Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

MATTEI

AMARO

LIQUEUR MANDARINE

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 311 — VENDREDI 1er NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les agents et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

DE MA FENÊTRE

Mes enfances qui là, sous un pan de ciel clair,
Aubes blanches, matins d'avril, songe qui leurre,
Mon cœur te reconnaît, à peine qu'il te voit.

PAUL MASSON.

Depuis quelques jours, je suis en pèlerinage à Ajaccio. Comme l'an dernier, à pareille époque, j'ai voulu m'accouder à ma fenêtre pour lire en dévot le missel de mon enfance. Le cadre qui se déroule à mes pieds est pareil à celui qui présidait mes ébats, il y a vingt-cinq ans, alors que je réunissais sur le pas de la porte les quatre camarades composant le bataillon dont j'étais le commandant ; et à l'instant où je m'apprête à faire revivre le passé, une troupe de garçonnets à la mine délurée défile de l'autre côté de la place, avec, sur les épaules, des branches de palmiers en guise de fusil. Le chef, un tantinet plus haut qu'un tambour, traîne son sabre en bois, et, de sa petite main, retient à grand peine le tricorne de papier bien posé sur les cheveux ébouriffés. Ils vont à l'exercice, les mignons soldats, suivis de loin par les mamans qui, tout à l'heure, ont glissé dans la poche du chéri une tablette de chocolat et une brioche d'un sou.

Ému, je laisse errer mes regards, tantôt sur le groupe d'enfants en liberté, tantôt sur les éclatants rubans qui courent, là-bas, derrière le moutonnement des belvédères et que domine le Monte d'Oro.

Interrogeant ma mémoire, je me retrouve par les somnolentes journées de vacances dans la chambre claire qui tenait lieu de salle d'études à mon frère et moi. Pressés de délaisser livres et cahiers, nous avions imaginé, en l'absence de toute pendule, de calculer l'arrivée de la minute libératrice, fixée un peu avant les quatre heures, à la marche du soleil qui, laissant dans l'ombre le mur blanc, reculait doucement le long du balcon, se cramponnait à la rampe, puis se jetait dans le précipice des étages.

C'était le signal de la délivrance, et vite, en faisant claquer les portes, nous sortions, oubliant souvent la tartine brune et les fruits du goûter. Nos parents préféraient nous voir abandonner la « petite guerre » pour des jeux plus paisibles, et, grâce aux friandises offertes en compensation par la diplomatie maternelle, nous consentions à ne pas nous éloigner de la silencieuse place, assoupie devant notre maison, où s'alignaient des acacias, des tilleuls, des platanes ; ces mêmes arbres que j'ai retrouvés si grands, enrichis d'élégantes houppettes, eux que jadis je dépassais de ma petite taille.

Quelquefois, oublieux de la promesse faite de ne pas échapper aux affectueuses surveillances, on allait du côté de la plage, au bas des falaises, tout au bord des vagues lentes courroucées ; et, en dépit du sable mouillé, nous courrions vers les roches qui abritaient des minuscules lacs, où bientôt se balançaient des bateaux en liège, dont la coque câlinait assez fidèlement la silhouette d'un navire cuirassé.

On restait longtemps, les cheveux au vent, les culottes bouffantes relevées davantage pour nous permettre de barboter dans l'eau et commander à notre gré les évolutions de la docile escadre. Au-delà des écharpes orangées, brodées par la vague le long des côtes, le golfe nous apparaissait immense, criblé de paillettes argentées qui dansaient entre les courtes lames bleues, et dans ce tableau brouillé de mille couleurs, les montagnes étagées dans une buée mauve, les transatlantiques précédés d'un panache de fumée, les barques de pêcheurs aux doubles voiles latines ouvertes comme des ailes de mouettes, nous faisaient l'effet de visions falottes, d'esquisses au fusain.

Pour mon grand bonheur, l'ancienne cité d'Ajaccio, où je me repose avant de reprendre mes chemins et qu'ont vue mes yeux d'enfant, a résisté à la pioche des modernistes, n'a pas voulu s'habiller à la dernière mode, est restée fidèle à son origine.

Heureux de retrouver des figures amies, je me penche un peu plus en dehors du balcon usé, pour mieux voir les maisons parfumées de l'odeur de la mer, qui, appuyées nonchalamment les unes sur les autres, regardent les tartanes rouges, vertes, bleues, dormir le long des quais.

C'est dans une de ces maisons, aux portes toujours ouvertes, paresseuses de l'été, qu'habitait *Zia Tiburio*, un loup de mer dont les histoires de voyages étaient agrémentées de propos gaillards, en ce pur patois corse qui se parle aux quatre vents de la Méditerranée, partout où les paysages de lumière rappellent aux fils de Cyrnos l'île bénie. Je revois le conteur assis sur un paquet de cordages, fumant bâtement sa courte pipe, le visage portant les traces des rudes morsures de tous les climats, avec dans les yeux le reflet de la grande Bleue qu'il a tant aimée et qu'il n'a jamais voulu renier.

Le vieux coureur de mondes et de songes était un bon aïeul. Quand, le soir venu, les premières étoiles s'allumaient aux hunes des navires, il descendait sur le port attendre l'aîné de ses petits gas, arrivant de Portigliolo à bord du côtre *Maria*.

Toute la marmaille d'enfants était réunie autour du grand-père, et, tandis qu'avec un cri d'oiseau fatigué, la barque accostait en fermant lourdement ses toiles blanches et rousses, des appels s'élevaient auxquels répondait un joli bruit de baisers.

Plus tard, lorsque j'ai connu la mélancolie des départs et les joies du retour, j'ai retrouvé l'ami qui à son tour me questionnait sur mes voyages. Je lui répondais en levant les yeux vers une fenêtre, la seule veuve de linges tendus sur les cordes, où je savais apercevoir un visage d'une jolieuse d'expression émouvante.

Maintenant, dans la ruelle qui monte des quais à la cathédrale, *Zia Tiburio* ne m'attend plus, et, depuis longtemps, la brune à la chevelure de feu a quitté le rebord de sa fenêtre.

Mais je retrouve, précis, le souvenir des deux sourires : l'un, rempli de bonté, l'autre parfumé comme un bouquet. Ressuscités dans la paix de cette journée automnale, ils ajoutent leur charme à l'impression d'extrême douceur d'une halte, d'une nouvelle halte heureuse sous le ciel natal.

Louis de FRANGINE.

NOVEMBRE

Voici novembre. Il débute par des heures de souvenirs douloureux et de regrets. L'automne à son déclin semble lui-même se pencher vers la terre où dorment pour toujours les chers disparus et les longues litanies des ancêtres. Ce deuil de la nature, communiant avec cette mélancolie des âmes, est une page de tristesse dans l'année qui finit. Et pourquoi se lamenter ? Les choses ont leur fin, toi-même, tous les êtres meurent et les printemps éternels n'existent que dans des mondes meilleurs, que nous ne connaîtrons jamais.

Sur la campagne qui va bientôt s'endormir, les cloches sonnent leur glas prolongé. C'est un immense sanglot que le vent emporte au loin, le cri douloureux, la clameur angoissée de l'humanité attachée à la glèbe, rivée à la matière.

L'établissement de la Fête de La Toussaint remonte au VIIe siècle. En 607, le pape Boniface IV dédia l'église du Panthéon à Rome. Ce monument était un ancien temple païen. On le consacra en l'honneur de la Vierge et des Martyrs, et il prit le nom de « Notre-Dame-des-Martyrs. » Plus d'un siècle plus tard, en 731, nous Grégoire III, on érigea une chapelle en l'honneur de tous les Saints, à Saint-Pierre de Rome. C'est là l'origine véritable de La Toussaint. Cette solennité s'introduisit en France en 837.

Quant au mois de novembre lui-même, il occupe aujourd'hui le onzième rang. Dans l'ancienne année romaine, il était le neuvième. Les Romains l'avaient placé sous la protection de Diane et le représentaient sous les traits d'un prêtre d'Isis. Dans le calendrier de la Révolution, novembre était compris dans les mois de brumaire et de frimaire.

Les Romains donnaient de nombreux jeux pendant ce mois qui voyait, en même temps, le commencement des fêtes d'hiver, notamment les Thermales et les Neptunales.

Chez certains peuples, des repas en l'honneur des morts et des ancêtres étaient offerts.

Mais novembre n'est pas un mois complètement triste. Dès le 3 novembre, c'est la Saint-Hubert, le grand patron des chasseurs. Puis, il y a la Saint-Martin et « son été. » Les derniers beaux jours sourient encore sous un soleil un peu pâlot.

Pendant ce mois, les cultivateurs terminent les semailles d'automne et la récolte de divers légumes, labourent les terrains destinés aux cultures de printemps. On défriche les landes, les mauvaises prairies ; on entreprend les drainages. Les vignerons enlèvent les échalas, plantent les vignes. Dans le Midi, on termine la récolte des olives.

Le travail ne manque pas non plus dans les potagers, dans les vergers. A chaque jour suffit sa peine.

C'est le 1er novembre 1803, que fut inauguré le canal de Suez. En 1795, le 2 novembre, naquit Marie-Antoinette. Boïeldieu, l'un des plus célèbres musiciens français, mourut le 8 novembre 1874. L'amiral Courbet s'empara de Ninh-Bing le 8 novembre 1883. La bataille d'Inkermann eut lieu le 5 novembre 1854. Sonofacer naquit le 6, en 1771. Lubeck capitula le 7 novembre 1806. Le maréchal Ney s'empara de Magdebourg le 8 novembre 1806. Le 9 novembre 1799, Bonaparte renversa le Directoire. Le 10 novembre 1812 eut lieu le combat de Smolensk.

Paul Bert mourut au Tonkin le 11 novembre 1886. Le 12 novembre 1810 fut signé le traité réunissant le Valais à la France. Le 13, en 1813, eut lieu le combat de Krasnoé ; la prise de Maestricht s'effectua le 14 novembre 1864. Rossini, le grand compositeur, mourut le 15 novembre 1868. Le 16, en 1897, le général Lé Flô mourut. Le 17 novembre 1830, la Belgique proclama son indépendance.

Le célèbre Pic de la Mirandole trépassa le 17 novembre 1494. Le 18 novembre 1787, naquit Mendelssohn-Bartholdy. Le 19 novembre 1703, Charles XII battit les Russes à Narva. Le 20 novembre 1820, naquit Alexandre Dumas père. Le 21 novembre 1694, naquit Voltaire. Le 22 novembre 1718, naquit Quesnay. Le 23 novembre 1859, naquit Jean Richepin. Le 24 novembre 1859, naquit Darwin. Le 25 novembre 1120, naquit Saint-Bernard. Le 26 novembre 1703, naquit Gluck. Le 27 novembre 1095, le pape Urbain II prêcha la première croisade. Le 28 novembre 1520, naquit Ambroise Paré. Le 29 novembre 1718, naquit Buffon. Le 30 novembre 1874, naquit Winston Churchill.

Tel est novembre, avec ses souvenirs, ses deuils, ses tristesses, ses joies, ses espérances.

J. Lucciani.

---

12 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par Armand de Lanoge

IV

Et Théodule se rengorgeait, portait haut la tête, ombre d'une casquette verte à galons d'argent, ne sortait qu'avec le fusil en bandoulière et avec le ventre de velours des hostens de chasseur, les guêtres de cuir montant aux genoux. Il siégeait les propriétés en compagnarde. Et comme il était jeune, benêt, paresseux, bavard, il avait enfin pu d'une le genre de métier Georges cela ferait on ne peut mieux son affaire.

Ainsi avait continué le gérer l'établissement pendant que son beau père et lui auraient battre les cartes, bavardé, avalé les apéritifs, amusé les clients à la chasse et à la pêche dans les propriétés de Paradou. Georges et sa fille le ménageaient, ne disaient ni oui ni non. Et lui se morfondait en tâtant le pied du gros, n'osant point casser les vitres, paraissant, traînant avec l'ennui où il savait se manquait un échange de gibier, du poisson, des fruits qu'il y apportait en grande.

Mais il savait bien qu'assurément Mademoiselle Annie afin que personne ne le lui souffla. Et ce fut ainsi que lui et elle furent amenés à s'occuper beaucoup de M. Fernand, le locataire du Franchart, surtout quand M. Fernand quitta le « Lion d'Or » pour une installation définitive au château. Annie, qui détestait déjà Mademoiselle de Longeville à cause de toutes ses supériorités, se mit à broyer bien davantage quand celle-ci lui eut enlevé son client ! Plus d'argent, plus de commérages, une sorte de mépris de l'auberge par ce beau monsieur qu'elle avait cependant soigné, agrippé de son mieux. Et cela par les conseils, par l'ut mots de cette poseuse d'Elsie de Franchart. On allait voir. Et la fille excitant Bigot, jaloux, l'ut aussi du Franchart, de Rondeau, de Maximin, enfin et se mit à espionner le château et M. Fernand, afin de savoir ce qui s'y mijotait, jusqu'où allaient les relations de l'étranger et de la demoiselle, afin de trouver un joint pour leur nuire, pour se venger de leur dédain. Bigot était une canaille, mais une canaille intelligente. Elevé dans les bois, il était au courant de toutes les ruses ; il savait d'instinct, pas tientier, saisir les occasions. Il avait le flair des chiens de chasse. Et du moment qu'Annie, avec des œillades et des absinthes, l'avait mis sur la piste de monsieur mystérieux, il marchait en chasse.

Il fallait savoir ce qu'il avait dans le ventre, ce bonhomme, lequel était dans le cas, s'il ne s'arrangeait pas avec le Franchart, de retomber sur « Granga Brûlée », de l'acheter au Parisien et de le disquer, lui, à la porte. Ainsi lui avait inclinés que cet étranger menaçait leur repos, leur avenir, leur prépondérance dans le village et qu'il fallait l'expulser ou le salir dans l'esprit des gens. Son instinct disait assez à Bigot que les poulains d'élevage n'étaient qu'un prétexte et non la besogne sérieuse de l'inconnu. Mais voilà, vinait-il un mariage avec la demoiselle, ou un achat du domaine seulement ? Bigot commença son enquête avec une ténacité et des précautions de sauvage. Il alla jusqu'à escalader nuitamment le mur du parc. Pendant quelques temps, il ne comprit rien à ce qu'il pouvait apercevoir ou entendre par surprise et de loin. Mais enfin il se risqua jusqu'aux bosquets, aux écuries, au pavillon, par les nuits de vent et de pluie, traversa le champ de courses, devint terrain d'expériences, et devint à peu près toute la vérité. Il avait été militaire, du reste, et en examinant attentivement M. Fernand, reconnut aux allures, à la parole, à la toilette, que celui-ci était un officier venu au civil. La gradin au torgue alors tout un plan, se vit touchant la forte somme et faisant du même coup la conquête de « Lion d'Or » réabilitant.

Qu'avait-il donc combiné ? C'est ce que nous allons voir. Il commença par un point dire ce qu'il avait découvert des secrets du château à Mademoiselle Annie. A elle mieux qu'à tout autre. Pourquoi ? Parce que d'abord ce qu'il voulait faire était si grave pour sa propre peau qu'il n'a voulait se fier à personne et craignait la langue de la jeune personne autant qu'un dard de vipère. Ensuite parce qu'il voulait se présenter bientôt en richard à Georges et à sa fille sans avouer d'où lui venait l'argent, ce qui le leur eût livré pieds et poings liés. D'une part donc il souffle dans les oreilles d'Annie qu'il croyait chez M. Fernand à une ruse d'épouseur pour se rapprocher d'une héritière que quelque part on aura lui aurait indiquée comme devant être bientôt mariée, un épouseur tout de même amateur de chevaux, de chasses et dont le pays faisait naturellement l'affaire. Mais que les choses n'arrangeraient point de sitôt parce que et le Papa Jean et la demoiselle voulaient apparemment être avertis de la mort de M. Aubert. D'autre part, il amorça à Georges qu'il était pour s'absenter pendant quelques jours où le retient d'aller jeter un coup d'œil sur la « Granga Brûlée » de temps à autre à sa place. Sur il deux jours ou une semaine sans rentrer, il ne pouvait prévoir ; un vieux compte à demanchait pour faire son testament, il était un plus bas, mais avec ses mourants on ne sait jamais à quoi s'en tenir.

Et comme l'auberge ainsi l'intérêt gault sympathiquement et Gault : « Il peut peut-être de bon pour vous dans ce décès. » Il répondit par un simple dégagement d'yeux qui affirmait, sans paroles : « Je l'entends bien, sans quoi je ne me dérangerais pas. » Et il partit. Ostensiblement, par Chasmont et Joinville pour Wassy-sur-Saint-Dizier, la contrée où l'on savait qu'il était né, avait habité et pouvait avoir encore de la famille. Mais arrivé à Bologne, il différa et n'en fut, avec des précautions, tantôt à pied et tantôt en chemin de fer, un détour pour la ligne la plus directe, montant ici et là, faisant des crochets, vers Neufchâteau par Andaire et Saint-Pilin, puis vers Toul par Gondrecourt, Vaucouleurs. Il stationna un peu à Toul, y acheta un indicateur et une carte détaillée de Meurthe-et-Moselle, des vêtements différents de ceux qu'il portait et il reprit sa route vers Nancy, avec une arrivée, puis définitivement s'en fut vers Nomeny où il passa la frontière d'Alsace-Lorraine en se dirigeant vers Metz. Trois jours plus tard il rentrait en France, mais par un autre chemin, ne repassait point par Nancy, mais par Verdun, Abreschwiller et Barle-Duc, puis à Saint Dizier.

A suivre.

Quai de même qualité :
GRAND BAR SUAVI
CAFÉ & LIQUEURS

le 18 novembre 1404, et Nicolas Poussin, le peintre, le 19, en 1665. Le 20, en 1815, Louis XVIII signa le deuxième traité de Paris. Le Blocus continental fut décrété par Napoléon le 21 novembre 1806. Le 26, en 1533, les Français prirent Méhéh. La bataille de Rosaro se déroula le 23 novembre 1793. Le maréchal d'Ancre fut assassiné le 24 novembre 1617. Alphonse XII, roi d'Espagne, mourut le 24 novembre 1885. Le 26, en 1814, on s'empara de la Kasbah, en Algérie. Le 27 novembre 1812, eut lieu le passage de la Bérésina. Le 28 novembre 1825, mourut le général Foy. L'insurrection de Varsovie éclata le 29, en 1830. Le 30, en 1870, eut lieu la bataille de Champigny.

Puisse l'avenir ne donner, pendant ce mois, à notre pays, que des éphémérides heureuses.

J.-M. SIMON.

VILLE DE CALVI

Le Comité des fêtes de Calvi, composé de MM. X. Maggi, président ; Jeanneton, trésorier ; Maraninchi, secrétaire ; Gailleur, lieutenant au 163e ; Puccinelli Alex , agent de la Cie Fraissinet, Lucchetti Michel ; d'Anveli Augustin, membres ; a arrêté le programme suivant, à l'occasion du Concours Agricole qui se tiendra, à Calvi, les 10 et 11 novembre.

PROGRAMME DES FÊTES

Premier jour

Soir, à 9 heures, 4e arrivée du train : Retraite aux flambeaux par la musique municipale, avec le concours des tambours et clairons du 163e.

Deuxième jour

Matin, à 7 heures : musique annonçant l'ouverture du Concours agricole ; à 9 heures, Boulevard Gény : Bain russe ; 1er prix, 15 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, 5 fr.

Soir, à 2 heures : Courses aux ânes. 1er prix,50 fr. (offert par le Syndicat d'Initiative de Calvi) ; 2e prix, 10 fr. — A 3 heures : Retraite aux flambeaux. — A 8 heures et demie sur le quai : Concours de chant pour MM. les Militaires.

Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

Troisième jour

Matin,à 9 heures sur la place de l'Eglise : Mât de Cocagne, 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 3 fr. — A 2 heures : Distribution des récompenses décernées aux exposants du Concours agricole. Concert donné par la musique municipale.

Soir, à 2 heures, régates à l'aviron :

1re *catégorie* : Baleaux armés en pêche à 6 avirons (4 embarcations minimum) ; 1er prix,30 fr. et une médaille d'argent ; 2e prix 15 fr.

A 3 heures : Retraite aux flambeaux. — A 9 heures : Place Marchal. Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

N. B. — Les billets d'aller et retour du chemin de fers délivrés par toutes les gares de la Corse pour Calvi, sont valables du 9 au 12 novembre inclus

Le Président, *Le Secrétaire,*
X. MAGGI. J. B. MARANINCHI.

Vu et approuvé :
F. POCHINELLI, maire.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACH HACHETTE
pour 1913

Edition simple, brochée . . 1.50
id. cartonnée . 2.00
id. reliée . . . 3.00
Edition complète, cartonnée. 3.50
id. reliée . . 4.50

N. B.—L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans 75 cent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 octobre.

Après un début ferme, le marché s'alourdit généralement sur l'impression plutôt pessimiste causée par le discours de M. Poincaré et sur la moins bonne tenue des places étrangères. L'activité est d'ailleurs peu considérable et on reste partout dans l'expectative et l'attente de faits nouveaux. La Rente Française n'a pu conserver le cours de 93 fr. qu'elle avait atteint samedi et elle revient à 92.95. Faiblesse des Emprunts Etrangers. L'Extérieure fléchit à 91.16, le Turc à 79.85, l'Italien à 96.75. Séries Russes bruyamment tenues. Seul le Serbe est en progrès à 76.50 contre 75.75. Peu de variations au groupe des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier se reprouve à 833. Le Crédit Lyonnais fait 1.529, le Comptoir National d'Escompte 974 et la Société Générale 817.

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris et la Société Centrale des Banques de Province procèdent avec le concours des banquiers membres du Syndicat des Banques de Province au placement au prix de 920 fr. des actions de préférence de 500 francs entièrement libérées du Banco El Hogar Argentino. Ces titres ont droit à un premier dividende annuel de 6 0/0 avant toute distribution aux actions ordinaires, mais en réalité, ils ont touché, pour chacune des deux dernières années un dividende de 11 0/0 du capital versé. En se hâtant sur ce revient le rendement net du titre s'élève à 6.35 0/0.

Sous 5.6'0. On est calme dans les comptoirs de la traction et d'électricité. Lourdeur des Charbonnages et Métallurgiques russes. Siemowice 1.317. Les avis indécis de Londres donnent aux titres cuprifères une attitude plutôt faible malgré une hausse de 3/8 du métal. Le Rio finit à 1.837 contre 1 878.

En Banque, les mines d'or du Transvaal sont hésitantes. Baisse des diamantifères. De Beers 487. Canotchoucs sans changement appréciable. D'abord très fermes, les Industrielles russes reviennent ensuite dans leurs cours précédents.

Chemins Français peu traités.

LE DIRECT TUNIS-CORSE

On lit dans la *Dépêche Tunisienne :*

M. Pierre Omessa nous fait part du télégramme ci-après qu'il vient de recevoir et qu'il nous est agréable de transmettre à nos lecteurs.

« Pierre Omessa, Tunis,

» Accord pour courrier postal aller-retour moyennant subvention 40.000. Amitiés. »

Ce télégramme porte une signature autorisée.

Son laconisme, un peu obscur pour les non initiés, comporte un éclaircissement.

Il signifie, au dire de son destinataire, qu'entre le gouvernement du protectorat et la Compagnie Générale Transatlantique un accord est intervenu aux termes duquel :

a) Le service Tunis Sfax est supprimé et la subvention y afférente de 47.700 francs, rentre, pour environ 40.000, dans les disponibilités du Trésor français et, pour le reste, dans celles du Trésor Tunisien.

b) Moyennant une subvention de 16.000 francs par an, la Compagnie Générale Transatlantique assurera, entre Tunis et la Corse et vice versa, les relations suivantes : Bimensuelles, avec escales alternatives à Ajaccio, à Bastia, du 15 juin au 15 octobre; Mensuelles, pendant le reste de l'année.

c) La vitesse du service ne a de 12 nœuds.

C'est le paquebot supplémentaire du mensuel, de Tunis à Marseille, qui sera affecté à cette nouvelle ligne, dont il semble que l'inauguration ne saurait tarder.

MARINS CORSES

Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié que notre excellent concitoyen, M. Ernest Casanova, capitaine au long cours, commandait aux Messageries Maritimes a pour ainsi dire terminé sa carrière active par un très brillant sauvetage qui ne le cède en rien à ceux qu'il avait précédemment accomplis.

Le 19 juin de cette année, le paquebot *Nava*, courrier de Chine, quittait Hong-Kong ; le lendemain, il rencontrait le paquebot allemand *Quanta*, ayant à bord 539 personnes, en détresse dans le sud des récifs Paracel.

Malgré les nombreux brisants, malgré la présence de cantonais d'énormes requins, le commandant Casanova n'hésita pas, il se porta au secours du vapeur en détresse, et secondé par ses braves marins, au nombre desquels se trouvaient plusieurs compatriotes, ramena, après des efforts inouïs, à recueillir les passagers et tout l'équipage, dont l'anxiété était grande, car depuis deux jours ils étaient en proie aux angoisses d'une catastrophe imminente. La situation était si désespérée que le navire a dû être abandonné.

La Société contracte du sauvetage des naufragés vient de récompenser la belle conduite du commandant Casanova par une médaille d'or. Elle a en même temps décerné plusieurs récompenses à l'équipage : médaille d'argent de 1re classe au maître d'équipage Morazzani Antoine ; médaille d'argent de 2e classe aux matelots Catani Pierre et Mori Jean-Baptiste ; médaille de bronze au second maître Carlini Dominique, au chef de hordée Brancaleoni Ange, aux matelots Mori Joseph, Sanguinetti Jean, Giudici Edmond, Mori André, Simorpietri Ambroise et Magna Paul ; un témoignage de satisfaction aux matelots Mattei Antoine, Mariani Alexandre, Poggioli Maxime, Ferrero Vincent, Bianchi Edmond, Bastiani Thémistocle, Giudicelli François, Dantoni Joseph, Casarza Paul, Guidoni Ferdinand, Gregori Antoine et Catani Marc.

En portant cette décision à la connaissance de M. le Directeur de la Société des Messageries Maritimes, M. l'amiral Duperré, président de la Société centrale de sauvetage, l'informe que le beau sauvetage accompli par le commandant Casanova en fait un candidat tout désigné au prix Robin, et qu'en outre il a écrit au ministre de la Marine pour demander la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour ce brave marin.

Nous espérons donc que bientôt la croix des braves récompensera ce brillant sauvetage et couronnera la longue et belle carrière de M. le commandant Casanova.

EXIGEZ LES
GALETTES COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

L'Affaire du Nouveau Port

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Lecq

La *Petit Bastiais* a déjà relaté en son temps l'affaire dite du « Nouveau-Port. »

Nos lecteurs se rappellent encore que, le 5 octobre 1912, plusieurs coups de revolver furent tirés, cinq d'après les uns, dix d'après certains autres, jetant la frayeur et l'émoi dans le quartier ordinairement paisible de la gare. Cinq individus, les nommés Giudicelli, Tristani, Antonetti, Zanini et Astolfi, furent aussitôt arrêtés et mis à la disposition du Parquet. La plupart étaient des repris de justice dangereux. Une instruction fut aussitôt ouverte qui jeta la lumière sur cette pénible affaire.

Dans la matinée du 5 octobre, une altercation violente avait eu lieu entre les sieurs Colla et Giudicelli. Celle aurait dit en s'adressant à Giudicelli : « Tais-toi, tu n'es qu'un teigneux. » Giudicelli, rencontrant le soir Colla près de la buvette Pindi, l'interpella en ces termes : « Ose répéter ce que tu m'as dit ce matin. » Colla n'avait encore proféré aucun mot, lorsque Giudicelli, tirant un revolver de sa poche, fit feu sur lui à bout portant. Colla ne fut heureusement pas atteint, il eut le temps de se réfugier à l'intérieur de la buvette.

C'est alors que se produisit une véritable fusillade. Une balle égarée atteignit le sieur Luciani, qui fut assez grièvement blessé et dut garder le lit pendant plusieurs jours. Les auteurs de ces coups de feu n'étaient autres que les cinq prévenus, amis de Giudicelli, et qui avaient été vus par plusieurs personnes et nettement par M. le Commissaire et l'agent Paoletti, revolver au poing.

Ils furent délibéré hier devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation de violences à main armée.

Plusieurs témoins furent entendus, qui, confirmant leurs premières déclarations, établirent la culpabilité des prévenus. M. le Procureur de la République prononça un brillant et sévère réquisitoire, et, paraphrasant habilement le mot classique : *Cæsarem Consulem*, demanda au Tribunal une condamnation sévère contre les cinq inculpés, pour assurer ainsi aux Bastiais la tranquillité à laquelle ils ont droit.

Malgré les plaidoiries habiles de Mes Gaudin, de Montera, de Monti-Rossi et Moretti, défenseurs des prévenus, le Tribunal, faisant droit en partie à cette demande, a acquitté Astolfi et condamné Tristani et Antonetti à 6 mois, Giudicelli à 6 mois et Zanini à 2 mois d'emprisonnement.

Ce sera, espérons-le, un avertissement salutaire ; que nos jeunes apaches prennent garde ! Les temps de l'excessive bienveillance sont révolus.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 31 octobre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 19° à midi + 20 5 ; à 6 heures du soir + 17 5
Maxima + 21° ; Minima + 15°.
Baromètre : 7 heures du matin, 758 mm. — midi, 758 mm. — 6 h. du soir, 759 mm.
Vent : Dans la matinée, S.-O..
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,

A l'arrivée

M. le chef d'escadron de gendarmerie Morel, récemment nommé au commandement de la 1re compagnie de la 15e légion ter, est arrivé hier par le paquebot de Marseille.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Les éponges de Corse

On vient de pêcher le long de la côte occidentale du Cap Corse des éponges de toute beauté, dont quelques spécimens sont mis en vente dans notre ville.

Les résultats obtenus, au cours de la dernière saison, sont parait-il excellents. Les éponges recueillies à de très grandes profondeurs sont d'un grain très fin, et se placent parmi les plus recherchées.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux adjudants : Olivieri, du 163e, 19 ans de services, et Cappelli, du 3e zouaves, 17 ans de services 10 campagnes.

Double accident

Dans l'après-midi d'hier, l'infatigable agent Poggi Roch était prévenu qu'un cheval monté par un artilleur avait, dans son emballement, grièvement blessé, en face le n° 2 du boulevard du Palais, un garçonnet de 13 ans, Louis Leandri, externe surveillé au Lycée de Bastia.

Constatations faites, il résulte que l'animal, effrayé par le bruit du rouleau à vapeur, a pris le mors aux dents, et le jeune Leandri, se trouvant à ce moment même sur la voie, a eu la jambe droite fracturée à la hauteur du mollet.

L'enfant fut aussitôt conduit à la pharmacie Ramaroni, et, après y avoir reçu les soins les plus empressés, la voiture de l'Assistance publique se chargea de le conduire à son domicile.

— Quelques minutes après ce pénible accident, un autre cheval, également monté par un artilleur, s'emballait lui aussi, et couchait sur la voie un ouvrier des Ponts et Chaussées, le vieux Paoletti P.-P., occupé aux travaux d'empierrement.

Le bon vieillard fut, à son tour, soigné par le distingué pharmacien M. Ramaroni.

Ses blessures ne paraissent nullement mettre ses jours en danger.

Il se plaint toutefois de fortes douleurs à la cuisse et au front.

Maison J. Carbuccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce de la *Grande mise en* VENTE-RÉCLAME *d'articles d'hiver*, à l'occasion du 2e ANNIVERSAIRE de l'ouverture de ses grands magasins.

A la recherche de son enfant

M. J. Lunardi, maçon, domicilié à Bastia, pleure depuis de longs jours la disparition de son jeune fils, âgé de 13 ans, qui, depuis le 10 octobre dernier, n'a plus regagné le gîte paternel.

Costumé en gris et coiffé d'un jockey, il prit ce jour-là la clé des champs.

L'infortuné père serait très reconnaissant à l'égard de ceux qui pourraient lui dire où est le cher enfant disparu et la vie qu'il mène.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vaiel. — Une boîte de tablettes du Dr Vaiel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 25, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, 22, boulevard Paoli

On demande

Une femme de ménage.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorses, obésité des femmes, etc. — 25, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

A vendre

Une faucheuse Wallut à un cheval ou deux bœufs. — Un breack. — Un cabriolet. — Un chevsl de quatre ans.
S'adresser à M. P. Ajocio, 3, Place Saint-Nicolas.

Mandoline

Bon mandoliniste donne leçons excellente condition.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

A vendre

Cause achat automobile, une voiture italienne à 4 roues toute neuve pour atteler à 1 et 2 chevaux, très légère ; un coupé et une charrette anglaise.
S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

ETAT-CIVIL

Naissances

Arrighi Rodolphe. — Agostini Juliette-Madeleine.

FOURRURES
Grande Exposition
chez Mme TORTONI
en face de la Poste

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINTE CROIX. — L'installation de la nouvelle Officialité pour l'année du Seigneur 1913 1913 aura lieu, dans cet oratoire, vendredi de la Toussaint, elle se compose de MM. Lucchetini François-Marie, prieur ; Fabiani Damien, sous-prieur ; Mocchetti Jean et Casanelli André, assistants.

La cérémonie commencera à 9 heures et demie du matin suivie de la Messe et de la Bénédiction.

De petites images du Très Saint Crucifix des Miracles seront distribuées aux fidèles présents à cette solennité.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

A LOUER

Bel appartement de cinq pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

30 oct. — 31 oct.
Rente 3 0/0 ancien . 93 05 — 93 00
— 3 0/0 amortis. . 92.75 — 92.75
ex-coupon.

Baccalauréat

Aix-en-Provence, 31 octobre.

MM. Carli, Pietri, «allocati de Salicato, et de Monti-Rossi ont été reçus définitivement aux examens du Baccalauréat 1re partie, philosophie, avec la *mention bien.*

Légion d'honneur

Paris, 31 octobre.

Le lieutenant de vaisseau Dartige est inscrit d'office sur le tableau de concours pour officier de la Légion d'honneur : blessures graves dans un accident d'aéroplane.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 31 octobre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

Le capitaine de frégate Mélart, au commandement du contre-torpilleur *Pique.*

Le capitaine de frégate Le Vay, au commandement du contre-torpilleur *Escopette.*

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 31 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Poincaré, président du Conseil, expose très longuement la situation extérieure.

Commission extraparlementaire

M. Klotz, ministre des Finances, fait approuver par le Conseil la nomination d'une Commission extraparlementaire, chargée d'étudier toutes les questions relatives à la dépopulation, avec charges de rechercher les moyens d'y remédier.

Les Emissions financières

Les ministres de la Justice et des Finances font approuver également le projet de loi remaniant la législation relative à la publicité des émissions financières, tendant à protéger la petite épargne.

Pour les petits Producteurs

Les ministres du Commerce, du Travail et des Finances font approuver, en outre, le projet de loi tendant à assurer aux petits producteurs le concours financier qui leur fait défaut.

Crédit maritime

Le Conseil examine ensuite la question du Crédit maritime.

Les articles de ce projet de loi seront arrêtés à la prochaine réunion des ministres.

Le jeu dans les Casinos

Le Gouvernement déposera, à la rentrée des Chambres, le projet de loi établissant un prélèvement progressif sur le produit brut du jeu dans les casinos.

Les maladies contagieuses

Le Conseil examine également diverses mesures pour la protection de la santé publique contre les maladies contagieuses, notamment la désinfection obligatoire après décès, lorsque le certificat médical reste muet sur la nature de la maladie qui a entraîné la mort.

L'Assistance aux Vieillards

Le Conseil a approuvé les modifications apportées au projet de loi sur l'assistance aux vieillards.

Le taux minimum de l'allocation mensuelle est relevé de 5 à 9 francs.

Il étend le régime de faveur accordé aux ressources provenant de l'épargne par la loi de 1905 aux pensions alimentaires servies aux assistés par leurs enfants, en vue de favoriser les familles nombreuses.

Le projet élève de 120 à 180 francs le montant des ressources privilégiées comme provenant de l'épargne au profit des vieillards ayant élevé cinq enfants.

Le prochain Conseil

Les ministres décident de se réunir, lundi prochain, en conseil, au ministère des Affaires étrangères.

A L'ACADÉMIE-FRANÇAISE

Double élection

Paris, 31 octobre.

Nos Immortels se sont réunis aujourd'hui, à 2 heures, à l'Institut, pour procéder à une double élection.

M. Poincaré, président du Conseil, et membre de l'Académie française, a pris part au vote.

Le fauteuil de Henry Houssaye

Le général Lyautey, résident général au Maroc, seul candidat au fauteuil de Henry Houssaye, est élu par 27 voix.

Le fauteuil du général Langlois

M. Boutroux, seul candidat au fauteuil du général Langlois, est élu membre de l'Académie française par 29 voix.

TOULON

DÉPART DE CROISEURS

Toulon, 31 octobre.

Les croiseurs-cuirassés *Gambetta, Victor Hugo* et *Jules Ferry* ont appareillé dans la soirée pour Syra.

Les Morts du Jour

Pierre Robbe

Paris, 31 octobre.

M. Pierre Robbe, rédacteur parlementaire du *Siècle*, est décédé subitement ce matin, dans l'antichambre du ministère de l'intérieur.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Déroute complète DES TURCS

Paris, 31 octobre.

Tous les télégrammes, parvenus aujourd'hui de Sofia, de Belgrade, d'Athènes et de Cettigné, annoncent la déroute complète des troupes turques.

Les dépêches même, qui arrivent de Constantinople, disent que dans l'ensemble les nouvelles du théâtre de la guerre sont mauvaises.

LES BULGARES victorieux

PRISE DE LULE-BOURGAS

(Dépêche Havas)

L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante qu'elle a reçue de Sofia, à 1 heure 20 du matin ;

« Après un violent combat de deux jours, l'armée bulgare a remporté la victoire complète sur les forces principales turques, qui se sont repliées en désordre sur Constantinople.

» Lule Bourgas a été prise.

« Aucun autre détail sur cette grande bataille, où 400.000 hommes combattirent sur un front de 70 kilomètres. »

Autres télégrammes

Les autres télégrammes parvenus dans la journée et la soirée confirment la déroute complète des troupes turques.

C'est dans le triangle formé par Tchorlu Lule Bourgas Bunarhissar que s'est livrée cette grande bataille qui démontre une fois de plus la valeur de l'armée Bulgare.

Toute cette région est une plaine immense, offrant un excellent champ de bataille ; quelques petites collines ferment l'horizon.

Pendant plus de cinquante heures, la bataille fut très acharnée.

L'armée turque était commandée par le ministre de la guerre, Nazim Pacha, qui, se voyant perdu, ordonna le mouvement de retraite sur Tchorlu, abandonnant sur le terrain un chiffre considérable de morts et de blessés.

LES GRECS victorieux

PRISE DE GREVENA

Enfin, pour compléter le tableau, les Grecs se sont emparés de Grevena, presque sans résistance.

Ils se sont emparés d'une quantité assez considérable de munitions et de provisions.

D'après les derniers télégrammes, le général Danglis ne serait pas très loin de Salonique.

LES SERBES victorieux

PRISE DE PRIZRINO

Un rapport provenant du quartier général des troupes serbes fait savoir que les Serbes ont pris d'assaut la ville de Prizrend, où ils se sont emparés d'un matériel de guerre considérable.

DERNIÈRE HEURE

L'intervention des Puissances

Paris, 31 octobre.

Dans les milieux diplomatiques, on dit que l'on marche à grands pas vers la Conférence, qui se tiendra très probablement à Paris, où a été prise l'initiative de l'intervention des Puissances.

« Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcenay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

A LA VILLE DE NICE
14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA
Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur
Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté
Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Triosts. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.
CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS
Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.
PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode
PARFUMERIE :
Produits Malaceine et Berthuin
OUVRAGES DE DAMES
N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 20 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 40, Cours Napoléon.
A BASTIA, de 1er au 9e de chaque mois.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

CORSETS
Avec les modes actuelles qui moulent admirablement la femme et en découvrent toute la beauté croyons-nous les imperfections, vous devez plus que jamais, Mesdames, porter toute votre attention sur le choix de votre corset.
Adressez vous à Mme Roubert qui vous donnera plein et entière satisfaction.
Corsets sur mesure à partir de 18/francs. — *Ceintures élastiques* et *abdominales.* — *Corsets de grossesse, soutiens gorge.* — *Bas-reserre*, etc.
On se rend à domicile
Salon d'essayage
4, Boulevard du Palais, au 2e

CLINIQUE CHIRURGICALE
BASTIA. 4, Bd de Corde, 4, BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon.
— Ex-préparateur d'anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés
Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.
RAYONS X
Air chaud. — Froid Carbonique, etc.
Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 10

CONTENTIEUX
Représentation
devant *Tribunal de Commerce, Justice de Paix, aux faillites, etc.*
Consultations
Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.
Concordats amiables.
F. MAESTRACCI
Agréé, 19, rue Napoléon, 19, Bastia

LE CONSERVATEUR
Compagnie Nationale d'assurances sur la Vie
à cotisations et frais de gestion limités
Entreprise privée associée au contrôle de l'Etat
Gérée par *Le Conservateur*
Cie anonyme de gestion d'assurances sur la Vie
Fondée en 1884
Siège Social à Paris, 18, rue La Fayette
Assurances sur la Vie
Vie entière — Mixtes — Dotation — Education
Double Mixte (Assurance Retraite)
Valeur de Rédaction Inscrites année par année
Valeur de Rachat dans chaque police. Sécurité
Valeur de Prêt Tranquillité absolue.
Rente de Guerre : sans surprime à verser ou capitaux.
Rentes Viagères
aux taux les plus avantageux

RÉPARTITION ANNUELLE entre tous les contrats, y compris ceux de rentes viagères, des bénéfices provenant des économies de gestion, de la mortalité et du produit des placements sans aucune application du tarif minimum.

Moyenne des répartitions bénéficiaires effectuées à ce jour
aux Assurances de capitaux : 10 0/0 de la cotisation.
aux Rentes viagères : 12 0/0 du montant de la Rente.

Maximum d'avantages
Minimum de cotisations

Pour tous renseignements s'adresser à M. Alexandre MUSSO, Bd du Palais, et 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA.

AJACCIO
SALON DE COIFFURE
14, rue Fesch
Parfumeries et Lotions de toutes sortes. — Savons parfumés. — Crêpés.
Soins particuliers apportés aux clients.
Très bon coiffeur italien est attaché à la maison.
VICTOR MATRICALI

MAISON J. CARBUCCIA & FILS

LUNDI 4, MARDI 5 et MERCREDI 6 NOVEMBRE

Grande Mise en Vente-Réclame d'Articles d'Hiver — HAUTE NOUVEAUTÉ

A l'occasion du 2e anniversaire de l'ouverture de ses Grands Magasins, la Maison mettra en vente dans tous les rayons un choix considérable d'articles à des prix surprenants de bon marché.

ARTICLES MIS EN RÉCLAME :

Rayon de Bonneterie

Blériots laine des Pyrénées, pour enfants et fillettes	le blériot	0.45
Echarpes laine mohaire en blanc, noir et fantaisie	l'écharpe	0.95
Jupons en tissus des Pyrénées festonnés	le jupon	1.45
Pantalons femme couleur en tennis festonnés	le pantalon	0.95
Manteaux enfants caracul, marine, loutre et grenat, taille 50-55-60	le manteau	4.45
Cache-corsets et boléros femme crêpe de laine toutes teintes	la pièce	1.25
Serviettes de toilette tissus éponge grande taille	la serviette	0.55
Serviettes de toilette granité article très lourd grande taille	la serviette	0.65
Caleçons et gilets homme coton repagne beige et gris	la pièce	1.25
Parapluies pour dames belle selesienne lisière manches riches	le parapluie	2.95
Parapluies pour hommes austna belle qualité système velox	le parapluie	2.95

Rayon de Blanc

Toile ménage belle qualité largeur 2 mètres	le mètre	1.60
Serviettes de table encadrement rouge grande taille	la serviette	0.40
Services de table encadrement rouge 12 couverts	le service	7.95
Serviettes de table damiers fil extra	la serviette	0.55
Guipure blanche pour vitrage	le mètre	0.30
Couvertures laine mérinos 2 places, valeur 18 francs	la couverture	10.95
Couvertures coton couleur longue soie, valeur 7 francs	la couverture	3.95
Couvre lit tricot blanc avec frange grande taille	le couvre lit	5.95
Draps de lit ourlés à jour fil blanc	le drap	4.45
Draps de lit ourlés à jour fil blanc festonnés	le drap	6.95
Shirting extra fort pour lingerie	le mètre	0.50
Torchons fil rayures fantaisie	la douzaine	4.80
Toile blanche demi fil largeur 200 centimètres	le mètre	1.80

Rayon de Chaussures

Bottines glacé noir femme bout vernis, talon bottier,	la paire	6.75
Bottines homme box calf forme mode, coutures main	la paire	14.50
Bottines enfant glacé noir à boutons	la paire	3.25
Bottines fillette glacé noir à boutons	la paire	4.25

Rayon de Lainage

Broché laine noire grande largeur	le mètre	1.45
Serge pure laine toutes nuances	le mètre	1.35
Lainage pékiné toutes nuances	le mètre	1.25
Drap anglais pour paletot, haute nouveauté	le mètre	2.95
Serge laine anglaise pure laine, largeur 12 centimètres	le mètre	1.75
Serge anglaise pure laine extra noire et marine	le mètre	2.20
Popeline pure laine noire et marine	le mètre	1.80

Rayon de Tissus de coton

Flanelle de Reims coton uni	le mètre	0.40
Flanelle chemise Jacquard	le mètre	0.60
Flanelle vigogne rayure fantaisie	le mètre	0.50
Toile de Vichy pour robes, largeur 80 centimètres	le mètre	0.50
Veloutines à bandes haute nouveauté	le mètre	0.90
Tissu des Pyrénées, largeur 80 centimètres, rayures assorties	le mètre	0.40

Rayon de Confection HOMMES

Complets fantaisie homme valeur 25 francs	le complet	14.95
Complets cadet de 9 à 14 ans, pantalon bracelet	le complet	9.45
Costume enfant marine et fantaisie de 3 à 12 ans	le costume	2.95
Pardessus fantaisie mode col velours	le pardessus	16.95
Pantalons drap rayures fantaisie	le pantalon	4.25
Complets drap anglais pour homme, valeur 55 francs, vendu	le complet	35 »

Rayon de Confection DAMES

Paletot drap reversible pour dame	le paletot	18.50
Jacquettes drap noir pour dame	la jacquette	12.50
Fourrures étole loutre, marron et noir	l'étole	3.45

Rayon de Chapeaux

Casquettes homme forme américaine	la casquette	1.45
Chapeaux homme feutre couleur	le chapeau	1.75
Bretelles élastique homme	la paire	0.65

Rayon de Mouchoirs et Cravates

Mouchoirs couleur ourlés à jour	le mouchoir	0.15
Mouchoirs vignettes ourlés à jour	le mouchoir	0.10
Mouchoirs couleur ourlés à jour	le mouchoir	0.20
Cache-nez couleur fantaisie	le cache-nez	0.95
Cravates régates et nœuds soie	la cravate	0.65

Rayon de Mode

Chapeaux dame mode	le chapeau	5.95
Echarpes soie grande taille	l'écharpe	0.95
Echarpes soie grande taille extra	l'écharpe	1.95
Voilettes noire et fantaisie	la voilette	0.55
Ratine pour mode toutes teintes	le mètre	4.20
Galon doré pour mode	le mètre	1.10
Velours noir soie	le mètre	2.45

Rayon d'Ameublement

Tapis de table beau tissu fantaisie 150 × 150	le tapis	4.25
Descentes de lit en laine Jacquard	la descente	2.45
Descentes de lit en laine bouclée	la descente	1.95
Guéridons en reps fantaisie	le guéridon	0.80
Dessin de pianos en reps	la pièce	0.80
Dessin de table de nuit, tissu fantaisie	la pièce	0.65

Rayon de Faïence

Garnitures seau et broc émaillés	la garniture	3.95
Services de table terre de fer, 74 pièces	le service	29 »
Services à café porcelaine, 15 pièces	le service	8.95
Services à thé porcelaine, 15 pièces	le service	9.95
Tasses et soucoupes à café porcelaine	la tasse	0.20
Filtres émaillés décors	à partir de	0.85
Assiettes creuses et plates	la pièce	0.10
Services de table décorés, 55 pièces	le service	15.95

Les Magasins resteront fermés vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 novembre. Seuls nos vitrines ainsi que notre grand Hall d'en face seront ouverts où un grand nombre d'articles en réclame seront exposés.

Afin de faciliter notre clientèle de l'intérieur, les commandes seront reçues jusqu'au *Samedi 9 novembre.*

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 312 — SAMEDI 2 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Laffite, Bullier et Cie, 8, Place de la Bourse, Paris
Faits divers, 1 fr. — Réclames 0e page, 0.25 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3f	5f	10f
Autres Départ.	3f 25	6f	12f

Union postale, 20 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 15 m.
Dernier quart, le 1er — Nouv. Lune, le 8.
Fête d'Aujourd'hui : LES MORTS.
Fête de Demain : N. D. des Sablons.

1er NOVEMBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Le traité de Lausanne. — La Tripolitaine et la Cyrénaïque, forces italiennes. — La reconnaissance par les puissances — Les raisons de la France de se réserver. — Monténégrins et Serbes, Bulgares et Grecs à l'assaut des Turcs. — Nos progrès au Maroc — Républicains, soyons unis pour être forts dans les conseils de l'Europe.

A travers toutes les hâbleries des textes diplomatiques, se dégage nettement ce fait : l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque par l'Italie. Le firman du 18 octobre, accordant aux deux provinces « une pleine et entière autonomie, » et le décret royal, qui accorde amnistie générale en Lybie, n'y changent rien.

L'Italie ne s'engage que dans des termes assez vagues pour qu'on y puisse voir une garantie de pure forme. Quant aux articles du traité relatifs à une convention commerciale, à l'élévation des droits de douane, à la fermeture des postes italiennes dans l'Empire ottoman, à la création des monopoles et à la suppression éventuelle des Capitulations : autant de promesses !

Quand l'Italie évacuera-t-elle les îles de la mer Egée et à combien sera fixée l'indemnité consentie ? C'est l'affaire de demain mais dès aujourd'hui le vil-ayet ottoman de l'Afrique du Nord est terre italienne. L'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre ont reconnu l'annexion, et si la France s'était réservée, on n'était pas dans un esprit de protestation, mais par souci de ne laisser place entre nos deux pays à aucune difficulté, à aucun dissentiment. Nous avons été des premiers à laisser les mains libres à notre amie latine au début des hostilités, et comment comptait-il retirer de son expédition une somme assez forte pour représenter un héritage ?

On va le savoir. Les circonstances favorisaient ses desseins ténébreux. Son patron, le négociant parisien, aurait dû être à la pêche le mois de septembre touchait à sa fin et qu'à l'ordinaire il venait à la « Grange Brûlée » en septembre et octobre. Or, il avait écrit, dès le mois d'avant, à Bigot qu'il renoncait aux environs de la Saint Hubert. Le 3 novembre, l'épouse de son arrivée à la « Grange Brûlée », un voyage nécessaire à l'étranger troublant ses habitudes précédentes. Cette absence de son patron permettait à Bigot de disposer de la « Grange Brûlée » et contribua beaucoup à favoriser l'entrevue entre lui et le meurtrier qui s'y présenta cinq ou six jours après le retour du garde de son pays natal. Ce monsieur, fort bien mis, avec une superbe valise et des fusils, des flats, s'était adressé au « Lion d'Or » en demandant si on ne pourrait pas lui indiquer un garde pour le piloter dans les environs et une chasse à louer, un étang de pêche. Tout de suite, Ainès l'avait naturellement envoyé vers M. Théodule. Et le cafetier Georges avait conduit le monsieur à « Grange Brûlée. » Refus d'abord de M. Théodule qui était trop délicat pour faire quelque chose en l'absence de son patron, sinon en Russie pour affaires. Puis enfin accord sous toutes réserves, avec prière de la plus grande discrétion, pour trois semaines ou davantage.

Le garde prenait sous son bonnet de faire chasser et pêcher le monsieur, de le coucher même pour plus de commodité, de le promener aux environs. Les repas, les vins, les liqueurs, toutes les fournitures quelconques seraient apportées, deux fois par jour, du « Lion d'Or ». Le monsieur prouva un fort pourboire au garde et de payer largement ses « lion d'Or » tout ce que l'auberge lui procurerait. Cette complète était destinée à Georges qui en profita du reste les mains de la bonne aubaine. Bigot et le monsieur étaient depuis longtemps d'accord. Ce monsieur, lui aussi, avait des alliances militaires comme on M. Fernand du Francfort, seulement il portait une large barbe, blonde et flottante, au lieu de moustaches brunes et retroussées. Et par le fait n'en était rien. Le capitaine toujours comme Monsieur Fernand et même des plus distingués. Un officier du grand état major allemand débitant d'être mis le premier au courant des inventions de l'officier du génie français. Un officier étranger amené par les inflexions traîtresses de Bigot. L'officier, lui, agissait comme s'était son droit, dans l'intérêt de son gouvernement. Il profitait de la bonté d'un Français, et on ne pouvait lui en vouloir. Le misérable n'était Bigot. Dès le lendemain, le garde et son protégé déjeunèrent, déjeunèrent, déjeunèrent à pied et en voiture.

Georges fut même de la partie et on le vit, à en croire Bigot, à « Grange Brûlée », abattement, éteignant dans sa poche l'image de celui qu'elle avait choisi pour être le compagnon de sa vie. Pas de jours où ce passaient sans qu'elle n'allât déposer une larme, une prière sur la tombe où dormait l'aimé, le cher disparu !...

Bien des fois Yanic l'a rencontrée sur le chemin du cimetière, mais de quel regard l'enveloppe-t-il ? Ses grands yeux noirs semblent se poser sur lui comme deux lumières flamboyantes qui lui fouillent la conscience ! Se doutait-elle de quelque chose ? Le misérable se sent pâlir... Il l'a vue souvent se diriger hors du village, vers l'endroit où se perpétra le crime ; il l'a vue observer la falaise, rester de longues heures pensives, les yeux sur la mer, puis s'en retourner d'un pas rapide avec un hochement de tête significatif ...

L'aube du 9 novembre s'est levée dans un ciel bas, d'un gris sale ; il pleut, un vent furieux souffle de large et soulève les flots qui viennent avec fracas se briser contre les rochers bruns ; il semble ainsi que la nature veuille ajouter une note de tristesse à cette Commémoration des morts ! Aux hurlements du vent, au bruit de la mer vient se joindre la sonnerie plaintive des clochers ; si triste dans ces villages de Bretagne qu'on croirait parcourir comme la fi n'a d'un sang'ot ! Et la longue théorie des veuves, des orphelins, des vieillards, se déroule silencieuse, sur le chemin qui mène au champ du repos. Dans les prés humides bordant la sentier, des bœufs qui paissent, regardent de leurs grands yeux rêveurs les villageois, se poussant de longs meuglements plaintifs comme s'ils comprenaient le but de ce pèlerinage !

Cependant Yanic n'est résolu ce jour-là avant dans l'âme une vague inquiétude : ces silhouettes noires, ce glas, ce bruit de la tempête y contribuent largement. Pour chasser ces idées sombres, il quitte la maison et s'en va au hasard ; mais insensiblement, sans le vouloir, o ; plutôt poussé par une force inconnue, il se dirige vers la falaise. Le voilà arrivé ! en droit sinistre; il s'arrête et malgré lui la scène du crime repasse devant ses yeux, l'obsession s'empare de son esprit, il évoque la rencontre, l'altercation, puis la poussée dans le vide. Sa raison semble s'égarer qui qu'ignore à haute voix : « Ah oui, Joë, elle l'aime... et moi, elle me repousse... je suis le témoin de votre bonheur... soit, je t'ôte de mon chemin... qui le sera... elle m'aimera un jour... » Et ces paroles imprudentes, que le vent emporte, viennent frapper les oreilles d'Yvonne qui, ayant suivi Yanic, s'est cachée derrière une roche.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Lettre de Paris

A propos d'une vente escroquerie

Notre but n'est pas de philosopher sur le cas de Nestor Wilmart.

On sait que ce financier, administrateur, directeur de la Compagnie du chemin de fer Grand Terrenzon, se procura tout d'abord une quarantaine de millions en émettant sur lui et à mesure de ses besoins, pour une somme égale à ce chiffre respectable, des obligations fausses de la dite compagnie et qu'il plaça au report chez divers agents de change et dans diverses banques de la Belgique et de l'étranger.

Wilmart avait trouvé là une contrefaçon de la pierre philosophale, ce qui lui permit de vivre une vie fabuleuse ; à la Monte-Cristo.

Il possédait cent chevaux de course, dix autos, et six maîtresses, cela est bien excessif pour un seul homme.

Mais là n'est pas la question. Nous ne voulons même pas connaître si Wilmart fut heureux ou malheureux.

Ce qui pique notre curiosité, c'est de savoir comment le trou de Nestor Wilmart n'a pas été découvert plus tôt.

J'entends qu'un homme possédant six maîtresses et qui, par conséquent, pourrait être six fois ce qu'a dit Molière, devait avoir de la chance à lui tout seul, comme six vieillards réunis. Mais l'application n'est évidemment pas suffisante. Raisonnons en effet.

Le dernier bilan de la Compagnie du chemin de fer Grand Terrenzon, publié fin décembre 1911, accusait 6.052.000 francs d'obligations à 6,0 émises et 440 obligations à 4 1/2, soit en tout : 6 932.000 frs.

Or, il y a eu sur ces obligations des opérations de report portant sur un million de francs, ce qui nécessitait le dépôt de 3 333 titres en tenant compte des 25 0/0 de garantie exigés par les banques. Comme il n'y aurait dû avoir que 12.200 titres, c'est donc que le quart de l'emprunt total se trouvait entre les mains d'un seul homme, ce qui devait paraître tout au moins extraordinaire et était susceptible d'attirer l'attention.

En outre, ces obligations étaient fraîches et immaculées comme des roses nouvellement écloses. N'était il pas bizarre qu'elles fussent restées ainsi après avoir circulé un peu partout ?

D'autre part comment expliquer, ainsi qu'on l'a fait judicieusement remarquer, que les grands établissements financiers, publiant chaque année le contenu de leur portefeuille, reports, n'aient pas été frappés de l'abondance et de la grosseur du Grand-Terrenzon ?

Il est donc curieux que l'idée d'en faire la somme ne se soit pas présentée à eux.

Mais qui aurait pu supposer qu'un homme possédant cent chevaux, dix autos et six maîtresses fût être un escroc ?

N'est avis que ce sont précisément ces cent chevaux, ces dix autos et ces six maîtresses qui auraient dû éveiller l'attention.

Jeter tant de poudre aux yeux n'est pas naturel. Quand on le fait, c'est qu'à moins d'être fou, on quoi on aurait encore besoin d'être surveillé, on a quelque chose à cacher.

PASSIM.

SUR LES ROCHERS !

... Voici bientôt un an que Yanic, le pêcheur, en proie à une rage jalouse, précipita du haut de la falaise son rival Joë. Le crime n'ayant eu d'autres témoins que la mer, les rochers et les blanches mouettes, on crut à un accident ; le cadavre du malheureux jeune homme fut trouvé un matin, gisant au pied de la falaise, la tête fracassée et les membres brisés.

Qu'a gagné Yanic à supprimer celui qui avait su gagner le cœur de sa jolie voisine Yvonne ? Il semblait, puisque Joë n'était plus là, le temps aidant, se faire aimer de la jeune fille. Mais contrairement à ses prévisions Yvonne restait insensible à toutes ses prévenances, s'absorbant dans un morne

23 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par Armand de Lamoise

IV

Là comme à Wassy, comme à Joinville, il se montrait à plusieurs, régalait Pierre et Paul, parlait du beau cousin de Montfermeil et s'en revenait tranquillement par Chevemont et la ligne de Langres. Tout de suite habitué, comme quelqu'un qui rentrait de l'autrement. Et le tenancier malin, il voila de crêpe les galons d'argent de sa casquette de garde-particulier. Le cafetier Georges et Ainès s'informèrent évidemment des résultats de l'absence et de décès. Mais il ne perdait rien, recevait ouvertement qu'il espérait beaucoup, cependant que des difficultés s'étaient produites chez le notaire et qu'il fallait attendre la fin de la liquidation.

Ceux-ci le croient dans son histoire d'héritage, de même que tous les habitants de Soulanges savent que M. Théodule était au deuil et qu'il revenait de son pays. Qu'était-il donc allé faire à Metz, en octobre, et

Le garde prenait sous son bonnet de faire chasser et pêcher le monsieur, de le coucher même pour plus de commodité, de le promener aux environs. Les repas, les vins, les liqueurs, toutes les fournitures quelconques seraient apportées, deux fois par jour, du « Lion d'Or ». Le monsieur prouva un fort pourboire au garde et de payer largement ses « lion d'Or » tout ce que l'auberge lui procurerait. Cette complète était destinée à Georges qui en profita du reste les mains de la bonne aubaine. Bigot et le monsieur étaient depuis longtemps d'accord. Ce monsieur, lui aussi, avait des alliances militaires comme on M. Fernand du Francfort, seulement il portait une large barbe, blonde et flottante, au lieu de moustaches brunes et retroussées. Et par le fait n'en était rien. Le capitaine toujours comme Monsieur Fernand et même des plus distingués. Un officier du grand état major allemand débitant d'être mis le premier au courant des inventions de l'officier du génie français. Un officier étranger amené par les inflexions traîtresses de Bigot. L'officier, lui, agissait comme s'était son droit, dans l'intérêt de son gouvernement. Il profitait de la bonté d'un Français, et on ne pouvait lui en vouloir. Le misérable n'était Bigot. Dès le lendemain, le garde et son protégé déjeunèrent, déjeunèrent, déjeunèrent à pied et en voiture.

Georges fut même de la partie et on le vit, à en croire Bigot, à « Grange Brûlée »,

toutes choses de contraire pour ne point en troubler le gibier, à ce moment il était plus de minuit et l'officier frappait était certainement couché, endormi. Il eût cependant été plus qu'imprudent d'allumer même pendant trois secondes, une lanterne quelconque et de visiter les hangars, la serre. A quoi bon du reste pour l'instant ; on avait déjà assez de renseignements. Il la fait d'abord travailler, opérer ailleurs. M. Fritz et Bigot se retirèrent comme ils étaient venus. Et deux heures du matin sonnaient au clocher de Soulanges quand ils rentrèrent à « Grange Brûlée ». Aussi ne se mirent-ils en chasse que vers neuf heures et dans une direction où personne ne put constater leur présence. Dans un petit bois assez éloigné, mouvement le plaisir et où le propriétaire de la « Grange Brûlée » avait nos nombreuses de repos.

Arrivés là ils firent même tout autre chose que s'occuper du gibier. Ce petit bois était composé en grande partie de jeunes sapins. Ils en choisirent deux très élancés, les coupèrent, les écorcèrent, les plantèrent auprès de la maisonnette, puis restèrent à « Grange Brûlée ». Personne ne pouvait constater quel avait été leur travail de la matinée parce que le petit bois avait une forte puissance et des sources artificielles. Tout ce qu'il fallait pour démontrer les curieux. Et ils n'eurent en était bien vu.

A suivre.

N'en est trop enflé ; elle serait brusquement un meurtrier, les yeux pleins de haine. « Ah ! misérable, dit-elle, le doute n'est plus possible, c'est toi qui pouvais Adé dans le gouffre, crois-tu que je laisserai impuni un tel forfait. Ce disant elle saisit Yanie par la main, malgré une légitime répulsion, et l'entraîna près du vide ; le Diable se laissait faire, inconscient.

« L'heure de la justice a sonné, » prononça la jeune fille, puis lui montrant l'abîme : « Sautez, » dit-elle d'une voix terrible, tandis que ses yeux le regardaient fixement. Mais surprenant dans les yeux de Yanie un regard diabolique : « Meurs donc, misérable, » dit-elle, en le poussant. L'homme chancela, rebondit sur l'arête de la falaise et disparut dans un tourbillon d'écume. « Mon Adé, tu es vengé, » s'écria Yvonne ; elle redescendit vers le village, tandis que dans l'air humide montait la plaintive chanson des cloches.

FRANCIS BERTONI.

Autour de la Guerre
DANS LES BALKANS

Les bêtes féroces

L'envoyé spécial du *Journal* en Serbie télégraphie de Vranja, 25 octobre, une conversation qu'il a eue avec le jeune Alexis Karageorgevitch, cousin de S. M. le roi de Serbie ;

... Le prince Arsène, frère du roi, commande la cavalerie, m'indique le prince Alexis. Avec les 20.000 cavaliers qu'il a maintenant sous ses ordres, et manœuvrant à la russe, il avance en éventail et cerne les ennemis sur Komanovo.

Et, n'ayant pas oublié sous l'uniforme l'argot parisien le prince ajoute :

— Jamais les troupes turques n'avaient vu pareilles masses de cavaliers devant elles ; aussi, prises de peur, elles fichent le camp !

Puis, me montrant son uniforme si modeste, il conclut :

— C'est à cette bataille que je vais gagner, je l'espère, mes galons de brigadier.

Il me parle alors de l'armement.

— Vos canons français sont épatants ! Ce sont des pièces de 75 dernier modèle, à tir rapide, munies du frein pneumatique. L'artillerie turque n'existe pas à côté d'eux.

Au sujet de la prise de Novi Bazar par la quatrième armée, dont la nouvelle vient d'arriver, le prince Alexis me donne quelques détails tout à l'honneur de général Michel Jivkovitch et de ses troupes.

— Le bombardement de cette place très fortifiée a commencé au lever du soleil, et, à dix à vos merveilleux canons, à trois heures de l'après-midi la garnison, complètement démoralisée, se rendait avec armes et bagages. Nous devons avoir fait là environ 15.000 prisonniers.

Au sujet du ravitaillement, lui dit j'ai constaté tout le long de ma route l'organisation et l'ordre parfaits. Son Altesse me dit :

— Je suis heureux que vous ayez fait vous-même cette constatation. Nos soldats, malgré leurs rudes fatigues, sont capables en effet d'engraisser. Rien ne leur manque, ni munitions, ni approvisionnements. Il n'en est pas de même chez nos ennemis, où, d'après nos renseignements, le service de ravitaillement fait totalement défaut. Notre organisation est certainement l'une des causes de nos succès.

Puis, me reportant des Arnautes, le prince Alexis Karageorgevitch me dit :

— Demain, je vous montrerai ces bêtes féroces. Ces hommes n'ont rien d'humain ; ce ne sont pas des sauvages, ce sont des fauves qu'on devrait enfermer dans des cages. Pendant cinq cents ans ils ont exploité les Serbes, violant leurs femmes, n'hésitant pas pour leur amusement à torturer, à tuer à petit feu des malheureux réduits à un état pire que l'esclavage. Depuis trente ans nous avons réclamé en vain, auprès de la Turquie, plus d'humanité. Tenez, ce n'est pas vieux : hier, des kmetalyis, entrant dans un village d'où ils venaient de repousser ces bandits, y trouvèrent tous les enfants odieusement mutilés, la bouche arrachée, leurs pères, leurs mères étroitement liottés face à face. Ces bêtes féroces — c'est le répète, le seul qualificatif qui leur convienne — leur avaient enfoncé dans la gorge les parties sexuelles de ces petits martyrs.

C'est sur le récit des horreurs atroces commises dans cette guerre par les Arnautes que S. A. le prince Alexis Karageorgevitch me quitta pour aller où ses devoirs de simple cavalier l'appelaient.

HENRY BARBY.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACH HACHETTE
pour 1913

Edition simple, brochée . .	1.50
id. cartonnée .	2.00
id. reliée . . .	3.00
Edition complète, cartonnée.	3.50
id. reliée . .	4.50

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans 75 cent.

Gazette Départementale

MONCALE. — M. Petrucci est nommé notaire, en remplacement de M. Costa Marini.

OLMETA DI-TUDA. — Dimanche dernier, M. l'abbé Ferrandi a quitté Olmeta di-Tuda, où il était très aimé et très estimé, pour se rendre à Ville-de-Paraso, sa nouvelle résidence.

Toute la population, bien que très contrariée par ce départ inattendu, lui a témoigné d'une façon toute particulière, votre même affectueuse, ses plus vifs regrets ; les adieux ont été touchants ; la séparation des plus sensibles. Que de sanglots !... de larmes !

L'émotion fut grande, le spectacle des plus beaux. Jamais démonstration de sympathie fut plus spontanée, mieux méritée.

Conciliateur éminent, administrateur entendu et érudit, ce digne prêtre, homme et bon, ami des humbles et soutien des faibles, possède, avec une foi austère ... d'anachorète, ces rares qualités qui subjuguent et hypnotisent, ce je ne sais quoi qui captive et attire et, dans la haute conception qu'il a de son sacré ministère, M. le curé Ferrandi ne voit dans tous les actes de sa vie que le bonheur et la tranquillité de ses ouailles, le salut des âmes, le triomphe de la religion, la prospérité de son église : aussi est-il généralement compris, écouté, apprécié et vénéré... D'où regrets...

La paroisse de Ville a vraiment de la chance et, dans la circonstance, on ne pouvait faire choix meilleur. — O.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 3 novembre, à 3 heures

Sous l'aigle double, marche,	Wagner.
La Petite Mariée, ouv.,	Lecocq.
Judex, andante maestoso,	Gounod.
Manon, fantaisie,	Massenet.
La Veuve Joyeuse, air : oh les femmes !	Lehar.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 octobre.

L'attitude des places étrangères toujours orientée à la baisse influence encore défavorablement notre marché qui n'est montré particulièrement faible dans la dernière partie de la séance. Les offres ont été d'autant plus nombreuses que nous sommes à la veille de la liquidation et celle-ci sera suivie de trois jours de chômage. Dans les circonstances actuelles et avec la pensée ferme qui redevient la note dominante, il est naturel qu'on s'allège le plus possible. Notre 3 0/0 est en nouveau recul à 83.32 contre 89.67. Au groupe des Emprunts Etrangers, le Turc perd un point, le Serbe et l'Extérieure 70 centimes environ, les Russes un demi point. Seul l'Italien est résistant.

Nos Grandes Institutions de Crédit font bonne contenance et obtiennent vaincs changements importants. Le Crédit Foncier cote 833. Le Crédit Lyonnais est à 1.582. Bonne tenue de la Société Générale à 817 ; son bilan au 30 septembre fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 22 millions. Les bénéfices nets du mois sont de 2.011.698 fr. 86 ce qui porte les profits des trois premiers trimestres de 1912 à 14.836.806 fr. 73 contre 12.709 255 fr. 96 pour la période correspondante de 1911. Le Comptoir National d'Escompte reste à 970 ; son bilan au 30 septembre fait ressortir au total des opérations sociales une augmentation de 78 millions environ.

Les valeurs de transports et d'électricité subissent également l'influence ambiante tout plutôt offertes. Charbonnages et Métallurgiques russes faibles. Sosnowice 1.310. Nouvelle baisse des titres capitifères. La Rio finit à 1 898 contre 1 937.

Mines d'or lourdes. Nouvel accès de faiblesse de la De Beers à 475. Les valeurs de caoutchouc sont assez résistantes. Les Industrielles russes ont été agitées et perdent une fraction appréciable.

Nos Chemins de Fer conservent une allure satisfaisante. Lyon 1.844. Nord 1.612.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

La section de Bastia réunie en assemblée générale a nommé comme président notre compatriote Benelli, qui était délégué au Congrès d'Ajaccio et qui n'est fait remarquer par son intelligence dans la discussion, par son énergie et son dévouement nettement affiché en faveur de l'Union générale.

C'est un de ces bons compatriotes qui n'aiment pas nager entre deux eaux ou louvoyer de tous côtés. C'est le Corse franc, décidé et courageux, qui ne connaît que l'intérêt général.

Nous sommes certains d'avance que grâce à ses efforts, la section de Bastia fera vivement des progrès, que l'Union Générale gagnera rapidement du terrain en Corse, et que les sections de Bastia et d'Ajaccio engloberont dans peu de temps toute l'île.

Le Comité central adresse ses plus sincères félicitations à l'ami Benelli et l'engage à se tenir en relations avec le dévoué délégué général M. Pinelli, à qui l'Union Générale doit en grande partie l'énorme succès de son Congrès d'Ajaccio.

Le Comité central adresse au délégué général de la Corse ses félicitations et ses vifs remerciements pour le dévouement, le courage et la fermeté dont il a fait preuve au Congrès qu'il a su préparer et faire triompher avec intelligence et adresse.

(L'Echo de la Corse).

LE CHARME PRINCIPAL DE LA FEMME

Les femmes ne sauraient avoir bonne mine si elle sentir dans leur assiette si leur santé laisse à désirer. La dyspepsie et les dérangements du foie enlèvent trop fréquemment aux femmes leur charme principal : les belles couleurs qui dénotent la santé. Mais elles peuvent se débarrasser de tous ces désordres en ayant recours à la Tisane américaine des Shakers — le remède familier utilité dans des milliers de foyers dans le monde entier.

Voici ce qu'écrivit à ce propos, le 10 mai 1912, Mme Françoise Passieux, à Doucy-en-Bauges (Savoie), à M. Fayzon, pharmacien à Lille : « Si je suis encore en vie, c'est grâce à votre Tisane américaine des Shakers. La digestion ne se faisait plus et je fus bientôt affaiblie au point de ne presque plus pouvoir me lever. J'avais des douleurs après les repas, des lassons ; je manquais d'appétit et de forces. Après avoir vainement essayé bien des remèdes, j'eus recours à votre Tisane, dont trois flacons m'ont complètement guérie. »

La Tisane américaine des Shakers se compose des extraits curatifs de certaines racines, écorces et feuilles qui exercent des effets toniques et stimulants sur les organes digestifs — l'estomac, le foie et les intestins. Elle prévient et guérit les aigreurs, les douleurs après les repas, flatuosités, maux de tête, insomnies, vertiges, anémie, constipation et cette fâcheuse dépression qui donne aux femmes l'air vieilles alors qu'elles devraient paraître encore jeunes, bien portantes et belles.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Stations Hivernales
(Nice, Cannes, Menton, etc.)

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures à bogies, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Paris-la Côte d'Azur, en 13 heures par train extra rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe). — (Voir les indications pour les périodes de mise en marche).

Billets d'aller et retour collectifs,
1re, 2e et 3e classes,
Valables 33 jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai 1913
dans toutes les gares P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes, pour Cassis, La Ciotat, St-Cyr-la-Calière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris sur Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël, Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 125 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif ; la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0 ; la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France. (Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez, etc...).

Petite Gazette

Au départ

M. le capitaine Tabourin, commandant la section de gendarmerie de Corte, auquel a été confié, pendant l'absence du titulaire, le commandement de la 1re compagnie, à Bastia, vient de rejoindre son poste.

Acte de probité

Mme Gozzi Liquide, qui tient un fonds de commerce sur la Place du Marché, a fait, hier, sur le cours Sebastiani, la trouvaille d'un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Et, avec cet empressement qui anime particulièrement les esprits probes, elle est allée en faire le dépôt au bureau de M. le Commissaire central pour qu'il soit mis à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Postes et Télégraphes

M. Natucci César-Antoine receveur de bureau composé de 3e classe à Versailles, est appelé à un bureau de même classe, à Paris, rue du Bagnolet.

Pour des patenôtres

C'était un peu avant la classe du soir.

De jeunes enfants avides de certain dessert s'acharnaient hier sur les arbres qui ornent principalement le Cours Sebastiani, et lançaient contre eux des pierres sans se soucier qu'ils auraient pu certainement causer des accidents. L'agent Poggi Roch intervint heureusement à temps, et dressa procès-verbal contre ces imprudents et contre leurs parents comme étant, de par la loi, civilement responsables des fautes de leurs enfants.

Dans les ministères

MM. Ceccaldi, sous-chef du bureau de la Corse, et Laurenzi, expéditionnaire de 2e classe, au ministère de la guerre, ont été promus à une classe supérieure.

Un nouveau Syndicat

Les cafetiers de notre ville ont formé leur syndicat — Quel but vient-ils ?

Auraient-ils parfois l'intention d'augmenter le prix de leurs liqueurs ?

Les temps sont devenus vraiment bien durs !

Cherté des vivres, assimilation douanière, et que sais-je encore ?

Espérons toutefois que ces honorables commerçants voudront bien ne pas trop nous frapper, à moins qu'ils n'aient l'intention de nous pousser à faire partie de certaine ligue qui semble un peu sommeiller : « La ligue antialcoolique. »

Nouvelles militaires

M. Giacomoni, lieutenant au 3e tirailleurs algériens, est mis à la disposition du commissaire résident général au Maroc, pour être employé au service des renseignements.

L'adjudant Lorenzi, de l'infanterie coloniale est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant.

M. Campana, lieutenant de réserve au régiment de Corse, passe au 11e territorial.

Maison J. Carboccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce de la *Grande mise en VENTE-RECLAME d'articles d'hiver*, à l'occasion du 2e *ANNIVERSAIRE* de l'ouverture de ses grands magasins.

Succès

Nous relevons avec plaisir le brillant succès obtenu aux examens du Certificat d'études par les élèves de l'école libre de l'impasse Saint-Jean. Les 9 candidats qui se sont présentés ont tous été reçus.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leur dévoué directeur, M. Battaglioo.

Avis

M. Ristali Jacques, employé au chemin de fer, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, née Graziani Octavina, qui a quitté le domicile conjugal, après avoir enlevé la mobilier.

A vendre

Une faucheuse Wallut à un cheval ou deux bœufs. — Un branck. — Un cabriolet. — Un cheval de quatre ans.

S'adresser à M. P. Ajaccio, 3 Place Saint-Nicolas.

On demande

Une femme de ménage.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

FOURRURES
Grande Exposition
chez Mme TORTONI
en face de la Poste

L'BRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
ET DE LA COUR D'APPEL

A. Dragon, Aix-en-Provence
Livres de **DROIT** à l'usage des étudiants et du Palais, *avec remises spéciales.*
Demander les Catalogues.

A LOUER

Bel appartement de onze pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

Un appartement de 9 pièces, rue de l'Opéra, 23.

MODES
Madame PRIVOLI
Diplômée — Hors Concours
vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.
BASTIA, rue Abbatucci, 1, et rue de l'Opéra, 22, au 1er

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 40, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00610

Postes et Télégraphes

Le Service postal de Calenzana à Calvi de Calenzana à Lumio

Paris, 1er novembre.

Le Sous Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes vient de décider que le service postal de Calenzana à Calvi et de Calenzana à Lumio et vice-versa, sera fait désormais par voiture automobile.

NOUVELLES COLONIALES

Paris, 1er novembre.

M. Varoux, président du tribunal de 1re instance de Saïgon, est nommé conseiller à la Cour d'appel de l'Indo Chine.

Au « Journal Officiel »

Emplois réservés

Paris, 1er novembre.

M. Ruault, sapeur au 23e rég. d'infanterie coloniale, est nommé gardien de bureau à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 1er novembre.

Le capitaine de frégate Mongenmin est nommé au commandement du contre torpilleur *Bourrasque*

Le lieutenant de vaisseau Carrel est nommé au commandement du contre-torpilleur *Commandant Bory*

Le lieutenant de vaisseau Capin est nommé au commandement du contre torpilleur *Commandant Rivière*.

MORT
du lieutenant-aviateur Poutrain

Paris, 1er novembre.

Le lieutenant-aviateur Liebert Poutrain, du 28e rég. d'artillerie, est décédé à l'hôpital militaire de Laon, des suites de ses blessures.

Il était né à Saint Brieuc le 27 février 1884.

Le 18 octobre, le lieutenant Poutrain, venant de Crotoy sur son biplan, passait au-dessus de la cuve Saint Vincent, à Laon, et essayait d'atterrir sur le champ Saint Martin, près de la caserne du 22e d'artillerie.

Déjà l'appareil avait touché terre, mais, gêné par les chevaux et les artilleurs de la 6e batterie qui se trouvaient près du bas de la caserne, craignant de causer un accident, l'aviateur voulut reprendre son vol.

Virant à gauche, et n'ayant pu s'élever assez haut, l'appareil toucha les arbres des remparts et tomba sur un petit mur. L'aviateur sauta à bas de son appareil, et fit une chute sur les remparts d'environ huit mètres.

Dans sa chute l'aviateur Poutrain s'était fait une fracture de la clavicule gauche, des contusions au thorax et à la figure. Son état fut jugé très grave.

La frère de l'aviateur, docteur en médecine, et sa mère, arrivèrent le lendemain de l'accident ; ils ne quittèrent plus le chevet du blessé.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 26 octobre, le lieutenant Poutrain fut décoré sur son lit de souffrances, en présence de sa famille et de plusieurs officiers de la garnison.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

Nouvelles de Constantinople

Paris, 1er novembre.

Toutes les dépêches, arrivées ce matin de Constantinople, sont rédigées d'une étrange façon.

Elles annoncent nettement que « les combats continuent autour d'Andrinople. »

Victoire française

Ce nouveau désastre turc est l'effondrement complet de la légende de la rénovation de l'armée turque par le maréchal allemand von der Goltz

Dans les sphères militaires on reconnaît, un peu tard il est vrai, la supériorité de l'artillerie Schneider, acquise par les Bulgares sur les canons Krupp dont sont armés les Turcs.

Bruits de Négociations

LE MINISTRE DE SERBIE *au Quai d'Orsay*

Depuis ce matin des bruits très sérieux ont couru à Paris, au sujet des négociations de paix entre la Turquie et la Serbie.

M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, s'est rendu aujourd'hui au Quai d'Orsay et s'est entretenu avec le président du Conseil sur ces bruits qui ne reposent sur aucun fondement.

La Version turque

Il paraît probable que, maintenant, les vainqueurs se réservent de traiter directement, à leur heure, sur les conditions et le prix de la paix.

LES BULGARES
victorieux

L'enthousiasme à Sofia

Lorsque la nouvelle de la prise de Lule-Bourgas a été connue à Sofia, une foule nombreuse de manifestants, portant des drapeaux des nations alliées, s'est formée spontanément et a acclamé les légations de Grèce, de Serbie, de Russie et d'Angleterre, puis le palais royal et le corps militaire.

La foule poussait des clameurs de triomphe et chantait l'hymne national.

Les cloches des églises sonnaient à toute volée. La ville est pavoisée.

Des services de *requiem* pour le repos de l'âme des soldats bulgares, tués dans les combats, ont été célébrés aujourd'hui dans tout le royaume

Au même temps ont eu lieu des services d'actions de grâces pour le succès des armes bulgares.

Un « Te Deum » à Stara-Zagora

Un *Te Deum* a été célébré à la cathédrale de Saint Bogorditzi, à Stara-Zagora, quartier général de l'armée bulgare, à l'occasion de la prise de Lule Bourgas

Etaient présents : le Tsar Ferdinand, les deux princes, les officiers généraux et supérieurs, les attachés militaires et le métropolite de Stara-Zagora, qui a célébré la gloire des Bulgares Vainqueurs.

NAZIM-PACHA
serait prisonnier

Un télégramme de Sofia annonce que le général Nazim Pacha, ministre de la Guerre, qui commandait les troupes turques, aurait été fait prisonnier.

ANDRINOPLE
complètement isolée

Un autre télégramme de Sofia dit que la ville d'Andrinople est complètement isolée.

Les communications entre Andrinople et Constantinople sont entièrement coupées.

Une armée serbe marche sur Andrinople, où elle fera sa jonction avec les troupes bulgares.

Prise de Demotika

Les Bulgares ont occupé la ville de Demotika, sans rencontrer une grande résistance.

Le butin est assez important.

LES GRECS
victorieux

Occupation de Samothrace

La flotte grecque ne reste pas inactive.

Elle vient de s'emparer de l'île de Samothrace, la dernière île de l'archipel qui restait à prendre.

Toutes les îles, en effet, de la Mer Egée sont maintenant au pouvoir des Grecs.

Un croiseur turc
coulé à Salonique

Un télégramme d'Athènes annonce qu'un torpilleur grec a coulé un croiseur turc dans le golfe de Salonique.

EN TURQUIE

Conseil des Ministres

Constantinople, 1er novembre.

Dès la nouvelle du désastre de Lule Bourgas, les ministres se sont réunis en Conseil.

La réunion a duré jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Bien que la délibération du Conseil des ministres soit tenue secrète, le bruit court dans les milieux diplomatiques que le gouvernement ottoman aurait décidé d'ouvrir des négociations et de proposer un armistice de paix.

Déclarations
DU
Ministre des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères a envoyé spécial du *Matin* la déclaration suivante :

« Nous sommes prêts à suivre les conseils de l'Europe. »

EN AUTRICHE

Départ imminent de l'escadre

Vienne, 1er novembre.

L'escadre est sous pression.

L'ordre d'appareiller a été envoyé ce matin par le ministre de la Marine.

En pleine mer, le commandant en chef de l'escadre doit recevoir un pli cachet contenant les instructions nécessaires.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Petit poisson deviendra grand !

..... dans l'esprit d'un fin gourmet si sa friture est de

la VÉGÉTALINE

moins chère que le beurre, le saindoux et l'huile, se conservant mieux, délicate au goût et plus légère à l'estomac.

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation "Végétaline" 21, r. Montgrand Marseille

En Hiver, la VÉGÉTALINE est vendue en PAINS de 500 grammes.

Réclamez à votre épicier la *Paine* 500 grs VÉGÉTALINE mais la... refusez tout pain qui ne porterait pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR MARIAGES
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PANDOLFI, 7, Route Circulaire
BASTIA

Remerciements

(CENTUM)

M. Antoine Napoléoni, très touché des témoignages de sympathie dont il a été l'objet à l'occasion du décès de son regretté frère

M. FÉLIX NAPOLEONI

prie les parents, amis et connaissances d'agréer ses remerciements et l'expression de ses sentiments de vive reconnaissance.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antonietta Grimaldi, surveillante-générale au lycée de Jeunes filles d'Alger ; Mme Jeanne Argeny, née Grimaldi, officier d'Académie, professeur au lycée de Bastia ; M. Jules Argeny, officier de l'Instruction publique, sous-économe au lycée ; Mlles Marthe et Louise Argeny ; Mme veuve Antoni, de Nice ; M. Joseph Antoni, juge au Tribunal Civil d'Alger, officier de l'Instruction publique, et Mme Joseph Antoni ; M. Paul Antoni, agent principal de la Compagnie « Le Phénix, » à Alger, Mme Paul Antoni et leur fille ;

Mlles Joséphine et Léonie Domella, de Marseille ; M. Joseph Domella, fondé de pouvoirs au Crédit Foncier d'Algérie, à Casablanca ;

Mme Bizarelli, de Paris ;

M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, officier de la Légion d'honneur, Mme Bédier, née Bizarelli, et leurs enfants ;

Les familles Alessandrini-de Saint Florent, Angeriy Perron, Décuo de Clermont-l'Hérault ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE JULIE GRIMALDI

Officier d'Académie
Ancien professeur du Lycée de Bastia

leur mère, belle-mère, grand'mère, cousine, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 68 ans.

La levée du corps aura lieu dimanche, 3 novembre, à 8 heures et demie du matin. Les obsèques se feront le même jour à Saint-Florent.

On se réunira 4, Boulevard du Palais.

Priez pour elle !

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Transports - Déménagements
POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ETRANGER
TARIF TRÈS RÉDUIT
CADRES A LOCATION
On traite de domicile à domicile
Locations d'Appartements et Villas
Bureau : T. CAVATTI, 30, rue Saint Angelo, BASTIA.

CONTENTIEUX
Représentation
devant *Tribunal de Commerce, Justice de Paix, aux faillites, etc.*
Consultations
Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.
Concordats amiables.
F. MAESTRACCI
Agréé, 10, rue Napoléon, 13, Bastia

GRAND BAR SOAVI
Quai de même qu'ici !
CAFÉ « EXPRESS »

MAISON J. CARBUCCIA & FILS

LUNDI 4, MARDI 5 et MERCREDI 6 NOVEMBRE

Grande Mise en Vente-Réclame d'Articles d'Hiver — HAUTE NOUVEAUTÉ

A l'occasion du 2e ANNIVERSAIRE de l'ouverture de ses Grands Magasins, la Maison mettra en vente dans tous les rayons un choix considérable d'articles à des prix surprenants de bon marché.

ARTICLES MIS EN RÉCLAME :

Rayon de Bonneterie

Blériots laine des Pyrénées, pour enfants et fillettes	le blériot	0.45
Echarpes laine mohaire en blanc, noir et fantaisie	l'écharpe	0.95
Jupons en tissus des Pyrénées festonnés	le jupon	1.45
Pantalons femme couleur en tennis festonnés	le pantalon	0.95
Manteaux enfants caracul, marine, loutre et grenat, taille 50-55-60	le manteau	4.45
Cache-corsets et boléros femme crêpe de laine toutes teintes	la pièce	1.25
Serviettes de toilette tissus éponge grande taille	la serviette	0.55
Serviettes de toilette granité article très lourd grande taille	la serviette	0.65
Caleçons et gilets homme coton regagne beige et gris	la pièce	1.25
Parapluies pour dames belle solesienne lisière manches riches	le parapluie	2.95
Parapluies pour hommes austna belle qualité système velox	le parapluie	2.95

Rayon de Blanc

Toile ménage belle qualité largeur 2 mètres	le mètre	1.60
Serviettes de table encadrement rouge grande taille	la serviette	0.40
Services de table encadrement rouge 12 couverts	le service	7.95
Serviettes de table damiers fil extra	la serviette	0.55
Guipure blanche pour vitrage	le mètre	0.30
Couvertures laine mérinos 2 places, valeur 18 francs	la couverture	10.95
Couvertures coton couleur longue soie, valeur 7 francs	la couverture	3.95
Couvre-lit tricot blanc avec frange grande taille	le couvre lit	5.95
Draps de lit ourlés à jour fil blanc	le drap	4.45
Draps de lit ourlés à jour fil blanc festonnés	le drap	6.95
Shirting extra fort pour lingerie	le mètre	0.50
Torchons fil rayures fantaisie	la douzaine	4.80
Toile blanche demi fil largeur 200 centimètres	le mètre	1.80

Rayon de Chaussures

Bottines glacé noir femme bout vernis, talon bottier,	la paire	6 75
Bottines homme box calf forme mode, coutures main	la paire	14.50
Bottines enfant glacé noir à boutons	la paire	3.25
Bottines fillette glacé noir à boutons	la paire	4.25

Rayon de Lainage

Broché laine noire grande largeur	le mètre	1.45
Serge pure laine toutes nuances	le mètre	1.35
Lainage pékiné toutes nuances	le mètre	1.25
Drap anglais pour paletot, haute nouveauté	le mètre	2.95
Serge laine anglaise pure laine, largeur 12 centimètres	le mètre	1.75
Serge anglaise pure laine extra noire et marine	le mètre	2.20
Popeline pure laine noire et marine	le mètre	1.80

Rayon de Tissus de coton

Flanelle de Reims coton uni	le mètre	0.40
Flanelle chemise Jacquard	le mètre	0.60
Flanelle vigogne rayure fantaisie	le mètre	0.50
Toile de Vichy pour robes, largeur 80 centimètres	le mètre	0.50
Valoutines à bandes haute nouveauté	le mètre	0.90
Tissu des Pyrénées, largeur 80 centimètres, rayures assorties	le mètre	0.40

Rayon de Confection HOMMES

Complets fantaisie homme valeur 25 francs	le complet	14.95
Complets cadet de 9 à 14 ans, pantalon bracelet	le complet	9.45
Costume enfant marine et fantaisie de 3 à 12 ans	le costume	2.95
Pardessus fantaisie mode col velours	le pardessus	16.95
Pantalons drap rayures fantaisie	le pantalon	4.25
Complets drap anglais pour homme, valeur 55 francs, vendu	le complet	35 »

Rayon de Confection DAMES

Paletot drap reversible pour dame	le paletot	18.50
Jacquettes drap noir pour dame	la jacquette	12.50
Fourrures étole loutre, marron et noir	l'étole	3.45

Rayon de Chapeaux

Casquettes homme forme américaine	la casquette	1.45
Chapeaux homme feutre couleur	le chapeau	1.75
Bretelles élastique homme	la paire	0.65

Rayon de Mouchoirs et Cravates

Mouchoirs couleur ourlés à jour	le mouchoir	0.15
Mouchoirs vignettes ourlés à jour	le mouchoir	0.10
Mouchoirs couleur ourlés à jour	le mouchoir	0.20
Cache-nez couleur fantaisie	le cache-nez	0.95
Cravates régates et nouds soie	La cravate	0.65

Rayon de Mode

Chapeaux dame mode	le chapeau	5.95
Echarpes soie grande taille	l'écharpe	0.95
Echarpes soie grande taille extra	l'écharpe	1.95
Voilettes noire et fantaisie	la voilette	0.55
Ratine pour mode toutes teintes	le mètre	4.20
Galon doré pour mode	le mètre	1.10
Velours noir soie	le mètre	2.45

Rayon d'Ameublement

Tapis de table beau tissu fantaisie 150 × 150	le tapis	4.25
Descentes de lit en laine Jacquard	la descente	2.45
Descentes de lit en laine bouclée	la descente	1.95
Guéridons en reps fantaisie	le guéridon	0.80
Dessin de pianos en reps	la pièce	0.80
Dessin de table de nuit, tissu fantaisie	la pièce	0.65

Rayon de Faïence

Garnitures seau et broc émaillés	la garniture	3.95
Services de table terre de fer, 74 pièces	le service	29 »
Services à café porcelaine, 15 pièces	le service	8.95
Services à thé porcelaine, 15 pièces	le service	9.95
Tasses et soucoupes à café porcelaine	la tasse	0.20
Filtres émaillés décors	à partir de	0.85
Assiettes creuses et plates	la pièce	0.10
Services de table décorés, 55 pièces	le service	15.95

Les Magasins resteront fermés vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 novembre. Seuls nos vitrines ainsi que notre grand Hall d'en face seront ouverts où un grand nombre d'articles en réclame seront exposés

Afin de faciliter notre clientèle de l'intérieur, les commandes seront reçues jusqu'au *Samedi 9 novembre*.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 914 — DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont remis à l'appui des articles et reçus aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Réclames, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse	3 m. 6 fr.	6 m. 11 fr.	1 an 20 fr.	Toute nouvelle ne devient Faits le jour au soir.
Autres Départ.	3 m. 7 fr. 50	6 m. 13 fr.	1 an 24 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 5 h. 59 m. — Coucher, 5 h. 41 m.
Dernier quart, le 1er — Nouv. Lune, le 8.
Fête d'Aujourd'hui : N. D. des Suffrages.
Fête de Demain : Saint Charles Borromée.

2 NOVEMBRE

LES PARTIS AU VILLAGE

Je ne veux pas recommencer à discuter sur les mérites respectifs de la R. P. et du scrutin majoritaire. Tout a été dit sur cette question depuis qu'il y a des députés, des députés qui pensent. J'emploie cette formule, parce qu'elle est aimable et indulgente pour les représentants du peuple.

Loin de moi la pensée de disputer sur l'apparentement et l'attribution des restes. Je voudrais simplement, en toute civilité, vous conter une histoire de mon village.

Mon village est couché paresseusement au bord d'une rivière menue. Il est protégé contre les vents du Nord par un rideau de peupliers. Il s'étire au soleil du Midi. Ses habitants sont des petits propriétaires glorieux de leurs troupeaux et de leurs granges pleines. C'est le bonheur, n'est-ce pas.

Hélas ! ce pays est ravagé par les haines politiques. Les partis sont aussi nombreux que les familles riches. Et la discorde est maîtresse du village ensoleillé.

Tant bien que mal, la commune était administrée. Un parti en majorité au Conseil municipal faisait les affaires de tous. Il était, je le reconnais, fort autoritaire quand il disposait du pouvoir. Mais enfin, les opposants acceptaient les ordres du triomphateur. « C'est son tour, » me disait une fois le chef du parti vaincu, en parlant de la caste dominante. Les paysans, au mieux, les français, ont le sens de l'autorité. Ils s'inclinent devant elle. Car nous sommes, comme il convient de le répéter, un peuple d'ordre.

Mais revenons à l'histoire de mon village. Les dernières élections furent annulées. Des citoyens, trop pressés, avaient déposé en surnombre des bulletins dans l'urne. D'autres, privés de leurs droits, avaient voté.

Ainsi, la période électorale recommence. Un matin du pays a persuadé à cinquante fermiers de « faire la proportionnelle. » Voici mes gens partis en campagne. Je leur confie, pour les guider, le projet de loi voté par la Chambre et les discours de mon maître et ami Ferdinand Buisson. « Faites des partis, » leur ai-je dit.

Je n'aurais jamais cru que, dans mon village, ils auraient pu trouver autant de partis. Les partis se levaient comme des allouettes, un matin de gelée blanche : le parti du curé, le parti de l'ancien maire, le parti de la bascule publique, le parti du partage des biens, le parti radical, le parti modéré, le parti de Jean-Claude, le parti de Jean-Pierre. Tous les fermiers étaient devenus chefs de bande. Une guerre de partisans !

Ecoutez la suite. Ce matin j'ai appris la formation de deux nouveaux partis : le parti des campagnolistes, le parti des anti-campagnolistes. Parfaitement. Le gouvernement de la République, représenté par M. Pams, a donné l'ordre aux paysans de détruire les souris des champs. La République fournit le virus, et le paysan, l'avoine. On verse le virus sur un petit tas d'avoine, les souris se régalent de l'aubaine, et elles meurent. Ainsi ordonne M. Pams.

Les réactionnaires de mon village protestent. Le gouvernement menace d'un procès-verbal les cultivateurs qui refuseront de détruire leurs souris. — Et s'il me plaît à moi de les laisser vivre, ces bêtes, dit le Grand Pierre, qui est de l'Action Libérale. Je suis libre. Et puis, le virus, c'est de la mouderie.

Le Finot, républicain, crie au scandale. La République n'offre pour faire mourir les rats du Grand Pierre, c'est bien de l'honneur qu'elle lui fait.

Le Grand Pierre réplique. La discussion devient querelle. Le village se divise. Pour ou contre le virus. Pour ou contre les campagnols. Voici deux partis économiques, de nouveau.

Lequel décrochera le quotient ? C'est la question du jour, au village.

GEORGES PONSOT,
Député du Jura.

L'ORFÈVRE

CONTE DU DIMANCHE

Il courait sur lui des bruits étranges ; les vieilles femmes se signaient en passant devant sa maison ; son nom inspirait de la crainte aux enfants, servait d'épouvantail. Que que petit garçon n'obéissait-il pas, on lui disait : « Attends, je vais te mener chez maître Hirtz !... »

Hirtz, c'était le nom de ce vieillard au large front encadré de cheveux blancs, aux yeux brillants sous des sourcils épais ; il était un peu courbé et paraissait accablé plus par le chagrin que par l'âge, plus par l'obsession d'une idée fixe que par le poids des années. Il était horloger et orfèvre. C'était un maître en son métier. Il travaillait avec art les métaux précieux, l'argent, il fouillait, il ciselait l'or comme personne n'avait fait jusque là. Sa méthode était toute nouvelle ; le Malin, sans nul doute, — à en croire les calomnies, — avait pu seul la lui apprendre, réclamant son âme en échange de l'initiation. On croyait Hirtz sorcier : il n'était que savant. On le regardait comme un impie, et il avait foi dans la sublime religion de la Beauté. Le pasteur était allé le trouver, avait longuement causé avec lui. En revenant de l'entretien qu'il avait eu avec l'orfèvre, le pasteur avait déclaré publiquement :

— C'est un loup et un damné ! Je ne puis comprendre ses théories !...

Traversant un matin le village, Hirtz vit deux enfants qui s'amusaient à tourmenter un crapaud. Il les avait menacés de son bâton en disant :

— Méchants et lâches !.... Vous n'avez pas le droit de torturer cet animal parce qu'il est faible. Je suis plus fort que vous... Si je vous frappais ?

Cela avait suffi pour lui donner un renom de brutalité et de cruauté auprès des enfants. Cruel et brutal ! Lui !... Il n'aurait pas osé briser l'aile à une mouche, car, répétait-il quelquefois, sait-on que l'on tue en tuant une mouche ? On brise la plus délicate merveille de mécanique naturelle, un chef-d'œuvre que l'homme est impuissant à réparer.

De pareilles théories avaient attiré à Hirtz de violentes haines. — « C'est un esprit fort ! Il croit que les bêtes ont une âme ! » disaient les braves gens, ignorants et soumis.

— Et pourquoi les bêtes n'auraient-elles pas d'âme ? disait en riant le luthier Weiss... mon violon, en possède bien une.

Une nuit de Toussaint, le barbier Kobsson, qui revenait de l'auberge des *Trois Compères*, ayant bu plus que de coutume des chopes de Franziskaserbrau et mis à mal maintes bouteilles de derrière les fagots, s'était trouvé, sans savoir comment, devant le cimetière. Là, affirmait-il, il avait été témoin d'un événement extraordinaire. Il avait aperçu le vieux Hirtz se promenant au milieu des tombes. Il l'avait parfaitement reconnu, grâce au clair de lune. Kobsson, pour donner plus d'affirmation à son récit, ajoutait toujours :

— Aussi vrai que je suis le fils de ma mère, aussi vrai c'était bien Hirtz qui parcourait, cette nuit-là, le champ du repos. Je l'ai entendu marmoter entre ses dents des incantations magiques. En même temps, j'ai senti une forte odeur de soufre.

L'orfèvre vivait seul avec un apprenti, un mauvais drôle, de nom de Sepp. Ce dernier, enfant abandonné, avait été recueilli par Hirtz qui l'aimait, lui apprenait son métier. Sepp était honnête, dans l'atelier reposait. Le maître et l'élève vivaient très retirés. Deux fois par mois, ils s'absentaient pour aller on ne sait où. En les voyant passer, l'un très grand et toujours enveloppé dans son manteau, l'autre petit, suivant, en boitillant un peu, on ne pouvait s'empêcher d'éprouver un mouvement de répulsion instinctive, décroissante. Aussi les commentaires, les quolibets, les menaces pleuvaient dru sur les deux personnages.

— Les sorciers se rendent au sabbat !
— Saint Roch et son chien !...
— Les maudits se promènent !
— Quelles mines de bandits !
— Lucifer et son élève !
— Je sens ici que ce sont eux qui ont fait périr les bestiaux, l'année passée.

— C'est Hirtz qui a rendu mon fils malade, en lui jetant un sort.

— A mort Hirtz ! A mort Sepp !...

On leur montrait le poing. On leur jetait des pierres, du bois. Ils ne se défendaient même pas. Ni n'osait les suivre, ni s'acharner après eux. Cependant, soit par crainte, soit par curiosité, soit par économie car l'orfèvre travaillait à bon marché, tous portaient chez lui leurs horloges à réparer. Du reste, il recevait très bien le monde et avec politesse.

... Sepp avait, depuis quelques mois déjà, atteint sa vingtième année. Il avait eu connaissance du récit de Kobsson. Le mystère planant sur Hirtz lui tourmentait l'esprit à tel point qu'il n'en dormait plus et travaillait mal. « Quoi, — songeait l'apprenti, tandis que ses mains habiles s'arrêtaient de ciseler ou de réparer. — Quoi ? Le maître serait un disciple de Satan, un suppôt de l'Enfer, aurait avec le Malin des rendez-vous nocturnes dans le cimetière ? Tout cela me semble bien bizarre ! »

Un fait, il avait vu Hirtz interroger Hirtz :

— Maître, le village est hanté par les mauvais esprits. Le barbier prétend avoir vu une ombre errer dans le cimetière...

En parlant, il avait observé la figure du vieillard. Le visage de l'orfèvre demeurait impassible.

— Ton barbier, réplique Hirtz, aura trop bu, selon son habitude. La boisson lui aura donné ces visions-là... Travaille et tais-toi.

Sepp s'était penché sur son ouvrage, ne se tenant pas pour battu. Un soir, il ne se coucha pas et se cacha près de la chambre de Hirtz.

— Devrais-je faire le guet pendant douze mois, murmurait l'apprenti, je connaîtrai le secret de mon patron !

Il ne fut pas longtemps à attendre. Comme minuit sonnait, Hirtz quitta sa chambre, chantant une litanie sous ses vêtements, descendit dans la boutique, ouvrit la porte, et sortit. Sepp le laissa partir, dix ans sonnaient pour ne pas éveiller par le bruit de ses pas l'attention de son maître, et, partant à son tour, rasant les murailles, suivit l'orfèvre.

Le barbier n'avait pas tout à fait tort. Arrivé au cimetière, Hirtz poussa la barrière, qui grinça sur ses gonds, se rendit près d'un caveau abandonné. Là, il fit tourner une large pierre et Sepp l'entendit descendre. A son tour, l'apprenti pénétra dans le cimetière et se rendit à l'endroit où son maître avait disparu. Un escalier s'offrit à lui. L'apprenti s'y engagea.

— Où suis-je ? s'interrogeait-il, pendant que son cœur battait fort.

Quel ne fut pas l'étonnement de Sepp quand, au bout de quelques secondes, après

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

IV

Une de passage pour les petits oiseaux, il servait à établir, contrairement à la loi, une liaison dont ni Bigot ni son patron ne tenaient à ce qu'on connût l'existence. Le soir même, Mlle Fritz s'absentait. Bigot racontait à Georges que son hôte était à Chesmont pour y faire fabriquer des cartouches à son idée. Mais M. Fritz revenait subitement à Paris. Il en revint avec ce qu'il lui fallait. Et ainsi par Bigot, qui n'était point maladroit, il eut vite fait d'établir une installation nouvelle de télégraphie sans fil.

Les deux hommes se montraient un peu à la chasse et à la pêche.

Mais ils travaillaient surtout la nuit à la mécanique de la tendre. Et la nuit ils allaient explorer au Frambert. Leur métier n'était vraiment point une sinécure. Mais la succès était au bout. M. Fritz n'en doutait point, pourvu qu'un incident quelconque éloignât pendant quelque temps l'officier français du château. Et si l'incident ne se produisait pas, on le provoquerait. Ne tenant point compte de l'amour de M. Fernand pour Mademoiselle de Longueville, amour qu'elle ne croyait même point exister mutuellement qu'ils commençaient les travaux secrets de l'inventeur, les deux complices attendaient une absence prochaine, très probable avec les besoins divers du constructeur. Mais M. Dubois Labeuse ne pouvait se décider à quitter Elsie même pour un jour, et faisait venir ce qui lui manquait après l'avoir demandé par lettre ou par télégramme secret. Son appareil était terminé, du reste, et c'était l'amour seul qui l'enchaînait au Frambert d'où il eût dû être déjà parti. L'absence désirée par l'amant ne se produisait donc point. Les jours se passaient. On était en octobre.

Il ne fallait point laisser le Parisien revenir. Ce qui se compliquait à « Grange Rétide » de la regrettable pointe. M. Fritz s'impatientait. Il reparlait de nouveau pour Paris. Cet officier de grand état major allemand y avait, paraît-il, des amis. Et des amis puissants. Car il n'y prenait du papier à correspondance du Ministère de la Guerre avec les initiales supplémentaires déchiffrées. Et tout à coup le commandant de place de Langres fit télégraphier à M. Dubois Labeuse, par son camarade du poste de télégraphie sans fil, que l'on désirait, au Ministère, à Paris, l'entretenir au sujet de ses travaux d'aéronautique militaire, qu'il voulait bien revenir à Langres pour ensuite partir à Paris. M. Fritz, après avoir machiné sa fausse correspondance et l'avoir expédiée, était rentré à « Grange Rétide » plus tôt même que M. Dubois Labeuse n'avait quitté le Frambert. L'officier allemand avait calculé que l'officier français serait absent toujours six moins deux jours et deux nuits. Le temps d'aller à Langres puis de se rendre à Paris pour y constater la fraude. C'était plus qu'il ne lui fallait, non seulement pour étudier les secrets de fabrication du nouvel aéroplane, mais même pour le faire disparaître, l'emporter.

Déjà les désirs plus longs que s'imposait l'officier, et de là aussi le besoin d'un échange plus fréquent de dépêches avec Elsie, M. Fritz eut idée toute de suite que son stratagème avait réussi, que l'inventeur avait abandonné la garde de l'aéroplane, qu'il était à Langres. Mais ce dont il ne se préoccupait toujours pas, en ignorant la valeur, l'étendue, c'était la nature des relations qui existaient entre Elsie et M. Fernand ; s'étaient-elles accrues en l'énergie et l'intelligence de la jeune fille, les notions nouvelles qu'elle possédait sur la télégraphie sans fil et sur l'appareil volant. Il se croyait le champ libre une fois la capitaine parti, parce que manifestement celui-ci n'avait mis dans la confidence de ses travaux ni Beaulieu, ni la Morlaix. Tandis qu'au contraire l'aviateur militaire français avait laissé une recrudescence de jeunesse jusqu'à l'enthousiasme derrière lui. Elsie avait bien reçu une dépêche de Fernand lui disant, dans la soirée, son heureuse arrivée à Langres.

Mais il devait voir ses chefs un peu plus tard. Et elle en attendait une seconde, sans que cependant le capitaine lui en eût parlé, le fait eût prêté. Cela parce qu'elle se doutait bien qu'il ne pourrait rêver au bonheur de son cœur. C'était leur première séparation depuis qu'ils s'aimaient. Et ensemble ces repas du soir terminés, elle était revenue s'asseoir dans la salle basse du pavillon, dans cette sorte de berceau voilé de lierre, de clématite, de houblons, et à droite et à gauche de laquelle s'élançaient les poteaux de la télégraphie sans fil. Là, dans la nuit, elle attendait. Elle attendait avec fièvre, avec angoisse, car pour son cœur aimant il semblait que l'aimé n'eût parti depuis un siècle déjà, elle attendait que des ondes électriques jaillissent de Langres sous l'impulsion de son Fernand, s'en vinssent faire chanter en petit grillon de métal qui l'avertirait de se précipiter, de lire les signes transmis par la foudre artificielle. Oh quelles effroyes mystérieuses, où quel prodige d'une parole plus rapide que la pensée et venant des profondeurs de l'horizon pour lui murmurer : « De loin comme de près je vous aime ! » Elle attendait avec impatience, mais en vain et en vain avec calme.

Heureux, en tout, elle le savait d'une nouvelle dépêche lui montrant que son Fernand ronflerait autant de leur séparation, même dans une ville, même en usines de joyeux camarades qu'elle même dans sa solitude si ingoûtée. Mais en même temps elle n'était point sans sotte pour exiger l'impossible, pour ne pas tenir compte des difficultés de service militaire, d'empêchements imprévus. Quoique la saison n'avança déjà il ne faisait pas froid, il n'y avait point de brouillard, la lune tout entière s'était annoncée comme devant disparaître et pleine.

L'aéroplane, entièrement couvert de bâches, n'avait point été remonté dans la serre, ce qui était toujours une opération pénible, malgré sa légèreté et un ingénieux système de roulage. Dans la nuit légèrement transparente et douce, Elsie songeait à l'avenir. Elle songeait à l'avenir de son amour, mais elle songeait aussi à ce que l'avenir lui apprendrait de son père.

« Mon père ! Ce père qu'elle voit tant voulu connaître, qu'elle eut tant aimé, ce père dont sa maman Pétrine et la pauvre Jean lui avaient parlé, deux fois enfance, avec tant d'enthousiasme, par la bouche douce elle où était si heureuse de savoir ce qu'avait été sa maman, sa pauvre chère maman, son père, sa famille, qu'était-il devenu ? Allait-il reparaître en moment de sa majesté ? Etait-ce probable, après tant d'années écoulées sans un mot de nouvelle ?

A suivre

avoir avec précaution descendu une dizaine de marches humides et glissées, il se trouva dans une crypte.

L'apprenti se blottit dans un coin et observa.

Hirtz s'était avancé vers le fond du souterrain, s'agenouilla, posa ses lanternes à côté de lui et sortit de l'ouverture d'un carreau, dont il retira un coffret de fer qu'il ouvrit. Bientôt, il en enleva une petite coupe en or, qu'il caressait avec joie.

— O ma coupe ! murmurait l'orfèvre, divin chef-d'œuvre qui m'a conquis le maîtrise. En toi j'ai mis toute ma science, tout mon art et mes doigts ont saigné en te ciselant. D'un bloc inerte, je t'ai fait sortir, si belle, si brillante, que l'empereur Charles Quint n'en possède pas d'aussi précieuse pour boire. Tu m'appartiens, à moi, à moi seul...

A cet instant, Sepp, fatigué de son immobilité, voulut changer de position et fit remuer quelques gravois. L'orfèvre se retourna et, prenant sa lanterne, se dirigea vers l'endroit où s'était produit le bruit. A la lueur du falot il reconnut l'apprenti.

— Tu as surpris mon secret... Tu ne le révéleras pas... Il faut que tu meures.

En prononçant ces mots, il saisit Sepp à la gorge. Une lutte terrible s'engagea... Hirtz était nerveux, mais Sepp était jeune. L'apprenti envoya rouler le maître sur le sol. En tombant, la tête de l'orfèvre frappa sur le coffret de fer. Hirtz demeura immobile. Par son crâne entr'ouvert, le sang coulait à flots. Sepp demeura quelques instants anéanti. Tout à coup, à tâtons, il s'empara de la coupe, la cacha sous ses vêtements, remonta l'escalier et replaça la dalle à l'entrée du caveau.

Il s'enfuit...

Depuis, on n'a jamais revu ni maître Hirtz, ni son apprenti. Tout le monde croit que c'est Satan qui les a fait disparaître.

J.-M. SIMON.

LES BLOCS DE TOGA
et d'autres lieux

Les progrès du cubisme

En France, dit-on, tout se termine par des chansons. Il est bien étonnant que les blocs de Toga n'aient pas encore été chansonnés par notre poète local Maggiotti.

Vous ne savez pas tout le parti qu'on peut tirer de ces blocs. Ils peuvent certes servir à construire un Casino, une École modèle d'apprentissage, ou encore un bureau des Ponts et Chaussées. Mais, il y a mieux que çà. D'habitude les blocs artificiels, si on en croit les meilleurs experts, peuvent être immergés dès qu'ils ont trois mois d'âge. Les blocs de Toga attendent un âge plus mûr. Sans doute l'âge de raison, c'est-à-dire six ou sept ans. Si nous savons bien compter, ils doivent être actuellement dans leur cinquième année. C'est déjà joli. Ils ont dû prendre racine à cette heure, et, si l'on cherche bien, il doit y avoir des petits accrochés à ces cubes.

Les cubes sont à la mode. Nous avons une école de cubistes. Allez-vous en à Paris visiter l'originale exposition des Cubistes. Vous serez étonnés de ce que l'on peut faire dans l'art d'arranger les cubes.

De même qu'il y a des peintres cubistes, il y a des ingénieurs cubistes, seulement ceux-ci sont plus tenaces que ceux-là, car, voilà cinq ans que ces cubes sont exposés sur la plage de Toga, alors qu'à Paris l'exposition des cubistes est plutôt éphémère.

Si encore on pouvait empiler ces blocs les uns sur les autres, nous aurions, nous aussi, une tour vraiment peu banale, au haut de laquelle on installerait la Liberté éclairant le monde et par conséquent Bastia. En été, les jolies Bastiaises, sous l'éclat de ce phare ruisselant de lumières, pourraient aller le soir se mirer dans l'onde qui vient comme une caresse doucement s'épanouir sur la grève.

Ce serait là un embellissement de tout premier ordre pour Bastia, et au lieu de s'en prendre aux ingénieurs qui ne savent pas dire à ces blocs : Levez-vous et marchez, il ne serait pas inutile au contraire d'inscrire leurs noms en lettres d'or sur une face quelconque de ces cubes, la face postérieure si vous voulez.

VENTRE AFFAMÉ.....

Jusqu'à présent les billets de passage étaient considérés par le fisc comme de simples reçus. Si la somme encaissée était supérieure à 10 francs, ils devaient porter le timbre de quittance de 10 centimes ; si elle était inférieure, on ne percevait aucun droit.

Mais les choses vont changer à partir du 1er novembre. Le fisc vient de découvrir que les indications portées au verso du billet de passage ou attestant les tarifs d'un contrat et que par conséquent ces billets tombent sous l'application de la loi du 13 brumaire an VII et sont comme tels passibles du droit de timbre de dimension à l'exclusion de la taxe de 60 centimes, c'est-à-dire que ceux du plus petit format seront soumis au droit de 80 centimes, et ceux qui dépasseront les dimensions d'une feuille de papier timbré simple seront frappés d'une double, d'une triple taxe.

Certaines compagnies maritimes ont tout simplement supprimé toutes indications au verso de leurs billets de passage, mais d'autres craignent de s'exposer à des discussions, voire à des procès, et les maintiennent.

On devrait décorer le fonctionnaire qui a découvert ce truc, et par contre, imputer à tous ses prédécesseurs ou à leurs héritiers les pertes subies par l'Etat depuis le 13 brumaire an VII, par suite de leur fâcheuse ou de leur ignorance.

Nécrologie

Madame POGGIOLI-CECCONI

Un télégramme de Marseille nous apporte la triste nouvelle de la mort presque subite de Mme veuve Rosalie Poggioli, décédée dans sa quatre-vingtième année.

La défunte était la mère de notre excellent et distingué confrère M. Hippolyte Poggioli, rédacteur en chef du *Petit Méridional*, de Montpellier, et de Mme Jean-Baptiste Forcioli ; elle appartenait à l'une de nos plus anciennes familles bastiaises : c'était la fille de M. Hyacinthe Cecconi, agent sanitaire, et la nièce de M. le capitaine François Cecconi, qui remplit pendant tant d'années les fonctions d'adjoint au maire de notre ville. Elle était veuve de M. le capitaine Augustin Poggioli, qui avait été un des plus braves commandants de la Compagnie Valery.

Depuis quelques années elle habitait Marseille, avec son gendre, M. Jean-Baptiste Forcioli, ancien conseiller municipal, et sa sœur, Mlle Emilie Cecconi. Entourée de leurs caresses et de celles de ses petits-enfants, elle vivait tranquille et heureuse, objet des soins les plus prévenants de toute la famille.

Il y a quelques jours, une congestion mettait en alarme tous les siens ; les plus habiles praticiens furent appelés et essayèrent de lutter contre le mal, mais ne purent prolonger son existence que de quelques jours.

La nouvelle de la mort de cette femme de bien, si connue et si estimée dans notre ville, a produit une profonde émotion, et nous ne saurions que l'interprète de cette douloureuse émotion en adressant l'expression de nos condoléances les plus émues et les plus sympathiques à notre très sympathique confrère et ami, M. Hippolyte Poggioli, à Mme Poggioli, à Mme et M. Jean-Baptiste Forcioli, à M. Henri Poggioli, à Mlle Emilie Cecconi, aux familles Cecconi, Chervin, Barberin, Guigou et Alerici.

Les Courses cyclistes du 24

Pour satisfaire un grand nombre de coureurs les courses auront lieu le 17 et non le 24, comme il avait paru le 31 octobre dernier.

A part les deux catégories déjà énumérées les organisateurs ont créé une course hors catégorie, réservée aux coureurs ayant déjà fait leurs preuves.

Ne pourront prendre part à cette course que les jeunes gens de l'arrondissement de Bastia.

Nous rappelons que les engagements ne sont reçus gratuits que pour les sociétaires du V. C. B.

Ceux qui ne font pas partie de cette Société devront acquitter un droit d'engagement de 0 fr. 50.

Extrait des Règlements

I. — Les machines de tous types seront admises à la condition qu'elles ne soient mues que par la force musculaire.

II. — Les coureurs qui ne se seront pas fait inscrire avant le 14 novembre (dernier délai) ne pourront prendre le départ.

III. — Les coureurs devront signer aux divers contrôles établis sur la route sous peine de disqualification.

IV. — Les organisateurs déclinent toute responsabilité sur les accidents occasionnés aux tiers par les coureurs ou aux coureurs eux-mêmes. Il en est de même pour les dettes que ces derniers auraient contractées au cours de route.

Le règlement est des plus sévères et ceux qui ne s'y seront pas conformés seront impitoyablement disqualifiés.

MUSIQUE MUNICIPALE D'ALGER

Place du Diamant

Programme du 3 novembre, à 3 heures

Sous l'aigle double, marche,	Wagner.
La Petite Mariée, ouv.,	Lecocq.
Judex, andante maestoso,	Gounod.
Manon, fantaisie,	Massenet.
La Veuve Joyeuse, air : oh les femmes !	Lehar.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

FOURRURES

Grande Exposition

chez Mme TORTONI

en face de la Poste

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 2 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia. *Correspondant du bureau central météorologique de France*

Thermomètre : 7 heures du matin + 13,5 à midi + 17,5 ; à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 18° ; Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. — midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi,

Le Jour des Morts

Bastia a toujours eu le culte des morts.

Toutes les âmes s'uniront en un pareil jour dans une égale pensée. On quitte tristement le foyer, et avec un recueillement touchant, vieux et jeunes, grands et petits, s'acheminent vers la nécropole, avec des larmes dans les yeux, et des prières sur les lèvres.

On s'agenouille avec un inviolable respect sur la tombe de ceux que l'on pleure, on fait du cimetière une vaste chapelle ardente, et l'on couvre de fleurs la croix qui couronne le mausolée des chers disparus.

Mais hier, ce fut, à mon humble avis, plus touchant que les années précédentes.

Tout Bastia s'était donné rendez-vous dans ce temple où règne la tristesse et le deuil.

Le clergé de Saint-Jean récita les premières prières, chanta d'une voix émue ce cantique qui déchire l'âme : « Du plus profond des abîmes, j'ai crié vers toi Seigneur. »

Un peu plus tard, c'était le tour du clergé de Sainte-Marie, qui, précédé des confrères de l'oratoire de Sainte-Croix, procéda à la même cérémonie dans un même esprit de piété recueillement.

Nous étions là, et n'était ce point bien naturel de partager les émotions des assistants ?

Oui, et disons-le, nous fûmes particulièrement touché de voir se joindre Mlles Demoiselles Simon déposer des fleurs sur la tombe de la regrettée directrice, Mlle Pruneveux ; des visiteurs se rendre en rangs serrés sur la dalle qui couvre frileusement les cendres d'Auguste Gaudin, et y déposer les chrysanthèmes dont la délicate senteur rend plus sensible la délicatesse de l'inspiration.

On s'éloigna aussi tristement que l'on était venu. Et Bastia peut encore se flatter d'avoir conservé intact ce culte de nos aïeux : « Le Culte des Morts ».

Agrégation

M. Colonna-Battaglini Louis-Antoine-Jean-Baptiste, candidat à l'agrégation des lettres, reçoit aux bourses de 1.200 francs près la faculté de Montpellier, pendant trois ans, le père chef contrôleur à la Cour des comptes, 2 enfants.

Décès

M. Giulio Chelucchi, qui a dirigé à plusieurs reprises notre théâtre municipal, est décédé à Florence.

M. Chelucchi devait arriver lundi prochain à Bastia pour s'entendre avec notre municipalité au sujet de l'exploitation théâtrale de la saison 1912-1913.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants nos sincères condoléances.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luciani, rue des Terrasses

Baccalauréat

Ont été définitivement admis au baccalauréat devant la faculté d'Aix : 2e partie. Philosophie, MM. Salvetti, mention assez bien, Bartoli et Taddei : — 1re partie, latin langues ; MM. Mariani, mention assez bien, Giannesini, Filippini, Graziani, Quilio, Franchi, de Montirossi ; — Latin-sciences, MM. Olmi, Vignoli, Cardera.

Les Corses au théâtre

Notre compatriote, M. César Vezzani, ténor de l'Opéra-Comique, a remporté un grand succès, samedi, dans la soirée organisée par les Amis de Paris, au Trocadéro, en l'honneur du regretté compositeur Massenet.

Cabinet du Docteur Puccinelli

Le Cabinet du Docteur Puccinelli, externe de l'hôpital Saint-Joseph, est ouvert tous les jours de 2 heures à 4 heures. 15, Place Saint-Nicolas, pour la médecine générale.

Lundi, mercredi et vendredi, de 9 à 11 heures, consultations spéciales pour toutes les maladies de la femme.

Mardi, jeudi et samedi, consultations des voies urinaires et des maladies de la peau.

Mercredi de 2 à 3 heures pour les indigents

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorses, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 3 et 10 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2e.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Aujourd'hui dimanche, aura lieu, en cet oratoire, à l'issue de la messe de 10 heures, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1912-1913, composée de MM. Ange Rallo, Joseph Barboni, Jean Bernard Bolgodere, Vincent Delpino, Napoléon Grazzetti, Barthélemy Laurenti.

La Prieure, Mme Valentini, née Capironi.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antoinette Grimaldi, surveillante générale au lycée de Jeunes filles d'Alger ; Mme Jeanne Argerly, née Grimaldi, officier d'Académie, professeur au lycée de Bastia ; M. Jules Argerly, officier de l'Instruction publique, sous-économe au lycée ; Mlles Marthe et Louise Argerly ; Mme veuve Antoni, de Nice ; M. Joseph Antoni, juge au Tribunal Civil d'Alger, officier de l'Instruction publique, et Mme Joseph Antoni ; M. Paul Antoni, agent principal de la Compagnie « La Fédérale », à Alger, Mme Paul Antoni et leur fils ;

Mlles Joséphine et Lilliou Bonavita, de Marseille ; M. Joseph Bonavita, fondé de pouvoirs au Crédit Foncier d'Algérie, à Casablanca ;

Mme Bizarelli, de Paris ;

M. Joseph Bibiloni, professeur au Collège de France, officier de la Légion d'honneur, Mme Bibiloni, née Bizarelli, et leurs enfants ;

Les familles Alessandrini de Saint Florent, Argery, Pierini, Dibon de Clermont-l'Hérault ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE JULIE GRIMALDI

Officier d'Académie

Ancien professeur du Lycée de Bastia

leur mère, belle-mère, grand'mère, cousine, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 78 ans.

La levée du corps aura lieu dimanche, 3 novembre, à 8 heures et demie du matin. Les obsèques se feront le même jour à Saint Florent.

On se réunira 4, Boulevard du Palais.

Priez pour elle !

Mme veuve Etienne Colonna, née Graziani, et ses enfants ; Mme Antonietta Giuntoli, née Colonna, M. Vincent Giuntoli d'Erbalunga, et leurs enfants ; Mme Françoise Colombani, née Colonna, M. Colombani de Toulon, et leurs enfants ; M. Pierre Colonna ; Mme veuve Tommaso Colombani, de Belgodère, et ses enfants ; M. et Mme Bizarelli Emilio, de Monticello ; M. et Mme Neri et leurs enfants, de Belgodère ; M. et Mme Orsini et leur fils, d'Ajaccio ; M. et Mme Etienne Orsini et leur fils, de Bastia ; M. François Orsini, Mme et M. Jean Dominique Colombani, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ETIENNE COLONNA

leur époux, père, frère, beau-frère, petit-fils, beau-fils, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia le 2 novembre 1912, à l'âge de 30 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 3 novembre, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, au quartier de Cappanelle, route de Ville de Pietrabugno.

RETARD des ÉPOQUES

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

Fonds de Garantie : 930 Millions

RENTES VIAGÈRES

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR

Revient des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur **COULEUR NATURELLE**

Il durcit et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il guérit les pellicules et rend à la chevelure sa **BEAUTÉ PRIMITIVE.**

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 2 novembre.

Le capitaine de frégate Lauzade est promu au grade de capitaine de vaisseau.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

Les lieutenants de vaisseau Laroux et Violette.

Commandements à la mer

Le capitaine de frégate de Sacquesny est nommé au commandement du contre-torpilleur *Francisque*.

Le capitaine de frégate Mac-Guckin de Slane est nommé au commandement du contre-torpilleur *Faucon* et de la flotille des sous-marins de Toulon.

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

Paris, 2 novembre.

Le Gouvernement a été informé, d'une manière officielle, du voyage de S. M. Alphonse XIII en France.

Le Roi d'Espagne arrivera à Paris vers la fin novembre.

AUX ÉTATS-UNIS

MORT

DE M. SHERMAN
Vice-Président de la République

Washington, 2 novembre.

M. Ulica Sherman, vice président des Etats Unis, est décédé à Washington.

M. le Président Taft a décrété un deuil national de trente jours, et ordonné que le drapeau américain reste au bas dans tous ses consulats pendant toute la durée du deuil de la Nation.

Condoléances de la France

Paris, 2 novembre.

Le Président de la République s'est empressé d'adresser à M. Taft les condoléances de la France, ainsi que ses regrets personnels pour la perte que la République des Etats-Unis vient de faire en la personne de son vice-président.

A PARIS

VISITE DES CIMETIÈRES

Paris, 2 novembre.

Tous les cimetières de Paris ont été visités, hier et aujourd'hui, par une foule extraordinaire.

Jamais les cortèges n'avaient atteint un chiffre aussi considérable.

La plupart des tombes étaient parées de fleurs fraîches.

Riches et pauvres ont tenu à aller plus nombreux que jamais, sur le lieu du rendez-vous dernier, pour payer un tribut affectueux à ceux dont il ne leur reste plus que le souvenir.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

Convention Austro-Serbe

Paris, 2 novembre.

Dans les milieux diplomatiques le bruit court avec une certaine persistance, que l'Autriche et la Serbie auraient signé, depuis longtemps, une convention secrète.

EN TURQUIE

LE GRAND VIZIR
Interviewé

Paris, 2 novembre.

Kiamil Pacha, le nouveau Grand Vizir, a été interviewé par M. Stéphane Lauzanne, envoyé spécial du « Matin ».

Kiamil-Pacha a fait les déclarations suivantes :

« Nous mobiliserons tant et tant que nous finirons par repousser l'envahisseur.

« Nous n'avons jamais convoité le moindre parcelle du sol étranger.

« Nous voulons seulement défendre le sol national.

M. Stephane Lauzanne, ayant demandé au Grand Vizir quelle serait l'attitude de la Turquie, si l'Europe offrait sa médiation, Kiamil Pacha a fait répondre :

« Si l'Europe offre sa médiation, ce n'est pas du côté de la Turquie qu'elle rencontrera des difficultés pour rétablir la paix, pourvu que cette paix soit honorable et digne de l'Europe.

« J'espère que la France et l'Angleterre, amies de la Turquie, qui ont ici, depuis des siècles, des intérêts immenses, matériels et moraux, nous donneront des témoignages de leur amitié, et entraîneront toute l'Europe dans des sentiments de sympathie pour mon pays. »

A STAMBOUL

Situation inquiétante

Les nouvelles qui arrivent de Stamboul sont fort inquiétantes.

Ce redoutable suprême de la souveraineté ottomane en Europe est rempli de fugitifs affamés qui répandent la terreur.

Des troubles graves sont à craindre.

RÉSISTANCE SUPRÊME DES TURCS

Les Turcs sont maintenant acculés à tenter une résistance suprême à Tchataldja, ce dernier seuil défendu qui subsiste devant Stamboul.

Depuis quelques jours, les grosses pièces des Dardanelles ont été amenées en hâte sur les lignes de Tchataldja, derrière lesquelles vont se reformer les débris de l'armée de Turquie, que rejoindront les réserves d'Anatolie.

AUTOUR D'ANDRINOPLE

Les nouvelles d'aujourd'hui de Constantinople annoncent que la garnison d'Andrinople, forte de plus de 40 000 hommes, a fait trois sorties, qui n'ont pas été couronnées d'un grand succès.

Les troupes turques ont réussi à se frayer l'armée du gare des positions ennemies, mais, devant la supériorité de l'ennemi, elles ont dû battre en retraite et rentrer à Andrinople.

LA GUERRE
Déclarations de M. Sasonoff

Paris, 2 novembre.

Les journaux de Saint Pétersbourg publient les déclarations faites par M. Sasonoff, ministre des Affaires étrangères, au cours d'une interview.

M. Sasonoff a déclaré que la Russie, comme la France, ne désire pas la guerre, mais qu'elle ne la craint pas.

AUTOUR DE SALONIQUE

Les télégrammes de Belgrade et d'Athènes, reçus aujourd'hui, annoncent que les armées serbes et grecques agissent vigoureusement devant Salonique.

La chute de la seconde ville commerciale de l'Empire ottoman est considérée partout comme assurée dans un bref délai.

LA CRUAUTÉ DES TURCS

200 prisonniers Bulgares *brûlés vifs*

Un télégramme de Sofia annonce que deux cents prisonniers bulgares ont été brûlés vifs par les Turcs.

D'autres télégrammes disent que, en général, les prisonniers sont traités brutalement qu'ils souffrent de la faim et périssent victimes d'épouvantables atrocités.

EN GRÈCE

L'occupation de l'Archipel

Athènes, 2 novembre.

Le Ministre de la Marine a reçu du vice-amiral Condouriotis, commandant l'escadre de la Mer Egée la confirmation officielle que l'île de Samothrace a été occupée et que le drapeau national y a été hissé.

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or. Platine et Ciment.

Extraction des dents

avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 16, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 6e au 8e de chaque mois.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS

RICQLÈS

RICQLÈS

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GHIORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

ÉPILEPSIE

Ouvrage curieux par l'Antiépileptique de Liège

CORSETS

Avec les modes actuelles qui moulent admirablement la femme et en découvrent toute la beauté comme toutes les imperfections, vous devez plus que jamais, Mesdames, porter toute votre attention sur le choix de votre corset.

Adressez-vous à Mme Roubert qui vous donnera pleine et entière satisfaction.

Corsets sur mesure à partir de 14 francs. — *Ceintures élastiques et abdominales. — Corsets de grossesse, sanitaires gorges. — Redresseurs, etc.*

On se rend à domicile

Salon d'essayage

4, Boulevard du Palais, au 2e

* Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

DEMANDEZ PARTOUT

le délicieux Cigare

VIANA

A 10 CENTIMES

Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*

BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

FOX-LAMY RHUM

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

Assurances réalisées : 347 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS

TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 25, Bd Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS L'INDICATEUR ILLUSTRÉ CORSE

QUI INDIQUE TOUT POUR 40 c.

A. OLIVIER, Editeur, 23, rue du Dragon, PARIS

Vve MORAT & Fils

HORTICULTEURS

TOULON (Var)

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

Imprimerie Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU **Quinquina**

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain demandez tout de suite l'envoi de mon

Baromètre « EXACT »

comme la météo ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3 75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète, indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.

Il ne marche garantie. Très belle garniture pour chambre

Comptoir Barométrique « EXACT »

Morteau (Doubs) France

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE

LE FER A CHEVAL

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL*.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte

Antoine MOZZEI, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE

St ÉTIENNE

FRANCE

DEMANDER L'ENVOI GRATIS ET FRANCO DE NOS TARIFS

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents

Contentieux

Recouvrement de Créances. — Divorce. — Faillite

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés

Établissement de Comptabilités. — Bilans

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *La Lune*, en caisses de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.

Huile de cycle, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et chevaux.

Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles et Lampes 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. Jean Cini

APPAREILLEUR A GAZ

BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 314 LUNDI 4 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0.75 — Diverses 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	3 fr.	12 fr.	24 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

LE PROBLÈME CORSE

Un peu de ce bon vin que l'infernale absinthe aura bientôt remplacé et deux fromages de Calenzana, reçus du village, avaient été l'occasion de les réunir.

Ah ! ce fromage, véritable volcan en éruption, capable d'embraser les estomacs les plus fourbus ! Dès le déballage, son terrible fumet, plus pénétrant que les plus subtils parfums de l'Orient, avait envahi l'escalier de l'immeuble très paisible dans lequel j'habite.

Voisins et concierge en jasaient de ce parfum si délicat ; à mon passage des silences équivoques remplaçaient les sourires d'autrefois, et la considération dont je me flatte de jouir s'évanouissait, je le voyais bien. Pour couper court aux commentaires désobligeants, je m'étais résolu, à regret, à précipiter la fin de ce produit exquis, à qui il ne manque pour devenir célèbre que le Cambacérès de nos merles.

C'étaient tous de bons *déracinés : Sens Mafrina*, récemment promu gardien-chef du Musée des Serrures antiques ; le petit *Cabricone*, attaché à l'Office National pour la compilation des choses simples, annexe du Ministère de l'*Intérieur*, et l'ami Chicu, celui-ci farouche buveur, le paradoxe en personne, un peu mère Cassandre, mais le meilleur cœur que j'ai jamais rencontré.

Sens Mafrina, vieux célibataire endurci, appartient à cette catégorie très nombreuse de braves compatriotes, dont l'existence se passe à soupirer vers le retour au pays natal, et qui, la retraite venue, éloignent en remuer comme un calme d'amertume. Cela ne le gêne nullement, d'ailleurs, pour crier plus fort que les autres, au *Secours de la Corse...* mais sur la rive opposée.

La conversation battait son plein. Le gardien-chef des Antiques serrures avait exposé tout un mirifique système de relèvement immédiat, instantané de l'île, et enfourchait maintenant son dada préféré, l'éternelle Assimilation douanière, dont il faisait le point de départ d'une ère de bonheur pour la petite patrie. Il avait sur ce sujet un tas d'idées très belles, filantes, onctueuses et bananes, telles qu'en pourrait débiter l'un quelconque de nos députés.

Chicu, comme renfrogné, n'articulait mot, mais son silence obstiné faisait pressentir l'orage : l'éruption se produisit.

— Ah ! vrai, vous n'y êtes pas, *scio Mafri* : nous le connaissons tous le mal dont souffrent la Corse et les Corses : mais nous sommes un peu comme ces malades qui, édifiés sur le remède à leur maladie, préféreraient mourir que de l'appliquer. Les Corses, voyez-vous, languissent et maigrissent d'une envie terrible, irrésistible d'aller sur le Continent ! Ce *Continent !* comme ils disent, quelle place immense, absorbante et obsédante, il tient dans l'imagination de tous ceux, grands et petits, qui n'y sont pas encore allés. Qui n'a pas fait son petit voyage ?

Chicu était lancé, impossible désormais d'arrêter ce diable d'homme ; *scio Mafrina* bayait.

— Ils sont hilarants ces braves compatriotes, comme nous, qui, chaque matin, se découvrent des instincts de terroeuviers. Pan si le crâne bourré de votre *Assimilation* et de votre *Assainissement*. Désinfectez-la, septisez-la, votre plaine orientale, et puis ? Où prendrez-vous les bras qui la mettront en valeur ? Quand tout ce bruit se sera apaisé, que le maquis aura de nouveau envahi les lieux d'où on l'avait momentanément expulsé, que la paix et le silence des ruines seront retombés sur l'immense plaine d'Aleria, alors, du Continent, vous entendrez s'élever le vieux chœur de nos détracteurs : « Effort inutile, pas étonnant, peuple indolent, gabegie, pots-de-vin, millions gaspillés, etc. ; » vous connaissez la rengaine. Alors, pour longtemps, la Mère-Patrie se croira quitte et se détournera de nous comme d'enfants indécrottables desquels on ne peut rien tirer. Eh ! je sais bien qu'ils sont tristement bêtes ces euphémismes, ces sous-entendus, pour lesquels se perpétue la légende de notre paresse. Légende mentouse, argument stupide, puisque nous abandonnons notre oisiveté pour venir nous plier à l'esclavage des cités modernes, dans l'Administration, sur les paquebots, à l'usine, où notre nom est synonyme de travail, de dignité et de discipline.

» Ceci dit, il n'en demeure pas moins que l'exode s'accentue et que ses conséquences seront terribles pour l'avenir de notre pays. Je ne sais pas si cela vous amuse au retour au village ; moi ça me navre. Sur la place, dans les ruelles, rien que des femmes et quelques vieux. Pas de jeunesse mâle, comme si une rafle, une conscription subite avait passé par là. Toute joie, par suite, est bannie ; finies les sérénades à la cantonade ou sous les fenêtres des belles ; les belles se morfondent et deviennent de vieilles filles. Combien de petites amies d'enfance qui se sont fanées lamentablement, attendant l'époux qui ne viendra jamais ?

» Voulez-vous toucher du doigt la plaie dont se meurt notre beau pays ? Ecoutez cette réponse d'un camarade, *propriétaire très à l'aise*, venu avec son fils unique, un gamin de quatorze ans, au moment de mon départ. Je lui demandai :

— » Que comptes-tu faire du gars ?

» — *Chi ne faraghiu ? Hai paru ch'ellu un ruspardi a terra cume u babu. Pois*, négligemment, mais fier: *Ha una bella scrittura.*

« Vous avez bien lu ? Il a une belle écriture ! »

» La Corse est le pays des belles écritures, et c'est beaucoup pour ça qu'elle est si pauvre. Il y a plus de belles écritures en Corse que dans toute la France et, peut-être, dans le monde entier, et, vous pensez bien, que, quand on possède un tel talent, on ne peut le garder ignoré dans une petite île. On va le montrer sur le Continent, parbleu ! et... quelque Bureau des Nourrices à la Préfecture de Police se trouve à point pour l'exhiber ce talent.

» Car, c'est à un raisonnement semblable des miens que je dois d'y être rivé pour mon existence à ce Bureau des Nourrices sèches et humides ; c'est à un calcul aussi barbare que monstrueux, que je dois d'avoir été arraché tout enfant des bras de ma mère, que je n'ai plus revue qu'à de très rares intervalles, et à laquelle je n'ai pu fermer les yeux, déraciné, transplanté, sans même avoir le temps de me reconnaître.

» Là-bas l'instituteur aurait une bien noble mission : extirper des jeunes cerveaux cette obsession du Continent : s'appliquer à faire de nos jeunes compatriotes des sédentaires, leur faire aimer le pays avec passion, non pas d'un vague sentimentalisme, mais pour le bien-être certain, l'indépendance et la dignité qu'il peut leur procurer. J'aimerai mieux qu'il s'enorgueillit, cet instituteur, d'un seul jeune homme qu'il aurait retenu au foyer que de dix fonctionnaires procurés à l'Administration.

» Le problème se pose ainsi : est-il possible qu'un département, un coin quelconque de la planète, soit prospère quand sa population virile le dés rte ? Prenons garde ! des événements indiscutables se préparent ; prenons garde de justifier les vieilles convoitises du voisin. Vous avez connu le commentaire stupéfiant par lequel le *Lucquois* du *Giornale d'Italia* remerciait l'édilité bastiaise de la réception, par trop *exagérée*, faite à l'aviateur italien. Dépouillez-le de sa grossièreté voulue, ce commentaire et lisez entre les lignes :

« Braves Corses qui désertez en masse votre pays, la nature ayant une instinctive horreur du vide, il appartient à notre race prolifique de le combler et de jeter tôt ou tard dans votre île toute notre pouillerie. »

Joseph FERRANDI.

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale).

Lever, 6 h. 39 m. — Coucher, 5 h. 10 m.

Dernier quart, le 1er — Nouv. Lune, le 9.

Fête d'Aujourd'hui : St Charles Borromée, le pont en sus.

Fête du Demain : Saint Zacharie.

CONCOURS

de la Société

DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

A CALVI

Les 10 et 11 novembre 1912, avec la participation de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Calvi, sous les auspices de M. le Ministre de l'Agriculture, du Département de la Corse, de la Ville de Calvi, de la Société Nationale d'encouragement à l'Agriculture, de la Cie des Chemins de fer P. L. M., de la Cie des Chemins de fer départementaux et de la Cie Paquebot.

Une somme de 1.150 francs sera distribuée aucun du Gouvernement de la République.

Programme du Concours

CLASSE I. — *Animaux de ferme*

1re Catégorie — Espèce Chevaline

Première Division. — Juments poulinières. — 1er prix : Une médaille de vermeil et une somme de 100 fr. offerte par M. Landry, député ;

2e prix : Une médaille d'argent et 60 fr. ;

3e prix : Une médaille d'argent et 40 fr. ;

4e prix : Une médaille de bronze.

Deuxième Division. — Juments poulinières. — 1er prix : Une médaille d'argent et 30 fr. ;

2e prix : Une médaille d'argent et 25 fr. ;

3e prix : Une médaille de bronze et 20 fr. ;

4e prix : Une médaille de bronze.

2e Catégorie — Espèce Asine

Rudets étalons employés à la monte, âgés de 4 ans au moins et de 8 ans au plus. — 1er prix : Une médaille d'argent et 50 fr. ;

2e prix : Une médaille de bronze et 50 fr. ;

3e prix : Une médaille de bronze et 25 fr. ;

4e prix : Une médaille de bronze.

3e Catégorie — Espèce Bovine

Première Division. — Taureaux. — Les taureaux ne seront admis au concours que mis à l'un auquel aussi. — Une médaille d'argent, deux de bronze et 80 fr.

Deuxième Division. — Vaches laitières (âgées de 3 ans et au-dessus).

a) Vaches laitières corses : Une médaille d'argent, deux de bronze et 100 fr. ;

25 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par Armand de Lanoose

IV

Comment avait-il pu oublier ainsi, négliger aussi complètement sa fille, son unique enfant, la fille d'une épouse adorée, d'une épouse incomparable, lui ravissant encore récemment la maman Pélagie et le papa Jean, notamment ? Il était donc mort ? Il fallait qu'il fut mort ! Autrement sa conduite aurait été inexplicable. Alors elle restérait seule, seule au monde ! C'était sans doute pour cela que Dieu, dans sa bonté, lui avait envoyé pour l'aimer, la soutenir, la défendre, un homme comme Fernand. Il serait donc tout pour elle, tout ! Ah ! comme il lui fallait s'attacher à lui, lui rendre avec toutes les formes d'affection et de dévouement dont une femme est capable, ce qu'il devait pour elle !

Elle attendait dans ce silence pesant du Fromchart, la vieille demeure de sa famille, à quelques pas des tombes de sa grand'mère et de sa mère qui dormaient là-bas dans la chapelle de l'ermitage, dans ce Fromchart où son père, son papa Adalbert, est dû y être assez, ici, à ses côtés. A ses côtés pour la bénir et lui permettre de placer sa main de jeune fille dans la main du loyal soldat qu'était le capitaine Dubois Lobenne. Elle attendait une dépêche. Et on ne fut point une dépêche qui arriva. Ce furent les deux complices, Bigot et M. Fritz. Car s'il y avait des gens tranquilles pour cette nuit là, opérant à coup sûr, c'était le garde de la « Grange B-Elle » et l'officier allemand. La dépêche de Langres, interceptée, leur avait appris l'absence de la seule personne qu'ils redoutaient.

Comment auraient-ils pu supposer qu'une gardienne vigilante restât, capable de les déjouer, de leur tenir tête ! Cependant, prudents comme des fouines, ils ne se dirigeaient qu'avec de grandes précautions vers la serre et les hangars qu'ils pensaient pouvoir enfin fouiller, quand Bigot fit un bond en arrière, s'arrêta. Ses oreilles se dressèrent, attentives depuis son enfance à surprendre les moindres bruits de la forêt, étaient plus subtiles que celles de l'officier. Il avait entendu quelque chose. Quelque chose de très faible, mais quelque chose. Et quelque chose d'anormal dans le paysage. Ils ne bougeaient plus et écoutaient mieux. Ce quelque chose n'était le tout petit tintamarre de la sonnette, du timbre de l'appareil télégraphique. Ils n'en reconnaissaient pas tout de suite. Et c'est de suite M. Fritz fut

—Comment, en moment, est-ce que le capitaine serait revenu sur ses pas ? Ou bien avait-il fait venir un de ses camarades pour le remplacer pendant son absence et qui allait faire des rondes, surveiller l'aéroplane, la visiter ? Impossible de rien faire alors ! Car un certain temps lui était nécessaire pour démonter la machine, la mettre en état et s'envoler avec.

Si tel, si tel que pouvaient s'imaginer que le correspondant de l'officier parti pour Langres fût Mademoiselle de Longeville. En remarquant l'a se rapprochèrent du pavillon. Et sans pouvoir distinguer qui se trouvait, ils s'aperçurent néanmoins qu'il devait s'y trouver quelqu'un. Il n'y avait plus qu'à décamper pour l'instant. Et à courir jusqu'à leur poste de télégraphie à ses qui avait dû surveiller cette même dépêche qu'annonçait tout à l'heure la sonnette, afin de savoir ce qu'elle disait, à qui on avait affaire. Et arrivés là haut, dans le petit bois de la tendue, au lieu d'une dépêche ils en trouvèrent deux. Celle de l'après midi et celle de la nuit. Comme ils savaient le capitaine en route, ils en profitèrent pour se montrer un peu à la chasse et ne s'étaient plus gênés précédemment d'aller reconcilier à leur télégraphe des dépêches qui n'y viendraient pas. Ils demeurèrent hébétés !

Les deux dépêches interceptées leur révélèrent en effet que le capitaine et Mademoiselle de Longeville étaient les deux doigts d'une même main. Lui parti, elle restait, elle, aussi dangereuse et peut être plus dangereuse que lui, parce que plus fine, plus inquiète à cause de sa responsabilité. C'était si malentendu qu'il n'aurait d'exister. Et sans cela la télégraphie sans fil aurait tout réglé. Et s'y laissèrent prendre, ne pouvant supposer que ces quelques mots de rien, les secrets existant entre elle et le capitaine, surtout que ce quelque un disposait d'un appareil de télégraphie sans fil. Du coup, Elsie ne se doutait de rien. Elle n'avait point dévoilé les allées et revenues des deux rôdeurs du parc. Le Fromchart était d'abord trop isolé de Soulanges et trop loin de la « Grange B-Elle, » on s'y sentait trop à soi-même pour que la présence de M. Fritz y eût été connue, et si elle y avait été vaguement aperçue comme une vieille locale elle avait passé inaperçue, aucun lien n'avait paru la rattacher aux travaux de M. Dubois Lobenne. La seconde dépêche, celle dont les deux rôdeurs avaient perçu l'annonce, n'était qu'un bonsoir avec prière de bien surveiller l'aéroplane et promesse de nouvelles dès que possible, un télégramme en peu gêné.

Elsie comprit parfaitement que Fernand, à ce moment, ne devait point être seul, et que même peut être il n'avait fait que dicter à un camarade ce qu'il voulait dire. Cela pour éviter des soupçons, une légende, une supposition à la place, de ces mots avec la seule obligation de prendre ensuite l'électricien militaire. Mais elle fut heureuse intensément sous les apparences froides de la dépêche elle sentait le cœur de l'aimé. C'était l'heureux. Cependant rien de réel n'était dit sur le moment exact d'un retour des ténèbres. L'officier télégraphiste n'avait donc pas la matinée de mercredi comment de prendre le train pour Paris en bas attendrait-il son arrivée là-bas ? Elsie ne savait pas. Attendre une arrivée à Paris, c'était renvoyer son réception de nouvelle jusqu'au lendemain, car il était impossible que Fernand pût se précipiter tout de suite chez ses camarades de la télégraphie sans fil et leur demander l'usage de leurs appareils. Pour plus de sûreté elle résolut de veiller tout le temps. Et c'est bien Jeanne qui compta M. Fritz. Pour lui la mystérieux français quittera Langres dès le grand matin et serait à Paris d'avance bon à savoir, en mesure de communiquer avec le Fromchart avant la nuit. Il ne fallait point que Mademoiselle de Longeville s'y trouvât encore à cette heure-là, ou bien alors tout serait perdu. Or M. Fritz n'avait point espéré son départ de Langres que la nuit suivante.

A suivre.

GRAND BAR SOAVI

Quel de mieux qu'un :

CAFÉ « EXPRESS »

b) Vaches laitières de toutes races : Une médaille d'argent, deux de bronze et 100 fr.

Troisième Division. — Taureaux, bouvillons et génisses, ayant plus d'un an et moins de deux ans : Une médaille d'argent, deux de bronze et 60 fr.

Quatrième Division. — Bœufs de labour (par paires) : Une médaille d'argent, deux de bronze et 150 fr.

4e Catégorie. — Espèce Ovine

Brebis laitières : Une médaille d'argent, deux de bronze et 100 fr. seront attribués aux meilleurs lots composés de 4 bélier et 10 brebis.

Un prix unique de 25 fr. sera décerné au plus beau bélier.

5e Catégorie. — Espèce Porcine

a) Verrats : Une médaille d'argent, deux de bronze et 50 fr. seront attribués entre les détenteurs des meilleurs verrats du pays, âgés de 18 mois à 3 ans.

b) Truies : Une médaille d'argent et deux de bronze seront réparties entre les détenteurs des meilleures truies du pays âgées de 3 ans à 6 ans.

6e Catégorie — Animaux de Basse-Cour

1er groupe : Coqs et poules de race corse — 2e groupe : Coqs et poules de toutes races — 3e groupe : Canards, oies, lapins, pigeons. Une médaille de vermeil, une d'argent et quatre de bronze. Les lots devront être composés d'un mâle et de deux femelles au moins.

CLASSE II. — *Produits Agricoles*

1re Catégorie — Vins et Eaux-de-Vie

Première Division. — Vins. — 1. Vins vieux rouges : Une médaille de vermeil, une d'argent et deux de bronze ; 2. Vins vieux blancs : Une médaille de vermeil, une d'argent et deux de bronze ; 3. Vins de liqueur blancs ou rouges : Une médaille d'argent et une de bronze ; 4. Vins de cuve 1911 a) rouges : Une médaille de vermeil, une d'argent, deux de bronze ; b) blancs : Une médaille de vermeil, une d'argent et une de bronze.

Deuxième Division. — Eaux-de-vie de Marc ou de Vin. — 1. Eaux de-vie vieilles : Une médaille d'argent et une de bronze ; 2. Eaux de vie 1911 : Une médaille d'argent et une de bronze.

2e Catégorie. — Huile d'olives : Une médaille de vermeil, trois d'argent et quatre de bronze.

3e Catégorie. — Légume et primeurs : Une médaille de vermeil, une d'argent et quatre de bronze.

4e Catégorie. — Fleurs et plantes vertes : Une médaille de vermeil, une d'argent et deux de bronze.

5e Catégorie. — Fruits frais et secs : Une médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

6e Catégorie. — Miels et cires : Une médaille d'argent et une médaille de bronze.

7e Catégorie. — Beurres et fromages : Une médaille de vermeil, une d'argent et une de bronze.

8e Catégorie. — Produits divers (farines, céréales, conserves et confitures, bières blanches et ouvrée, etc.) : deux médailles d'argent et de bronze.

Exposants marchands. — MM. les Exposants marchands pourront recevoir dans chaque catégorie des médailles de vermeil, d'argent et de bronze.

CLASSE III. — *Emballages agricoles et objets de commerce.*

Une médaille de vermeil, une d'argent, une de bronze et une somme de 50 fr.

CLASSE IV. — *Machines Agricoles*

Une exposition de machines agricoles : charrues, herses, faucheuses, moissonneuses, moteurs, pompes, matériel de cave, d'huilerie et de meunerie, pétrins mécaniques, etc., sera annexée au concours.

Une somme de 100 fr., des médailles de vermeil, argent et bronze et des diplômes seront réservés aux exposants et à leurs collaborateurs. Une somme de 100 fr. et des médailles pourront être décernées aux agriculteurs présentant le lot d'instruments à réunion le plus complet et le mieux entretenu.

CLASSE V. — *Enseignement Agricole*

Une médaille de vermeil, une d'argent et deux de bronze seront décernées aux instituteurs qui présenteront des monographies des communes où ils exercent.

Dispositions Générales

Messieurs les exposants devront adresser leur demande d'inscription avant le 2 novembre à M. le Président de la Société Départementale d'encouragement à l'agriculture, 2, Cours Grandval, Ajaccio. Les machines et les produits seront reçus à Calvi à partir du 6 novembre et jusqu'au 9 inclus. Ils devront être adressés à M. le Commissaire général du Concours agricole à Calvi. Les 4 hectolitres de vins devront comprendre 2 bouteilles, ceux d'huile ou d'eau de vie 2 bouteilles. Les animaux devront être rendus sur le champ du concours le 10 novembre à 6 h. 30 du matin pour y subir une visite sanitaire. La police sanitaire appartiendra à M. le Vétérinaire Départemental. Les exposants devront fournir les cordes, les chaux et les cages nécessaires. Les opérations du Jury commenceront de 7 à 10 heures du matin et se continueront l'après-midi. Les récompenses prévues pourront être réservées par le Jury s'il estime qu'elles ne sont pas méritées par les produits exposés. La distribution des récompenses aura lieu le 11 novembre, à 9 heures et demie du matin, sous la présidence de M. le Préfet de la Corse.

Le Président de la Société Départementale d'encouragement à l'Agriculture,
G. Stefanopoli di Cognena.

Le Commissaire général,
Directeur des services agricoles de la Corse,
Ch. Fasquelle.

Vu et approuvé :

Le Préfet de la Corse,
Louis Tiron.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACH HACHETTE
pour 1913

Edition simple, brochée . . 1.50
id. cartonnée . 2.00
id. reliée . . . 3.00
Edition complète, cartonnée. 3.50
id. reliée . . 4.50

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

Gazette Ajacciennne

(De notre correspondant particulier)

La question du Casino

Il paraît qu'elle est loin d'être résolue. Le contrat était signé ; une somme de cinquante mille francs a été versée dans la caisse municipale à titre de garantie, M. le Préfet de la Corse avait lui même ordonné l'ouverture de l'enquête de *commodo et incommodo* qui a été confiée au sympathique agent voyer en chef ; on s'attendait donc à voir donner bientôt le premier coup de pioche ; il n'en est rien. Nous n'aurons peut-être plus notre Casino.

En effet, on nous informe que la Société, à qui avait déjà fait signer une promesse de vente à MM. Cuneo d'Ornano pour leur propriété du Casone où devait être construit le Casino, recule devant le prix de un million qui lui est demandé pour la cession de cette propriété et elle n'apprête à faire de nouvelle propositions qui consisteraient à acheter les terrains Saint étant du côté du Salario et dont on ne demande que 5 francs le mètre carré.

L'affaire en est là, mais les Ajacciens n'ont plus confiance, et ils ne disent que comme l'affaire Loigi, celle-ci s'en ira à l'eau.

Nous l'avons pas encore un panvre Casino !...

La route des Sanguinaires

Les étrangers commencent à arriver ; le soleil se montre déjà nous promettant des journées radieuses, et cette route des Sanguinaires, le coin de l'Ajaccio, la plus fréquentée, est en vrai carse-con.

Il dire que nous avons la fatuité de la comparer à la promenade des Anglais, de Nice.

On se demande comment la municipalité peut laisser dans un pareil état une route que la nature a combié de toutes ses beautés.

On nous a promis que cette route deviendrait propriété de l'Etat et qu'elle serait mise en état. Vingt fois au Conseil Municipal cette question a été agitée, elle paraîtrait mûre résolue, il n'en est rien malheureusement, et comme les années précédentes, les hôtes nombreux d'Ajaccio reverront dans le même état cette route des Sanguinaires qui pourrait être un bijou et qui n'est qu'une vaste ornière.

Le jour des Morts

Comme les années précédentes, la plupart de nos concitoyens se sont rendus hier, au cimetière, honorer leurs morts.

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu, dans la partie de notre champ de repos où sont enterrés les soldats morts au régiment.

Devant toute la troupe réunie autour de ces tombes, M. le Commandant d'armes a prononcé quelques paroles émues.

Une cérémonie pareille avait lieu, au même moment, sur l'ancienne où sont enterrés les marins.

Ajoutons, que pour cette journée des morts la nature avait revêtu sa plus belle parure ; un soleil radieux présida tout le jour aux scènes émouvantes, pendant lesquelles, quelques femmes en deuil, pleuraient leurs chers disparus.

Les dynamiteurs ?

Nos confrères d'Ajaccio ne', déjà à maintes reprises, signalé le peu de bienveillance qui s'encaisse sur nos côtes et par suite de laquelle tout un tas d'individus se lie sent à la pêche à la dynamite, dévastant toutes les plages qui entourent la ville.

Puisqu'il n'est pas possible d'en arrêter un plus grand nombre, il faut que notre nouveau et sympathique président, M. de Gentili se montre beaucoup plus sévère à l'égard de ceux qui arrivent à la barre du tribunal. Il est nécessaire que des condamnations très fortes atteignent ceux qui se rendent coupables de tels délits ; de cette façon seulement on pourra sauver une habitude qui risquerait de devenir désastreuse et pour nos marins et pour la population.

Nos hôtes

Sont arrivés : MM. Paul Dubant ; M. Ch. Quelos, de Paris ; Mme Schiesler et sa fille, de Nice ; M. et Mme Steinback, de Bruxelles ; M. Muro, de Marseille, descendu à *l'hôtel Solferino.*

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, avides de bonne cuisine, seront bien inspirés en allant faire honneur aux mets délicieux et salés préparés par M. Bussolino chef cuisinier du Berghèse-Modern-Hôte de la Bourbolle, actuellement au service du *Grand Hôtel Solferino*, à Ajaccio.

Nécrologie

MADAME JULIE GRIMALDI

Mme Julie Grimaldi, ancien professeur au lycée de Bastia, qui se trouvait à Alger, auprès de sa fille, Mlle Antoinette Grimaldi, surveillante générale au lycée de jeunes filles, fut atteinte d'un mal qui revêtit les caractères les plus graves. Elle ne se fit pas d'illusions et se montra fort résignée ; seulement, elle voulut rentrer au pays natal pour y finir ses jours. Elle arrive à Bastia où ses filles et son gendre ne reculèrent devant aucune fatigue et lui prodiguèrent leurs soins, jour et nuit. Ce sont ces soins qui ont prolongé son existence, mais vendredi matin, elle s'éteignait.

C'était une femme de caractère, très éprouvée par la mort prématurée de son époux, et peu après par celle d'un fils qui donnait les plus belles espérances. Ces coups répétés brisèrent son cœur, mais il lui restait deux filles, et elle sut en faire deux distinguées éducatrices, dont les mérites leur permirent d'occuper de belles situations.

Mme Grimaldi, qui a formé tant de jeunes enfants en leur donnant avec les éléments de la science, les notions du devoir, sera fort regrettée non seulement à Saint Florent et à Bastia, mais dans toutes les communes où elle a exercé, et aussi à Alger, où elle n'avait pas tardé à faire apprécier sa haute intelligence et les nobles qualités de son cœur.

Mme Grimaldi a reçu dans sa carrière universitaire plusieurs récompenses et entre autres les palmes d'officier d'Académie.

La levée du corps a été faite dimanche matin en présence d'une assistance nombreuse composée de tout le personnel du lycée et de l'enseignement primaire et des nombreux amis que comptent dans notre ville les familles Grimaldi et Angelfy.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jérôme Casabianca, commis d'économat au lycée de Bastia ; Casanova et Santi, professeurs ; Lenchi, censeur des Etudes.

Le cortège s'est arrêté devant le lycée, dont le drapeau était en berne, et M. le Censeur Lenchi a prononcé un discours.

Trois belles couronnes avaient été offertes par la famille et le personnel enseignant du lycée.

Le deuil était conduit par M. Angelfy, son beau-frère, au lycée, ayant à sa droite, M. Demange, proviseur du lycée de Bastia, et à sa gauche, M. Granarolo, commis principal des douanes.

Le cercueil a été placé sur un corbillard et dirigé sur Saint-Florent, escorté de plusieurs voitures.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Anne et présidée par M. le curé Casanova ; l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille en présence de toute la population de Saint Florent.

Nous offrons à Mlle Grimaldi, à Mme Angelfy et à M. Angelfy, aux familles Antoni et Bonsilla nos condoléances et l'expression de nos douloureuses sympathies.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 octobre.

Aujourd'hui revirement complet : toute la cote est en reprise accentuée sur le bruit que l'octroi des puissances dans la question balkanique allait se conclure. Cette opinion prévaut également sur les places étrangères qui se raffermissent sensiblement. Notre Rente remonte à 93.80. Sauf l'Extérieure hésitante à 90.35. Fonds Etrangers progressent vivement : Turc 81.80, Serbe 77.30, Italien 97.15. Russes en reprise.

Les Banques Françaises regagnent et au delà le terrain perdu hier. Le Crédit Lyonnais passe à 1 52 :

Les valeurs de traction et d'électricité, les titres cuprifères, le groupe russe ainsi que les mines Sud-Africaines et les valeurs de diamants se révèlent dans des proportions plus ou moins appréciables. Rio 1.850 contre 1.808.

Pour réparer les pertes causées par l'effondrement des cours de bourse, c'est encore l'assurance sur la vie qui constitue le meilleur moyen. Les unes, en assurant un capital au cas de décès, remplaceront ainsi les sommes perdues, les autres, au moyen d'un placement wagur, combleront le déficit fait dans leurs revenus.

Pour toutes ces opérations, la Compagnie d'Assurances générales sur la Vie, rue de Richelieu, à Paris, est indiquée en première ligne. Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat, cette société bientôt centenaire offre la garantie d'un capital de plus de 940 millions entièrement réalisé et constitué en valeurs de tout repos en immeubles de rapport.

Nos Chemins de Fer sont calmes. Nord 1.810, Lyon 1.826.

Petite Gazette

Au Palais

Aujourd'hui, à 1 heure, aura lieu, devant la Cour d'appel, la prestation de serment de M. Poggiale, notre nouveau Procureur de la République.

La cérémonie de l'installation du nouveau Procureur aura lieu aussitôt après dans l'enceinte du Tribunal Civil.

Le poste de juge d'instruction, laissé vacant par la promotion de M. Poggiale sera provisoirement occupé par M. Fernand Mattei.

Pour les passants

L'installation des appareils électriques sur la façade des maisons devrait être entourée de certaines précautions.

En vue d'éviter les accidents qui pourraient se produire, les entrepreneurs ne devraient-ils pas, ainsi que cela se fait couramment pour les réparations des toitures, placer le long des trottoirs des traverses en bois qui avertiraient les passants du danger auquel ils s'exposent ?

Ponts et Chaussées

Les candidats dont les noms suivent sont autorisés à subir les examens oraux à la suite des épreuves écrites d'admission à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées : MM. Guerrini (Corse), Chiarini et Giacobbi (Alger), Porri Michel (Constantine), Navel (Tunisie).

M. Rampini Louis, admis au grade de conducteur des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1910, a été nommé conducteur de 3e classe et attaché aux Travaux publics de la Tunisie.

M. Fornacciari Charles, admis au grade de conducteur des ponts et chaussées à la suite du concours de 1912, est nommé commis de 3e classe et attaché aux Travaux publics de Tunisie.

Troupes coloniales

M. le capitaine Paltani, 22e colonial, précédemment désigné pour servir en Afrique équatoriale, passe en Afrique occidentale.

M. le chef de bataillon Angeli, en activité, hors cadres, est placé à l'état-major particulier, chef d'état-major des troupes du groupe de l'Afrique équatoriale.

M. l'agent comptable Quillichini, des comptables des maîtres des colonies, actuellement en congé, est désigné pour servir à l'administration pénitentiaire de la Guyane.

Obsèques

Hier, à deux heures de relevée, ont eu lieu les obsèques de M. Etienne Colonna, décédé après une cruelle maladie, pour laquelle tous les efforts de la science sont restés vains.

Et c'est à trente ans, à cet âge où l'on peut encore rêver, qu'il s'est éteint dans les bras de sa famille éplorée.

Aussi, quel concours de parents et d'amis autour de son cercueil !

De superbes couronnes, offertes par un groupe d'amis du Nouveau-Port et par des membres de la famille, étaient portées par les camarades.

L'absoute a été donnée en l'église du Nouveau-Port.

Les cordons du poêle étaient tenus par des camarades du défunt.

Dans l'imposant cortège, on remarquait le Syndicat des Dockers, précédé de sa bannière cravatée de noir.

La fanfare l' « Avenir, » qui précédait le cortège, a joué jusqu'au Palais de Justice des marches funèbres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière.

Nous adressons à Mme veuve Etienne Colonna et aux familles Colonna, Giuntoli, Brancilli et Colombani toutes nos condoléances.

Baccalauréat

M. Locciani Martial, élève du lycée de Bastia, et M. Antonetti, du collège d'Ajaccio, ont été reçus aux examens du baccalauréat classique 1re partie.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats, et particulièrement à M. Locciani, le plus jeune fils du sympathique professeur du lycée.

Un condamné irascible

L'autre jour un individu, du nom de Negroni, berger de son état, comparaissait devant le Tribunal correctionnel de notre ville, sous la prévention de dénonciation de récolte. Il fut pour ce fait condamné à deux jours d'emprisonnement.

Furieux de cette condamnation et plein de colère vis-à-vis des témoins qui venaient de déposer contre lui, Negroni attendit l'un d'entr'eux, un vieillard de 63 ans, dans la salle des pas-perdus du Palais, et lui administra un magistral coup de poing en pleine figure.

Mis en état d'arrestation, quelques instants après, sur les ordres de M. Ghilini, le distingué substitut du Procureur de la République, le trop bouillant Negroni, s'est entendu condamner à deux mois d'emprisonnement.

Eaux et Forêts

M. Capifali Léon, élève diplômé de l'Institut national agronomique, est nommé élève à l'école nationale des eaux et forêts.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au gaz.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie : Garde républicaine, Poletti Paul-Mathieu, ex-caporal au 3e d'infanterie, à Verdun, Angelini Roch, ex-soldat au 163e.

Pensions

Mme Gal Marie-Pierrette, veuve Alessi. Le mari brigadier hors classe des forêts ; 36 ans de services. Pension de 500 francs du 22 août 1912.

Mme Silvy Marie-Camille, veuve Casanova. Le mari, instituteur. Pension de 415 francs du 28 juin 1912.

Mme Olive-Besson Augustine-Ambroisine, veuve Criticoli. Le mari comptable principal des postes. Pension de 800 fr. du 20 juin 1912.

Mme Scaglia Séverine-Marie-Catherine, veuve Prieur. Le mari chef ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension de 400 francs du 1er mai 1912.

Mme Turelli Marie-Angeline, veuve Morra. Le mari courrier de la marine, décédé résultant d'une violence physique, assimilable à une blessure. Pension de 375 francs du 28 mai 1912.

Les Annales

Une visite à Pompei, avec Anatole France comme guide, c'est un délice que les lecteurs des *Annales* savoureront cette semaine. Ils trouveront également, dans leur numéro, à propos de la nouvelle pièce de l'Opéra-Comique, un article d'Henry Roujon sur les fouilles de Pompei et des pages émouvantes de Jean Berthery ; deux belles études consacrées par Emile Faguet et le Lieutenant-colonel Rousset aux souverains scandinaves : Emile Bostroux et le général Lyautey ; enfin, les résultats d'une intéressante enquête sur ce sujet : *Ce que doit être le Futur Président de la République.*

La chronique du Bonhomme Chrysale, une « Lettre à la Cousine » d'Yvonne Sarcey, les amusants échos de Sergines, le supplément *Les Jeux et les Rir*, contenant une comédie inédite d'Adrienne Cambry, complètent ce brillant numéro.

En vente partout : 25 centimes.

Au Port

Arrivées du 29 au 1er novembre :

Vap. ital. « Cipro, » cap. Castagneto, de Porto-Torres, 90 passagers.

Vap. franç. « Pélion, » cap. Lauriol, de Marseille, 400 tonnes.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Merlin, de Livourne, 52 pass., 10 ton.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, de Marseille, 108 pass., 158 ton.

Vap. ital. « Principe Amedeo, » cap. Parodi, de Livourne 2 pass., 22 ton.

Vap. danois « Aurora, » cap. Gommesen, de Livourne, sur lest.

Départs du 29 au 1er novembre :

Vap. franç. « Numidia, » cap. Merlin, pour Livourne, passagers et marchandises div.

Gôl. ital. « Gervasio, » cap. Dini, pour Livourne, 90 ton. de lapins, chaussures div.

Vap. ital. « Cipro, » cap. Castagneto, pour Livourne, 18 ton.

Vap. franç. « Pélion, » cap. Lauriol, pour le Pirée, pass., marchandises div.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Merlin, pour Marseille, passagers marchandises diverses.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Nice, pass., marchandises div.

Vap. ital. « Principe Amedeo, » cap. Parodi, pour Porto-Torres, 21 pas.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorses, obésité des femmes, etc. — 25, rue de l'Opéra, au 2me, Bastia.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

A vendre

Cause achat automobile, une voiture italienne à 4 roues toute neuve pour atteler à 1 et 2 chevaux, très légère ; un coupé et une charette anglaise.

S'adresser pour renseignements au bureau du Petit Bastiais.

On demande

Une femme de ménage.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

A vendre

Une faucheuse Wallet à un cheval ou deux bœufs. — Un brouck. — Un cabriolet. — Un cheval de quatre ans.

S'adresser à M. P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

A louer

Bel appartement de cinq pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du 6e Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, route du Cap.

Le Secrétaire, D. Carcagnani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Conseil de Cabinet

Paris, 3 novembre.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

LE PRIX NOBEL

Pour la Littérature

Paris, 3 novembre.

Les journaux annoncent que le *prix Nobel*, pour la Littérature, sera très probablement attribué à Anatole France.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 3 novembre.

M. le général de division Vigy est placé, à dater du 4 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

ANGLETERRE

Mobilisation Partielle DE LA FLOTTE

Londres, 3 novembre.

Une très grande activité règne, depuis la nuit dernière, dans l'arsenal de Portsmouth.

La mobilisation partielle de la flotte a été décrétée.

Tous les marins en congé ont été rappelés télégraphiquement.

L'INTERVENTION DES PUISSANCES

Paris, 3 novembre.

Un télégramme de Saint-Pétersbourg annonce que les Représentants des Etats Balkaniques en Russie ont fait savoir à M. Sazonoff, ministre des Affaires étrangères, qu'ils considéraient comme inopportune l'intervention des puissances en ce moment.

L'ACTION TURQUE

Les troupes turques reprennent l'offensive

Un télégramme de Nezim-Pacha, ministre de la Guerre, annonce que les troupes turques ont repris l'offensive sur toute la ligne.

Succès partiel

Un autre télégramme, arrivé aujourd'hui à Constantinople, confirme celui de Nazim Pacha annonçant la reprise de l'offensive par les armées turques.

Ce télégramme ajoute que l'armée turque a réussi à faire battre en retraite l'aile droite de l'armée bulgare.

AUTOUR DE SALONIQUE

Premier succès des Turcs

Les troupes turques, qui défendent Salonique, la seconde ville commerciale de l'empire Ottoman, se sont rencontrées pour la première fois avec les troupes grecques.

Après un violent combat, les Grecs ont été battus en retraite.

Huit canons grecs sont tombés au pouvoir des Turcs.

Les pertes sont assez importantes des deux côtés.

EN TURQUIE

Nouvelles Rassurantes

Les nouvelles du théâtre de la guerre, communiquées par le gouvernement sont très rassurantes.

Elles confirment, cependant, la grande défaite de Lule Bourgas.

Tout va bien, répètent les journaux officiels de Constantinople et de Stamboul

LA MARCHE sur Constantinople

Les armées bulgares se reposent pendant quelques jours sur leurs lauriers, avant d'entreprendre la marche sur Constantinople.

D'ailleurs, l'armée bulgare ne se mettra en marche que lorsque les renforts grecs et serbes seront arrivés à l'endroit convenu.

LA CAPITULATION D'ANDRINOPLE

Tous les télégrammes reçus de Belgrade disent que la capitulation d'Andrinople peut être considérée comme un fait accompli.

Un armistice général a été donné ce matin ; le dernier télégramme annonce que la garnison d'Andrinople aurait hissé le drapeau blanc.

AUTOUR DE SCUTARI

La ville turque d'Albanie résiste toujours aux troupes monténégrines, mais sa défense devient intenable.

L'armée du général Martinovitch ne reste pas inactive, mais il semble que les défenseurs de Scutari veulent s'ensevelir sous les mines de la ruine.

On aperçoit de tous côtés des nuages de fumée, dénotant de nombreux incendies.

L'armée monténégrine, sous les ordres du général Vukolitchs, fait un sérieux effort pour s'approcher de Scutari.

Les dépêches de source turque annoncent que les Monténégrins auraient subi un grave échec.

A LONDRES

INCENDIE D'UN MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

Dix jeunes filles brûlées 14 grièvement blessées

Londres, 3 novembre.

Un formidable incendie n'est déclaré dans les Grands Magasins de nouveautés, John Barker.

Les secours ont été organisés avec une rapidité remarquable ; malheureusement, le feu a pris en très peu de temps une extension considérable.

Dix jeunes filles, qui étaient employées dans cette Maison de Nouveautés, ont péri dans les flammes.

Quatre en autres ont rapporté des brûlures très graves.

Les dégâts atteignent un chiffre énorme.

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA COUR D'APPEL

A. DRAGON, Aix en-Provence

Livres de DROIT à l'usage des Etudiants et du Palais, *avec remises spéciales.*

Demander les Catalogues.

FOURRURES

Grande Exposition

chez Mme TORTONI

en face de la Poste

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard de Paixis, BASTIA au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or. Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, de 1er au 9 de chaque mois.

CONTENTIEUX

Représentation

devant *Tribunal de Commerce, Justice de Paix, aux faillites, etc.*

Consultations

Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.

Concordats amiables.

F. MAESTRACCI

Agréé, 19, rue Napoléon, 12, Bastia

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MEUBLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. BIBONNI, 7, Route du Cap

BASTIA

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

MODES

Madame FRIVOLI

Diplômée — Hors Concours

vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.

BASTIA, rue Abbatucci, 1,
et rue de l'Opéra, 22, au 1er

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

VIN DU CAP CORSE

au Quinquina

préparé d'après la formule L.-N. Mattei

Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole

Apéritif — Tonique — Fortifiant

Marque déposée - Se méfier des imitations

Le seul devant être servi à la buvette d'un VIN DU CAP

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe)

d'Electricité médicale

et de Physiothérapie

2, rue Fiavelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut aussitôt d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprises privées assujetties au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 337 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Pl. Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cts
A. OLIVA, Libraire, 6, rue Général Gallieni, Bastia

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers Forbeck et all. ex. enlevés à Fr. 40
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa d'Hiver greffé à Fr. 0,75
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER
Imprimerie Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme modèle ci contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Donne une marche garantie. Très belle garniture pour chambre
Comptoir Baromètre « EXACT »
Morteau (Doubs) France

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »
J.-B. PAUL, Marseille
SAVON GARANTI PUR
MARQUE DÉPOSÉE
LE FER A CHEVAL
EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque LE FER A CHEVAL.
En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.
Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE
St ÉTIENNE
FRANCE
DEMANDER L'ENVOI GRATIS ET FRANCO DE NOS TARIFS
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
ARMES-CYCLES

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, aux Terrasses
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements à l'amiable. — Ventes et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisses de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidons de 5 litres.
Naphtargyle, essence spéciale pour automobiles.
Huiles et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles et Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE HUITIÈME ANNÉE — N° 315 MARDI 5 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

La Rentrée Parlementaire

(De notre Correspondant Parisien)

Paris, 2 novembre.

Après plus de trois mois de vacances, nos députés vont reprendre le cours de leurs « travaux parlementaires. » Ils reviennent sans joie et nous les revoyons sans plaisir.

M. Poincaré, nous osons le dire, aurait été tout plein gentil s'il avait prolongé encore un peu ces temps de vacances Mais le pouvait il ? sans amoutier contre lui la troupe qui se croit indispensable à la marche du théâtre des affaires intérieures et extérieures ? Il paraît que non. Tant pis. Les bêtises vont donc recommencer, à moins que ce long contact avec les électeurs ait donné aux mandataires du peuple conscience que le temps du « verbe » était passé, que les événements graves exigeaient de tous les « hommes responsables » une attitude conforme aux grands intérêts du pays et à la dignité de ce pays devant l'Europe en fermentation. Faisons-leur donc crédit. Et c'est justice.

En attendant, essayons de fixer avec la plus grande impartialité la « physionomie politique » de cette reprise parlementaire pour la session extraordinaire de fin 1912.

La Réforme électorale

Le succès remporté au Congrès de Tours par les radicaux contre M. R. P. et les nombreux votes hostiles émis contre le quotient par les petites assemblées départementales pourrait faire croire que, dès la rentrée, on marchera à la démolition de la réforme électorale.

Il n'en est rien. On est d'accord pour ajourner après l'élection présidentielle, c'est-à-dire après le 17 janvier, toute discussion sur cette question brûlante. Les motifs donnés pour cet ajournement ne sont-ils que des prétextes? Nous n'avons pas à les juger et nous nous contentons d'enregistrer ici des résultats.

Seulement, le Sénat se permettra une petite manifestation en appelant M. Clemenceau, l'adversaire le plus déterminé du quotient électoral, à présider la Commission chargée d'étudier le projet du nouveau mode de scrutin voté par la Chambre.

Jusque-là, le ministère ne nous paraît pas rencontrer de sérieux obstacles à son existence.

La Question des Instituteurs

Mais ceux qui rêvent de renverser le cabinet Poincaré, l'attendent sur un autre terrain où ils comptent pouvoir semer les palmes d'orange mortelles.

Ils comptent arriver à leurs fins avec la non moins épineuse question des instituteurs et ils démontrer que des votes précédents de cette même Chambre toléreront, s'ils n'autoriseront pas, les instituteurs à se syndiquer jusqu'au vote d'un statut des fonctionnaires.

M. Guist'hau, soutenu par tous ses collègues, se fait fort de démontrer que jamais la Chambre n'a autorisé, même tacitement, nos maîtres d'école à se syndiquer jusqu'à l'antimilitarisme du « Sou du Soldat, » à se faire les « camarades » conscients des révolutionnaires de la C. G. T., des chambardeurs de la Société.

D'ailleurs, ces interpellations ne pourront se développer que le vendredi, les autres jours de séances devant être exclusivement réservés à discuter le budget.

Ce budget doit être voté avant la fin de l'année, afin, tout d'abord, d'éviter des douzièmes provisoires, mais aussi en raison de l'interrègne qu'apportera dans le fonctionnement du Parlement l'élection du Président de la République. Cet interrègne commencera le 17 janvier 1913, jour de l'élection, pour finir au 18 février, jour de l'installation à l'Elysée du successeur de M. Fallières.

Qui sera Président de la République ?

Voilà une question bien embarrassante et à laquelle je ne me charge pas de répondre.

Cette question sera bien souvent posée dans les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg qui présenteront, ces deux mois, beaucoup plus d'intérêt politique que les salles des séances, mortelles d'ennui durant que sévit le budget.

Je ne vous offre, par conséquent, aucun pronostic, mais je vous ramasse en bloc et en détail ce qui se dit dans tous les milieux intéressés.

M. Clemenceau, consulté par ses admirateurs, et il en a presque autant que d'adversaires, a répondu « Zut ! » ou quelque chose d'approchant. Le sénateur du Var fait des présidents de la République, mais n'en use pas pour son compte personnel.

M. Antonin Dubost a contre lui : 1° qu'il serait le troisième président du Sénat appelé à l'Elysée ; 2° qu'il a le trac d'un échec retentissant ; 3° qu'il manque un peu, beaucoup de volonté.

Les amis de M. Léon Bourgeois désespèrent de l'amener à poser sa candidature.

« Je suis d'une santé trop chancelante, objecte le ministre du Travail, pour assumer la lourde charge de la première magistrature du Pays. »

On chuchote que M. Léon Bourgeois préférerait entrer à l'Académie plutôt qu'à l'Elysée. Au pis-aller, se contenterait il de la présidence du Sénat.

M. Ribot, dont l'allure d'homme d'Etat fait penser à de hautes destinées, sera-t-il candidat et sera-t-il l'élu de demain ? Cela se peut. Il a, en tout cas, bien mauvaise grâce depuis quelques douze mois, en se rapprochant des gauches, en frottant son « rose progressiste » au « rouge radical. » Cette teinture et l'appui éventuel de Clemenceau suffiront-ils à le faire sacrer par le Congrès de Versailles ?

La haute figure qu'a prise devant l'Europe M. Poincaré, son talent incontestable, sa sagesse d'esprit, feront de notre ministre des Affaires étrangères un candidat redoutable, s'il écoute ses amis du Parlement qui le poussent vers le fauteuil élyséen. Mais M. Poincaré est loin de répondre à ces invites avec enthousiasme. Ses collaborateurs et amis multiplient leurs sollicitations. Se laissera-t il convaincre ?

Nombreux sont les parlementaires qui parlent pour M. Deschanel. Le président de la Chambre a de l'allure, des relations extérieures, une parole mûrie, éloquente : il sait recevoir parfaitement, avec un protocole si délicat qu'il ne comporte aucune raideur ; avec lui l'Elysée reverrait d'anciennes splendeurs.

M. Deschanel ne se prononcera qu'après le vote du nouveau du bureau de la Chambre, le 14 janvier prochain.

Tout dépendra du chiffre de la majorité qui le renommera à la présidence de la Chambre et pourrait le mettre en excellente forme versaillaise.

En dehors de ces candidatures de premier plan, on parle encore de M. Pams, l'aimable ministre de l'Agriculture. Aussi riche que généreux, très aimable, très entouré d'amis, mais très modeste, M. Pams estime que la France réclame un Président de plus haute envergure pour faire vis-à-vis aux chefs de l'Etranger.

N'oublions pas parmi les candidatures à surprise — et vous savez combien les candidatures à surprise sont de feu à Versailles — notre ministre des Travaux publics. M. Jean Dupuy ne sollicite pas, il offre tout simplement à la Démocratie un type parfait de grand industriel, arrivé tout en haut des échelons sociaux grâce à une vie de labeur remarquable ; il dispose d'un journal très puissant. Il en fallut beaucoup moins à feu Félix Faure pour être élu.

Il y aussi..., mais il faut savoir se borner. J'arrête là.

Qui sera Président de la République ?

A. CARVIN-S'VANT.

LA RÉPRESSION DU BANDITISME EN CORSE

(D'un de nos correspondants)

Paris, 2 novembre.

La recrudescence des assassinats en Corse a été signalée à plusieurs reprises dans ce journal, notamment en septembre dernier, et avec des commentaires qui donnent un intérêt particulier à cette lettre. Depuis lors, en effet, M. Hennion, directeur de la Sûreté générale, qui s'est toujours intéressé aux difficiles problèmes que présente la vie économique et politique de l'île, a pris une décision excellente et qui a déjà commencé à faire sentir ses heureux résultats.

Il a prescrit une vaste enquête générale sur place et en a chargé M. Chalaille, le commissaire spécial de la gare Saint Lazare, dont l'esprit d'initiative avait déjà été remarqué par lui au cours des diverses manifestations et fêtes de l'aviation où il avait été chargé de missions importantes et délicates. M. Hennion savait bien que l'homme qu'il entreprenait n'était pas nouveau. Depuis plus d'un siècle et demi que la Corse est l'enjeuse et surtout depuis le bouleversement du dix-neuvième siècle, tous les gâtés nements se sont, à diverses reprises, ébertués à ramener la raison dans l'île trouble et à favoriser son développement commercial et industriel en plus exactement à y créer le commerce et l'industrie. Malheureusement que les mesures prises furent impuissantes, soit plutôt que l'exécution n'en fut pas poursuivie avec assez d'énergie et de ténacité, on retombait toujours dans l'apathie et le désœuvrement.

On peut espérer aujourd'hui, étant donné ce qu'on sait du caractère de M. Hennion, que le programme de réformes préparé au ministère en Corse par son envoyé, M. Chalaille, sera réalisé jusqu'au bout.

Donc, les fameux bandits corses ont reçu le bandit et tremblent de nouveau sous la terreur les populations complices. Il y a vingt cinq ans environ, notre collaborateur M. Paul Bourde, envoyé d'ici en l'une des correspondances que lui Corse n'a connues et qui date déjà reçues en volumes sous le titre *En Corse*. Le livre en sublirise en quatre chapitres : 1° « Esprit de clan, » les « Mœurs politiques, les « Vendettas, » le « Banditisme. » Ces quatre sous titres le pourraient servir à une étude actuelle sur la Corse, et même il n'en faudrait pas d'autres.

Plusieurs des anecdotes rapportées par M. Paul Bourde sont d'un tragique poignant, et on en pourrait citer de pareilles aujourd'hui. Une fort douzaine de bandits tiennent le maquis, cachés, ravitaillés, renseignés, protégés par la population terrorisée. Ils ont commis et commettent leurs crimes en plein jour, en plein village, en pleine ville.

L'un d'eux survient sur la place d'une petite cité où se promènent et devisent cent ou deux cents habitants. Il aperçoit la fille de son ennemi, l'appelle, et quand elle est en face de lui, il lui tire une balle en plein corps. Puis, avant de regagner le maquis, il fait défense solennellement de porter secours à la jeune fille agonisante. Personne ne bouge.

La fière de la blessée survient et, seule, car nul n'ose lui prêter aide, elle traîne le corps de sa fille vers la maison ; mais elle doit s'arrêter en route, car le chemin est trop long. Elle abrite donc son cher fardeau dans le couloir d'une maison inhabitée et va là pendant dix-huit heures — l'agonie de la pauvre fille dura dix-huit heures ! Aucun meurtrier ne voulut consentir à fabriquer un cercueil pour la morte, et la tombe fut creusée par le curé et par un gendarme qui ensevelirent eux-mêmes le pauvre corps percé par la balle de la vendetta, ce corps dont la mauvaise de bandit avait fait une sorte de chose maudite.

Ailleurs, un berger est surpris par un bandit au milieu d'un groupe de ses amis. Le bandit commande à tous de s'éloigner de son ennemi. Tous, bien qu'armés eux aussi de fusils, obéissent. Alors le bandit ordonne à sa victime de se mettre à genoux et quand l'autre est là, à sa merci, il le tue à bout portant.

Mais cent autres histoires non moins dramatiques pourraient être ajoutées les unes aux autres ; c'est l'ininterrompu roman du banditisme.

La région que les bandits terrorisent est celle de Castagniccia et de Casinca, au nord-est de l'île. La Jean Thomas Paoli lutte contre Dominique Sangiuseti, et François-Marie Castelli est en guerre contre Paul-Antoine Castelli. La tête des trois premiers a été mise à prix : cinq mille francs seront payés à quiconque fera prendre l'un d'eux.

Mais d'autres mesures ont été prises dont l'effet sera plus durable. La gendarmerie corse se compose de 650 hommes formant 115 brigades. On a fait appel à 60 d'entre eux célibataires, et de bonne volonté, et on a formé ainsi une brigade spéciale qui occupe dès maintenant la région troublée. Elle se divise en deux groupes de 30 hommes, l'un commandé par un capitaine et l'autre par un lieutenant.

Et maintenant les gendarmes aussi tiennent le maquis. Déjà la paix est revenue, les travaux ont recommencé et la terreur père moins lourdement sur les villages isolés au flanc et à la cime des rochers et des collines.

Chaque gendarme des brigades spéciales reçoit une indemnité de cinq francs par jour ; pour les gradés l'indemnité est de six francs ; pour les officiers de douze francs. On n'a pris que des célibataires, parce que ce corps d'élite est destiné à vivre plus tard en caserne et que la vie de famille ne sera pas possible en ces conditions-là.

Ces mesures extraordinaires étaient nécessaires pour faire comprendre aux populations et aux bandits eux mêmes que l'autorité n'est pas lettre morte en Corse. On aurait pu s'y tromper, quand on songe qu'à l'heure présente 180 mandats d'arrêt, 210 extraits de jugements et 1.800 contraintes par corps demeurent inexécutés !...

Un important service de renseignements doit être organisé, qui fonctionnera parallèlement avec la gendarmerie et d'accord avec elle. Rien n'est plus inquiétant, car rien ne manque plus en Corse. Les gendarmes à la recherche d'un criminel ne trouvent que boudoirs clos et portes fermées ; le bandit est un roi dont le sceptre est la carabine, et tous les gens qui le mettent à leur pays sont ses sujets. Aussi est-on à la division en classe de toute la population corse porte souvent de très hautes gens à considérer le bandit comme un auxiliaire — parce qu'il est l'ennemi du rival...

La politique est la plaie du pays. Les élections sont le grand événement qu'attendent tous les électeurs. L'élu sera celui qui dispensera faveurs, places, pensions. On fera donc tout pour que soit élu le chef de clan. Et les bureaux de vote entendent souvent la détonation des carabines.

Le pire, n'est que lorsqu'un réussit à les arrêter, les auteurs de ces meurtres sont souvent acquittés. Les relations jouent là comme ailleurs. Maires, juges de paix, magistrats, tous ont une façon spéciale de comprendre leur devoir. On a entendu, en pleine salle d'audience, un président de cour d'assises injurier le défenseur d'un meurtrier avant que les jurés se fussent retirés pour délibérer. Naturellement le meurtrier fut acquitté !

Autre anecdote. Un jeune homme tue un officier de gendarmerie. Il est acquitté. Il quitte la Corse et ne répond pas à l'appel quand est venue l'heure de son service militaire. Enfin on le retrouve et il est incorporé dans un régiment de Marseille. Mais cette gamine ne lui plaît point : il obtient, grâce à ses relations, d'être envoyé en Corse. C'est là qu'il termine son service militaire. Rentré dans la vie civile, il se fait nommer employé dans une sous préfecture où l'un de ses parents est chef de bureau. Il y serait encore, attendant paisiblement sa retraite, si un officier de gendarmerie, ami et collègue de la victime du jeune employé de sous-préfecture, n'avait fait remarquer au sous préfet que cet encouragement à l'assassinat des officiers de gendarmerie ne devrait du moins pas être donné par l'administration elle-même.

Qu'en regardes-tu, Bastiais ?

cinématographe que rapportait dans son livre M. Paul Bourde et qui montrait un jeune conscrit corse privé d'une jambe, se manœuvrer de maintes recommandations auprès du conseil de revision, tant il était persuadé que son infirmité ne compterait pour rien aux yeux des membres du conseil s'il ne leur était pas recommandé spécialement — et l'on reconnaîtra que les mœurs corses n'ont pas changé.

Il entre dans les intentions de M. Hennion de demander au gouvernement de nombreuses autres réformes, la suppression du port d'armes, notamment. Un projet de modification du recrutement de la magistrature et des instituteurs sera aussi mis à l'étude. Mais avant tout il faudra de l'argent. Tous les Corses civilisés demandent au gouvernement qu'il ne néglige point désormais les intérêts de leur pays à la fois magnifique et déshérité. Ils ont pleine confiance en l'initiative et l'énergie de M. Hennion, que seconde leur préfet, M. Thiron, et ils auront avec sympathie et confiance l'enquête entreprise par M. Oudaille. Mais ils voudraient que cette fois on ne s'arrêtât pas en chemin.

(*Le Temps*).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACH HACHETTE
pour 1913

Edition simple, brochée . . 1.50
id. cartonnée . 2.00
id. reliée . . . 3.00
Edition complète, cartonnée. 3.50
id. reliée . . 4.50

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

Gazette Départementale

GUAGNO. — Le Ministre a autorisé la création d'un poste de facteur-receveur à Guagno les-Bains, commune de Poggiolo.

CATTERI. — Selon l'habitude, la population de Catteri, précédée de la confrérie, s'était rendue au cimetière pour réciter les prières des trépassés. Au retour, M. Salvatori Quilicus, maréchal de gendarmerie en retraite, âgé de soixante neuf ans, s'est affaissé sur la route : on n'est parti à son secours pour le relever, il était mort.

Cette mort subite a profondément impressionné la population qui a ramené à son domicile le corps inanimé de ce malheureux Salvatori, qui était parti une heure avant en excellente santé. Les obsèques ont eu lieu le lendemain.

LUGO-DI-NAZZA. — Le 30 octobre, par le train de midi, arrivait en gare de Ghisonaccia la dépouille mortelle du commandant Dominique Grisostoni, décédé à Bastia.

La population tout entière de Lugo-di-Nazza, l'attendait pour transporter le cercueil dans son village natal où il fut déposé le 30 au soir dans l'église paroissiale où des prières furent récitées pendant toute la nuit.

Le 31, à 8 heures du matin, une messe de *Requiem, présente corpore*, fut chantée, officiant : MM. Nucchelli, curé de Poggio-di-Nazza, Grisostoni, curé-doyen de Brando, et Vincenti, curé de Lugo-di-Nazza.

Après l'absoute, le cortège fut organisé, et le cercueil fut transporté à bras, précédé d'un drap mortuaire, dont les cordons étaient tenus par MM. Natali, conseiller d'arrondissement et lieutenant de réserve ; Griffi Louis, adjoint municipal, adjudant en retraite ; Olivey Antoine, commis des postes, et Brancaleoni, adjudant-greffier en retraite, tous décorés de la Médaille militaire.

Le cortège arrivé devant le perron de la maison Grisostoni, fit une halte. M. le docteur Filidori, ancien officier de réserve, s'avançant au milieu de la foule, faisait face à la famille et à la foule éplorées, adressa un dernier trépassé une allocution des plus touchantes, qui fit couler des larmes de toute l'assistance ; l'orateur, maniant la parole avec une finesse admirable, exalta la vie civile et morale du commandant Grisostoni et le présenta comme exemple aux générations futures.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire cette oraison funèbre dans les colonnes du *Petit Bastiais*, parce que son auteur nous en a manifesté le désir.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à Mme veuve Grisostoni, à Mme et M. Benedetti, maire, à M. le lieutenant Benedetti Bernard, à M. l'avocat Benedetti Jacques, de Grenoble, ce dernier n'ayant pu arriver à temps pour embrasser une dernière fois son cher et regretté oncle.

S. COLONNA.

NOCARIO — M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Au sujet de la tentative de meurtre dont M. Stefani, négociant avantageusement connu à Nocario, a été victime, votre correspondant prétend que le coup était destiné à M. Marcelli Jean-Ours. C'est l'inverse qu'il faut dire : pas la moindre discussion, et Paoli a tiré sur Stefani, alors que Marcelli avait déjà quitté la maison. Contrairement à ce que l'on affirme, la blessure rapportée par Stefani est des plus graves.

Ainsi, dans l'intérêt de la vérité, je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer la présente rectification dans le plus prochain numéro de votre journal.

P. DOMINICI.

COTI-CHIAVARI. — M. Benardi, ex-soldat au 163e d'infanterie, est nommé facteur des postes à Coti Chiavari.

TOUJOURS
LA Cie FRAISSINET

A propos de la *Ville de Bastia*

Notre excellent ami, M. Pierre Capifali, le dévoué Président du Syndicat d'Initiative de Calvi, nous adresse à propos de la récente lettre de M. Fraissinet, les réflexions suivantes qui viennent entièrement confirmer le rapprochement qu'un de nos correspondants a établi, entre la *Ville de Bastia* et la *Marie-Louise*, de très ancienne mémoire :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans la lettre qu'il vous a adressée le 18 octobre courant et parue le 23 dans votre estimable journal, M. Fraissinet, s'aidant de la *Ville de Bastia*, affirme que ce paquebot remplit toutes les conditions requises pour être affecté au service postal de la Corse.

C'est possible, mais alors comment se fait-il que la *Ville de Bastia* arrive souvent, *trop souvent*, en retard à destination.

Le directeur de la Compagnie concessionnaire pourrait-il nous le dire ?

La vérité est que la *Ville de Bastia*, qui a pu être un bon navire *il y a trente ans*, est aujourd'hui un vieux rabot, manquant de vitesse et de confortable, tout au plus bon à aller rejoindre la *Marie-Louise* !...

Ce n'est certes pas en maintenant un pareil paquebot en service sur les lignes de la Corse que M. Fraissinet contribuera beaucoup au développement du tourisme en Corse, auquel il est pourtant *particulièrement* intéressé.

Veuilles agréer, etc.

Pierre CAPIFALI.

D'SOUVRS prononcé aux obsèques de Mme Julie Grimaldi par M. Laschi, Censeur des Etudes au Lycée de Bastia.

Un deuil cruel et trop récent me substitue ici, à M. le Proviseur, qui m'a chargé de déposer, en son nom, sur le cercueil de Mme Grimaldi, l'hommage attristé de notre famille universitaire.

Madame Grimaldi, née à Saint-Florent le 25 avril 1844, consacra toute son existence à l'éducation et à l'instruction de l'enfance. Successivement institutrice à Santa Reparata, à Saint-Florent et à Ville-de-Pietrabugno, elle fut nommée institutrice primaire, chargée de la classe enfantine au lycée de Bastia, le 1er janvier 1884.

Depuis ce moment jusqu'en 1906 elle ne quitta plus cet établissement où sa fille, Mme Angerig, après avoir collaboré avec elle, l'a surpris dignement, en apportant à l'éducation et à l'instruction des jeunes enfants les mêmes qualités du cœur et de l'intelligence qui avaient rendu si populaire et si sympathique, à Bastia, le nom de Mme Grimaldi. Elle fut une véritable éducatrice au sens propre du mot. Elle aimait les enfants et elle en était aimée.

Je la vois encore, maternelle et bonne, dans sa classe du petit lycée, dirigeant son petit monde avec une sollicitude avisée et un infatigable dévouement, et, nombreux, sans doute, sont ses anciens élèves qui, aujourd'hui, hommes faits, se pressent autour de ce cercueil pour y déposer le pieux hommage de leur souvenir reconnaissant.

Cruellement frappée dans ses plus chères affections par la perte prématurée d'un époux et d'un enfant adorés elle s'était blottie entre ses deux filles qui devinrent le centre, le foyer de toute sa vie ; et celles ci n'auront plus d'autre souci que de consoler et d'apaiser le cœur meurtri de leur mère.

Hélas ! nous espérions nos cœurs d'affections que n'épuiserait pas une éternité et tout à-coup ces affections sont brisées à la rencontre d'une tombe.

Mme Grimaldi traînait avec elle l'incurable blessure et voici qu'au lendemain même du sombre anniversaire de tous les disparus, elle s'en va elle aussi vers ceux qui l'attendaient dans un monde meilleur !

Dormez en paix, madame, votre éternel sommeil et puissent nos regrets atténuer, si c'est possible, la douleur de vos enfants.

FOURRURES
Grande Exposition
chez Mme TORTONI
en face de la Poste

Petite Gazette

Variations atmosphériques de 4 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 13.5 à midi + 14.8 ; à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 16°6 ; Minima + 12°.
Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 767.5 mm. — 6 h. du soir, 769 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi,
Pluviomètre : 2mm3.

Au Palais

Hier à une heure, la Cour d'appel, sous la présidence de M. Levie-Ramolino, premier président, a reçu la prestation de serment de M. Poggiale, récemment nommé procureur de la République à Bastia.

Aussitôt après a eu lieu, au Tribunal de 1re Instance, l'installation du nouveau Procureur.

A l'ouverture de l'audience solennelle, M. Ghilini, substitut, requiert qu'il plaise au Tribunal installer M. Poggiale dans ses fonctions.

Le Tribunal fait droit aux réquisitions du ministère public, et M. le président Leca nomme une délégation composée de MM. Cristofini juge, et Ghilini, substitut, qui introduit M. Poggiale.

Après la lecture du décret de nomination et du procès-verbal de prestation de serment, M. le Président donne acte au ministère public de ses réquisitions et déclare M. Poggiale installé dans ses fonctions.

Le nouveau Procureur prend place au fauteuil qui lui est destiné ; puis, le Tribunal lève la séance.

Après avoir reçu les félicitations des membres du Tribunal, M. Poggiale a reçu celles des membres du barreau, de la Compagnie des avoués et des huissiers qui assistaient en robe à la cérémonie.

Nous renouvelons à M. le procureur de la République Poggiale nos meilleures félicitations.

Baccalauréat

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean-Baptiste Filippini, fils du distingué docteur d'Olmi-Cappella, vient de subir brillamment les épreuves du baccalauréat.

Toutes nos félicitations.

— Ont été définitivement reçus au baccalauréat, devant la faculté d'Aix : Latin-sciences, M. Brunelli ; — Latin-langues, Mlle Santelli ; — 2e partie, MM. Arrighi, Franceschi et Poupard avec mention assez bien, Fabiani, de Monti-Rossi, Pistri, Salicetti et Cardi.

La session est close.

Contributions indirectes

Sont nommés préposés de 3e classe des contributions indirectes : à Lancourt Saint-Pierre, M. Pistri ; à Hasbordon, M. Colonna ; à Warqustral, M. Mariani ; à La Chapelle d'Aunainvères, M. Benedetti ; à Tolgnos, M. Ortoli ; à Cerny-en-Laonnais, M. Costa, tous admis au concours de juillet dernier.

Emplois réservés

M. Danesi Jean-Marcel, soldat au 23e colonial, est nommé garçon de bureau à la préfecture de la Seine.

Les origines de la polka

On prétend, en Autriche, que cette danse, toujours en honneur malgré 80 ans d'existence, est due au caprice d'une servante qui, s'ennuyant dans sa cuisine, se mit à danser, un peu au hasard, en chantant, pour s'accompagner, un air de son pays. Ses maîtres, l'ayant surprise ainsi, la firent venir dans leur salon, où elle redanse devant un musicien nommé Néruda, qui nota la musique et le pas. Peu de temps après, cette nouvelle danse fut essayée dans un bal de la bourgeoisie. Cela se passait en 1830... En 1835, la même danse parut en France, où elle reçu le nom de polka, à cause de son demi-pas, parce que « polka », en tchèque, signifie « moitié ». Quatre ans plus tard, en 1839, la polka fut importée à Vienne, où elle fit fureur. De nombreux compositeurs commencèrent alors à écrire ce genre de morceau. C'est en 1840 qu'un danseur de Prague, nommé Raab, exécuta pour la première fois une polka à Paris, au théâtre de l'Odéon.

De l'Odéon, la polka, qui venait d'une cuisine, alla dans les salons, et elle ne tarda pas à gagner les bals de barrière.

Pilules Suisses

La Bazoge (Sarthe), 3 avril 1911. Je suis très satisfaite des Pilules Suisses qui réussissent très bien à guérir la constipation. Mme Lemoine. (Sig. Lég.)

Vignes Américaines

Rupestris Monticola, Riparia × Rupestris, Jacques boutures et racinés.

Producteurs directs des meilleures variétés ne nécessitant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Mandarinier oranger, qualité sanguine greffe de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Valrose, près Borgo.

On demande

Une femme de ménage.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0,40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

ETAT-CIVIL

Naissances

Pagano Joseph-Toussaint. — Cochet Georges-Alphonse. — Saldinci Marie Rose. — Fusella Catherine-Toussainte.

Décès

Roberti Hélène, 22 mois, de Bastia.
Colonna Etienne, commerçant, 30 ans, de Sorio.
Rinaldi Paul-Mathieu, berger, 73 ans, de Sorio.
Casanova Dina, ménagère, 26 ans, de Poggio di-Nazza.

« Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcussay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Commune de Borgo

ADJUDICATION

Il sera procédé, le 24 novembre 1912 à 10 heures du matin, à l'adjudication des travaux au rabais pour la construction d'une conduite d'eau en fonte sur 816 mètres de longueur.

Pour les conditions consulter les affiches.

AVIS DE DÉCÈS

(FLORENCE)

Ida Parenti nei Chelacchi, Eugenia, Azzurri, Emilia e Lea Chelacchi, Cav. D.r Maggiore Camillo e Ing. Mattia Chelacchi e parenti tutti partecipano col più profondo dolore l'immatura perdita del loro caro

Giulio Chelacchi
Maestro di Musica

mancato ai vivi nell'età di 43 anni, rapitoci marito, padre, fratello e parente, avvenuta dopo lunga e dolorosa malattia il 2 Novembre 1912 ad ore 17.30.

Remerciements

Mme Veuve Etienne Colonna et ses enfants ; M. et Mme Antoinette Giantoli, née Colonna, et sa famille ; M. et Mme François Colombani, née Colonna, et sa famille ; M. Pierre Colonna, remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté époux, frère et beau-frère

MONSIEUR ETIENNE COLONNA

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

ARTICLES DE CHASSE

ARMES — MUNITIONS

LAURENT MARINI
ARMURIER
35, *Bd Paoli (près de la Poste)*, BASTIA

Stylets corses
Achats et vente d'armes d'occasion
Réparation d'armes en tous genres
Gravure sur métaux
Prix avantageux

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

31 oct. — 4 nov.
Rentes de 3 0/0 ancien : 89 95 — 89,80
— de 3 0/0 amortis. : 92,75 — 92,75
ex-coupon

L'Légion d'honneur

Le maréchal des logis Fiori

Paris, 4 novembre.

Le maréchal des logis Fiori, du 3e régiment d'artillerie de campagne, détaché aux troupes auxiliaires marocaines, est inscrit sur le tableau de concours pour chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Ce sous officier a montré les plus belles qualités d'énergie, de sang-froid et d'intelligence, lors de l'investissement de Marrakech.

C'est le maréchal des logis Fiori qui a prévenu le général Lyautey, résident général du Maroc, que le moment était favorable pour marcher sur Marrakech, ce qu'est ainsi que fut décidée l'expédition du colonel Mangin.

(Voir le *Petit Bastiais* du 31 octobre)

Médaille militaire

Faits de guerre au Maroc

Paris, 4 novembre.

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Médaille militaire, pour faits de guerre au Maroc :

Le sergent major Vincenti.
Le sergent Chiarelli.
Le soldat Guandolini.
Le maréchal des logis Bozzi.

Nouvelles Maritimes

Haut-Commandement

Paris, 4 novembre.

M. le vice amiral Bellue, commandant la deuxième escadre de l'armée navale, est nommé commandant en chef, préfet du 5e arrondissement maritime de Toulon.

Le vice amiral de Marolles, commandant en chef la 3e escadre de l'armée navale, est nommé au commandement de la 2e escadre.

Le vice-amiral Marin-Darbel, commandant en chef, préfet du 5e arrondissement maritime de Toulon, est nommé au commandement de la 3e escadre de l'armée navale.

Le contre-amiral de Ramey de Sugny est nommé au commandement de la deuxième division de la 3e escadre.

LES
Manœuvres Navales

Toulon, 4 novembre.

Les bâtiments de l'armée navale ont terminé leurs préparatifs en vue de l'exécution des manœuvres, dont nous avons déjà parlé et qui dureront trois jours.

La deuxième escadre de ligne, vice-amiral Bellue, commandant en chef, a appareillé ce soir pour Ajaccio.

A AJACCIO

Les contre torpilleurs *Coutelas*, *Fanfare*, *Trident* et *Cognée* sont arrivés ce matin, à Ajaccio, venant de Bizerte.

Ces torpilleurs attendront à Ajaccio l'arrivée de l'escadre de l'amiral Bellue.

Au Palais-Bourbon

Veille de rentrée

Paris, 4 novembre.

Une certaine animation se manifeste aujourd'hui au Palais-Bourbon. Tout le personnel est à son poste ; il a été procédé aux derniers nettoyages et les locaux sont prêts à recevoir les députés qui nous reviennent, après trois mois et vingt deux jours de vacances.

La Chambre se trouvera demain, à peu près au complet. Deux députés seulement sont décédés et n'ont pas encore été remplacés ; ce sont : M. Borius, député progressiste de Tarn-et-Garonne, et M. Lerolle, député conservateur du septième arrondissement de Paris.

C'est par l'examen du budget du ministère du Commerce que la Chambre reprendra ses besognes interrompues en juillet dernier.

Nouvelle interpellation

Un groupe d'une trentaine de députés discute bruyamment. Parmi ceux ci se trouve M. Chautemps qui annonce son intention d'interpeller le Ministre de la Guerre sur les mesures qu'il a prises depuis le 1er janvier 1912.

Conseil de Cabinet

Paris, 4 novembre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

Situation extérieure

M. Poincaré a mis tout d'abord le Conseil au courant de la situation extérieure.

Travaux Parlementaires

Le Conseil a terminé ensuite l'examen des projets de loi que le Gouvernement déposera sur le bureau de la Chambre.

Parmi ces projets dont le Gouvernement réclamera la discussion d'urgence se trouve la loi des Cadres.

Les Interpellations

Les membres du Gouvernement se sont entendus sur les réponses à faire à certaines demandes d'interpellation.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

LA MÉDIATION
des Puissances

Le programme turc

Paris, 4 novembre.

S. Exc. Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a soumis ce matin à M. Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, un programme relatif à la médiation des puissances.

Le gouvernement turc demande :

1° Que les puissances offrent si, au besoin, imposent ce programme aux belligérants.

2° Qu'elles profitent de cet armistice pour inviter les belligérants à faire connaître leurs vues ; et pour se mettre d'accord, si besoin est, sur ces vues.

La réponse du Gouvernement Français

M. Poincaré, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, s'est empressé d'envoyer la réponse du Gouvernement français aux propositions de la Porte.

M. Poincaré a chargé M. Bompard de faire savoir à S. Exc. Gabriel Hanotaux, que son programme était absolument inadmissible, et que le Gouvernement français ne pouvait, à aucun degré, prendre la responsabilité d'imposer un armistice, sans fournir en même temps des garanties sur les conditions de paix.

La façon de procéder du gouvernement turc, aurait, en effet, pour conséquence d'arrêter les alliés balkaniques en plein succès, et de donner aux Turcs le temps de reformer leur armée, sans que les alliés n'aient aucune assurances pour l'avenir.

LA PROPOSITION
de la France

Au nom du Gouvernement Français M. Poincaré a proposé aux grandes puissances de déclarer, à l'avance, leur désintéressement territorial, tout en accordant aux Etats balkaniques des accroissements de territoire.

La réponse de l'Autriche

Le Cabinet de Vienne a repoussé la proposition de M. Poincaré, relative au désintéressement territorial des grandes puissances.

Les dispositions de l'Italie

Rome, 4 novembre.

Les journaux annoncent que l'Italie aurait disposée à admettre le principe suggéré par la France et la Russie. — Le désintéressement territorial des grandes puissances — mais la réponse reçue de Berlin, bien que rédigée d'une façon très conciliante, exposa le même point de vue que l'Autriche.

Constantinople
LES NAVIRES DE GUERRE DES GRANDES PUISSANCES

Le Sultan a autorisé les grandes puissances, même la Russie, à envoyer chacune un croiseur devant Constantinople.

NOUVEAU DÉSASTRE
des Turcs

Paris, 4 novembre.

Le *Temps* a reçu ce soir de son correspondant spécial de Constantinople un télégramme lui disant :

« On a ici l'impression très nette que l'armée de Nazim Pacha, ministre de la Guerre, vient de subir un nouveau désastre, à Tchataldja.

« C'est l'aile gauche de l'armée de Nazim Pacha, qui aurait subi un très grave échec.

« Les fuyards, qui arrivent en très grand nombre et en désordre à Constantinople, ont apporté la nouvelle de cette nouvelle défaite des Turcs. »

AUTOUR
DE SALONIQUE

Une grande bataille est engagée à 30 kilomètres environ de Salonique.

Les troupes serbes sont en bonne position.

En outre, les dernières dépêches d'Athènes annoncent qu'une corps d'armée grec a réussi à débarquer près de Salonique.

A USKUB
Entrée triomphale
DU ROI DE SERBIE

Le roi Pierre a fait son entrée triomphale à Uskub, située à 100 kilomètres environ au nord de Salonique.

LA SUSPENSION DES HOSTILITÉS

Propositions de la Turquie

Le Gouvernement de la Porte a télégraphié à ses représentants à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Vienne et à Rome, d'informer les gouvernements intéressés que la Turquie accepterait favorablement la suspension des hostilités.

CONTENTIEUX
Représentation
devant *Tribunal de Commerce, Justice de Paix, aux faillites, etc.*
Consultations
Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.
Concordats amiables.
F. MAESTRACCI
Agréé, 12, rue Napoléon, 12, Bastia

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
A 10 CENTIMES
VIANA
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
455 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.
A. OLIVIER, Editeur, 45, rue Dauphine, PARIS

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers forteni all'ol.ombre, le Cent 40f
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa dealbata greffé 2 fr. la Douz.
HOTEL PRIVÉ de Fleurs à Jardins
DEMANDEZ LE CATALOGUE

La Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse
☞ Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
La supériorité de l'absorption ecrasante ne parle-t-elle pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE suivie sur tous les arguments.
... Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupeuble je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.
Prosper QUESNEL. 55, rue Lion-Maillotz, Petit-Quevilly (France.)
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres eczémas doivent employer l'EAU PRECIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, on trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRECIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Si vous voulez savoir
exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 (franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.
Comptoir Baromètre « EXACT »
Morteau (Doubs) France.

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L.N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas
buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 216 MERCREDI 6 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Soleil : (Heure nationale).
Lever, 6 h. 3 m. — Coucher, 4 h. 7 m.
Dernier quart, le 6e — Nouv. Lune, le 8.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Léonard.
Fête de Demain : Saint Ach'e.

5 NOVEMBRE

UNE IDÉE

Sous ce titre prometteur, *Le Rappel*, dont on connaît la passion proportionnaliste, nous expose une idée vraiment ingénieuse et susceptible d'apporter la plus sensible amélioration à la situation politique troublée que nous traversons. Toutefois, notre aimable confrère émet la crainte que nos bons arrondissements trouvent mauvaise son idée géniale.

Ce que de son côté *Le Rappel* trouve mauvais, et il ne s'en cache pas, c'est la brutale netteté avec laquelle le congrès radical de Tours, à une écrasante majorité, condamne la représentation proportionnelle et se rallia à un projet purement majoritaire.

Or, tel n'est pas, affirme *Le Rappel*, l'avis du pays, et son idée consiste justement à nous proposer une petite expérience destinée à nous démontrer le bien fondé de cette affirmation qui peut paraître téméraire à la suite des éclatantes manifestations de nos assemblées départementales.

Pour faire cette expérience sensationnelle, 50 arrondissements des mieux qualifiés, il se contenterait même à la rigueur de 25, donneraient leur démission de député. « Contre chacun d'eux — dit-il textuellement — nous présenterions un bon radical (sic) proportionnaliste, et le suffrage universel serait appelé à choisir ses défenseurs. »

Je ne trouve pas l'idée du *Rappel* aussi mauvaise qu'il le croit et suis pour ma part tout disposé à l'accepter et à y donner suite, mais à la condition qu'il jugera lui-même très légitime, de compléter d'une façon rationnelle l'expérience qu'il préconise.

Limité à 25 ou même 50 arrondissements antiproportionnalistes, elle serait forcément incomplète et nullement démonstrative. Si tous étaient réélus on ne manquerait pas de prétendre que l'expérience n'a porté que sur des circonscriptions acquises à nos idées majoritaires, et si quelques-uns des « bons radicaux » proportionnalistes du *Rappel* triomphaient, grâce à l'appoint des unifiés et des réactionnaires, on s'empresserait d'affirmer que le pays condamne notre thèse.

Pour que l'expérience soit complète, vraiment intéressante et démonstrative, il faudrait donc qu'elle porte également sur un nombre égal de sièges actuellement occupés par des proportionnalistes. Que *Le Rappel* nous apporte donc la démission de 25 ou de 50 de ses amis proportionnalistes et nous pourrons nous entendre pour donner une suite à la lumineuse idée dont il semble si fier et pour réaliser l'expérience qu'il préconise.

Toutefois, comme il lui serait probablement difficile de trouver un aussi grand nombre de radicaux proportionnalistes voulant pousser jusque là leur dévouement à la R. P., nous sommes tout disposé pour compléter ce nombre à accepter la démission de quelques-uns de ses amis réactionnaires ou unifiés.

Nous croyons, d'ailleurs, qu'il trouvera d'autant plus facilement ces concours désintéressés, qu'un grand nombre de députés proportionnalistes réalisèrent aux dernières élections les plus scandaleuses coalitions en prenant l'engagement de démissionner si, après la première année de la législature, la proportionnelle n'était pas encore définitivement votée par la Chambre et le Sénat. C'est donc le moment de leur rappeler cet engagement dont l'échéance est échue depuis pas mal de temps.

Mais je crains, à mon tour, que *Le Rappel* juge que nous prenons un peu trop au sérieux sa merveilleuse idée et ne commence lui-même à la trouver mauvaise. Il avait certainement oublié les promesses électorales de certains de ses amis qui ne manqueront pas de lui reprocher toute l'imprudence de ses initiatives.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

AU PAYS CORSE

Des Grecs, des rocs, des bandits

Le Congrès de l'Union des Corses est terminé : M. Jean Richepin a quitté hier Ajaccio, sur ce même *Liamone* qui m'amena de Nice à Ile-Rousse et qui en arriva pareillement, dimanche matin, pour continuer d'ici sur Marseille.

La population fit à l'académicien l'ovation suprême, due à son éloquence.

Au fond, le Congrès du lundi me semble avoir eu raison, contre celui du jeudi. Tandis que ce dernier débarquait tout pimpant du continent, le premier décidait de l'emploi des 500.000 francs annuels que la loi d'avril 1912 promet comme produit de l'assimilation douanière. Cet appât explique la présence des députés, auteurs de cette mesure.

Cependant M. Jean Richepin obtient tout de même quelque chose : la fondation de la Chambre corse.

Rassurez vous, cette chambre-là n'a rien du Parlementaire. Nulle pensée de « démerde » n'en guida les initiateurs. Il s'agit tout bonnement d'organiser l'habitat jusque dans le moindre village, selon un projet du délégué de Touring Club.

Ce dernier se chargerait de meubler et entretenir cette pièce-type, pourvu qu'un hôtelier, un simple paysan, en loue le mettre à sa disposition.

Des acclamations retentirent. L'idée de M. Etavenon fut acceptée aussitôt par M. Fontana ! En attendant, chassé d'Ajaccio par la cohue de ces congressistes, tous les hôtels en étant pleins, je dus aller quérir un logis, en crépuscule, jusqu'en Grèce.

Rien n'est plus hellénique en effet que cette Cargese, fondée en 1676 par 730 émigrants du Péloponèse auxquels Gênes garantit leurs mœurs, leurs libertés et leurs popes.

Ils durent les redemander à la France qui, en 1774, rebâtit la ville qu'un incendie avait détruit en 1731 et dont les fugitifs se morfondaient à Ajaccio.

En d'autres circonstances, l'excursion est exquise. Mais la nuit me prend, avant le col de San-Bastiano, d'où on passe du golfe d'Ajaccio à celui de Sagone, embrassant la suite admirable des découpures de cette côte dont la splendeur est renommée.

Un orage se met de la partie. Parmi les ténèbres épaisses, l'auto dégringole de Calcatoggio à l'embouchure du Liamone, laissant à droite les ruines de Paomia, qui fut la première cité que le feu détruisit. En avant !...

D'autres cours d'eau moindres se présentent, franchis dans la même obscurité. De Sagone, hameau où sièges jadis un évêque, je distingue simplement le fanal, au bout du long môle. Tantôt le bruit des vagues, tantôt le bruit des feuillées se mêle à celui du moteur. Ainsi j'atteins la bonne auberge de Cargèse, après une panne équivoque en plein déluge.

Ici, la route est sèche et la soupe chaude.

—

Je croyais ce pays au bord des flots. Il les domine, abrité contre une bonne de falaise. Les maisons claires n'y entassent avec jardins et les deux églises catholiques, l'une latine, l'autre grecque, se sourient sur deux collines jumelles.

La villégiature d'hiver devrait prospérer ici, mais l'autobus lui-même a interrompu son service, le ministre n'ayant point homologué la subvention, ceux du Cap Corse y ayant joint leur affaire.

La nuit a se remet à monter aux cols, à descendre aux criques. On perd, on retrouve la mer moirée et soyeuse, d'un bleu de Riviera. Soudain, s'ouvre le paysage des « Calanche, » terme qui doit venir de nos « calanques » provençales, afin de s'appliquer inopinément aux surprenants rocs rouges et curieusement, qui dégringolent en folie carnavalesque vers l'échancrure du golfe de Porto, au delà duquel la suite grand des teintes d'Estérel et la route de Calvi des allures de Corniche d'Or.

Est-ce aussi beau qu'on l'affirme ?... Méfiance en parle et tous les guides répètent Mérimée. Un hôtel, bâti récemment, permettrait de s'en imprégner, de balcon d'a Piana, si ses fenêtres étaient plus larges et s'il possédait des terrasses. De fait, le chaos porphyrique, avec ses bordures âpres, impressionne durant près de deux kilomètres.

Quant au golfe d'azur, sa coloration s'ourle d'une légère écume blanche, trop frêle pour compléter nos trois couleurs nationales.

—

Une petite grotte, dont la pointe des mâts paraît à peine, s'y abrite contre un gros roc, en l'asse minuscule de Figajole, sous nous.

Le chauffeur énumère la série des fantômes découverts dans ces bizarreries naturelles. Je lève le nez vers la crête déchiquetée de la Piametta, d'où se déverse cette fauve avalanche. Mieux vaut la juger d'ensemble.

Mieux n'y voir que les convulsions des pierres sanglantes. Une brèche par ci, un chicot par là peuvent amuser. Le tout stupéfie et enchante.

Et c'est sans regret qu'on en découvre l'issue, au groupe misérable des blocaux de Porto, collées à la tour génoise.

On y embarque, d'une plaquette que tente d'assaillir un bouquet d'eucalyptus, les madriers qui descendent la gorge profonde, vertigineuse, où Ota se pose, dos au nord et au mont, pendant que sur le versant sud, s'opère une ascension superbe.

Elle me montre tout en détail, la Spelonca, ravine farouche, avant de la contourner, au risque perpétuel du vertige.

—

Ce fut à un de ces lacets supérieurs, qu'un bandit, fusqué de sa famille, arrêta le cortège du préfet Cassagneau, en tournée de revision, pour libérer son frère, innocent d'un meurtre dont lui-même était l'auteur.

Le gouverneur militaire, ses officiers et ses gendarmes voulaient la bataille, mais le haut fonctionnaire offrit la refora.

Lors, Poli, très poliment, explique comment, évadé du bagne, il avait repris le maquis. Puis il se jeta tout un instant au cortège. La femme du secrétaire général photographia galamment cette embuscade romantique.

Quand on fut à Evisa, où j'arrive à mon tour, moins consiquement, les militaires tournèrent bride, général en tête.

C'est ainsi que le préfet Cassagneau, encadré des seuls gendarmes et des civils de

26 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANGLADE

IV

Dès la matinée du jeudi, et aussitôt après une visite au Ministère, l'officier français annonçait la fraude et criait la nécessité de se mettre en garde. L'officier étranger et Bigot prirent sans tarder toutes leurs mesures. Il ne leur fallait point perdre une minute pour réussir. Quand elle arrive au pavillon, vers sept heures du matin, Wiss se rend compte qu'elle avait déjà été appelée à l'appareil télégraphique et qu'une dépêche y était insérée, venant de Langres.

Cette dépêche disait : « Détruisez... Retour dans le départ... Faire un croquis de l'ensemble de l'aéroplane au repos et me l'apporter tout de suite vous-même pour plus de sûreté... A ce soir... » Tout était bien calculé. Mademoiselle de Longuerille avait juste le temps de dégager l'aéroplane de ses bâches, d'en faire un dessin sommaire, de s'habiller et de gagner en voiture la station assez éloignée du chemin de fer de Chaumont à Langres. Quand elle serait parvenue dans cette ville et qu'après des démarches elle constaterait le départ du capitaine, recouvrerait les dessins les plus graves sur la véracité de la dépêche reçue, il serait trop tard pour qu'elle pût revenir au Frambart la soir même. Donc les deux complices auraient jusqu'au lendemain largement tout le temps pour opérer. Et n'est ce qui arriva.

La jeune fille ne put être au manoir avant midi et arriver avant quatre heures à Langres. Bigot avait gratté et s'était assuré de son départ. Aussi les deux complices ne se gênèrent-ils plus et commencèrent-ils l'exécution de leur plan dès l'après midi. Ils étaient certains que le secret absolu des travaux de l'officier français étant gardé, personne ne pénétrerait dans l'enceinte en l'absence de M. Fernand et de Mademoiselle de Longuerille, le père Boutinet et le Mattéo se contentant de surveiller d'une manière générale l'ensemble de la propriété. Au lieu d'aller ailleurs, ils s'en furent chasser dans les champs qui longeaient les murs du parc, s'assurèrent qu'aucun cultivateur ou bûcheron ne se trouvait dans les environs et s'introduisirent en deux ou trois bonds à l'intérieur de la propriété. Là ils s'assurèrent encore que le domestique, un partant, n'avait point, par exception, laissé une sentinelle, puis ils se mirent à dégager l'aéroplane, à l'examiner. Après une demi-heure de quelques heures, M. Fritz donna ses instructions à Bigot et le renvoya en avant. Lui continua de faire ses préparatifs. Et la plus importante fut, dès les premières ombres de la nuit, de chercher et de découvrir le réduit où M. Fernand tenait en réserve l'essence dont il avait besoin pour actionner le moteur de son appareil.

Il y parvint, remplit les réservoirs, disposa tout pour une envolée, n'ayant plus besoin que de quelques vivres et de boisson dont il avait chargé Bigot de faire provision. Car l'intention de l'officier allemand était de mettre, dès son départ, le cap vers le nord-est et de franchir la frontière d'Alsace Lorraine, pas éloignée en réalité à vol d'oiseau, avant d'atterrir. Très au courant de toutes les questions d'aviation, fort intelligent et passionné pour la mécanique, M. Fritz avait compris et admiré tout le système nouveau de l'aéroplane qui gisait, ailes étendues, dans le parc du Frambart. Il ne doutait point de la réussite de son projet audacieux : s'envoler avec lui et emporter ainsi à l'étranger le secret de la machine et la machine elle même. Vers sept heures et alors qu'il faisait déjà nuit, il regagna lui même « Grange Brûlée. » Il comptait revenir au Frambart tout équipé, vers les dix heures. Rien ne semblait vouloir contrarier ses desseins ; le plus difficile était fait.

Quand il arriva à « Grange Brûlée », Bigot y avait déjà rempli un sac de voyage avec de la viande froide, du pain, du vin, du café, de l'alcool, cela surtout pour le cas où l'aéroplane, n'obéissant point à l'impulsion de M. Fritz aussi bien que celui ci l'eût désiré, l'entraînerait loin de l'endroit où il pouvait descendre en toute sécurité. Les deux hommes prirent leur repas du soir, arrêtèrent leurs dernières dispositions, et M. Fritz abandonnant tous son attirail de chasse, tous les fusquins qui avaient servi à cacher un véritable paravent d'a, servi dans un coin une d'automobiliers masqués, regagna le Frambart par la plaine, de manière à ne rencontrer personne, à n'être reconnu par personne. Bigot le suivit en portant la valise. Avant dix heures du soir ils étaient revenus dans le parc, sur le champ d'expériences. La nuit n'était point sombre, mais néanmoins M. Fritz avait besoin de s'éclairer avec une lanterne à réflecteur dans la mise au point minutieuse à de ses préparatifs d'envolée. Bigot l'aidait.

VI

En découvrant qu'ils n'auraient point à lutter contre l'officier français seulement, mais encore contre une douzaine de lui qui était Mademoiselle de Longuerille, M. Fritz et Bigot n'avaient point été bien effrayés. Qu'était-ce, après tout, qu'une jeune fille en pareille concurrence ? Peu quelque chose de très redoutable. Ils ne la connaissaient que à, cette jeune fille, et Bigot, tout en

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

sa troupe, pourvoirait son métier, laissant Poli se faire tuer ailleurs selon l'usage.

Armand GREBAUVAL.

GENDARMERIE

15e Légion tar

Ordre de la Légion

Sont cités à l'ordre de la Légion :

1° Le gendarme *Suzini* Jules-Pierre, de la brigade de Pero-Casevecchie.

« Commandant provisoirement la brigade, a fait preuve de zèle, de sagacité et de persévérance pour recueillir les renseignements indispensables à la découverte d'un bandit, sous mandat d'arrêt depuis six mois, et par ses habiles dispositions après des recherches continues des plus pénibles, est parvenu à faire tomber ce criminel dans une embuscade où il a pu être arrêté sans possibilité de fuite ou de défense utile. »

2° Le gendarme Guérard Alexis-Guillaume, de la même brigade :

« A dans une embuscade, tendue pour l'arrestation d'un bandit, sous mandat d'arrêt depuis six mois, pour assassinat, montré de la décision, du sang-froid et courage, en se jetant résolument sur lui le premier, au moment de son arrestation. »

3° Le gendarme *Gaudry* Paul-Alix, de la même brigade :

« A pris une part active et intelligente à la recherche d'un bandit, sous mandat d'arrêt depuis six mois, pour assassinat, et a coopéré à son arrestation. »

Une Fête à Cardo

Toute la population de Cardo s'était réunie dimanche dernier pour fêter l'élection du nouvel adjoint spécial, M. Vincent Casanova.

Dans la matinée un grand mai avait été placé contre la maison du nouvel adjoint et, dès les premières heures de l'après midi, beaucoup de Bastiais s'étaient rendus à Cardo pour assister au concert de la *Lyre Bastiaise* et à la réception des conseillers municipaux de Bastia.

Vers quatre heures, ceux-ci, au nombre de cinq arrivent en automobile : MM. Gregori, Sari, de Moutera, Alexandre Gandin et Muselo, sont reçus sur la place de l'église par M. Lucien Papalo, premier adjoint de Bastia et Vincent Casanova, entourés de toute la population de Cardo et d'un grand nombre de Bastiais. La musique attaque la *Marseillaise*, des pétards éclatent et c'est accueillis par des acclamations enthousiastes que nos conseillers municipaux donnent l'accolade au nouvel adjoint spécial.

Une délicieuse jeune fille, Mlle Casanova, lit un discours de bienvenue et présente un superbe bouquet à MM. Sari et Gregori. Ceux-ci, très touchés, répondent. M. Gregori d'abord, puis M. Sari et M. de Moutera s'adressant tour à tour à la foule, disent leur regret qu'à cause à la municipalité toute entière la démission de M. Lorenzi et ses félicitent du choix fait pour lui succéder. Ils promettent à M. Casanova et à toute la population de Cardo leur dévouement le plus absolu et s'engagent, au nom de leurs collègues du Conseil, à travailler comme par le passé au bien-être et à la prospérité de Cardo.

Après une visite faite chez le nouvel adjoint où on vu vin délicieux est offert, les élus de Bastia se rentrent, avec lui, chez M. Antoine Lorenzi à qui ils tiennent à exprimer de nouveau tous les regrets que leur cause une rentrée inattendue et que des raisons de santé ont seules déterminées.

Et enfin ils redescendent vers Bastia, accompagnés jusqu'à la sortie du village par les habitants qui les remercient d'avoir voulu marquer, par leur présence, la part qu'ils ont prise à leur fête et à leur joie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 octobre.

La facilité de la liquidation de fin de mois, les perspectives d'un rapprochement austro-russe et de la cessation prochaine des hostilités, tout concourt à accentuer la reprise qui vient marquer la séance de la veille. Si le Reste Fr. gagne reste en peu bénéficié à 92.70, par contre tous les Fonds Etrangers, sauf le Turc, s'inscrivent en nouvelle et importante plus value. Le Serbe se gagne par moins de près de trois points à 79.70. Nos Grandes Institutions de Crédit ne restent pas en arrière. Le Crédit Lyonnais passe à 1.545. On a déposé le Crédit Foncier à 826, le Comptoir National d'Escompte à 975 et la Société Générale à 847.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Cie Parisienne de Crédit, de Banque et de Dépôts, rue de la Victoire, reçoit jusqu'au 9 novembre les versements sur les souscriptions aux 30 000 obligations 5 0/0 sur hypothécaires de 500 fr. de la Ibero Plateau (Crédit Foncier et hypothécaire en République Argentine). Rappelons que le produit de cet emprunt ne peut être employé qu'en prêts hypothécaires de premier rang et que ces titres, offerts à 469.50, rapportent 25 fr. net.

La souscription aux 20.000 actions nouvelles de 500 fr. de l'Industrielle Foncière au prix de 4-5 fra sera close le 12 novembre.

Sucs 5 0/0. Les valeurs de transports et d'électricité sont actives. Russes des Métallurgiques et Charbonnages russes. Les titres cupréfères accentuent leur reprise.

En Banque, meilleure allure des Mines d'Or. Les diamantifères s'inscrivent en plus-value. Les Industrielles russes poursuivent leurs progrès.

Parmi les valeurs de caoutchouc très demandées, la Société Commerciale du caoutchouc enregistre un bon courant d'échanges à 194.

Grands Chemins Français en plus value.

VILLE DE CALVI

Le Comité des fêtes de Calvi, composé de MM. X. Maggi, président ; Jeannetou, trésorier ; Maraninchi, secrétaire ; Gailleur, lieutenant au 163e ; Puccinelli Alex, agent de la Cie Fraissinet, Lucchetti Michel ; d'Anyeli Augustin, membres ; a arrêté le programme suivant, à l'occasion du Concours Agricole qui se tiendra, à Calvi, les 10 et 11 novembre.

PROGRAMME DES FÊTES

Premier jour

Soir, à 9 heures, à l'arrivée du train : Retraite aux flambeaux par la musique municipale, avec le concours des tambours et clairons du 163e.

Deuxième jour

Matin, à 7 heures : musique annonçant l'ouverture du Concours agricole ; à 9 heures, Boulevard Gény : Bals russe ; 1er prix, 15 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, 5 fr.

Soir, à 2 heures : Courses aux ânes. 1er prix, 20 fr. (offert par le Syndicat d'Initiative de Calvi) ; 2e prix, 10 fr. — A 8 heures : Retraite aux flambeaux. — A 8 heures et demie sur le quai : Concours de chant pour MM. les Militaires.

Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

Troisième jour

Matin, à 8 heures sur la place de l'église : Mât de Cocagne. 1er prix, 10 fr. ; 2e prix, 5 fr. ; 3e prix, 3 fr. — A 9 heures : Distribution des récompenses décernées aux exposants du Concours agricole. Concert donné par la musique municipale.

Soir, à 2 heures, régates à l'aviron :

1re *catégorie* : Bateaux armés au pêche à 6 avirons (embarcations minimum) ; 1er prix, 50 fr. et une médaille d'argent, 2e prix, 30 fr.

2e *catégorie* : Embarcations à 4 avirons (4 embarcations minimum) ; 1er prix, 30 fr. et une médaille d'argent ; 2e prix 15 fr.

A 8 heures : Retraite aux flambeaux. — A 9 heures : Place Marchal. Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

N. B. — Les billets d'aller et retour du chemin de fers délivrés par toutes les gares de la Corse pour Calvi, sont valables du 9 au 12 novembre inclus.

Le Président, X. MAGGI. — *Le Secrétaire,* J. B. MARANINCHI.

Vu et approuvé : F. PICONSELLI, maire.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Concours Agricole, qui doit avoir lieu les 10 et 11 novembre 1912 à Calvi, des trains spéciaux seront mis en circulation pendant ces deux jours entre Ponte-Leccia et Calvi et vice versa, conformément à l'horaire suivant :

ALLER. Départs : Ponte-Leccia, 5 h. 10 matin ; Poretta, 5 h. 28 ; Novella, 6 h. 4 ; Paisan, 6 h. 26 : San-Gavino, 6 h. 43 ; Bolgodoro, 6 h. 54 ; la Region, 7 h. 9 ; l'Ile Rousse, 7 h. 31 ; Algajola, 7 h. 49 ; Calvi, arrivée 8 h. 9.

RETOUR. Départs : Calvi, 17 h. 5 ; Calenzana-Lumio, 17 h. 15 ; Algajola, 17 h. 33 ; Ile Rousse, 17 h. 55 ; la Region, 18 h. 22 ; Belgodere, 18 h. 39 ; San Gavino, 18 h. 48 ; Palasca, 19 h. 6 ; Novella, 19 h. 37 ; Pietralba, 20 h. 5 ; Ponte-Leccia, arrivée 20 h. 17.

Assistance aux Vieillards

Le Maire de la Ville de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables que la distribution des bons de secours des mois de juillet, août et septembre, aura lieu à l'Hôpital Civil du 7 au 11 novembre courant, de 1 heure à 4 heures du soir.

Bastia, le 5 novembre 1912.

Le Maire, J.-B. de CARAFFA.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La Fête de la Société de Gymnastique

La fête de la jeune Société de Gymnastique qui eut lieu dimanche fut un véritable succès. Nos concitoyens ont fort admiré le spectacle si réconfortant et si nouveau pour eux, d'une troupe de jeunes gens, de tout petits enfants, défilant ordonnés à travers les rues de la ville.

A dix heures et demie, dans la salle des fêtes de l'hôtel-de-ville, eut lieu la remise solennelle du drapeau à la Société. C'est M. le colonel Rabier, entouré de quelques officiers de la garnison, qui fit la remise du drapeau, en présence des jeunes sociétaires en tenue et au garde à vous, de MM. Pugliesi Conti, député-maire, Nardini, délégué du Préfet, Nicoli, premier adjoint, Paoli, adjoint au maire et président de la jeune Société, des conseillers municipaux, du principal du Collège, etc.

En remettant le drapeau, M. le colonel Rabier prononce un court discours tout vibrant de patriotisme.

M. Paoli, président de la Société, remercie M. le colonel Rabier des belles paroles qu'il avait prononcées et dont les jeunes sociétaires se souviendront toujours comme d'une leçon de patriotisme qu'on ne peut jamais désapprouver.

M. Paoli remercie, en outre, M. le Maire d'Ajaccio et M. le Préfet de la Corse de leur précieux témoignage de sympathie.

A son tour, M. Pugliesi-Conti assure la Société du concours de la municipalité qui se fera un devoir d'encourager les efforts patriotiques de ses fondateurs.

Les gymnastes ont défilé ensuite sur la cours Napoléon, précédés des tambours et clairons de la Musique Municipale ; la population les a vivement applaudis.

Le soir a eu lieu, au théâtre Saint-Gabriel, la grande fête annoncée. La salle était bondée. La Musique Municipale prêtait son concours. On a fort admiré les exercices divers auxquels se sont livrés les jeunes gymnastes et des bravos enthousiastes ont salué les mouvements d'ensemble et le bel air de la fin exécuté par les popilles.

En somme, fête charmante dont on ne peut que souhaiter de la voir se renouveler souvent.

L'Almanach Hachette

pour 1913

L'Almanach Hachette, la merveilleuse petite encyclopédie universellement connue, vient de paraître.

Des divisions nouvelles contiennent chacune un grand nombre d'articles inédits qu'illustrent des documents de première main. Depuis vingt ans, l'Almanach *Hachette*, sans se répéter jamais, a su mettre à la portée de tous les connaissances les plus diverses : d'où son incomparable succès.

L'*Aviation*, l'*Aéronautique* et les *Sports* occupent dans l'édition 1913 une place prédominante, de même que la *Médecine* et les *Sciences* la *littérature* et les *Beaux Arts*, l'*Histoire* et la *Géographie*.

Les concours de l'*Almanach Hachette*, récompensés par 9.850 francs de prix, sont accessibles à tous ; des délais plus longs sont accordés aux réponses qui arrivent de loin.

L'édition complète de l'*Almanach*, de plus en plus répandue, est un manuel universel où chacun trouvera de quoi satisfaire son désir de connaître les grands faits statistiques de tous les pays du monde.

Cette édition, en plus de l'*Almanach Hachette* 1912 tout entier, contient un Atlas de 70 cartes, un Dictionnaire orthographique de 30.000 mots, un petit Annuaire des cours de l'Europe, un Guide des chemins de fer français, etc.

L'*Almanach Hachette* est le livre que chacun doit avoir sur sa table, parce qu'il condense tous les renseignements indispensables à la vie de chaque jour. Quiconque ne l'a pas, ou voyage sans l'emporter, perd du temps.

FOURRURES

Grande Exposition

chez Mme TORTONI

en face de la Poste

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 5 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Theures du matin + 11°5 à midi + 12°5 ; à 6 heures du soir + 13 5. Maxima + 14 8 ; Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin, 769 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 768 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi,

Un abreuvoir S. V. P.

La route du Cap est privée d'un abreuvoir, tandis que dans les autres barrières, telles que St Joseph, St-Antoine, près des écuries du Théâtre, place d'Armes, etc., on a songé à en construire un.

Cependant, du côté du Cap, près du bureau de l'Octroi, se trouvent de nombreuses écuries, sans compter le passage continu des véhicules qui circulent ; cela justifie amplement le bien fondé de cette réclamation.

Il serait temps, de s'occuper de ce quartier de Toga qui n'est pas moins intéressant que les autres et qui mérite par conséquent les mêmes avantages.

Nous espérons, que dans le délai le plus rapproché on donnera suite à cette demande qui n'est que l'écho de plusieurs plaintes.

Succès

Mlle Rialsci, institutrice, fille de M. le Maire de Pietricaggio, vient de subir avec succès, à Paris, l'examen du Certificat des langues vivantes (Italien).

Nos sincères félicitations.

Le temps en novembre

Du 1er au 6, baisse progressive du baromètre avec oscillations. Chances de pluie, neige partielle sur les hauteurs, brouillard principalement le matin et le soir, vent fort. C'est dans la période du 3 au 6 que les perturbations atmosphériques seront plus accentuées. Vers le 5, le temps pourra être beau ou assez beau, avec abaissement de la température et brouillard.

Du 6 au 12, temps très variable, rapides et profondes perturbations barométriques amenant de brusques changements de température ; chances de pluie, neige par place, brouillard ; le vent sur plusieurs points soufflera avec violence ; l'agitation atmosphérique se manifestera principalement du 7 au 10 environ. Eluibilité probable, avec abaissement de la température, les 7 et 9. Amélioration du 10 au 12.

Du 12 au 20 temps variable ; s'attendre à quelques pluies ou neiges éparses, au brouillard et au vent, du 12 au 15 et du 18 au 20. Amélioration probable, abaissement de la température et brouillard du 15 au 17.

Du 21 au 26, hausses barométriques progressive, tendance au temps beau ou assez beau, avec abaissement de la température et brouillard, surtout la nuit ; chances de vent du 23 au 25.

Du 27 au 30, chances de pluie, neige partielle, vent fort, violent même sur quelques points, brouillard.

Tempête et mauvais temps sur mer, notamment le 3, du 6 au 10, le 20, du 28 au 30.

Hautes et fortes marées les 10 et 11, le 26.

Dans les contrées où elles sont observables, les aurores polaires, ainsi que les grandes perturbations électriques et magnétiques pourront se manifester, surtout aux dates ci-après : les 3, 6, 8, 9, 16, 20, du 28 au 30.

Nouvelles maritimes

Ont été admis dans la nouvelle spécialité de *torpilleur* : le maître-mécanicien Sallet Dominique, le 2e m. mécanicien Antoni Octavien, les q. m. mécaniciens Babitani Sampiero et Loviconi Paul.

Prisons

M. Casablanca Dominique-Adolphe-Jévita, candidat militaire, est nommé gardien ordinaire des prisons, en Algérie.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 25, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

On demande

Pour travail facile un homme jeune, vigoureux, ayant une instruction primaire et une excellente tenue.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Pedicure, à domicile.

S'adresser à M. Mattei Thomas, rue Napoléon, 21.

L'IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA COUR D'APPEL

A. DRAGON, Aix en Provence

Livres de DROIT à l'usage des Etudiants et du Palais, avec remises *spéciales*.

Demander les Catalogues.

ETAT-CIVIL

Naissances

Lanata Philippe. — Ariotti Toussaint-Antoine-Joseph. — Confortini Marcelle-Marie-Louise. — Giannettini François-Philippe.

Nouvelles Religieuses

FÊTE DE SAINT CHARLES BORROMÉE. — Un *triduum* préparatoire à la fête de Saint Charles Borromée aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, jeudi, vendredi et samedi, à 7 heures et demie du soir.

Dimanche, jour de la fête, la messe : Office de confrérie à 9 heures. Grand'Messe à 10 heures ; le soir : Vêpres, suivies de la Bénédiction du T. S. Sacrement et du baisement de la Relique.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcousay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve dans les principaux négociants

CORSETS

Avec les modes actuelles qui moulent admirablement la femme et en découvrent toute la beauté comme toutes les imperfections, vous devez plus que jamais, Mesdames, porter toute votre attention sur le choix de votre corset.

Adressez-vous à Mme Roubert qui vous donnera pleine et entière satisfaction.

Corsets sur mesure à partir de 18 francs. — Ceintures élastiques et abdominales. — Corsets de grossesse, soutiens gorges. — Redressures, etc.

On se rend à domicile

Salon d'essayage

4, Boulevard du Palais, au 2e

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

4 nov. — 5 nov.

Rentes de 3 0/0 anciennes : 89.60 — 89.35

— de 3 0/0 amortis. : 92.75 — 92.60

ex-coupon.

L'Escadre à Ajaccio

Ajaccio, 5 novembre.

Les cuirassés cuirassés *République. Patrie, Démocratie, Suffren*, composant le deuxième escadre de l'armée navale, ont mouillé ce matin, à 8 heures, devant notre port.

Cette force navale, qui est placée sous le commandement en chef de M. le vice-amiral Bellue, quittera Ajaccio, demain, dans la soirée.

Nouvelles Militaires

Haut-Commandement

Paris, 5 novembre.

M. le général de division Lanrezac est nommé au commandement du 11e corps d'armée.

Tirages financiers

Ville de Paris 1875

Paris, 5 novembre.

L'obligation portant le numéro 26.143 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 195 854, est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Ville de Paris 1912

L'obligation portant le numéro 389 332 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 novembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

Le président du Conseil entretient assez longuement ses collègues sur la situation extérieure.

Dans l'Armée

Le Ministre de la Guerre fait signer par le Président de la République plusieurs décrets de nominations.

Travaux Parlementaires

Le Conseil s'est ensuite entretenu de la fixation de l'ordre du jour des travaux parlementaires.

Le Gouvernement a décidé de réclamer l'urgence la discussion du budget.

Le Conseil a examiné la liste des interpellations déposées à ce jour devant le Parlement ; il a décidé que les interpellations relatives à la politique extérieure ne seraient discutées que lorsque la situation le permettrait.

Mouvement administratif

M. Steeg, ministre de l'intérieur, soumet à la signature présidentielle un mouvement administratif peu important.

Projets de loi sur l'enseignement

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, fait signer par le Président de la République les projets de loi ci après, qui seront déposés aujourd'hui sur le bureau de la Chambre :

1° Sur le traitement et le classement des instituteurs.

2° Sur la création d'un brevet de capacité unique pour l'enseignement primaire.

3° Sur la réorganisation des Ecoles normales.

4° Sur les conditions d'avancement du personnel de l'enseignement primaire.

Chambre des Députés

Avant la séance

C'est par une radieuse journée d'automne, journée tiède et ensoleillée que s'opère cette rentrée.

L'affluence est grande, et, quand M. Deschanel déclare la session ouverte, près de 400 députés sont là, échangeant des poignées de mains, s'enquérant réciproquement de la façon dont ils ont passé leurs vacances, et de l'état de santé de la R. P.

Au banc du gouvernement, le ministère est à peu près au complet :

M. Raymond Poincaré est très entouré.

Les tribunes publiques sont amplement garnies.

On va pouvoir commencer.

La Séance

Présidence de M. DESCHANEL

Quand, à 2 heures, M. Paul Deschanel pénètre dans la salle des séances, celle-ci est encore absolument vide.

A 2 heures 15, un coup de sonnette du président met fin aux conversations tumultueuses des députés qui se congratulent.

Décret de convocation

M. Paul Deschanel lit le décret de convocation des Chambres et déclare ouverte la session extraordinaire de 1912.

Eloges funèbres

Le président fait ensuite l'éloge funèbre des députés décédés pendant les vacances parlementaires.

LE BUDGET

Le président du Conseil, et, après lui, le rapporteur général du Budget demandent à la Chambre de reprendre, sans retard, la discussion du budget et de tenir même des séances le matin.

M. Jaurès combat la proposition relative aux séances du matin.

La Chambre décide de consacrer ses séances ordinaires à la discussion du budget, et de siéger les mardis, jeudis et vendredis matin.

En décembre, on discutera la loi des Cadres.

Les vendredis seront réservés aux interpellations.

Les Interpellations

Il est procédé ensuite à la formalité du tirage au sort des bureaux, puis le président donne lecture des demandes d'interpellation dont il a été saisi pendant les vacances.

M. Lucien Hubert

demande la discussion d'urgence sur son interpellation relative à la politique internationale.

Sur la demande de M. Briand, le Sénat ajourne cette discussion.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le Sénat fixe au 14 novembre la nomination de la Commission chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur la Réforme électorale.

Proposition Lecomte

M. Maxime Lecomte dépose une proposition de loi sur le vote obligatoire, ainsi qu'une proposition étendant la Représentation Proportionnelle à toutes les élections, *municipales, législatives* et *sénatoriales*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

Décret de convocation

Le président donne lecture du décret présidentiel convoquant les Chambres, et déclare ouverte la session extraordinaire de 1912.

Eloge funèbre

Dès l'ouverture de la séance, M. Antonin Dubost prononce l'éloge funèbre de M. Le Provost de Launay, sénateur des Côtes-du-Nord.

Les Interpellations

Il est procédé à la formalité du tirage au sort des bureaux, puis le président donne lecture des demandes d'interpellation dont il a été saisi pendant les vacances.

M. Lucien Hubert

demande la discussion d'urgence sur son interpellation relative à la politique internationale.

Sur la demande de M. Briand, le Sénat ajourne cette discussion.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le Sénat fixe au 14 novembre la nomination de la Commission chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur la Réforme électorale.

Proposition Lecomte

M. Maxime Lecomte dépose une proposition de loi sur le vote obligatoire, ainsi qu'une proposition étendant la Représentation Proportionnelle à toutes les élections, *municipales, législatives* et *sénatoriales*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 5 novembre.

En attendant que les Bulgares s'emparent de Constantinople, dont ils prévoient l'investissement avant la fin de cette semaine, les Serbes et les Grecs approchent de Salonique, qui ne peut plus opposer une bien grande résistance.

Scutari est assiégé ; Andrinople est complètement entourée d'un cercle de fer, et le roi de Serbie a fait son entrée triomphale à Uskub.

C'est la victoire complète des Alliés.

Les Turcs comptent beaucoup sur une victoire définitive à Tchataldja. Nous les attendons.

AUTOUR D'ANDRINOPLE

Vaine Tentative des Turcs

Londres, 5 novembre.

Le *Morning Post* publie un télégramme de son envoyé spécial à Mustapha Pacha disant que vingt bataillons turcs, avec de l'artillerie, ont fait hier une sortie sur les deux rives de la Maritza, à l'ouest d'Andrinople.

La bataille a duré toute la journée avec un acharnement incroyable de part et d'autre.

Une contre attaque des Bulgares obligea les troupes turques à se replier sur Andrinople.

LA TRIPLICE *contre* La Triple Entente

SITUATION DANGEREUSE

Paris, 5 novembre.

La situation diplomatique est aujourd'hui la suivante :

La triple alliance contre la triple entente.

L'Autriche, en effet, se refuse à déclarer, d'une manière formelle, qu'elle ne pourrait pas dans les Balkans un but territorial intéressé.

La presse allemande, qui lache facilement ses amis, les Turcs, soutient vivement et très énergiquement les prétentions autrichiennes.

Quant à la presse italienne, elle hésite encore..... mais que peut-elle faire ? L'Italie est enchaînée avec ces deux puissances ; il faut donc qu'elle se soumette.

En ce qui concerne la Triple Entente, l'accord est parfait.

Les Cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg veulent, à tout prix, éviter la carte des compensations qui pourrait amener un grand conflit.

Résistance Opiniatre DES TURCS

Paris, 5 novembre.

Les dépêches de Constantinople, reçues aujourd'hui, disent que l'état major ottoman est d'un avis complètement opposé à celui du gouvernement.

Tandis que la Sublime Porte cherche tous les moyens pour entamer les négociations de paix, l'état major ottoman a décidé de livrer une bataille décisive devant les hauteurs de Tchataldja.

Il faut vaincre ou mourir ; telle est sa devise !

Le grand état major espère que l'armée ottomane gagnera, à Tchataldja, une victoire définitive, parce qu'elle aura pu combler ses vides, tandis que les Bulgares ne pourront pas y arriver.

AUTOUR DE TCHATALDJA

L'état-major ottoman organise une défense très sérieuse. Les Turcs se retranchent fortement. Le plus grande partie des rédifs qui affluent journellement d'Asie, sont dirigés vers Tchataldja.

De crainte d'espionnage et de la trahison, les Turcs font évacuer tous les villages d'une large zone devant Tchataldja, zone dans laquelle sont concentrées la cavalerie et l'infanterie disponibles, ainsi que tous les chevaux, mulets et ânes que l'on peut trouver.

L'état-major ottoman a l'intention de faire un gigantesque rempart d'une infanterie montée, destinée à être lancée comme une masse *sur l'ennemi*, dès qu'elle sera en nombre, et dès qu'il jugera le moment opportun.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Venez visiter à notre rayon de chaussures s'imposer. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins un assortiment complet d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or. Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie. Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'opérations de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe) d'Electricité médicale et de Physiothérapie

2, rue Fontanelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Prési Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 60

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Rubicon, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 507 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 25, Rue Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers, Choix 1er Choix, le Cent 30f
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 30f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doubleau greffe 2 fr. le cent
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR DES CORSES QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.
A. SLAVIL, Adm. 8, rue Drouot, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER
Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 217 — JEUDI 7 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables [illegible] et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers 0,50 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 m.	6 m.	1 an
Union	20 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	24 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 3 m. — Coucher, 4 h. 52 s.
Dernier quart, le 1er — Nouv. Lune, le 8.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Achille.
Fête de Demain : Les Quatre Couronnés.

6 NOVEMBRE

PROSE de NOVEMBRE

MA TOMBE

Ma tombe ! Je la veux au bord de la grande Bleue, non loin d'Ajaccio la Blanche, sur la route des Sanguinaires, belle à distraire les fées, au pied des collines du *Scudo*, à l'ombre d'un oranger, frissonnant dans l'azur du ciel de tout son vert lustré.

Qu'on m'épargne les lourds monuments qui semblent fatiguer le sol, écraser les pauvres morts. Je désire seulement une légère pierre, surmontée d'une colonnette en granit rose, où aux heures du souvenir, quand des lèvres aimées diront une prière, brilleront les blanches bougies dans leur carnet bleu.

Sur la pierre, les larmes du ciel auront tracé des raies violettes, des cercles d'azur, des points d'argent, et tout en haut, au bord du bénitier, l'oiseau lassé se reposera, trempera coquettement ses légères ailes dans les gouttelettes de rosée.

J'aurai une fosse peu profonde, d'où je pourrai entendre les petits bruits de la nature corse que j'ai tant aimée, le murmure de la mer, le chuchottement du vent dans les arbres, les froufroutements dans les haies de myrthes, les vols rapides des grives, les pépiements doux dans le proche maquis.

Je ferai ma dernière halte à l'endroit où, vivant, je suis allé si souvent emplir mes yeux de toutes les images environnantes. Souriant endormi, je verrai encore la mer bleue piquée de voiles, la mer en proie à une exquise lassitude, qui, de sa voix lente, chante sur les roches le répertoire de ses berceuses, les îles assoupies dans la grande alcôve de l'horizon, le *Campo-Santo* aux blanches villas mortuaires, et dans les lointains lumineux, les montagnes roses, lilas, véritables brocards tissés par le songe pour vêtir quelque princesse de rêve.

J'aurai, autour de ma tombe, des violettes, mes fleurs préférées, et dans les herbes folles qui pousseront en liberté, d'autres fleurs éphémères, que les passantes cueilleront pour orner leur corsage ou pour mettre en un vase dans leur chambrette.

Quand Mai sourira et que les rossignols égrèneront leurs délicieux trilles, des amoureux viendront près de mon ultime demeure enlacer leurs mains, et dans de jolis baisers — les morts ne jasent pas — ils continueront à échanger des serments.

Par les tièdes journées d'automne, les filles du Nord, en quête de soleil, viendront flancer leur pâle sourire aux corolles des chrysanthèmes, et, fleurs éteintes sous ce beau ciel d'Orient, elles imploreront l'aumône d'un peu de silence pour reposer en paix, enveloppées de senteurs et de rayons.

Ainsi, ma tombe sera pleine comme un cœur de doux souvenirs, et je verrai un tas de choses dans les rêves, les beaux petits rêves que doivent avoir les trépassés.

Parfois, à l'heure où les lucioles errent en essaims pressés parmi les couronnes d'immortelles, et que le ciel laisse tomber un peu de sa traîne lumineuse sur les Sanguinaires, j'irai m'étendre sur le sable du rivage, pour écouter la complainte d'un pêcheur, et jusqu'à l'aube, bercé par le léger râle de la mer, je respirerai l'haleine embaumée des jardins mortuaires.

Oh ! lorsque la mort aura posé sur mon front ses froides lèvres, pouvoir dormir du dernier sommeil en terre natale, sous un ciel d'une tonalité exquise, au bord de la mer, qui le jour miroite avec des frissons et des bandes pâles, et qui le soir semble transporter des moissons de lilas !

Louis de FRANGINE.

QUESTIONS CORSES

La série des vœux émis par le Conseil général condense une ample matière où l'état d'esprit de cette assemblée peut aisément s'étudier. Personne n'est mieux placé que lui pour exposer dans un langage officiel les défiances, et tracer le programme de toutes les améliorations à accomplir.

Nous avons vu de nombreux vœux concernant des adductions d'eau, des créations de routes, des aménagements de ports et de jetées. Ils n'ont aucune importance spéciale. Seuls, ceux qui ont trait au reboisement, à la formation d'une compagnie de voltigeurs, à l'assainissement et à la construction de nouvelles lignes de chemin de fer ou de tramways électriques auront, par leur caractère d'utilité générale, une importance décisive sur l'évolution de la Corse. Il y a tout intérêt à en commencer la réalisation le plus tôt possible.

Est-il vrai que l'on déboise ? La fait n'est pas absolument prouvé, et il faudrait, avec le régime actuel des coupes, attendre près de trois mille ans pour constater en Corse la disparition du dernier châtaignier, arbre pour lequel il y a la plus à craindre. Mais n'importe ! Un pays ne peut rien perdre à voir ses montagnes couvertes d'une abondante végétation. Outre qu'elle retient la terre entre ses racines et l'empêche de descendre dans les vallées qu'elle encombrerait, elle fixe le climat en régularisant le régime des pluies et donne au pays une quantité d'humidité suffisante pour ses besoins. A ce seul point de vue, les avantages d'un rapide reboisement sont si considérables qu'un excès de diligence n'est jamais nuisible. Les premiers végétaux que l'on plante sur le sol exigent peu de terre arable et se contentent de la maigre couverture qu'elle leur offre. Dans les Alpes, où le mal est plus grand, les ingénieurs français ont obtenu beaucoup de succès en employant cette méthode.

Il y aurait également tout avantage à créer une compagnie de voltigeurs corses. On va l'avait, d'ailleurs, que ressusciter une institution abolie. Un bataillon de volontaires recruté dans le pays existe en Corse de 1823 à 1830. A cette époque on jugea la sécurité rétablie et on le licencia un peu prématurément.

L'assainissement, lui aussi, s'impose, comme un acte nécessaire de l'agriculture. Le paludisme, qui sévit un peu partout sur les différentes « spiaggie, » ne permet pas de se livrer en toute sécurité à la culture de sols pour la plupart fertiles. Ainsi, des terrains féconds sont immobilisés en quelque sorte et rendus improductifs. Sur ce point, un savant rapport a été déposé par M. Gabrielli, sénateur. Les conclusions adoptées procureront à l'ouvrier agricole une existence saine. Son séjour « à la plage » ne sera plus hâtif. Il y restera le temps nécessaire et ne sera plus obligé d'en repartir vite pour fuir le maudit fièvre.

L'ensemble des réformes se complète par la construction de lignes de chemin de fer destinées à apporter un accroissement de vie commerciale dans les contrées éloignées. C'est une entreprise excellente qui amènera un courant d'affaires plus intense et facilitera la production dans les régions nouvellement traversées. Mais l'établissement d'une voie ferrée en Corse coûte bien cher ! les moyennes sont de 325.000 francs par kil. carré pour la France continentale et de 230.000 francs pour la Corse. Chose à surer, la Corse n'a pas su profiter de la politique pour son pays ! Alors qu'ailleurs — notamment dans le massif central — on construit pour de simples intérêts électoraux des lignes normales rapportant peu, en Corse, on n'a qu'un chemin de fer à voie étroite avec des locomotives dont la force de traction est relativement faible. On dirait qu'on craint tout effort en dehors du strict nécessaire.

Somme toute, il faut trait se garder d'un mal : l'anémiement des forces, c'est-à-dire des dépenses. Il faut consacrer la subvention de 200.000 francs à une tâche définie, l'accomplir, et puis passer à une autre catégorie de travaux. L'acquisition d'un immeuble pour l'installation des services départementaux et la construction de casernes de gendarmerie ne sont pas, comme on l'a fait remarquer, des travaux publics devant relever la Corse au point de vue économique et par suite un ventrouil pas dans le but auquel est affectée la subvention. Si l'on n'accomplit que des travaux insuffisants sur chaque matière, le progrès sera trompeur. En aucun point on n'obtiendra un résultat définitif. Il en fut de même pour l'amélioration des ports français : on voulut les faire participer tous à la subvention et on dépensa en œuvres insignifiantes des sommes qui, concentrées, auraient reçu une meilleure affectation. Aussi, est-il préférable en Corse de faire abstraction du « petit » esprit particulariste pour ne se préoccuper que du « grand, » et agir avec franchise, lorsque l'intérêt de l'île est en jeu.

G. PADOVANI.
Licencié en droit et de lettres.
Grosseto Prugna, 30 octobre 1912.

Autour de la Guerre
DANS LES BALKANS

Atrocités turques

De Sofia :

Aujourd'hui, deux officiers serbes sont arrivés ici d'Egri-Palanka et de Kriva-vo. Ils déclarent que les routes par lesquelles l'armée turque a battu en retraite sont jonchées de cadavres de civils chrétiens. Dans combre de cas les cadavres, non seulement des hommes, mais encore des femmes et des enfants, avaient été mutilés et portaient des traces de tortures.

On a trouvé, carbonisés, des corps de malheureux qui avaient été attachés à des arbres et brûlés vifs, ou encore empalés et ensuite rôtis. La plupart des villages avaient été incendiés et, dans certains, les têtes coupées des habitants avaient été alignées devant les portes des maisons.

La déposition de ces officiers a été reçue par le ministre de Serbie à Sofia et envoyée au gouvernement de Belgrade.

(Times).

Au champ de bataille de Kumanovo

Je ne puis résister au désir d'exprimer ici toute l'admiration que m'inspirent les actes d'héroïsme dont il m'a été donné de recueillir ici le témoignage. Il n'est pas rare que des soldats prient leurs officiers de ne pas s'exposer, car ceux ci montent à l'assaut des positions avec eux et n'hésitent pas à s'offrir au choc aux balles des Turcs. Citer des noms ? Je ne le voudrais pas faire, de crainte d'en oublier et de commettre des injustices. Cependant, voici un fait. Le lieutenant Millitch reçoit à un certain moment, de son commandant, l'ordre de surveiller de la position qu'il occupait et où il était trop exposé. Les ordres restent. L'ordre est réitéré deux fois d'avoir à rétrograder. Alors le lieutenant Millitch tire son revolver et dit au porteur de l'ordre : « Va dire à ton commandant et dis-lui qu'un officier serbe ne se retire devant l'ennemi que de cette façon. » Et il se brûla la cervelle. Ses soldats se rétro-

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Établissement en Corse préparant instantanément en sa présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Madame,
Je devine que vous êtes à la fois curieuse et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à causer brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent ?
Madame, le Petit Echo de la Mode vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants romans, des articles instructifs et utiles recettes utiles de toutes sortes.
Les courriers : courrier médical, courrier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pourrez avoir besoin.
Il sera pour vous un ami et un guide. Il paraît chaque semaine sur 16 et 18 pages, avec un patron gratuit, et ne coûte que 10 centimes. Depuis 30 ans son tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.
ABONNEMENTS FRANCE 1 an ... 6 fr. ETRANGER 1 an 10 fr.
Direction : 7, RUE LEMARDELAY, Paris (XVIe).
N.-B. *L'abonnement d'un an est enchassé sur une magnifique gravure en 10 couleurs de 1 m. 10 sur 0 m. 45, encadrant le chef-d'œuvre d'Horace VERNET.*
La Prise de la Smala d'Abd-el-Kader

ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement immédiat et définitif par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les jours par cet unique remède.
M. Dupuicier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc acheté le vrai EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dépensier, 20, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 36, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Giudicelli.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
POUDRE et LIQUIDE. Pharmacien, à Perpignan
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Nébbia Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorbola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Maître
Boulevard du Palais, en face
Liquidateur : Vente. — Location. — Recouvrements
Contentieux
Gérance de Cafés. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Adjudication d'Actes Sous Seings privés, Encaissements de Remboursements. — Discrétion.

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE une chaque Numéro des Romans ou Nouvelles absolument sur un sujet spécial
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses Conseils sur la Cuisine, l'Intérieur, le Ménage, la Basse-Cour, la Maison, le Jardin, la Basse-Cour, Pensions et propriétés d'agrément
AMUSANTE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE par ses Articles sur les Beaux-Arts, le Théâtre, le Monde, les Romans historiés et sur Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE par ses Articles sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et la Revue Mondaine de la grande Imprimerie
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINS CHÈRE
10 Pages grand format. Abonnement 2 fr. pour 1 an
Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323).
« De ce fait montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Valtonra, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).
L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Écrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHARNES-PARIS

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés au gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de bec, verre, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *La Lune*, en caisse de 37 litres.
Pétrole éclairé en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtaligoile, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles et Asphalte 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque composée de tous les Chefs-d'Œuvre Littéraires
de tous les temps
et de tous les pays ?
Le tout payable à raison de quelques francs versés par mois, suivant conditions et Catalogue n° 12 à « La Bibliothèque du Livre », 3 rue Guillaume et Cie, 9, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

27 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité
par Armand de Lanrose

VI

Elle finit par trouver étrange ce besoin d'un courrier de l'aéroplane par sa main peu expérimentée, alors que M. Dubois Labesse, excellent conducteur, pouvait le faire de mémoire et beaucoup mieux. C'était singulier aussi que l'on fît venir, elle, à Longres, qu'il la connût aux environs, aux jalons, alors qu'il était plus que jamais nécessaire qu'elle s'effaçât dans le couloir. Son instinct la mettait maintenant en défiance. Était-ce bien Fauvard qui avait envoyé cette dépêche ? Et si ce n'était point lui, la chose devenait tout de suite une autre chose. Des volontés de secret se devinent avec du sens de capitaine pour l'écarter. Ah ! elle allait au secret le cœur net tout de suite, et regarda un carnegie, et elle avait été dupée ! Dès que le circuit de fer à cheval de Longres, elle ouvrit chez l'officier de poste et télégraphiste sans lui qu'elle servît être le meilleur camarade de M. Dubois Labesse. Elle ne voulait voir que lui, afin que le secret le plus absolu de l'aventure fût gardé, en cas de malheur. Et à connaître la mise absurde de cet officier quand elle lui eut demandé si M. le capitaine Dubois Labesse était visible immédiatement pour affaires urgentes, elle s'assura tout de suite que son pressentiment ne la trompait point.

— Monsieur Dubois Labesse est parti ce matin en voyage dès la première heure, madame, mais si je puis le remplacer ou tout au moins me charger de lui faire parvenir ce que...

— Savez-vous s'il aurait expédié, par télégraphie sans fil et avant son départ une dépêche au poste de Sorbanges ?.. Vous pouvez me répondre en toute sécurité, monsieur, je suis Mademoiselle de Longeville et c'est à moi que le capitaine a fait l'honneur de confier la garde de ses intérêts pendant son absence... Je sais, d'autre part, que vous êtes un ami, et un ami dévoué, donc pas d'hésitations entre nous, pour le bien de M. Dubois Labesse...

L'officier s'était laissé profondément. Il reprit :

— Je puis vous certifier, mademoiselle, que mon camarade Dubois Labesse n'a pas mis les pieds au poste télégraphique ce matin et qu'il n'a pu se servir d'aucun autre poste puisqu'il voulait sur Paris où il n'a dû arriver que pour dîner...

Alors charge-vous, monsieur, de lui télégraphier à Paris qu'il revienne immédiatement, car la lettre dictée à elle qui l'a convoqué doit être un faux, comme l'excès est le déjà lu qui m'a demandée ici, à Longres... Son secret, son invention sont menacés ; tout je repars immédiatement pour Sorbanges où je n'arriverai peut-être même point assez tôt... Quel malheur !

— Calmez vous, mademoiselle, et ne vous précipitez pas follement ; vous ne pouvez repondre de train avant deux heures au moins ; reposez-vous donc, mangez un peu... Mais vous attendre-t-on réellement ce soir pour vous ramener de suite au Fraschart ?

— Non, je n'irais en rentrer que demain dans la matinée...

— Rabais de plus pour reprendre des forces, puisque vous me paraissez décidée à rentrer ce soir-même à Sorbanges...

— Oui, monsieur, et non seulement à pied, mais en courant, car j'y serai arrivée avant que les cultivateurs que je réveillerai au village de la station aient attelé une voiture pour me mener rapide... Il faut que M. Dubois Labesse de cette entrevue, il faut arriver sans cesse, s'il est en danger...

— Alors je vais vous laisser, mademoiselle, et courir au télégraphe pour y envoyer à mon camarade une dépêche qui, avec des mots que lui seul comprendra, le mettra au courant de ce qui vient d'arriver. Soyez sûre que je ferai tout mon possible ; cependant il ne me paraît guère probable qu'il reprenne le train avant une visite au ministère, avant de s'être assuré par lui-même d'une supercherie, au premier abord inouï semblable... Soyez donc sûre d'établir d'autre, sans ces et plus vite que je n'oppose à un simulacre contre l'aéroplane de M. Dubois Labesse, elle ne revint point jusque près de la porte principale de la ville et se servit d'un passage qu'il fallait être du Fraschart, en avoir parcouru les moindres détours, pour connaître. C'était une douve remplie par un ruisseau de lierre et débouchant dans un fossé rempli d'épines, mais sec, occupé par les pluies d'hiver. De là on gagnait un petit étang desséché, lui aussi, et situé sur la droite de l'étang principal, de sorte véritable étang du domaine. Elle s'écoula et se déshira bien un peu aux épines, mais elle put franchir le ruisseau de lierre, grimper un talus, fouler quelques roseaux boueux et déboucher enfin à une faible distance de pavillon. Mais elle ne se découvrit point en traversant les palissades, elle resta dans l'ombre complice des arbres et marcha en silence, courant rapidement, vers le champ d'expériences, vers l'endroit où l'aéroplane, la cage ailée que l'intéressait, était encore étendu sous ses bâches où dont il avait été enlevé.

A suivre,

Plus elle approchait du Fraschart et plus elle ressentait de vitesse. Elle ne ressentait point la fatigue. Jugeant inutile d'effrayer Baumont et le Normand, de donner aussi l'éveil et non seul encore se rassurer plus tôt en plus tôt s'opposer à un simulacre contre l'aéroplane de M. Dubois Labesse, elle ne revint point jusque près de la porte principale de la ville et se servit d'un passage qu'il fallait être du Fraschart, en avoir parcouru les moindres détours, pour connaître. C'était une douve remplie par un ruisseau de lierre et débouchant dans un fossé rempli d'épines, mais sec, occupé par les pluies d'hiver. De là on gagnait un petit étang desséché, lui aussi, et situé sur la droite de l'étang principal, de sorte véritable étang du domaine. Elle s'écoula et se déshira bien un peu aux épines, mais elle put franchir le ruisseau de lierre, grimper un talus, fouler quelques roseaux boueux et déboucher enfin à une faible distance de pavillon. Mais elle ne se découvrit point en traversant les palissades, elle resta dans l'ombre complice des arbres et marcha en silence, courant rapidement, vers le champ d'expériences, vers l'endroit où l'aéroplane, la cage ailée que l'intéressait, était encore étendu sous ses bâches ou dont il avait été enlevé.

A suivre,

gnaient pas, mais, prenant le pas de charge, s'écrient d'une seule voix : « Vengeons notre officier ! » Et ils se font massacrer, non sans causer à l'ennemi les plus terribles pertes.

Il y a là une dépense prodigieuse d'audace, un gaspillage d'énergie, une sorte d'égarement du courage. Des légendes s'accréditent. Le colonel Bogdanovitch, commandant de la division du Danube, est désormais considéré comme tout à fait invulnérable. La cavalerie, dès qu'elle s'ébranle derrière son chef toujours en avant, le prince Arsène, frère du roi, jette un véritable effroi, tant est fougueuse la charge de ces héroïques cavaliers.

L'artillerie reste inébranlable et d'une mobilité déconcertante.

Je dois mentionner la popularité que s'est acquise dans l'armée tout entière le prince Alexandre de Serbie, qui a constamment fait preuve du plus grand courage. Toujours aux avant postes, il est entré à Kumanovo sous le feu de l'ennemi en entraînant ses troupes qui l'acclamaient.

Le champ de bataille de Kumanovo s'étendait sur plus de vingt kilomètres. Là gisent des monceaux de cadavres d'hommes et de chevaux.

Un régiment, au plus fort du combat, se trouva dépourvu de munitions. Ce fut d'ailleurs un cas unique. A six cents mètres des Turcs et ne voulant pas laisser à ceux ci le temps de s'apercevoir de leur affaiblissement, les Serbes mirent baïonnette au canon, fondirent sur l'ennemi et emportèrent la position. Ce fut un carnage sans nom. On a retrouvé là de nombreuses bêches ou des pioches couvertes de sang ou de débris de cervelle coagulés. Les corps à corps furent terribles. Les ambulanciers n'ont pu dénouer l'étreinte qui liait des groupes d'Arnautes et de Serbes enlacés dans la mort. Il en est dont les dents étaient encore enfoncées dans la gorge de l'adversaire.

Les Turcs sont tombés là par milliers. Bientôt ils n'ont plus tenté même de se défendre, et la grande déroute a commencé.

(Le Journal).

La Sériciculture en Corse

Le ministère de l'Agriculture vient de publier les résultats de l'enquête séricicole de 1912.

Voici les renseignements qu'il donne sur notre département : 745 sériciculteurs ont mis en incubation 1.412 lots de 25 grammes de graines renfermés d'une banderole de fermeture, soit 671 lots de races françaises et croisements et 241 lots de races étrangères et croisements, qui ont donné une production totale en cocons frais de 37 989 kilos.

Le rendement moyen en cocons frais par lot de 25 grammes de graines revient à 27 kilos, 580 grammes.

Le prix de vente de 25 grammes de graines a été de 5 50 ; du kilogramme de cocons frais pour le filage, de 2.80, ce qui donne la somme de 106.344 francs comme valeur totale de la production.

Le prix moyen des 25 grammes de cocons frais a été de 2.87 ; 12 départements sur les 23 producteurs ont dépassé cette moyenne ; c'est dans les Hautes-Alpes que ce prix a été le plus élevé, 4.20, et le plus bas dans le Tarn-et-Garonne, 2.32.

La valeur totale de la production s'est élevée à 18 044.719 francs ; les trois départements les plus prospères sont : le Gard, 4 784.698 fr., l'Ardèche, 4.460.247 fr., la Drôme, 3 271.207 fr. — M. N.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Concours Agricole, qui doit avoir lieu les 10 et 11 novembre 1912 à Calvi, des trains spéciaux seront mis en circulation pendant ces deux jours entre Ponte-Leccia et Calvi et vice-versa, conformément à l'horaire suivant :

A L'ALLER. Départs : Ponte Leccia, 5 h. 10 matin ; Piedicroce, 5 h. 28 ; Novella, 6 h. 4 ; Palasca, 6 h. 29 ; San-Gavino, 6 h. 43 ; Belgodère, 6 h. 54 ; Ile Rousse, 7 h. 9 ; l'Ile Rousse, 7 h. 34 ; Algajola, 7 h. 49 ; Calenzana-Lumio, 8 h. 9 ; Calvi, arrivée 8 h. 17.

AU RETOUR. Départs : Calvi, 17 h. 5 ; Calenzana-Lumio, 17 h. 15 ; Algajola, 17 h. 35 ; Ile Rousse, 17 h. 55 ; Ile Rousse, 18 h. 22 ; Belgodère, 18 h. 39 ; San-Gavino, 18 h. 45 ; Palasca, 19 h. 8 ; Novella, 19 h. 31 ; Piedicroce, 20 h. 5 ; Ponte-Leccia, arrivée 20 h. 17.

Pour l'Aviation Militaire

SOUSCRIPTION DU " PETIT BASTIAIS "

pour contribuer à assurer à la France la maîtrise de l'air et pour doter l'Armée d'un aéroplane qui s'appellera

LA CORSE

La Commune de Centuri

Avec une patriotique ténacité qui fait le plus grand honneur à la Corse, de dévoués citoyens continuent, dans diverses localités, à recueillir des souscriptions en faveur de l'Aviation militaire.

C'est aujourd'hui l'importante commune de Centuri qui vient s'inscrire dans nos colonnes pour la somme de *133 francs 50*.

Le promoteur de cette souscription, M. le notaire Franceschi, nous permettra de lui adresser nos bien vives félicitations qui vont en même temps à tous les généreux souscripteurs dont nous sommes heureux de publier les noms.

A l'heure où les événements peuvent entraîner l'Europe dans un conflit général, et où chaque nation, oubliieuse des belles protestations d'amitié, reprendra la place que sa politique étrangère lui impose, il est particulièrement réconfortant de voir que nos vaillantes populations sont prêtes à encourager et à rendre réalisables les initiatives qui ont pour but d'assurer l'intégrité du territoire français et la grandeur de la Patrie.

A M. le notaire Franceschi, à la sympathique population de Centuri, le *Petit Bastiais* adresse l'expression de sa solidarité patriotique.

A nos Souscripteurs

La liste que nous publions aujourd'hui porte le total des souscriptions recueillies par le *Petit Bastiais*, à la somme

de 7.325 francs 75 cent.

Ce chiffre constitue pour nous le meilleur des encouragements.

Il nous invite à poursuivre la tâche commencée, il y a quelques mois, dans un si bel élan d'enthousiasme patriotique.

Aussi ne pouvons-nous que demander à tous ceux qui s'intéressent au projet que nous avons formé, de nous faire parvenir sans retard le montant des souscriptions qu'ils ont ouvertes.

Dès que nous serons en possession de toutes les listes, nous publierons la récapitulation des sommes recueillies ainsi que le montant des envois que nous avons fait parvenir au Comité de Paris.

La Souscription du « Petit Bastiais »

VINGT-TROISIÈME LISTE

COMMUNE DE CENTURI

J. Thomas Olivari,	20.00
Famille A. François Semidei,	10.00
Joseph Palmieri, maire,	5.00
Lucie Mattei,	5.00
Abbé J. P. Pasquali, vicaire,	5.00
Docteur P. Franceschi,	5.00
Mathieu Semidei, ancien sous-offic.	5.00
D. J. Finochetti et ses ouvriers,	5.00
A. Lantieri,	5.00
De Mattei Antoine,	4.25
Costantini,	3.0
Mathieu Michali,	2.00
Joseph Franceschi, notaire,	2.00
Abbé Bastiani, curé,	2.00
Joseph Poli, syndic des gens de mer,	2.00
Félix Napoleoni,	2.00
C. P. Mattei,	2.00
Alessandrini,	2.00
A. J. Marcantoni,	2.00
J. B. Sabicoli,	2.00
J.-B. Lorenzi, capitaine en retraite,	2.00
Luigi,	2.00
François-Marie Viani,	1.00
Dominique Michali,	1.00
Madeleine Michali, veuve Mattei,	1.00
Mathieu Mannoni,	1.00
Jean-Luc Agostini,	1.00
Elisabeth Napoleoni,	1.00
Clément Prezioni,	1.00
Egiste Biondi,	1.00
Jules Sorbizzi,	1.00
Ange-François Franceschi,	1.00
Jean-Luc Franceschi,	1.00
Vincent Liccioli,	1.00
Ange Toussaint Dominici,	1.00
Antoine Mattei,	1.00
Bernard Begale,	1.00
Mlle Berlocchini,	1.00
Agatho Lantieri,	1.00
Marie Lantieri,	1.00
Colombo, brigadier des douanes,	1.00
Emmanuel Pasqualaqua,	1.00
Anonyme,	1.00
Dominique Palmieri, (Canneller)	1.00
Michel Palmieri,	1.00
Paul Palmieri, (Villa Trinité)	1.00
Ulysse Bastiani,	1.00
Jacques Nigaglioni,	0.50
François Nigaglioni,	0.50
Mathieu Franceschi,	0.50
Jean Mattei,	0.50
Luc Franceschi,	0.50
Vincent Siarlini,	0.50
Dominique Manconi,	0.50
Dominique Agostini,	0.50
Marie Dominique Agostini,	0.50
Angeline Mattei,	0.50
Louis Franceschi,	0.50
Dominique Bonugli,	0.50
Marie Angèle Profizzi,	0.50
Marie Angèle Mattei,	0.50
Ernest Bergomi,	0.50
Brigitte Gori,	0.50
Antoine Prezioni,	0.50
Sébastien Brandizi,	0.50
Emile Laggi,	0.50
Pierre Casazza,	0.50
Erminie Galeazzi,	0.50
Julie Manconi,	0.50
Ceccaldi, (Postes)	0.50
Tarallo,	0.50
Marion Bonugli,	0.50
Luc Palmieri,	0.50
Michel Morganti,	0.25
TOTAL,	133.50
Report des listes précédentes,	7.192.25
TOTAL GÉNÉRAL,	7.325.75

Nouvelles Religieuses

FÊTE DE SAINT CHARLES BORROMÉE. — Un *triduum* préparatoire à la fête de Saint Charles Borromée aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, jeudi, vendredi et samedi, à 7 heures et demie du soir.

Dimanche, jour de la fête, le matin : Office de *confrérie* à 9 heures, Grand'Messe à 10 heures ; le soir : Vêpres, suivies de la Bénédiction du T. S. Sacrement et du baisement de la Relique, à 7 heures.

PONTE-LECCIA. — Lundi prochain, 11 novembre, aura lieu à Ponte-Leccia, hameau de la paroisse de Morroaglia, la solennelle bénédiction d'une statue de Saint-Martin, évêque, que M. le doyen Colonna a fait venir pour l'oratoire du dit hameau, dédié au Saint Thaumaturge.

Programme de cette journée : Messes basses à 7, 8 et 9 heures ; à 10 heures, bénédiction de la statue, suivie d'une messe solennelle avec accompagnement d'harmonium, en musique. A 3 heures de l'après-midi, vêpres ; procession avec la statue ; salut du T. S. Sacrement ; baiser de la statue.

Le sermon sera donné à la grand'messe par M. l'abbé Morazzani, curé-doyen d'Omessa.

Prière aux pâtres de venir assister à cette solennité.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13°8 à midi + 15°8 ; à 6 heures du soir + 14°3. Maxima + 16°5 ; Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin, 759 mm. — midi, 757 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après midi,

Distinctions honorifiques

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement de S. M. le roi d'Italie vient de conférer la croix de chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie à M. Philippe de Suzzoni, président de la chambre de commerce de Bastia.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

Une Œuvre d'art

C'est sans contredit une œuvre d'art de tout premier ordre que le portrait à la plume de M. J.-B. de Caraffa, maire de Bastia, que M. J. Moretti vient d'exposer dans les vitrines du *Petit Bastiais*.

Les traits de notre sympathique maire sont reproduits avec une fidélité d'expression qui fait le plus grand honneur au talent de l'artiste.

M. J. Moretti n'est pas seulement un photographe poussant jusqu'à la perfection les travaux qu'il exécute, c'est en même temps un excellent dessinateur et un véritable artiste.

L'œuvre qu'il vient d'exposer lui vaut d'ailleurs d'unanimes éloges auxquels nous joignons nos félicitations bien sincères.

Félicitations

M. le général commandant le 15e corps vient d'adresser ses félicitations à tout le personnel de la section de répression de Saint-Florent et en particulier à M. le capitaine Gouneau, au sergent Grinza et au caporal Jacob, pour leur belle attitude à l'occasion d'une tentative d'évasion qui a eu lieu récemment à la section et qu'ils ont réussi à faire avorter.

Assistance Publique

Hier au soir a eu lieu, à l'Assistance publique, l'élection des membres du bureau. A l'unanimité de tous les membres composant le conseil d'administration ont été élus :

Président, M. Balbi Toussaint ; Vice-Présidents, MM. de Montera Hyacinthe et de Corsi Patrice ; Trésorier, M. Scamparri Pierre ; Secrétaire, M. Musso Alexandre ; Secrétaire-adjoint, M. Busson Jean ; Administrateur, M. Farina Jean-Baptiste.

Grave Accident

De jeunes élèves venaient d'être rendus à la liberté, (c'est-à-dire à 4 heures du soir), lorsque l'idée leur vint, d'un commun accord, de se rendre les maîtres absolus d'une voiture de transport sur laquelle on pouvait lire cette indication utile : « Vescovato Venaleaco ».

En employant toutes leurs forces pour la faire rouler au gré de leurs caprices, ils la firent butter contre un réverbère de la rue Pavalelli, qui, vieilli par les ans, ne put plus se maintenir dans sa droite ligne. Fortement ébranlé, il ne tarda pas à s'abattre sur le sol.

Mais, à ce même moment le jeune Santelli Emile, qui assistait peut-être en témoin curieux aux jeux de ses camarades, reçut à l'arrière de la tête les effets de cette chute imprévue

Sa blessure détermina une abondante hémorragie externe.

On transporta le blessé sans connaissance à la pharmacie voisine, où il reçut les soins les plus empressés.

Conduit ensuite à son domicile, il ne put donner à M. l'inspecteur Casari, aucun renseignement sur l'identité de ses imprudents condisciples.

Sûreté générale

Sont nommés inspecteurs à la direction des recherches, MM. Bonardi Louis-Ferdinand, Vincenti Henri-Justin, Grassi Laurent-Antoine Paudolfi Louis

Postes et Télégraphes

M. Costa, ex-sergent à la direction des infirmiers militaires coloniaux, est nommé facteur de ville à Marseille.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 26, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

On demande

Pour travail facile un homme jeune, vigoureux, ayant une instruction primaire et une excellente tenue.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Vignes Américaines

Rupestris Monticola, Riparia × Rupestris, Jacquez boutures et racinés

Producteurs directs des meilleures variétés ne nécessitant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Mandarinier orangers, qualité sanguine greffé de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Valrose, près Borgo.

ETAT-CIVIL

Naissances

Schiti Joseph. — Pieri Marie-Françoise.

SOCIETES & SYNDICATS

SPORING CLUB BASTIAIS. — La réunion générale d'ouverture du S. C. B. aura lieu, le jeudi, 7 novembre à 8 heures du soir, dans la salle du Conseil municipal, mise gracieusement à notre disposition par M. le Maire de Bastia.

Les membres du S. C. B. et les jeunes gens qui désirent adhérer à la Société sont priés d'assister à cette réunion. — *Le Comité.*

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Anciens Maison ROUBERT

Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres

Coupe Irréprochable

Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets cache-hanche et Tricots. — Corsets de maternité, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons

GRAND CHOIX DE FOURRURES

Lingerie fine et lingerie hygiénique

Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode

PARFUMERIE :

Produits Malacoline et Berthain

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime

pour tout achat de 10 fr.

Bon goût — Elégance — Bon Marché

Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcussy

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	5 nov.	6 nov.
Rente 3 0/0 amortissable	89.25	89.35
Rente 3 0/0 amortissable	93.00	94.00

ex-coupon

L'Escadre à Ajaccio

Deux contre-torpilleurs en collision

Ajaccio, 6 novembre.

La nuit dernière, au cours d'une manœuvre au large des Sanguinaires, le contre torpilleur *Fourche* a abordé le contre-torpilleur *Casque*.

Ce dernier a eu l'arrière sérieusement endommagé.

Les deux contre torpilleurs ont été remorqués jusqu'à Ajaccio par le contre-torpilleur *Bouclier*.

L'escadre de l'amiral Bellue a été renforcée par la deuxième et la quatrième escadrille de contre-torpilleurs, ainsi que par le croiseur *Gay Lussac*, qui sont arrivés dans la matinée, à Ajaccio.

Le départ

La deuxième escadre de l'armée navale, sous le commandement en chef de l'amiral Bellue, a appareillé ce soir.

Elle va très probablement stationner la 3e escadre cuirassés venant du Nord.

FACULTÉ D'AIX

Licence en droit

Aix, 6 novembre.

M. Antoine Alfonsi a été reçu licencié en droit avec les félicitations du Jury.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 6 novembre.

M. le général de brigade Baril est placé, à dater du 7 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Gendarmerie

Les candidats dont les noms suivent, à l'Ecole de gendarmerie, ont été admis à subir les épreuves orales.

Le maréchal des logis Gibert, de la 15e légion.

Le maréchal des logis Patrini, de la 17e légion.

Ces candidats devront être rendus à Paris le 18 novembre.

Les examens auront lieu le lendemain.

EN ALLEMAGNE

HAUTE DISTINCTION

au Ministre d'Italie

Berlin, 6 novembre.

L'empereur a fait la remise de l'Ordre de l'Aigle noir au marquis di San Giuliano, ministre des Affaires étrangères d'Italie.

C'est le premier ordre du royaume de Prusse.

Les Chevaliers sont de droit Grand Croix de l'Aigle rouge.

DOUANES

Paris, 6 novembre.

Sont nommés préposés des douanes :

à la direction de Chambéry, M. Mez'connaud, demeurant à Fezzano.

à la direction de Charleville, M. Ciavatti, soldat au 163e.

NOS DIRIGEABLES

Grave Accident

A L'« ADJUDANT VINCENOT »

à Toul

1 sergent et 10 hommes blessés

Paris, 6 novembre.

Au moment où le dirigeable « Adjudant Vincenot » s'apprêtait à rentrer dans son hangar, à Toul, un grand coup de vent enleva l'aérostat.

Dix hommes, qui étaient suspendus au guiderope, furent projetés sur le sol et légèrement blessés.

Un seul, le sergent aérostier Louis Thomsin, âgé de 23 ans, resta suspendu au guiderope.

Le ballon fut emporté dans les airs ; il monta jusqu'à une hauteur de 200 mètres environ ; puis, après vingt minutes de lutte sérieuse contre la rafale, les pilotes purent descendre vers le bois qui était à l'abri du vent.

Le malheureux sous-officier, épuisé de fatigue, glissa le long du cordage et tomba d'une hauteur de trente mètres.

Le sergent Thomsin fut relevé les bras brisés, les mains déchirées jusqu'aux os.

On le transporta immédiatement à l'hôpital militaire.

AUX ÉTATS-UNIS

L'élection Présidentielle

M. WILSON EST ÉLU

Washington, 6 novembre.

C'est hier que les électeurs américains ont procédé, sur toute l'étendue de l'Union, à la nomination du Grand Collège électoral qui sera lui-même chargé, le second lundi de janvier, d'élire le président et le vice président des Etats Unis pour la période 1913-1917.

Le peuple américain avait donc à choisir hier 483 délégués présidentiels.

Trois candidats étaient en présence :

M. Taft, d'une part, le président actuel, candidat du parti républicain.

M. Roosevelt, ancien président, fondateur et candidat du nouveau parti progressiste, d'autre part.

Et enfin, M. Woodrow Wilson, candidat du parti démocratique.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

M. Wilson,	414 voix
M. Roosevelt,	106 id.
M. Taft,	12 id.

M. Wilson est élu

Télégramme de M. Roosevelt

M. Roosevelt, qui a été obligé d'interrompre brusquement la campagne présidentielle à la suite de l'attentat, dont il a été victime à Milwaukie, a adressé à M. Wilson, le candidat heureux, le télégramme suivant :

« Le peuple américain vous a décerné, à une très grande majorité, le plus bel honneur qu'il puisse accorder.

» Je vous en félicite.

» ROOSEVELT. »

Les Morts du Jour

Le docteur Pécaut

Paris, 6 novembre.

Le grand spécialiste, le docteur Elie Pécaut, est décédé aujourd'hui à l'âge de 58 ans.

Les obsèques auront lieu vendredi.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Le dernier acte

Paris, 6 novembre.

Le dernier acte est joué.

Le désastre des Turcs est complet. L'armée d'Abdullah Pacha vient d'être battue à Tchataldja, l'espoir suprême des Turcs.

Andrinople est sur le point de succomber ; les Monténégrins ont occupé Saint-Jean de Medua, et Salonique n'attend que l'arrivée des Grecs pour capituler.

LES MONTÉNÉGRINS

Les troupes monténégrines ont occupé Saint Jean de Medua.

Nouveau Désastre des Turcs A TCHATALDJA

Les événements se précipitent en Orient d'une manière extraordinaire.

La Turquie, définitivement battue à Tchorlou et à Viza, avait concentré ses forces derrière les lignes de Tchataldja, qui constituaient la défense immédiate de Constantinople.

Cette armée, si forte, sous les ordres d'Abdullah Pacha vient d'être battue sur toute la ligne.

AUTOUR DE SALONIQUE

La ville de Salonique n'attend que l'arrivée de l'armée grecque pour capituler.

Le désarroi est complet dans cette grande ville commerciale.

Les boucheries, les boulangeries, les cafés sont mis au pillage par les soldats qui ont faim et soif.

Grande Bataille

60.000 HOMMES TUÉS

Cette nouvelle défaite des Turcs est confirmée par un télégramme officiel de Sofia, qui est ainsi conçu :

« Le suprême espoir turc est brisé.

« Les troupes bulgares culbutèrent hier le 5e corps, qui formait l'arrière garde de l'armée turque, se repliant sur Tchataldja.

« Les pertes des deux côtés dépasseraient, de beaucoup, celles subies à Lule-Bourgas, où on compta dans les deux camps 40 000 hommes tués.

« On parle de 60.000 morts. Quant aux blessés, ils ne peuvent se compter. »

PLUS D'EAU POTABLE à Constantinople

Un détachement bulgare a coupé l'aqueduc qui amenait l'eau potable à Constantinople.

Cette nouvelle est extrêmement grave pour le sort de Constantinople.

Le retour DU PRINCE HÉRITIER

Constantinople, 6 novembre.

Le prince héritier, ainsi que les attachés militaires étrangers sont rentrés aujourd'hui, à Constantinople.

Ce retour est une preuve certaine de la défaite décisive de l'armée d'Abdullah Pacha.

LES BULGARES *entreront* A CONSTANTINOPLE

La route de Constantinople est maintenant ouverte à l'armée bulgare, et les Bulgares entreront à Constantinople.

Les troupes du Tzar Ferdinand, enivrées par tous leurs succès, ont déclaré qu'elles ne s'arrêteraient qu'au Bosphore.

La Porte

sollicite l'intervention DE LA FRANCE

Paris, 6 novembre.

La Turquie a adressé dans la soirée au Cabinet de Paris une demande de médiation collective.

Le président du Conseil a immédiatement avisé les Cabinets des grandes puissances de cette nouvelle démarche de la Turquie.

Les grandes Chancelleries se concertent pour trouver une bonne procédure, mais les Etats Balkaniques accepteront-ils la médiation de l'Europe ?

Vraisemblablement non ! Car ils viennent de remporter la dernière victoire décisive, qui leur ouvre maintenant la route de Constantinople.

LA FUITE DU SULTAN

Une dépêche officieuse de Constantinople annonce que le Sultan prépare sa fuite en Asie.

Mehmed est décidé à quitter sans retard Constantinople.

LES Sous-Vêtements DU DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANELI Frères, à AJACCIO

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie. Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GELORMINI

Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI

Agent dépositaire à Ile-Rousse

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Roulet, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laferge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1-4

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers forbeut d'1 an, sujets, le cent 40f
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduit
Mimosa doubleto greffé 1 an, le cent 40f
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR
40 fr.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés au gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements intéressants à la vie de famille.
PUBLIE dans chaque Numéro des Consultations de Docteurs-Jurisconsultes sur les sujets ordinaires.
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE sur tout ce qui concerne la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Beauté, la Bonne Tenue, l'Économie ménagère, la Mode, la Cuisine, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérêt général.
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses articles sur les Beaux-Arts, la Poésie, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Coulisses, Nouvelles et Feuilleton.
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur le Théâtre, la Littérature, la Peinture, les Sports, le Tourisme et sa Revue Dramatique de la grande Semaine.
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINDRE MARQUE
50 Pages grand format. Paraissant le 1er de chaque mois.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans
CHEVEUX

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 318
VENDREDI 8 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENTS (Payable d'avance)

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2fr.	4fr.	8fr.
Autres Départ.	2fr. 50	5fr.	10fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 4 m. — Coucher, 4 h. 6 m.
Dernier quart, le 1er — Nouv. Lune, le 8.
Fête d'Aujourd'hui : Les Quatre Couronnés
Fête de Demain : Saint Just.

7 NOVEMBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Petite cause et grands effets. — Les imprudences et les responsabilités de l'Europe. — Tout pour le maintien du Concert Européen. — Situation des belligérants. — Le Sphinx Autrichien. — L'accord franco-espagnol. — Plus de nuages sur les Pyrénées. — A qui la timbale présidentielle aux Etats-Unis.

Il est très intéressant de constater comme le fait M. E. Théry dans l'*Economiste Européen* ce que représentent exactement par rapport à l'Europe les quatre petits Etats balkaniques qui marchent contre la Turquie. Leur population est de dix millions d'habitants sur 472 ; leurs dépenses budgétaires de 499 millions sur près de 40 milliards ; leur commerce extérieur s'élève à 428 millions de francs, alors qu'il atteint pour l'Europe, en 1910, onze milliards, et leur encaisse métallique était en août 1912, de 109 millions de francs pour l'or et 29 millions pour l'argent — malgrés l'opportunités pour une guerre qui doit leur coûter de 6 à 7 millions de francs par jour, tandis que l'économie de l'Europe est de 13 084 millions et l'monnaies argent de 2 milliards 839 millions !

Cependant, et minimes que soient ces ressources, si faibles que soient numériquement ces populations et si restreints que soient leurs territoires, la crise qui secoue les Balkans n'en est pas moins redoutable pour l'Europe par les conséquences économiques qu'elle produit et par le danger qu'elle crée pour la paix européenne, quelle que soit d'ailleurs l'issue de la guerre qui fait rage. La responsabilité des chancelleries de l'Europe sont lourdes et certaines. Elles n'ont pas su prévoir et faire taire leurs rivalités. Même dans la dernière période, avec un peu plus d'énergie à Constantinople et dans les Balkans, dès les premières menaces, par une action plus conforme aux suggestions de M. Poincaré, avec moins d'hésitations et de réticences, plus de décision dans la note austro-hongroise, le concert européen aurait pu peut-être imposer ses volontés pacifiques.

Quoiqu'il en soit, le Président du Conseil français a excellemment résumé la situation quand il a dit à Nantes : « La complexité des problèmes, qu'un prochain avenir peut poser, rend nécessaire un concert général, si l'on veut que l'inévitable contradiction des intérêts ne dégénère pas tôt ou tard en dissentiment et en conflit. »

Il faut se préparer pour l'heure de la médiation.

De quoi demain sera-t-il fait ? Il serait imprudent de le présager, mais aujourd'hui à coup sûr appartient aux puissance balkaniques. La bataille de Kirk Kilissé et la prise de la ville dans la déroute des Turcs, l'irrésistement commencé d'Andrinople, la route de Constantinople ouverte aux Bulgares, l'avancement de l'armée serbe victorieuse à Koumanovo et à Stiboutza ; l'armée Hellénique sur la Vistritza et les Monténégrins en passe de bombarder Scutari ; voilà certes de brillants débuts bien faits pour augmenter l'exaltation morale des fédérés et pour jeter le découragement dans les camps turcs. Qu'une nouvelle série de succès s'ajoute et l'heure sera venue pour les grandes puissances de dire : « Assez ! Nous voulons la paix ! »

C'est le désir certain de la France et de l'Allemagne, l'Angleterre s'y est associée et la Russie, de son côté, en a affirmé la nécessité. Reste l'Autriche, dont on signalait récemment les prétentions militaires en Bosnie et sur la frontière du sandjak de Novi Bazar. Mais si toutes qu'elle soit d'intervenir en armes, peut-être ne se risquerait-elle pas à courir une si redoutable aventure, dans l'état de ses finances, au moment où sur le terrain national même se livrent chez elle de violentes et dangereuses batailles que la guerre d'Orient n'est pas pour apaiser. Les Hongrois et les Croates ne demandent-ils pas « leur libre développement ? » N'avons-nous pas vu aux prises à la rentrée des Chambres les Tchèques et les Allemands ? les Italiens ne réclament-ils pas leur faculté de droit à Trieste et les Ruthènes leur Université ? Ecoutera-t-on à Vienne, le jour venu, les conseils de la sagesse ? Si oui, l'incendie restera limité dans la péninsule balkanique ; sinon... mais on n'y peut songer. D'ailleurs le dernier mot n'est pas dit et la Turquie n'est pas encore vaincue.

Tandis qu'en Orient l'œuvre de guerre s'accomplit, une œuvre de paix se réalise entre la France et l'Espagne dont les deux gouvernements se sont enfin mis d'accord sur tous les termes de l'arrangement relatif au Maroc.

Le traité qui va être soumis aux Cortès définit l'action que l'Espagne aura à exercer dans sa zone d'influence. Le khalifat secondé d'un commissaire espagnol y défendra le pouvoir sous l'autorité du Sultan. Sauf l'enclave d'Ifni, la France reçoit les compensations territoriales qu'elle réclamait dans la vallée du l'Ouergha et au nord du Dra. Le traité règle l'autonomie des deux zones française et espagnole, la question des douanes et prescrit que le chemin de fer de Tanger à Fez sera concédé à une seule compagnie dont les Français auront 56 0/0 du capital, les Espagnols 30 0/0 et les tierces puissances 8 0/0. Tanger sera pourvu d'un régime spécial. La situation des missions françaises, l'organisation des tribunaux et la réforme du régime des protégés y sont prévus. Ainsi s'éteindra cette carrière qui nous avons trop souvent constatés dans les rapports des deux pays, du côté de l'Espagne, pendant les longues négociations qui viennent de finir pour ne plus laisser place qu'à une cordiale entente faite de sympathies réciproques et d'intérêts communs.

De l'autre côté de l'Atlantique, s'achève la lutte pour la présidence des Etats-Unis d'Amérique. — Ce fut une belle bataille. M. le président Taft y représente la formidable puissance des trusts et ces rois que sont MM. Morgan et Rockefeller. « Roi pour roi, dit M. Roosevelt, candidat du tiers parti dont il est le fondateur, mieux vaut un roi par la grâce divine qu'un roi du vil métal. » Le dernier candidat, qui pourrait bien être le « troisième larron » est M. Wilson, Gouverneur de l'Etat de New Jersey, dont la plate-forme est la question du tarif douanier. « Nous mourrons du protectionnisme, dit-il, vive la libre échange ! »

Une nouvelle nous arrive : un nouveau ministère est né en Roumanie. Que la paix soit avec lui.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

Lettre de Paris

L'impression produite par le discours de Nantes, tant en France qu'à l'étranger, est considérable, elle est de plus excellente ; il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur la presse des différents pays. Certes, il n'était point aisé de faire entendre, dans les circonstances actuelles, la parole française sans désavouer certaines espérances et froisser certaines susceptibilités. M. Raymond Poincaré y est parvenu, semble-t-il, en parlant avec une courtoisie fière, et conciliant le langage de la probité et de l'honneur. Il a expliqué et précisé ce que fut hier et ce que sera demain l'action de notre diplomatie. La France veut la paix pour tous et pourtant on ne craint pas la guerre. Telle est la formule heureuse qu'a inscrite, d'un burin affermi dans la pierre bleue de Lorraine, l'éminent orateur qui, de Nantes, dimanche, parla à l'univers civilisé.

Si la Russie et l'Angleterre ont pu avoir des doutes injustifiés sur la fidélité, celle-ci de son amie, celle-là de son alliée, les voilà pleinement, et les cordiales paroles adressées à l'Italie dont l'Europe a reconnu, sans retard, la souveraineté en Cyrénaïque et en Tripolitaine, ont été accueillies avec l'union de l'autre côté des Alpes. Le Président du Conseil a de plus donné l'assurance que la France continuerait au Maroc, avec une intangible fermeté, l'œuvre entreprise, cette œuvre sera, d'ailleurs, facilitée par notre traité avec l'Espagne qui aura l'heureux effet d'assurer désormais aux rapports franco-espagnols, le ton de sympathie et de cordialité que commandent le voisinage, la parenté des races et la communauté des intérêts.

Mais, quel que soit l'effet salutaire des fortes et sages déclarations du chef du Gouvernement de la République, un point de vue mondial et dans les présentes conjonctures est, c'est le point essentiel : on n'a pas le droit de ne pas constater avec une satisfaction profonde l'état d'esprit que révèle dans le pays la réponse de toutes parts, au grave, vibrant et patriotique appel de M. Poincaré, « au concours de tous les Républicains et à la confiance de tous les Français. »

D'un grand mouvement spontané, royalistes, bonapartistes, catholiques et républicains de toutes les nuances lui ont répondu : Comptez sur nous. Cela prouve que nonobstant nos divisions, nos antagonismes, et parfois nos haines, nous sommes tous de braves gens, de bons Français, et qu'il suffit de faire appel à notre patriotisme, au nom de la France, pour que nous ne voyons plus qu'elle, sa prospérité, sa gloire et sa grandeur. En d'autres moments, lors propos concernés par le Président du Conseil à notre politique intérieure, à la question du budget, de la réforme électorale et des instituteurs suscité passionné l'opinion. Mais ces préoccupations publiques sont ailleurs.

Au surplus, M. Steeg n'avait il pas, deux jours auparavant, avec l'attrait de son talent, l'autorité de son caractère, tout du profit, de développement d'idées, la question de la R. P. ! Quant aux instituteurs, il n'est pas excessif d'affirmer que la masse est attendue. Il n'était pas inutile cependant que le chef du Gouvernement leur donnât de sa bouche, solennellement, l'assurance que le statut des fonctionnaires, si longtemps attendu qu'il a perdu une partie de sa séduction, ne restera pas en route, comme cela s'est produit, il y a quelque dix ans, malgré serments et promesses. A l'heure présente, c'est notre politique étrangère qui doit être l'objet de notre attention avisée et soutenue. Il y va dans une large mesure, en raison du rôle de tout premier plan, du rôle prépondérant joué par lequel d'Orsay dans le concert des Puissances, de la paix générale. Tâchons donc à nos dissentiments et divergences. Groupons-nous tous, sans distinction, autour du Gouvernement. Il mérite cet honneur et elle est nécessaire. Aussi bien, M. Brard, député anti-proportionnaliste, a parfaitement trouvé le mot raisonnable, la formule patriotique, lorsque, répondant à M. Poincaré, il a dit :

« A l'heure actuelle, la situation extérieure prime tout ; personne ne comprendrait qu'un membre du Parlement pût exploiter la question de la R. P. contre le Cabinet. »

PASSIM.

CALVI

Société Scolaire Forestière
Les Amis de l'Arbre

STATUTS

Article 1er. — Il est fondé entre les élèves, anciens élèves et amis du Collège et de l'Ecole de garçons de Calvi, une Société ayant pour but :

1° De les attacher à la petite patrie qu'est la commune, en les intéressant à sa prospérité et en les encourageant à mettre en commun leurs efforts pour l'accroître ;

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

VI

Et ce fut ainsi qu'entre dix et onze heures elle arrêta sur l'extrême lisière du bois enveloppant de toutes parts le champ de courses.

Là, elle fut prise d'un tremblement. Il y avait quelqu'un sur ce champ de courses, deux ombres se mouvaient autour de l'aéroplane, deux hommes que la lumière d'une lanterne sourde dessinait par instants en plus noir sur le fond éclairé des environs. Un dernier espoir lui restait. Ces deux hommes étaient peut être et le papa Jean et le Mexicain qu'un accès bien extraordinaire de curiosité aurait poussés vers la mystérieuse machine de M. Fernand ! Mais non. Ses yeux s'habituèrent à distinguer dans la pénombre de la lanterne, et elle y voyait même tout à fait quand la lueur concentrée de la lanterne se fixait sur les objets. Et elle reconnut que les deux hommes n'avaient ni la taille, ni les allures de Papa Jean et du Mexicain, qu'ils avaient enlevé les bâches, préparé l'aéroplane pour un départ et que d'une minute à l'autre celui-ci allait s'enlever au dessus du champ de courses. Il battait pour ainsi dire déjà des ailes tout en courant à terre, comme ces grands oiseaux de proie qui font quelque temps à prendre leur essor, plus difficile à cause de leur envergure. Sans rien calculer, sans hésiter, elle s'élança. M. Fritz absorbé par son envolée imminente, et Bigot à moitié ivre n'entendaient point sa course sur l'herbe. L'officier étranger était déjà monté dans le corps de ce vautour artificiel qu'était l'aéroplane perfectionné du capitaine français.

Le moteur avait commencé à ronfler. Il ne fut revint plus qu'à rabaisser le couvercle de sa cabine et de s'élever d'un bond. Elle ne lui en laissa point le temps. Elle s'accrocha à lui et le rejeta au dehors, malgré sa résistance. Elle avait en même temps crié : « Traître ! Voleur ! » M. Fritz, lui, avait poussé un rugissement de fureur, de déception. Et Bigot, ahuri, avait, de saisissement, laissé tomber la lanterne. Mais la jeune fille avait dû monter sur l'aéroplane même pour en repousser violemment le voleur. Elle n'eut pas le temps d'en redescendre, de le quitter et peut-être ne le voulut-elle point. Car rester à terre n'était retomber au pouvoir de deux ennemis capables de l'assassiner pour se rendre maîtres de l'instrument et faire perdre les traces de leur méfait. Tandis que s'élever en l'air avec le mystérieux vautour, c'était sauver la merveilleuse découverte de Fernand, son perfectionnement admirable des premières trouvailles de l'aviation. Quitte à y perdre la vie. Après avoir hésité pendant deux secondes et déjà à une certaine hauteur de terre, l'oiseau de M. Dubois Labesse monta dans l'air, dans la demi-obscurité vers le bleu argenté du firmament.

Mais M. Fritz avait eu le temps de se ressaisir. Il voulut arrêter cet essor, briser le moteur, faire retomber tout à fait l'appareil avec celle qui le montait. Et pour cela il avait saisi un plus très long, une sorte de levier qui lui avait servi à faire glisser l'ensemble de la machine, à la pousser d'une place dans l'autre. Alors, courant et sautant, il essaya de frapper le bas de l'aéroplane avec ses pieds. Deux fois il manqua son but. Mais à la troisième tentative, dans un élan prodigieux, il avait pu atteindre quelque chose, car un craquement se fit entendre. Et l'officier allemand hurla dans l'expansion de sa rancune satisfaite : « Tu peux voler, va, maintenant, et voler encore, je suis vengé ! » Mademoiselle de Longerille cependant montait, montait tout droit, comme l'aigle qui va vers le soleil. Il n'y avait point le moindre vent. M. Fritz et Bigot, eux, se perdirent dans les ombres du parc.

Ils ayaient aussi vite que leur permettaient les jambes pour sauter de Bigot. Et l'officier étranger estimait que le mieux pour lui était de courir vers une station de chemin de fer rapprochée, sans que ce fut celle où les gens de Soulanges se rendaient à l'ordinaire, et de disparaître. Car d'une heure à l'autre, l'histoire de l'aéroplane et de son voleur allait être sue du public. Il n'aurait point tout à fait perdu son temps, puisqu'il en avait étudié le mécanisme, les perfectionnements. Quant à Bigot, il ne pouvait plus non plus demeurer dans le pays où on l'arrêterait pour trahison, complicité d'assassinat, vol sans escalade dans l'intérieur d'une propriété. Une sorte étanche lui restait. Et M. Fritz lui communiquerait aussi, presque une certitude, comme adieu. C'était que Mademoiselle de Longerille ne tût dans une chute de l'aéroplane dégringolant à plomb qu'on ne la retrouva mais emportée qu'elle serait par du courant d'air dans l'immensité des mers. Avec le coup dont il avait pu atteindre la machine et à la suite de craquement qui s'y était opéré, M. Fritz espérait bien que jamais la demoiselle ne serait revue vivante, que jamais elle ne pourrait ouvrir la bouche sur ce qu'elle avait vu. Qu'avait-il donc fait ? Que lui avait donc appris le craquement entendu.

Le voleur déjà avait atteint et brisé une partie du mécanisme très compliqué et très ingénieux de l'aéroplane, qui permettait à celui-ci de toujours voler, mais qui empêchait désormais son conducteur, l'âme de l'oiseau, de le diriger, de le redresser s'il s'inclinait de M. Dubois Labesse était donc devenu pareil à un ballon d'autrefois, mettre qu'un ballon dirigeable. A la minute où il manquerait de l'essence nécessaire, où son moteur s'arrêterait, à cette même minute il tomberait à terre avec les tourbillonnements d'un parachute des attitudes ridicules où il se serait élevé. Or il surpassait il était seul par un courant d'air il n'en trait, à la vérité, dans telle direction ou dans telle autre, peut-être à une faible distance de terre mais toujours pour finir par y retomber violemment, y être tué. Mademoiselle de Longerille connaissait admirablement le mécanisme de son aéroplane, Fernand lui avait montré deux ses motodres dévoile la manière de s'en servir. Elle ne perdit donc point la tête et ne fut point effrayée sur le premier moment, parce que si elle avait vu les gestes du malfaiteur acharné contre l'aéroplane, et entendu un bruit, elle n'en avait point tout de suite reconnu la gravité. Et ce fut lorsque seconde pour la première fois de sa vie elle quittait la terre pour s'élever dans l'espace, où elle arrachait l'œuvre de l'homme qu'elle aimait à des ennemis, à des voleurs, se pensée était vraiment trop absorbée pour qu'un craquement quelconque l'effrayât.

A suivre.

2° De développer chez eux les sentiments de solidarité et d'affection réciproques.

Pour atteindre ce but, elle s'occupera plus spécialement :

1° D'organiser l'enseignement mutuel des notions pratiques de viticulture ;

2° De mettre en valeur, *par le reboisement*, les terrains particuliers ou les terrains communaux qui lui seront confiés par l'administration municipale ;

3° D'assurer la conservation des nids, la protection des oiseaux destructeurs d'insectes nuisibles aux cultures de la région.

Art. 3. — Elle comprendra des membres actifs et des membres honoraires ; les membres actifs sont ceux qui fournissent un travail effectif ; les membres honoraires sont ceux qui, par leurs cotisations, leurs dons en argent ou en nature, favorisent l'œuvre de la Société.

Art. 4. — La Société est placée sous le patronage d'un Comité . . . . . .

Elle est administrée par un Conseil composé :

1° De l'instituteur détaché au Collège, qui remplit les fonctions de président ; 2° de dix administrateurs élus chaque année par les membres honoraires et actifs.

Art. 6. — Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations et des dons des membres actifs ou honoraires ;

2° Des subventions de l'Etat, de la commune, du département ou des Sociétés forestières.

Art. 9. — Le trésorier est élu par le Conseil et pris dans son sein ; il est chargé du maniement des fonds ; il est régisseur comptable des sommes qui lui sont confiées.

Art. 11. — Les travaux de la Société ne pourront s'exécuter que dans les terrains mis en *défense*.

Art. 13. — Les ressources seront employées :

1° A l'acquisition des plants, graines, outils, matériaux destinés à la culture ;

2° A des encouragements décernés par le Conseil d'administration aux membres actifs les plus méritants ; ces encouragements consistent soit en sommes versées à un livret de caisse d'épargne ou de caisse de retraites pour la vieillesse, soit en livres relatifs à l'objet même de la Société, soit dans la délivrance de plants forestiers ou fruitiers.

Art. 17. — Le montant de la cotisation annuelle est fixé à cinquante centimes.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACH HACHETTE
pour 1913

Edition simple, brochée . .	1.50
id. cartonnée .	2.00
id. reliée . . .	3.00
Edition complète, cartonnée.	3.50
id. reliée . .	4.50

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 novembre.

Malgré la tension hésitante des places étrangères, notre marché reste bien disposé mais avec des transactions très restreintes. La demande de spéculation de la Turquie a été accrue les avec satisfaction, mais la Bourse n'est pas rassurée au sujet des complications éventuelles et voudrait être fixée sur ce point capital pour se remettre au travail. La Rente Française s'inscrit en nouveau recul à 89.35. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure et les Russes sont indécis. Le Turc gagne plus d'un point et le Serbe deux et demi. Italien 97.75.

Les dispositions demeurent très satisfaisantes au groupe des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier est à 824. Le Crédit Lyonnais fait 1.843, son bilan au 30 septembre montre que ses ressources nouvelles se sont accrues de près de 28 millions. Fermeté du Comptoir National d'Escompte à 975 et de la Société Générale à 815.

Sous en hausse à 5.680. Un peu de lourdeur sur les valeurs de transport local. Groupe électricité plutôt faible. Bonne tenue des Charbonnages et Métallurgiques russes. La Sosnowice monte à 4.343. Le compartiment des titres coupifères est bien disposé : entre 1/2 de hausse. Rio s'avance à 1.868.

Mines Sud Africaines fermes. Nouveaux progrès des diamantifères. De Beers 468. Les caoutchoucs gagnent quelques points. Industrielles russes soutenues.

Grands Chemins de Fer Français très fermes. Depuis le 1er novembre, le prix des obligations de la Cie Paris-Lyon Méditerranée en cours d'émission est fixé à 414 frs pour les obligations 3 0/0 janvier juillet et à 410 frs pour les 3 0/0 avril-octobre. Les obligations 3 1/2 0/0 mai novembre valent 372 frs coupon détaché.

Gazette Départementale

VENACO. — Le 26 octobre dernier le charmant village de Venaco était en fête. Dès le matin de joyeux carillons jetaient à la volée la nouvelle et le bonheur. De plus, un soleil splendide dorait et vivifiait toutes choses de sa radieuse clarté.

La somptueuse demeure de Mme et M. Rognoni, adjoint municipal de Venaco, ruisselle de monde. D'exquises toilettes, parmées avec beaucoup de distinction, fraternisent avec d'impeccables habits noirs. On pouvait y admirer Mlles Lilline Rognoni, Folacci, Marie-Angélina et Françoise Battesti, Valery ; Mmes Rognoni Pierre, Giacobbi, Mannoni, etc. ; du côté des habits noirs, MM. le docteur Battesti, Derenti, Stefani, Pennaforte, Bianchetti, Fieschi, Mre de Monti-Rossi, du barreau de Bastia, Lovicono, etc.

Tout ce monde se pressait joyeux pour fêter le brillant mariage de Mlle Laure Rognoni, fille aînée de Mme et M. Rognoni Antoine-Marc, riches propriétaires de Venaco, avec le jeune et très distingué docteur Folacci, de Bocognano, dont la famille est très avantageusement connue dans tout l'arrondissement d'Ajaccio.

Le mariage civil fut célébré par M. Formoso Giacobbi, maire, qui avait tenu à donner une excellente preuve d'amitié aux jeunes époux. L'église paroissiale, où l'on se rendit aussitôt après, était magnifiquement parée, mais le meilleur qu'on put admirer, fut, sans conteste, l'exquise et précieuse allocution que M. le Curé de Venaco, d'une voix vibrante d'émotion et de sincérité, adressa aux jeunes époux.

On se rendit ensuite dans les somptueux appartements de Mme et M. Rognoni où fut servi un déjeuner des plus exquis qu'égayèrent les jolis sourires et les plus délicieuses conversations. Au Champagne, Mre de Monti-Rossi porta, en l'honneur des jeunes époux, un toast qui fut très goûté et très applaudi. Puis une brillante causerie fut organisée, qui se prolongea jusque très tard dans la nuit. Les jeunes mariés avaient déjà été accueillir leur riant amour dans quelque joli coin de la Côte d'Azur.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

MOCA-CROCE. — Le nommé Istria Antoine-Jean, de Moca-Croce, victime du drame qui s'est déroulé dans la soirée du 24 octobre dernier, sur la grande route qui traverse notre commune, a succombé des suites de ses blessures. Le parquet de Sartène s'est rendu sur les lieux pour les constatations médico-légales.

VILLE-DI-PARASO. — Le 26 octobre dernier, les cloches du village carillonnaient comme aux grands jours de fête en l'honneur de l'arrivée de M. l'abbé Ferrandi, récemment nommé curé de la commune. Malgré l'action vraiment impulsante des détracteurs, un accueil des plus enthousiastes lui a été fait par la population qui s'est portée presque tout entière sur la place de l'église. Réception spontanée et sympathique à laquelle nous nous sommes associé de grand cœur.

La digne prêtre, très touché de ce témoignage de haute d'accueil affectueux, a remercié bien vivement tous les assistants et a eu pour chacun un mot aimable.

Nous nommes convaincu que M. l'abbé Ferrandi continuera à mériter chez nous la réputation de prêtre digne et bon qu'il a acquise partout où il a eu l'honneur d'exercer son honorable ministère. — A. P.

SALICETO. — La brigade de Mercuriglio, commandée par le gendarme Tassé a capturé le nommé Catosi, inculpé de tentative de meurtre sur son fils. Catosi a été arrêté sur un toit où il s'était caché.

Il n'y a pas longtemps, un individu, sous, extrait de jugement, a été également arrêté. Renseignements pris auprès des maires, nous ne comptons plus dans le canton ni bandits, ni gens sous extrait de jugement ou sous contrainte par corps.

Merci au gendarme Tassée et à ses braves camarades.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La répression du banditisme

Des pourparlers se poursuivent en ce moment entre M. le Préfet de la Corse et M. le Maire d'Ajaccio, dans le but d'installer, pendant quelques mois, à Ajaccio, une brigade volante de gendarmerie.

Nous croyons savoir que cette brigade sera logée dans les bâtiments du Petit Séminaire où l'on est en train de construire le nouveau collège.

Prisons

M. Chabert Jacques, surveillant ordinaire à la colonie d'Aniane, est nommé gardien à la prison d'Ajaccio.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture s'est réuni hier à 9 heures, sous la présidence de M. Narcisi, assisté de MM. Peretti et Martelli.

M. Callard, secrétaire général, remplissait les fonctions du commissaire du gouvernement.

Le Conseil a examiné des réclamations de particuliers à propos de contributions, ainsi que divers procès intenté à des municipalités.

La plupart des affaires ont été mises en délibération.

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, avides de bonne cuisine, seront bien inspirés en allant faire honneur aux mets délicieux et salés préparés par M. Bussolino, chef cuisinier du Borghese-Modern Hôtel de la Bourbourie, actuellement au service du *Grand Hôtel Solferino*, à Ajaccio.

Etat-Civil

MARIAGES

Bastelica Dominique, marin, et Peri Marie Dominique.

Couvin Célestin, sous-officier au 24e rég. d'infanterie, et Bianconi Marie Dominique, tailleuse.

NAISSANCES

Balestracci Pascal ; Valle Jolie.

DÉCÈS

Istria Charles, 66 ans, gendarme en retraite.

FOURRURES

Grande Exposition
chez Mme TORTONI
en face de la Poste

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 7 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°8 à midi + 11° ; à 6 heures du soir + 11°. Maxima + 11°5 ; Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. — midi, 763.5 mm. — 6 h. du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi,

Pluviomètre : 3mm.

Une vieille question

Que de fois n'avons-nous pas signalé à l'autorité municipale le danger que fait courir à la santé publique l'existence d'un dépôt d'immondices sur le terrain adjacent à l'Hôpital civil !

Vaines réclamations... Les mois passent, les ordures et les détritus s'accumulent sous que personne s'en inquiète.

Quand donc nos services d'hygiène comprendront-ils que leur rôle n'est pas de tolérer mais de défendre, et de justifier ainsi la mission qui leur est confiée.

Médecine sanitaire

MM. les docteurs Battesti Mathieu et Ricca Joseph ont subi avec succès l'examen de médecine sanitaire maritime et ont été proposés au ministre de l'intérieur pour être inscrits au tableau.

La vitesse des automobiles

Nous avons déjà protesté à cette même place contre la trop vive allure des automobiles, en invitant les conducteurs de ces voitures à observer scrupuleusement les termes de l'arrêté qui les vise.

Mais d'aucuns, non contents de passer outre à toutes les décisions prises par l'autorité compétente oublient même d'entendre raison quand ils sont obligés de s'arrêter dans certaines circonstances, notamment lorsqu'ils rencontrent des convois funèbres.

Il ne serait que temps pour nos chauffeurs de faire preuve d'un peu plus de prudence dans l'intérêt de la sécurité publique, constamment menacée par des accidents que l'on doit s'efforcer d'éviter.

Médaille militaire

M. Gambini, vétérinaire en 1er au 6e d'artillerie, est affecté au service vétérinaire des troupes d'occupation du Maroc occidental.

L'accident de la rue Favalelli

L'enquête dirigée par M. l'inspecteur Canori n'a point donné de résultats.

Le propriétaire de la voiture sera poursuivi conformément à la loi pour avoir négligé de remiser son attelage.

Quant à l'enfant, nous croyons que d'après l'avis du médecin il pourra être bientôt rétabli

Si cet accident pouvait servir de leçon !

Mais il est fort à craindre que l'on ne se hâte à une coupable incurie.

Et alors, des accidents, et toujours des accidents !!!

Troupes coloniales

Ont été nommés dans les troupes coloniales : à l'emploi d'adjudant, le sergent Cipriani François, du dépôt des isolés de Marseille, et le sergent-major Scaglia Paul-Mario, du 4e ; — au grade de sergent, les caporaux : Tomasini Paul, du 1er, Rossi Etienne, du 4e, Peretti Jean, du 9e, Grimaldi Jean, du 2e de marche du Maroc, Leccia Jean Baptiste, du 11e, Emmanuelli Philippe, du 3e de marche du Maroc, Canari Joseph, du dépôt des isolés, Versini Pierre, du 9e, Panzani Antoine, du 11e, Giudicelli Louis, du 22e, Salvarelli Mathieu, du 2e de marche du Maroc, Spinosi Camille, du 1er de marche du Maroc, Gambotti Etienne, du bat. sénégalais de Mauritanie, Marcelli Jean, du 23e.

A la gare

Si M. le Commissaire central dispose d'un agent, il ferait bien de l'envoyer se promener un peu du côté de la gare à l'arrivée des deux trains du soir, où une bande de décrotteurs et de jeunes commissionnaires se livrent à des ébats par trop turbulents et se précipitent ensuite sur les voyageurs.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 3me.

A vendre

Cause achat automobile, une voiture italienne à 4 roues toute neuve pour atteler à 1 et 2 chevaux, très légère ; un coupé et une charrette anglaise.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Pour travail facile un homme jeune, vigoureux, ayant une instruction primaire et une excellente tenue.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorse, obésité des femmes, etc. — 85, rue de l'Opéra, en 3me, Bastia.

L'IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA COUR D'APPEL

A. DRAGON, Aix en Provence

Livres de **DROIT** à l'usage des Etudiants et du Palais, *avec remises spéciales.*

Demander les Catalogues.

ETAT-CIVIL

Mariages

Antonmattei Pierre Jean, capitaine au long cours, de Tunino, et Filippi Elisa, de Bastia.

Luigi Paul Ardeà, journalier, de Santa-Reparata di Moriani, et Cardi Angelica, ménagère, de Bastia.

Tollinche Tiburce, garçon d'hôtel, d'Oletta, et Paglai Catherine, ménagère, de Castiglione (Italie).

Naissances

Angeloranchi Toussainte. — Colonna Laurent-Louis.

SOCIETES & SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 10 courant, cotisation et admission des nouveaux adhérents. Les retardataires sont instamment priés de se mettre à jour sous peine de l'application de l'amende statutaire.

Le Trésorier, S. SARTORI.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (à heure de l'après midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene occitanera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

A LA RÉSERVE
Huitres & Coquillages
Polacci Michel
11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ces produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombages Or. Pivotage et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

MODES
Madame FRIVOLI
Diplômée — Hors Concours
vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.
BASTIA, rue Abbatucci, 1, et rue de l'Opéra, 22, au 1er

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

5 nov. — 7 nov.

Rente 3 0/0 amort. . 89.35 — 89.65
Rente 3 0/0 ancienne . 92.70 — 92.55
Extérieure . . . . . ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Ecole de Saumur

Paris, 7 novembre.

Le Ministre de la Guerre a fixé à 95 le nombre des sous-officiers de cavalerie à admettre à l'Ecole de Saumur, en 1913

Gendarmerie

Sont nommés gendarmes dans la 15e légion sur les militaires dont les noms suivent :

Chochon, Dalex, Perfrenon, Lupin, Garçon, Petit, Moulinier, Terbourech, Lecoze, Decloux, Barbier, Chaud, Guichemerre, Boutin, Cougar, Laporte, Visembleu, Cavaun, Balazy.

Mort Subite d'un Général

Paris, 7 novembre.

Le général Massiet du Biest, commandant la 8e division d'infanterie, au Mans, a succombé ce matin à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Légion d'honneur

Ministère de la Marine

Paris, 7 novembre.

M. Rougeon de Montalivet, administrateur général de l'inscription maritime, est promu au grade de commandeur dans l'ordre national de la légion d'honneur.

Le capitaine de vaisseau Delage est promu au grade d'officier.

Les lieutenants de vaisseau Laurent, Millot et Castex sont nommés chevaliers.

Mouvement administratif

Paris, 7 novembre.

M. Bel, conseiller de préfecture dans le Tarn et Garonne, est appelé aux mêmes fonctions dans le Lot-et-Garonne.

Conseil de Cabinet

Paris, 7 novembre.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Poincaré.

Situation extérieure

La réunion de ce matin a été exclusivement consacrée à l'examen de la situation extérieure.

Prochaine réunion

Les membres du Gouvernement décident ensuite de se réunir, samedi prochain, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913

Ministère du Commerce

La Chambre aborde la discussion du budget du Ministère du Commerce.

Les premiers chapitres sont mis aux voix et adoptés.

Les chapitres concernant la Marine marchande donnent lieu à de nombreuses observations de la part de l'amiral Baudinié, député de Paris.

M. Madame Leroy demande, de son côté, une augmentation assez sensible des subventions en faveur des Ecoles pratiques.

Tous les autres chapitres du budget du Ministère du Commerce sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La séance est levée à 11 heures 55 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LE BUDGET

Ministère de l'Instruction publique

La Chambre aborde la discussion générale du budget du Ministère de l'instruction publique.

M. Lebail réclame la simplification des programmes, afin d'enrayer la crise de l'école primaire.

M. Millevoye parle avec émotion de l'éducation morale de la jeunesse française.

Ce discours, très remarquable à tous les points de vue, coupe une heure parfaite de la séance.

Les dix premiers chapitres du budget du Ministère de l'instruction publique sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Statut matrimonial

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à régler le statut matrimonial des enfants mineurs non légitimes, reconnus ou non.

Régime Douanier

L'ordre du jour appelle ensuite le projet de loi adoucissant le régime douanier qui est en vigueur dans notre colonie de Saint-Pierre-et-Miquelon, laquelle est en pleine décadence.

Le Sénat a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Le point noir

Paris, 7 novembre.

Le point noir de la situation diplomatique est l'attitude hostile de la Triplice contre la Serbie. Et cependant par sa situation en face de l'Autriche, la Serbie est évidemment la plus exposée des nations balkaniques.

Il ne faut pas oublier que la Bosnie, l'Herzégovine, la Croatie sont tous des pays serbes, et qu'hier encore, au théâtre d'Agram, on chantait l'Hymne Serbe au nez et à la barbe des autorités autrichiennes.

Comme la Serbie insiste pour l'occupation de l'Albanie, l'Autriche pourrait bien considérer la chose comme un *casus belli*.

AUTOUR de la MÉDIATION

M. Poincaré n'est consacré, pendant toute la journée, avec les grandes chancelleries, mais l'entente n'est pas facile avec la Triplice.

Les cabinets de Vienne et de Berlin restent intransigeants à l'égard des prétentions de la Serbie.

L'Italie n'a pas encore parlé ; mais on sait d'avance que sa réponse sera conforme aux réponses de Vienne et de Berlin.

SALONIQUE *abandonnée* par les Turcs

D'après une dépêche d'Athènes les troupes turques ont évacué Salonique, après avoir détruit tous les ponts donnant accès à cette citadelle, considérée jusqu'ici comme imprenable.

SUICIDE du Commandant de la Garnison

Le général bulgare Tochiff s'est suicidé hier, d'un coup de revolver au cœur, parce que l'un des régiments qu'il commandait à Kirk-Kilissé, avait été anéanti à demi par les Turcs, qui, ayant fait mine de se rendre, après avoir arboré le drapeau blanc, ouvrirent sur ce régiment un feu terrible au moment même où il s'avançait pour recevoir leurs armes.

Aujourd'hui c'est le Commandant de la garnison turque de Salonique, qui meurt de la même mort, pour ne pas survivre à la déroute complète de l'armée turque.

AUTOUR de Constantinople

Dernière résistance
DES TROUPES TURQUES

Un grand conseil de guerre a été tenu, la nuit dernière, à Constantinople.

Le grand état-major ottoman a décidé de livrer une dernière bataille, estimant que la situation de l'armée turque n'est pas désespérée.

Des télégrammes de Constantinople disent que toute l'armée ne se trouve pas encore sur les lignes de Tchataldja, surtout que la flotte pourra soutenir l'action des troupes de Nazim Pacha.

Situation dangereuse

La situation est très critique à Constantinople où l'on craint des massacres.

La contre la population est privée d'eau potable.

LE LANCEMENT du cuirassé « France »

Paris, 7 novembre.

Le cuirassé *France* a été lancé ce matin, avec un plein succès.

Les Chantiers de la Loire, qui étaient pavoisés et décorés avec goût, peuvent être fiers de ce succès.

M. Delcassé, ministre de la Marine, présidait cette imposante cérémonie.

Toutes les principales autorités civiles, maritimes et militaires avaient été invitées à cette grande fête patriotique.

Ce cuirassé est du même type que la *Ville de Paris* qui a été lancé, au mois de septembre dernier, à la Seyne.

Le cuirassé « Lorraine »

Après la cérémonie du lancement du cuirassé *France*, le Ministre de la Marine a posé la première rivet du cuirassé *Lorraine*, qui va être construit sur les mêmes chantiers.

Grand Déjeuner

Cette cérémonie terminée, M. Delcassé a assisté au grand déjeuner, offert en son honneur, par la Société des Chantiers de la Loire.

Au champagne, le Ministre de la Marine a prononcé un discours qui a fait vibrer tous les cœurs.

M. Delcassé a parlé en termes éloquents de l'essor naval que ces nouveaux dreadnought's assurent à notre pays.

Il a terminé son discours en faisant un pompeux éloge mérité en tous points, et bien en circonstances, de l'industrie française

« Cette industrie française qui construit de beaux steamers, de bons canons, n'occasionnant aucune déception à ceux qui les lui commandent. »

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Antoine Mattei Marquez, née Scoda ; M. Joseph Mattei-Marquez ; Mme Carola Francoschetti, née Mattei Marquez ; M. Godfercy Francoschetti, chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leur enfant ; Ville Paquita Mattei-Marquez ; Mlle Hortense Mattei-Marquez ; M. Antoine Mattei-Marquez ; Mme veuve Antoine Mattei de Casteri ; Mme veuve Louis Ornega et ses enfants ; Mme veuve Jean Mattei et ses enfants ; Mme veuve Antonio Scoda et ses enfants, de Porto Rico ; M. et Mme Godey de Mondesert, née Scoda, et leurs enfants ; Mme veuve Scoda, de Nonza ; Mme veuve Patovani, née Scoda, de Nonza ;

Les fam lles Mattei et Cavaciani de Porto Rico, Fantauzzi et Bonini de Florence, Tomalin, Canale, Padovani, Bartoli, de Gaffory, de Morati, Filippi, Durdy, Antoccetti, Ferrand, Pari, Benvenuti, de Zerbi, Lemaître ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. DOMINIQUE MATTEI-MARQUEZ

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé en sa villa Sainte Marie (Vignoli), le 7 novembre 1912, dans sa 77e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques.

La famille ne reçoit pas.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Moins chère
que le beurre !...

plus légère à l'estomac
la VÉGÉTALINE
se conserve mieux et peut être employée à toutes les cuissons !...
Exiger la marque Maison d'Alimentation Végétaline, et le Hautpoul, Marseille

En Hiver, la VÉGÉTALINE *est vendue en* PAINS *de 500 grammes.*

Réclamez à votre épicier le *Pains 500 grs* VÉGÉTALINE mais !... refusez tout pain qui ne porterait pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

HOTEL LASTRAJOLI
30, *Boulevard Saint-Angelo, BASTIA*
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *à excellentes conditions.*

Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitant sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le **VIN DU CAP MATTEI**, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT.
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 210 — SAMEDI 9 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Le Concours Agricole de Calvi

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 7 m. — Coucher, 4 h. 42 s.
Premier quart, le 10 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Déd. des Eglises.
Fête de Demain : Saint Martin.

8 NOVEMBRE

CALVI

Vue de Calvi

Le Concours agricole qui aura lieu demain à Calvi attire l'attention sur cette coquette ville, pittoresquement assise au bord de la Grande Bleue, et dominée par son altière citadelle.

Son golfe au contour si gracieux, sa situation au pied de verdoyantes montagnes et au débouché de la belle et riante vallée de Calenzana font de Calvi l'une des villes les plus originales de la Corse.

C'est le vieux Calvi, qui arrête et retient le voyageur. Après avoir franchi la porte de la forteresse que surmonte l'inscription bien connue : *Semper fidelis*, on arrive dans l'enceinte fortifiée resserrée entre de hants remparts encore très solidement bâtis et qui s'élèvent, inaccessibles, au-dessus de la mer.

La promenade des remparts est assurément fort intéressante. C'est là, d'ailleurs, dans une ruelle étroite et faisant face à la mer que, sur une maison presque complètement démolie, se trouve une plaque où l'on peut lire l'inscription suivante :

Ici est né, en 1441, Christophe Colomb, immortalisé par la découverte du Nouveau Monde, alors que Calvi était sous la domination génoise ; mort à Valladolid, le 20 mai 1500.

Calvi, patrie du grand navigateur, n'est-ce pas là le plus beau titre de gloire que puisse revendiquer cette ancienne et vaillante cité ?

Mais le voyageur ne peut également se dispenser de visiter l'ancienne église *primatiale* de Saint-Jean-Baptiste, située au centre même de la citadelle. C'est un bel édifice du XVe siècle que la générosité de nombreux citoyens calvais a enrichi. Le magnifique boiserie, donné par Vincentello Leca, mérite une mention spéciale, de même que l'admirable Crucifix dit du *Sanzovine* que l'on conserve précieusement à la sacristie. Cette église est, d'ailleurs, ornée de nombreuses toiles et de diverses sculptures qui sont dignes de remarque.

La ville nouvelle, qui s'étend en contre-bas de la Citadelle, au fond du golfe, présente un tout autre aspect. Le boulevard Géry, avec ses maisons régulièrement bâties, et la place Christophe Colomb d'où l'on découvre un superbe horizon, en constituent les points les plus fréquentés.

Du haut de la place Christophe Colomb on a, d'ailleurs, au coucher du soleil, un des plus beaux panoramas que l'on puisse imaginer, et le soir, quand dans le lointain le phare de la Revellata lance ses feux étincelants, le paysage offre un aspect grandiose que l'on ne saurait oublier.

Calvi est certes l'un des centres touristiques de la Corse où les voyageurs aiment à s'arrêter et où ils séjourneront de plus en plus nombreux le jour où cette coquette ville aura su se mettre au niveau des exigences de l'hôtellerie moderne.

Mais, en attendant la réalisation de ce vœu que ne cessent de formuler tous les Calvais, il est à souhaiter que la prospérité du chef lieu de la Balagne continue à se développer.

Et pourrions-nous trouver une meilleure occasion de servir la cause du progrès que d'encourager de toutes nos forces le Concours agricole qui va tenir ses assises à Calvi.

La Société départementale d'agriculture, que préside avec autant de dévouement que de compétence M. G. Stephanopoli de Comène, ne pourrait être mieux inspirée qu'en organisant son Concours annuel en plein centre de la Balagne.

Certes, les difficultés de communication rendent nécessaire l'organisation de concours analogues dans les principales régions de la Corse, et, à ce point de vue, il est certain que notre chère Balagne constitue, à l'heure actuelle, l'un des centres les plus importants, par la variété de ses produits et la richesse de ses cultures.

Souhaitons que de nombreux agriculteurs, bénéficiant des facilités de transport si *généreusement* offertes par la Compagnie des C. F. D., se rendent demain à Calvi, et assurent ainsi le succès de cette cérémonie agricole.

Ils ne regretteront certainement pas leur voyage et les quelques heures qu'ils passeront dans cette cité si hospitalière et si coquette.

Programme des Fêtes

Le Comité des fêtes de Calvi, composé de MM. X. Maggi, président ; Jeanneton, trésorier ; Maraninchi, secrétaire ; Gailleur, lieutenant au 163e ; Pancinelli Alex, agent de la Cie Fraissinet, Lucchetti Michel ; d'Anyeli Augustin, membres ; a arrêté le programme suivant, à l'occasion du Concours Agricole qui se tiendra, à Calvi, les 10 et 11 novembre.

Premier jour

Soir, à 9 heures, à l'arrivée du train : Retraite aux flambeaux par la musique municipale, avec le concours des tambours et clairons du 163e.

Deuxième jour

Matin, à 7 heures : musique annonçant l'ouverture du Concours agricole ; à 9 heures, Boulevard Géry : Bain russe ; 1er prix, 15 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, 5 fr.

Soir, à 2 heures : Courses aux ânes. 1er prix, 30 fr. (offert par le Syndicat d'Initiative de Calvi) ; 2e prix, 10 fr. — A 8 heures : Retraite aux flambeaux. — A 8 heures et demie sur le quai : Concours de chant pour MM. les Militaires.

Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

Troisième jour

Matin, à 8 heures sur la place de l'église : Mât de Cocagne. 1er prix, 10 fr. ; 2e prix, 5 fr. ; 3e prix, 3 fr. — A 9 heures : Distribution des récompenses décernées aux exposants du Concours agricole. Concert donné par la musique municipale.

Soir, à 2 heures, régates à l'aviron :

1re catégorie : Bateaux armés en pêche à 6 avirons (4 embarcations minimum) ; 1er prix, 50 fr. et une médaille d'argent, 2e prix, 30 fr.

2e catégorie : Embarcations à 4 avirons (4 embarcations minimum) ; 1er prix, 30 fr. et une médaille d'argent ; 2e prix 15 fr.

A 8 heures : Retraite aux flambeaux. — A 9 heures : Place Marchal. Concert donné par la musique municipale de Calvi. — Bataille de Confetti.

N. B. — Les billets d'aller et retour du chemin de fers délivrés par toutes les gares de la Corse pour Calvi, sont valables du 9 au 12 novembre inclus.

Le Président, X. MAGGI. — *Le Secrétaire,* J.-B. MARANINCHI.

Vu et approuvé :
F. PIETRINELLI, maire.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Concours Agricole, qui doit avoir lieu les 10 et 11 novembre 1912 à Calvi, des trains spéciaux seront mis en circulation pendant ces deux jours entre Ponte Leccia et Calvi et vice versa, conformément à l'horaire suivant :

A L'ALLER. Départs : Ponte Leccia, 9 h. 10 matin ; Pietralba, 9 h. 28 ; Novella, 9 h. 4 ; Palasca, 9 h. 28 : San-Gavino, 9 h. 43 ; Belgodère, 9 h. 54 ; le Regino, 7 h. 9 ; Ile Rousse, 7 h. 31 ; Algajola, 7 h. 49 ; Calenzana-Lumio, 8 h. 9 ; Calvi, arrivée 8 h. 47.

AU RETOUR. Départs : Calvi, 17 h. 5 ; Calenzana-Lumio. 17 h. 15 ; Algajola, 17 h. 35 ; Ile Rousse, 17 h. 55 ; le Regino, 18 h. 22 ; Belgodère, 18 h. 39 ; San Gavino, 18 h. 45 ; Palasca, 19 h. 8 ; Novella, 19 h. 37 ; Pietralba, 20 h. 5 ; Ponte-Leccia, arrivée 20 h. 17.

Lettre de Paris

Nous sommes beaucoup à suivre avec la plus grande attention les opérations de la guerre Turco-Balkanique. Outre qu'il n'est pas de roman plus angoissant et plus mouvementé, d'aucuns puisent dans la lecture quotidienne des gazettes quelques connaissances en matière de géographie. Mais le fâcheux est que l'on nage dans un océan d'incertitude.

Cela tient à ce que les dépêches des envoyés spéciaux des journaux sont essentiellement contradictoires.

Et comment ne seraient-elles pas contradictoires, ces dépêches ?

Nos confrères, partis comme informateurs de guerre sont attachés, on le sait, qui à l'état major bulgare, qui à l'armée serbe, qui au commandement des troupes turques. Or, tout téléramme, par eux expédié ou à l'avantage de l'armée où l'expéditeur est attaché, est inspiré entièrement intéressé.

Dans ces conditions, le rôle des journalistes, envoyés à prix d'or en vue de reportages sensationnels, étant de télégraphier quoiqu'il advienne, ils n'annoncent que des victoires.

De telle sorte que le matin jour, à la même heure, au même endroit, Turcs, Monténégrins, Bulgares, Serbes ou Grecs sont à la fois vainqueurs et vaincus.

Il en va d'ailleurs ainsi pour toutes les guerres.

Mais j'ai bien qu'vie pour celle qui nous intéresse de me livrer à un petit jeu tout à fait innocent. C'est d'additionner, sans plus, tous les morts et tous les prisonniers que signalent les dépêches. Je suis certain qu'au bout d'un mois, tous les soldats des puissances belligérantes auront été *hommes* comme cent vés ou cents.

Cela, il est vrai, n'arrêtera pas la guerre... ni les envoyés des jou eaux non plus.

E. ROBENNE.

Autour de la Guerre
DANS LES BALKANS

Une âme antique

Parmi les Serbes la distinction qui te mbérait en combattant avec vaillance à Kumanovo, il faut citer Vladeta Kovatchevitch, ancien élève de la Faculté de droit de Paris, secrétaire du ministère des affaires étrangères, et fils unique du savant historien Louba Kovatchevitch, ancien ministre de l'instruction publique. Le corps du jeune volontaire tombé pour la patrie a été ramené à Belgrade et des obsèques solennelles lui ont été faites, auxquelles assistait une foule immense. Sur la tombe ouverte, le vieux père, accablé, mais non brisé par la douleur, a prononcé des paroles d'adieu à son fils, dignes de celles que la grand Corneille met dans la bouche du vieil Horace : « Va, mon fils, a dit le vieux patriote, repose en paix. Tu as payé ta dette à la patrie. Je ne pleure pas, car tu étais avec les héros qui, après des siècles de souffrances, sont venus sauver par leur mort les vies de milliers de frères. Va sans crainte, mon fils, devant le trône de l'Eternel. Dis à Bouchar, à Lazare, à tous les martyrs de Kossovo, que le désastre de Kossovo est vengé ! »

Les assistants ne pouvaient mettre leur profonde émotion et leur admiration. On voit à quel degré admirable est monté le patriotisme dans les âmes serbes.

(Dépêche de Belgrade au *Temps*).

Une Innovation Touristique
EN CORSE

En faisant l'Agence des Hivernants et Touristes en Corse, M. Lefèvre a voulu, sans doute, atteindre le même but que celui que poursuivent les Syndicats d'initiative : développer le Tourisme en Corse. Mais les moyens qu'il emploie constituent une véritable innovation. Nous désirons qu'on en juge.

Attirer les touristes en Corse peut paraître si peut être assez facile. Louer un pays, en vanter les charmes naturels, indiquer aux personnes qu'on désire à le visiter d'abord le moyen d'y débarquer, enseigner ceux de le parcourir, voilà qui a été déjà fait dans une certaine mesure.

Est-ce bien tout ce qui reste à faire ?

La Corse, malheureusement, n'est pas tellement sillonnée de moyens de locomotions et de circulations rapides, confortables. En Auvergne, en Dauphiné, en Hivernage, les touristes se contenteraient d'ouvrir un indicateur des chemins de fer et sauraient de suite où et comment se diriger sans le secours d'agences et de syndicats. En Corse, il en est autrement.

Une tournée dans l'intérieur de l'île — si elle n'est pas une expédition et une aventure — mérite d'être préparée. On ne peut y voyager en voiture : ce serait trop long ; en auto, isolément, ce serait trop cher. En voiture et en auto : voilà qui est parfait. Or c'est cette lacune des voyages collectifs et économiques qui vient d'être comblée par l'Agence des Hivernants et Touristes. L'Agence s'adresse à toutes les grandes organisations similaires du Continent français et de l'étranger, qu'elle représente pour la plupart, à tous les grands hôtels de saison. Elle indique par correspondance, et vulgarise au moyen de la « Revue des Hivernants et Touristes » — dont le 1er numéro vient de paraître — quelles sont les tournées partielles ou complètes qu'elle est en mesure d'assurer aux voyageurs qui peuvent circuler en groupes de quatre, cinq ou six, et les conditions méticuleusement déterminées qu'elle peut offrir.

Les propriétaires d'autos, de voitures et d'hôtels ayant traité avec l'Agence, celle-ci, en quelques instants, peut en livrer les

véhicules demandés, prévenir rapidement les différents hôtels de la tournée, lesquels soignent alors particulièrement leur service.

Le voyageur est à l'abri de tout souci. Ayant versé une somme convenue, il s'en remet à l'Agence qui lui assure bon voyage, bon gîte, en un mot tout le confort nécessaire.

L'Agence a déjà organisé la tournée des Calanche en un jour et demi, celle de la Corse en quatorze jours, avec départ de Nice ou de Marseille. Voici à peine deux mois qu'elle existe et la liste de ses clients s'allonge chaque jour. L'Agence s'est faite des amis de tous ses clients, chaque jour le courrier lui en apporte la preuve. Pas de pannes, pas de discussions avec les cochers et chauffeurs, pas d'histoires avec les hôteliers, lesquels, intéressés à satisfaire l'Agence, offrent des chambres et des repas confortables. C'est la solution de la question du tourisme en Corse.

Les gens, que le démon de la curiosité tente, se demanderont si le Directeur de l'Agence, M. Lefèvre, a fait de cette organisation une question de lucre ? nous croyons pouvoir affirmer que M. Lefèvre, enthousiasmé par la beauté de notre pays, a pris à cœur d'en faire connaître les merveilles.

Il existe déjà dans l'île des Syndicats d'initiative qui accomplissent une excellente besogne de propagande. Ajoutez-va être doté d'une Chambre d'Industrie Climatique. L'Agence des Hivernants et Touristes dont le siège est dans la capitale administrative de la Corse aura prochainement un bureau dans sa capitale commerciale qui complétera admirablement les organisations déjà existantes. S'entraidant et se complétant toutes, ces organisations vont donner à notre pays cet essor qui lui a manqué jusqu'à ce jour et qui lui est aujourd'hui absolument nécessaire pour son avenir économique.

Léon MAESTRATI.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Maniani, receveur des postes à Dra el Mizan (Alger), est nommé receveur à Corte.

SAN-MARTINO DI-LOTA. — La paroisse de San-Martino-di-Lota célèbrera lundi prochain, 11 du courant, avec une pompe inaccoutumée, sa fête patronale.

A 10 heures et demie précises, messe solennelle en musique avec accompagnement d'orgue, que tiendra l'artiste émérite qu'est M. Antoni François-Antoine. Sermon après l'Evangile.

Le soir à 2 heures et demie, Vêpres solennelles suivies du salut et du baisement de la Relique.

ERBAJOLO. — Mme Veuve Beveraggi, née Pietri Françoise-Marie, est nommée débitante tabacs de la régie à Erbajolo.

ERSA. — La semaine dernière arrivait dans notre commune, une famille nomade, ayant comme gagne-pain une pauvre femme, un vrai tronçon de femme, puisqu'elle n'avait ni bras ni jambes.

Cette malheureuse, un vrai phénomène, après avoir fait l'admiration des populations du Cap-Corse, en exécutant divers travaux, quelques-uns très difficiles, par le seul moyen de sa bouche, se disposait à nous donner quelques séances, quand elle fut prise d'un mal, qui, vu sa constitution si bizarre, n'a pas de jours l'emporta au tombeau.

Comme elle était chrétienne, ses funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale de Sainte Marie le soir de la Toussaint, après les cérémonies paroissiales. Tout ce que la paroisse compte de valides s'était fait un devoir de conscience d'assister à cet enterrement ; à la tête de la population se trouvait notre très sympathique maire, M. Simeoni, accompagné de son estimé adjoint municipal, M. Dominici.

Quatre jeunes gens des plus marquants de la paroisse ont porté le cercueil à bras, de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière.

M. l'abbé Giannoni assista du R. P. Vincentini présidait les obsèques qui ont été des plus solennelles et très émouvantes.

Cette bonne population d'Ersa ne s'est pas contentée d'accomplir un acte très charitable en accompagnant en foule cette malheureuse, jusqu'à sa dernière demeure, mais elle a aussi ouvert son gousset pour secourir la route de la famille.

Honneur à vous, chers habitants d'Ersa, qui savez faire toutes choses si bien. En agissant comme vous avez fait, vous avez démontré que la vraie pitié, ce sentiment si humain, si délicat, est noble et généreux.

Giraglia.

LA SAISON THÉATRALE

MM. les membres de la commission théâtrale se sont réunis hier à l'Hôtel-de-Ville, entre 4 et 5 heures du soir, et ont entendu Mme Veuve Cheleschi, appelée à cet effet, pour leur exposer les combinaisons qui lui avaient été léguées par son très regretté époux, M. Giulio Cheleschi.

Après avoir entendu cette dame dans son exposé clair et précis, la concession lui a été faite avec une subvention de 10 000 francs.

Son défunt mari avait d'ailleurs, avant sa mort, eu soin de faire le recrutement de sa troupe.

Toutes les dispositions avaient été prises, et elles l'avaient été avec tout le talent qu'on se plaisait à lui reconnaître.

Chef d'orchestre, interprètes d'élite, la troupe était organisée.

La saison théâtrale s'ouvrira donc avant la fin de ce mois.

Nécrologie

M. CÉSAR ROQUES

Le mois dernier, un deuil cruel frappait un des magistrats les plus distingués de notre cour d'appel, M. le conseiller Panzani.

Le *Petit Bastiais*, qui exprima alors ses regrets et ses condoléances à la famille du défunt, reproduit aujourd'hui avec empressement l'article nécrologique que son confrère *l'Echo du Midi* a consacré dans son dernier numéro à l'homme de cœur, au regretté professeur, M. Roques, qui jouissait à Nîmes et dans toute la région des sympathies les plus cordiales et du respect le plus légitime.

Nous avons appris avec peine la mort de M. César Roques, professeur honoraire au Lycée de Nîmes, décédé lundi, à l'âge de 76 ans.

C'est un véritable homme de bien qui vient de disparaître, un humble de cœur, franc de parole, d'une science sûre et sans prétention.

Dans sa jeunesse, il avait été de ces élèves que leur intelligence, leur vaillance au travail font remarquer.

Comme plusieurs de ses compatriotes, il avait eu la chance de suivre, en rhétorique, les leçons d'un jeune professeur d'élite. Nous voulons parler de l'éminent et regretté M. Gaston Boissier, de l'Académie Française.

Plus d'une fois nous lui avons entendu faire l'éloge de cet initiateur aux belles lettres. M. Gaston Boissier était pour lui le *professeur*.

Il garda de lui un esprit de clarté et d'exacte précision que, grâce à cette discipline intellectuelle, il montra plus tard dans le cours de son enseignement.

Il n'alimentait point, dans l'explication des auteurs, cette faconde à des sens vagues et indécis et que n'appuie point la science grammaticale.

Cette sévérité ne déplaisait pas toujours à de jeunes esprits qui se souviennent encore de sa manière d'expliquer et de commenter une fable de La Fontaine.

Oh ! je sais bien qu'on présume d'enfants de 10 à 11 ans, il ne faut point d'oisifs et pédantesques exercices dans le domaine de l'histoire ou de la philologie (ce n'était point la mode) ; mais bon gré, mal gré, il fallait que l'on fut pénétré du sens vrai et sur. C'était quelque chose.

Dans la direction de sa classe, il était un excitateur zélé du travail des élèves. Un propos d'encouragement, un conseil affectueux, un reproche tempéré par la douceur, tout cela venant de lui avait un excellent effet.

Suivant le mot si souvent emprunté au bon Horace, M. Roques n'était point un *laudator temporis acti*.

Sous bon sens, ce fermeté, ses expériences pédagogiques ne se plaient pas volontiers aux nouvelles méthodes d'instruction, aux programmes touffus, et les suppléaient de la nouvelle discipline le trouvaient réfractaire. C'était là, déclarait il, aînerie morale !

Il n'admettait rien de cet *esprit* nouveau qui, selon lui, faisait de la cervelle de l'enfant, déjà mal préparé au foyer, un réceptacle d'idées informes.

S'exagérait-il les choses ? Il ne nous appartient pas de décider. Ce n'est point moi qui lui jetterai la première pierre, sachant ce que l'âme de ce vieux maître renfermait de droiture, de valeur réelle et d'abnégation.

En un mot, cet homme d'une si honnête nature, d'un mérite aussi rare que modeste, avait bien mérité un portrait en pleine lumière et non un portrait aux tons gris comme celui que nous avons esquissé. Mais nous avons voulu être fidèle à la pensée de celui qui n'aimait pas pour lui les discours louangeurs.

Ses obsèques ont eu lieu mardi matin. Le deuil était conduit par M. J. Panzani, son petit-fils. Sur le char funèbre, on remarquait de très belles couronnes offertes par la famille, le personnel du Lycée de Nîmes où il est les anciens élèves du regretté professeur.

Au cimetière de la route d'Arlanc, M. Albouy, professeur au Lycée, d'une voix émue, retraça la vie universitaire du vénéré défunt et fit revivre le souvenir de ses mérites et de ses vertus, et, au nom de ses anciens collègues, lui adressa un suprême adieu.

En cette douloureuse circonstance, nous prions sa veuve, Mme Roques, ainsi que sa famille, de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments de sincère condoléance.

A. J.

Nous renouvelons dans cette circonstance à la veuve éplorée, à sa fille, Mme Panzani, à son gendre, M. le conseiller Panzani, à Mlle Panzani, à M. Félix Panzani et à leur famille l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

FOURRURES

Grande Exposition

chez Mme TORTONI

en face de la Poste

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 8 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12.0 à midi + 12.8 ; à 6 heures du soir + 9°. Maxima + 13.5 ; Minima + 8.5.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. — midi, 706 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après midi,

Licence en droit

Nous avons appris avec plaisir que notre excellent ami et ancien collaborateur, M. Antoine Alfonsi, avait subi avec subi avec succès les épreuves du dernier examen de la licence en droit, et obtenu le grade avec les félicitations du jury.

M. Alfonsi compte se faire inscrire au barreau de Bastia.

Nous nous réjouissons de son brillant succès et lui adressons nos plus sincères félicitations.

Faits de sauvetage

Un témoignage officiel de satisfaction a été accordé au matelot Bartolini François-Marie, inscrit à Bastia, s'est jeté à l'eau tout habillé pour retirer une jeune fille tombée volontairement dans le Vieux-Port de Marseille, le 20 août 1912 ; aux matelots Agostini Pierre et Bartoli Ours-Dominique : se sont jetés à l'eau tout habillés, pour sauver un matelot tombé à la mer et Massé dans sa chute, dans le Vieux-Port de Marseille, le 15 juillet 1912.

Mort subite

Le nommé Furiani Ange, employé de commerce et âgé de plus soixante ans, avait été invité à s'asseoir à la table d'un sien ami, M. J.-B. Maretti.

Le repas fut gai. Mais hélas, au milieu des rires et de la gaîté, un mal subit frappe l'invité.

Tombé en syncope, on prévint l'Assistance publique qui s'empressa de le transporter à l'hôpital civil.

Quand il y fut arrivé, M. le docteur Maunier, appelé en toute hâte, pour lui prodiguer ses soins, ne put que constater qu'il avait succombé à une congestion cérébrale.

Le brigadier Ottavi, les agents Poggi J.-C. et Graziani Joseph ont déposé eux-mêmes le corps de l'infortuné Furiani à la morgue de l'hôpital.

Emplois réservés

M. Giuffri, ex-adjudant au 4e zouaves, est nommé expéditionnaire de 6e classe au ministère de l'intérieur.

M. Simbaldi Noël, adjudant au 141e, est nommé cantonier au 5e cantonnier.

M. Flori François, adjudant au 104e, est nommé commis à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris.

M. Pasqualelli Michel est nommé commis ambulant de 5e classe à l'octroi de Paris.

M. Maestracci Charles-Pierre, adjudant au 58e, décoré de la Médaille militaire, est nommé commis expéditionnaire à la préfecture de police.

Incendie

Il était précisément quatre heures du matin lorsqu'un incendie s'est déclaré dans l'appartement de M. P. V. sis rue du Pont-Neuf, 2e étage.

La brigade de nuit vite prévenue s'est aussitôt rendue sur les lieux.

On constata que le feu avait pris naissance dans la cheminée, et que des étincelles avaient dû communiquer le feu aux manserdes.

Tout danger fut circonscrit et même conjuré après deux heures d'un laborieux travail.

Poutres et plafonds, toiture, tout enfin, devint la proie des flammes.

C'est avec un dévouement vraiment admirable que les nommés Orticoni Joseph, Poletti Valentin et Guzzelli Georges ont prêté leur précieux concours dans cette si grave circonstance. Le brigadier Ottavi, les agents Poggi Roch et Fregosi ont été sur pied jusqu'à la fin.

Nous sommes heureux de les féliciter tous sans exception, et nous voulons espérer qu'on voudra bien récompenser de tels actes de dévouement.

Eaux et Forêts

M. Antoni, inspecteur des eaux et forêts, chargé de la direction du 2e bureau à la direction générale, est nommé, sur place, conservateur de 4e classe.

A vendre

Moto Aleyon, 2 chevaux. Magnito Bosch. Fourche élastique.. Etat neuf.
Sartori, Villa-di-Parato.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

Avis

On demande à acheter de grandes quantités de bois de chêne vert sans écorce pour charronnage.

Faire offre à M. A. Padovani, 5, route du Cap. 5, Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, route du Cap.

Le Secrétaire, D. Corteggiani.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 10 courant, ostiations et admission des nouveaux adhérents. Les retardataires sont instamment priés de se mettre à jour sous peine de l'application de l'amende statutaire.

Le Trésorier, S. SARTORI.

RACING-CLUB BASTIAIS. — Les membres de la société sont priés de vouloir bien se réunir dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au local. Il y sera traité d'affaires très urgentes. Les personnes qui voudront assister à cette réunion n'auront qu'à se rendre à la date fixée au local situé au fond du Magasin, au 3e étage.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Aurore Mattei-Marquez, née Secola ; M. Joseph Mattei-Marquez ; Mme Camia Franceschetti, née Mattei Marquez ; M. Godfroy Franceschetti, chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leur enfant ; Mlle Pequita Mattei-Marquez ; Mlle Hortense Mattei Marquez ; M. Antoine Mattei-Marquez ; Mme veuve Antoine Mattei-de-Centuri ; Mme veuve Louis Orsoga et ses enfants ; Mme veuve Jean Mattei et ses enfants ; Mme veuve Antonio Secola et ses enfants, de Porto Rico ; M. et Wm Godey de Monteserat, née Secola, et leurs enfants ; Mme veuve Secola, de Nonza ; Mme veuve Padovani, née Secola, de Nonza ;

Les familles Mattei et Crescioni de Porto-Rico, Fantauzzi et Benini de Florence, Tozzelle, Canale, Padovani, Bortoli, de Gaffory, de Rocati, Filippi, Durdy, Antonietti, Ferrand, Peri, Bouvenant, de Zerbi, Lemaire ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. DOMINIQUE MATTEI-MARQUEZ

leur époux, père, beau-père, grand père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé en sa villa Sainte Marie (Minelli), le 7 novembre 1912, dans sa 77e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui samedi, à 10 heures du matin.

La famille ne reçoit pas.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

UN PRÊTRE

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4. BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société Française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, bouche
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.
RAYONS X
Air chaud. — Fréd Carbonique, etc.
Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 10

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

7 nov. — Clôture

Rente 3 0/0 amort. : 89.65 — 89.80
— 3 0/0 amortis. : 93.35 — 93.75
ex-coupon.

FACULTÉ DE DROIT

Aix-en-Provence, 8 novembre.

M. François Lota a subi brillamment son examen de troisième année de licence, 1re partie.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Paris, 8 novembre.

M. Raffali, inspecteur de l'Assistance publique, dans le Haute-Saône, est appelé aux mêmes fonctions dans le département des Vosges.

Au « Journal Officiel »

Douanes

M. Parisotti, soldat au 22e rég. d'infanterie coloniale, est nommé préposé des douanes.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs :

à Miramas, M. Alfonsi, ancien soldat au 141e rég. d'infanterie coloniale.

à Roquec, M. Giordani, ancien soldat au 15e, section de commis et ouvriers d'administration.

à Rouen, M. Bonfanti, soldat au 23e colonial.

à Les Vaudières, M. Damiani, soldat au dépôt des isolés des troupes coloniales.

à Châteaubriand, M. Mariani, canonnier au 2e rég. d'artillerie coloniale.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 8 novembre.

Le général Simonin est nommé au commandement de la 1re brigade d'infanterie coloniale.

Cadre de réserve

M. le général de division Frazer est placé, à dater du 9 novembre, dans la deuxième section (cadre) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Artillerie

Les sous-lieutenants de réserve Odon et Lecarre, du 7e rég. à pied, batteries de la Corse, passent au 6e rég., en Afrique.

LES ÉLECTIONS A LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 8 novembre.

Les élections pour la quatrième Douma sont terminées.

La prépondérance des partis de droite est très sensible.

Sur 446 députés dont se compose la Douma, la droite obtient 200 sièges.

CRIME DE TRAHISON

Arrestation D'UN QUARTIER-MAITRE

Paris, 8 novembre.

Le quartier-maître mécanicien Gaigut, qui était consigné depuis un an environ, vient d'être arrêté à Avranches.

Ce marin avait emporté l'appareil de précision appartenant au sous-marin *Triton*.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. MASSÉ,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Instruction publique

La Chambre continue la discussion générale du budget du Ministère de l'Instruction publique.

Sur la demande de M. Landry, le Ministre accorde une allocation de crédits, afin de leur faciliter le parcours en chemins de fer, aux membres de l'instruction primaire qui voudraient suivre les cours des facultés.

M. Gailhard-Bancel présente un certain nombre de critiques contre le mode d'enseignement.

Il ajoute même qu'un certain nombre d'écoles pourrait être supprimé.

Le Ministre répond aux critiques de M. Gailhard-Bancel, et il ajoute que loin de supprimer des écoles, il en créera davantage encore.

« Dans celles où il n'y a pas d'élèves, M. Guist'hau ouvrira les maîtres les plus capables d'attirer des élèves. »

Les derniers chapitres du budget de l'Instruction publique sont successivement mis aux voix et adoptés.

M. Verlot monte à la tribune, et, après une vive discussion, obtient un relèvement de crédits de 50 000 francs pour les œuvres postscolaires.

La séance est levée à 11 heures 55 et renvoyée à cet après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 15

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA QUESTION DES INSTITUTEURS

Les Interpellations

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations :

1 de M. Grousseau, sur la distribution des secours aux indigents des écoles privées.

2 de M. Paul Pugliesi-Conti, sur l'affaire des Instituteurs.

3 de M. Colly, sur la défense des instituteurs.

M. Grousseau engage le premier la bataille sur cette question brûlante, la pierre d'achoppement pour le ministère. Les adversaires du Cabinet espèrent arriver à séparer les socialistes de la majorité ministérielle.

Le député du Nord cite de nombreux actes d'insubordination, très inquiétants pour les familles intéressées.

Le Ministre prie le député libéral du Nord de ne pas généraliser le mal, car les cas qu'il citait sont tout à fait particuliers.

M. Paul Pugliesi-Conti prononce un très remarquable discours dans lequel il flétrit très énergiquement l'œuvre néfaste des Congressistes de Chambéry, ainsi que l'œuvre antipatriotique des Amicales qui rédigé est en termes dignes de Hervé.

(Bien entendu, le député de Paris est fortement soutenu par les partis de l'extrême-gauche)

M. Paul Pugliesi-Conti appelle, en terminant, le Gouvernement de chasser les mauvais maîtres.

M. Colly succède à la tribune à M. Pugliesi-Conti.

L'orateur défend très sobrement les instituteurs. I soutient que la « Bon du Soldat » est tout simplement une œuvre mutualiste.

M. Colly trouve tout naturel que les instituteurs fréquentent la *Bourse du Travail*.

« Ils ne peuvent pas, ajoute l'orateur, fréquenter la *Bourse des Valeurs* !

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

La Grève de l'Estaque

M. Cadenat, député des Bouches-du-Rhône, demande à interpeller le Gouvernement sur la grève de l'Estaque.

Le ministre de l'Intérieur refuse de répondre, l'instruction de cette affaire étant toujours ouverte.

Le président du Conseil soutient la même thèse.

La séance est levée au milieu d'un grand vacarme.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Reconnaissance de la Paternité

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la reconnaissance judiciaire de la paternité naturelle.

Plusieurs orateurs interviennent dans le débat.

Après une très courte discussion l'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 8 novembre.

La situation devient inquiétante.

L'attitude, pleine de menaces de l'Autriche empêche la Russie de se faire entendre sans éveiller les soupçons des Etats balkaniques.

Les alliés balkaniques s'opposent à l'immixtion des grandes puissances dans le règlement avec la Turquie.

L'armée turque se prépare à faire un dernier effort devant Constantinople.

Les Bulgares seraient maîtres d'Adrianople, qui aurait capitulé ce matin.

L'armée grecque et l'armée serbe se seraient emparées de Salonique.

L'ALBANIE CONVOITÉE

Paris, 8 novembre.

Le bruit court que l'Italie aurait demandé la couronne d'Albanie, pour le duc des Abbruzzes.

On dit aussi que cette couronne est convoitée par le prince héritier de Grèce.

EN AUTRICHE

Mobilisation générale

Paris, 8 novembre.

La plupart des journaux bourgeois assurent que toutes les dispositions pour la mobilisation générale sont déjà prises en Autriche Hongrie.

EN RUSSIE

Le Maintien des Hommes de la classe

Saint-Pétersbourg, 8 novembre.

Le Gouvernement a décidé de maintenir, sous les drapeaux, les hommes de la classe qui allaient être renvoyés dans leurs foyers.

Aviateurs Russes

Les journaux annoncent que dix aviateurs russes viennent de partir pour la Bulgarie.

LA SERBIE ET L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

Le président du conseil des ministres de Serbie a déclaré à des représentants étrangers que la Serbie était bien disposée à régler directement avec la Turquie les conditions de la paix, mais qu'elle était fermement décidée à ne pas accepter une ingérence étrangère quelconque.

LES TURCS reprennent courage

Des télégrammes de Constantinople disent que les armées turques reprennent courage.

Elles viennent de recevoir des renforts très sérieux.

Ces troupes fraîches, parmi lesquelles une colonne très forte d'infanterie de volontaires circassiens, ont été dirigées sur Tchataldja.

Au DE
SCUTA

Soniari résiste toujours, mais cette belle ville d'Albanaise résistera pas longtemps encore.

Des dépêches de Cettigné annoncent, en effet, que le général Vucovitch prépare une attaque générale.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

CONTENTIEUX
Représentation
devant *Tribunal de Commerce Justice de Paix, aux faillites, etc.*
Consultations
Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.
Concordats amiables.
F. MAESTRACCI
Agréé, 12, rue Napoléon, 12, Bastia

ARTICLES DE CHASSE

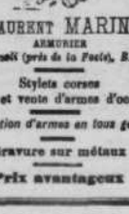

LAURENT MARINI
ARMURIER
25, *Bd Paoli* (près de la Poste), BASTIA
Stylets corses
Achats et vente d'armes d'occasion
Réparation d'armes en tous genres
Gravure sur métaux
Prix avantageux

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Fleurisage Or. Platine et Ciment.
Extraction des dents
sans ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

VIN DU CAP CORSE
au Quinquina
préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Apéritif — Tonique — Fortifiant
Marque déposée - Se méfier des imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
455 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Roulet, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laffarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 337 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers hatifs et autres, le cent 40f
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doubleta greffé 1 fr. la pièce
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE
qui INDIQUE TOUT POUR
40 cts
A. SLAVEL, Editeur, 61, rue Dauphine, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B OLLAGNIER
Imprimerie Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »
J.-B. PAUL, Marseille
SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE
LE FER A CHEVAL
EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque LE FER A CHEVAL.
En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.
Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

MANUFACTURE FRANÇAISE D'HORLOGERIE
St ETIENNE
FRANCE
DEMANDER L'ENVOI GRATIS ET FRANCO DE NOS TARIFS
HORLOGERIE BIJOUTERIE ARMES-CYCLES

S vous voulez savoir
exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci contre avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement : ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Même marche garantie. Très belle garniture pour chambre
Comptoir Baromètre « EXACT »
Morteau (Doubs) France

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Huissier
9, Boulevard du Palais, en face
Insertions : Fin. — Locations. — Ventes
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Réduction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Mises

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisses de 27 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photogène, en bidonnets de 5 litres.
Supérieusole, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles et Lavoir 19, Place Saint-Nicolas, Bastia.

AVIS aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
BLANCHE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 290
DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENTS (Payable d'avance)
Un an 20 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 5 fr.
Autres Départ. 22 fr. — 12 fr. — 6 fr.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

NOUVELLE CIRCULAIRE
de M. le Préfet de la Corse

Les Primes à l'Oléiculture

La question des primes à l'oléiculture présente pour nos agriculteurs une importance considérable.

Il est juste que ces primes soient attribuées, *en dehors de toute considération de parti*, à ceux qui se sont conformés aux instructions ministérielles en mettant leurs oliveraies en culture.

Ce n'est pas l'esprit de parti qui doit guider MM. les Maires, mais le souci d'une administration égale pour tous, inspirée par l'intérêt supérieur de la Corse.

La circulaire, qui suit et que nous sommes heureux de publier, indique à MM. les Maires la voie à suivre.

Nous sommes persuadé qu'ils sauront justifier la confiance que met en eux M. Louis Thibon, l'éminent Préfet de la Corse.

CIRCULAIRE de M. le PRÉFET DE LA CORSE à MM. les MAIRES du département

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dossiers des primes à l'oléiculture présentent des irrégularités et des lacunes qui ont déjà motivé de longs retards dans le paiement des primes ; elles ont pu être excusées, la première année de l'application de la loi du 13 avril 1910, mais elles ne sont plus explicables dès lors que le fonctionnement du service est sorti de la période de début.

Les municipalités, les propriétaires des oliveraies ont acquis aujourd'hui l'expérience des formalités à remplir et il est permis de compter que les prescriptions de la loi, ou ce qui concerne notamment les pièces à produire et les délais à observer, seront rigoureusement exécutées. Je n'envisage pas ici le contrôle des conditions de culture, qui sera fait sur place par une Commission spéciale. D'ores et déjà, je vous prie de demander aux Commissions cantonales de vérifier soigneusement la sincérité des déclarations.

La tâche qui incombe aux Maires, aux délégués et aux Commissions communales est de procéder, aux dates et dans les formes prescrites, à l'établissement de toutes les pièces indispensables pour constituer un dossier régulier et complet.

Le Recueil des Actes Administratifs du 3 décembre 1911 contenant, à ce sujet, les indications les plus détaillées et les plus précises. Je vous prie de vouloir bien vous y reporter.

Je tiens cependant à vous signaler de nouveau, d'une manière très sommaire, et sans que cela vous dispense de consulter le Recueil du 3 décembre, les formalités dont il vous appartient d'assurer l'exécution. Elles se présentent dans l'ordre chronologique suivant :

1° Du 1er au 31 janvier de chaque année, les oléiculteurs doivent faire leur déclaration à la Mairie. Le Maire les inscrira sur le registre et remettra le volant au déclarant. Les oléiculteurs qui n'auront pas fait leur déclaration dans ce délai ne seront pas admis à la répartition des primes.

2° Le 1er février, le Maire arrête ce registre, *certifiant* le nombre de déclarations qu'il contient. Il affiche, à la porte de la Mairie, une liste donnant le nom des déclarants, la superficie de leurs oliveraies et le nombre de leurs oliviers. Cette liste restera affichée durant un mois.

3° A partir du 1er février, le Maire, nommé président de la Commission communale par décision préfectorale, convoque cette Commission et lui soumet le registre des déclarations. Les convocations doivent être adressées par écrit deux jours francs avant la date de la réunion ; elles sont affichées à la porte de la Mairie. Les procès-verbaux des réunions des Commissions communales sont rédigés en double exemplaire, dont un exemplaire *est transmis à mon Administration*. Ils sont signés par tous les membres présents.

4° Au plus tard le 1er avril, la Commission dresse un tableau présentant l'état des superficies complantées en oliviers et le nombre d'arbres en masse, isolés ou en bordure. Ce tableau signé par tous les membres de la Commission sera établi en double exemplaire dont un me sera adressé immédiatement, le 1er avril, avec le registre des déclarations. Il restera affiché pendant un mois à la porte de la Mairie.

5° Le Maire m'adressera un certificat constatant que cet affichage a eu lieu. Pendant la période d'affichage du tableau les oléiculteurs seront admis à formuler par écrit leurs réclamations, dont le Maire devra me donner connaissance sans retard.

J'aurai d'ailleurs, Monsieur le Maire, les pouvoirs obligatoires qui vous sont attribués par la loi dans le fonctionnement du service des primes à l'oléiculture. Je vous serai obligé de les remplir avec la diligence et la régularité qu'elles comportent et qui ont une influence directe sur la marche générale du service. En effet, les retards apportés à l'envoi des dossiers, les lacunes ou les erreurs qui en auppé lient la mise en état, font ajourner, alors même que ces faits ne se produiraient que pour un très petit nombre de communes, et même pour une seule, le paiement des primes à tous les oléiculteurs du département. La répartition de la somme de 178.000 fr., allouée à la Corse, ne peut être effectuée que lorsque tous les registres sont parvenus à la Préfecture accompagnés des pièces réglementaires.

J'ajoute qu'il en est de même lorsque les opérations de la Commission ou les négligences des services municipaux ont provoqué des réclamations individuelles. L'instruction de ces dernières devra être terminée au plus tard le 15 avril, afin que je puisse les examiner en vue de les soumettre à la Commission départementale que je dois réunir au plus tard le 1er mai.

Il dépend, en grande partie, de votre Administration et de votre initiative personnelle, Monsieur le Maire, que toutes ces formalités soient remplies dans les délais indiqués. Je vous serai reconnaissant de l'activité et de la sollicitude que vous montrerez en cette matière.

Au cas, cependant, où malgré ces instructions précises et répétées les dossiers des primes présenteraient toujours des omissions ou des erreurs, je tiens à vous faire connaître que les oléiculteurs des communes où ces irrégularités ont été relevées *seront définitivement exclus de la répartition des primes*. L'indulgence accordée par la Commission départementale aux détournements de la première période ne pourra être renouvelée et ces sommes importantes seront perdues pour les communes par la faute de leur municipalité.

En cas de négligence, la responsabilité de la situation plus haut signalée vous incombera fatalement.

J'espère, Monsieur le Maire, que vous aurez à cœur d'éviter cette responsabilité et vous prie de m'accuser réception de cette circulaire.

Le Préfet,
LOUIS THIBON.

P. S. — Les registres de déclarations seront envoyés par mon Administration et devront parvenir dans les Mairies avant le 25 décembre de chaque année.

Les Maires qui, pour une raison quelconque, ne les auraient pas reçus avant cette date, sont priés de les réclamer d'urgence.

J'ajoute que toute réclamation de cette nature qui me sera adressée qu'après le 31 décembre sera rejetée et les oléiculteurs de la commune intéressée seront exclus de la prime.

POUR LA BALAGNE
Un Chemin de fer électrique

Nous nous faisons un plaisir de publier l'intéressante étude que M. Battestini, ancien élève de l'Ecole polytechnique, vient de communiquer au Syndicat d'initiative de Calvi.

Ce projet mérite de retenir l'attention des pouvoirs publics et fait le plus grand honneur à son initiateur.

RAPPORT sur un chemin de fer électrique desservant la Haute-Balagne par FÉLIX BATTESTINI, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, élève-ingénieur du Génie Maritime.

Il est une région très riche de la Corse où le chemin de fer actuel desert, et encore indirectement parfois, une proportion très faible de communes. C'est la Balagne ! Ce n'est certainement pas là une exception. L'arrondissement de Corte est connu, à ce sujet, plus mal partagé que la nôtre.

Lors de la construction de nos chemins de fer qui ont à choisir entre deux frontières, on voulut, en tant de Calvi, contourner, en suivant la côte jusqu'à l'Ile-Rousse, la région montagneuse, pour l'atteindre à Bigorlero.

L'autre, partant encore de Calvi, s'élevait progressivement dès le début et s'enfonçait au cœur de la Balagne ; ses principaux points de repère étaient Calvinano, Muro et Belgodère. Le premier tracé fut choisi et son grand parti d'arrondissement du Calvi-ouvert une vaste moyens de communication à la charrette laissée à la voiture ordinaire.

Ne pourrait-on pas remédier à cet état de choses ?

Il est inutile d'énumérer tous les avantages que procurerait à cette région une ligne de communication rapide avec la mer : c'est un fait général que les voies de pénétration facilitent le progrès matériel, intellectuel et moral d'un pays.

Mais une ligne à traction mécanique ne rend que si elle repose, c'est à-dire si la région qu'elle traverse lui permet de s'établir, de vivre et de prospérer. Or, la Balagne offre sur ce point de fortes garanties.

La voie qu'il serait utile d'établir partirait de Calvi et le long des routes nationales et vicinales déjà existantes traverserait Calenzana, Zilia, Montegrosso, Speloncato, Ville de Paraso et Belgodère. Toutes ces agglomérations sont riches, exportent principalement de l'huile, du raisin, du vin, des amandes en grande quantité. Cattaci, Avapessa, Muro possèdent d'importantes fabriques d'huile. Les forêts dominent Calenzana profondément du bois, du charbon. Une exploitation plus rationnelle leur permettrait plus tard de donner en même temps que le charbon, les produits volatils actuellement perdus : l'alcool à brûler, l'acide acétique, l'acétone.

Des troupeaux nombreux fournissent les matières premières du fromage et de la charcuterie. Des fromages riés sont installés près de Calvi et à Calenzana. Il est question de faire entre Calvi et Calenzana un essai d'élevage de porcs. L'herbe des prairies est fine, exposée à l'air salin. On peut compter avec raison sur cette tentative, qui gagnera tout le versant regardant la mer, de Calenzana à Montemaggiore.

Zilia possède en outre l'eau minérale de Dirta, cette eau très chère et qui a déjà actuellement une grande renommée, toute naturelle, si l'on en juge par le nombre de bouteilles qui sont expédiées sur le conti-

---

29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

VI

L'aéroplane avait continué de monter et le moteur soufflait de plus en plus régulièrement. Rien ne paraissait avoir été détraqué. Ce ne fut que quand elle prise l'inventaire de son bulletin sérieux qu'elle constata la rupture d'un des organes essentiels. Pour mieux se convaincre de l'état des choses, elle tenta d'empêcher l'ascension, de faire voler l'oiseau horizontalement. Elle ne put y parvenir. L'oiseau montait, montait toujours. Il montrait comme lors de l'essai de Farnault. Seulement cette fois la conductrice le voulait ainsi, avait des raisons pour cela. Tandis que ce soir d'août une force aveugle, une force indocile qui emportait Elsie dans l'abîme, A la grâce de Dieu. Sa situation était terrible, et terrible que sa raison aurait dû lui échapper, qu'elle aurait dû tomber, elle, évanouie dans le fond de sa cabine. Mais non, elle avait foi en Dieu, protecteur d'une fabuleuse telle que la sienne. Elle voulait revoir son Fernand ; elle voulait revoir son père quand il reviendrait. Elle était trop jeune pour mourir. Et puis elle savait que les ressources de l'aéroplane lui permettaient de lutter contre bien des dangers.

Il ne lui fallait point se laisser aller au découragement. Des rivets, il y en avait, et apportés par l'ennemi lui-même ; c'était la vallée de Bigot. Contre le froid intense des altitudes très grandes, elle possédait des fourrures et une sorte de vareuse à capuchon, inventée par Farnault pour empêcher le plus possible la déperdition de la chaleur naturelle. Contre l'asphyxie par suite de la raréfaction de l'air respirable dans ces mêmes altitudes, elle avait un de ces appareils inoffensif qui fabriquent et savent aux poumons ce qui leur faut, un appareil semblable à ceux dont on se sert pour les plongeurs. Mais tout de même une sueur perlait à ses tempes, sa respiration s'angoissait et son cœur cessait de battre quand, par une des vitres épaisses de son corps d'oiseau, au dos bombé de sa barque aérienne, elle regardait autour d'elle, sous elle.

VII

A peine arrivé à Paris, le capitaine Dubois Lebesse y avait reçu l'inquiétante dépêche de son camarade de Langres, dépêche d'après laquelle tout semblait devoir être faux dans l'histoire de son appel en Milnière. Le capitaine en ressentit une double émotion : émotion pour son œuvre d'émotion pour les angoisses que cela devait causer à sa chère Elsie. Il en résulta désemoins auprès de ses chefs.

Et notre homme pour accélérer que l'appel ministériel était l'aux. Cette singulière aventure ouvrait les plus larges horizons dans le sens d'une manœuvre d'empêchage étranger. On avait flairé, dans le monde des adversaires, les travaux d'aéronautique de l'officier, et on avait voulu l'écarter pour en prendre connaissance alors qu'il ne serait point là. Rien ne fallait repartir au plus vite. Ce qu'il fit. Et aussi inquiet, aussi affolé qu'pressant aux dangers que peut courir la jeune fille, seule gardienne des appareils, qu'elle même l'avait été en revenant de Langres, en pensant aux risques de vol courus par le secret de son ami, le capitaine ne se rendit point immédiatement à Langres. Il aurait dû la faire cependant par devoir hiérarchique, mouiller l'abord avec le général commandant la place, lui porter les instructions du Ministère. Mais il ne résista point au désir de sauter du train à la station la plus rapprochée de Nalergues, et de se faire conduire en voiture et à toute vitesse jusqu'au Franchart. Quand il y arriva, dans la soirée du lendemain de départ de Mademoiselle de Longueville pour Langres. Il trouva le père Simonet tout aussi inquiet et désorienté qu'il pouvait l'être lui-même. Il l'accueillit brusquement d'abord, car il vit l'officier descendant de la voiture :

— Mais comment, comment, vous d'ici aussi ?... Comment, vous ne rentrez point Mademoiselle avec vous ?

— Je viens de Paris, moi !

— De Paris !

— Oui.

— Et elle est partie pour Langres, hier, à midi, appelée par une dépêche de vous, d'après ce qu'elle m'a dit tout à l'heure, car je n'ai point vu le facteur... Alors, alors elle n'a rencontré personne, qu'y fait-elle ?... Mon Dieu, mon Dieu, mais c'est le jour qui veut qu'on, le Maréchal, lui aussi, a disparu, et depuis avec Fan y, la jument de Mademoiselle... J'en perds la tête ; je marche dans les ténèbres, dans le mystère... Expliquez vous, mon capitaine, tirez moi de peine !

Le voiturier qui avait amené le soi-disant électeur de chevaux de Franchart n'était plus là. Probablement, M. Dubois Lebesse, sous prétexte qu'il était déjà tard et qu'il avait du chemin à faire pour n'être retourner, l'avait payé et largement dès leur arrivée à la grille du château, pour le renvoyer à toute allure. Il ne personne n'était là à l'intention des deux hommes qui venaient de se rejoindre seuls. Et qui avaient aussi hâte l'un que l'autre de savoir d'quoi s'en tenir. M. Dubois Lebesse ne répondit pas désemoins tant que toutes portes n'étaient pas closes. Il comprenait bien que l'heure était venue de parler ouvertement au père Simonet. Ce qui, du reste, n'avait plus d'inconvénients avec sa droiture reconnue et la nécessité où la capitaine allait être de quitter le Franchart en fait de travaux d'aviation, puisque la pauvre enfant connaissait les secrets.

— Ce que vous, sergent, ne sa qui concerne M. Imontelle... Elle avait bien reçu une dépêche l'appelant à Langres, dépêche fausse, car de moi, mais enfin elle y est allée, un de mes camarades l'a vue et elle doit y être restée à m'attendre... Cependant moi-même, parce qu'à Langres elle a pu vous aller que mes inventions d'ici, vous savez, ces inventions de guerre dont je vous ai parlé, étaient convoitées par des espions étrangers...

— Ah malheur !

— Alors, comme je la connais, sachant tout l'intérêt qu'elle me fait l'honneur de porter à ces travaux secrets, à ces travaux destinés au salut de la patrie, alors je reste étonné qu'elle ne soit point revenue tout de suite pour les protéger, les surveiller, vous appeler en hâte à son aide...

— Non, Monsieur ! n'est point revenue ; elle Montmartre, le Monfaite qui a été depuis le petit jour avec Fanny, dès avant que moi je fusse levé, voyez-vous ça !

A suivre

nent. Cette source promet un gros trafic en personnes et en matières.

Cette avantageuse situation économique de la Balagne ne peut s'aller qu'en s'améliorant.

Quel sera l'agent de cette ligne à traction mécanique ? La vapeur, le pétrole ou bien l'électricité ?

Un chemin de fer ne pourrait être établi que si la voie allait rejoindre, du côté de Palasca, vraisemblablement, la ligne actuelle, car une compagnie utilisant ce genre de locomotion ne peut se contenter d'un trafic local. Cette nécessité, jointe aux travaux d'installation, porte à croire que ce ne sera pas là la solution choisie.

S'adressera-t-on à l'automobile ? Que devraient être d'abord les voitures ? Le transport de l'huile et des bois exigerait de gros camions, qui ne sont pas faits pour conserver une route en bon état. De plus, l'obligation d'utiliser toute la puissance du moteur sur nos lignes commerciales dispenserait la compagnie de munir les voitures d'un pot d'échappement. Or, le bruit des explosions, les nuages de vapeur de pétrole, joints aux nuages de poussière, ne sont pas recommandables pour notre pays qui doit beaucoup attendre du tourisme.

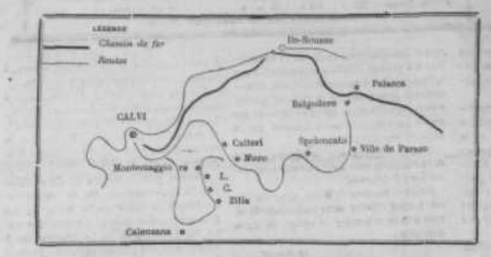

Reste l'électricité. Cette dernière force a beau jeu. L'installation de la ligne est chose relativement facile. On suivrait le plus longtemps possible les chemins existants, un léger élargissement de ces voies étant seul nécessaire. La puissance serait fournie par des usines dont les dynamos seraient actionnés par l'eau de nos torrents, tel la Fiumerella qui traverse la forêt de Bonifato. On sectionnerait d'ailleurs probablement le trajet, vu la distance à parcourir. Devrait-on recourir quelquefois au charbon pour remédier au manque d'eau : ce ne serait pas là une augmentation de charge ruineuse.

L'avenir est à l'électricité. Cette première usine serait peut être le noyau d'une grosse entreprise, fournissant aux agglomérations de la Balagne l'éclairage et aux industriels la force motrice.

Sans se laisser entraîner par ces hypothèses et revenant au besoin plus immédiat d'une voie de communication desservant la Haute Balagne, il semble qu'un chemin de fer électrique, dont il resterait à étudier l'organisation, serait un des premiers facteurs du développement de cette région et par conséquent de toute notre île.

Gazette Départementale

CALVI. — M. Fargeaille, professeur départemental d'agriculture, est arrivé à Calvi, jeudi pour diriger l'organisation du Concours agricole, en compagnie de M. Cancaldi, professeur d'agriculture.

M. Stephanopoli, président de la Société départementale d'agriculture, est arrivé vendredi soir, à neuf heures.

On s'occupe activement des préparatifs.

Le concours aura lieu dans les jardins et au hall de la gare.

Un propriétaire de Calvi, M. de Clérambault, aménage à côté de la gare des voyageurs un fort joli jardin anglais avec près de 800 plantes et arbustes qui feront le plus bel effet.

M. de Clérambault, qui a créé à Docato, près Calvi, une propriété complantée de plantes exotiques, comme on n'en voit que sur la Côte d'Azur, organise cette exposition horticole à ses frais. Ce sera le *great attraction* du concours.

OCCHIATANA. — Nous avons la vive douleur d'annoncer la mort de notre ami M. Angelin Malaspina, survenue à Occhiatana, dimanche dernier.

Le défunt appartenait à l'une des plus honorables familles de la Balagne, et par son mariage avec Mlle Santil de Penta, il s'était allié aux maisons les plus distinguées de la Castinca et du Cap.

Après s'être fait remarquer par son activité et son intelligence dans l'île de Tahiti, où il avait fondé une importante maison commerciale, M. Malaspina songea à son cher pays natal où l'attendaient de si profondes affections. Il revint et se consacra à l'exploitation de sa propriété et à l'éducation de ses chers enfants. Démocrate et philanthrope, on peut dire qu'il a été, de concert avec le regretté Paul-Martin Cazoni, le propagateur et le défenseur des idées libérales dans notre région !

Cette âme d'élite s'oubliait volontiers elle-même pour ne songer qu'à se rendre utile à ses concitoyens. Bon père, bon époux, Angelin Malaspina a toujours été le prototype de l'honnêteté et de la fidélité à l'amitié.

Quelque très vaste, l'église paroissiale en put contenir la foule immense qui s'y pressait, foule accourue de tous les points de la Balagne pour donner à la famille éplorée un témoignage de vive douleur et de haute sympathie !

Nous nous permettons de renouveler nos sincères condoléances à Mme veuve Malaspina, à ses filles, à ses fils, dont le puîné, soldat à Marseille, n'a pas eu la consolation d'embrasser son père mourant, à ses gendres, MM. Orsolini et Mancini Alexandre, ainsi qu'à Mlle Marie Malaspina, sœur aînée du cher disparu, et aux familles Santi et B. Tommasi, de Penta ; Belgodère de Begnaja, de Bastia ; Finch, gouverneur de Monaco ; Maurice Renouvel, directeur des contributions indirectes ; Franceschi, de Pino ; Giustiani, de Minerbio ; docteur Orabona, de Novella ; Peretti, de Muro.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Enfin, c'est fait

La Municipalité a entendu nos appels et ceux de nos *confrères*, elle a reconnu le bien-fondé de nos réclamations et va enfin remettre en état parfait de viabilité cette belle route des Sanguinaires.

En effet, dans la séance qu'il a tenu hier le Conseil a voté un crédit de 6.000 francs pour effectuer immédiatement les réparations les plus urgentes, et inscrit une somme de 15.000 fr. au budget additionnel, somme qui sera remise à l'administration des ponts et chaussées pour y effectuer toutes les réparations indispensables.

La belle promenade ajaccienne va donc pouvoir être fréquentée et nos hôtes ne risqueront plus de se rompre le cou dans des fondrières.

Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'aucun conflit nouveau ne surgisse entre la Municipalité et l'Administration, afin que les travaux ne puissent être à nouveau retardés.

Pour nos enfants

Dans sa dernière réunion le Conseil municipal a discuté la question des écoles primaires de la ville et on est venu à parler des quantités d'enfants place d'Ajaccio qui n'ont pu cette année trouver dans ces écoles.

Pourquoi ? parce que notre population scolaire est au moins triple par suite de la présence dans la ville d'écoliers de l'intérieur qui viennent en foule suivre les classes de la ville.

Nous n'y trouverions pas à redire, si les Ajacciens ne restaient pas dans la rue, mais il nous semble que du moment que de lourds sacrifices sont consentis pour que chaque hameau ait son école, ces écoles ne devraient pas être désertées.

Les unes trop peuplées, les autres vides, il y a là un important problème à résoudre ; quoi qu'il en soit, nous constatons un état de choses auquel il doit être mis un terme, d'ailleurs que les enfants de la ville ont droit avant les autres de recevoir l'instruction, puisque c'est pour eux d'abord que nous, Ajacciens, nous nous imposons.

Que l'on prenne donc au plus tôt une décision et que la centaine d'enfants qui sont dans la rue trouvent une place en classe, c'est tout ce que nous demandons.

Félicitations

Nous venons d'apprendre avec plaisir que M. Xavier Giacomi, fils du sympathique conseiller général de Bastelica, inspecteur d'académie des Côtes du Nord, vient d'être définitivement admis à la deuxième partie du baccalauréat (philosophie)

Au jeune Giacomi, nous présentons nos plus vives félicitations.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 10 novembre, à 3 heures

Les Cadets, marche,	Sousa.
Le Lac des Fées, ouv.,	Auber.
Dames Hongroises, 1re S et 6,	Brahms.
Les Noces de Jeannette, fant.,	Massé.
Pipette, polka,	Genti.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Nécrologie

M. D. Mattei-Marquez

M. Dominique Mattei Marquez, qui vient de s'éteindre dans sa villa Sainte-Marie, à l'âge de soixante dix sept ans, avait pris que toujours vécu à Puerto-Rico, où il dirigeait une des plus importantes plantations de café des Antilles, en même temps qu'il s'occupait d'autres affaires commerciales.

Il y a plus d'un an qu'il était rentré à Bastia, afin de prendre du repos et rétablir sa santé. Elle était malheureusement trop ébranlée et ni les efforts de la science ni les soins de sa bien-aimée compagne et de ses chers enfants n'ont pu prolonger son existence.

M. Dominique Mattei-Marquez s'était créé dans cette grande ville de Puerto-Rico une très belle situation et jouissait de l'estime publique. On rendait hommage à sa vaste intelligence, à son entente consommée des affaires et surtout à la manière loyale dont il les traitait. Ses compatriotes étaient toujours assurés de trouver auprès de lui le meilleur accueil et il n'hésitait pas à mettre à leur service ses nombreuses relations.

Malgré son âge, il parlait toujours de retourner aux Antilles, d'y traiter de nouvelles affaires. Dieu lui réservait la consolation de mourir dans son pays, au milieu de tous les siens.

Les obsèques ont eu lieu hier matin.

Une affluence considérable suivait le convoi funèbre.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pierre Vincentelli, Simon Damiani, Hunter Anderson, et Lecuyer, inspecteur des Eaux et Forêts.

Trois magnifiques couronnes couvraient le cercueil.

L'absoute a été donnée, en l'église Saint-Jean.

Le Libera et le *Benedictus* a été chanté par la maîtrise avec accompagnement d'orgues.

Le deuil était conduit par M. Antoine Mattei Marquez, entouré de ses nombreux parents.

Nous offrons à Mme Mattei-Marquez-Secola, à MM. Mattei-Marquez, à M. le commandant Franceschetti, aux familles Orenga, Mattei, Secola l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 9 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°5 à midi + 17°8, à 6 heures du soir + 11°. Maxima + 15° ; Minima + 8°5.
Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert,
l'après-midi,

Au Palais

Le nommé Gozzani, comparaissait le 7 novembre, devant le Tribunal correctionnel de Bastia, sous la prévention de violences et port d'arme prohibé.

Me Joseph Bernardini, qui débutait dans cette affaire, a présenté la défense de l'inculpé avec un réel talent et l'habileté de son argumentation a valu à Gozzani une peine relativement peu sévère, vu la gravité des faits révélés à l'audience.

M. Ghilini, substitut du procureur de la République, a adressé au jeune avocat les éloges les plus mérités pour son habile et substantielle plaidoirie. Il augure à Me Bernardini une belle carrière au barreau de Bastia, auquel il appartient déjà par son cousin, Me Ajaccio, bâtonnier sortant de l'ordre.

Me Moretti, avocat de la partie civile, au nom du barreau Bastiais, et M. le président Leca, au nom du Tribunal, ont vivement félicité à leur tour, le jeune et sympathique avocat pour la façon brillante, dont il a fait ses débuts au Palais.

Rixe

Le nommé G. T., mécontent d'avoir été remercié par le conseil d'administration de l'Hôpital Civil, pensa que son collègue F. G., infirmier comme lui dans cet établissement hospitalier, devait être rendu responsable de ce renvoi.

Sous l'empire de la colère, G. T. distribua à F. G. un certain nombre de coups de poing.

Des contusions externes furent constatées par les agents de police chargés d'enquêter sur cette rixe.

L'Italien, qui avait pris prudemment la fuite, fut arrêté.

M. le Commissaire Central, fouilla si bien dans les papiers du délinquant qu'il constata que G. T. n'avait pas fait la déclaration prescrite par la loi.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Dussol, 19, Boulevard Paoli.

Violences graves

La nommée M. H. a porté plainte contre D. J. qui, à la suite d'une discussion surgie entre leurs enfants respectifs, a exercé contre elle des violences d'une certaine gravité.

Arrestation

L'agent Poggi Roch a mis en état d'arrestation le nommé Tanchi François, sujet italien, réfractaire à un arrêté d'expulsion.

ETAT-CIVIL

Naissances

Folco Julie Marie. — Viviorsi Joseph-Marie. — Benetti Joseph.

Décès

Grimaldi Matteo, 2 ans, de Bastia.
Bonini Jeanne, ménagère, 19 ans, de Bastia.

Avis pour le Concordat

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Liquidation judiciaire Gabrielli A.-M., épouse Biagini Oreste

Les créanciers de la dame Oreste Biagini négociante à Bastia, avenue Carnot, 5, sont invités à se présenter le 14 novembre, à 2 heures du soir, au Chambre de conseil du Tribunal de Commerce, aux fins de délibérer sur un Concordat.

Bastia, le 9 novembre 1912.

AUX ÉLÉGANTES

Mme Rouleau a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset sur mesure, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause de son élégance, de l'aisance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert n'emploie que des matières de 1re choix et de la vraie baleine, ce qui permet un corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé
On se rend également à domicile
4, Boulevard du Palais, au 2e
— BASTIA —

« Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcouzy
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
fondée en 1838
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 930 Millions
entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
Inspecteur à Bastia, M. BITTENDLE, agent principal, 1 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, M. M. Alphonse MARIANOL, 28, rue Fesch.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GIUDICELLI
Représentant à Bastia
M. P.-P. SAVELLI
Agent dépositaire à la Rocca

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR ferment des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.
Elle les fait repousser en abondance et leur donne ces souplesses qui les empêche de se casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE
Dans les bonnes maisons de coiffure et Parfumeries
Dépôt à Bastia, et Paris, Rue de Rivoli, 211, rue Etienne-Marcel, 1er

RICQLÈS DÉSINFECTANT HYGIÉNIQUE
RICQLÈS Seul véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

9 nov. — 9 nov.
Rente 3 0/0 amort. : 80.90 — 80.60
— 3 1/2 0/0 amortis. : 92.75 — 92.75
ex-coupon

Licence en Droit

Aix-en-Provence, 9 novembre.

M. François Lota a été reçu licencié en droit avec les félicitation du jury devant la Faculté d'Aix.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 9 novembre.

M. le général de brigade Hély d'Oissel est nommé membre du Comité technique d'état major.

Infanterie

M. le capitaine Bertrand, du 163e, passe au 24e bataillon de chasseurs alpins.

M. le capitaine Cazenault, du 114e, passe au 163e.

M. le sous-lieutenant Arrighi, du 21e rég. d'infanterie, passe au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Artillerie

M. le capitaine Gougain de Saint-Vasor, commandant le parc d'artillerie d'Ajaccio, n'ayant pas rejoint, est classé au parc d'artillerie de Langres.

Service de Santé

M. le médecin major Cathala, du 52e, passe au 13e.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 novembre.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères, communique au Conseil, tous les documents, rapports et télégrammes, relatifs à notre situation extérieure.

Le président du Conseil entretient longuement ses collègues de la Question d'Orient.

Travaux Parlementaires

Les membres du Gouvernement échangent quelques vues au sujet de certaines questions qui vont être discutées par les deux Chambres.

Prochaine réunion

Les Ministres ont décidé de se réunir mardi prochain, à l'Elysée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

DUEL DE PRESSE

Paris, 9 novembre.

A la suite d'une vive polémique de presse, une rencontre a eu lieu ce matin, au vélodrome du Parc des Princes, entre M. Gregorio, secrétaire de la rédaction de *Comœdia*, et M. Sonet, homme de lettres.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la deuxième reprise, M. Sonet a été blessé au bras droit d'une blessure pénétrante qui a mis fin au combat.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

EN TURQUIE

Départ DU PRINCE HÉRITIER

Constantinople, 9 novembre.

Le prince héritier de Turquie, Youssef Yzzedi, a quitté de nouveau Constantinople, se rendant sur les lignes de défense de Tchataldja, relever le moral des troupes.

Youssef Yzzedi est accompagné du prince Ya Médin, fils aîné du sultan ; du maréchal Fuad Pacha et de plusieurs généraux.

UN APPEL DE LA PRESSE OTTOMANE

Tous les grands journaux adressent aujourd'hui un appel émouvant aux populations.

Cet appel commence ainsi :

« Le désespoir dicte aux Turcs des résolutions héroïques.

« Tous les Ottomans, sans exception, doivent participer à la défense de la capitale. »

LA PROTECTION DES ÉTRANGERS

Déclarations du Grand Vizir *aux Ambassadeurs*

Le Grand Vizir Kiamil Pacha a réuni aujourd'hui tous les représentants des puissances étrangères, et leur a fait les déclarations suivantes :

« Si l'ennemi entre à Constantinople l'Europe sera responsable de bien graves événements, car il me sera difficile de maintenir l'ordre dans la Capitale, qui compte 800 000 Musulmans et 300.000 Chrétiens.

« Nous n'abandonnerons jamais Constantinople.

« Il faudra tuer le Sultan dans son palais ; il faudra me tuer dans mon cabinet de travail. »

Le choléra

Des dépêches de Constantinople annoncent que de nombreux cas de choléra ont été enregistrés aujourd'hui.

Ces cas, paraît-il, sont foudroyants.

AUTOUR D'ANDRINOPLE

Andrinople tient toujours, malgré les violents combats qui se livrent tous les jours autour de la principale place forte de la Turquie d'Europe.

Il est vrai que les défenses de la ville sont remarquablement fortes, et susceptibles de pouvoir résister très longtemps encore aux attaques des Bulgares.

LES PRÉTENTIONS DE L'AUTRICHE

Note Comminatoire A LA SERBIE

Paris, 9 novembre.

D'après des renseignements puisés à une source certaine, le Cabinet de Vienne aurait adressé à la Serbie une note comminatoire qui serait un véritable ultimatum.

Dans cette note, il est dit notamment :

« Que la Triplice regarde comme contraire à ses intérêts l'apparition de la Serbie sur les côtes de l'Adriatique. »

L'Office impérial de Berlin

L'office impérial des Affaires étrangères de Berlin dément d'une façon formelle, que les puissances qui composent la Triple Alliance, aient invité leurs représentants diplomatiques à Belgrade à interdire l'accès de l'Adriatique à la Serbie.

La Presse Russe

La *Novoie Vremia* publie un article officieux, faisant ressortir l'impossibilité de permettre à l'Autriche de priver les Serbes de tous les bénéfices de leurs victoires.

Cet organe important de Saint Pétersbourg ajoute qu'il a pleine confiance que la Russie, la France et l'Angleterre resteront unies sur ce terrain.

LA PRISE DE SALONIQUE PAR LES GRECS

Une dépêche officielle d'Athènes annonce que les troupes grecques ont fait leur entrée à Salonique.

A Paris, cette nouvelle n'est pas encore confirmée d'une manière officielle.

L'enthousiasme à Athènes

La nouvelle de la prise de la seconde ville commerciale de l'empire ottoman a provoqué, dans toute la Grèce, un enthousiasme indescriptible.

A Athènes, cette belle victoire des troupes hilléniques a donné lieu à des manifestations délirantes.

Un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté dans toutes les églises.

LA FLOTTE GRECQUE

La flotte grecque a transporté des troupes sur la rive gauche de la Marlitza, pour permettre l'attaque des fortifications des Dardanelles, afin d'ouvrir à la flotte le passage vers Constantinople.

LE PLAN DES GRECS

Le plan des Grecs consisterait à entrer dans Constantinople, simultanément avec les troupes bulgares, qui exécuteront un mouvement tournant pour encercler les débris de l'armée turque.

Départ du Roi

S. M. Georges Ier est parti pour Salonique, où il fera son entrée triomphale.

Les volontaires de Garibaldi

Les trois mille volontaires du général italien Ricciotti Garibaldi, qui ont été dirigés vers l'armée du Diadoque, assisteront à l'entrée du roi Georges à Salonique.

LE COURONNEMENT DU TSAR FERDINAND

A Sofia, le bruit court que le Tsar Ferdinand de Bulgarie aurait la ferme intention de se faire couronner empereur, à Constantinople, sur le nom de *Siméon II*.

AUTOUR DE SCUTARI

Les nouvelles qui arrivent de Cettigné annoncent que les Turcs résistent toujours à Scutari.

Le général Lazitch renouvelle tous les jours ses attaques contre cette ville turque d'Albanie qui est située à quelques kilomètres de la frontière monténégrine.

Le roi Nicolas se trouve à Rieka, où il fait chaque jour des randonnées en canot automobile, pour se mettre constamment au courant des opérations.

L'ESCADRE ANGLAISE

Une dépêche de Londres annonce que toute l'escadre de la Méditerranée, qui comprend quatre divisions, a reçu l'ordre de se concentrer dans un port de l'Orient.

Le Commandant en chef de cette importante force navale a reçu un pli cacheté.

Les Morts du Jour

M. Léon Pelissier

Paris, 9 novembre.

M. Léon Pelisser, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, est décédé aujourd'hui à l'âge de 50 ans.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégants clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Roquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers tiges all. au mètre, le Cent. 40
Cerisiers, 1er Choix, le Cent. 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa dealbata greffé 1 mètre 1.50
ENTREPOSE de fibres de Jacinthes
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR
40 cts
A. CLAVEL, Imp., 61, rue Bichat, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Verres — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.
NEVEUX

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Contentieux
Immeubles à Crédit. — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilité. — Mises

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques sur toutes les questions qui nous intéressent
UTILE. PRATIQUE. ÉCONOMIQUE par ses Modèles de Patrons, ses Recettes, ses Conseils de Toilette, de Beauté, de Santé, de Cuisine, de Jardin, de Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérieur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses études sur les Femmes-Artistes, les Publications, le Mouvement littéraire et ses Causeries, Nos vieilles et Femmes
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revues illustrées de la grande Semaine
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINS CHÈRE
42 Pages grand format, abondamment illustrées
Un an : 2 fr. — Six mois : 1 fr.
Un spécimen sera EXPÉDIÉ GRATUITEMENT à toute personne qui en fera la demande à l'Administration du JOURNAL, 5, rue Bleue, PARIS

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L.N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique
Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 321
LUNDI 11 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite réclame, 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union Postale, et Autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Les Canons Français dans les Balkans

NOTRE MANIE DE NOUS DÉNIGRER

La Serbie, la Bulgarie, la Grèce, ont des canons du Creusot, et leurs munitions, projectiles et poudres, sont également français.

Les Turcs ont des canons Krupp, et ce sont, en outre, des instructeurs allemands qui ont formé leurs officiers. Or, la supériorité des fournitures françaises s'est révélée avec éclat dans les derniers combats, et la tactique du général Von der Goltz n'a pas eu plus de succès que les canons allemands. Nos voisins de l'Est s'en montrent moroses.

Quant à moi, qui suis mêlé depuis un certain nombre d'années à toutes les discussions et polémiques dont nos munitions de guerre ont été l'objet à la tribune du Sénat et dans la presse, ma pensée se reporte invinciblement au lendemain de nos débats de 1907 sur les causes du désastre de l'*Iéna*. Notre poudre, et, d'une manière générale, notre service de l'artillerie navale avaient été si décriés à la tribune du Sénat par le Rapporteur même de la Commission d'enquête, que le Gouvernement grec, qui venait de traiter avec le Creusot pour une fourniture d'une vingtaine de millions, songea à réaliser le marché ; il fallut que le Creusot s'adressât à la Russie, laquelle voulut bien donner à l'usine française un certificat attestant que les munitions qu'elle avait acquises en France étaient d'excellente qualité.

La Serbie et la Bulgarie n'ont pas eu moins de mérite à demeurer fidèles à l'usine française, car un grand effort fut tenté par Krupp, en mai 1910, pour profiter, auprès de ces pays, de la faute lourde commise par le ministre de la Marine, M. Alfred Picard, qui avait engagé des poursuites contre le Creusot, pour le fait d'avoir réparé par le procédé très loyal de la soudure autogène, un chemin de roulement de tourelle.

Le Creusot, poursuivi pour fournitures frauduleuses, quelle aubaine c'était pour la concurrence allemande ! J'ai en ma possession le dossier des correspondances échangées à cette occasion entre MM. Schneider et leurs agents à l'étranger. On écrit d'Athènes que l'article du *Matin* annonçant les poursuites a été répandu en Grèce, et qu'il faut qu'il soit démenti sans retard. Hélas, le démenti était impossible, les poursuites étant réelles. De Sofia l'on signale des articles du *Reich*, du *Vetcherna-Pochta*, du *Den*.

Du *Den* : « Maintenant que l'on voit de quelles infamies notre favori (le Creusot) est coupable, avec les fournitures mêmes pour sa Patrie, la conscience publique bulgare est, sans le vouloir, forcée de demander comment nos hautes sphères faisaient ce traitement de faveur pour un coquin... »

Du *Vetcherna-Pochta* : « Notre ministère (bulgare) a conflé à la même fabrique de grandes commandes, pour 25 millions de francs. Si la fabrique Schneider se conduit aussi peu consciencieusement avec son propre Etat, quelle sera la garantie que nous aurons pour la bonne exécution des commandes ?... »

Le dossier renferme des lettres analogues venues de Londres, Rotterdam, La Haye, Amsterdam, Stockholm, Copenhague, Christiania, Pétersbourg, Buenos-Ayres, etc., etc.

Ces poursuites, qui ne reposaient sur rien de sérieux, aboutirent naturellement à un non-lieu, mais l'effet désastreux était produit.

Nous sommes-nous corrigés depuis 1909, de cette manie de l'autodénigrement ? Non, hélas ! C'est ainsi que nous avons une poudre de guerre, qui est excellente au triple point de vue de la conservation du canon, de la puissance et de la constance balistiques, de la résistance au temps et à la chaleur. Ses vertus balistiques sont affirmées par les résultats superbes de nos tirs d'escadre, qu'avec une mauvaise poudre, les meilleurs pointeurs n'eussent pu réaliser ; la résistance de la poudre B, quoi qu'en en ait dit, est non moins remarquable, car je n'ai cessé, depuis 1907, et sans qu'il ait été relevé, de répéter ce défi : que l'on me cite un seul cas de poudre B, stabilisée à l'alcool amylique, ayant donné lieu, depuis quinze ans, à une inflammation spontanée, ou seulement à la découverte d'un brin avarié. Non, personne n'a relevé ce défi, tant de fois lancé, et cependant, nous assistons à une campagne de discrédit si bien menée que l'on en est arrivé à inquiéter le corps même des officiers de marine.

Or, la Grèce n'emploie que de la poudre française, et voici ce que, il y a quelques jours, le Directeur de l'artillerie navale de ce pays écrivait à l'un de nos ingénieurs des Poudres et Salpêtres : « Si cela vous intéresse, je peux vous envoyer un tableau des chauffages à 110° de nos poudres, qui, quoique vieilles de 21 et 13 ans, ont toujours donné des résultats satisfaisants, sans avoir donné une seule fois un brin avarié. »

Cette lettre, qui justifierait mon défi, si le silence des détracteurs de la poudre B n'y suffisait pas, est en ma possession.

Croyez, amis lecteurs, que tous les auteurs de cette campagne passionnée ne sont pas désintéressés. Les uns sont des industriels réunis en un consortium qui poursuit la disparition du monopole de la fabrication des poudres par l'Etat ; les autres sont des techniciens et des officiers qui forment une petite chapelle, plus bruyante que compétente, et dont chaque membre a attaché les chances de sa carrière à la substitution de la diphénylamédine à l'alcool amylique comme stabilisant de la poudre B.

Stabilisée avec l'une ou l'autre de ces substances, notre poudre sera également excellente, et il est regrettable que le ministre actuel de la Marine, dont nous reconnaissons, d'autre part, les grandes qualités, ait fait preuve, en cette matière, d'une attention trop unilatérale, et n'ait écouté que les détracteurs systématiques des poudres à l'alcool amylique.

Il est inconcevable que ces poudres qui, en Grèce, dans des soutes certainement moins bien aménagées que les nôtres, n'ont jamais donné lieu à la découverte d'un brin avarié, aient été débarquées d'office de nos escadres.

Et voilà comment de la joie avec laquelle j'applaudis aux succès remportés par les canons français dans les Balkans, je suis amené à réfléchir mélancoliquement sur les inconséquences de nos gouvernants.

ÉMILE CHAUTEMPS,
Rapporteur du Budget de la Marine au Sénat,
Ancien Ministre.

LE RELÈVEMENT AU CAP-CORSE

Un bel Exemple

Les populations du Cap-Corse sont considérées avec raison comme les plus pratiques de l'Ile. Et à cet esprit pratique, il faut ajouter l'esprit d'initiative qui s'est révélé en tant de circonstances, même et surtout dans les pays lointains où nos compatriotes du Cap ont su se créer des situations prépondérantes.

C'est cet esprit pratique et cet esprit d'initiative qui se trouvent, en un si haut point, en M. Jean-Augustin Antonorsi, qui l'ont amené, en présence des lenteurs de l'administration et des difficultés qu'elle soulevait, à faire un pressant appel à la population de la commune, pour assurer, par ses propres moyens, une bonne viabilité sur ses chemins vicinaux. Son patriotique appel a été entendu : chacun a voulu intervenir dans cette œuvre selon ses moyens, et ceux qui manquaient même de moyens ont apporté leur bonne volonté et leurs bras.

C'est un bel exemple que M. Jean-Augustin Antonorsi et la population de Cagnano viennent de donner à la Corse entière. Les Cagnanais comprennent à leur manière le « Aide-toi et le Ciel t'aidera, » et s'aident eux-mêmes. L'administration hésitait à réparer leurs chemins vicinaux. Avec le montant sérieux de la souscription : 782 francs en argent, et 14 journées de travail, les réparations pourront être bien effectuées, et sans retard.

La commune de Cagnano a 529 habitants : on voit que l'effort qu'elle a fait est loin d'être modeste. Aussi, nous empressons-nous de publier les noms de ceux qui ont participé à cette belle œuvre, afin qu'ils ne soient pas perdus pour la postérité. Ils ont mérité la reconnaissance de leurs concitoyens et des générations futures.

Honneur à M. Jean-Augustin Antonorsi et à la population de Cagnano.

Hameau de Sutre

Antonorsi Jean-Augustin, 100 fr. ; Antonorsi Antoine, maire, 10 ; Antonorsi Ange, capitaine, 10 ; Francioni Antoine-Dominique, capitaine, 10 ; Antonorsi Louis, 4 ; Antonorsi Simon-Jean, 4 ; Mosini François-Marie, 4 ; Francioni Antoine-Jean, 4 ; Mozana Tous-saint, 2 ; Antonorsi Ange, 2 ; Simonpietri Pierre, capitaine, 2 ; Cristofari Antoine, 2 ; Simonpietri Paul-François, 2 — Total : 186 fr.

Graziani Dominique-Marie, une journée de travail.

Hameau de Ghiltoni sottano et soprano

Agostini Jean Joseph, 100 fr. ; Guazzelli Augustin, 20 ; Agostini veuve Paul Joseph, 10 ; Agostini Marc, 10 ; Mme Jules Gianmardi, 5 ; Petretti Alemano, 5 ; Graziani Aimé,

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANROSE

VI

— Oui, oui, je comprends !... Le Mutelain est battu, dévoré, il a été surpassé par mes ennemis, les aviateurs, et se montre bravement à leur poursuite sans se préoccuper d'autre chose... Mais silencieux sous la lanterne sourd, si sourd au sergent, si sourd au parc, sourd à !... Je gage que mes appareils sont détruits, peut-être volés !

— Courons, je ne demande pas mieux !... Ce n'est donc pas sous clef qu'ils sont vos joujoux de guerre ?

— Mais non, mais non, je vais vous dire tout, vous montrer tout, ce qui est !... Il s'agit de puissants télégraphistes spéciaux, il s'agit d'un ballon, d'un ballon comme on en fait maintenant, sous la forme d'un gigantesque oiseau...

La lanterne était allumée. Les deux hommes s'engouffrèrent dans la porte. Rien n'avait été touché au pavillon, au matériel de la télégraphie sans fil. Un parfum d'herbe la clairière solitaire où l'aéroplane du capitaine devait se trouver étendu sous sa hâche. Plus rien ! Plus rien ! Le capitaine poussa une exclamation sourde, devint livide. Son invention, l'oiseau artificiel d'un nouveau genre, un perfectionnement appelé au plus grand succès, il faisait non seulement sa gloire à lui, mais la gloire de celle qu'il aimait, la gloire de Mademoiselle de Longueville n'était sa vie à la sienne, la gloire encore de la France aux yeux de toutes les autres nations du monde, son invention avait disparu, avait sans aucun doute été volée !

Il avait arraché la lanterne des mains de père Bonnivet, et il la promenait partout en répétant avec un désespoir profond : Rien, plus rien, là, ici, ici n'est là ! Il a pu le sol, il examinait les branches des arbres. Et sa figure devenait de plus en plus sombre, de plus en plus ses traits se crispaient. Car non seulement il constatait la disparition totale de l'aéroplane dont la hâche seule gisait dans l'herbe, mais encore il relevait des traces indéniables de lutte. On s'était battu avant le vol de la machine. Et qui donc avait envoyé de la défendre ? Elaine le Mutelain ? L'officier suivait la piste de Prix et de Bigot jusqu'au mur du parc. Il est où les sapeurs, les voleurs, les gens de l'extérieur avaient passé pour s'introduire jusqu'auprès de l'aéroplane. Mais cela n'expliquait pas comment ils avaient pu l'emporter. Devant dans la clairière il chercha encore mieux. Et tout à coup il demanda à Bonnivet :

— Quel vêtement portait mademoiselle en s'en allant ?

— Comme l'hiver arrive déjà et venue et qu'il fait toujours plus froid qu'ici, j'ai engagé mademoiselle à un vêtement ; et elle a pris sa jaquette de fourrure...

— Jaquette qui se fera avec des bienfaiteurs, comme un dolman d'officiers ?

— Parfaitement.

— Alors notre malheur est encore plus grand que je le craignais... mon Dieu, ayez pitié de nous !... Ah, cela me résonne pas, je la connais la chère âme, vaillante comme un soldat !

— Quoi donc ? Quoi donc ?

— Il y a que mademoiselle est revenue ici, qu'elle y a surpris les sapeurs, les voleurs, qu'elle a lutté contre eux... Tenez !

Et le capitaine montrait à Bonnivet une trace de la jaquette de fourrure qu'il venait de ramasser, trace manifestement arrachée au vêtement qu'elle formait.

— Ah, malheur de malheur !... Mais alors qu'est ce que les bandits en ont fait de notre bien aimée demoiselle ?... Comment pouvait elle être le sans avoir passé par la maison ?... A quelle heure les choses se sont-elles accomplies puisque je n'ai rien vu, rien entendu, qu'aucun habitant de Soulanges n'est venu me prévenir que l'on avait vu ou entendu quoi que ce fût de suspect ?

L'officier-aéronaute était tout les empreintes de pas sur la terre, empreintes légères, menues, petites, perdues dans l'herbe mais qui se distinguaient néanmoins encore assez sur des empreintes, aux endroits où l'herbe faisait défaut. Et il montra encore à Bonnivet, avec un geste de profonde douleur, des traces de petites bottines parmi des traces de fortes bottes et de souliers ferrés.

— Ce qu'ils en ont fait, grand Dieu, ce qu'ils en ont fait, est-ce que je le sais ? Je donnerais volontiers de mon sang pour le savoir !... Elle a eu les mêmes pressentiments que ceux que j'avais éprouvés, elle sera rentrée en courant, en se cachant, peut-être en franchissant elle-même le mur et de nuit, est-rentrant par le train de neuf ou huit heures... Les a-t-il saisies ! L'ont-ils tuées !

— Que dites vous, mon capitaine, que dites-vous ?

— Je cherche, je cherche !... Et ma tête se perd !

— Non, non, mademoiselle n'est pas morte, et ce qui m'en assure c'est la disparition de Mutelain et de la jument... Il est à sa suite, il nous la ramènera, j'en jurerais... Et puis en fait, si elle était morte, il faudrait autant que je le sache tout de suite aussi, moi !

— Tu pourrais dire nous tous, car je mais je ne me consolerais d'avoir été, avec mes inventions, la cause bien involontaire hélas ! de la perte de la plus belle des créatures... maudites machines !

— N'en dites pas de mal, mon capitaine, elles valaient tous les sacrifices puisqu'elles étaient destinées à la France... Mademoiselle, une vraie fille de Longueville, en sera jugé ainsi et ce qu'elle fait est toujours bien fait... Vos inventions devaient être admirables, mon capitaine, et c'est pour cela qu'elle a tout fait pour envoyer de les détruire, de vous les garder, de les garder au pays !... Voilà !

Le capitaine avait des larmes dans les yeux. Il n'avoua point à Bonnivet que ce qu'il l'affligeait le plus n'était qu'en définitive l'œuvre de l'homme qu'elle aimait, de son Fernand. Alors pour lui elle avait dû aller jusqu'à l'oubli complet d'elle-même Y avait-elle mis la vie. Les deux hommes fouillèrent partout et ils ne trouvèrent rien, ni cadavre, ni taches de sang. Ils revassèrent par l'écurie toujours point de Mutelain. Assis tristement l'un en face de l'autre, les deux hommes veillèrent. Ensemble ils examinèrent, ils discutèrent toutes les hypothèses.

A suivre.

4 ; Franceschi Joseph Marie, 4 ; Bartolomei Antoine, 2 ; Franceschi Mathieu, 2 ; Dominici Madeleine, 2 ; Mazini Jean-François, 2 ; Gregori Dominique-Marie « la Femme centenaire, » 2 ; Nobili Lucie, 2 ; Emmanuelli Nicolas, 2 ; Mariani Joseph, 3 ; Clary Paul, 2 ; Mattei Catharini, 1.25. — Total : 178.25.

Mezzana Joseph, deux journées de travail.

Hameau d'Orlali

Dias-Cavaroni, instituteur, 5 fr. ; Perugi Antoine et sa femme, 5 ; Morazzani Dominique-Marie, 5 ; Franconi Paul, jeune, 4 ; Fiori, desservant, 4. — Total : 30 fr.

Hameau de Carbonacce

Agostini, docteurs, 20 ; Dias Pierre Marie, 10 ; Dominici Antoine-François, 10 ; Dominici Antoniccio, 6 ; Dominici Arge, 4 ; Geronimi Paul, 4 ; Lionioni Jean, 2 ; Lionioni Dominique, 2 ; Parisi Padone, 2 ; Gualiani Ange, 2 ; Martorani Lucie, 2 ; Mazzachiodi, la femme, 2 ; Dominici Marianne, 1. — Total : 66 fr.

Hameau d'Adamo

Morazzani Antoine, adjoint, 10 ; Catoni Antoine, 4 ; Mesano Dominique-Marie, 3 ; Graziani Paul, 5 ; Mme Catiochi, 3 ; Caton Dominique-Marie, capitaine, 3 ; Morazzani Jean, 2 ; Terami Joseph, 2 ; Catoni Paul-Antoine, 2 ; Giuliani Dominique-Marie, 2 ; Calizi frères, 2 ; Barboli Pierre Joseph, 2 ; Morazzani Simon Jean, 1. — Total : 41 fr.

Hameau de Terre-Rosse

Biaggi Pierre-Paul, 100 fr. ; Catoni Paul, 10 ; Biaggi Ange, 6 ; Catoni Antoine, ancien maire, 6 ; Catoni Pierre Jean, 5 ; Catoni Ange de Laurent, 4 ; Bozio Pierre-Marie, 1. — Total : 132 fr.

Hameau de Piazza

Venturini Pierre, 100 fr. ; Morazzani Pierre-Joseph, 10 ; Vecturini Joseph, capitani, 6 ; Mistrali Louis, 6 ; Testa Simon-Jean, 5 ; Gregori Sébastien, 5 ; Francioni Joseph Marie, 5 ; Catoni Pierre-Marie, 2 ; Biaggini Pierre-Joseph, 2 ; Orsoni Abel, 2 ; Fabri Clorinde, 2 ; Mistrali Jean-Baptiste, 2 ; Gregori Antoine, 2 ; Francioni Marie, 1. — Total : 150 fr.

Francioni Ange, 3 journées de travail.

Antonori Ange, 4 journée de travail.

Hameau de Porticciolo

Loreczi Jean-Baptiste, 10 fr. ; Agostini Dominique, 5 ; Dominici Paulin, 5 ; Massi-tranci Antoine, 3 ; Cafinchi François, 3 ; Mattei Paimantio, 3 ; Antoni Joséphine, 2 ; Dellamonica veuve, 2 ; Giordani Napoléon, 2 ; Poivert, syndic, 2 ; Mattei veuve Antoine, 1 ; Ballestranci Louis, 1. — Total : 39.

Simonpietri Pierre, 3 journées de travail.

Marini Jean-Baptiste,	1 1/2	»	»	»
Giovanni,	1	»	»	»
Romiti,	1	»	»	»
Orielli,	1	»	»	»

Association Polytechnique

Programme des Cours pour l'année 1912-1913

Lundi. — A 5 heures, école d'infirmiers, professeur : Dr Stefani, institut d'électricité médicale, Rue Favalelli, 2.

A 5 heures et demie, Arithmétique et notions d'algèbre, Professeur : M. Alfonsi, instituteur (Lycée, entrée par le perron de l'église Saint-Charles, rue du Lycée).

A 8 heures et demie, Calcul et correspondance commerciale. Professeur : M. Mattei, directeur de l'Ecole libre de Commerce, Sténographie, (Lycée. Entrée Saint-Charles, rue du Lycée).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 novembre.

Marché toujours expectant mais empreint aujourd'hui d'une certaine lourdeur, à l'instar des places étrangères. Toutefois les différences sont généralement peu importantes. Les offres se sont accentuées sur la Route Française qui clôture à 89.85, après avoir perdu un moment le cours de 90 fr. Il en est de même pour les Séries Russes qui ont eu un marché lourd. Le 4 1/2 0/0 s'inscrit à 99 05, le Consolidé à 89.50. Le Turc 4 0/0 revient à 80.60, le Serbe à 81.85, l'Italien à 96.67.

Nos grandes Sociétés de Crédit se maintiennent très résistantes. Le Crédit Foncier est à 824 : les bénéfices nets de septembre se sont élevés à 1.703.293 frs 15 ce qui porte les profits des trois premiers trimestres de 1912 à 15.190.218 frs 85 contre 15.761.128 frs 58 pour la période correspondante de 1911. Le Crédit Lyonnais 1.53 , Comptoir National d'Escompte 973, Société Générale 916.

Les actionnaires de la Banque Franco-Américaine réunis le 25 octobre en assemblée ordinaire ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1912 qui se soldent par un bénéfice net de 1.845.993 fr. 39 contre 1.492.240 fr. 45 pour l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 5 0/0 net à raison de 25 frs sur les actions anciennes et 12 frs sur les actions nouvelles.

Sous plus l'obligations 6 0/0 530. Valeurs de traction et d'électricité sans changement appréciable. Les Charbonnages et Métallurgiques russes conservent à peu de chose près leurs cours de la veille. Sosnowice 1.330. Nitrates indécises. Le compartiment des titres cuprifères est relativement ferme. Rio 1.863.

En Banque, bonne tenue des Sud Africaines. Les diamantifères flussent en avances marquée. De Beers 495. Léger progrès des valeurs de caoutchoucs. Les industriel les russes, privées des indications de St-Pétersbourg qui était resté fermé hier, se tiennent assez sensiblement.

Les actions de nos grandes Cies de Chemins de Fer sont fermes. Le Nord est à 1.896, le Lyon à 1.247.

Nos Soldats en Algérie

Les bataillons du 163e et du 61e félicités par le Commandant du XIXe corps

Le Général commandant le XIXe corps d'armée, ayant adressé ses félicitations au général Mercier-Milon pour les belles qualités dont viennent de faire preuve les bataillons du 163e et du 61e, actuellement détachés en Algérie, le Général commandant le XVe corps a fait parvenir au Chef du XIXe corps la lettre suivante que nous sommes heureux de publier et qui constitue, pour notre beau régiment et ses vaillants officiers, un hommage mérité.

Ajoutons que le 61e est un des régiments qui reçoit beaucoup de recrues de la Corse et que le bataillon qui est en Algérie compte plusieurs de nos compatriotes.

Voici la lettre du Commandant du XVe corps :

Par lettre du 8 octobre courant, vous avez bien voulu me signaler l'endurance et l'entrain remarquables dont ont fait preuve pendant les dernières marches-manœuvres, en Algérie, les bataillons des 61e et 163e d'infanterie qui ont été détachés récemment et me remercier de m'être départi momentanément de ces deux bataillons en faveur de l'Algérie.

J'ai l'honneur à mon tour, de vous adresser tous mes remerciements pour cette communication. Je ne peux qu'être très sensible, en tant que commandant du 15e Corps d'Armée, puisqu'elle me prouve que les deux bataillons dont il s'agit ont fait très bonne figure à côté des bataillons de sauvres et de tirailleurs, et que, le cas échéant, ils rivaliseront encore avec eux, si les uns et les autres étaient appelés à prendre part aux mêmes expéditions.

Signé : Mercier-Milon.

Correspondance

Nocario, le 6 novembre 1912.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

En réponse aux trois versions contradictoires parues dans les feuilles Bastiaises, au sujet de la tentative de meurtre commise par Paoli Pierre-Jean, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire paraître, au plus tôt, la note suivante, qui éclaira les nombreux lecteurs du *Petit Bastiais* En ont dû se demander, sans doute, ce qu'ils pouvait y avoir de louche en cette affaire, laquelle, d'une double tentative le 29 octobre, n'est plus le 30 qu'une simple tentative sur Marcelli Jean Ours, et le 5 novembre sur Stefani et non plus sur Marcelli.

A la vérité, voici ce qui s'est passé :

Paoli Pierre Jean passe toute l'après-midi du dimanche 27 octobre dans la buvette de Stefani, où il joue aux cartes et absorbe de nombreuses consommations. Vers 7 heures du soir il se trouve attablé, à boire, avec Marcelli Jean Ours, le patron Stefani, Raffelli Pierre-Marie et son fils Pierre. Une querelle s'élève entre Paoli et Marcelli, celui ci, furieux, assène un coup de bâton sur Paoli qui roule sur le plancher, sous la table.

Paoli cherche alors à sortir l'arme qu'il avait dans sa poche. Stefani s'en aperçoit et va jeter sur lui pour le maîtriser, le coup part et l'atteint à la jambe, pendant que Marcelli, qui lui aussi a vu le mouvement, s'empare d'un bond de la bouteille et se cache sous l'escalier.

Paoli se relève et s'en va sans être inquiété.

Stefani, à ce moment, n'accuse que son imprudence et Marcelli du malheur qui le frappait...

Que s'est il passé après ? Gros mystère ! que Dame Justice sera bien éclaircir pour le triomphe de la vérité

Veuillez agréer, etc.

P.

Assistance aux Vieillards

La Maire de la Ville de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables que la distribution des bons de secours des mois de juillet, août et septembre, aura lieu à l'Hôpital Civil du 7 au 11 novembre courant, de 1 heure à 4 heures du soir.

Bastia, le 5 novembre 1912.

Le Maire,
J. B. de CARAFFA.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le Théâtre

L'aurons-nous ?

La Commission du théâtre s'est réunie hier au soir pour examiner les propositions faites par M. Simongiovanni pour l'exploitation de notre théâtre Saint-Gabriel ; à l'heure où nous écrivons nous ignorons quelles sont les décisions qu'elle a prises ; souhaitons cependant qu'elles soient favorables à l'ouverture de notre salle de spectacle.

Il y a assez longtemps, en effet, que nous en sommes privés, et mieux vaut la saison italienne qu'on nous propose que rien du tout.

Certes, nos oreilles sont fatiguées d'entendre les roulements de *Lucie de Lamermoor* et de la sérénade du *Barbier de Séville*, mais à côté de cela on nous promet la *Bohème* et la *Force* et nous estimons que c'est quelque chose, en attendant que la ville, qui a été officiellement déclarée station climatique, qui veut l'être, vote des crédits suffisants pour que le théâtre d'une Ville d'hiver *française* puisse offrir à ses hôtes étrangers un *répertoire français*.

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, avides de bonne cuisine, feront bien *inspirés* en allant faire honneur aux mets délicieux et sains préparés par M. Bassolino, chef cuisinier de Borgbese-Modera Hôtel de la Bourbourle, actuellement au service du *Grand Hôtel Solferino*, à Ajaccio.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES, A ITINÉRAIRES FACULTATIFS *de France en Algérie, en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant ou vice-versa*

Carnets individuels ou collectifs, 1re, 2e et 3e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux méditropolitains, départementaux (réseau de la Corse), algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Cie Générale Transatlantique, par la Cie de Navigation mixte (Cie T nachet), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie) ou par la Cie des Messageries maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corses.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Cie des Messageries maritimes ou de la Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet) et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de Navigation.

Validité : 90 jours ; — 180 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Cie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Le sieur Orlioni Camille, de Vescovato, comparaissait à la dernière audience du tribunal correctionnel de notre ville sous l'inculpation de coups et blessures volontaires sur la personne de Mme Diana.

Orlioni cité une première fois ne se présente pas devant le tribunal et fut, de ce fait, condamné à 10 jours de prison par défaut.

Il faisait, jeudi dernier, opposition au jugement le condamnant invoquant pour sa défense qu'il avait porté des coups à la dame Diana, après avoir été injurié par cette dernière, contre laquelle il avait déposé une plainte à la gendarmerie à la suite d'un vol d'argent dont il a été victime.

Me Giacinti était chargé de la défense d'Orlioni. Quoique plaidant pour la première fois, il fit une chaude et éloquente plaidoirie qui lui valut tour à tour les félicitations de M. le président Leca au nom du tribunal, de M. le substitut Ghilini au nom du parquet et de Me Morsitti au nom de l'ordre des Avocats.

Les juges, adoptant les conclusions du jeune Maître, rédisirent à 16 francs d'amende la peine précédemment prononcée contre son client.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. le sous-préfet de Bastia et Madame Bordeaux Desbarres sont arrivés hier matin par le courrier de Nice.

Au moment de son arrivée dans notre ville, dont elle a bien voulu garder un si bon souvenir, Madame Bordeaux-Desbarres nous permettra de lui offrir nos respectueux souhaits de bienvenue.

Nous tenons en même temps à renouveler à notre cher Sous-Préfet et à sa très gracieuse femme nos meilleurs vœux de bonheur.

Calcul simple

La compatation nouvelle par vingt-quatre heures intrigue parfois le public. M. Cadevousse nous indique le moyen de retrouver l'heure ancienne aussitôt que l'on a devant les yeux l'heure nouvelle. La voici :

« Rien de plus facile. Retranchez toujours 12 de l'heure nouvelle. Ce sera l'heure ancienne qui restera. Exemple : 17 heures. Qu'est-ce que 17 heures ? Retranchons 12 nous avons 5 heures du soir. 19 heures ? retranchons 12, nous avons 7 heures du soir. 22 heures ? retranchons 12, nous aurons 10 heures du soir.

» Mais il existe un mode de calcul encore plus simple : il suffit de retrancher 2 du second chiffre de l'heure nouvelle pour obtenir l'heure ancienne. Exemple : vous dites 13 heures, retranchez 2 du second chiffre de l'heure, reste 1 heure Vous dites 19 heures ? 2 de 9, reste 7. Pour 20 heures on soustrait 2 de 10 ; il est 8 heures du soir. Pour 21 heures, on soustrait 2 de 11 et l'on dit la dizaine : il est 9 heures du soir.

» Toujours soustraire du dernier chiffre le nombre 2 et supprimer la dizaine. Rien de plus simple. Il n'est un moyen plus simple du monde à l'ordinaire méthode celle du comptant par 24 heures ? »

La Saint-Martin

Cette fête nous rappelle des traditions que nous sommes loin d'ignorer.

Ce héros de l'église fut lui aussi un chevalier sans reproche. J'entends parler de Saint-Martin.

Mais il aimait, dit-on, la gaieté et, se souvenant sans doute que le Christ changea l'eau en vin, aux noces de Cana, il se déclara, avec le divers Clésire, le puissant protecteur de ce liquide que l'on extrait des raisins de nos vignes.

Sa fête se célèbre joyeusement le 11 novembre.

Cette année, chose toute naturelle, les fervents disciples de Saint-Martin ont voulu, puisqu'elle ne tombe qu'un lundi, prendre quelques avances.

Et voici pourquoi, la journée d'hier ne fut pas complètement ce qu'on aurait voulu qu'elle fut en réalité.

Les libations excessives portent fort à la santé de l'homme, et causent des accidents malheureux !

La Société de l'Assistance publique, toujours prête aux bonnes œuvres, a dû être requise par deux fois dans la même jour, pour le transport de certains blessés qui avaient malheureusement trop succombé au péché de la tentation.

Cet excès de dévotion n'a pas dû faire plaisir au chevalier Saint-Martin !!!

Dans les ministères

M. Pancioloti rédacteur stagiaire au ministère de l'intérieur, est nommé rédacteur de 4e classe.

Cabinet du Docteur Puccinelli

Le Cabinet du Docteur Puccinelli, externe de l'hôpital Saint-Joseph, est ouvert tous les jours de 2 heures à 4 heures, 15, Place Saint-Nicolas, pour la médecine générale.

Lundi, mercredi et vendredi, de 9 à 11 heures, consultations spéciales pour toutes les maladies de la femme.

Mardi, jeudi et samedi, consultations des voies urinaires et des maladies de la peau.

Mercredi de 2 à 3 heures pour les indigents

Nouvelles militaires

M. Maestracci, capitaine au 120e, passe au 80e.

M. de Gentile, capitaine au 18e escadron du train des équipages militaires, est nommé major du 19e

M. Nstacci, capitaine d'infanterie hors cadres, au bureau de recrutement de Limoges, passe à celui de Pont-Saint-Esprit.

A vis

Re-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

Nouvelles judiciaires

MM. les juges de paix de 4e classe dont les noms suivent sont élevés à la 3e classe : Canavaggio à Borgo, Lorenzi, à Saint-Florent, Pieri, à Casabianca.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Ancienne Maison ROUBERT

Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maternité, de repos, etc. — Ejustères. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons

GRAND CHOIX DE FOURRURES

Lingerie fine et lingerie hygiénique

Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode

PARFUMERIE :

Produits Malaceine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la restauration des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime

pour tout achat de 10 fr.

Bon goût — Elégance — Bon Marché

Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

Découverte d'un Cadavre

Ajaccio, 10 novembre.

Des passants ont découvert aujourd'hui, vers midi, au lieu dit *Fratto* sur la route des Sanguinaires, le cadavre d'un homme qui a été reconnu pour être celui du nommé Henry Vandry.

La justice s'est rendue sur les lieux, et a procédé aux constatations légales.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 10 novembre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

de l'*Etendard*, le lieutenant de vaisseau Petit.

du *Mortier*, le lieutenant de vaisseau Hévin.

de la *Carabine*, le lieutenant de vaisseau Mesnager.

du *Cimeterre*, le lieutenant de vaisseau Dunyer.

du *Fleuret*, le lieutenant de vaisseau Lemaresquier.

de *Joule*, le lieutenant de vaisseau Rossel

du *Pet Ho*, l'enseigne de vaisseau Tavera.

Eaux et Forêts

Paris, 10 novembre.

Le *Journal Officiel* publie les mutations ci-après parmi les gardes domaniaux :

M.M.

Cipriani passe de Murzo à Guagno.

Colonna passe de Tattaggine à Murzo

Giacomoni passe de Saint Antoine à Conca

Susini passe de Jarrosse à Saint-Antoine

Zicchi passe de Uno à Tova.

Graziani passe de Tenarque à Tartagine.

Trojani passe de Fontanbrune à Glattetico.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA SERBIE ne cèdera pas aux menaces DE L'AUTRICHE

Paris, 10 novembre.

Le journal gouvernemental *Politika*, de Belgrade, publie un long et remarquable article relatif aux menaces de l'Autriche, et en réponse à certains articles de la presse triplicienne qui signifie nettement aux Serbes qu'ils n'ont pas à espérer un débouché sur la mer Adriatique.

Le grand organe de Belgrade dit que la Serbie ne cèdera pas aux menaces de l'Autriche,

« Ainsi que l'a déclaré récemment le premier ministre, la Serbie doit s'étendre jusqu'à la mer et bénéficier des mêmes avantages que la Bulgarie et la Grèce.

» Les Serbes n'ont-ils pas déployé le même héroïsme que les Bulgares et les Grecs, et remporté d'aussi brillantes victoires ? »

Les déclarations DE LORD ASQUITH

Au banquet d'installation du Lord Maire, le premier ministre de la Grande Bretagne a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion à la guerre d'Orient.

M. Asquith a déclaré que « la paix doit être sauvegardée, mais que les résultats décisifs de la guerre balkanique doivent rester acquis aux vainqueurs »

LA RUSSIE soutiendra la Serbie

Un télégramme de Saint-Pétersbourg au *Temps* dit que la diplomatie russe est fermement décidée à soutenir les prétentions serbes, concernant le débouché sur l'Adriatique, au cas où l'Autriche maintiendrait son veto.

LA BULGARIE ET LA GRÈCE soutiendront également leur allié

La presse de la Triple-Entente est unanime à déclarer que les Bulgares et les Grecs soutiendront jusqu'au bout leur allié. Ils se garderont bien de tomber dans le piège que leur tend le bloc austro-germanique.

Unis et étroitement attachés les uns aux autres, les Etats balkaniques forment une force considérable qui vient de faire ses preuves et qui ne se laissera pas facilement mener.

Quoi qu'il en soit, il est très probable que devant l'attitude énergique des Alliés balkaniques, et qu'en présence des déclarations formes des puissances de la Triple Entente, l'Autriche laissera les Etats balkaniques conclure la paix comme ils l'entendent.

AUTOUR DE de Constantinople

Toutes les dépêches reçues de Constantinople annoncent que les massacres des chrétiens ont commencé aux environs de Constantinople.

LA RÉSISTANCE DES TURCS

Toutes les dépêches concordent pour signaler que les Turcs continuent à renforcer très sérieusement les lignes de Tchataldja avec des troupes fraîches arrivant de Syrie.

On annonce, en outre, que les canons allemands sont remplacés par les canons français qui étaient destinés au gouvernement Serbe, et sur lesquels le gouvernement Ottoman avait mis l'embargo avant le début des hostilités.

Le général Mahmoud, sous chef d'état-major général de l'armée, a fait changer un certain nombre de commandants d'armée, et a déclaré que la situation actuelle était très favorable à la Turquie qui pourra ainsi prendre une revanche définitive.

LA CHUTE D'ANDRINOPLE

Un télégramme de Sofia annonce que la forteresse capitale, Andrinople, est tombée hier au pouvoir des Bulgares.

La garnison turque, forte de 150 000 hommes, a été faite prisonnière.

De grandes quantités de munitions sont emmagasinées dans la citadelle

Autour de la prise DE SALONIQUE

Un télégramme d'Athènes annonce que la garnison de Salonique comprenait 125 000 hommes.

Elle a été obligée de capituler, parce qu'il n'y avait plus de vivres depuis plusieurs jours.

Les hommes mourraient de faim.

L'ACTION SERBE

La Marche sur Durazzo

Un télégramme de Belgrade annonce que les troupes serbes marchent sur Durazzo, qui ne pourra pas résister longtemps.

L'occupation de Durazzo par les Serbes sera très mal vue par l'Autriche.

AUTOUR DE LA « Confédération Balkanique »

On annonce de source certaine que les parlements de Serbie, de Bulgarie, de Grèce et du Monténégro ont été convoqués à Uskub, afin d'organiser la « Confédération Balkanique. »

EN ALLEMAGNE

GUILLAUME II

Berlin, 10 novembre.

Les journaux annoncent que l'empereur d'Allemagne se rencontrera avec l'Archiduc héritier d'Autriche, le 26 novembre courant, au mariage de la princesse Lotti de Furstenberg.

A LA RÉSERVE

Huîtres & Coquillages

POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendre, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huîtres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes de Marennes. — Huîtres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N.-B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MAISONS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. SIMONNOT, 7, Route d'Alto

Bastia

Pilules Pink

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

MODES

Madame PRIVOLI

Diplômée — Deux Concours

vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.

BASTIA, rue Abbatucci, 7, et rue de l'Opéra, 22, au 1er

A LOUER

Bel appartement de onze pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Cavalcanca, rueile de Dragon n° 3. Citadelle

Transports - Déménagements

POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ÉTRANGER

TARIF TRÈS RÉDUIT

CADRES A LOCATION

On traite de domicile à domicile

Locations d'Appartements et Villas

Bureau : 7, CIAVATTI, 30, rue Saint Angelo, BASTIA.

CONTENTIEUX

Représentation

devant *Tribunal de Commerce Justice de Paix, aux faillites, etc.*

Consultations

Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.

Concordats amiables.

F. MAESTRACCI

Agréé, 18, rue Napoléon, 18, Bastia

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Roguier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bonnes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

V.ve MURAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Seuls vendent à vos arbres
Pêchers francs greffés sur amandier, le Cent 60
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa d'hiver greffé 2 fois 25
DEMANDEZ LE CATALOGUE
N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER DE CORSE
Qui INDIQUE TOUT POUR 40 cts
A. CLAVEL, Editeur, 45, rue Dauphine, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDA
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de bec, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien propriétaire-gérant de Notation
13, Boulevard du Palais, ent. Jean
Impressions Vte — Journaux — Imprimés
Cartonnerie
Souvenirs à Graver — Livres d'Occasion
Locations, Ventes et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans
CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE chaque année Recettes des Cuisinières et Guides économiques sur les repas et menages
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses Modes, sa Lingerie, la Broderie, le Tricot, les Ouvrages de dames, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérieur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par les articles sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE par ses Concours sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et la Revue illustrée de la presse humoristique
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINDRE RANCHE
40 Pages grand Format. Abonnement 2 fr. par an
Le numéro contre 15 TIMBRES-POSTE (1 fr. 50 en timbres) 7, rue Saint-Joseph, PARIS

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 322
MARDI 12 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 3 m. 5 f. 10 f. 20 f.
Autres Départ. 7 f. 12 f. 24 f.
Union Postale, et Autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 11 m. — Coucher, 4 h. 1 m.
Premier quart, le 10 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Saint Martin, pape.
Fête de Demain : Saint Omobon.

11 NOVEMBRE

BONNE RENTRÉE

La Chambre a fait une bonne rentrée. Non pas une rentrée imposante ou sensationnelle, mais une rentrée calme, digne et confiante, comme il convenait à des hommes qui sentent la gravité de l'heure présente, mais qui envisagent les événements avec sang-froid et sérénité.

C'est que la situation extérieure domine toutes les autres questions. Sans quoi, on pouvait s'attendre, sinon à quelque tumulte, du moins à une très vive agitation. La réforme électorale avait, en effet, fortement surexcité les esprits durant les vacances : les uns, avec une ardente sincérité, les autres, avec des arrière-pensées antiministérielles, se disposaient à manifester, à propos de tout et même de rien, leur mauvaise humeur contre le R. P.

La guerre d'Orient a fait la paix au Palais-Bourbon. Paix heureuse et mal assise, mais qui durera, sans doute, jusqu'aux ides de février.

Il n'en faudrait pourtant pas jurer. Dans les couloirs, dans les groupes, les critiques vont leur petit train. Notre politique extérieure elle-même soulève des objections. On interroge plutôt qu'on n'insinue. Qui sait ? N'a-t-on pas été imprudent ? Notre diplomatie a-t-elle été bien habile ? Ne prépare-t-on pas la guerre, à force de vouloir la paix ? On convient que la question ne saurait, pour le moment, être portée à la tribune. Mais on entrevoit l'heure proche où il faudra s'expliquer.

En attendant, on déclare que la situation extérieure fait qu'on ne peut s'expliquer complètement sur rien. Les impatients s'en affligent. Les malins s'en réjouissent. Voici, par exemple, la question des instituteurs : pour compliaire à ces derniers, on voterait d'énergiques blâmes au ministère : mais on a une bonne excuse pour n'en rien faire ; qui donc prendrait, dans les circonstances actuelles, la responsabilité d'une crise ?... En résumé, le Gouvernement est en sécurité. La grande majorité, d'ailleurs, estime qu'aucun autre ne pourrait, à cette heure, représenter la France, avec plus de prestige et d'autorité.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est opérée la rentrée parlementaire ; la Chambre a fait ce qu'elle avait de mieux à faire : elle a décidé de travailler.

Elle a d'abord dressé son ordre du jour et l'a réglé sagement. Avant tout, le vote du budget. Il serait vraiment dommage et profondément regrettable que, pour la première fois peut-être, elle en ait commencé la discussion dans sa session ordinaire, et ne l'ait pas achevée avant le 1er janvier. Elle mettra donc les bouchées doubles. Elle siégera matin et soir, et, malgré qu'en disent les pessimistes, elle évitera les douzièmes provisoires. Elle n'a qu'à vouloir pour atteindre ce résultat.

Une bonne inspiration aussi qu'a eue la Chambre a été de placer en tête des interpellations le débat sur les instituteurs et la défense laïque. Le Gouvernement, donnant le bon exemple, a déposé trois projets de loi relatifs au traitement des instituteurs, au brevet unique et à la réorganisation des conseils départementaux. Ce sont là mieux que d'es paroles ou des promesses ; ce sont des actes ; la majorité républicaine les ratifiera.

Si elle est justement préoccupée de la défense laïque, la Chambre a montré qu'elle ne l'était pas moins de la défense nationale : elle a décidé d'inscrire irrévocablement, à son ordre du jour du 28 novembre, la loi des cadres.

Tout ceci constitue un excellent programme de travail. Il s'agit maintenant d'en poursuivre la réalisation avec méthode et avec ténacité. Le pays saura gré à la Chambre d'écarter les discussions oiseuses et de s'en tenir à la besogne pratique ; si elle parvient à voter le budget à sa date normale, l'effet en sera des plus heureux sur l'opinion.

Cette législature avance à pas très rapides vers son terme ; elle doit regagner beaucoup de temps perdu. Puissent les événements extérieurs prendre une meilleure tournure et les nuages qui se forment à l'horizon, se dissiper. En tout cas, dans les circonstances que nous traversons, l'union de tous les républicains, de tous les Français s'impose, et rien n'est assurément plus favorable à cette pacification nécessaire des esprits que le travail. La Chambre a décidé de travailler. La rentrée est bonne.

PAUL BOURÉLY,
Député de l'Ardèche.

LA CROIX

(Episode de la Guerre des Balkans)

Boris Vasiliaff, du bourg de Radomir, écoulait des jours obscurs, dans la douce quiétude du foyer familial, loin des mirages tentateurs de la grande ville turbulente et enfiévrée. Aucune considération malsaine, ni les beautés factices, ni les tentres mirobolants de Sofia ne purent apprivoiser cette âme fruste et simple. Il vivait heureux...

Son temps de service accompli, avec quel empressement n'avait il pas réintégré la chaumière paternelle, humble, il est vrai, mais combien préférable aux palais somptueux. Humble et précieuse chaumière où tout lui révélait les folles et inconscientes années de jeune âge... Ce bon paysan, rivé à la glèbe, profondément imbu des traditions ancestrales, professait un ardent amour pour la rustique coin de terre témoin de ses joies et de ses souffrances.

Dès l'aube, on le voyait assidu à l'ouvrage, bûchant, labourant, dur à la fatigue, dur à lui-même, stoïcisme, héroïsé par la conscient souci du bonheur des siens...

Attentif aux deux grands bœufs forts et patients, de ses bras robustes, Boris Vasiliaff poussait dans le sillon le soc fécondant de la charrue. Parfois, comme exacerbé par un lointain souvenir, il s'arrêtait... Ses yeux noirs, habituellement calmes, s'illuminaient d'étranges lueurs, et, alors, son regard se posait sur la vaste horizon. Là-bas, vers le Sud... Ce n'était qu'un éclair, et, frémissant au réel air du pays, il reprenait son labeur opiniâtre.

L'ordre de mobilisation vint le surprendre en pleine activité. Quelle bruit ! Que d'émoi ! On put lui dire immanente justice, de revanche prochaine et de libération... Enfin ! On allait délivrer les frères de Macédoine encore ployés sous le joug. On allait châtier la barbarie séculaire du Turc maudit... Et Vasiliaff qui rêvait de moissons futures sera servi à souhait. Ne devait-on pas cueillir sur les champs de bataille l'abondante moisson rouge.

Parmi l'enthousiasme délirant ce fut bientôt la levée en masse... Une vague ironicible, une vague de haine et de vengeance a passé sur les Balkans. La péninsule retentit d'appels enflammés, et Bulgares, Serbes, Grecs et Monténégrins se lèvent, frémissants, prêts à vaincre ou à mourir...

La Croisade... C'est bien une croisade que cette marée déferlante de peuples se mettant en marche pour la Croix et la patrie contre le Croissant et l'oppresseur...

Sur la place broyante et animée de Radomir la spectacle pittoresque des costumes bariolés rompt la monotonie des heures villageoises. Les femmes habillées d'une robe de chayak laissent déborder la chemise très blanche et les hommes portant la toque fourrée et la vaste brace soldanée, chantent, crient, gesticulent... Au son de la flûte vingt à trente jeunes gens tournoient en une farandole effrénée, car la *horo* est la danse nationale... On fête le départ des combattants. Dans l'atmosphère estivale de confiance réciproque flotte une joie si intensive que l'image de la guerre en est effacée...

Moment touchant et solennel des adieux ! Boris Vasiliaff embrasse longuement son vieux père ému, sa femme pensive et ses enfants au pleurs... Le pope lui donne sa bénédiction...

..... Le 18 octobre, l'avant-garde de la première armée franchit la défilé des monts Strandja et prudemment s'avance en territoire ennemi. A son approche les détachements turcs rencontrés près de la Veika s'éparpillent tels des oiseaux effarés fuyant la tempête.

Le plan du généralissime Savoff, lumineux de précision, a pour objectif l'encerclement de la première ligne de résistance turque partant de Mustapha à Kir Kilissé... La marche se avant continue, inlassable, bien ordonnée, et le soir une victorieuse nouvelle arrive, claironnante et joyeuse...

L'aile droite bulgare s'est emparée de Mustapha-Pacha et longe les bords de la Maritza, en route sur Andrinople. Au camp l'enthousiasme fut indescriptible et l'effet moral très grand...

Impitoyablement le cercle se resserre... Le nuit vient avec son cortège d'ombre, de mystère et d'incertitude. De brefs commandements s'entrecroisent... Les étroites vallées retentissent du bruit des régiments en marche. L'heure décisive approche !...

La 3e brigade d'infanterie prend position à quatre heures du matin et s'échelonne en plein des contreforts boisés... La 8e régiment, l'arme au bras, attend... En chef soucieux de sa responsabilité, le colonel Goinoff prodigue à ses hommes les derniers conseils.

L'aube grandissante efface les étoiles mourantes... De gros nuages sombres, chassés par le vent, courent à l'horizon, élargissant l'azur du ciel. Le paysage est d'une tristesse poignante. Un silence angoissant, lourd d'orage, plane sur la vaste étendue...

Le 8e régiment, morfondu d'inaction, s'impatiente et rectifie sa ligne de combat... Soudain, à droite, les Turcs, massés sous bois, les accueillent par une vive fusillade. C'est un parti de troupe qui leur envoie le salut matinal d'un jour de bataille...

Un éclair sillonne les crêtes dominant Kir Kilissé... Ce sont les canons bulgares qui ouvrent le feu. Les batteries ennemies ripostent. Le duel d'artillerie se poursuit, effroyable, grandiose. Un ouragan de fer balaie la plaine semant la mort et le désordre.

Vasiliaff on n'est jamais trouvé à pareille fête ! A peine à 1-il eu le temps de ressentir ses idées qu'une voix pleine et sonore, la voix du colonel Goinoff, s'élève parmi le tumulte :

« En avant les 8e ! En avant, mes enfants !... »

Une clameur immense, irrésistible, poussée par des milliers de soldats, répond à l'appel :

« Vive la Bulgarie ! Vive le Tsar libérateur !... »

Le régiment électrisé s'élance et à la baïonnette s'élance au pas de charge... Vasiliaff n'a des yeux que pour l'étendard du Prophète flottant isolément au dessus des lignes mouvantes... Comme il le hait cet emblème maudit... Oh ! pouvoir l'arracher, le piétiner et lui faire subir l'ultime humiliation...

La lutte corps à corps s'engage... Les avant postes ottomans sont culbutés, assaillis et la muraille d'acier s'évanouissant toujours, vertigineuse et terrible... Postés der-

---

51 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

VI

Et, au dernière analyse, ils n'arrêtèrent à ces deux-ci : On les soupçonnait avaient emporté la jeune fille avec eux dans l'aéroplane, car Mlle de Longeville n'était mise à leur poursuite d'un côté pendant qu'elle envoyait le Maximin de l'autre.

Malgré tout, bien des points restaient inexpliqués. Comment avait-elle pu rejoindre le Maximin sans rentrer elle même. Pourquoi ne point avoir pris en passant pour s'en servir pendant que le Maximin prenait un autre abreuvé. Il était bien extraordinaire que pendant toute une longue journée ils n'eussent pu, ni l'un ni l'autre, envoyer de leurs nouvelles au Franchart. Le capitaine Dubois Lebrun était arrivé avant lui. D'Otre ni de moment au Franchart, cela montrait pour lui une faute, puisque le ministre l'avait renvoyé au commandant de la place de Langres avec des instructions exquises et sensées. Aussi dès l'aube le père Bouvinet le reconduisait il en voiture à la gare où il était descendu et où il devait retrouver un train montant vers Langres. Quel lugubre voyage ! Et cependant le capitaine tâchait de calmer ses mortelles angoisses en se disant qu'il allait peut-être apprendre quelque chose de nouveau à Langres. Le père Bouvinet était relativement calme. Peut être parce qu'il avait de ce dont Mlle de Longeville était capable, une idée tellement grande, qu'il lui semblait qu'aucune adversité ne pût la terrasser. Peut-être aussi parce qu'il ignorait le genre d'angoisse qui était en question, angoisse terrible pour qui se laisse prendre dans son engrenage sans savoir le manier.

L'inventeur, lui, voyait l'oiseau gigantesque entre les griffes avides mais inexpérimentées d'ennemis qui le brûleraient ou se briseraient sur lui. Il connaissait les ressources de son génie. A Langres, il s'accusa franchement d'un retard de quelques heures auprès de son général. Retard irrégulier, mais retard qui avait été utile, puisque maintenant il ne pouvait plus exister le moindre doute sur l'origine de la fausse dépêche. On avait sonné l'inventeur son enlèvement pour étudier son invention, mais encore la lui soustraire. Au profit de qui ? N'osera encore. On ne savait rien à Langres. Il ni de la venue de Mlle Lemoiselle de Longeville et son retour précipité par le train de soir en Franchart. Au Franchart où, elle l'avait dit un mauvais de capitaine Dubois Lebrun, elle rentrerait sitôt que sûre, en songeant, pour empêcher l'espionnage. Le roi Doon elle y était rentrée. Sous elle avait surpris les voleurs, fuité. Alors qu'était-elle devenue puisque elle n'avait point reparu à la maison ?

VII

La grand oiseau de nuit, l'oiseau fantôme de capitaine Dubois-Lebrun montait, montait toujours et ligne verticale vers le bleu de l'azur obscure, vers les astres lumineux. Il montait en emportant dans la mort et quelle mort ! selon les rafales ouïeux de l'espion et du voleur, la courageuse jeune fille qui avait voulu le sauver, l'arracher à l'ennemi. Ah, quelles n'avaient point été les terreurs, quelle n'eût point été la haine de l'officier inventeur s'il avait vu à cette heure le sinistre d'Elvis enfermée dans son aéroplane ! Terreurs pour la vie de celle qu'il aimait plus que tout au monde, et terreurs bien entendues justifiées que celles qu'elle avait pu éprouver elle-même à son endroit lors de l'heureux essai de la machine. Haine contre le misérable, le lâche. Prix d'abord... oui, mais bientôt oublié contre l'aéroplane lui même. Ah ! si elle avait qu'il le disait un peu plus tard à Bouvinet sans cependant encore rien savoir, ah, maudite invention !

Ainsi cette machine merveilleuse, image véritable d'un familier ordinaire, qu'il avait eu tant de mal, tant de joie à construire, cette machine, enfant chéri de son intelligence, cette machine allait servir précisément à broyer la femme dont l'amour emplissait son cœur, la femme qu'il mettait au dessus de toutes les inventions, de toutes les gloires ! Maudit oiseau, maudit oiseau ! Que faire, grand Dieu, que faire pour l'arracher dans l'azur que lui a imposé la rupture d'une partie de mécanisme, pour le forcer à descendre, puis à planer doucement, puis enfin à se poser à terre pour descendre encore ? Il fut damnable en s'arrachant les cheveux, le Parnard d'Elvis. Mais, à cette heure, il de savait point point toute l'affreuse vérité. Ses pensées étaient seulement tristes, son incidente éveillée par la dépêche singulière de son commande de Langres. Cependant il espérait encore dans un malentendu, le ministère allait le rassurer lors de sa visite de lendemain matin. Or sait ce qu'il en devait être. Et alors que Parnard apprenait brusquement sa chambre d'hôtel, à Paris, Elvis montait, montait à des hauteurs vertigineuses. Au dessus d'elle, peu à peu le ciel était devenu noir, d'un noir d'ébène, une mer de ténèbres que tachetaient en vain les astres agreuilla. Au dessous d'elle il ne restait plus rien de la terre, rien, rien que des ténèbres encore plus épaisses.

Un silence d'éternité l'enserrait. Elle avait l'oppressions atroces, les veines d'un exacerbaient et en même temps elle éloignait des choses. Il lui semblait qu'en deux mots, un démon vers elles présentait l'important dans la vie, dans un vide sans fin. La vaillante créature est cependant encore assez de présence d'esprit et d'énergie pour bien ce qu'elle avait de mieux à faire. Ce fut de s'envelopper de tout ce qu'elle put trouver contre le froid, un froid de glace, qui commençait à la paralyser, et de suppléer de l'air artificiel contre les étouffements qui commençaient à lui arriver le cœur, à faire affluer le sang à son cerveau, à son yeux, à ses oreilles. Il n'y a personne dans le fond de l'aéroplane, se bouchant les yeux et les oreilles afin de ne plus rien voir ni rien entendre, se débattant de n'échoir et attendant. Quoi ? Probablement son réveil dans la mort. Demeurant à Dieu ? Quoi ? Son cerveau dans sa détresse inouïe, l'aide de sa main pour la ramener au niveau de soi n'en que la machine volante la paralysait parmi ses débris, lui paraissait de revoir encore cette qu'elle aimait : son père, son père qui allait peut-être revenir demain, revenir pour ne plus retrouver qu'une troisième tombe entre celles de sa mère et de sa femme, Bouvinet et la Maximin, ses autres pères, et berbot Parnard, Parnard l'autre moitié d'elle même. Parnard plus pour elle que sa propre vie, Parnard qui ne se consolerait jamais d'avoir été la cause indirecte de sa mort, Parnard qui mourrait lui-même, Parnard perdu pour la science, perdu pour la patrie.

rière un rideau d'arbres les fuyards tentant, en vain, un retour offensif...

Vaillant chasseur, pâlit affreusement et porte ses mains à la poitrine, ses mains qu'il retire toutes de sang. La douleur est lancinante, atroce. Une balle, tirée à bout portant, lui a traversé le thorax, brisant les os et labourant le poumon droit...

C'en est fait ! Un tel homme si brave et si fort, il ne restera plus demain qu'un cadavre gisant parmi les cadavres dans la grande plaine morne et désolée.

S'appuyant sur son fusil, il veut se relever ; il n'en a pas la force et lourdement il retombe, la tête tournée vers l'orient.

Il eut l'intuition de sa fin, et par un de ces phénomènes psychiques que la raison ne peut expliquer, il revécut tout son passé... Il revit son vieux père, sa femme, ses malheureux enfants et l'humble maison qui avait abrité ses courts instants de bonheur... Images chères qu'il ne reverra plus !

Autour de lui la scène est d'une sublime horreur... La tumulte augmente d'intensité. La fusillade crépite. Le canon tonne. Le sol est dévasté.

A travers le brouillard de la mort il distingue les vagues silhouettes de ses camarades emportés sur l'aile de la victoire, il entend la sourde rumeur d'une gigantesque chevauchée et la suprême cris de triomphe : « Vivé la Bulgarie ! »

La victoire !... Les yeux mourants, à demi-voilés et presque vitreux de Boris Vasilieff se ranimèrent et s'emplirent d'une consolante vision...

Là-bas, très loin, vers la prestigieuse Constantinople, vers la Stamboul abhorrée, des Turcs, il lui semble voir la Croix s'élever lentement sur l'impassible gravité des choses et projeter son ombre tutélaire, son ombre de Paix et d'Espérance....

Eugène GRIMALDI.

CALVI

LE CONCOURS AGRICOLE

Première journée

Les fêtes de Calvi, à l'occasion du Concours agricole, sont très réussies. Samedi soir une retraite aux flambeaux, organisée par la Musique Municipale avec le concours des clairons militaires, a eu un grand succès et plusieurs centaines de personnes la suivaient comme aux jours de grandes fêtes.

Beaucoup d'étrangers sont venus dans la vieille cité génoise qui, pendant toute la journée d'hier, a été très animée.

Le Concours agricole a eu aussi le plus grand succès. Beaucoup d'exposants au hall de la gare où l'on a admiré de superbes productions venues des quatre coins de la Corse. Primeurs d'Ajaccio et de Bastia, phénomènes de cucurbitacées, toute la gamme des vins insulaires, des huiles de la Balagne, si renommées, etc, etc. Remarqué une exposition ajacienne de vannerie, nouvelle industrie à encourager ainsi que de succulents pâtés de merles, ces merles de Corse dont on est si friand sur le continent.

M. le Préfet, empêché, a fait connaître qu'il déléguait M. Vernin, le très sympathique sous-préfet de Calvi, pour le représenter au concours agricole.

Il nous faudrait trop de place, si nous voulions citer toutes les personnes notables venues à Calvi.

Citons seulement MM. Stephanopoli, président de la Société Départementale d'Agriculture ; Fanquelle, directeur des Services agricoles de la Corse ; P. Otavi, vétérinaire départemental ; Roccs, trésorier de la Société départementale ; Frédéric Ducati, de Bastia ; Salvini, conseiller général ; Taddei, président du syndicat agricole d'Île-Rousse ; Valery, maire ; Savelli, adjoint, et Mario-Olivi, conseiller municipal, d'Île Rousse ; Colonna de Leca, de Lumio ; Renucci, propriétaire et publiciste à Nice ; le maire de Calenzana et de nombreux maires des environs.

Pendant toute la matinée, les membres du Jury ont opéré, dégustant les vins, les huiles et faisant des collations fort agréables avec les produits exposés.

Ce n'est que dans l'après-midi que le hall aux... provisions, aux fleurs et aux autres produits a été ouvert au public qui l'a envahi aussitôt.

La Musique Municipale a donné un concert dans le jardin et a parcouru le soir la ville. La soirée s'est terminée par un retraite aux flambeaux suivie d'une bataille de confetti.

Un train spécial, arrivé à 8 heures et demie du matin, est reparti le soir à 5 heures.

Demain distribution officielle des prix.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire

La Saison Théâtrale

Nos Ediles se sont réunis hier, à quatre heures de relevée, en séance extraordinaire, à l'effet d'entendre la lecture du rapport de la Commission du théâtre, et de se prononcer définitivement sur l'acceptation ou le refus de la troupe J. Chelaschi, et des opéras qui ont été soumis à leur choix.

Le rapport a été adopté, la subvention votée, et le programme agréé sans restriction.

On nous dit que parmi les artistes de la nouvelle troupe de notre théâtre, se trouveraient Mlle Lina Cavalieri et Martellato, qui est plus que jamais décidé à bien marteler ses notes.

ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS dans les Troupes Coloniales

L'Infanterie et l'Artillerie Coloniales reçoivent à tout moment de l'année des engagés volontaires et des rengagés.

L'engagé volontaire doit avoir au moins *18 ans et 6 mois*, le rengagé doit être âgé de *moins de 36 ans*.

En dehors de la solde et des hautes-payes, qui peuvent s'élever par jour à 0 fr. 75 en France et à 1 fr. 25 aux colonies selon le temps de service, *l'engagé* a droit à une prime de *100 francs* par année d'engagement au delà de 2 ans ; le *rengagé* a droit à *160 francs* pour toute année de rengagement jusqu'à la 10e année incluse ; s'il rengage pour 5 ans par exemple, il a droit à *800 francs payables immédiatement*.

Pour les formalités à remplir pour s'engager dans les troupes coloniales s'adresser aux bureaux de recrutement.

Demander au bureau du PETIT BASTIAIS les feuilles de renseignements fournies par le Ministère de la Guerre.

GENDARMERIE

15e Légion 1er

Par décision Ministérielle du 10 novembre 1912 :

La brigadier Bernard Claude-François, de la brigade de Lumio, est nommé maréchal des logis à Zonza.

Le gendarme à pied Chassouan Léon, de la brigade de Fozzano, est nommé brigadier à Lumio.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 novembre.

La Bourse a accueilli par une reprise aussi vigoureuse que générale qui a été s'intensifiant jusqu'en clôture les meilleures nouvelles de la politique extérieure et l'élection présidentielle des Etats-Unis. Toutes les places étrangères, Berlin et Vienne en tête, font preuve également d'excellentes dispositions. La Rente Française gagne 30 centimes à 89.25. Il en est de même des Séries Russes qui reprennent ensuite. Le Turc passe de 80.6 à 82.40, le Serbe de 4 91.55 à 92.90 et l'Extérieure de 90.75 à 91.20. Les Sociétés de Crédit ne restent pas en arrière : le Crédit Foncier s'avance à 820, le Crédit Lyonnais à 1.835, le Comptoir National d'Escompte à 980 et la Société Générale à 617.

Une telle Société qui bénéficierait dans de larges proportions de la situation prospère de l'Argentine est le Rente El Sagar Argentino, Crédit Foncier Suisse, dont les actions de préférence de 250 pesos sont offertes actuellement au public au prix de 220 frs par la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris et la Société Centrale des Banques de Province et les banquiers membres du Syndicat des Banques de Provinces. Ces actions de préférence ont touché depuis 11 ans 11 0/0 du capital versé, soit au taux de capitalisation sur le prix actuel d'émission de 6.36 0/0 net.

La Spax fait 5.665. Hausse des valeurs de transports et d'électricité. Charbonnages et Métallurgiques russes en plus-value marquée. Sosnowice 4.375. La Rio à 4.962, regagne le coupon de 43 frs qu'il a détaché aujourd'hui.

En Banque les mines d'or sont bien disposées. Accentuation de la reprise des valeurs diamantifères et de caoutchoucs. De Beers 810. Les industrielles russes accentuent leurs progrès.

Grands Chemins Français en bonne tendance : Nord à 1.617, P. L. M., 1.225, ex-coupon.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Notre ami Dominique Casabianca vient d'être reçu licencié en droit, devant la Faculté de Lyon.

Toutes nos félicitations.

Pour le Théâtre

La Commission du Théâtre, qui s'est réunie hier soir, a décidé d'accepter les propositions de M. Simongi-vanni et a désigné comme rapporteur M. Santo Vero.

Ce dernier va demander quelques renseignements à l'impresario, sur la composition de la troupe, le nombre des musiciens et les pièces qui seront représentées.

Inspecteur stagiaire du travail

Il sera ouvert, le lundi 5 mai 1913, un concours pour 10 emplois d'inspecteur départemental stagiaire du travail.

Les demandes d'admission, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, devront être parvenues au Ministère avant le 15 mars 1913. Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui arriveraient après cette date.

Des programmes de ce concours sont tenus à la disposition, à la Préfecture, des personnes qui en feront la demande.

Association Polytechnique

Programme des Cours pour l'année 1912-1913

Lundi. — A 5 heures, école d'infirmiers, professeur : Dr Stefani, institut d'électricité médicale, Rue Favalelli, 2.

A 5 heures et demie, Arithmétique et notions d'algèbre, Professeur : M. Alfonsi, instituteur (Lycée, entrée par le perron de l'église Saint-Charles, rue du Lycée).

A 8 heures et demie, Calcul et correspondance commerciale. Professeur : M. Mattei, directeur de l'Ecole libre de Commerce, Sténographie, (Lycée. Entrée Saint-Charles, rue du Lycée).

Mardi. — A 5 heures et demie, Dessin et composition décorative. Professeur : M. J.-M. Pekin, sculpteur, Lycée.

A 8 heures et demie, Chant. Professeur : M. Aymo, directeur de la *Lyre Bastiaise*, (local de la *Lyre*, Théâtre).

Mercredi. — A 5 heures et demie, Histoire de la Corse au 18e siècle. Professeur : M. Ambrosi, agrégé d'histoire, (Lycée).

A 8 heures et demie, Comptabilité commerciale. Professeur : M. Mattei, Lycée.

Jeudi. — A 5 heures et demie, Géométrie et dessin linéaire. Professeur : M. Guitton, Lycée.

A 8 heures, Corps féminin. Professeur : Mlle Orsini, Lycée.

Vendredi. — A 6 heures, Hygiène publique et privée. Professeur : Dr Orsini, Lycée.

A 8 heures et demie, Solfège. Professeur : M. Pinoquet, local de la *Lyre Bastiaise*.

Samedi. — A 5 heures, Ecole d'infirmières. Professeur : Dr Stefani, Institut d'Electricité médicale.

A 6 heures, Droit usuel. Professeur : Me de Monti Rossi, Lycée.

N. B. — Pour les cours qui ont lieu au Lycée l'entrée se fait par la porte de bas en carrefour de l'église Saint-Charles.

Nouvelles Religieuses

La retraite annuelle des Dames commencera aujourd'hui mardi, dans la chapelle de l'Immaculée Conception.

Le matin, à 9 heures, messe, suivie d'une courte allocution.

Le soir, à 4 heures, Sermon et Bénédiction.

RHUM St-JAMES

« St James

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 11 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 6 à midi + 16°2 ; à 6 heures du soir + 14 5° Maxima + 17 5 ; Minima + 10 5.

Baromètre : 7 heures du matin, 755 mm. — midi, 747 mm. — 6 h. du soir, 733 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Couvert.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi.

Licence en droit

Notre jeune concitoyen M. François Lota, fils de M. Ernest Lota, dont on a si vivement regretté au Palais l'éloignement du barreau, vient de subir très brillamment son troisième et dernier examen de licence en droit. Il a été admis à ce grade avec les félicitations du jury et se fera inscrire à notre barreau.

Ses bonnes études et son amour du travail font présager qu'il s'y créera une bonne place et se montrera digne des nombreux membres de sa famille qui ont honoré les rangs de la Cour et des tribunaux du ressort.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa chère famille nos bien chaleureuses félicitations.

Ecole normale

M. Parodi, agrégé de l'université, est nommé professeur de pédagogie générale à l'école normale de l'enseignement technique.

Examens de Pharmacie

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Pompée Quilici, étudiant en médecine et pharmacie, frère de M. Paul Quilici, le sympathique pharmacien de notre ville, vient de subir avec la mention *bien* l'examen de validation de stage en pharmacie, et d'être reçu premier au concours d'internat en pharmacie des hôpitaux.

Nos félicitations au jeune lauréat et à sa famille.

Nouvelles militaires

M. le lieutenant Cesari, du 144e, est mis hors cadres et affecté au 1er groupe d'aérostiers.

M. le capitaine Bonaccorsi, du 8e colonial, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

Sont *affectés* au 6e colonial, MM. le capitaine Favale'li du 1er tirailleurs tonkinois, les lieutenants Panorsi, du 10e, et Rotali, du bat. sénégalais de Tombouctou ; — au 8e rég., M. le capitaine Colonna, du 2e tirailleurs tonkinois.

Un accident

Le nommé N. A., est un fervent disciple de Bacchus

Il était, hier, si bien décidé à noyer tous ses chagrins dans le vin, qu'il se laissa aller aux plus grande excès.

Mal lui en prit, car en traversant le faubourg Saint Joseph, il se fractura la jambe gauche.

Transporté d'urgence à l'hospice civil par les soins de l'Assistance publique, il y cuvera son vin, et apprendra désormais à être beaucoup plus sobre.

Succès

M. Philippe de Patrizoni a subi avec succès les examens du P. C. N. devant la Faculté des sciences de Marseille.

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix : 1re année 1re partie, MM. Colonna, Marianni, Gandolfi ; 2e partie, MM. Carboni, Peccia, Valery ; 3e année 1re partie, MM. Raffalli, Santini, Bonfanti ; 2e partie, MM. Fontana, Pinelli ; 3e année 1re partie, M. Lota.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

Vignes Américaines

Repastry Monticola, Riparia × Rupestris, Jacques bouturos et racinés.

Producteurs directs des meilleures variétés ne nécessitant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Mandarinières, orangers, qualité sanguine, greffe de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Valrose, près Borgo.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie l'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

ETAT-CIVIL

Naissances

Lamberti Françoise-Toussainte.

Décès

Ambrosi Louis vigneron 75 ans, d'Aiti.

Lusinchi Antoine, marin, 75 ans, de Bastia.

AUX ÉLÉGANTES

Mme Roubert a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset *sur mesure*, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause de son élégance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert n'emploie que des matières de très choix et de la vraie baleine, ce qui permet un corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé

On se rend également à domicile

4, Boulevard du Palais, au 2e

— BASTIA —

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or. Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les temps voulus et assez court.

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 16, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

UN SUICIDE

Ajaccio, 11 novembre.

Je vous ai télégraphié hier soir qu'on avait découvert sur le rivage des Sanguinaires, au lieu dit « Prato, » le cadavre du nommé Henri Vaudry.

Voici les résultats de l'enquête à laquelle je me suis livré.

Henri Vaudry est directeur-propriétaire du *Journal de Falaise* qui est publié dans la ville de ce nom. Il paraît âgé d'une quarantaine d'années.

Il était arrivé à Ajaccio samedi par le vapeur *Corsica*, venant de Marseille. Le malheureux était sans doute décidé d'en finir avec la vie, car il n'était descendu à aucun hôtel d'Ajaccio. Tout fait supposer qu'il a dû, dès son arrivée dans notre ville, se diriger vers la route des Sanguinaires pour mettre son projet à exécution.

Sur la plage, il avait déposé son chapeau, qui renfermait sa carte de visite, sur laquelle il avait écrit ces mots :

« Je recommande la prudence, afin d'éviter le scandale autour de mon nom. »

Il avait en outre laissé une somme de 33 francs pour celui qui découvrirait son corps.

M. Vaudry avait sur lui un portefeuille, dans lequel on a trouvé divers papiers, divers articles manuscrits, le pointage des élections municipales de Falaise et enfin diverses cartes de visite émanant de sénateurs et députés de la région.

Son corps a été transporté à l'hospice civil aux fins d'autopsie par M. le docteur Guerin.

Ajoutons que M. Vaudry ne porte sur lui aucune trace de coups et que sa mort est uniquement due à l'asphyxie par immersion.

Tentative de Meurtre

Perangeot Joseph, jardinier, âgé de 16 ans, qui passait sur le Cours Napoléon, a été blessé par un coup d'arme à feu, au pied droit.

La blessure est sans gravité.

Les auteurs présumés de cette tentative de meurtre sont recherchés par la police.

BOURSE DE PARIS

9 nov. — 11 nov.

Rentes 3 0/0 anciennes : 89.60 — 89.35

— 3 0/0 amortis. : 95.75 — 95.05 ex-coupon.

Faculté de droit

Aix-en-Provence, 11 novembre.

M. Bohr, suppléant de la justice de paix d'Orsica, a été reçu capitaine en droit, avec les félicitations du jury.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 novembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 11 novembre.

Le général Lyautey, résident général au Maroc, membre de l'Académie française, rentrera en France, la semaine prochaine.

Le nouvel Académicien sera à Paris le 20 novembre

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

Paris, 11 novembre.

L'obligation portant le numéro 108.253 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 243 708 est sortie remboursable à *dix mille francs*.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Conventions et Garanties d'intérêt

La Chambre aborde la discussion du budget des Conventions et Garanties d'intérêt.

M. Pourquery de Boisserin député de Vaucluse, attaque sévèrement le privilège de la Compagnie des Wagons Lits, qui n'est autre qu'une compagnie étrangère, constituée à l'aide de capitaux étrangers, et dont le personnel, notamment, est d'origine allemande.

M. Weber

présente quelques observations sur le même sujet.

Le Vote

Les chapitres du budget des Conventions et Garanties d'intérêt sont successivement mis aux voix et adoptés.

LOI BERRY-MILLERAND

Plusieurs socialistes unifiés essayèrent de provoquer un grand vacarme, en montant sur le tapis la loi Berry Millerand relative à l'envoi aux bataillons d'Afrique d'une certaine catégorie d'apaches.

Ces socialistes en furent pour leurs frais d'éloquence, car MM. Berry et Millerand n'eurent aucune peine à réfuter les sophismes dangereux des Compère Morel et Cie.

Proposition en faveur des apaches

M. Compère-Morel dépose une proposition de loi tendant à l'abrogation pure et simple du projet de loi Berry Millerand.

Cette proposition est repoussée par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

EN RUSSIE

L'attitude de la Presse

Paris, 11 novembre.

Depuis quelques jours, les journaux de Saint Pétersbourg publient des articles belliqueux.

Le *Rietch* demande aujourd'hui que la Triple Entente se dresse immédiatement contre la Triplice.

Le *Novoie Vremia* déclare que la France prêtera à la Russie, dans le règlement du problème balkanique, un concours énergique et réel.

SOMMES-NOUS PRÊTS ?

Déclarations de M. Benazet

Paris, 11 novembre.

Un rédacteur d'*Excelsior* a posé à M. Benazet, rapporteur du budget de la Guerre à la Chambre des députés, la question suivante :

Si un conflit éclatait, sommes-nous prêts ?

M. Benazet s'empressa de lui répondre :

Dites bien haut que nous sommes très prêts.

Depuis quelques années des efforts énormes ont été faits en vue de cette préparation.

Nos approvisionnements sont considérables, aussi, nous n'avons sur ce point à craindre une comparaison quelle qu'elle soit et avec qui que ce soit.

Notre armée navale de la Méditerranée disposera prochainement de treize sous-marins, dont la coopération lui ajoutera une grande force offensive.

LE CANON FRANÇAIS

Le prince héritier de Serbie s'est entretenu longuement, à Uskub, avec M. Carlier, consul de France.

Au cours de cet entretien, le prince héritier de Serbie s'est écrié :

C'est le canon français qui gagna la bataille de Koumanovo.

EN ALLEMAGNE

Approvisionnements supplémentaires

Des télégrammes de Berlin assurent que l'Allemagne fait actuellement des approvisionnements considérables de fourrages.

AUTOUR de Constantinople

Les flottes des puissances

La *Gazette de Francfort* affirme que le gouvernement ottoman aurait demandé aux puissances d'occuper Constantinople.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'actuellement plus de cinquante gros cuirassés étrangers sont mouillés devant Constantinople.

SUCCÈS DES TURCS

Reprise de Rodosto

Un télégramme de Constantinople annonce qu'après un violent bombardement, le port de Rodosto a été repris par les Turcs.

L'ACTION SERBE

D'après un télégramme de Belgrade, l'avant-garde de la troisième armée serbe serait arrivée sur les côtes de l'Adriatique.

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

Le Gouvernement bulgare a reçu de toutes les grandes puissances, sauf de l'Autriche, des propositions de médiation.

Le Gouvernement de Sofia n'a pas encore fait connaître sa réponse, mais il est à peu près certain que la Bulgarie déclinera, pour le moment, les offres de l'Europe.

La prise DE TCHERKESKEU

On mande de Sofia que l'armée bulgare a occupé Tchorkeskeu, après une sanglante mêlée.

L'ACTION BULGARE

Une entrée foudroyante à Constantinople

Dans les milieux militaires de Sofia on dit que les troupes bulgares se préparent à faire une entrée foudroyante à Constantinople, afin d'empêcher le massacre des Chrétiens.

DERNIÈRE HEURE

Conseil Militaire à Budapest

Paris, 11 novembre.

Un Conseil militaire très important a été tenu aujourd'hui à Budapest.

L'empereur François-Joseph et l'Archiduc héritier y assistaient.

Cette délibération a été tenue secrète.

Aucune communication n'a été faite à la presse

Des dépêches particulières, reçues au Quai d'Orsay, laissent entrevoir une amélioration possible des rapports Austro Serbo Russes.

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Les Sous-Vêtements du DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANZI Frères, à AJACCIO

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

L'BRAIRIE CULLAGNIER Bastia

DESSINS PIQUÉS

Journal Pratique de Broderie

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Brodeuses, attention !

Dessins Piqués, journal professionnel des Brodeuses et des Lingères, est le seul journal de Broderie donnant tous ses dessins perforés en grandeur d'exécution, permettant ainsi à tous de les reproduire instantanément sur tissus.

Le numéro : 30 centimes

Le port en sus

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe) d'Electricité médicale et de Physiothérapie

2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins un assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégants clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs

Direction Générale 98, rue de la Victoire, à Paris

AVIS

Suivant décision de l'Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 1912, le dividende de l'exercice 1911-1912 a été fixé à 70 fr. par action, payable par moitié, le 30 novembre 1912 et le solde le 31 mai 1913.

Le paiement des 35 fr. échu le 30 novembre courant, sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n° 19 et sous déduction de 3 fr. 304 pour droit de transfert et impôt sur le revenu,

Aux propriétaires d'actions nominatives sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. 40 pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

La Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, à Paris, Lyon, et dans toutes ses Agences.

Le Crédit Lyonnais, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

Le Comptoir National d'Escompte, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

MM. Vve Guérin et fils, banquiers, 31, rue du Puits-Gaillot, Lyon.

MM. Saint Olive, Cambefort et Cie, banquiers, 13, rue de la République, Lyon.

La Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes courants, 8, rue de la République, Lyon.

La Banque Renauld et Cie, rue St-Dizier, à Nancy.

La Société Nancéienne de Crédit Industriel, à Nancy.

MM. Chalus frères, banquiers à Clermont-Ferrand.

MM. Fabri de Lhoneux et Cie, banquiers, à Huy (Belgique).

MM. Fresart et fils, banquiers, 9, rue Sœurs de Hasque, Liège (Belgique).

Et dans les bureaux de la Compagnie :

à St-Chamond (Loire).

au Boucau (Basses-Pyrénées).

Paris, le 10 novembre 1912.

SOUFFREZ-VOUS

du MAL de GORGE, RHUME, BRONCHITE, RHUMATISME, LUMBAGO, TORTICOLIS, NÉVRALGIE, POINT de CÔTE, ou de toute affection causée par le froid?

EMPLOYEZ LE

THERMOGÈNE

C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.

REGARDEZ BIEN

si le portrait ci-dessus du Pierrot crachant le feu se trouve au dos de la boîte qui vous est remise. **REFUSEZ** les contrefaçons que l'on recommande dans les pharmacies de second ordre. 1.50 toutes pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »

Hector Malot (ZYTE p. 70 et 323).

« De ce fait montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallons, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »

Paul Alexis (VALLOBRA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 12.000 journaux par jour.

Écrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Des pères, PARIS.

Adresse Télégraphique : Achambeux-P

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser les contrefaçons. Exiger le nouveau produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Mariani à Corte, Pallavicini à l'Ile-Rousse, Semigliani, Cours Napoléon, à Ajaccio.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Roulier, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-4

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cm

Le Directeur-Gérant J.-B. Ollagnier.

Imprimerie Ollagnier.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

A 10 centimes la tasse

CÉDRATINE

Grande liqueur de marque

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et CIE, liqueur très appréciée des gourmets.

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs, des croûtes, une éruption de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE L'ENNIRA. C'est le remède idéal, unique au monde, qui renvoie tous les autres au bercail.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons il disparut complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Signé : Mme MAGNES, à St-Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 5 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupouley, 57, rue du Maréchal-Niel, Dax (Landes).

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 335 — MERCREDI 13 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, et autres Pays : le port en sus.

Autres Départ. 32 » 16 » 8 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever 6 h. 13 m. — Coucher, 4 h. 00 m.

Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24

Fête d'Aujourd'hui : Saint Omobon.

Fête de Demain : Saint Diego.

12 NOVEMBRE

LES DÉLIMITATIONS JURIDIQUES

Les délimitations administratives que prévoyait l'article 1er de la loi du 5 août 1908 n'ont pas donné les résultats attendus : elles ont provoqué, en outre, dans certaines régions, des troubles dont le souvenir n'est pas éteint : elles ont dressé les uns contre les autres des départements voisins, irrités de ne pas bénéficier d'avantages équivalents. En définitive, elles n'ont satisfait personne. Elles ont semblé vouloir instaurer un principe forcément artificiel. Elles ont donné lieu au Parlement à des débats passionnés qui ont souligné de graves divergences de vues entre les décisions administratives et les avis des commissions spéciales, et les Chambres ont été fatalement conduites à envisager une solution différente du problème posé.

Et il a paru que le système compliqué des délimitations administratives, qui admettait à la protection tous les vins, tous les produits, sous la seule réserve qu'ils auraient été obtenus dans une région déterminée, — serait remplacé avec avantage par une garantie plus efficace : celle que donnerait la délimitation juridique.

Le projet préparé à ce sujet par le Gouvernement — qu'ont précédé ou suivi de très intéressantes propositions déposées par mes collègues, — a simplement renforcé, en ce qui concerne le droit à la protection de la marque, les textes existants, en les appliquant à tous les produits. Ce projet a donné lieu à des retouches ; le remarquable rapport fourni, il y a quelques mois, par M. Fernand David, au nom de la Commission de l'agriculture, les commente éloquemment.

La Commission m'a donné ensuite mandat de rédiger un nouveau rapport après enquête dans les régions viticoles spécialement intéressées. Si elle a maintenu dans leur ensemble les précédentes conclusions, elle a cependant fait état de certaines situations, de certains arguments que je lui ai soumis. Et quelques modifications ont été apportées au texte primitif. Elles visent plus particulièrement l'intervention des syndicats dans la répression des fraudes et le contrôle des vins ou spiritueux d'origine chez le commerçant.

Le droit d'intervention des syndicats dans les actions engagées pour la protection des marques régionales est de nouveau reconnu. On trouvera peut-être rigoureux le texte du projet de loi à ce sujet. Mais il convient de ne pas oublier que le Parlement se trouve en présence d'une situation qu'il n'a pas créée. L'article 2 de la loi du 5 août 1908 reconnaissait, en effet, aux syndicats le droit d'intervention. La rédaction de cet article, les débats qui avaient précédé le vote ne laissaient que peu de doutes sur la volonté du législateur. Cependant, les scrupules de la Cour de Cassation — qui estime que les syndicats ne peuvent voir leur intervention suivie d'effet que s'ils font la preuve, difficile à administrer, d'un préjudice *direct* — n'ont pas permis à une jurisprudence favorable de s'établir. Il était cependant nécessaire de garantir aux groupements syndicaux leur droit d'intervention. Souvent, en effet, un particulier hésitera avant d'engager une instance, bien que sa cause soit excellente, il craint les ennuis d'un procès et les frais qu'il occasionne.

Le Syndicat auquel il appartient interviendra pour lui, suivra l'instance, assurera tous les développements nécessaires à la parfaite clarté de l'affaire. La Commission a cru devoir, sur ma proposition, modifier le texte précédemment adopté. Le projet de loi spécifie que les syndicats seront recevables dans leur action, qu'elle tende à défendre les intérêts individuels ou collectifs de leurs membres, et même si le préjudice dont la réparation est poursuivie n'est qu'indirect.

Quant au contrôle à exercer chez les entrepositaires de vins et eaux-de-vie, il a paru qu'il pouvait être sérieux sans astreindre cependant les commerçants à des formalités trop compliquées. Précédemment, on prévoyait la tenue sur un registre spécial d'un compte où *toutes* les entrées et sorties de boissons devaient être portées. Cette exigence a semblé rigoureuse et le registre en question ne sera servi que pour les vins et les eaux-de-vie d'origine.

En Commission a écarté, d'ailleurs, diverses propositions dont elle était saisie, tendant soit à une surveillance à exercer par l'administration des Contributions Indirectes, soit à la communication du registre prévu à des personnalités insuffisamment qualifiées.

J'aurai résumé les principaux changements apportés au projet quand j'aurai ajouté que l'article 8 relatif aux vins de Champagne, maintient, sous le bénéfice de certaines modifications, le régime défini par la loi du 10 février 1911.

Ce projet est-il « parfait ? » J'ai souligné, dans mon exposé des motifs, la difficulté de donner satisfaction, surtout en pareille matière, à tous les intérêts en cause. On doit plutôt chercher un terrain d'entente, faciliter une transaction. Y sommes-nous parvenus ? Je suis certain tout au moins — après une enquête qui m'a permis de consulter les préoccupations profondes de la viticulture et du commerce — d'avoir recherché, dans un esprit de conciliation, une solution acceptable, avec une sincérité absolue et une entière bonne foi.

Adrien Dariac,
Député du l'Oroe,
Inspecteur Général Honoraire de l'Agriculture.

Lettre de Paris

Le projet que M. Klotz, ministre des Finances, a fait approuver au Conseil de Cabinet le 31 octobre, en vue de la Défense de l'Epargne, mise en scène réglée, on le sait, par des alarmistes qui se font des rentes mercantiles au détriment de braves gens trop naïfs, a été accueilli par le public avec une très vive satisfaction.

Ce projet, dont nos lecteurs connaissent l'économie, complète la loi du 30 janvier 1907. Il impose aux émetteurs et introducteurs de titres de toutes natures autres que les Fonds d'Etat Français, l'obligation de fournir un supplément de justification, dans le texte de la notice et du prospectus qu'ils adressent aux épargnants. Il exige — et cela est d'une extrême importance — que la notice contienne non seulement des renseignements précis et détaillés sur la nature des titres offerts au public, ainsi que les avantages et garanties qui y sont attachés, mais qu'elle renferme encore toutes les indications nécessaires pour permettre aux souscripteurs d'apprécier leur situation financière et la solvabilité de la collectivité emprunteuse. Il veut en outre que les prospectus, circulaires, etc., où doivent être reproduites toutes les énonciations de la notice, soient signés et que les émetteurs s'engagent ainsi leur responsabilité.

Il interdit enfin à ces mêmes émetteurs d'introduire dans les prospectus certaines mentions plus ou moins fallacieuses et réclame dénonciations rigoureuses (amende et même prison) contre ceux qui contreviendraient aux dispositions de la nouvelle loi.

L'intérêt du projet de M. Klotz n'échappera à personne.

Chacun de nous, en effet, a eu sous les yeux, tantôt des prospectus rutilants promettant des bénéfices hyperboliques sur des mines de manganèse ou sur les brouillards de la Garonne, et tantôt des notices discrètes, soucieuses, plus dangereuses encore parce qu'elles ne trahissent pas l'art du boniseur et le machiavélisme du faiseur. Ces notices-là, dont le sens est d'attiser la curiosité des clients possibles, sont généralement l'avant coureur qui arrive, élégant, le verbe assuré, prodiguer en gogo toutes les explications nécessaires et quelques autres encore. Selon le tempérament du client, car le démarcheur doit être un psychologue, note commis voyageur en papier en vignettes lui promet la lune, ou seulement 50 0/0 par an de son argent. Et Alec donc prouver qu'il a menti par la gorge et usé de moyens dolosifs. Les paroles s'envolent. Nous nous ne laisse pas de preuves derrière lui. Et quand M. Gogo, tondu, raconte ses déboires à la justice, celle ci est fortement blasée. Sa conviction est faite. Mais elle manque de preuves.

Avec le projet de M. Klotz, finis l'escroquerie sans risque.

Cependant, comme il est dans tout, que l'on nous permettre de souhaiter par anticipation que l'on évite un danger. Il faudra que la loi sur les émissions soit appliquée avec le plus grand discernement, car s'il en était autrement, elle deviendrait redoutable pour les affaires les plus honnêtes et les plus correctes.

PASSIM.

ALERIA

Le service des postes. — A quand l'eau potable ? — Le relèvement !

Jusqu'à la présente année, notre bureau de poste restait chaque année fermé, pour cause de malaria, du 1er juillet au 1er novembre.

A l'avenir ce bureau fermera le 15 août et rouvrira le 15 octobre. Il semble toutefois que pareille mesure, qu'on ne peut qu'approuver, devrait s'étendre au bureau de poste de Ghisonaccia qui se trouve à quelques kilomètres de notre localité et dont les parages ne sont pas plus malsains que les nôtres.

Ce qui nous amène à souligner cette différence de traitement entre les deux bureaux, c'est que cela est de nature, durant la période que le bureau de Ghisonaccia reste fermé, alors que celui d'Aleria est ouvert, à porter préjudice à la population d'Aleria.

En effet, en temps normal, les correspondances destinées à Aleria qui arrivent par le second train Bastia Ghisonaccia, sont dirigées sur le bureau précité pour revenir par le premier train du matin à Aleria où elles sont distribuées le même jour. Or, pendant la fermeture du bureau de Ghisonaccia, alors pourtant que le bureau d'Aleria est ouvert, cette correspondance est supprimée. Il nous aura suffi, nous l'espérons du moins, d'avoir signalé ce fait à M. le Directeur des postes du département pour que pareille anomalie cesse à l'avenir.

Puisqu'une somme de 400 000 francs est, paraît-il, disponible pour 1912 pour l'adduction d'eau potable sur la côte orientale, il serait de toute justice de commencer par doter la région d'Aleria d'eau potable.

Parmi toutes les raisons qui militent en

---

32 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par Armand de Lanrose

VIII

Elle attendait comme aurait pu attendre un pauvre enfant assis sur un homme orsel et qui l'eût agité à cent pieds de terre, au sommet d'une tour, n'atteignant de son agonie, fatigant de la lâcher, autrement la cramponnant des ténèbres dont un lambeau arrachât précipiter la victime.

Elle attendait ! Et les minutes lui paraissaient des jours entiers, les heures lui paraissaient des années. Elle ne savait plus du reste. Elle ne voulait plus savoir, elle ne le pouvait plus. Elle avait eu la sensation qu'elle perdait peu à peu connaissance, qu'elle allait mourir de froid, de manque d'air, d'épouvante et que quand l'aéroplane se briserait à terre il ne briserait avec lui qu'un cadavre déjà, ou que s'il s'y aplatissait peu à peu, doucement, ce ne serait toujours qu'un cadavre que l'on trouverait dans le ventre de monstrueux oiseau. Combien de temps resta-t-elle dans cet état ? Elle ne s'en rendit point compte. Probablement que le moteur de la machine s'était arrêté faute d'essence. Mais que les ailes immenses de l'oiseau, qui dans le système du capitaine Dubois Lebosse devaient agir comme complément au moteur, ainsi que pour en rarire les voiles pouvant s'ajuster à la vapeur, que ces ailes, inoffensives pour continuer l'ascension, détériorées par le choc de Fritz, maintenaient immobiles, avec cependant rempli l'office d'un parachute et d'un parachute stable à cause de l'absence absolue de vent quelconque dans les solitudes de l'espace où l'oiseau était parvenu.

L'oiseau ne s'affaissa donc pas brusquement comme s'il l'eût fait si les ailes, participant à la vie de moteur, se fussent arrêtées dans leur va-et-vient, repliées, mais il descendit sous une forme rolentie, sans oscillations. De sorte que le mécanicien de l'aspion se retrouvait contre ses dossiers parvers. Il descendit verticalement jusqu'à ce que pénétrant dans les couches terrestres il ressentit l'influence des vents. Alors il tourna comme les oiseaux de chair et d'os qui cherchent leur route dans l'espace, puis il finit par quitter la ligne verticale pour une ligne horizontale. Un vent très faible le faisait dériver peu à peu vers le nord-est, vers les Vosges, vers Metz et Colmars. Vent qui aurait admirablement fait l'affaire de l'espion Fritz, quelques pendues un peu lent à son gré, à son gré de malfaiteur pressé d'échapper aux gendarmes. La température était redevenue normale, l'air paraît à celui des nuits d'automne, le jour venait.

Elsie fut rappelée à la vie, à la connaissance. Elle eut d'abord la sensation de ne plus monter, de ne pas descendre non plus, de planer. Elle se secoua, se souleva, regarda par une des vitres épaisses du corps de l'oiseau, vitre d'où lui arrivait une lueur. Et avec une joie indicible elle constata qu'elle n'était plus qu'à quelques centaines de mètres au-dessus du sol. Et ce sol, c'étaient les environs de Strasbourg. Elle n'avait presque point changé de place, à peine un peu sur la gauche alors que l'oiseau tournoyait, à peine d'un ou deux kilomètres. Puis elle avait été rejetée sur la droite, vers le Frankenbart. Par taches brunes, verdâtres ou argentées, elle reconnaissait les terres, les bois, les étangs. Et quand elle vit que sa machine volante allait passer au dessus des toits de la maison familiale, elle ne put résister à l'envie de sortir du corps de l'oiseau, en ouvrant la petite porte de son côté, de se pencher.

Parce que sur elle apparut le Mexicain, que l'inquiétude avait empêché de dormir et fait sortir dès l'aube. Fixé à son trousseau de clefs, Elsie portait toujours avec elle un sifflet d'argent qui lui servait à appeler bêtes et gens dans les remises de la propriété, à le siffler il est on la trouverait. A la hauteur où elle volait il lui était impossible de faire entendre des paroles au Mexicain, mais elle était certaine qu'il reconnaîtrait le son de sifflet, qu'il comprendrait. Un appel strident, prolongé, déchira l'air à plusieurs reprises, tant le temps que l'aéroplane resta en vue de Pranchart. Le Mexicain entendit. Et il fit même plus qu'entendre. Il avait gardé aux yeux de coureur des bois, de vagabond des pampas américains. Il reconnut dans la silhouette de femme qui émergeait du dos d'un oiseau stupéfiant, il reconnut sa chère demoiselle. Si son abstonnement était déjà formidable à la vue de cet animal tout il ne soupçonnait point l'extraterre, combien vives furent ses angoisses en lui voyant emporter dans son vol cette fille de sa victime à laquelle il avait, lui, l'apôtre Pain d'Epice du Cirque Loubanski, voué sa vie de repentir. Mais le Mexicain était intelligent, expérimenté volontaire, audacieux. En quelques secondes, il eut deviné une partie de la vérité. La jeune fille et lui se comprenaient sans paroles. Et il se dit que mademoiselle l'avait appelé à son secours, que ce n'était point par amusement qu'elle naviguait dans les airs à pareille heure, qu'elle était captive sur cette machine terrible.

Terrible par les accidents nombreux, les accidents de chaque seconde auxquels elle s'exposait. Il se dit encore que son devoir était de ne plus le quitter, de la suivre coûte que coûte. L'essentiel pour lui était de ne point perdre le lieu de vue. Il bondit vers l'écurie, y sella Fanny en un tour de main, s'élança sur son dos tel quel, et se souvenant de son ancien métier d'homme de cheval, d'écuyer de cirque, il prit le galop à travers les champs. L'aéroplane, heureusement, volait sans hâte et avait été saisi par un vent faible mais régulier, tenace. Toujours, toujours il n'en allait vers le nord-est. Et cela en suivant presque l'axe d'une route départementale qui coupait l'ancienne route-canal de Charmont à Langres. Le Mexicain n'eut qu'à se tenir en vue de la machine volante, en trottant sur cette route. Parfois il reprenait le galop, parfois au contraire il ralentissait au marche, comme parfois l'aéroplane disparaissait au-dessus des forêts, à droite ou à gauche pour réapparaître ensuite. Les choses se maintinrent à peu près dans le même état et tranquillisantes jusqu'au grand jour. Mais alors le vent augmenta de vitesse et le cavalier dut doubler, tripler son allure. Fanny était certainement une excellente bête, mais le Mexicain se demandait pendant combien de temps elle pourrait mener ce train d'enfer. Où trouverait-il, lui, un autre cheval de selle ?

(A suivre.)

GRAND BAR SOAVI

Le Plus Coquet.

Le Mieux Situé.

Le Plus Fréquenté.

faveur de cette solution, nous nous bornerons à faire remarquer qu'une construction est déjà établie jusqu'au domaine national de Casabianda, et que, par conséquent, avec une dépense relativement peu élevée on pourra distribuer l'eau partout dans notre commune.

Il convient de considérer également qu'alors que sur le reste de la côte orientale les villages sont assez rapprochés de la plaine, pour que chacun puisse regagner chaque soir ses pénates, il n'en est pas de même ici, où les villages d'origine des colons, comme Venaco, Matra, Pianello, Zuani, sont situés à 5 ou 6 heures de distance et même davantage.

Nous appelons sur cette situation toute la bienveillante attention de notre sympathique conseiller général, M. le député Pierangeli.

Un de nos collaborateurs, M. Ferrandi, estime, avec raison d'après nous, que rien ne sera fait tant qu'on ne sera parvenu à enrayer l'exode de nos compatriotes. Certes, notre ciel est incomparable, nous possédons de magnifiques vallées, ainsi que des plaines fertiles, au milieu desquelles avec tant soit peu de labeur l'on pourrait mener une vie indépendante et douce, sans qu'il soit besoin d'aller courir le monde pour y occuper la plupart du temps des situations fort assujettissantes.

Malheureusement il y a une ombre à ce tableau. Il y a... nos tyranneaux de village qui sont une des plaies de nos campagnes. C'est cette sotte et méchante espèce qu'il serait urgent « d'anéantir, » car c'est elle qui, « avec la belle écriture » dont parle plaisamment M. Ferrandi, est une des causes de la désertion de nos campagnes.

ROT...

CALVI

CONCOURS AGRICOLE

Dernière Journée

La troisième journée des fêtes a été gâtée par mesdames Libeccio, lequel a souffié en temps été dès le matin, balayant les rues, faisant claquer les drapeaux et jetant à profusion la poussière dans toutes les maisons.

Pendant qu'il faisait rage au dehors, Messieurs les Membres du Jury procédaient au classement des exposants et élaboraient le Palmarès. A dix heures du matin, M. Vernin, sous-préfet, délégué par M. le Préfet, arrivait dans la salle de la Mairie et procédait à la distribution des récompenses qui a eu lieu — chose rare — à la satisfaction générale.

Après une courte allocution de M. le Sous-Préfet, M. Stephanopoli a prononcé un discours très intéressant que nous reproduirons demain. La publication du Palmarès démontrera que le concours de Calvi avait attiré des exposants de toutes les parties de la Corse. Nous sommes convaincu qu'il provoquera une grande émulation parmi les agriculteurs et engagera l'année prochaine les abstentionnistes à exposer.

La distribution des récompenses a été suivie d'un banquet qui a eu lieu à l'Hôtel Christophe Colomb, et qui comptait une cinquantaine de couverts.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Fraudes d'autorales de Nocera

Sur l'appel émis par M. le Procureur général d'un jugement rendu le 17 novembre 1911 par le Tribunal correctionnel de Corte qui a condamné Arrighi Dure-Toussaint-Marie, de Nocera, à 1 mois de prison et 5 ans d'interdiction de droits civiques, Pasqualini Joseph Antoine, Arrighi Philippe-Marie, Giudicelli Jean, Risterucci Paul-Antoine Toussaint, Silvani Paul Jean chacun à 8 jours de prison avec sursis sauf à l'égard de Risterucci, pour délit de fraudes électorales, et qui a acquitté Guerrini Borromée du même délit, la Cour statuant par défaut à l'égard de tous les prévenus à l'exception de Paolacci, l'adjoint, confirme le jugement entrepris en ce qui a trait à l'acquittement de Guerrini en l'annulant quant aux peines prononcées contre les autres prévenus ; condamne Arrighi, maire, à 2 mois de prison et 5 ans d'interdiction de droits civiques, et les autres prévenus à 1 mois de prison et 2 ans d'interdiction des droits sans application de la loi de sursis.

Tous ces prévenus faisaient opposition à cet arrêt de défaut du 20 mars 1912 et ne se présentaient pas à l'audience de mercredi.

La Cour, après le rapport de M. le conseiller Pacaud et la réquisitoire de M. l'avocat général Le Marc Hadour, confirmait purement et simplement l'arrêt de défaut.

La Cour passe ensuite à l'examen d'une affaire de vol commise à sa honte appréciation.

Le 2 août 1912 les époux Pontiselli Ange, demeurant à Bastia, rue du Nouveau-Marché, quittèrent leur domicile de onze heures pour se rendre à la propriété dénommée « Torzani, » territoire de la commune de Biguglia, qu'ils exploitent. Ils mirent leurs vêtements au travail, et la femme Pontiselli suspendit à un arbre son tablier dans lequel se trouvait la clef de la porte d'entrée de leur domicile à Bastia.

Dans la journée leur travail les obligea à s'éloigner à 150 mètres environ du point où se trouvait le tablier. Le soir, au moment de leur départ pour Bastia, la femme Pontiselli constata la disparition de la clef de la poche de son tablier. Ils arrivèrent à leur domicile et remarquèrent que la tiroir de la commode était fracturé et qu'une somme de 190 francs avait disparu.

De l'information il résulte que l'auteur de ce vol n'était autre que la jeune Simoncelli qui avait été surprise dans la journée par la femme Abbati Jeanne au moment où il introduisait la clef dans la serrure de la porte de la maison Pontiselli. Ce témoin a été très affirmatif et à l'audience comme à l'instruction il a parfaitement reconnu Simoncelli que d'ailleurs elle avait vu d'autres fois dans le vestibule de la dite maison et dont la famille a habité il y a quelque temps le quartier du Nouveau Marché où le vol a été commis.

D'autre part, Pontiselli Ange a fait connaître qu'il avait vu plus d'une fois l'inculpé rôder aux alentours de la dite propriété de Biguglia. Simoncelli a été déjà poursuivi pour vol le 10 juillet 1912 devant le Tribunal correctionnel de Bastia qui décida qu'il avait agi sans discernement et qu'il serait remis à ses parents.

Les renseignements de police sur le compte de l'inculpé ne lui sont pas favorables, son père, sujet italien, a huit enfants et se trouve dans une situation des plus précaires.

Le tribunal correctionnel de notre ville a par jugement en date du 10 octobre 1912, acquitté Simoncelli Louis comme ayant agi sans discernement et a déclaré qu'il serait envoyé dans une colonie pénitentiaire pour y être détenu jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

Appel était interjeté par Simoncelli de cette sentence.

Me de Montera présentait avec son habileté coutumière la défense du prévenu.

M. le conseiller Mancini faisait un rapport très clair de l'affaire.

La Cour, après le réquisitoire de M. l'Avocat général Le Marc Hadour, confirmait la décision des premiers juges.

A la requête de M. Graziani Napoléon, les sieurs Gregorgea Arge-Marie et Felici Augustin, tous deux cultivateurs demeurant et domiciliés à Poggio-d'Oletta, étaient poursuivis pour avoir : 1° déraciné des plants venus naturellement ou faits de main d'homme ; 2° abattu un certain nombre de chênes liège et d'oliviers qu'ils savaient appartenir à autrui.

Le tribunal correctionnel de Bastia condamnait les deux prévenus à 16 francs d'amende chacun et à 30 francs à titre de dommages et intérêts à l'égard de M. Graziani, partie civile.

Gregorgea et Felici relevaient appel de cette sentence ainsi que le Ministère public.

M. le conseiller Giacometti faisait un rapport des plus précis de l'affaire.

Avec son talent habituel Me de Carafa, représentant la partie civile, prononçait un sévère réquisitoire auquel se joignait M. l'avocat général Le Marc Hadour. Les deux organes de l'action publique demandaient la confirmation du jugement entrepris.

Me de Montera prononçait en faveur de ses clients une éloquente plaidoirie.

La Cour, faisant droit aux conclusions du sympathique défenseur, renvoyait Gregorgea et Felici des fins de la poursuite et condamnait Graziani, partie civile au procès, à tous les frais de première instance et d'appel.

Autour de la Guerre
DANS LES BALKANS

L'exhortation d'une épouse bulgare

Le journal de Bucarest, *la Roumanie*, a reçu communication de la lettre suivante adressée par une femme bulgare à son mari, petit intendant en Roumanie et appelé sous les drapeaux du roi Ferdinand.

« Mon cher mari,

« Tu as raison de rejoindre tout de suite ; tu perdrais un jour à venir nous embrasser. Va faire ton devoir ; je prierai pour toi et Dieu me vendra pas que tu laisses seul orphelins. Leurs voix innocentes s'uniront à la mienne pour toi bon et prompt retour. Mais ne te ménage pas, ou songeant à leur avenir ; Celui qui veille sur les destinées de la patrie, Celui qui veille sur toi, veillera aussi sur eux. Si tu reviens, tu retrouveras une femme aimante et fière de toi. Si tu ne revenais pas, sache que ton souvenir m'accompagnera jusqu'au tombeau, mais que je trouverai la force de vivre pour élever tes fils et tes filles, qui seraient les enfants d'un héros national et d'un martyr chrétien. »

L'Avenir de nos Enfants

Quelle maman n'y songe pas ? Or, il lui est si facile de satisfaire son désir ! Il suffit de souscrire une *assurance dotale* : et la dot rêvée, connue d'avance, se trouve garantie, dès le paiement de la première prime, même en cas de décès du contractant. Pour cette opération est tout particulièrement désignée la Compagnie française « Le Phénix » (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), dont la grande situation est bien connue. S'adresser au siège social, à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux.

Gazette Départementale

TAGLIO ISOLACCIO. — Le Préfet séant en Conseil de Préfecture a annulé la délibération en date du 12 juin 1912, par laquelle le Conseil municipal de Taglio-Isolaccio a admis au bénéfice de l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, Paoli Grâce Marie veuve Bernardini et Beghi François.

PINO. — Le Conseil municipal de Pino a pris une délibération portant que le crédit de 134 francs, montant de la souscription volontaire remuillie en vue de la construction de la fontaine de Valle, sera ouvert en paiement en faveur de M. Bertucci Pierre, maître-maçon.

CASAGLIONE. — Samedi a été célébré, à Casaglione, dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Xavier Franceschini, négociant, conseiller municipal d'Ajaccio, avec Mlle Lucie Paravisini.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio, et le Dr Giovanti, ancien conseiller général, ses cousins ; pour la mariée : M. Italiani, professeur au collège Fesch, conseiller général, et M. Michel Italiani, commissaire spécial au Havre, ses oncles.

Nous présentons nos nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

CERVIONE. — Le Conseil municipal de Cervione a décidé : 1° l'admission à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables des nommés : veuve Bartoli, veuve Francechi, veuve Celori, Ferranesi Horace, et veuve Farinacci ; 2° la radiation de Nicorelli Sauveur, qui a quitté la commune.

PRUNELLI. — Le Maire de Prunelli di Casacconi a pris un arrêté suspendant de ses fonctions pour une durée d'un mois M. Satti Jean Baptiste, garde champêtre communal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 novembre.

Les Bourses étrangères, en particulier celle de Vienne, témoignent d'une faiblesse générale sur la crainte d'une tension entre l'Autriche et la Serbie relativement au partage des territoires conquis. Tout naturellement, notre marché en ressent de ces fâcheuses dispositions et se montre irrégulier et lourd dans l'ensemble. La Rente Française est cependant très soutenue et gagne cinq centimes à 99.05. Faiblesse des Fonds Etrangers. L'Extérieure perd près d'un demi point à 91 frs ; de même le Turc à 81.20. La Serbe recule de 82 à 81.15. Séries Russes en recul. Consolidé à 90.60.

Les Banques Françaises ne sont nullement affectées par l'ambiance et restent très fermes. On a traité le Crédit Lyonnais à 1.854, le Comptoir National d'Escompte à 991, et la Société Générale à 816. Le Crédit Foncier est recherché à 824 ; dans sa séance du 6 novembre, le Conseil a autorisé pour 1.997.357 francs de prêts communaux et 6.983 900 de prêts fonciers.

Les obligations Ibero Platenes, en cours de placement, sont garanties par des contrats et de gages hypothécaires, donnent un revenu de 5.24 0/0 et leur amortissement est immédiat et rapide. On souscrit à la Cie Parisienne, rue de la Victoire, au prix de 469.50 par titre.

Suez 5.600. Valeurs de transport local hésitantes. Les valeurs d'électricité restent bien tenues. Nouveaux progrès des Charbonnages et Métallurgiques russes. Sosnowice 4.371. Un peu de tassement sur les titres cuprifères, le cuivre est en baisse de 1/4 : Rio 1.850.

Mines d'or Sud-Africaines lourdes. Les diamantifères sont réalisées. Du Beers 506. On note de l'hésitation parmi les valeurs de caoutchoucs. L'irrégularité domine au groupe industriel des russes. Pétrolifères indécis.

Les actions de nos grandes Cies de Chemins de Fer sont lourdes. Lyon 1.223, Nord 4.618.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 12 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 à midi + 13 ; à 6 heures du soir + 11.5. Maxima + 14 ; Minima + 10°.
Baromètre : 7 heures du matin, 730 mm. — midi, 740 mm. — 6 h. du soir, 745 mm.
Vent : Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quques nuages.
l'après-midi,
Pluviomètre : 3mm.

La première neige

La neige a fait son apparition sur les montagnes de l'Ile.

On signalait hier matin 5 centimètres de neige à Vizzavona.

C'est déjà gentil pour la mi-novembre !

Après n'avoir pas eu d'été, allons-nous être gratifiés d'un hiver précoce et rigoureux ?

Les saisons sont si anormales, à notre époque, que cela n'aurait rien de surprenant.

Prestation de serment

M. Tirence Leonelli, licencié en droit de la Faculté de Lyon, a prêté serment hier, en qualité d'avocat, devant la chambre civile, présidée par M. Levie-Ramolino, premier président de la Cour d'Appel.

Les fortes études juridiques faites par le jeune avocat lui réservent la meilleure place au sein du barreau Cortenais où il compte se faire inscrire. Le mémoire de son regretté parent M. l'avocat Giannettini, dont le talent honora pendant de trop courtes années hélas ! la barre du tribunal de Corte, lui indique la voie qu'il doit suivre. Il saura s'inspirer d'un si bel exemple, nous n'en doutons pas, et ne tardera pas à se créer une place des plus enviées.

Tous nos vœux l'accompagnent et nous le prions d'agréer nos sincères et affectueuses félicitations.

Pour les Trépassés

On sait que la loi de Séparation a enlevé aux paroisses toutes les fondations de messes pour les défunts qui leur avaient été faites, en attribuant tout le montant de ces legs aux bureaux de bienfaisance.

N. S. P. le Pape, dans de cette spoliation, a décidé qu'un des dimanches du mois de novembre, dans toutes les églises de France, une messe de « requiem » serait célébrée, jusqu'à l'abrogation de la loi de Séparation, pour les âmes privées ainsi des prières qui leur étaient dues.

En la paroisse Saint-Jean, cette messe sera célébrée dimanche 17, à onze heures. Tous les fidèles devraient y assister pour joindre leurs prières à celles de l'Eglise.

La fraude du lait

Au cours d'une de ses dernières audiences le Tribunal correctionnel de notre ville a prononcé diverses condamnations à l'amende et à l'emprisonnement contre divers individus ayant mis en vente du lait falsifié.

Ces condamnations méritent être signalées. De tous les produits agricoles, le lait et le vin donnent lieu à des fraudes nombreuses, très préjudiciables pour la santé publique.

Il ne faut pas oublier que le lait constitue dans bien des cas la seule nourriture des enfants et des malades.

Aussi, les tribunaux ne se montreront jamais assez sévères contre ceux qui falsifient ce produit de première nécessité.

Au Palais

Aujourd'hui la Chambre correctionnelle de la Cour sera appelée à statuer sur l'appel interjeté par notre confrère Antoine Benedetti, du jugement prononcé par le tribunal d'Ajaccio, à la suite de l'assignation en diffamation lancée contre lui par M. Costa Simon.

Cette affaire est l'épilogue d'une campagne de presse menée par notre excellent confrère ajaccien.

Mes Ajaccio et Giacomoni présenteront la défense de notre confrère.

Nous donnerons demain le compte rendu des débats.

Médaille militaire

L'adjudant Lorenzi Martin, du bataillon de l'Oubangui, est inscrit au tableau de concours de 1912 pour la médaille militaire.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : à la direction, du Havre, MM. Lorenzi Ignace soldat au 3e colonial, Paoli Michel, canonnier au 3e d'artillerie coloniale, Ginefri Pierre, soldat au 3e colonial ; — à la direction de Chambéry, M. Monticonacci Pascal, ex-soldat au 141e, à Fozzano ; — à la direction de Charleville, MM Ciavatti Louis, soldat au 163e, Paganelli Jules-Pierre, canonnier au 3e d'artillerie coloniale ; — à la direction de Besançon, M. Lanfranchi Pierre, soldat au 3e colonial ; — à la direction d'Epinal M. Biggi André, caporal au 3e d'infanterie.

A louer

Bel appartement de onze pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

ETAT-CIVIL

Naissances

Andreani Madeleine-Gracieuse-Renée. — Acquaviva Marie-Catherine.

Décès

Fiechi Marie-Jeanne, ménagère, 61 ans, de Bastia.
Butelli Louis, 4 mois, de Bastia.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Liquidation judiciaire
dame Oreste Biagini

Par son jugement en date du 12 novembre 1912, le Tribunal de Commerce a renvoyé les opérations du Concordat de la dame Oreste Biagini, négociante, avenue Carnot, 5, précédemment fixées au jeudi 14 courant, au vendredi 29 novembre, à 2 heures du soir. Messieurs les créanciers vérifiés et affirmés sont invités à se présenter en Chambre du Conseil à cette date.

Bastia, le 13 novembre 1912.

CONTENTIEUX
Représentation
devant *Tribunal de Commerce, Justice de Paix, aux faillites, etc.*
Consultations
Bilans, actes privés, achats et ventes fonds commerces, etc.
Concordats amiables.
F. MAESTRACCI
Agréé, 18, rue Napoléon, 18, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

11 nov. — 12 nov.
Rente 3 0/0 ancien . 92.25 — 89.65
Rente 3 0/0 nouvelle . 93.05 — 93.95
ex-coupon.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 novembre.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Communication à la Presse

Le communiqué officiel, destiné à la presse, reste ainsi conçu :

« M. Poincaré a donné connaissance, au Conseil, des derniers télégrammes relatifs aux événements des Balkans.

» Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes. »

INTERVIEW DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 13 novembre.

« A la suite des déclarations faites par M. Bonnevay rapporteur du budget de la Guerre à la Chambre des députés, à un rédacteur d'*Excelsior*, des journalistes ont demandé à M. Millerand, si, en cas de conflit, la France serait prête.

« Tout est prêt au département de la Guerre, a répondu M. Millerand, pour confier aux Vétérans de nos Armées, ayant dépassé l'âge de la mobilisation, la garde des voies ferrées et des villes. »

EN ESPAGNE

ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Madrid, 12 novembre.

M. Canalejas, président du Conseil des ministres, quittait, vers midi, le ministère de l'Intérieur, où il venait de présider le Conseil des ministres.

Au moment où il passait devant la librairie située au coin de la rue Carretas, un individu qui le suivait depuis quelque temps, lui tira trois coups de revolver dans le dos.

Transporté immédiatement au ministère de l'Intérieur, M. Canalejas rendait le dernier soupir, au moment où les médecins accouraient pour lui prodiguer tous leurs soins.

Ce triple assassinat a provoqué à Madrid une bien profonde émotion, car cet homme d'Etat avait réussi à s'attirer de très nombreuses sympathies.

Arrestation et suicide de l'assassin

L'assassin du président du Conseil a été arrêté sur le champ.

C'est un nommé Manuel Pertinez, très connu à Madrid pour ses idées anarchistes.

Le mobile de cet assassinat reste ignoré, car l'assassin a réussi à se donner la mort peu après son arrestation.

Il a profité de l'affolement de la police pour mettre fin à ses jours.

La douleur du Roi

La nouvelle du triple assassinat de M. Canalejas a été téléphonée, sans aucun retard, au palais royal.

S. M. Alphonse XIII a été très affecté en apprenant cette triste nouvelle.

Le roi est resté un bon moment sans pouvoir prononcer une seule parole. Il venait à peine, pour ainsi dire, de quitter M. Canalejas.

S. M. Alphonse s'est rendu aujourd'hui au ministère de l'Intérieur pour présenter ses condoléances et celles de la Reine à la famille du grand homme d'Etat que toute l'Espagne pleure.

Le roi est resté un bon moment dans la chapelle ardente où a été déposé le corps du Président du Conseil des ministres.

A l'ambassade d'Espagne

Dès que la nouvelle est parvenue à Paris, M. Poincaré, président du Conseil, et le lieutenant-colonel Gelez, de la Maison militaire du Président de la République, sont allés présenter, à l'Ambassadeur d'Espagne, les condoléances du Président de la République, du Gouvernement et de la France.

Les registres déposés à l'ambassade d'Espagne, ont été vite couverts de signatures.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 13 novembre.

L'horizon diplomatique paraît moins sombre.

Les notes diplomatiques, échangées entre puissances, sont moins pessimistes.

D'ailleurs, le sentiment général, au Quai d'Orsay, est que tout conflit paraît écarté.

Les nouvelles de la guerre sont rares. Elles se résument à un combat acharné autour de Tchataldja ; à la résistance d'Andrinople, et aux efforts des Bulgares pour poursuivre leur marche triomphale vers Constantinople et préparer cette entrée à Sainte Sophie, afin de relever les autels renversés depuis le 20 mars 1453, jour où fut célébrée la dernière messe dans la célèbre basilique.

EN AUTRICHE

LA MISSION DE M. DANEF

D'après un télégramme de Vienne, la mission de M. Danef, auprès du gouvernement austro hongrois, serait d'une grande importance.

Le président de la Chambre Bulgare, ancien président du Conseil, serait chargé d'offrir la médiation de la Bulgarie entre l'Autriche et la Serbie.

AUTOUR DE TCHATALDJA

Un télégramme de Sofia dit que, depuis trois jours, un combat acharné est livré autour de Tchataldja.

Les troupes bulgares ont réussi à rompre les lignes turques et à enlever quatre forts.

AUTOUR D'ANDRINOPLE

La nouvelle de la prise d'Andrinople, qui avait été annoncée officiellement à Sofia, serait démentie.

Des télégrammes de Constantinople disent que les assiégeants résistent toujours, malgré les assauts furieusement héroïques de l'infanterie bulgare.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 14 heures dans les bureaux, et a procédé à la nomination de la commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifiant et complétant la loi du 12 avril 1906 sur les habitations à bon marché.

Il a procédé également à la nomination de la commission pour l'examen de la proposition de loi de MM Henri Michel et Maccuraud, relative à l'appointissage.

Le Sénat a procédé enfin à la nomination de la commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Chauvet et plusieurs de ses collègues, tendant à instituer un privilège agricole.

La Séance

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 14 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Caisse nationale des retraites

A l'ouverture de la séance, le scrutin est ouvert pour la nomination d'un membre de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Conformément à la résolution votée par le Sénat, le scrutin a lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la salle des séances.

Les enfants adultérins

L'ordre du jour appelle la suite de la 1re délibération de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier l'article 331 du Code civil et tendant à la légitimation des enfants adultérins.

Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Viou, le Garde des sceaux, Millard, Strauss et le rapporteur M. Maxime Lecomte, le texte de la Commission est mis aux voix.

Le Sénat a adopté.

La Réforme de l'Organisation judiciaire

L'ordre du jour appelle ensuite la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Savary modifiant l'article 15 de la loi du 30 août 1883 sur la réforme de l'organisation judiciaire.

M. Savary

rapporteur, monte à la tribune et développe les conclusions de son rapport.

Le Garde des Sceaux

Après les observations présentées par quelques orateurs, M. Aristide Briand monte à la tribune et réfute certaines objections qui ont été présentées.

En ce qui concerne la procédure relative au déplacement des magistrats, le ministre de la Justice accepte de réserver le Conseil supérieur de la magistrature *pour les fautes disciplinaires*, et de le remplacer, *pour les simples déplacements*, par une Commission composée du Premier Président, du Procureur général et de cinq conseillers de la Cour de Cassation.

Le Sénat a adopté.

Ordre du Jour

Le président demande au Sénat de fixer son ordre du jour pour la prochaine séance qui est fixée à jeudi prochain.

Cette séance sera exclusivement consacrée à la nomination de la Commission de la Réforme électorale.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. PUECH,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Services pénitentiaires

La discussion s'ouvre sur le budget des services pénitentiaires.

MM. Pyrhon, Bouffandeau et Tournade défilent à la tribune.

Après les explications qui ont été données à ces orateurs par le ministre de la Justice, tous les chapitres du budget des services pénitentiaires sont successivement mis aux voix et adoptés.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre aborde ensuite la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

M. Plissonnier

qui est le premier orateur inscrit, monte à la tribune.

Le député de l'Isère signale certaines lacunes de l'Enseignement agricole.

M. Pasqual

député du Nord, réclame le renforcement de la loi sur les fraudes par l'institution des inspecteurs ruraux.

M. Braibant

réclame, de son côté, un encouragement pour l'élevage, afin d'enrayer la crise de la vie chère.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Vérification des pouvoirs

A l'ouverture de la séance, la Chambre valide sans débat, l'élection de M. Chavillon.

Le Budget

Ministère de l'Agriculture

La Chambre reprend la discussion du ministère de l'Agriculture.

M. Gossadon

monte à la tribune pour critiquer l'enseignement agricole.

M. Dalaporte

parle dans le même sens.

M. Compère-Morel

occupe la tribune pendant une bonne heure.

Le conférencier agricole socialiste traite toutes les questions concernant l'agriculture, les engrais, la dépopulation, l'élevage, l'irrigation, la coopération, l'avilissement du prix de culture ; enfin tout passe dans le creuset collectiviste de cet orateur.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

AVIS DE MESSE
ET
Remerciements

Mlle Grimaldi, Mme, M. et Mlles Angerly remercient profondément toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand'mère regrettée

MADAME GRIMALDI

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église Saint-Jean Baptiste le jeudi 14 novembre à 9 heures 30 du matin.

• Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcussay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

La destinée des nations dépend de leur nourriture !...

En effet, l'histoire le prouve, notre population semblait à tel surtout faite par notre cuisine. Depuis que la VÉGÉTALINE a été créée, notre gloire grandit encore, car elle nous permet de remplacer le beurre, l'huile et la graisse dans notre cuisine en lui donnant plus de finesse.

En vente chez tous les bons épiciers. VÉGÉTALINE, 46, rue Breteuil, Marseille.

En Hiver, la VÉGÉTALINE est vendue au PAINS de 500 grammes.

Réclamez à votre épicier le *Pains* 500 grs VÉGÉTALINE sous l... refusez tout pain qui ne porterait pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Rome, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprises privée soumise au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 30
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
A. CLAVEL, Éditeur, 22, rue Bleue, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque fascicule des Chroniques en Littérature, Sciences, Arts, Modes, Cuisine
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE, par ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Beauté, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et grandeur d'intérieur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses Gravures — ses Romans-Actu, la Poésie, la Musique, le Mouvement Intellectuel et ses Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ce Rêveur Éternel de la presse humoristique
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE DE LA MEILLEURE MARQUE
40 Pages grand format. Abonnement 2f. par an.
Les spécimens sont à Fr. MILLETON-MARTINET 19, Rue Jacob, PARIS

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
5, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie — Incendie — Accidents
Contentieux
Recouvrement à Vue — Vente Cinématographe
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissements de Sociétés, — Mises
CHEVEUX
Poudre Baby

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L.N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 334 — JEUDI 14 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez MM. Havas et Cie, 8, place de la Bourse, à Paris
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers 0,50 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENTS (Payable d'avance)
Corse..... 3m. 6f. 12f.
Autres Départ. 3m. 8f. 16f.
Union Postale, et Autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Le Concours Agricole de Calvi

En dépit du scepticisme de ceux qui semblent avoir pris à tâche de décourager, dans notre pays, les meilleures initiatives, le Concours agricole de Calvi a obtenu un plein succès.

Une organisation des mieux réussies, des exposants nombreux, des produits fort bien présentés, tout a contribué à rehausser l'éclat de cette belle manifestation agricole.

Empressons-nous de dire que la Société départementale d'Agriculture a été parfaitement secondée par le Comité de Calvi, et que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Corse s'étaient fait un devoir de faciliter la tâche des organisateurs.

Calvi, ville fort accueillante d'ailleurs, fière de son passé et soucieuse de maintenir sa place dans l'œuvre du relèvement, ne pouvait manquer de se conformer à ses anciennes traditions d'hospitalité et de faire preuve de généreuse initiative.

Aussi, exposants et visiteurs ont tous remporté de leur trop bref séjour dans cette coquette ville, une charmante et inoubliable impression.

Reconnaissons-le volontiers, les organisateurs du Concours peuvent être fiers — à juste titre — du résultat obtenu. Plus amis des actes que des vains discours, ils ont fait œuvre utile, et la Corse doit leur en être reconnaissante.

N'est-ce pas du *vrai relèvement* que d'encourager nos braves agriculteurs, si méconnus par moments, en leur distribuant des récompenses qui, même honorifiques, ont pour effet de stimuler les initiatives et de mettre en évidence les produits de l'agriculture insulaire.

Vains hochets de la vanité ! s'écrieront les éternels sceptiques. Ce ne sont pas les diplômes et les médailles qui peuvent tirer la Corse de la situation où elle se trouve, mais des encouragements plus réels et des concours d'un tout autre genre.

Certes, il serait absurde de prétendre que c'est au cultivateur ou même au gros propriétaire qu'il appartient d'assainir des plaines ou d'amener l'eau potable là où elle fait défaut, mais à quoi serviraient ces travaux si l'on ne trouvait en même temps des agriculteurs — de vrais amis de la charrue — qui, pour avoir l'honneur d'obtenir une récompense, n'hésitent pas à voyager pendant deux jours pour exposer leurs produits et leurs bestiaux !

Ceux-là sont de vrais agriculteurs et la médaille qu'ils ont obtenue est bien plus honorable que certains rubans que la faveur politique distribue à tort et à travers...

Car le fait est réel et mérite bien d'être signalé. Nous avons vu au Concours de Calvi des laboureurs venir de la Casinca avec leurs attelages au complet, des éleveurs de divers points de la Balagne et de l'arrondissement de Corte, des viticulteurs des régions les plus diverses, des industriels et des fleuristes d'Ajaccio, des horticulteurs de la plaine orientale, des oléiculteurs de tous les points de la Balagne, etc., sans que les difficultés de communication aient pu les arrêter ou les détourner de leur projet.

Il est vrai que ces difficultés ont été dans bien des cas transformées en *facilités* grâce à la bienveillante collaboration de la Compagnie des C. F. D, qui n'a absolument rien négligé pour assurer le succès du Concours. De tels encouragements sont précieux, et nous tenons à en féliciter hautement M. Fontaine, le très sympathique directeur de la Compagnie, qui a été très activement secondé par M. Baymond, inspecteur principal, un véritable ami de l'agriculture.

Quant au Concours en lui-même la liste des récompenses, que nous publierons demain, en donnera une idée assez exacte.

Les huiles de la Balagne ont à bon droit triomphé ; nous avons pu remarquer la pureté de fabrication d'un très grand nombre d'entre elles et leur coloration parfaite.

Les vins provenaient de divers points de la Corse ; ils ont été comme de coutume fort appréciés.

Les primeurs et les fleurs ont longuement retenu l'attention du Jury. Les nouvelles variétés de légumes, obtenues dans la Casinca et aux environs d'Ajaccio ont été particulièrement remarquées.

Les récompenses accordées aux propriétaires de bestiaux prouvent que cette partie du concours a présenté un très vif intérêt.

Quant à tous les autres produits exposés, nous ne saurions en donner une énumération complète : Citons cependant le beau massif de plantes d'ornement qui décorait la cour de la gare, l'exposition d'arbres fruitiers de la Casinca, de fruits confits, de pâtés de merles d'Ajaccio, de très beaux articles de vannerie : malles en osier, paniers d'emballage, etc.

Et nous terminerons, en constatant que chacune des régions de la Corse, dans des spécialités différentes, a eu sa part de récompenses.

Tout s'est d'ailleurs passé dans un ordre parfait, et les organisateurs ont constamment agi avec le réel souci de récompenser tous ceux qui le méritaient.

En présence de ce beau résultat, nos félicitations s'adressent à la Société Départementale d'Agriculture l'organisatrice du Concours, et aux Membres du Comité de Calvi qui n'ont épargné ni leur peine ni leur temps pour que le concours fut ce qu'il a été réellement : une preuve évidente de la vitalité de notre agriculture, source première de tout relèvement.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

AU PAYS CORSE

Les Brèches du Niolo

La montée de Porto à Evisa serait sans doute plus émouvante encore à la descente, par l'effondrement de cette coupure, au bout de laquelle le bleu lointain de la mer fait moins éclatant celui du ciel.

Quant au village, classé pour le meilleur avenir, il jouit de l'altitude de 835 849 mètres, que j'ai acquise au moins de 28 kilomètres.

Malgré que les brigands y arrêtent les préfets, ce n'est pas le maquis, mais le site alpestre, haut plateau, fendillé par la gorge, béant juste sous soi.

M. Paul Doumer l'aurait choisi entre tous, afin d'y planter sa tente. Je me le laisse dire. Il m'étonnerait néanmoins que cet ancien vice-roi ait promené son destin de Laos à Auxerre, avant de revenir à l'Asie par l'Indo-Chine, rien que pour se fixer à Evisa.

Le déjeuner qu'on m'y sert, l'heure que j'y consacre font bien, mais ça me suffit, car l'auto va poursuivre son effort vers le col de Vergio, suite de l'excursion classique.

C'est à 1.464 mètres que le chemin y passe du versant de la Méditerranée dans le Niolo. La Golo y prend sa source. La forêt d'Aïtone garnit ce côté et celle de Valdoniello meuble l'autre. Créée pour leur exploitation, la route vire et revire, tourne et retourne, avec des émerveillements successifs pour les au-delà, les au-dessus et les à-côté.

La mer se montre *parfois encore*. Les monts se profilent en masse puissante. La faune et la flo se compose d'espèces robustes, hêtres et mélèzes, pins larricios et chênes verts, toute la flore que cette île montre, malgré les coupes féroces.

Des noisetiers plus théâtraux que celui-ci, malgré qu'on vous montre dans le firmament, au sommet du Tafonato, le tron de 150 mètres de diamètre qui le traverse étrangement.

La onde est bref, d'une netteté déclaive. Déjà de nouveaux lacets me précipitent dans la deuxième forêt. Les sécheresses y laissent chanter les sources, mais elle condamne au silence les torrents, dont les pourceaux ont des aspects inutiles, sur les lits de pierres usées.

Des maisons cavernomères rassemblent presque à des fermes, avec leurs gros porcs noirs et leurs petits veaux «farbes».

Bientôt les habitants s'y recognoscent, séparés du monde par l'hiver. Les oranges ont déjà fourni des grelots et de la neige. En octobre, ces rouges cessent d'être praticables. Hâtons-nous !...

Dimanche dernier, jour de la Nativité, à Casamaccioli, dont je laisse la route à ma droite, fut célébrée la foire de la Sainte, du nom de la Vierge. On processionna. Puis les hommes dansèrent, deux par deux, sans rire, comme accomplissant un rite païen. Et le soir, autour des violoneux, ils chantèrent leurs «lamenti» traînants, pareils à ceux des Arabes ou des Amgouais.

La semaine prochaine, les troupeaux redescendront du Niolo. Chaque berger est propriétaire du sien. Ils acquittent des droits de pacage. La vallée en est maintenant toute tondue, toutes jusqu'au toit, rongée jusqu'à l'os, si bien que nous n'en saurions soupçonner la fraîcheur printanière.

L'impression actuelle est plutôt celle d'une de ces vallées d'Espagne, nues et tristes, où on tombe brusquement, ayant franchi les Pyrénées. Ces pacs pourtant sont très riches. Les bestiaux redescendent vers la Méditerranée, mais les gens restent.

Le Niolo fut jadis autonome. A l'ouest, l'ouverture du col de Vergio fit brèche, à l'est, celle de la Scala di Santa Regina a été élargie. Entre les deux, les cinq communes du canton de Calacuccia durent subsister plus fréquentées. L'air du dehors y circule.

Au chef-lieu, les deux hôteliers se querellent.

Sous une averse terrible, nous nous engageons dans le défilé. Le Golo apparaît fluve de cuvette en cuvette, au lieu de bondir de roc en roc. Des pâtres de trottes, mi-nus, nous regardent sournoisement. Je les rassure, et pour trente sous ils nous livrent un divin délicat.

Il faudra revenir voir cela vers mai, lorsque les tapis verts ne sont pas flétris et lorsque jouent toutes les cascades.

C'est de Calacuccia que s'enfuit au nord le mont Cinto, le plus élevé de l'île, dont les 2.710 mètres sont respectables, quoique la vision se limite au sud par les chaînes nouées autour de Vizzavona.

Quant à la Santa-Regina, sa longueur atteint près de deux lieues, nous serrant entre des falaises quasi verticales, comme si le Niolo n'avait été qu'un lac, que cette brisure sauvage vida préhistoriquement.

Presque au milieu, dans la nuit du 31 décembre 1888, un éboulement broya la maisonnette vicinale où furent tués MM. Bianchini et Antonini, commis des ponts et chaussées, à qui fut érigé un modeste monument.

J'en sors. Un pont de sept arches aboutit à la bifurcation. La route de Francardo suit le fleuve et celle de Corte grimpe à droite au col d'Ominanda.

De Golo au Tavignano cette étape est plus rude que longue. Le réseau de fer me fit franchir auparavant cette arête en aval, non sans essoufflement. L'auto plus allègre se prête, car la nuit arrive, et nous voulons éviter d'allumer les lanzes.

L'un'que village de Castiria cultive les raisins que nous bordons, gagnant de niveau fort vite, afin de remonter de 344 à 650 mètres.

Je commence à me familiariser avec ces accidents du parcours. Depuis mon départ de Bastia, j'ai noté tant de côté, que je n'en suis plus à un près.

Demain, celui de Sorba sera suivi de l'Inseca, de la plaine orientale, d'une foule de surprises encomptées.

Celle de me revoir à Corte n'a rien d'étonnant ; j'y boucle mon troisième circuit, avant de fermer à Bastia le grand tour de cette île de Beauté.

Elle m'en réserve encore quelques exemplaires. La lumière électrique égaie la petite sous préfecture, unique spécimen de ce progrès. Dans la citadelle extravagante, que le gouffre défend, nos troupiers vont se coucher sans joie.

De tels lieux chargent d'espoir, suivant qu'on en joint d'une voiture de tourisme ou d'une fenêtre de caserne.

Armand GREBAUVAL.

Lettre de Paris

La défaite des Turcs est considérée maintenant comme définitive. C'est bien à Constantinople que sera signée la paix.

Voici donc la situation arrivée à son point le plus grave et le plus inquiétant.

L'heure est venue en effet d'une médiation. Cette fois la Porte ne peut plus faire ses conditions. Mais les puissances sont certaines de se heurter aux prétentions, justifiées d'ailleurs, des vainqueurs. Les Alliés ont été à la peine. Ils ont fait des dépenses considérables d'hommes et d'argent. Ils ont joué une partie dont l'enjeu final pouvait être l'empire. Il est bien évident que, dans des conditions pareilles, l'Europe serait mal fondée à refuser d'aux qu'ils se fussent battus pour l'honneur.

Il suffit de lire les journaux de Sofia pour être fixé sur l'état d'esprit des Etats balkaniques.

Mais dans quelle mesure les exigences des nations victorieuses pourront-elles s'accorder avec les intérêts acquis des puissances européennes ? Dans quelle mesure ces exigences pourront-elles s'accorder avec les ambitions possibles de telle ou telle puissance européenne ?

Là, est la question.

La formule du désintéressement territorial, que M. Poincaré avait le devoir de proposer, n'a pas été admise. Cela s'explique du fait qu'une puissance ou une autre peut se trouver dans l'obligation de réclamer un accroissement territorial pour sauvegarder des intérêts économiques déjà nés. Mais il se peut aussi que le désir exprimé de protéger des intérêts économiques ne soit qu'un prétexte. Il faudra alors que les autres puissances fassent entendre raison à celle qui n'écoute rait que ses appétits.

En tous cas, si, comme nous le disons plus haut, la situation n'a jamais été si périlleuse, on moins approchons-nous du dénouement.

Le chef du Gouvernement français, qui a pris en quelque sorte la direction des conversations diplomatiques, emploie toutes les ressources de son astuce et de sa haute intelligence à le rendre pacifique.

PASSIM.

Autour de la Guerre
DANS LES BALKANS

Devant les lignes de Tchataldza

Le correspondant de guerre de la *Reichspost* envoie les intéressants détails qui suivent sur les opérations bulgares contre les lignes de Tchataldza :

Jeudi, 10 heures du soir.

Les opérations bulgares contre Tchataldza se poursuivent d'une façon satisfaisante. Les positions occupées Dedjoma, par les Bulgares à l'aile droite des Turcs en face de qui a été capturé par les Bulgares, constituent d'excellents points d'appui pour l'attaque des autres lignes. Les troupes turques ont déjà été repoussées sur plusieurs points.

Vendredi.

Utilisant comme base les positions déjà occupées par eux, les Bulgares emploient la totalité de leurs effectifs pour l'attaque des autres points. La troisième armée s'est déjà avancée à travers la forêt, au sud du lac de Durkus, tandis que la première armée attaque la principale position turque, à l'est de Tchataldza. Bien que les Bulgares n'aient pas encore réussi à percer les positions turques, qui sont constituées par plusieurs lignes parallèles, le succès final des Bulgares est imminent. Les troupes turques combattent très inégalement ; certains détachements, par exemple, qui, évidemment, n'ont pas encore combattu jusqu'ici, résistent vigoureusement. Les débris de l'armée de Nazim pacha donnent des signes évidents de fatigue.

Les combats qui se sont déroulés au nord des lignes de Tchataldza ont été des plus acharnés. Dans les forts notamment, il y a eu de nombreux corps à corps, et l'acharnement était tel de part et d'autre que les hommes jetaient leurs armes et se saisissaient mutuellement à la gorge. La capture de Strandja et les combats qui ont accompagné la marche victorieuse des Bulgares au nord-ouest d'Kirkil-Burgas ont donné lieu à des scènes épouvantables. Attaqués par des forces supérieures de cinq côtés à la fois, les troupes turques s'étan-

cb ont dans une fuite éperdue dans la direction de Kalaki-Bunar, mais avant qu'elles aient pu y arriver, elles avaient été complètement décimées par le feu de l'artillerie et de l'infanterie bulgares. Grâce à leur impétuosité, les Bulgares ont complètement dégagé les différentes unités de l'armée de Nazim pacha.

D'ailleurs, quiconque a assisté au spectacle lamentable de la retraite des Turcs les 5 et 6 novembre a pu se convaincre de l'inutilité de toute résistance de leur part. Toutes colonnes allant dans la direction du sud vers Tchataldja offrent, d'ailleurs un témoignage éloquent de la panique qui s'est emparée des troupes turques: ce ne sont partout que canons abandonnés, wagons de munitions renversés et cadavres de hommes et de chevaux morts d'épuisement. *Sur une de ces routes on est ce spectacle incroyable : tout un détachement turc arrêté au bord du chemin ; les hommes sans armes, l'uniforme en haillon, s'étaient accroupis par terre : ils avaient faim, souhaitaient d'être faits prisonniers, car au moins ils pourraient manger.* Ce n'est plus une armée, mais un troupeau d'individus qui ne sont même plus capables de défendre leur peau. Et ce sont ces troupes qui soutiendraient de défendre les ouvrages détachés de Tchataldja contre les troupes bulgares !

J'ai eu aujourd'hui un entretien avec un officier turc fait prisonnier le second jour de la bataille de Lule Bourgas. Ces officier me déclara que le feu des Bulgares est absolument irrésistible ; lorsque les colonnes bulgares s'élancent à l'assaut pour l'effort final, la panique s'empare des rangs turcs et chacun cherche à s'enfuir. Les officiers sont impuissants à enrayer le mouvement. Les ordres qu'ils donnent ne sont pas écoutés et l'exécution sommaire de quelques fuyards ne produit aucune impression sur les autres.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Louis Siméon de Buochberg, notaire à Corte, ancien membre du Conseil général de la Corse, vient de subir brillamment devant la faculté d'Aix les examens de 3e année de licence en droit.

Toutes nos félicitations.

PIANO. — Le Maire de Piano a pris un arrêté suspendant de ses fonctions, pour la durée d'un mois, le sieur Agostini Pierre-Philippe, garde-champêtre communal.

LUCCIANA. — Le Conseil municipal de Luciana a voté la somme de 150 francs destinée aux travaux de réfection du mur bordant la cour de l'école des filles, qui s'est écroulé sous l'action des pluies.

AULLENE. — Sont attribués à la commune d'Aullene, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Aullene et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

BARBAGGIO. — Le Conseil municipal de Barbaggio a désigné deux membres, MM. Colombani Antoine et Vivoli Jacques, pour assister le maire dans la confection de la liste des électeurs commerçants de 1912-1913.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 novembre.

Sans devenir absolument pessimiste le marché semble craindre que la solution de la question d'Orient ne soit retardée par les prétentions émises par l'Autriche et cette éventualité, grosse de menaces, suffit pour accentuer la lourdeur dont on avait fait preuve la veille. D'ailleurs toutes les places accusent une dépression générale sur les nouvelles aussi bien militaires que diplomatiques. Notre Rente perd 20 centimes à 89.45. Tous les Fonds Etrangers s'écrivent en nouveau recul. Turc 83.50. Serbe 79.45. Extérieure 90 60. Russe à 1/2 00 99.45. Parmi nos grandes Institutions de Crédit, le Crédit Lyonnais revient à 1.538. Le Crédit Foncier fait 835, le Comptoir National d'Escompte 984, la Société Générale 917.

Rappelons que l'Industrielle Foncière porte actuellement son capital de 10 à 20 millions par la création de 20 000 actions nouvelles qui ne seront, comme les anciennes, libérées que de moitié. Au prix de 365 fr. ces titres se capitalisent sur la base du dividende actuel de 19 frs à 5.47 0/0.

Les valeurs de transport s'alourdissent. Il en est de même des valeurs d'électricité. Accumulateur de la batterie des Charbonnages et Metallurgiques russes. Soeuvres à 345. Les titres américains abandonnent une nouvelle et importante fraction. Rio à 823.

En Banque, mauvaise tenue des Mines d'or. Les diamantifères et caoutchoutiers se tassent encore. Baisse des valeurs industrielles russes.

Seuls, nos Chemins de Fer sont très fermement tenus. Nord à 1.619. P. L. M. à 1.315.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 4e trimestre, qui s'ouvrira le lundi, 18 novembre 1912, à midi précis.

Lundi 18. — Pieri Charles, Feggianelli Simon, de Bastia, émission de fausse monnaie. Officier du parquet, M. Le Marc Hadour, avocat général. Défenseur, Me Moretti.

Mardi 19. — Cini Henri, Pasquini Jean, demeurant à Bastia, vol qualifié. Of. du parq., M. Eras, substitut du Procureur général. Déf., Mes de Caraffa et de Montera.

Mercredi 20. — Orsoni Jean-Antoine, Andreani Pauline-Marie, demeurant à Crosc, assassinat et tentative de meurtre. Of. du parq., M. Le Marc Hadour. Déf., Mes de Caraffa et Moretti.

Jeudi 21. — Poggi Antoine, de Monte, meurtre. Of. du parq., M. Eras. Déf., Me Moretti.

Vendredi 22. — Raffalli Dominique-Marie, d'Olmi Cappella, meurtre et port d'arme prohibé. Of. du parq., M. Le Marc Hadour. Déf., Mes de Caraffa, de Montera et Moretti.

Samedi 23. — Massei Pierre, 17 ans, journalier à Bastia, complicité d'assassinat et tentative de meurtre avec concomitance. Of. du parq., M. Eras. Déf., Me de Caraffa.

Lundi 25. — Geronimi Marie-Antoinette, de Cargese, assassinat. Of. du parq., M. Le Marc Hadour. Déf., Me Scamponi.

Mardi 26 et Mercredi 27 — Lombardi François, demeurant à Furiani, assassinat. Of. du parq., M. Eras. Déf., Me de Montiroso et Raffalli.

Jeudi 28. — Bonifaci Ange-François, Bonifaci Ange-Jean d'Ange-Antoine, Bonifaci Ange-Jean de Marcel, Bonifaci Antoine-Dominique, meurtre et tentatives de meurtre avec concomitance. Of. du parq., M. Le Marc Hadour. Déf., Mes de Caraffa, de Monti-Rossi, de Montera et Moretti.

Vendredi 29 et Samedi 30. — Olivieri Paul-Dominique et sept autres, de Tavera, faux en écriture publique et usage de faux. Of. du parq., M. Eras. Déf., Me Moretti.

Lundi 2 décembre. — Carmignani Simon, journalier, demeurant à Loreto di Casinca, assassinat. Of. du parq., M. Eras. Déf., Me Moretti.

Mardi 3 et jours suivants. — Z. Jean-Baptiste, N. Paul-Pierre, C. Bonaventure, faux en écriture publique et usage de faux. Of. du parq., M. Le Marc Hadour. Déf., Mes Ajaccio, de Montera, Giacomoni et Moretti.

ENGAGEMENTS *ET RENGAGEMENTS* dans les Troupes Coloniales

L'Infanterie et l'Artillerie Coloniales recrutent à tout moment de l'année des engagés volontaires et des rengagés.

L'engagé volontaire doit avoir au moins *18 ans et 6 mois*, le rengagé doit être âgé de *moins de 30 ans*.

En dehors de la solde et des hautes-payes, qui peuvent s'élever par jour à 0 fr. 75 en France et à 1 fr. 25 aux colonies selon le temps de service, l'*engagé* a droit à *une prime de 100 francs* par année d'engagement au delà de 2 ans ; le *rengagé* a droit à *160 francs* pour toute année de rengagement jusqu'à la 10e année incluse ; s'il rengage pour 5 ans par exemple, il a droit à *800 francs payables immédiatement*.

Pour les formalités à remplir pour s'engager dans les troupes coloniales s'adresser aux bureaux de recrutement.

Demander au bureau du PETIT BASTIAIS les feuilles de renseignements fournies par le Ministère de la Guerre.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Ai si que nous l'avons annoncé, l'affaire Benedetti contre Costa est venue à l'audience d'hier devant notre Cour d'appel.

Me Giacomoni a déposé des conclusions tendant à ce que la Cour annule la procédure et renvoie la prévenu des fins de la poursuite, l'action publique et l'action civile se trouvant prescrites par le délai de trois mois prévu par la loi.

Subsidiairement, Me Giacomoni a développé les conclusions d'incompétence déposées en première instance par Me Sampiero Porri.

Me Ajaccio s'est joint à nos confrères pour soutenir les mêmes conclusions.

La Cour présidée par le nouveau et très distingué président de Chambre, M. Nègre, a mis l'affaire en délibéré pour l'arrêt être rendu ultérieure.

Sur la demande de Me Giacomoni la Cour a dispensé M. Benedetti de se présenter à nouveau.

Votre estomac ! Votre montre !

La montre que vous portez dans votre poche, ne marque presque jamais l'heure exacte, elle avance, elle retarde, et elle a besoin de temps en temps d'être réglée. Notre appareil digestif, n'est pas autre chose qu'une pièce d'horlogerie très compliquée, qui a besoin de temps en temps d'être réglée par les Pilules Pink.

Naturellement si vous preniez une montre de précision, que vous la mettiez sous globe, à l'abri des poussières et des variations de température, elle marquerait très exactement l'heure.

Dans la réalité il n'en est pas ainsi, vous la sortez de votre poche pour la mettre sur le marbre d'une cheminée ; elle est tantôt dans une position, tantôt dans une autre, elle n'est pas à l'abri des poussières. Elle a tant de choses contre elle qu'il est merveilleux qu'elle marque assez régulièrement l'heure.

Si vous considérez comment vous traitez la véritable montre qu'est votre estomac, mille fois plus délicat que la plus délicate des montres, il semble merveilleux que votre estomac puisse encore servir et vous faire manger. Songez qu'il travaille depuis fort longtemps et plusieurs fois par jour. Songez que vous en avez abusé bien souvent. Prenez pitié de lui. Faites lui une petite réparation. Les Pilules Pink feront très bien cette réparation.

GUÉRISON

M. Auguste Nicot, rue de la Mine, à Commentry (Allier), écrit :

« Depuis deux ans, je souffrais d'une maladie d'estomac. J'en souffrais tellement et cela m'avait tellement affaibli, que j'avais été obligé de cesser mon travail de cordonnier. Après chaque repas, c'était comme si j'avais eu une indigestion. L'estomac me brûlait, j'avais une insurmontable envie de dormir, une soif ardente, des nausées et tout le jour d'interminables migraines. Après avoir usé, bien inutilement de reste, de bien des médicaments, je me suis décidé à faire un essai avec les Pilules Pink. Les Pilules Pink m'ont fait immédiatement beaucoup de bien et m'ont procuré un grand soulagement. Mes digestions se sont faites de mieux en mieux. Aujourd'hui, je suis complètement guéri et j'ai un appétit dévorant. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabiau, 83, rue Saille, Paris, à fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat sont informés que son office commercial dispose actuellement de mille kilos de pommes de terre de semence *Royale d'Orléans* provenant du champ d'expériences organisé par le Syndicat à Tattone. Ces pommes de terre seront mises en vente au prix de francs 13 les cent kilos.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 10 5 à midi + 13 8 ; à 6 heures du soir + 11° Maxima + 14 5 , Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin, 749 mm. — midi, 754 mm. — 6 h. du soir, 756 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quasi nuageux.
l'après-midi, Couvert.
Pluviomètre : 2mm.

Nouveau confrère

Hier a paru à Ajaccio le premier numéro de « La Démocratie, » journal républicain, avec M. Pugliesi-Conti, député-maire, comme directeur politique, et M. Jules Luciani, comme rédacteur en chef.

Nous saluons avec plaisir la venue de ce nouveau confrère et lui souhaitons bon succès et longue vie.

Photo-d'Art

Nous avons exposé dans nos vitrines un très bel agrandissement photographique sortant des ateliers *Photo-d'Art*.

C'est un portrait de M. Blanc, le sympathique propriétaire de la Maison de pianos et d'éditions musicales du Boulevard Paoli.

Tous nos compliments à Mlle Camille Orsini, la charmante directrice des ateliers *Photo-d'Art*, dont tout le monde se plaît à reconnaître le talent artistique.

Succès

Nous apprenons avec plaisir que le jeune François Costa, fils de notre ami M. Eugène Costa, vient d'être reçu avec succès à son premier examen de capacité devant la Faculté de droit d'Aix.

Nous adressons à ce jeune lauréat et à son père nos plus vives félicitations.

Légion d'honneur

Les adjudants principaux de 4e classe de la marine, Berlingieri et Ottavi, sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Notre police

La nouvelle organisation du service de la police constitue un progrès sensible, dont il convient de féliciter M. le Maire de Bastia.

La nécessité d'installer un poste de nuit était reconnue depuis longtemps, mais, comme tant d'autres projets, on l'avait laissé dormir dans quelque carton.

Il est juste de remarquer que les difficultés matérielles n'ont pas arrêté la Municipalité, parce que le poste a été installé — provisoirement il est vrai — dans une salle qui n'une tout autre destination.

Félicitons également M. le Commissaire central, pour la nouvelle répartition des agents à travers la ville et notamment dans certains quartiers où une surveillance sévère s'impose.

Gendarmerie

Les maréchaux-des-logis Pietrini, de la 17e légion, et Gibert, de la 2de légion 1er, ont été déclarés admissibles aux examens oraux et d'instruction militaire pratique à la suite des épreuves écrites, pour l'admission à l'Ecole des aspirants de la gendarmerie.

— Sont admis dans la gendarmerie. Cie de Tunisie, Livrelli Noël, cavalier au 1er chasseurs d'Afrique ; — Garde républicaine, Antona Jean, ancien maréchal-des-logis ; — Cie de la Seine, Luciani Pierre-Toussaint, ancien sergent ; — Cie de l'Ain, Santoni Charles-Dominique, ancien canonnier.

Objet trouvé

Un chat angora.
Le réclamer au bureau du *Petit Bastiais*.

Félicitations

Le général commandant le 15e corps vient de citer à l'ordre du jour du corps d'armée les officiers de réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent, pour le zèle et l'habileté avec lesquels ils ont suivi les séances des écoles d'instruction, pendant l'année 1911-1912, MM. Rocca, lieutenant au 14e territorial, Finelli, capitaine au 125e territorial, Angeli, capitaine au 112e territorial Bonavita officier d'administration de 1re classe des subsistances.

Exploits de noctambules

Des noctambules dont l'esprit est toujours porté au mal, se plaisent, entre 11 heures et minuit, à éteindre les réverbères qui jettent une bien pâle clarté sur notre ville.

Hier encore les réverbères étaient éteints sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et au fond du Boulevard Paoli.

Est-il possible qu'il y ait encore des êtres au génie si malfaisant ?

La police devrait bien surveiller cette catégorie d'individus qui cherchent sans doute les ténèbres.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

Perdu

Sur la route de Furiani à Bastia, une sacoche, contenant une forte somme d'argent en billets de banque.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

OUVREZ L'ŒIL !

La faveur avec laquelle le public a accueilli la merveilleuse découverte du Thermogène, l'essor considérable qu'a pris la vente de ce produit si actif et d'un emploi si propre et si facile devaient exciter fatalement la cupidité de contrefacteurs sans scrupules, toujours prêts à profiter des inventions et des sacrifices des autres, et l'on va jusqu'à délirer sous le nom de Ouate Thermogène, des produits n'ayant rien de commun avec le THERMOGÈNE véritable.

Les gens avisés se défendront contre les tentatives intéressées dont ils seront l'objet dans certaines pharmacies et leur réponse sera toujours simple et nette : « Inutile d'insister, je veux le THERMOGÈNE, le vrai, celui dont la boîte porte au dos l'image du Pierrot crachant le feu. »

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir un nombreux clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. [Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

AUX ELÉGANTES

Mme Roubert a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset sur mesure, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause du bon tire, de l'aisance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert s'emploie que des matières de 1re choix et de la vraie baleine, ce qui permet au corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé
On se rend également à domicile
4, Boulevard du Palais, au 2e
— BASTIA —

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00634

BOURSE DE PARIS

12 nov. — 13 nov.

Rente 3 0/0 ancien . . 89 65 — 89.95
— 3 0/0 amortis. . . 92.35 — 93.20
au comptant.

Nouvelles Maritimes

Paris, 13 novembre 1

M. Le Gean, agent de 2e classe de l'inscription maritime, nouvellement nommé, est affecté au port d'Ajaccio.

M. Albertini, ancien adjudant d'artillerie coloniale, est nommé commis de 4e classe des comptables-matières de la Marine.

Au « Journal Officiel »

Douanes

Paris, 13 novembre.

M. Olivi, adjudant au 163e, est nommé commis des douanes, en résidence à Jeumont Gare.

LE TEMPS

PLUIES ET TEMPÊTE

Paris, 13 novembre.

Le temps est généralement mauvais dans toute la France.

La température a franchi considérablement.

Dans la région parisienne, orage avec coups de tonnerre, la nuit dernière et la journée d'aujourd'hui ; sur les côtes de la Manche et de l'Ocean, tempête.

Les montagnes des Vosges sont couvertes de neige.

Dans la Manche, le vieux croiseur *Fleurus*, qui avait à bord une quinzaine de marins, a été emporté par la tempête.

Il a été retrouvé à dix milles environ de son port d'attache.

SUICIDE D'UN SOLDAT

Paris, 13 novembre.

Le soldat Barbaro, du 164e rég. d'infanterie, en garnison à Verdun, marié et père d'un enfant, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant par la fenêtre du deuxième étage de la caserne.

Barbaro a été transporté immédiatement à l'hôpital militaire ; les médecins ont reconnu que son état était très alarmant.

LE BANQUET MASCURAUD

M. Poincaré y assiste

Paris, 12 novembre.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Président du Conseil assista ce soir au grand banquet Mascuraud.

M. Poincaré y a prononcé un remarquable discours que l'on peut diviser en deux parties.

Dans la première, le président du Conseil a traité les questions économiques, essentiellement vitales pour la France.

Dans la seconde partie, M. Poincaré a examiné la situation qui s'est bien améliorée depuis ce matin, mais qui nécessite, plus que jamais l'union de tous les Français autour du Drapeau.

PARIS

Cambriolage
D'UNE BIJOUTERIE

Paris, 13 novembre.

Des cambrioleurs ont pénétré dans la bijouterie Clerc, avenue de l'Opéra et ont emporté plus de 300 000 francs de bijoux.

Cette bijouterie a été victime d'un vol de même importance, en 1909.

L'ASSASSINAT DE M. CANALEJAS

Vive émotion

Madrid, 13 novembre.

La nouvelle du triple assassinat de M. Canalejas, président du Conseil des Ministres, a produit dans toute l'Espagne une bien douloureuse émotion.

Les Condoléances

Les télégrammes de condoléances de tous les Cabinets d'Europe, des Chefs d'Etat, et des Parlements étrangers, sont arrivés à la présidence du Conseil.

La Chapelle ardente

C'est dans la Cour d'honneur de la Chambre des députés que l'on a élevé la chapelle ardente, qui est imposante.

Le corps a été déposé ce matin dans cette chapelle, où se trouvaient réunis tous les membres de la famille Canalejas, ainsi que tous les Ministres.

Les prières des morts ont été récitées par toutes les personnes présentes.

Le Défilé

Dans l'après-midi, le public a été admis à défiler devant le cercueil du grand homme d'Etat que toute l'Espagne pleure.

Un défilant en foule dans la la chambre mortuaire, la population de Madrid a tenu à protester contre le lâche assassinat qui prive l'Espagne d'un de ses enfants les plus dévoués.

Les Obsèques

Les obsèques, qui auront lieu demain, seront imposantes.

Elles seront faites aux frais de l'Etat.

Le Roi conduira le deuil.

L'assassin

Il se confirme que l'assassin de M. Canalejas était un anarchiste des plus militants.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 13 novembre.

L'horizon diplomatique s'est encore éclairci aujourd'hui.

Le sentiment général est que tout est à peu près écarté, et que l'on marche à grands pas vers une conférence européenne, à laquelle participeraient les gouvernements confédérés.

La situation militaire reste la même, bien que l'on parle de quelques succès Turcs.

S. M. le roi de Grèce a fait son entrée triomphale à Salonique.

La presse autrichienne

La plupart des journaux autrichiens continuent à publier des articles très belliqueux.

Ils combattent énergiquement l'idée d'une conférence européenne, parce qu'elle serait le couronnement de l'œuvre diplomatique anglaise et contraire aux intérêts de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

Les représentants des grandes puissances ont fait parvenir, si mutanément, aux Etats balkaniques la demande de médiation faite par la Turquie.

EN TURQUIE

Mort de Georges Gaulès

Constantinople, 13 novembre.

M. Georges Gaulès, rédacteur en chef de l'Opinion, correspondant de guerre du *Journal des Débats*, est décédé à Constantinople.

Il avait été atteint de la fièvre typhoïde à Andrinople.

ARRESTATIONS IMMINENTES

Il est sérieusement question, à Constantinople, de l'arrestation imminente des leaders du parti Jeune-Turc.

Quelques succès DES TURCS

Des dépêches de Constantinople disent que les troupes monténégrines auraient subi des revers à Saint Jean de Medua et à Avesio.

LA CESSATION DES HOSTILITÉS

Une information de l'*Agence Reuter*, dit que, sans attendre l'intervention de l'Europe, la Turquie aurait adressé à la Bulgarie une demande d'armistice.

AUTOUR DE SALONIQUE

Entrée triomphale de S. M. Georges Ier

Le roi de Grèce a fait son entrée triomphale, à Salonique, où 15.000 Grecs forment la garnison actuelle.

Le roi Georges a été reçu par le Métropolite et par le Diadoque. Il a été chaleureusement acclamé.

La princesse Sophie, M. Venizelos et les attachés militaires étrangers assistaient à l'arrivée du roi des Hellènes.

Les journaux d'Athènes disent que Salonique ne tardera pas à devenir le centre principal d'échanges et le passage des produits de l'Europe centrale et de ceux du Levant. Elle égalera Marseille et dépassera en importance Hambourg.

AVIS DE MESSE

et

Remerciements

Mlle Grimaldi, Mme, M. et Mlles Angely remercient profondément toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand'mère regrettée

MADAME GRIMALDI

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église Saint-Jean Baptiste le jeudi 14 novembre à 9 heures 30 du matin.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcuissy

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

F. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. F.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Raguier, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 14

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers greffés d'Yellows extra, le Cent, 40
Cerisiers, 1er Choix, le Cent, 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa dealbata greffé d'un an en pot
DEMANDEZ LE CATALOGUE
N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR-GUIDE
QUI INDIQUE TOUT POUR
40 cts
A. CLAVEL, Editeur, 42, rue Dumont, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DU BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE
AMUSANTE, AGRÉABLE ET INSTRUCTIVE
LA PLUS CHARMANTE REVUE FAMILIALE ET LA MOINS CHÈRE
40 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an
Un numéro spécimen à toute demande adressée à l'Administration 3 rue Saint-Joseph, PARIS

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Vente d'immeubles
Location, Vente et Achat d'immeubles
Prêts sur Hypothèque
Réduction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans
CHEVEUX

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'Exposition internationale de TURIN 1911 le GRAND PRIX, la plus haute récompense accordée,

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique
Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 335
VENDREDI 15 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENTS (Payable d'avance)
Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 3 h. 59 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Gertrude.
Fête de Demain : Saint Stanislas Kostka.

14 NOVEMBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Le canon des Balkans domine tous les bruits du monde. — On n'entend ni les coups de feu du Maroc, ni les hurrahs américains en l'honneur du Président Wilson. — La marche des armées alliées. — La défaite. — Le Sultan en appelle à l'Europe — L'Autriche-Hongrie fait ses réserves. — Le rôle de la France : désintéressement et paix.

Tout s'efface devant l'importance des événements qui se déroulent en Orient. On voudrait arrêter un instant son esprit sur un certain nombre de problèmes de politique extérieure qui, à un autre moment semblerait d'un intérêt capital, notamment en ce qui concerne le Maroc et l'élection présidentielle aux Etats Unis. On ne le peut. L'accord franco espagnol et l'établissement de notre protectorat sur l'Empire chérifien ne sont cependant point d'importance négligeable, et d'autre part, l'élection à une énorme majorité de M. Wilson, candidat des démocrates à la Présidence des Etats Unis, prépare des modifications sérieuses à la politique économique et sociale de la Grande République. Avec M. Taft ont été battus les conservateurs et les grandes corporations. M. le colonel Roosevelt, qui, abandonné par les démocrates, avait, dans un magnifique effort, su grouper les forces progressistes formées de soldats, de fermiers, d'impérialistes, d'ouvriers indépendants, de jeunes gens et de suffragettes, et créer un nouveau parti, n'a pas réussi cependant à le conduire à la victoire. L'élégante ovatrice et la fermeté des opinions de M. Woodrow Wilson ont eu raison de la fougue du Colonel et de ses hésitations politiques.

Le nouveau président arrivera à la Maison Blanche avec un programme clair, contre la politique ultra protectionniste actuelle et contre les trusts. Il a pour lui les intellectuels et l'élite du parti radical et du parti démocrate. Cet événement n'ira pas sans causer de graves modifications dans le domaine économique au point de vue intérieur et extérieur aux Etats Unis, et il semble que nous n'en devions attendre que des avantages.

Un point intéressant à noter est la succès relatif du candidat socialiste M. Debs.

Mais pour si intéressants que soient ces faits, on est constamment et comme par une force supérieure ramené vers l'horizon troublé, où dans un embrasement formidable semble devoir s'effondrer la puissance cinq fois séculaire de la Turquie entraînant avec elle pour la paix du monde les plus redoutables complications.

A travers les dépêches contradictoires où l'optimisme voulu des grands chefs turcs était démenti avec exagération par les bulletins de victoire des armées fédérées, il apparaît aujourd'hui avec certitude que malgré quelques succès partiels et des actes de résistance héroïque, l'armée ottomane a fléchi sur toute la ligne et que sur divers points le recul s'est fait déroute. Les quatre corps d'armée que commande Abdullah pacha ont été battus par les Bulgares et l'armée turque a été obligée dans un grand désordre de se retirer sur la base fortifiée de Tchataldja qui défend Constantinople.

On dit même que déjà les troupes bulgares auraient coupé les lignes de défense turques sur ce point et que les forces du Tsar Ferdinand après deux jours de repos seraient en marche sur Constantinople, sur deux directions : l'armée de l'Est suivrait la voie ferrée et la route de Tchorlou, et celle de l'Ouest, la côte et la mer de Marmara. Le général Savoff avec ses deux cent mille Bulgares victorieux n'a devant lui qu'une ligne de cent mille Turcs découragés et affamés. A Sofia on ne doute pas de la victoire et à Constantinople on tremble à la pensée des troubles qui pourraient surgir à l'annonce de l'arrivée des masses ennemies. Une seconde internationale est arrivée à Constantinople.

Entre temps le roi Pierre de Serbie a fait son entrée solennelle à Uskub et depuis les Serbes s'avancent sur Salonique et Monastir. Deux régiments serbes seraient arrivés à Antivari.

L'avant garde hellène serait sous les murs de Salonique, mais le bruit court qu'une attaque aurait été repoussée. Enfin, les Monténégrins ont pu faire avancer leur aile droite et Scutari n'est pas loin de tomber entre leurs mains.

Depuis plusieurs jours déjà, la situation a paru tellement compromise au gouvernement ottoman, que le Sultan crut devoir s'adresser à la France pour obtenir que les puissances voulussent bien intervenir afin d'arrêter les hostilités et d'imposer un armistice aux Etats Balkaniques. Le gouvernement français ne pouvait accueillir une demande ainsi formulée. C'eut été prendre parti dans le conflit ; mais il s'est déclaré prêt à examiner d'accord avec les puissances une demande de médiation.

Une déclaration rédigée dans des termes respectant le principe de la neutralité a été depuis adressée à l'Europe. On connaît la réponse de la Triple Alliance à la proposition de M. Poincaré. La formule du désintéressement des puissances n'a pas eu le don de plaire à l'Autriche Hongrie. On ergote sur le mot « désintéressement » auquel on s'attache à donner un sens général, alors qu'il ne sait dans l'esprit des auteurs de la proposition que d'un désintéressement territorial.

La vérité est — mais on ne la dit pas — qu'à la Ballplatz on estime que si les puissances de la Triple Entente peuvent s'accommoder d'un statut territorial qui abandonnerait Constantinople aux Turcs et laisserait les mains libres aux Etats balkaniques, il ne peut pas en être de même pour la monarchie qui a des intérêts vitaux, précisément dans les régions dont les Etats vainqueurs pourraient disposer à leur gré. L'Autriche entend que le règlement des aspirations serbes et des ambitions bulgares s'accomplisse au profit des intérêts austro-hongrois.

De leur côté, les Etats balkaniques, dans l'enivrement de la victoire, ne semblent pas disposés à accepter sans résistance le joug des puissances européennes.

On annonce que les Etats de la Triple Alliance ont tenu compte de la France des propositions nouvelles en vue d'une médiation qui tiendrait compte des intérêts balkaniques de toutes les puissances. On est là. Mais pourquoi le vieux ministre, qui fut trois fois grand vizir du Sultan rouge, Kiamil-pacha, au lieu de frapper à la porte des chancelleries de l'Europe, ne cherche-t-il pas une entente directe avec les Etats balkaniques ? N'est-ce pas aux belligérants à dire les conditions de la paix ? L'Europe pourrait alors intervenir comme arbitre sur cette donnée : « Les Balkans aux peuples balkaniques ! »

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

CALVI

LE CONCOURS AGRICOLE

Les fêtes de Calvi données à l'occasion du Concours agricole ont été clôturées hier lundi, sans incident, et de l'avis des exposants et des organisateurs, elles constituent un précédent qui attirera aux prochains concours, au département de la Corse, une foule plus nombreuse de curieux, d'amateurs et d'exposants.

Nous avons oublié de parler précédemment de l'exposition des animaux où l'on a remarqué des spécimens énormes de l'espèce bovine, ce qui a fait dire fort justement à des éleveurs que dans les prochaines expositions on devrait mettre dans une catégorie à part les races étrangères, car la race corse, beaucoup plus petite, ne peut rivaliser avec elles ; ce qui fait que de nombreux propriétaires se sont abstenus de concourir.

C'est là une observation dont la Société départementale d'Ajaccio est décidée à tenir compte à l'avenir, croyons nous.

La salle de la Mairie était trop petite pour contenir lundi matin les exposants et le public accouru pour assister à la distribution des récompenses.

Au milieu de l'attention générale, M. Verrain, sous-préfet, qui présidait, ayant à ses côtés, M. Stephanopoli de Comnène et M. Colonna de Leca, a prononcé la courte allocution suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous aviser que M. le Préfet de la Corse, qui comptait fermement pouvoir assister au Concours, subitement empêché, m'a désigné pour le représenter à cette cérémonie.

Il m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ce fâcheux contre-temps, car, vous le savez, il s'intéresse tout particulièrement aux questions agricoles.

Il en a donné du reste des preuves en maintes occasions, tout récemment encore, par des circulaires adressées à MM. les Maires de département.

Au nom du Gouvernement de la République, je suis heureux, grâce à l'agréable mission qui m'est confiée, de pouvoir publiquement, en toute sincérité et de grand cœur, adresser les plus chaleureuses félicitations à MM. les Organisateurs de ce Concours et à MM. les Exposants, pour les merveilleux produits de toutes sortes qu'ils sont venus mettre sous nos yeux à Calvi.

Messieurs ! vous ne m'excuserez certainement pas si je venais ici, ce matin, quelques heures avant votre départ, vous faire un long discours et retarder par conséquent la distribution des récompenses.

Ce n'est ni dans mon rôle, ni dans mes intentions.

Aussi, sans autre préambule, je cède la parole à M. Stephanopoli, le sympathique président de la Société départementale d'encouragement à l'Agriculture, lequel, avec la compétence que vous lui connaissez, va vous entretenir de questions intéressant les travailleurs de la terre et les producteurs de ce beau pays de Corse dont l'avenir et la prospérité dépendent uniquement, à mon avis, du développement de son agriculture, et ensuite et surtout des moyens qu'on lui procurera pour le rendre rémunératrice.

M. Stephanopoli, vous avez la parole.

Discours de M. Stephanopoli

Messieurs,

Depuis quelques années notre chère Corse semble être entrée résolument dans la voie du progrès agricole.

Un mouvement en avant se manifeste partout. Nos agriculteurs se groupent en syndicats, en coopératives ; ils commencent à créer des caisses de crédit, des associations de chemins, de canaux d'irrigation. Ce mouvement doit être guidé, doit être encouragé. C'est là le rôle que se sont assigné les fondateurs de la Société Départementale d'Encouragement à l'agriculture et aux industries agricoles.

Cette Société, que j'ai l'honneur de présider et de représenter ici, a été créée, dois-je vous le rappeler, par des agriculteurs de toute la Corse, réunis à Ajaccio à l'occasion des élections sénatoriales de 1909. Il existait en Corse depuis plus de 80 ans des sociétés d'agriculture d'arrondissement dont certaines, notamment la société d'agriculture de Calvi et celle d'Ajaccio, ont connu des jours très brillants sous la présidence des Fiach, des Bégulus Carlotti et des Rocca, mais il était nécessaire de créer, comme dans la plupart des départements continen-

---

33 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

PAR ARMAND DE LANDROSE

VIII

Le vent se chargea de lui répondre. Il semble tout à coup ne plus venir du nord-est, mais tomber des hauteurs. L'oiseau descendit violemment vers la terre pour s'enfuir ensuite d'un vol éperdu dans la précédente direction, mais sans remonter à la même hauteur. Il n'était maintenant plus qu'à une cinquantaine de mètres. Un autre coup de vent, de haut en bas, le fit descendre encore jusqu'à raser la cime d'un plant de peupliers. Le Mexicain quitta la route et partit au galop dans la direction nouvelle, qui était plus à droite et en dehors de l'axe du chemin. Il courait dans les terres labourées, sur les frênes. A cinq cents mètres se développait la surface d'un vaste étang. Un étang de deux ou trois lieues de tour, le plus considérable de toute la région. Là-haut, dans le corps de l'oiseau, le sifflet d'argent retentissait. Mademoiselle avait dû reconnaître Fanny et son frère Mexicain.

Il les appelait au secours, elle leur criait son péril. Car encore un coup de vent aplatissait et l'aéroplane s'égrignolerait non point sur la bonne des champs mais dans les eaux de l'étang dont il se rapprochait avec une vitesse grandissante. Fanny ne pouvait suivre qu'à distance. Le Mexicain ne perdait pas le ballon de vue, mais n'était tout. Et le coup de vent par en haut se produisit au moment même où le grand oiseau commençait à plonger en descente dans l'étang.

Il allait s'y abattre, peut-être mais-voir Mlle de Longeville sous sa masse. Celle-ci s'attendait pas que l'aéroplane monstrueux allait dans l'eau. Elle sortit en dehors, plongea. Et la machine délestée du poids de la jeune fille se releva, bondit de plus de cent mètres, reprit le vent du nord-ouest et s'enfuit de l'autre côté de l'étang. Mlle de Longeville restait dans l'eau. Elle savait nager, mais cet étang vaseux, encombré de roseaux, de lianes n'était point une masse liquide ordinaire. La jeune fille s'y empêtra, essaya vainement de se dégager, de trouver un courant et ne fit que se débattre dans la boue. Peu à peu elle s'y enfonçait. Elle était perdue. Et cette mort qu'elle avait vue de si près là-haut dans les solitudes aériennes, à laquelle elle avait échappé, cette mort, elle allait en être celle définitivement dans les profondeurs d'un lac vaseux, d'un bourbier. Le Mexicain était arrivé aux bords de l'étang, il avait sauté à bas de Fanny Berbue, éperdu, et courait

Il la guigna, y monta. Et cela tout en sifflant Fanny. L'intelligente bête comprit, s'en vint vers la chaussée, à l'endroit où s'amorçait avec la rive, et rejoignit son cavalier. Mais le cheval comme l'homme, quand ils arrivèrent à l'extrémité de cette bande de terre, de fascines, de pieux, étaient encore séparés de Mademoiselle de Longeville par plusieurs mètres d'eau vaseuse et un fouillis inextricable de lianes. La jeune fille n'avait plus guère que la tête et les bras en dehors du marécage. Ses épaules, ses jambes étaient paralysées. Elle faisait des efforts pour s'élancer et à chaque mouvement elle disparaissait un peu plus.

— Mexicain, mon pauvre ami, je suis perdue, n'essaye pas de me tirer de là, tu périrais inutilement... Non, garde-toi pour porter mon souvenir à tous ceux qui m'aiment... Et puis, mon ami, il y a le ballon, l'invention du capitaine qu'il faut rejoindre à tout prix, dont il faut conserver le secret à la France... Va-me-moi, laisse-moi et cours après le ballon, je t'en prie !

— A Dieu ne plaise que j'abandonne Mademoiselle pour une minute, répondit avec énergie l'ancien clown du Cirque Louisianne, nous vous sauverons ou nous périrons avec vous !

Il avait déroulé une ceinture de laine rouge enveloppant ses reins. Il la fixa à l'arrière de la selle de Fanny. Et pendant celle-ci jusqu'à ce qu'elle s'enfonçât elle-même dans la vase grimpa sur son dos

comme sur une passerelle et lança à Mademoiselle de Longeville la ceinture de laine allongée des cheveux et des étrivières. Le tout formait un câble d'environ cinq mètres. A l'extrémité de ce câble, lancé à celle qui se noyait dans l'eau bourbeuse, le Mexicain avait laissé un des étriers. Virer qui formait poids et poignée. Poids de manière à tomber au point précis où le câble la délirait, et poignée de manière à permettre à une des mains de Mademoiselle de Longeville de s'y accrocher.

La jeune fille vit le salut. D'un effort double, triple par l'espoir de la délivrance, elle sortit son buste de la vase, empoigna l'étrier des deux mains et ne le lâcha plus. Le Mexicain avait sauté du dos de Fanny sur l'extrémité de la chaussée. Il prit le cheval par sa tête et l'enleva en le tirant vers lui à force de bras. Fanny se sortit du bourbier, mais en s'en sortant elle en retirait en même temps Mademoiselle de Longeville que le câble rattachait à sa selle. Le câble hâblement noué par le Mexicain ne se dénoua ni ne se rompit, malgré la rude traction. Des secondes plus tard Mademoiselle de Longeville pouvait poser ses pieds sur la chaussée. Elle pataugeait dans l'eau mais elle se mouvait, elle s'avançait. En cinq minutes, elle, le Mexicain et Fanny, trempés, meurtris, glacés, mais hors de peine, avaient atteint la rive. Madame Gisèle avait échappé à la mort des eaux et même qu'elle avait échappé à la mort des eaux. Et le Mexicain était tendue.

taux, une société centrale qui puisse coordonner les efforts de ces sociétés d'arrondissement. Cette création avait un autre avantage. Attirer en Corse une partie, encore bien petite, du million que l'Etat distribue chaque année en encouragements à l'agriculture.

Les moyens employés par notre Société sont multiples. Elle propage les connaissances agricoles par la publication d'une revue d'agriculture pratique, *La Corse Agricole* que vous connaissez tous, par les conférences et les causeries agricoles, les concours variés entre agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs. Enfin, un grand concours annuel qui se tient successivement dans chacun des cinq arrondissements. C'est au troisième de ces concours que nous venons d'assister, grâce à la participation de la Société d'Agriculture de Calvi et de la Municipalité, grâce aussi à l'active propagande de la Cie des C. F. D. Il a été en somme très réussi et nous pouvons tous nous en féliciter.

Il est vrai que nous avons trouvé des concours précieux, des bonnes volontés sans nombre. J'adresserai donc au nom de tous l'expression de notre gratitude au Gouvernement de la République et à son représentant en Corse, M. le préfet Thiboo, qui ne cesse de s'intéresser à la cause de l'agriculture insulaire, et à son délégué ici M. le sous préfet Vernin ; à la ville de Calvi et à son sympathique maire, M. Pucciarelli, agriculteur émérite, qui a vu sa créer aux portes de la ville un domaine superbe que vous connaissez tous ; à la Société d'agriculture de Calvi et à son distingué président M. Colonna de Leca ; à nos représentants, présidents d'honneur de notre Société ; à M. Landry, qui a bien voulu doter notre concours d'un prix de 100 francs ; à MM. Puglissi-Conti et Pierangeli, qui nous ont fait parvenir des médailles ; à la Société nationale d'encouragement à l'agriculture et à son vénérable président honoraire Emile Loubet, à la Cie des C. F. D. qui nous a apporté une aide considérable et à son personnel si actif et si dévoué à la cause agricole, M. le directeur Fontaine, M. l'inspecteur principal Boymond, MM. les sous inspecteurs Coste, Richaud, Albertini ; à la Cie Fraissinet, qui a bien voulu nous envoyer 100 francs, ainsi qu'à la Cie du P. L. M.

Et puisque je parle de la Cie du P. L. M. je vous demanderai d'adresser au notre nom à tous un hommage ému à la mémoire d'un homme remarquable, d'un homme de bien dans toute l'acception du mot, que la plupart d'entre nous ont pu approcher et apprécier, j'ai nommé M. Michalet, inspecteur principal commercial du P. L. M.

Après avoir créé la culture des primeurs dans notre grande colonie africaine, M. Michalet avait pensé à l'implanter en Corse. Il était venu nous apporter la bonne parole, nous le considérions comme un des nôtres et même nous espérions l'avoir aujourd hui parmi nous comme membre du Jury. Une lettre de son gendre nous apprend qu'il vient de mourir. J'adresse à sa famille éplorée, au nom de la Société départementale d'agriculture et des agriculteurs corses, nos condoléances sincères.

Je remercie aussi bien vivement le personnel si dévoué de l'Agriculture.

M. Fasquelle, directeur des Services Agricoles de la Corse, commissaire général, ses collaborateurs MM. Donati, Corteggiani, Casabianca et tous les membres du jury qui n'ont pas craint de quitter leurs occupations pour nous apporter le concours de leur expérience et de leur autorité.

Enfin, Messieurs, je me ferai votre interprète à tous pour remercier la population de Calvi et son dévoué Comité des fêtes pour la réception brillante qui nous a été faite.

Je tiens maintenant à vous présenter les excuses et les regrets de notre secrétaire général, M. Boyer, qui s'était fait une fête de reprendre contact avec ces vaillantes populations de la Balagne, dont l'aisance démontre qu'en Corse la profession agricole n'est pas aussi précaire et aussi aléatoire qu'on la proclame si fréquemment, et de féliciter cette phalange d'agriculteurs d'élite, les Salvini, les de Leca, les Pucciarelli, les Colombani, les Landry, les Luzy, les Malespina, j'en passe et des meilleurs, qui par l'exemple d'une culture rationnelle ont contribué à amener l'agriculture de la Balagne au degré de perfectionnement que nous nous sommes plus à constater.

Vous excuserez certainement l'absence de M. Boyer quand je vous aurai fait connaître qu'il accomplit en ce moment en Amérique une importante mission d'études dont notre Société ressentira l'honneur d'avoir assuré la réalisation. Cette mission a pour objet l'étude des procédés employés pour la production et la fabrication du sucre de maïs.

Je ne vous dirai rien de cette nouvelle industrie, dont *La Corse Agricole* du 25 septembre a entretenu ses lecteurs, si ce n'est que son introduction en Corse apparaît comme une source énorme de profits pour certaines régions de l'île.

En s'intéressant pécuniairement à cette question, en prenant l'initiative d'une souscription entre les divers groupements intéressés au développement de cette culture industrielle en France, pour couvrir les frais importants qu'elle doit entraîner, la Société Départementale a donné une nouvelle preuve de son activité agissante et elle aurait bien fâcheux, à juste titre, d'avoir contribué à doter notre malheureux pays d'une industrie capable de procurer quelque aisance à ses populations rurales.

C'est le vœu que je forme en terminant, mais non sans avoir adressé un dernier mot de reconnaissance et de félicitations aux syndicats de la Balagne, de Calenzana et de Calvi, pour leur participation intelligente et zélée à l'œuvre commune de reboisement agricole de notre cher pays. C'est à ce relèvement, au reste, que tendent tous nos efforts et les progrès bien consolants déjà obtenus nous en font présager de meilleurs et définitifs pour bientôt si nous continuons à travailler, toujours unis, soutenus, dans cette tâche parfois ingrate, par une même pensée de désintéressement sincère et de patriotisme éclairé.

M. le Sous-Préfet et M. Stephanopoli ont été très applaudis.

La lecture du Palmarès, que nous publierons prochainement, n'a donné lieu qu'à des applaudissements et à des manifestations sympathiques en faveur des lauréats. Aucun incident regrettable, aucune récrimination.

A midi, ainsi que nous l'avons dit, une cinquantaine d'exposants, les membres du Jury et diverses personnalités de la ville se réunissaient en un banquet à l'hôtel Christophe Colomb, où l'on a déboucbé un lot important de bouteilles, généreusement abandonnées par les exposants. Tous les crus si réputés, si toniques et quelquefois un si forts en alcool, ont provoqué en général la satisfaction des gourmets dégustateurs, et, la chaleur communicative des banquets aidant, on a toasté en l'honneur des vignobles corses jusqu'au soir.

En résumé, cette fête de l'Agriculture a uni, pendant trois jours, dans un même sentiment d'amour pour la terre nourricière, des éléments malheureusement trop souvent divisés par la politique.

Au double point de vue de l'avenir de l'île et de la paix entre ses habitants, les concours agricoles devraient être plus fréquents et plus encouragés.

Adressons, en terminant, tous nos remerciements et nos félicitations à tous ceux qui ont contribué à assurer le succès de cette fête agricole et plus particulièrement à MM. G. Stephanopoli, président de la Société départementale d'Agriculture ; Bianchetti, vice-président ; Rocca, trésorier ; Pasquelle, directeur des Services agricoles de la Corse ; ainsi qu'à MM. Ceccaldi, Donati et Corteggiani, professeurs d'Agriculture ; Ouvry, vétérinaire départemental ; comte Valery, maire de l'Ile-Rousse ; Luzy, propriétaire ; Taddei, président du syndicat agricole d'Ile-Rousse ; Boymond, inspecteur commercial ; Casta, Richaud, Sebastiani, Colombani, des C. F. D.

Notons également le rôle très actif des Membres du Comité des Fêtes, MM. X. Maggi, président ; Jeanneton, trésorier ; Maraninchi, secrétaire ; Gailleur, lieutenant au 163e ; Pucciarelli Alexandre, agent de la Compagnie Fraissinet ; Lucchetti Michel ; d'Anyeli Augustin, membres ; et rendons enfin hommage au zèle et à l'activité dont n'ont cessé de faire preuve notre excellent sous-préfet, M. Louis Vernin, et notre sympathique maire, M. Pucciarelli, qui ont tous deux rendu la tâche des organisateurs aussi aisée que possible.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 novembre.

Le marché qui avait clôturé samedi sous d'assez sombres impressions, s'est retrouvé aujourd'hui encore plus inquiet et nerveux en raison des graves appréhensions que suscite la situation extérieure. Heureusement que la position de place est bien dégagée car avec les rumeurs pessimistes qui circulaient, nous aurions eu une séance très mauvaise alors que la cote a été seulement faible. La Rente Française abandonne encore 20 centimes à 89.25. Seuls l'Extérieure et l'Italien qui ne varient guère, le groupe des Fonds Etrangers résistent plus ou moins. Le Turc et le Serbe perdent un point chacun et les Russes de 20 à 50 centimes environ.

Lourdeur des Etablissements de Crédit. La Crédit Lyonnais revient à 1.557. La Crédit Foncier se retrouve à 835. Comptoir National d'Escompte 977, Société Générale 817.

Le Suez fléchit à 5.085. Les valeurs de transport sont assez résistantes. Les valeurs d'électricité abandonnent quelques points. Nouveaux recul des Charbonnages, Pétrolifères et Métallurgiques russes. Sosnowice 1.330. Affaiblies par les dernières statistiques et l'ambiance générale, les titres coupifères accentuent leur mouvement rétrograde. Rio 1.802.

Mines d'or faibles. Les diamantifères subissent de nouvelles réalisations. De Beers 497. Mines des Industrielles russes. Valeurs de caoutchouc bien tenues.

Au compartiment, la Société Commerciale du caoutchouc reste ferme à 198.

Chemins Français lourds. Lyon 1.225, Nord 1.610.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat sont informés que son office commercial dispose actuellement de mille kilos de pommes de terre de semences *Royale d'Orléans* provenant du champ d'expériences organisé par le Syndicat à Tattone. Ces pommes de terre seront mises en vente au prix de francs 13 les cent kilos.

Un Enfant du Régiment

L'histoire de cet enfant n'est pas assurément bien longue, mais elle est des plus intéressantes.

Zanardi Lucien — tel est son vrai nom — devenu orphelin à l'âge de cinq ans, fut charitablement recueilli par les batteries d'artillerie qui tenaient garnison à Nice, et reçut parmi elles, pendant plus de quatre ans, le gîte et le couvert.

Mais comme l'enfant devait avoir l'humeur voyageuse, il quitta ses premiers bienfaiteurs pour aller demander asile et protection à la caserne du 27e bataillon de chasseurs Alpins.

Là, son séjour fut moins long. — Il n'y passa qu'un mois.

Quand vint le départ de la classe, il se laissa conduire en Corse par un chasseur libéré, Delfini Jacques.

Celui-ci qui voulait absolument en faire son frère adoptif l'emmena dans ses foyers, et l'admit au partage d'une commune existence.

La vie monotone de la campagne semble ne pas sourire à l'orphelin — et toujours hanté par les doux souvenirs de la vie de caserne, — il dit adieu au brave Delfini, et vint, il y a un mois dans notre ville, présenter ses papiers à nos vaillants troupiers de la 16e Cie du 163e de ligne.

L'accueil qui lui fut réservé fut des plus paternels ; mais, M. le lieutenant Lecomte, mis au courant des choses, pensa et à bon droit, qu'il était de son devoir d'éclairer sur ce point si délicat les autorités compétentes.

M. l'inspecteur Canori interrogea donc le petit orphelin, puis, muni de tous les bons renseignements, ne tarda pas à apprendre que Zanardi était le neveu germain de M. Tomei, maréchal-ferrant du quartier Saint-Joseph.

Ce dernier, mis au courant des liens de parenté qui l'unissaient à cet enfant, se rendit aussitôt à la caserne Marbeuf, le reçut dans ses bras, remercia avec émotion les militaires de tous grades de la touchante hospitalité qu'ils avaient accordée au chor neveu, et, plus heureux qu'on ne saurait le dire, conduisit Lucien chez lui en déclarant bien haut qu'il allait le prendre sous sa garde, et l'y tenir jusqu'à un jour où il pourrait, au gré de ses désirs, fructueusement dans l'armée un engagement volontaire bien définitif cette fois.

Lucien recevra, en attendant, une solide éducation ; rien ne sera négligé pour lui assurer un avenir des plus heureux.

De tels actes de magnanime générosité honorent ceux qui les accomplissent.

Aussi, sommes-nous heureux de féliciter les uns et les autres de leur noble action.

MM. Lecomte et l'inspecteur Canori méritent une mention toute spéciale, car c'est grâce à eux que l'enfant du régiment a pu trouver une famille après cinq ans d'orphelinat.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 14 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°5 à midi + 13°2 ; à 6 heures du soir + 10°5 Maxima + 14° ; Minima + 9°.
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
L'après-midi, Pluvieux.
Pluviomètre : 2mm.

Conférence

Demain soir samedi à 8 heures et demie, M. Fumaroli, directeur d'école, donnera dans le péristyle du Théâtre municipal une conférence sur Pascal Paoli avec projections.

Le prix d'entrée est de 0.20 pour les personnes non munies d'une carte d'élève de l'association.

Examens de pharmacie

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Sanguinetti, fils de notre excellent ami M. Sanguinetti, le sympathique sous-ingénieur des ponts et chaussées, vient de subir avec succès ses examens de pharmacie devant la Faculté de Grenoble.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Dans les Finances

Sont nommés dans le personnel des trésoreries générales et des recettes des finances : au grade de commis de 3e classe, MM Valentini, du 1er octobre 1911, et Alotsi, du 1er avril 1912. — au grade de commis de 4e classe, MM. Gambrolli, du 1er octobre 1911, et Susini, du 1er avril 1912 ; — au grade de commis de 5e classe, M. Fizzini, du 1er avril 1912 ; — au grade de commis de 7e classe, M. Moracchini à Caen du 21 octobre 1911.

Mort subite

Celui qu'on appelait volontiers le brave Toussaint F., propriétaire du Café du Kiosque, a succombé subitement à l'heure où tout paraissait encore promettre la jouissance d'une heureuse digestion ; et, fatalement frappé par le dernier coup de la destinée, il s'est endormi pour toujours dans une douce agonie.

L'Assistance Publique, toujours prête à bien faire, l'a aussitôt conduit à son domicile, après légale constatation du décès.

Emplois réservés

M. Locontanti Charles-Antoine, du 4e d'infanterie, est nommé commis aux écritures à l'asile de Marseilles.

Pilules Suisses

Contre la *constipation* rien n'est meilleur que les *Pilules Suisses dépuratives, toniques, laxatives.* Remède populaire, efficace, bon marché par excellence, 1 fr 50 la boîte de 50 pilules. Dépense 3 à 6 centimes par jour. Glacial. ph., 38, rue Grammont, Paris.

Vignes Américaines

Pépinière Monticola, Riparia × Rupestris, Jacques boutures et racinés

Producteurs directs des meilleures variétés ne nécessitant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Manfarinieux, orangers, qualité exquise greffe de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Valrose, près Borgo.

Objet trouvé

Un porte-monnaie, contenant une somme d'argent, a été trouvé par Mlle Colonna Madeleine.

La réclamer au Café de la Métropole, place Saint Nicolas.

Perdu

Sur la route de Furiani à Bastia, une sacoche, contenant une forte somme d'argent en billets de banque.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Avis

Pédicure, à domicile.

S'adresser à M. Mattei Thomas, rue Napoléon, 21.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

ETAT-CIVIL

Naissances

Tognarini Rodolphe.

Décès

Gilormini Pierre-Paul, employé de commerce, 30 ans, de Pero-Casevecchie.

Coopérative Bastiaise

MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le dimanche, 17 courant, à 9 heures et demie du matin, dans une des salles de la Mairie.

AVIS

Par suite des difficultés constamment soulevées par les ouvriers du port, la maison Arthur C. Southwell informe les travailleurs des quais et autres qu'à partir de ce jour elle ne reconnaît plus le Syndicat des ouvriers du port. En conséquence à l'avenir elle embauchera les hommes suivant ses besoins et sans distinction de qualité.

Les salaires et heures de travail restent comme par le passé.

Les hommes du Syndicat ne seront admis qu'après avoir remis au préalable une déclaration écrite attestant comme quoi ils ne font plus partie du Syndicat.

ARTHUR C. SOUTHWELL.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Pierre Gilormini, née Quarelli, et ses enfants ; Mme François Gilormini ; M. Paul Gilormini, représentant de commerce ; Mme et M. Jean Gilormini, de Marseille ; M. César Gilormini, de Marseille ; Mlle Félicie Gilormini, de Marseille ; Mme et M. Pelon, de Marseille ; Mme et M. Georges Quarelli et leurs enfants ; Mme et M. Tomasi et leurs enfants ; M. Paul Toussaint Gilormini et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PIERRE GILORMINI

décédé à Bastia, dans sa 30e année.

La levée du corps aura lieu samedi, 16 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue du Nouveau Port.

La famille ne reçoit pas.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	13 nov.	14 nov.
Rente 3 0/0 amortissable	89 95	90 02
Rente 3 0/0 ancienne	93.80	93.85
Extérieure	ex-coupon.	

TUNIS

Le Courrier Direct TUNIS-CORSE

Tunis, 14 novembre.

Sur la proposition de M. Ominesse, la Conférence consultative a voté la somme de 16 000 francs pour un courrier direct entre Tunis et la Corse.

Un accord est intervenu entre le Gouvernement du protectorat et la Compagnie Générale Transatlantique aux termes duquel :

1. Le service Tunis Sfax est supprimé et la subvention y afférente de 47 700 francs reste pour environ 40 080 francs dans les disponibilités du Trésor français, et pour le reste, dans celles du Trésor tunisien.

2. Moyennant une subvention annuelle de 16 000 francs par an, la Compagnie Générale Transatlantique assurera, entre Tunis et la Corse et vice-versa, les relations suivantes :

Bi mensuelles, avec escales alternatives à Ajaccio et à Bastia, du 15 juin au 15 octobre.

Mensuelles, pendant le reste de l'année.

3. La vitesse de ce service sera de 13 nœuds.

C'est le paquebot supplémentaire du samedi, de Tunis à Marseille, qui sera affecté à cette nouvelle ligne.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 14 novembre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

du cuirassé *Masséna*, le capitaine de vaisseau Bernard.

du croiseur *Estouche Tréville*, le capitaine de frégate Marcotte de Sainte-Marie.

du croiseur *Jurien de la Gravière*, le capitaine de frégate Revoux.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Paris, 14 novembre.

Le ministre de la Guerre a fixé, au chiffre de 270, le nombre des élèves à admettre à l'École polytechnique à la suite du concours de 1913.

Au « Journal Officiel »

Postes et Télégraphes

Paris, 14 novembre.

Sont nommés facteurs des postes à Menton :

MM.

Poli, sergent au 105e ;

Musetti, cavalier à la 8e compagnie de remonte.

Gianzotti, sergent au 3e rég. d'infanterie.

Cinti, caporal au 163e.

Sont nommés facteurs des postes à Paris :

MM.

Filippini, soldat au 21e rég. colonial.

Mosconi, caporal au 8e.

Mattei, sergent au 81e régiment d'infanterie.

Colombani, ancien sergent au 140e.

SÉNAT.

Dans les bureaux

Paris, 14 novembre.

Le Sénat s'est réuni à 15 heures dans ses bureaux, et a procédé à la nomination des membres de la Commission, chargés d'examiner le projet de réforme électorale adopté par la Chambre des Députés.

La Commission de la Réforme électorale

Sont élus membres de la Commission de la Réforme électorale :

15 Antiproportionnalistes

MM. Jeanneney, Trouillot, Bepmale, Sarrien, Lourties, Poulle, Alexandre Bérard, Clémenceau, Desmis, Ferdinand Dreyfus, Rusiemanet, Théodore Girard, Peytral, Ratier, Couyba.

3 Proportionnalistes

MM. Gervais, Milliard, René Bérenger.

La minorité proportionnaliste représente cent voix.

L'enterrement du Scrutin d'Arrondissement

Il résulte des nombreuses explications présentées dans chaque bureau, que tous les sénateurs, élus ou futurs, se sont prononcés pour une réforme électorale quelconque.

Il ne s'est pas trouvé *une seule* voix en faveur du maintien du *scrutin d'arrondissement*.

Formation du Bureau

Les membres de la Commission de la Réforme électorale ont procédé immédiatement à la formation de leur bureau :

Sont élus :

Président : M. Clemenceau.

Vice présidents : MM. Sarrien et Ducrocq.

Tout fait supposer qu'il y aura un conflit sérieux entre le Sénat et la Chambre.

Conseil de Cabinet

Paris, 14 novembre.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Poincaré.

Affaires extérieures

M. Poincaré entretient ses collègues de plusieurs affaires extérieures.

La Question d'Orient

Le Ministre des Affaires étrangères communique ensuite au Conseil les télégrammes et rapports concernant la Question d'Orient.

M. Poincaré confirme la nouvelle relative à l'ouverture des négociations en vue de la cessation des hostilités.

Retraites ouvrières

Le Ministre du Travail fait approuver diverses légères modifications à la loi sur les retraites ouvrières.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE DISCOURS DE M. POINCARÉ

Les Commentaires de la Presse

Paris, 14 novembre.

Les journaux, parus aujourd'hui aussi bien en France qu'à l'Etranger, commentent en termes très élogieux le magistral discours, prononcé hier soir, au banquet Masseurand, par le président du Conseil.

La *presse française* souligne principalement le passage de ce discours, où M. Poincaré dit : « Nous mettrons l'expansion commerciale de la France à l'abri du désordre et de l'illégalité. »

La *presse allemande* se déclare très satisfaite des nouvelles déclarations du président du Conseil sur la politique extérieure.

« Ce discours, affirme t elle, est un nouveau gage d'accalmie européenne. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DRON,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre reprend ensuite la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

M. Fougères voudrait voir augmenter l'enseignement agricole.

M. Lairolle indique les améliorations nécessaires qu'il conviendrait d'apporter pour assurer un bon fonctionnement du crédit agricole.

Le député des Alpes-Maritimes voudrait en outre, voir prolonger de 15 à 25 ans le terme du remboursement des prêts.

Le Ministre monte à la tribune.

Après avoir répondu à certaines observations non justifiées, M. Pams promet de donner une prompte satisfaction aux desiderata qui ont été formulés.

La séance est levée à 11 h. 40 et renvoyée à cet après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de l'Agriculture

La Chambre reprend la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

M. Albert Mo'in monte à la tribune, en sa qualité de rapporteur de ce budget, et prononce un remarquable discours.

L'orateur répond tout d'abord aux observations qui ont été présentées, puis expose très clairement le programme d'une bonne politique agricole, qui doit être avant tout une politique d'organisation.

La discussion générale étant close, la Chambre passe à la discussion des chapitres.

Une trentaine de chapitres sont successivement mis aux voix et adoptés, après quelques rares observations, dont quelques-unes sont bien naïves, comme celle-ci par exemple :

M. de Raffin-Dugens demande que les croix du Mérite agricole soient réservées exclusivement aux Agriculteurs !

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

La réponse des Alliés Balkaniques

Paris, 14 novembre.

Les Alliés balkaniques répondront dans quelques jours à la démarche des grandes puissances en vue de la médiation.

L'entente sur les bénéfices de la victoire étant faite depuis longtemps entre tous les Etats, la réponse de chaque allié parviendra simultanément.

AUTOUR DE TCHATALDJA

Une bataille très violente est engagée depuis trois jours, devant Tchataldja.

Les efforts des troupes bulgares paraissent couronnés de succès.

Quatre forts seraient déjà tombés au pouvoir des Bulgares.

Et, cependant, d'après plusieurs télégrammes de source anglaise, un certain nombre d'officiers allemands ont pris le commandement des batteries d'artillerie turques à Tchataldja.

LES VICTOIRES SERBES

Les dernières victoires des Serbes ont donné lieu, à Belgrade, à des manifestations impressionnantes.

Des *Te Deum* d'actions de grâces ont été chantés dans toutes les églises.

Aussitôt après avoir joué l'hymne national, les musiques ont joué la « Marseillaise » et l' « Hymne russe »

Les populations étaient électrisées.

AUTRICHE ET MONTENEGRO

L' « Agence Havas » publie, sous toutes réserves, une information sensationnelle.

« L'Autriche aurait fait des remontrances au Montenegro au sujet de l'autonomie albanaise.

« Le Roi de Montenegro aurait répondu par une fin de non recevoir. »

ARRANGEMENT TURCO-BULGARE

Un télégramme, de source anglaise, annonce que les gouvernements turc et bulgare auraient amorcé un arrangement.

D'après un télégramme de Sofia, la Turquie aurait envoyé un parlementaire au Quartier général bulgare.

EN ESPAGNE

Le Nouveau PRÉSIDENT DU CONSEIL

Madrid, 14 novembre.

S. M. Alphonse XIII a désigné aujourd'hui le successeur de M. Canalejas à la présidence du Conseil des ministres.

Le nouveau Chef du Gouvernement espagnol est M. Romanones, président de la Chambre des députés.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Donnez visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable:*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 334 SAMEDI 15 NOVEMBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENTS (Payable d'avance)

	Un an.	Six mois.	Trois mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un numéro en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 13 m. — Coucher, 3 h. 59 m.
Premier quart, le 16. — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : St Stanislas Kostka.
Fête de Demain Saint Grégoire.

15 NOVEMBRE

LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

La question de la recherche de la paternité semblait exclusivement réservée au domaine de la littérature. Tout le XIXe siècle romantique traita ce sujet fertile en situations dramatiques. Les pièces à thèse lui firent les honneurs de la rampe. Le Parlement boudait. Les législateurs prudents craignaient, suivant l'expression de Portalis, de porter le brandon de la discorde au sein des plus honorables familles.

Chantage et scandale : telles étaient les deux résultantes de la recherche de la paternité, d'après la jurisprudence timorée et traditionnelle du Parlement.

Grâce à la forte volonté de M. Aristide Briand, la juste loi de la recherche de la paternité est votée définitivement. Elle a droit de cité dans notre code. Le Garde des Sceaux a obtenu du Sénat qu'il ne renvoyât pas les textes à la Chambre, sous prétexte de préciser un incident de procédure. Il paraît certain que ses trois éloquentes interpellations dans la séance de vendredi dernier ont assuré le vote de cette législation. Apportons un tribut d'éloges à M. Aristide Briand, encore une fois.

L'opinion publique a favorablement accueilli ces dispositions humanitaires. Elle en réclamait depuis longtemps la promulgation. Il était inadmissible qu'en cas de séduction établie, par exemple, la paternité ne pût être déclarée judiciairement. Le texte nouveau admet que, pareillement, la paternité peut être reconnue lorsqu'il existe des lettres ou un écrit émanant du père prétendu et desquels il résulte un aveu non équivoque.

Il fait aussi état pour la déclaration de paternité de la vie commune à l'époque de la conception, ou de ce fait que le père prétendu a pourvu ou participé à l'entretien et à l'éducation de l'enfant.

N'est-ce pas la sagesse même ? Ces preuves devront être rapportées à la lettre. Les tribunaux les examineront avec soin.

Nulle crainte pour les familles redoutant les maîtres-chanteurs. S'il est établi que, pendant la période légale de la conception, la mère était d'une inconduite notoire, ou a eu commerce avec un autre individu, l'action en reconnaissance de paternité ne sera pas recevable.

Ces procès seront intentés par des aventurières pour escroquer de l'argent à d'honorables familles qui auront peur du scandale d'une action judiciaire ? Point. Les aventurières ne se hasarderont pas à risquer le châtiment de leur audace écrit à l'article 3. Elles pourront être condamnées à une peine de un à cinq ans de prison, et à la peine accessoire de cinq ou dix ans d'interdiction de séjour.

Telle est cette législation de justice humaine.

Ainsi, parfois, le Parlement fait des lois saines et généreuses. J'ai tort de dire : « parfois. » C'est souvent qu'il faut écrire. Mais ces textes étudiés et moraux ne retiennent pas longtemps l'attention de la foule. Les interpellations bruyantes semblent la seule besogne des Chambres. Le législateur travaille, je vous le jure, sur le quotient.

Il est bon de temps à autre — sans exagération — de rendre hommage au Parlement. C'est tout au moins original.

GEORGES PONSOT,
Député du Jura.

Lettre de Paris

Le Palais Bourbon où, depuis trois mois et demi, régnait le sommeil, comme un château de la Belle au Bois Dormant, a repris, d'un seul coup, son animation des grandes circonstances.

C'est la rentrée.

Les députés causent, se congratulent ; quelques-uns s'obèrent.

Les journalistes s'approchent d'eux et leur demandent les impressions qu'ils rapportent de leurs circonscriptions.

Nos honorables répondent en quelques mots ; d'aucuns d'une manière évasive. Leur circonscription est une chose, le Parlement en est une autre. La France en est une troisième. Certains sont plus nets ; pour un instant, les voici en bataille pour ou contre la R. P.

Mais ce ne sont là que propos interrompus, attitudes fugitives. Les représentants du pays ont d'autres soucis plus patriotiques et plus graves. Bientôt, chacun pense aux affaires extérieures et en parle avec émotion. On ne s'observe plus. Tout le monde est en confiance. Refoulées à l'arrière-plan les rivalités avouées et les ambitions en puissance.

La demande d'intervention de l'Europe formulée par la Turquie est l'objet des commentaires. On loue énormément M. Poincaré dans sa réponse qu'il a faite. Le président du Conseil, dit-on dans les groupes, est un esprit clair, pénétrant et précis. Il a l'habitude des grandes transactions. Il pose-t-il au plus haut point le sens des réalités. Et personne moins que lui ne s'en laissera imposer par les façons équivoques et fuyantes de la diplomatie ottomane.

On devine aussi sur l'attitude plus que réservée de l'Autriche. Aurait-elle des intentions de fée Carabosse ?

En général, pourtant, la note est optimiste ; mais au fond, l'inquiétude règne. L'attitude de Vienne qui a joué sur le terme « Désintéressement » contenu dans la formule de la Triple Entente, impressionne mal.

L'opinion commune, et ceci importe, des députés de toutes nuances, est que la Chambre a pour l'heure un double devoir : 1° celui de ne gêner en Gouvernement, dont les responsabilités sont exceptionnellement périlleuses, aucune difficulté susceptible de le gêner dans l'accomplissement de son rôle national ; 2° de lui laisser toute l'autorité nécessaire pour lui permettre de faire entendre haut et ferme en même temps que courtoisement la parole du Grand Pays qu'est la France.

PASSIM.

Les Prédictions de Mme de Thèbes

Deux mois environ nous séparent de la fin de l'année 1913. Si nous ouvrions l'almanach de Mme de Thèbes, pour y chercher la confirmation de ses prédictions les plus récentes ? Sans doute, il est possible que novembre et décembre soient se réaliser quelques-unes de ces prédictions ; en sorte que, pour être des juges équitables, nous devrions attendre encore un peu... N'importe ; feuilletons à tout hasard les petits cahiers de la célèbre prophétesse...

« L'année 1912, écrivait Mme de Thèbes, sera l'année noire... » Elle nous annonçait qu'on y verrait les diplomates s'embrouiller « dans les combinaisons, » et qu'alors « la parole serait aux militaires. » Bon, cela, Mme de Thèbes prévoyait elle le Maroc ? Elle nous dit, en tous cas, à la fin de 1912, que « nous n'échapperons pas au sort des armes. » Prévoyait-elle les défaites turques ? Elle nous annonce un cataclysme européen qui sera « en Asie » un retentissement particulier.

Mme de Thèbes prédit que les substances essentielles manqueront. Est ce une allusion à la vie chère et à l'accaparement des blés ? Elle prédit « une année à fruits et à vin, » et elle ajoute que cette année sera redoutable par une singulière multiplicité d'orages régionaux. » Tout cela n'est pas mauvais... « Du feu et du sang à Toulon (la Liberté ?) » Du feu et du sang dans Paris » (les Bandits ? Chantilly et Grosbois-le-Roi ?)

Au total, il semble que Mme de Thèbes ait vu l'année beaucoup plus noire — pour nous surtout — qu'elle ne l'aura été. Mais, encore une fois, nous avons encore à vivre deux mois, ouverts à tous les désastres. Attendons.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3.00

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

POUR LA BALAGNE

Le Chemin de fer électrique

Calvi, le 14 novembre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Nous avons lu avec un réel plaisir, dans le *Petit Bastiais* du 10 novembre courant, l'intéressant article de M. Félix Battestini, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur du génie maritime, sur un chemin de fer électrique desservant la Haute Balagne.

Nous sommes heureux d'adresser nos plus sincères félicitations à cet ingénieur, à peine âgé de vingt ans, dont la valeur est incontestable, et à qui nous prédisons un brillant avenir.

Nous approuvons entièrement ce projet dont la réalisation donnerait satisfaction à toute une contrée, la plus belle et la plus riche de la Corse, et contribuerait, nous n'en doutons pas, à relever notre arrondissement.

Il est indispensable que les Conseils municipaux des communes qui en bénéficieront prennent, *sans retard*, une délibération en faveur de ce chemin de fer électrique et en envoient une copie à M. le Préfet de la Corse, à M. le Ministre des Travaux publics à Paris, et à M. Landry, député.

Nous espérons que les Maires de ces communes s'empresseront unanimement de remplir cette première formalité. Nous comptons sur leur patriotisme et leur souci de la prospérité de notre pays.

Veuillez agréer, etc.

Un Balanin.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat sont informés que son office commercial dispose actuellement de mille kilos de pommes de terre de semences *Royale d'Orléans* provenant

54 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

VIII

Mais la jeune fille, elle, n'était point encore satisfaite.

Elle l'alla à découvrir les étoiles et les étrières, à ressaller la jument et s'en la surprise de galoper sans retard à la poursuite de l'aéroplane, de la suivre jusqu'où il irait, de s'en emparer s'il tombait à terre. Le Maniquin ne discuta point l'ordre, tout en ne sachant guère comment il pourrait l'accomplir avec un cheval épuisé. Il partit.

Et Mademoiselle de Longeville, contournant l'étang, s'en fut vers les châteaux que l'on apercevait dans le lointain pour y demander des vêtements, du feu, une boisson chaude. Quand elle y arriva, une heure plus tard, elle y trouva le Maniquin, Fanny et le grand oiseau, l'oiseau fantôme de la nuit précédente. Délassé, le machine avait rebouclé un tour, mais pour dix minutes seulement et elle n'était bonne à la dire d'un sapin dans le parc du château, y cassant nos de ses ailes et n'y splatissant au milieu d'une pelouse. Heureusement, car le Maniquin et sa monture n'en pouvaient plus. Et ce fut Mademoiselle de Longeville elle-même qui porta, à peine ouverte d'autres vêtements, dans une voiture que lui prêtèrent les châtelains, une dépêche au bourg voisin. Une dépêche pour Langres. Elle disait au capitaine Dubois Lebeuse, cette dépêche : « Machine sauvée... Elle bien vivante... On vous veut au Franchart... »

IX

Mademoiselle de Longeville était rentrée au Franchart pour le plus grande joie du père Bonnivet, dont les transes avaient été effroyables. Le Maniquin y était rentré aussi, et encore plus heureux, si possible que Bonnivet, puisque c'était lui qui avait eu le bonheur et l'honneur de sauver Mademoiselle. M. Dubois Lebeuse y venait tous les dimanches, chaque fois même que son service le lui permettait, mais il avait dû réitérer sa gratitude de Langres, puisqu'il n'y avait plus pour lui le prétexte de travaux à accomplir au Franchart. L'aéroplane, transporté dans les bâtiments du génie, y dormait de son éternel sommeil, probablement. L'inventeur en était en effet dégoûté, il considérait ne pouvoir machine comme définitive, puisque s'il n'avait point réussi à la lui voler en entier, l'engin dérogeait lui en avait tout au moins volé les secrets. Alors à quoi bon la remettre en usage ; il voulait faire mieux encore une autre machine admirable encore et faire retirer un autre oiseau qui n'aurait bien empêcher qu'on lui prît, cela lui fit pas inutile raconter d'être aidé par Klois, Klois dont la modeste bête dans le parc du Franchart avait failli causer la mort, une mort affreuse. Rien qu'à penser de cela il n'aurait plus voulu s'en occuper, y monter à nouveau ; cet oiseau de Boulanger était un oiseau de malheur.

En même temps cependant qu'il venait voir Mademoiselle de Longeville, le capitaine poussait plus que jamais aux recherches dans la vaste primitif de ses découvertes, car la jeune fille, point découragée du tout par ses aventures, très fit à en montrer d'avoir été l'héroïne d'un drame des airs, encourageait la fiancé de son cœur à continuer ce qu'il avait si bien commencé. A ces rêves scientifiques, à ces travaux glorieux et patriotiques, elle voulait joindre sa vie. Et ce n'a tendaient que l'heure où ils pourraient se marier afin de s'adonner ensemble à l'aviation, à y réaliser, avant tous les autres chercheurs, de vrais miracles. Cette heure, ils l'attendaient donc avec impatience, avec angoisse et pour une double raison : raison de leur amour et raison de leur passion dans la recherche des secrets du vol humain. Avec impatience parce que

[illegible] pourrait [illegible] ils auraient pu leur lieu de résidence définitive, et les capitaux dont ils pourraient disposer.

A ces angoisses, parce qu'ils se demandaient si Mlle de Longeville était insensible et s'il regrettait suffisamment ce qu'il en avait eu la force humaine de s'arracher, millionnaire pour le bonheur de sa fille, millionnaire pour la rénovation de l'ancienne splendeur de la vieille maison française de Longeville, ce qui avait à la vue aspect de Miss Mary Hudson devenue comtesse de Longeville. La jour avant de la majorité d'Elsie était un lundi. Vers dès le samedi soir, le capitaine resta pour ce jour là, ayant demandé une permission jusqu'au mercredi ! Il tenait ensemblement à assister à la visite de notaire et ce n'était point à l'arrivée du comte Adalbert. Le notaire, M. Lebbaut, avait en effet répété, chaque fois qu'il apportait par Mademoiselle de Longeville, sa route ennuie, qu'il avait un pli à elle destiné pour l'époque où elle atteint sa majorité. Une contrainte ce pli ! on pli qui devait lui être remis et, à la date de ses vingt et un ans, son père n'avait point repara au Franchart. Pendant toute la journée de dimanche, les deux jeunes gens, Bonnivet et le Maniquin furent sur le qui vive ; à chaque bruit extérieur, ils se précipitaient pour voir si ce bruit n'annonçait point l'approche d'une voiture. Une voiture qu'aurait occupé le comte Adalbert, le [illegible] de Malemoiselle. Bonnivet était celui qui espérait le plus. Il répétait :

— J'ai connu le comte, vous bien connu ; c'est certes, un homme excellent, mais c'est un original... Il se montrera à la dernière minute, mais il se montrera, et bien alors qu'aurait que mademoiselle. Il aurait quitté la maison. Car, quand il est parti, son intention formelle était de laisser fortune au Angleterre. Le sujet de sa chère défunte, d'y habiter le soir pour y découvrir de [illegible] de diamants, pour de revenir au Franchart avec des millions pour en faire un palais à sa fille, portrait vivant de la mère, tout ce qu'il aimait au monde...

Tout de même la journée de dimanche, la nuit du dimanche au lundi, puis la matinée du lundi s'écoulèrent sans que les espoirs de Bonnivet se réalisassent. Point de voiture, point de comte Adalbert. Et quand enfin une voiture se fit entendre, quand un personnage apparut, la voiture qui se fit entendre ne fut le cabriolet du notaire, le personnage ne fut que maître Leblanc.

A suivre.

GRAND BAR BRAVI
Le Plus Coquet.
Le Mieux Situé.
Le Plus Fréquenté.

du champ d'expériences organisé par le Syndicat à Tattone. Ces pommes de terre seront mises en vente au prix de francs 12 les cent kilos.

Association Polytechnique

Conférence sur Paoli

La conférence annoncée pour ce soir, à 8 heures et demie, au péristyle du Théâtre municipal, comprend : La jeunesse de Paoli. — La mort de Mario Matra au couvent de Bozio. — La Législation et l'Administration en Corse. — Un sujet d'actualité : Comment Paoli est parvenu à extirper le banditisme. — Le récit complet des batailles de Borgo et de Pontenovo, etc., etc.

Projections : La tour carrée où se brisa la furie de Narbonne. — *Le sinistre Ponte-Novo.* — Le couvent de Bozio ; il a l'air sombre et paraît prêt à soutenir un autre siège. — Le couvent de Morosaglia où se réunit le dernier conseil de guerre corse, etc., etc.

Syndicat d'Initiative de Bastia

MM. les Membres du Syndicat d'Initiative sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale statutaire qui aura lieu, ce soir, à 8 heures et demie, dans l'une des salles de la Mairie.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Les deux familles Pruneta Jacques et Pruneta Paul vivent en mésintelligences. Leurs propriétés étant contigues des scènes de désordre ont lieu à chaque instant, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre.

Le 16 février 1912, Pruneta Paul et sa femme se trouvaient dans un enclos leur appartenant, lorsque Pruneta Vincent, neveu de Pruneta Jacques, pénétra dans leur propriété et reprocha à Pruneta Paul d'avoir tué des poules appartenant à son oncle Pruneta Paul. Les deux belligérants ne tardèrent pas à en venir aux mains et la prévention relève contre Pruneta Vincent le fait d'avoir lancé des cailloux à Pruneta Paul lequel a rapporté des contusions assez graves. C'est à ce moment que Pruneta Paul aurait sorti un revolver et fait feu dans la direction de Pruneta Vincent qui heureusement pour lui ne fut pas atteint.

Le tribunal correctionnel de Bastia, condamnait pour violences à main armée Pruneta Paul, à 4 mois d'emprisonnement.

M. le Procureur de la République interjetait appel de ce jugement.

Pruneta Paul faisait appel de cette même décision. Par l'organe de son défenseur Me Giacomoni, il soutenait qu'il avait tiré deux coups de fusil en l'air pour faire peur à son adversaire Pruneta qui l'avait lapidé.

Après un rapport très clair de M. le conseiller Gianomatti, un sévère réquisitoire de M. l'avocat général Le Marc Hadour, et une très habile plaidoirie de Me Giacomoni, la Cour élève la peine à 2 mois d'emprisonnement.

Le sieur Valery Antoine se trouvait le 30 août 1912, à Brando, dans une propriété appartenant à M. Fornelli, qu'il exploite, lorsqu'il fut intempellé par le sieur Luciani en termes un peu violents.

Ce brave propriétaire venait de constater qu'une de ses propriétés avait été dévastée par un troupeau de chèvres, et il voulait à tout prix que M. Valery vint devant la gendarmerie, témoigner de faits qui lui étaient absolument inconnus. Sur le refus de Valery, une discussion s'engagea entre Valery et Luciani, au cours de laquelle un corps à corps eut lieu. Luciani en rapporta quelques contusions de peu de gravité.

Le tribunal correctionnel de Bastia condamnait Valery à 40 jours de prison, pour coups et blessures étant donné l'état de récidive dans lequel il se trouvait.

Le prévenu interjetait appel de ce jugement.

M. le conseiller Morucci fait un rapport très précis de cette affaire.

Me Tomasi prononce en faveur de son client une éloquente plaidoirie.

La Cour réduit la peine à 20 jours d'emprisonnement.

Gazette Départementale

VENZOLASCA. — La médaille de 1870 a été décernée à MM. Cacciaguerra Marc-Marie, Doria Philippe-Marie, Crociani Marc-Marie.

LUCCIANA. — Le Conseil municipal de Lucciana a décidé d'allouer au cantonnier communal le traitement de 500 francs qui avait été primitivement prévu au budget de 1912 et 1913, pour salaire du cantonnier vicinal dont l'emploi a été supprimé.

GUAGNO. — M. Cipriani Toussaint-Nicolas, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe à Murato, passe au poste de Guagno, en remplacement de M. Casoradi, qui a reçu une autre destination.

SAN-MARTINO. — Le Conseil municipal de San-Martino-de-Lota a pris une délibération : 1° autorisant M. Toussaint Caginacci à exécuter d'ici-ce trois cents mètres environ le chemin communal qui conduit du hameau de Mala à San-Martino-de-Lota, à la condition toutefois que le nouveau sentier soit bien praticable ; 2° décidant la suppression, au profit de M. Toussaint Caginacci, du sentier qui borde le chemin d'Annunto à San Martino sous réserve que cet espace de terrain soit évalué par des experts.

CYCLISME

La course des tout petits (15 ans).

La course des débutants (18 ans), auront lieu demain dimanche, sur 20 et 40 kilomètres.

Les courses cyclistes organisées par la maison Pierzechi, (autos et cycles), se disputeront demain matin.

Le départ sera donné au delà du cimetière à huit heures précises.

Les tout-petits sigeront la feuille de contrôle à Borgo, borne 13 (virage).

Les débutants iront signer au contrôle de Casamozza, borne 21 (virage).

Un drapeau tricolore indiquera ces contrôles.

Le 1er de la 3e série : Une grande médaille en bronze doré mat.

Le 1er de la 1re série : Une médaille en vieil argent.

(Toutes avec sujets sportifs)

Le premier du classement général se classant sur bicyclette « Labor, » une médaille en or, s'il bat le record de 1908. — 40 kil. 1 h. 8 m.

F. P.

Comme partants certains nous notons en 2e série :

Filippi Virgile (14 ans), Pélissier, Castelli, Giacomotti, Simonpaoli, etc.

En 1re série : Casabianca André (16 ans), Bracconi, etc.

PHOTO D'ART
Bastia — 22, Boulevard Paoli, 22

Agrandissements photographiques

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 15 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 à midi + 15 5 ; à 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 16 ; Minima + 10.
Baromètre : 7 heures du matin, 757 mm. — midi, 757 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,
Pluviomètre : 15mm7.

Nos Représentants

M. le ministre Gavini a été nommé par le Conseil membre de la commission d'initiative parlementaire.

Lauréats en Droit

Nous relevons dans le palmarès de la faculté libre de droit de Marseille la nomination de Mlle Marie d'Ortoli qui a obtenu le 1er prix de droit criminel au 1er année de capacité, et lauréate des conférences, et celui de M. Pattistini Nicolas, qui a obtenu la 1re mention de droit criminel en 2e année de licence.

Ecole de médecine

Les examens qui viennent d'avoir lieu à l'école de médecine et de pharmacie de Marseille ont donné les résultats suivants : ont été reçus au doctorat. 1er examen, M. Casanova et Marelly.

Sages femmes de 2e classe, 1er examen, Mme Bochantampe.

Pharmacie. 1er examen de fin d'année, M. Pieretti ; 2e examen probation, M. Sisco ; validation de stage, MM. Marcaggi et Santoni.

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de frégate Olmi est nommé membre de la commission chargée de dresser le tableau d'avancement au grade de mécanicien principal de 2e classe.

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de 2e partie de licence en droit devant la faculté d'Aix : 1re année, MM. Benelli et Pisch, 2e année, M. Raffali, 3e année, M. Lota.

Dans les Finances

Ont été nommés commis de 4e classe du personnel titulaire des trésoreries générales et des recettes des finances, à compter du 1er juillet 1912, MM. Pinzini, commis de 5e classe, Morachini, commis de 7e classe ; du 18 juillet, M. Mazzini, à Lille.

En Algérie

Sont nommés, en Algérie, à l'emploi de garde domanial des eaux et forêts, M. Paolantonacci Philippe-Antoine ; à l'emploi de porteur de contraintes des contributions diverses, M. Cipriani François, sous-officier.

BÈGUES Frères, à Francfort-sur-le-Main, Marseille

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demanderont une garde-malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

Avis

Magnifiques cockers, blanc-marron et marron, à céder sevrage. Photos-Pédigrée, parents chassant, première origine.

Mlle de Lhomel Château de la Bruyère, par Montreuil-sur-Mer (Pas de Calais).

ETAT-CIVIL

Mariages

Sarta Joseph Fioravanti, forgeron, de Repale, et Mori Marie Claire, ménagère, de Patrimonio.

Décès

Fratacci Toussaint, cafetier, 46 ans, de Biancheti.

Granarolo Noël, marin, 78 ans, de Bastia.

Nouvelles Religieuses

AU SAINT NOM DE MARIE. — Dimanche prochain, 17 courant, fête de St Omobon, patron des tailleurs.

Messe à 10 heures, suivie de la Bénédiction de la Relique du Saint.

Les tailleurs et les tailleuses doivent considérer cet avis comme une invitation.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, route du Cap.

Le Secrétaire, D. Corteggiani.

Coopérative Bastiaise

MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le dimanche, 17 courant, à 9 heures et demie du matin, dans une des salles de la Mairie.

AVIS

Par suite des difficultés constamment soulevées par les ouvriers du port, la maison ARTHUR C. SOUTHWELL informe les travailleurs des quais et autres qu'à partir de ce jour elle ne reconnaît plus le Syndicat des ouvriers du port. En conséquence à l'avenir elle embauchera les hommes qui voudront aux besoins et sans distinction de qualité.

Les salaires et heures de travail restent comme par le passé.

Les hommes du Syndicat ne seront admis qu'après avoir remis au préalable une déclaration écrite attestant comme quoi ils ne font plus partie du Syndicat.

ARTHUR C. SOUTHWELL.

LA HERNIE

Ses Dangers — Moyens de la combattre
Les Appareils de A. CLAVERIE

Il y a beaucoup de maladies dont on ne soupçonne pas la gravité ; *la Hernie* est de ce nombre ; c'est une des plus redoutables infirmités.

Celui qui en est atteint doit, s'il ne se soigne pas, se préparer à la voir grossir et atteindre des proportions effrayantes.

On comprend donc quelle *imprudence* est commise par ceux qui négligent leur hernie.

Et pourtant il est facile de se mettre à l'abri de tous ces dangers, il suffit en effet que la tumeur soit *maintenue, mais il faut* qu'elle le soit *parfaitement et continuellement.*

Le *Nouvel Appareil si sans Ressort* et le merveilleux appareil *Le Talisman* pour les hernies volumineuses et fluides inventés par A. CLAVERIE à Paris, et portés à leur plus haut point de perfection par plus de 30 ans d'études et d'expériences, permettent *seuls* d'arriver à ce résultat.

D'une résistance et d'une souplesse sans égales, les appareils de A. CLAVERIE se moulent sur le corps et permettent tous les mouvements sans se déplacer. Sous leur pression énergique, mais toujours douée avec précision, la tumeur disparaît, et c'est immédiatement le retour de la santé et des forces.

Aussi tous ceux qui souffrent de *Hernies, Efforts*, apprendront avec plaisir la prochaine arrivée en Corse du renommé Spécialiste de Paris qui recevra de 9 h. à 5 h. et fera l'application de ses merveilleux appareils à :

AJACCIO, samedi 23 et Dimanche 24 novembre (jusqu'à 3 h.) Hôtel de France.
CORTE, lundi 25, (jusqu'à 4 h.) Hôtel Paoli.
ILE-ROUSSE, mardi 26, Hôtel de Giovanni.
BASTIA, mercredi 27 (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 28, (de 9 h. à midi) Hôtel de France.

« TRAITÉ de la HERNIE, » et des « AFFECTIONS ABDOMINALES, » conseils et renseignements gratis et discrètement. A. CLAVERIE. 224 Faub. St-Martin, à Paris.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Ecodrement. Angles dorés. Rosaces. Dessins de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Pierre Gilormini, née Quarelli, et ses enfants ; Mme François Gilormini ; M. Paul Gilormini, représentant de commerce ; Mme et M. Jean Gilormini, de Marseille ; M. César Gilormini, de Marseille ; Mlle Félicie Gilormini, de Marseille ; Mme et M. Prieu, de Marseille ; Mme et M. Georges Quarelli et leurs enfants ; Mme et M. Toussaint et leurs enfants ; M. Paul Toussaint Gilormini et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PIERRE GILORMINI

décédé à Bastia, dans sa 30e année.

La levée du corps aura lieu samedi, 16 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue du Nouvel-An.

La famille ne reçoit pas.

M. Louis Casarini, sous-officier au 163e, et ses enfants ; Mme et M. Achille Orsini et leurs enfants ; Mme et M. Claude Orsini et leurs enfants ; M. et Mme François-André Biasi, née Orsini, et leurs enfants ; Mme et M. François Casarini et leur enfant ; Mme et M. Toussaint Rocchesani et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Giammarchi, née Rocchesani, et leurs enfants ; Mme et M. Philippe Rocchesani et leurs enfants ;

Les familles Rocchesani, Guerini, Reinaldi, Lucchini, Louis de Bettafoco, Dominique Olivese, Raffali de Vescovato, Jean Orsini, capitaine en retraite, Costri, Poggi, Sansonetti de Sante Maria Poggio, Battesti de Santa Reparata de Moriani, Jean Contri de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME CINTHIA CESARINI
Née ORSINI

leur épouse, mère, fille, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 15 courant, dans sa 33e année.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui samedi, à 11 heures 30 du matin, maison mortuaire, 9, Avenue Carnot.

L'enterrement aura lieu dimanche, 17 du courant, à Sainte Marie Poggio.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Tempollieri, née Fratacci, et leur fils ; Mme et M. Paul Fratacci, de Toulon ; M. et Mme Ruggieri, née Fratacci, et leurs enfants ; M. et Mme Muranchon, née Fratacci, et leurs enfants, d'Ajaccio ; M. et Mme Vash, née Fratacci, et leurs enfants, de Toulon ; Mme veuve Xavière Fratacci ; M. François Fratacci, architecte, de Nice ; M. Antoine Fratacci, de Marseille ; Mme veuve Louis Biano et ses enfants ; M. et Mme Fragnoni, de Marseille ; Mlle Lucie Marchiatri ; M. François Marchiatri et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. TOUSSAINT FRATACCI

leur père, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé le 14 novembre, à l'âge de 43 ans.

L'enterrement aura lieu le 17 courant, à 8 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 25, rue de l'Opéra.

POUR GUÉRIR LES
MALADIES DE L'ESTOMAC
PRENEZ
LA TISANE AMÉRICAINE
DES SHAKERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BONIFACIO

NAUFRAGE D'UNE TARTANE ITALIENNE

Bonifacio, 15 novembre.

La tartane italienne *La Maddalena*, commandée par le capitaine Luigi, a fait naufrage non loin de l'île Forane.

Fort heureusement tout l'équipage a pu se sauver.

Bien entendu le chargement est perdu.

Le navire était le port d'attache de cette tartane.

BOURSE DE PARIS

14 nov. — 15 nov.

Rentes de 3 0/0 anciens : 90 22 — 90.30
— de 3 0/0 amortis. : 93.25 — 93.35
ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Commissaire de police

Paris, 15 novembre.

M. Colombani, commissaire de police à Vitré, est appelé aux mêmes fonctions à Châtellerault.

Emplois réservés

M. Vincentelli, ancien sous officier, est nommé préposé à la Manufacture d'allumettes de Marseille.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Réunion hebdomadaire du Conseil des Directeurs

Paris, 15 novembre.

Le Conseil des Directeurs du Ministère de la Guerre s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Millerand.

Il a repris l'étude des questions ayant trait à l'habillement et à l'équipement du Soldat.

La question de l'habillement est définitivement réglée.

Le Conseil a continué l'étude des modifications qui sont prévues à l'équipement actuel. Il s'est occupé de la question de l'allégement du sac.

Le type du sac mou a été adopté ; la suppression du cadre en bois du havre-sac a été définitivement décidée.

Le sac rigide sera remplacé par un sac mou au lieu Mlle de fabrication anglaise.

Légion d'honneur

Paris, 15 novembre.

M. le colonel Chanot, breveté d'Etat-major, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

POUR L'AVANCEMENT DES OFFICIERS

Paris, 15 novembre.

M. Millerand, ministre de la Guerre, aurait décidé de mettre à la retraite, au choix, un certain nombre d'officiers, dont l'avenir est limité, méritant néanmoins le grade supérieur, mais appelés par leur âge à quitter bientôt l'armée.

Ces officiers seraient mis à la retraite par anticipation, avec le grade supérieur, et avec la pension afférente à ce grade supérieur.

L'avancement des officiers de l'armée active recevrait ainsi une bonne poussée.

En outre, les officiers retraités dans les conditions prévues ci-dessus, fourniraient, pour les réserves, un commandement jeune et vigoureux, — ces officiers devant rester un certain nombre d'années à la disposition du Ministre.

L'accord FRANCO-ESPAGNOL

L'accord franco espagnol a été paraphé hier soir, par M. Geoffray, ambassadeur de France à Madrid, et par M. Garcia Pintro, ministre des Affaires étrangères d'Espagne.

UNE ESCROQUERIE DE DIX MILLIONS

Un banquier parisien avoue ses dilapidations

Paris, 15 novembre.

Décidément les banquiers sont sur la sellette.

Après Wilmart, qui n'aurait escroqué que la bagatelle de 40 millions avec l'émission d'actions du Grand Turc-Exin, voici un autre banquier, Augustin Max, qui vient de se constituer prisonnier, en déclarant avoir commis plus de dix millions de dilapidation.

Cet escroc de haute marque avait installé sa banque, 1, rue Laffite.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 15 novembre.

Dans la situation diplomatique il n'y a rien de changé On attend la réponse des Alliés balkaniques à la demande de médiation des grandes puissances.

Quant à la situation militaire, une grave nouvelle est signalée, mais elle est de source bulgare : Nazim Pacha aurait signé la capitulation de Tchataldja. Aucune confirmation sérieuse n'est venue confirmer ce nouveau désastre des Turcs.

Sur les autres points, aucun changement.

1,200.000 BAÏONNETTES *au service de la France*

Le Ministre des finances bulgares a déclaré à l'envoyé spécial de la *Dépêche de Toulouse*, à Sofia :

Dans quelques mois, la Confédération balkanique pourra mettre au service de la France amie un million deux-cent mille baïonnettes.

LA QUESTION ALBANAISE

Le Ministre des Affaires étrangères de Bulgarie a déclaré aux Correspondants de journaux français que la Bulgarie soutiendrait jusqu'au bout la Serbie.

La Capitulation DE TCHATALDJA

Des dépêches de Sofia annoncent que les troupes bulgares ont brisé toutes les lignes défensives des Turcs à Tchataldja.

Ces mêmes dépêches affirment que Nazim Pacha, ministre de la Guerre, commandant en chef des troupes, a capitulé.

Ce Nazim-Pacha avait informé, il y a quelques jours, le gouvernement ottoman, que l'armée était décidée à combattre jusqu'à la victoire ou à mourir.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

L'Ordre du jour

Les Ministres intéressés, étant retenus à la Chambre, l'ordre du jour de la séance se trouve forcément modifié.

La discussion du projet de loi sur la protection et l'assistance des mères et des nourrissons, ainsi que la discussion du projet de loi ayant pour objet la mise en liberté provisoire des accusés sont renvoyées à la prochaine séance.

Le Crédit Agricole

Le Sénat adopte, sans long débat, le rapport de M. Jules Develle au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser en faveur du Crédit agricole à long terme des prélèvements sur l'avance de 40 millions faite au Trésor par la Banque de France.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre reprend la discussion des chapitres du budget du ministère de l'Agriculture.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

M. Raffin Dugens

député socialiste de Grenoble, parle longuement des expériences faites récemment en vue de la régénération de la vigne française.

L'orateur a émerveillé le Chambre en montrant à ses collègues des spécimens de plants de vigne produits par la nouvelle méthode.

Les 47 premiers chapitres du budget du Ministère de l'Agriculture sont successivement mis aux voix et adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA QUESTION DES INSTITUTEURS

Les Interpellations

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

5e de M. Roux-Costadau sur la circulaire du ministre de l'Instruction publique, du 20 août 1912, visant les doctrines antipatriotiques reprochées aux instituteurs.

M. Roux-Costadau monte à la tribune.

Dans un discours assez décousu, l'orateur justifie le Congrès de Chambéry, qui méritait tout au plus une semonce dans le cabinet de M. Gobelbau.

M. Roux Costadau soutient, en outre que le chant de l'*Internationale* n'est guère plus sanguinaire que celui de la *Marseillaise*, puisque, sous le ministère Combes l'*Internationale* était devenu un chant quasi national.

L'orateur justifie également le « Son du Soldat. » Il estime que le patriotisme n'est pas un dogme.

M. Bracke

soutient que les instituteurs ont parfaitement le droit de faire et de dire ce qu'ils pensent.

M. Paul Boncour

plaide les circonstances atténuantes.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

Les Sous-Vêtements du DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à M. NOEL SANTANDREA
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprises privées soumises au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 587 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Bd Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)

DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 c.

A. CLAVEL, Editeur, 42, rue Dénoyez, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain demandez tout de suite l'envoi de mon Baromètre « EXACT » comme le modèle ci contre, avec indication, au prix de fr. 3 75 franco contre remboursement : ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.

Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.

Comptoir Baromètre « EXACT »
Morteau (Doubs) France

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini

APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR
MARQUE DÉPOSÉE

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 720/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL*.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZZI, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

GRAND BAR SOAVI

Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 2 centimes la tasse

DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

« Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE, électrique, radioactive*, sur quoi chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques et chroniques les plus graves, les plus audacieuses, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Bain, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Hernie, Impuissance, Entrestabilité, Paralysie, etc.

20.000 MALADES DÉJÀ guéris à 4.000. — GUÉRISON 90 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.

POUR RÉSULTATS CERTAINS, faire consulter notre pharmacien, Docteur Ès-Sciences, Docteur Médecine, 17, rue St-Roch, PARIS

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 327 DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1918

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Union	2fr.	5fr.	9fr.	18fr.
Autres Départ.	2fr.	5fr.	9fr.	18fr.

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale).
Lever, 6 h. 13 m. — Coucher, 3 h. 16 s.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire.
Fête de Demain : Dédi. Sts Pierre et Paul.

16 NOVEMBRE

LES DEUX MOUSSES

CONTE DU DIMANCHE

Tous les ans Madame Delargle passait ses étés au Pouligen.

Veuve d'un capitaine au long-cours elle avait voulu que son fils fut marin, et le jeune homme, réalisant les espérances de sa mère, venait d'être reçu à l'Ecole Navale.

Enthousiasmé par les récits de son père, Paul éprouvait pour la mer cet attachement profond qui se tourne chez certains en un véritable culte.

Souvent, la nuit, accoudé à sa fenêtre, il écoutait souffler le vent du large et admirait l'immensité sans bornes teintée d'un pâle rayon de lune.

Connu de tous les pêcheurs, le futur officier s'arrêtait volontiers à causer avec ces rudes travailleurs de la mer, leur demandant des renseignements sur la pêche, et ne s'éloignait pas sans un mot aimable pour chacun.

L'un d'eux surtout, le père Clozrec, avait sa préférence.

C'était un vieux loup de mer, à la barbe grise, hirsute, aux mains calleuses, au verbe bourru.

Jadis il avait servi sous le commandement du capitaine Delargle, l'avait suivi dans toutes ses expéditions et s'était chargé de rapatrier les restes de son chef foudroyé pendant une traversée par un accès de fièvre chaude.

Depuis cette époque, lassé des campagnes lointaines, le matelot était venu se fixer au Pouligen.

Veuf, lui aussi, le père Clozrec avait une fille qu's'appelait Anne Marie, comme son patron.

Grande, forte, vraie fille de marin, Anne-Marie n'avait certes rien de la fragilité habituelle des citadines. Ayant passé toute sa jeunesse à l'air vif de l'Océan, parfois même accompagnant son père à la pêche, aidant au dernier de son mieux dans sa rude besogne, elle avait pousé sans contrainte et était devenue, sinon jolie dans toute l'acception du mot, du moins ce qu'on est convenu d'appeler un « beau brin de fille ! »

De cinq ans plus jeune que Paul, elle avait été sa compagne de jeux.

Tout enfants, les jambes nues, ils couraient ensemble la pâturette à la main, à la poursuite des mulets et des cravettes à l'heure de la marée montante.

Une vive affection les unissait, et Paul, désormais officier, appelait Anne-Marie : sa petite sœur.

Madame Delargle qui avait été frappée de l'intelligence précoce de l'enfant, lui avait même donné autrefois des leçons dont la fillette avait admirablement profité, si bien qu'elle se trouvait maintenant de beaucoup supérieure, comme éducation, aux jeunes filles de sa condition.

—

Depuis huit jours la tempête faisait rage. Aucun bateau n'était sorti du port.

Le père Clozrec lui même, tout audacieux qu'il était, ne se sentait pas le courage de partir.

Si encore il avait été seul, il aurait bien tenté le coup, mais Anne-Marie, que deviendrait-elle s'il lui arrivait malheur !

Mieux valait encore attendre et souffrir son mal en patience.

Mais l'argent devenait rare au logis du vieux marin, et plusieurs patrons commençaient à lui refuser crédit.

Anxieux, il s'était promené toute la journée sur le port. Les deux mains dans les poches, son béret collé derrière l'oreille, il avait arpenté à grands pas la jetée, sondant l'horizon de son œil dur.

— Faudra-t il que je parte demain, tant pis, à la grâce..., avait-il dit en rentrant chez lui.

Pendant la nuit, il entendit le vent souffler avec violence, sa modeste maison gémissait sous la bourrasque.

La pluie faisait rage.

Instinctivement le vieux renforça la tête sous sa couverture à la pensée du danger inévitable qui l'attendait le lendemain.

Depuis plus de deux heures, le vieux marin dormait.

Soudain, le bruit d'une plainte le fit tressaillir.

Il sauta, accroupie dans un coin, Anne-Marie qui pleurait en mordant sa jupe pour étouffer ses sanglots.

— Quelle misère tout de même, gémit la pauvre homme. Passe encore pour moi ; mais elle !... elle est trop jeune pour souffrir...

Cette situation ne pouvait plus durer ; il sortirait malgré le gros temps, sa résolution était irrévocable.

Prenant alors son enfant par la main, il la coucha, la dorlota, la consola de son mieux, lui jura de ne pas s'exposer, de se ménager pour elle.

La nuit fut un long cauchemar pour le père Clozrec.

Tantôt il voyait sa barque culbutée par les vagues, sur le point de sombrer, et, tantôt, Anne-Marie en pleurs qui lui tendait les bras, tantôt il apercevait la figure sévère, mais décidée du boulangr qui lui refusait du pain.

Toutes ces visions sinistres lui apparaissaient au milieu du sifflement continuel du vent qui faisait craquer les poutres de plafond.

Fiévreux, le pêcheur se leva dès la pointe du jour.

Sombre, serrant entre ses dents sa pipe vide, il alla vers le port regarder le ciel gris, inexorable.

Une accalmie subite faisait maintenant place à la tempête.

Une pluie fine, glacée, tombait serrée, dissimulant le lointain comme dans un brouillard.

Tout à coup, le père Clozrec s'arrête, passe la main sur son front, les yeux soudain révulsés, et, pris d'un étourdissement, il tombe sur les genoux, bégayant :

— Ah ! qu'... qu'est ce que j'ai moi .. je n'y vois plus... tout se brouille... Voyons.. il faut rentrer... je ne veux pas mourir là... dans la rue...

Ah ! cette fois... c'est la fin... je suis maudit...

Et, péniblement, trompé de sœur, malgré la bise, il regagna son logis.

Sur le seuil, il rencontra Madame Delargle qui ne put retenir un mouvement de surprise à la vue du vieux marin pâle et défait.

— Je connais votre détresse, fit-elle, Anne-Marie vient de se confier à moi... Je ne vous abandonnerai point...

Immobile, le malheureux ne souffla mot ; mais il lança à sa fille un long regard de reproche.

— Eh bien, qu'avez-vous ? reprit Madame Delargle... Allons, asseyez-vous, et tenez compagnie à votre petite qui n'attend que vous pour se mettre à table... Les beaux jours reviendront, prenez courage.

Mais le pêcheur ne voulut rien prendre...

Tristement, son regard erra autour de la pièce.

Ses dents claquaient, il sentit ses jambes le trahir et, tremblant de fièvre, grelottant, livide, il s'étendit sur son lit.

A la vue du malaise de son père, la jeune fille s'était agenouillée et pleurait à chaudes larmes.

Madame Delargle alla chercher son fils et demeura au chevet du malade en attendant un médecin.

— Paul, dit la mère, surnomée Anne-Marie, je veux rester auprès de mon père, et s'il a besoin de quelque chose, je veillerai sur lui.

Doucement, le jeune homme fit sortir la pauvre fille qui se laissa emmener sans résistance.

— Qu'allons nous devenir ? gémit Anne-Marie.

— Ne pleure pas, petite sœur, lui dit Paul, à voir basse, nous t'aiderons.

La malheureuse fixa le jeune homme de ses grands yeux bleus et, la remerciant du regard :

— Tu es bon, merci, Paul... Mais, j'y pense, conçois-t-elle, si seulement on pouvait lever les casiers à homars, avec un peu de chance, nous pourrions trouver là de quoi attendre quelques jours.

— Où sont-ils ?

— A la Roche Percée, devant Sainte Marguerite !

— Viens !.. Nous allons les chercher.

D'une traite il courut jusqu'au petit bateau qui se balançait doucement sur sa qui le.

Saisissant des bottes et un surrois, il se vêtit rapidement.

— Tu ne partiras pas seul, s'écria la pauvre enfant. Je t'accompagne.

Sans attendre elle s'élança dans le sardinier et passa le tricot de son père.

Paul détache l'amarre et l'embarcation s'éloigna lentement du quai.

Quelques curieux, debout sur la jetée, saluèrent la barque qui osait affronter le gros temps.

— Nous allons danser, dit Paul, qui hissa la voile d'une main expérimentée.

Ballottée par les flots, l'*Anne Marie* tanguait affreusement.

— Oh ! mon Dieu, s'écria la jeune fille... c'est fou ce que nous faisons là.

La mer, sans être absolument mauvaise, était très houleuse.

— Attention, vire à tribord, il y a des rochers... prends la large, fit Anne Marie, en saisissant le gouvernail.

Courageuse et décidée elle s'était mise à la proue, dirigeant la barque à travers les écueils de la côte qu'elle connaissait à fond.

Le sardinier tira plusieurs bordées et sauta sur la crête des vagues. Le brise très forte les poussait avec une rapidité vertigineuse.

Toute noire, la Roche Percée apparaissait distincte, trouée de part en part.

— Cherchons les flotteurs ! s'écria Paul.

Bientôt les deux jeunes gens tirèrent les cordes et amenèrent les casiers.

Cinq homards prisonniers s'agitaient avec des bonds désordonnés.

— Nike, rentrons, fit Anne-Marie. Il est déjà tard, il fait presque nuit.

Courbé sur ses avirons, Paul donnait toute sa force.

Droite à la barre, la jeune fille pilotait la barque avec une adresse surprenante.

Rapidement l'obscurité s'étendait, augmentant le danger.

Au loin, le petit phare du Pouligen les éclairait, leur montrant la route.

Aussitôt dans le port, les deux jeunes gens sautèrent hors de l'embarcation.

Enfin, en sûreté, le souvenir du danger couru en commun les fit s'arrêter soudain.

— Eh bien, petite sœur, te voilà toute tremblante, fit le jeune homme, en serrant contre lui Anne Marie défaillante.

— Oui... j'ai eu peur... pour toi...

— Ma chérie, fit le futur officier, en baisant tendrement le front de la jeune fille. Très doux, ils écoutèrent pendant quelques instants leur cœur battre à l'unisson.

Mais la gaîté reprit vite le dessus, et bientôt les deux mousses entonnèrent une joyeuse chanson. Paul détaillait les couplets auxquels répondait Anne Marie.

Ils finissaient le dernier refrain quand ils frappèrent à la porte du père Clozrec.

Madame Delargle ouvrit aussitôt.

— Ciel, mes enfants... dit-elle, un doigt sur la bouche... La Mort est dans la maison !

Stupéfaits, devant ce contraste des choses, les deux jeunes gens restèrent interdits à la vue du corps d'un vieux marin étendu sur son grand lit de bois noir.

D'un bond Anne-Marie fut près de la couche funèbre, et, de sa gorge serrangée, s'échappa l'éternelle plainte des tout petits :

— Papa !... Oh ! mon cher papa !...

— Pauvre petite sœur !... murmura Paul, les larmes aux yeux.

— Tu vas maintenant, oui, mon enfant, fit simplement Madame Delargle. J'ai promis l'adoption à son père ; mais j'avais cru comprendre que, plus tard, elle pourrait être ma fille... autrement.

— Comment, mère, vous acceptez ?

— Pourquoi non, mon enfant. Que lui reprocher d'ailleurs : sa pauvreté ? Je connais bien celle que je te destine, elle est pleine de qualités, et, quant à l'argent, à toi d'en gagner pour deux, Paul, c'est un stimulant bienfaisant pour un homme énergique comme toi.

Extrêmement ému, Paul s'approcha de l'orpheline recueillie et, lui pressant doucement la main, il murmura :

— Et toi, Anne Marie, crois-tu que ton chef mort aurait consenti à ce qu'un jour tu devinsses ma femme ?

Ces simples mots joints à l'émotion tragique du moment, bouleversèrent complètement la pauvre enfant. Les yeux fixés sur l'être aimé, immobile à jamais, comme certaine cependant d'être agréable à l'âme encore si proche du corps inerte, en deux mots seulement, elle répondit à la question du jeune homme :

— Oui... Paul !

ARNAUD DE LAPORTE.

CALVI

CONCOURS

de la Société

DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

Le Palmarès

CLASSE I. — *Animaux de ferme*

1re CATÉGORIE — ESPÈCE CHEVALINE

Première division. — *Juments Mulassières*

1er *prix* : Une médaille de vermeil et une somme de 100 fr., offerte par M. Landry, député ; Mme Savelli, à Sant'Antonino ; 2e *prix* : Une médaille d'argent et 60 fr., M. Bonavita Ange-Mathieu, à Santa Reparata ; 3e *prix* : Une médaille d'argent et 40 fr., M. Antonini Louis, à Sant'Antonino ; 4e *prix* : Une médaille de bronze, M. Colombani Toussaint, à Cavsaco.

Deuxième division. — *Juments Poulinières*

1er *prix* : Une médaille d'argent et 75 fr., M. Albertini Jean-André, à Vescovato ; 2e *prix* : Une médaille d'argent et 40 fr., M. Grisoli Louis, à Montemaggiore ; 3e *prix* : Une médaille de bronze et 25 fr., Mme Savelli, Sant'Antonino.

2e CATÉGORIE — ESPÈCE ASINE

Baudets Etalons

1er *prix* : Une médaille d'argent et 35 fr., M. Morandini Xavier, à Sorbo-Ocagnano ; 2e *prix* : Une médaille de bronze et 25 fr., M. Filippi Antoine-François, à Speloncato ; 3e *prix* : Une médaille de bronze et 20 fr., M. Cruciani Barthélemy, à Santa-Reparata.

3e CATÉGORIE — ESPÈCE BOVINE

Première division. — *Taureaux*

Néant.

Deuxième division. — *Vaches Laitières*

a). Vaches corses. *Prix* : Une médaille d'argent et 100 fr., M. Pillet, à Ile-Rousse.

b). Vaches de toutes races. *Prix* : Une médaille d'argent et 100 fr., M. Pillet, à Ile-Rousse. (Vache bretonne).

Troisième division.

Taurillons, bouvillons et génisses

1er *prix*, ex æquo : Une médaille d'argent et 50 fr., MM. Allegrini Nicolas, à Aregno (taurillon), et Grisoli Louis, à Montemaggiore (génisse).

4e Division. — *Bœufs de labour*

1er *prix* : Une médaille d'argent et 50 fr., M. Marchini, déjà nommé.

2e prix : Une médaille de bronze et 30 fr., M. Albertini Jean-André, à Arena-Vescovato.

3e *prix* : Une médaille de bronze et 40 fr. ; M. Renucoli Philippe, à Lumio.

4e CATÉGORIE — ESPÈCE OVINE

Brebis laitières

1er *prix* ex æquo : Une médaille d'argent et 40 fr., MM. Allegrini, berger à Ile-Rousse, Casabianca Marius, à Lumio.

2e *prix* : Une médaille de bronze et 20 fr., M. Mariotti Antoine-Jacques, à Santa-Reparata.

3e *prix* : Une somme de 10 fr. ; M. Colombani Joseph, à Calvi.

Béliers

Prix unique de 25 fr. : M. Bellerici François, à Santa Reparata.

5e CATÉGORIE — ESPÈCE PORCINE

a) Verrats : Néant.

b) Truies.

Prix : Une médaille d'argent et 25 fr., M. Andreani Jean Paul, à Calvi.

6e CATÉGORIE — ANIMAUX DE BASSE-COUR

1o Coqs et poules de race corse.

Prix : Une médaille de bronze, M. Cruciani Joseph, à Calvi.

2o Coqs et poules de toutes races.

Prix : Une médaille d'argent grand module offerte par la Cie des C. F. C., Mme Pillet, à Ile Rousse.

3o Lapins.

Prix : Une médaille de vermeil, M. Bergery, gérant de la Ruche fouière à Arena-Vescovato.

CLASSE II. — *Produits Agricoles*

1re CATÉGORIE — VINS ET EAUX-DE-VIE

Hors concours, M. Landry, à Calvi.

4e Division : *Vins.*

1o Vins vieux rouges.

1er *prix* : Une médaille de vermeil ; M. Muzio-Olivi Hippolyte, à Ile Rousse.

2e *prix* : Une médaille d'argent, M. Orenga Angelo, à Bastia.

3e *prix* : Une médaille de bronze, Mme Renucoli Ph., à Lumio.

4e *prix* : Une médaille de bronze, M. Valesi, à Arena-Vescovato.

2o Vins vieux blancs.

1er *prix* : Une médaille de vermeil, M. Valesi, déjà nommé.

2e *prix* : Une médaille d'argent, M. Roboglia Jean, à Calenzana.

3e *prix* : Une médaille de bronze offerte par la Société Nationale d'encouragement à l'Agriculture, M. Muzio Olivi, déjà nommé.

4e *prix* : Une médaille de bronze, M. Emmanuelli Mathieu, à Montemaggiore.

3o Vins de dessert

1er *prix* : Une médaille d'argent offerte par la Cie P. L. M., M. Veillerat, à Calvi.

2e *prix* : Une médaille de bronze, Mme Renucoli Ph., déjà nommée.

4o Vins de cuve 1911

a) Rouges.

1er *prix* : Une médaille de vermeil, M. Emmanuelli Mathieu, déjà nommé.

2e *prix* : Une médaille d'argent, M. Marcaniochi Félix, à Calvi.

3e *prix* : Une médaille de bronze grand module offerte par la Société Nationale d'encouragement, Dr Massoni, à Calvi.

4e *prix* : Une médaille de bronze, M. Stefanini François, à Sart d'Ornico.

b) Blancs.

1er *prix* : Une médaille de vermeil, M. Poli Jean, à Ponte-Leccia.

2e *prix* : Une médaille d'argent, M. Marcaniochi Félix, déjà nommé.

3e *prix* : Une médaille de bronze, M. Natali, à Casamozza.

4e *prix* : Une médaille de bronze, M. Agostini Hilaire, à Casamozza.

Deuxième division. — *Eaux-de-vie*

a) Vieilles. 1er *prix* : Une médaille d'argent offerte par la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, M. Muriel Fra'çois, à Calenzana ; 2e *prix* : Une médaille de bronze : La Ruche Fouière, à Arena Vescovato.

2) 1911. — Pas de récompense.

2e Catégorie. — *Huiles.*

1er prix : Une médaille de vermeil, M. Marini Hyacinthe, à Calenzana ; 2e prix : Une médaille d'argent grand module offerte par la Cie des C. F. D., MM. Lanzia frères, à Ile-Rousse ; 3e prix : Une médaille d'argent offerte par la Cie du P. L. M., M. Emmanuelli M., déjà nommé ; 4e prix : Une médaille de bronze grand module, M. Malarpina Antoine-Marc, à Novella ; 5e prix : Une médaille de bronze, M. Renucoli Ph., déjà nommé ; 6e prix : Une médaille de bronze, M. Tarquini Michel, à Calenzana.

3e Catégorie. — *Légumes et primeurs*

1er prix ex aequo : Une médaille de vermeil, 25 fr. et félicitations du Jury, Mme Bocognano Rosine, à Ajaccio, M. Bousquet Pierre à Arena-Vescovato ; 2e prix ex-aequo : Une médaille d'argent offerte par la Cie des C. F. D., MM. Galetti Ph. à Arena-Vescovato, Poli Jean, déjà nommé ; 3e prix : Une médaille de bronze, M. Filippi, à Tattone ; 4e prix : Une médaille de bronze, le Syndicat des Jardiniers producteurs, d'Ajaccio ; 5e prix : Une médaille de bronze, M. Alessandri Dominique à Ajaccio ; 6e prix : Une médaille de bronze, M. Orsini, instituteur, à Ville-di-Pietrabugno ; 7e prix : Une médaille de bronze, M. Allegrini Nicolas, déjà nommé.

4e Catégorie. — *Fleurs et Plantes Vertes*

1re Amateurs. — *Prix unique* : Une médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, avec les félicitations du Jury, M. Clérambault, horticulteur-amateur, à Calvi.

2e Professionnels. — 1er prix : Médaille de vermeil offerte par M. Pierangeli, député, M. Geyer, horticulteur, à l'Olmo (Ajaccio) ; 2e prix : Une médaille de bronze, M. Bocognano Jean, à Ajaccio.

5e Catégorie. — *Fruits frais et secs*

1er prix : Une médaille de vermeil et 30 fr., M. Bocognano Jean, déjà nommé ; 2e prix : Une médaille d'argent grand module offerte par la Cie des C. F. D et 20 fr., M. Bousquet Pierre, déjà nommé ; 3e prix : Une médaille d'argent, M. Galletti Philippe, déjà nommé ; 4e prix : Une médaille de bronze grand module offerte par le Ministre de l'agriculture, M. Poli Jean, déjà nommé ; 5e prix : Une médaille de bronze, M. Micoli J.-A., à Bocognano ; 6e prix : Une médaille de bronze, M. Campana, à Aregno.

6e Catégorie. — *Miels et cires*

1er prix : Une médaille d'argent, M. Marini François, déjà nommé ; 2e prix : Une médaille de bronze, M. Poli Jean, déjà nommé. Mentions honorables : M. Colonna Chêne Louis, à Ponte-Leccia, Mme Laurenti, à Calenzana.

7e Catégorie. — *Fromages*

1er prix : Une médaille de vermeil, M. Minicori, à l'Alzitella (Afa) ; 2e prix Une médaille d'argent, M. Colombani J. B. à Calvi.

8e Catégorie. — *Produits Divers*

1er *Confitures* : M. Colombani, à Corte, médaille de bronze grand module offerte par le Ministre de l'Agriculture ; M. Tarquini Michel, déjà nommé, médaille de bronze, M. Bousquet Raoul, à Ajaccio, médaille de bronze.

2e *Pain* ; M. Lange, boulanger, à Calvi, médaille d'argent.

3e *Conserves* (idées de mariés) : M. Bousquet Raoul, déjà nommé, médaille d'argent ; Mme Souchière, à Ajaccio, médaille de bronze ; M. Haas, à Ajaccio, médaille de bronze.

4e *Produits de Pépinières*

M. Fedi, à Arena-Vescovato, médaille d'argent.

5e *Plantes fourragères*

M. Pillet, déjà nommé : médaille d'argent.

CLASSE III. — *Emballages agricoles et objets de consomerie.*

1er prix : Une médaille de vermeil offerte par M. Paglieni Conti, député, et 80 fr. offerts par la Cie Fraissinet, MM. Bartoli frères, à Ajaccio.

2e prix : Une médaille d'argent et 40 fr. offerts par la Cie Fraissinet, M. Bonnaccorsi, à l'Ile-Rousse.

3e prix : Une médaille de bronze et 20 fr. offerts par la Cie Fraissinet, M. Giannoni, à Cavanno.

4e prix : Une médaille de bronze, M. Agier, à Bastia.

CLASSE IV. — *Machines Agricoles*

1er Agriculteurs exposant leur matériel de ferme :

1er prix : Une médaille de vermeil et 80 fr., M. Colonna de Leca, à Lumio.

2e prix : Une médaille d'argent, M. Pillet, déjà nommé.

2e Exposants marchands :

1er prix : M. Pillet, représentant, à Ile-Rousse, médaille d'argent et 60 fr.

2e prix : M. Vaillerant, représentant de la maison Perrus, à Calvi, médaille de bronze.

CLASSE V. — *Enseignement Agricole*

Les résultats de ce concours seront publiés ultérieurement, les monographies déposées par les candidats devant être examinées par une Commission spéciale.

Médailles de collaborateurs : MM. Maggi, président du Comité des fêtes de Calvi, Gallotti Antoine, à Calvi.

Gazette Départementale

LURI. — Le Conseil municipal de Luri a désigné M. de Mari Pierre pour faire partie de la Commission chargée de la statistique agricole.

ILE ROUSSE. — La 1re courant, la *Ville de Bastia*, courrier de la Balagne, n'a pas accosté dans notre port par suite du mauvais temps. Ce paquebot qui avait jeté l'ancre devant l'Ile Rousse, est reparti le lendemain matin pour Calvi, sans avoir pris ni passagers ni dépêches. L'accalmie qui s'était produite dans la matinée aurait permettre au Commandant de venir à quai. Sans doute, un homme prudent, connaissant les remarquables qualités nautiques de la *Ville de Bastia*, n'a-t-il pas voulu exposer son navire à une navigation un peu difficile...

D'ailleurs, la Compagnie Fraissinet est habituée à faire ce que bon lui semble. Les Commissaires du Gouvernement sont muets et les Représentants se taisent.

MAUSOLEO. — M. Graziani Jean-Jacques, garde domanial des eaux et forêts de 3e classe à Valgorse, passe à la maison forestière de Tartagine, en remplacement de M. Colonna Antoine François, garde de 1re classe, qui est appelé au poste de Murzo.

LUCCIANA. — Le Conseil municipal de Lucciana a pris une délibération portant acquisition d'un titre de rente 3 pour cent dont les intérêts seront mis à la disposition du bureau de bienfaisance créé dans la commune par décret du 30 janvier 1912.

SAN-NICOLAO. — M. Silvagnoli Jules-César vient de recevoir le brevet et la médaille de 1870.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Le sieur Cipriani François-Marie, de Gonzoe, avait été condamné à 16 francs d'amende pour fraudes électorales.

La prévention reprochait à Cipriani d'avoir pris part au vote lors des élections municipales de mai 1912, malgré une condamnation entraînant une incapacité de vote.

Il résulte des recherches faites au parquet que Cipriani avait été réhabilité de droit et que par conséquent il avait le droit de prendre part au vote.

M. le Procureur Général interjetait appel du jugement du tribunal correctionnel d'Ajaccio.

Après le rapport de M. le conseiller Morand, la Cour faisant droit aux conclusions de M. l'Avocat Général reformait le jugement entrepris et renvoyait Cipriani des fins de la poursuite.

Une affaire Colonna Jules-Antoine est renvoyée sur la demande du prévenu à l'audience du 15 janvier 1913.

Une autre affaire, Furioni Jean-Baptiste, est renvoyée sur la demande de M. l'avocat général Le Marc Hadour, à l'audience du 22 janvier 1913.

A la suite de deux procès-verbaux en date du 16 juin 1911, dressés par deux employés des contributions diverses, Tari, propriétaire, à El Hadjel, et Mattieri, débitant de boissons, au Kreider, ont été cités, le 9 septembre suivant, à la requête du Ministère public, devant le tribunal correctionnel d'Oran, les deux pour avoir détenu de la piquette en vue de la vente, Tarl seul pour fabrication de piquette en vue de la vente et pour circulation en vue de la vente de piquette sous le titre d'un congé délivré en blanc.

Par jugement en date du 6 octobre 1911, le tribunal correctionnel d'Oran relaxa Mattieri et condamna Tari à une amende de 50 francs.

Sur appel de M. le Procureur Général de la Cour d'Appel d'Alger, la Cour, par un arrêt en date du 20 mars 1912, condamne Mattieri à 50 francs d'amende et Tari à 2 amendes de 50 francs.

M. le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Alger s'est pourvu en cassation contre cet arrêt. La Cour de Cassation casse et annule l'arrêt du 20 mars 1912, et renvoie les parties devant la Cour d'Appel de Bastia.

M. le conseiller Panzani fait un rapport des plus complets de cette affaire.

Me Ajaccio, bâtonnier sortant de l'Ordre, représente le prévenu Mattieri.

Après une très éloquente plaidoirie de Me Ajaccio, la Cour condamne Mattieri et Tari solidairement à 500 francs d'amende à titre de sanction fiscale, les autres dispositions du Carré du 20 mars 1912 demeurant expressément maintenues.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'arrivée

M. Joffre, le sympathique chef de cabinet de M. le Préfet, qui vient de passer un mois de congé dans sa famille, est arrivé ce matin, par le courrier de Marseille.

Le square du quai

Quelque chose qui a fait plaisir aux Ajacciens, c'est le vote par le Conseil municipal d'une somme de 10.000 francs destinés à remettre en état le pauvre square du quai.

Oh ! il en avait réellement besoin ; jamais on ne vit quelque chose de plus lamentable, de plus affreusement sale, sur le point le plus fréquenté d'une ville.

Et, cette chose c'était la première qu'aperçoivait l'étranger en mettant pied à terre, en quittant le bateau.

Mais à quoi bon de remémorer le passé. On va réparer, on va replanter des fleurs, on va faire un jardin magnifique et l'entourer d'une grille en fer ; tout cela est très bean, mais nous disons que si l'on ne prend pas des mesures de précautions, dans quelques mois le jardin sera dans le même état qu'aujourd'hui ou à peu près.

Il faut absolument qu'un gardien soit attaché à la surveillance de ce jardin qui doit être public. Il vaut d'ailleurs la peine qu'on fasse un petit sacrifice pour son entretien, lorsqu'il sera remis en état, que les parterres auront à nouveau fleuri, que les superbes mimosas reparaîtront, il n'y aura de coin plus joli dans la ville, pour aller s'asseoir, pendant quelques instants, par les belles journées d'hiver et surtout les chaudes journées de printemps.

Autour d'un suicide

Le corps de M. Henri Vaudry, ce journaliste qui mit si mystérieusement fin à ses jours dimanche dernier, a été réclamé par la famille qui désire le faire transporter à Falaise.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 17 novembre, à 3 heures

The Loyal Legion, marche,	Sousa.
Si j'étais Roi ! ouv.,	Adam.
Venetia, valse,	Louthian.
L'Etoile du Nord, fant.,	Meyerbeer.
Polka des Clochettes,	Balleroo.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

CYCLISME

La course des tout petits (18 ans).

La course des débutants (18 ans), auront lieu demain dimanche, sur 20 et 40 kilomètres.

Les courses cyclistes organisées par la maison Pierucchi, (autos et cycles), se disputeront demain matin.

Le départ sera donné au delà du cimetière à huit heures précises.

Les tout petits signeront la feuille de contrôle à Borgo, borne 13 (virage).

Les débutants iront signer au contrôle de Casamozza, borne 21 (virage).

Un drapeau tricolore indiquera ces contrôles.

La 1er de la 2e série : Une grande médaille en bronze doré mat.

La 1er de la 1re série : Une médaille en vieil argent.

(Toutes avec sujets sportifs)

La premier du classement général se classant sur bicyclette « Labor, » une médaille en or, s'il bat le record de 1908. — 40 kil. 1 h. 8 m.

F. P.

Nécrologie

M. Pierre Gilormini

Hier matin ont eu lieu les obsèques d'un jeune employé de commerce, M. Pierre Gilormini, enlevé à l'âge de 30 ans par une cruelle maladie. Il laisse une jeune femme et des enfants en bas âge. Tous ceux qui le connaissaient le regretteront, car c'était en même temps qu'un bon père de famille, un excellent cœur et un ami sincère.

Le deuil était conduit par le frère, M. Paul Gilormini, le représentant de commerce si connu, MM. Quarelli, Tomasi et d'autres parents. De nombreux camarades et amis ont suivi le convoi funèbre jusqu'à la Chapelle du Nouveau-Port où a été donnée l'absoute.

Deux magnifiques couronnes couvraient le cercueil.

Nous adressons à la femme et à la mère du regretté défunt, à notre excellent ami, M. Paul Gilormini, aux familles Gilormini, Pelen, Quarelli et Tomasi toutes nos condoléances.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11.5 à midi + 13.5 ; à 6 heures du soir + 12. Maxima + 13.5 ; Minima + 10.5.

Baromètre : 7 heures du matin, 757 mm. — midi, 757 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Banda matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,

Les primes à l'oléiculture

La Commission chargée d'examiner et de contrôler les demandes relatives aux primes à l'oléiculture s'est réunie dernièrement à la Préfecture.

Après avoir pris connaissance de divers dossiers, la Commission a demandé à l'Administration préfectorale de vouloir bien surseoir au paiement des primes, pour procéder à une enquête générale au sujet de la sincérité des déclarations.

On sait, en effet, que seules les olivettes qui se trouvent réellement en état de culture peuvent donner droit à la prime.

La Commission de contrôle est nettement décidée à faire respecter la loi, et cette fois encore, dans le retard apporté à la distribution des primes, ce sont les bons qui paieront pour les mauvais !...

Assemblée de charité

M. l'abbé Vial, le très distingué conférencier qui prêche, avec tant de succès, la retraite aux Dames dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, prononcera demain dimanche, à 4 heures, dans l'église Saint-Jean, un discours au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Le bien que fait cette Société dans notre ville est très grand. Elle a dépensé, l'année dernière, près de deux mille francs en bonne œuvres, et cette année, elle atteindra le même chiffre. Ses membres savent apporter aux malheureux en même temps que du pain et des vêtements, les consolations plus précieuses encore de la religion et des leçons de la plus pure moralité.

C'est dire combien elle mérite d'être encouragée, soutenue par tous les gens de cœur.

La quête sera faite par Mmes Paganelli de Zicavo, Gouly-Muzner, André Santelli, et Mlle Marchetti-Ferdinandi.

Troupes coloniales

M. le colonel Cristofari est appelé au commandement du 1er tirailleurs tonkinois.

MM. les médecins aides-majors de 2e classe Giudicelli et Morsochini, provenant de l'école d'application de Marseille, sont désignés pour servir en Afrique équatoriale.

M. le chef armurier de 2e classe Pontana, attendu du Tonkin, est affecté au 2e colonial, à Brest.

Service funèbre solennel

C'est aujourd hui, dimanche, à 11 heures, que sera célébrée, à Saint-Jean, la messe solennelle de requiem, pour les âmes des fidèles trépassés, qui ont été frustrées, de par la Séparation, des fondations de messes qui avaient été faites à leur intention.

Le grand'messe sera suivie de l'absoute.

Douanes

M. Vincent Pietri, de Piedicroce, vient d'être nommé préposé chef dans la douane au Maroc.

Toutes nos félicitations.

Parti Socialiste (S. F. I. O)

Les membres du groupe de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une des salles du Grand Café du l'Univers le lundi 18 courant, à 8 heures et demie précises du soir.

Ordre du jour : Causerie sur la guerre et organisation intérieure du groupe.

Jeux illicites

Les jeunes R. L., P. A. se livraient au plein jour à des jeux plutôt scandaleux.

La police finit par s'en émouvoir.

Procès-verbal fut alors dressé contre eux, avec cette mention spéciale : « Scandale et ivresse manifeste. »

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Quilici, 10, boulevard du Palais.

Ivresse et brutalité

Le nommé P. V. traversait hier la Cours Favale ; vivement surexcité par certaines libations et, non content d'avoir négligé d'allumer sa lanterne, ce charretier faisait brutalement ses bêtes ; à l'aide d'un gros gourdin il les frappait avec sauvagerie.

Le brigadier Ottavi l'invita à se montrer plus humain et à respecter la loi Grammont.

Loin d'obtempérer aux injonctions du représentant de la loi, P. V. se plut à continuer de plus belle.

Las de le rappeler vainement au respect des lois, le brave brigadier lui infligea un triple procès-verbal pour ivresse, brutalité et défaut d'éclairage.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

Avis

Pédicure, à domicile
S'adresser à M. Mattei Thomas, rue Napoléon, 21.

ETAT-CIVIL

Naissances

Manci Dorica Elisabeth. — Bartoli Jean.

Décès

Canavi Marie-Thérèse, 74 ans, ménagère, de San-Nicolao.
Caffaro Marie-Madeleine, 54 ans, de Corte.

Nouvelles Religieuses

AU SAINT NOM DE MARIE. — Dimanche prochain, 17 courant, fête de St Omobon, patron des tailleurs.

Messe à 10 heures, suivie de la Bénédiction de la Relique du Saint.

Les tailleurs et les tailleuses doivent considérer cet avis comme une invitation.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et envoyera les indications demandées.

AUX ÉLÉGANTES

Mme Roubert a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset sur mesure, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause du bon être, de l'aisance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert n'emploie que des matières de 1re choix et de la vraie baleine, ce qui permet au corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé
On se rend également à domicile
4, Boulevard du Palais, au 2e
— BASTIA —

A LA RÉSERVE
Huitres & Coquillages
POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Tempolieri, née Fratacci, et leur fils ; Mme et M. Paul Fratacci, de Toulon ; M. et Mme Ruggieri, née Fratacci, et leurs enfants ; M. et Mme Maranchon, née Fratacci, et leurs enfants, d'Ajaccio ; M. et Mme Varh, née Fratacci, et leurs enfants, de Toulon ; Mme veuve Xavière Fratacci ; M. François Fratacci, architecte, de Nice ; M. Antoine Fratacci, de Marseille ; Mme veuve Louis Blanc et ses enfants ; M. et Mme Fragassi, de Marseille ; Mlle Lucie Marchinteri ; M. François Marchinteri et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. TOUSSAINT FRATACCI

leur père, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé le 14 novembre, à l'âge de 42 ans.

L'enterrement aura lieu le 17 courant, à 3 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 23, rue de l'Opéra.

(CORTE)

M. et Mme André Feracci, chef de bataillon au 99e de ligne à Béziers, et leurs enfants ;

M. et Mme Antoine Feracci, commis principal des ponts et chaussées, à Corte, et leurs enfants ;

M. Jean Feracci et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE FRANÇOIS FERACCI
Née SINDALI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Corte, à l'âge de 82 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

15 nov. — 16 nov.

Rentes 3 0/0 amort.	90.30	90 90
3 0/0 anc.	93.25	93.50

ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

La Trésorerie des Invalides d'Ajaccio

Paris, 16 novembre.

La Trésorerie des Invalides de la marine d'Ajaccio, qui était de 1re classe, est ramenée à la deuxième classe.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 16 novembre.

Sont admis à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1912, les candidats dont les noms suivent :

Chiarini, avec le numéro 16.		
Giacobbi,	id.	58.
Porri,	id.	84.

AU CONSEIL MUNICIPAL de Paris

La rue Franchetti

Paris, 15 novembre.

Le Conseil municipal de Paris s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Galli.

Au cours de cette réunion, M. Galli, président du Conseil municipal, a déposé une proposition tendant à donner, à une rue de Paris, le nom du commandant Franchetti, qui s'illustra en 1870 dans la défense du village de Bry, aux environs de Paris.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 novembre.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Question d'Orient

Le président du Conseil, ministre de l'intérieur a donné connaissance au Conseil des derniers télégrammes relatifs aux événements des Balkans.

La Réforme électorale

Le Conseil s'est entretenu de la nomination de la Commission sénatoriale de la Réforme électorale.

M. Poincaré et le ministre de l'Intérieur ont annoncé qu'ils se tiendront, dès les premiers jours de la semaine prochaine, à la disposition de la commission du Sénat.

Affaires extérieures

Le Conseil a examiné diverses questions concernant notre politique extérieure.

On s'est occupé principalement de la signature du traité franco-espagnol.

Les fortifications de Paris

Le Conseil a autorisé M. Klotz, ministre des Finances, à paraphar le projet de la convention relative aux fortifications de Paris.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. Léon Bourgeois

Paris, 16 novembre.

M. Léon Bourgeois, ministre du Travail, était considéré jusqu'à ce jour, comme le candidat le plus sérieux à la présidence de la République.

M. Bourgeois a déclaré aujourd'hui, d'une façon formelle, que son état de santé ne lui permettait pas de succéder à M. Fallières.

M. Bourgeois ne refuse pas un fauteuil à l'Académie.

Il accepterait, à la rigueur, l'ambassade de Rome.

Devant la personnalité de M. Bourgeois, plusieurs hommes politiques avaient décidé de ne pas poser leur candidature à la présidence de la République, mais en présence du refus formel de M. Léon Bourgeois, les candidatures vont être nombreuses.

Un Désespéré dans la Seine

Paris, 16 novembre.

Vers 5 heures du soir, un vieillard se jetait dans la Seine.

Des témoins se portèrent à son secours, et réussirent à le retirer.

Des soins immédiats lui furent donnés, mais, malgré tous les efforts, le noyé ne put être ramené à la vie.

Ce désespéré, dont le corps a été transporté à la Morgue, par les soins du commissaire du quartier, était âgé de 73 ans.

C'était un pensionnaire du dépôt de mendicité.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 16 novembre.

La situation diplomatique reste stationnaire ; l'Autriche est moins belliqueuse ; les Etats balkaniques ne frontonsentre leur réponse à l'offre de médiation des puissances qu'après l'entrée des troupes bulgares à Constantinople.

Quant à la situation militaire, la lutte continue autour de Tchataldja, qui est l'une des principales clefs de Constantinople.

Le succès des troupes bulgares est assuré ; elles ne sont plus qu'à 19 kilomètres de Constantinople.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette campagne si courte et déjà si glorieuse, c'est le silence des généraux bulgares sur leur personnalité et leur mérite propre, leur effacement dans l'action collective, l'absence chez eux de manifestations extérieures, leur répugnance visible pour la réclame.

C'est à peine si on commence à connaître le nom du généralissime Savof. Les autres personnalités se fondent, pour ainsi dire, dans l'action solidaire des masses victorieuses.

Les pluies torrentielles obligent les troupes grecques, monténégrines et serbes à se reposer sur leurs lauriers.

AUTOUR DE TCHATALDJA

La capitulation de Tchataldja n'est pas confirmée

Cependant la prise de cette place forte par les troupes bulgares peut être considéré de comme un fait accompli.

Les Bulgares occupent, en effet, actuellement, dix positions sur les lignes de Tchataldja, et continuent leur mouvement enveloppant.

La ville de Dedeagatch est tombée hier en leur pouvoir.

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

La réponse des Alliés Balkaniques

Paris, 16 novembre.

Un télégramme de Belgrade affirme que les Etats balkaniques se sont concertés pour la réponse à faire à l'offre de médiation des puissances.

Les alliés balkaniques ont décidé qu'ils ne feraient parvenir leur réponse aux puissances qu'après l'entrée des troupes bulgares à Constantinople.

Les Conditions de la paix

Diverses dépêches, de sources bulgare, énumèrent les conditions de paix qui sont faites à la Turquie par les alliés balkaniques.

Ces télégrammes cependant n'ont aucun caractère officiel.

L'opinion autrichienne

D'après les journaux gouvernementaux de Vienne, l'Autriche proposerait la convocation d'une conférence européenne pour traiter des négociations de paix.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

Le correspondant du *Reichpost*, à Sofia, affirme que les Bulgares n'arrêteront les opérations militaires pas avant leur entrée à Constantinople.

Ce grand événement ne peut pas tarder à se produire, car l'armée turque, proprement dite, n'existe déjà plus.

LES BULGARES A LA PORTE de Constantinople

Le dernier télégramme de Sofia annonce que le gros des forces bulgares ne se trouve plus qu'à 19 kilomètres de Constantinople ;

EN TURQUIE

MUTINERIE D'OFFICIERS

60 officiers arrêtés
20 officiers fusillés

Paris, 16 novembre.

Un télégramme de Constantinople annonce que les officiers de la garnison se sont révoltés. Ils ont voulu protester contre le haut commandement qui laisse beaucoup à désirer.

Une soixantaine d'officiers ont été arrêtés et traduits devant un conseil de guerre.

Vingt officiers ont été fusillés une heure après leur condamnation.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Siège social : 7, rue Le Peletier, PARIS
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 930 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

Toute carte pour chaque somme de 100 francs versée

à 50 ans	6 fr. 44	à 65 ans	10 fr. 19
à 55 ans	7 fr. 34	à 70 ans	11 fr. 98
à 60 ans	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 90

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou réversibles d'un certain nombre d'années

Montres vingtièmes payées annuellement :
NON-CAS DE DÉCÈS PRÉMATURÉ
Délai très restreint pour cette extinction

Compagnie française réunie

S'adresser à Bastia, à M. RITTERLIET, Agent principal, 1 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, à M. Alphonse MANIAGHI, 25, rue Fesch.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les lettres à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuses et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

MALADIES NERVEUSES
Poudres suivies par l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, même la torrentielle.
La Poudre contenant le bromure et de nombreux extraits de guimauve est ordonnée toutes les fois que la douceur est un bon bromure à prendre pour toutes affections.
M. G. FAUVEL, Pharm. à Lille (Nord).

UN PRÊTRE

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre promptement et sûrement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se couper ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

BANQUE GREGORJ Frères

BASTIA (Corse)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Messieurs GREGORJ FRÈRES mettent à la disposition du public, dans le rez-de-chaussée de leurs Bureaux, des compartiments de **coffres-forts** de diverses contenances destinés à renfermer des papiers, des titres de toute nature ou des objets précieux.

Chacun de ces compartiments est muni d'une serrure dont le locataire peut faire varier la combinaison à sa convenance et d'une clef spéciale qui lui est délivrée lors de la location

Ces compartiments peuvent être ouverts tous les jours (Dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

TARIF DE LA LOCATION

DIMENSIONS			PRIX			
HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	UN MOIS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
0m,25	0m,25	0m,50	5 francs	14 francs	25 francs	40 francs
0m,25	0m,50	0m,50	10 —	25 —	40 —	60 —
0m,50	0m,50	0m,50	15 —	35 —	50 —	100 —

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR SYMONS DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cts

A. CLAVEL, Editeur, 42, rue du Dragon, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

Imprimerie Ollagnier

RHUM. FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseau artificiel.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

POUR LES FROIDS

SONGEZ AUX

GRANDS MAGASINS DEWACHTER Jeune

46, 48, 50, Rue Cannebière, **MARSEILLE**

☞ DAMES + + + + ENFANTS ☞ HOMMES + + +

☞ JEUNES FILLES ☞ JEUNES GENS +

doivent écrire pour obtenir *Echantillons et Catalogues* de l'article désiré.

Quelque soit le genre ou l'article demandé **Pantalon** ou **Costume, Fourrure** ou **Velours Paletot** ou **Tailleur, Blouse** ou **Etole,** etc., nos prix seront toujours de **30** 0/0 moins cher que partout ailleurs car notre principe de

VENDRE TOUT AU COMPTANT & CONTRE REMBOURSEMENT

nous privant de tout aléa, nous permet de taxer à un prix infime ce que les autres sont obligés de surcharger.

— « Ecrivez aujourd'hui même à ces importants MAGASINS » —

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

Savonneries a Vapeur du « Fer à Cheval »

J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR MARQUE DÉPOSÉE

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL.*

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte

Antoine MOZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

S vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain

demandez tout de suite l'envoi de mon Baromètre « EXACT »

comme le modèle ci contre, avec indication, en prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.

Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre

Comptoir Baromètre « EXACT »

Morteau (Doubs) France

CÉDRATINE

Grande liqueur de marque

☞ Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L... MASTRI et Cie

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Maître
B, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Mises

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion,* en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer-fer de 95 litres.
Pétrole de Sureté, marque *Photoline,* en bidonnets de 5 litres.
Naphtagène, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles « Lucas & Cie, Paris-Bastia, Bâle

DEMANDE MALADES

Maux de tête, Migraines, Névralgies, Rhumatismes, Grippes, Influenza, Maux de Gorge, Douleurs, Fièvres, Refroidissements, Courbatures, Insomnies, Vertiges, Etourdissements, Coups de Sang, Impuissance, Affaiblissement, Epuisement, Anémie, Faiblesse générale, Manque d'Appétit, Digestions pénibles, Troubles de la Menstruation, Pâles Couleurs, Maladies de Femmes, Maladies de Jeunes Filles, Maladies de Vieillards, Maladies de Poitrine, Toux, Bronchites, Asthme, Coqueluche, Maladies de Foie, Maladies de Reins, Maladies de Vessie, Maladies de Peau, Maladies de Sang, Impuretés du Sang, Boutons, Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Blessures, Plaies, Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Glandes, Tumeurs, Abcès, Scrofules, Rachitisme, Vers, Parasites, Oxyures, Ténias, Vers Solitaires, Maladies d'Enfants, Maladies Nerveuses, Maladies Mentales, Epilepsie, Hystérie, Folie, Neurasthénie, Hypocondrie, Mélancolie, Idées Noires, Obsessions, Impulsions, Tristesse, Découragement, Abattement, Manque de Volonté, Manque de Mémoire, Manque d'Energie, Manque d'Entrain, Manque de Force, Manque de Vigueur, Manque de Vitalité, Manque de Courage, Manque de Confiance en soi, Manque de Sang, Manque de Nerfs, Manque de Santé, Manque de Bonheur, Manque de Joie, Manque de Vie, Manque de Jeunesse, Manque de Beauté, Manque de Charme, Manque de Séduction, Manque de Prestige, Manque de Gloire, Manque de Fortune, Manque de Succès, Manque de Chance, Manque de Bonne Etoile, Manque de Veine, Manque de Bonne Fortune, Manque de Bonne Chance, Manque de Bonheur, Manque de Joie, Manque de Vie, Manque de Jeunesse, Manque de Beauté, Manque de Charme, Manque de Séduction, Manque de Prestige, Manque de Gloire, Manque de Fortune, Manque de Succès, Manque de Chance, Manque de Bonne Etoile, Manque de Veine, Manque de Bonne Fortune, Manque de Bonne Chance

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 328 LUNDI 18 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Union postale, et Autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 19 m. — Coucher, 3 h. 56 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Déd. St. Pierre et Paul
Fête de Demain : Sainte Elisabeth.

17 NOVEMBRE

AUTOUR DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

La réforme électorale fut incontestablement, au cours des présentes vacances parlementaires, le principal sujet des polémiques qui vont en se multipliant au fur et à mesure qu'approche la rentrée des Chambres.

Rien n'est, d'ailleurs, plus naturel, car cette question domine, depuis plusieurs années déjà, toute notre politique intérieure et menace de peser lourdement sur les événements politiques de la prochaine année parlementaire et notamment sur l'élection présidentielle du début de 1913.

Profondément divisés par leurs conceptions de la réforme électorale, les républicains sont menacés, s'ils ne trouvent d'ici là un terrain d'entente et d'union, de voir la réaction les départager dans l'élection du futur Président de la République, comme elle ne l'a déjà que trop souvent fait au cours des dernières élections législatives.

Nous ne pouvons donc que féliciter ceux de nos amis proportionnalistes qui cherchent sincèrement la transaction susceptible de grouper tous les républicains, et nous devons de notre côté leur apporter notre concours sincère et loyal.

C'est pourquoi je tiens à répondre aux questions que m'a personnellement posées *La France,* dans une série d'articles rédigés, d'ailleurs, avec cette courtoisie et cette cordialité dont ne devraient jamais se départir les membres de la grande famille républicaine dans leurs polémiques intérieures.

La France me demande donc d'indiquer les bases du projet transactionnel qui pourrait recevoir l'adhésion des majoritaires, et de dire si j'accepterais de nouveau une première répartition des sièges par le quotient, comme le prévoyait le projet de la Commission des Seize. Elle me demande également ce que je pense de la reprise, comme transaction, du premier projet Briand, actuellement préconisée par mon collègue Lebocq.

Je tiens d'abord à rappeler que j'ai toujours été et que je reste partisan du scrutin majoritaire uninominal ; pour moi, la réforme électorale devrait donc exclusivement porter sur la répartition des circonscriptions et la suppression du second tour de scrutin. Mais je ne puis méconnaître les difficultés de la situation présente et la nécessité pour tout bon républicain de sacrifier partiellement ses préférences personnelles pour faciliter la réalisation de la solution transactionnelle qui nous est imposée par les circonstances.

Si, comme le constate *La France,* j'ai été « le plus irréductible et le plus enragé des contradicteurs de M. Poincaré, » je ne me suis jamais montré intransigeant et j'ai toujours été animé d'un esprit transactionnel que le Président du Conseil lui-même a fréquemment reconnu et proclamé. Non seulement, j'accepte par avance tous les projets à base majoritaire susceptibles de rallier la majorité républicaine, mais je suis encore tout disposé à faire, comme concession à nos amis proportionnalistes, une large part à la représentation des minorités.

Je ne crois pas toutefois que les majoritaires puissent maintenant accepter un projet comportant une première répartition des sièges par la règle du quotient calculé sur le nombre des votants ; à tort ou à raison, toute leur campagne a porté contre ce quotient, et il serait préférable, pour faciliter l'accord, de rechercher une autre méthode de représentation des minorités. Le jeu de la proportionnelle ne comporte d'ailleurs pas forcément la règle du quotient, et la majorité proportionnaliste de la Commission du suffrage universel avait autrefois soumis à l'acceptation du Gouvernement un autre mécanisme emprunté à l'une de mes propositions et respectant le principe majoritaire.

Le projet primitif de Briand que préconise aujourd'hui mon collègue Lebocq, serait à mon avis beaucoup plus acceptable, à condition toutefois de le compléter par un dispositif indispensable d'apparentement. En effet, ce système comportait bien une première répartition des sièges par le quotient, mais ce quotient était calculé sur le chiffre des inscrits et non sur celui des votants, ce qui augmentait sensiblement le nombre des sièges restants dont la totalité était donnée comme prime à la majorité.

Je crois toutefois que la meilleure base d'entente serait le projet ébauché sous la dernière Chambre par Dauthy, complété par la disposition d'apparentement que j'indiquais dans ma proposition du début de la législature, adopté plus tard par Desoyes, déposé sous forme de contre-projet par Augagneur, repris au Luxembourg par le sénateur Poulle et auquel se rallia récemment Bérard, mon plus ancien compagnon de lutte dans la bataille antiproportionnaliste.

Ce projet peut se résumer en quelques mots : Scrutin de liste, tous les sièges à la liste ou au groupement de listes apparentées ayant la majorité absolue, répartition par le quotient électoral, lorsque cette majorité absolue n'existe pas.

Il s'agit, on le voit, d'un système essentiellement transactionnel, admettant le jeu intégral de la proportionnelle, chaque fois qu'il n'y a pas de majorité absolue, comportant une organisation électorale transitoire entre le scrutin majoritaire et la proportionnelle, réalisant une expérience prudente, mais complète, de ce dernier système électoral.

Que nos amis proportionnalistes nous permettent de leur demander à notre tour ce qu'ils pensent de cette transaction équitable, qui comporte, pour eux comme pour nous, des sacrifices, mais qui ne peut être considérée, ni par les uns, ni par les autres, comme une humiliante capitulation.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

LA MÉDISANCE

Quelques gens bien intentionnés se proposent de fonder une ligue contre la médisance. Il est vrai qu'elle sévit chez nous, à Paris comme en Province, avec une âpreté particulière. La médisance contient qu'on entend partout et qu'on tolère avec tant de complaisance, parce qu'il flatte la malignité, la malveillance, la jalousie secrète, est une des pires plaies morales de notre époque ; elle empoisonne notre atmosphère.

Je ne parle pas de l'accusation qui se produit ouvertement, au grand jour, qui assume courageusement sa responsabilité, qui permet la défense. Celle-là est rare. Nos arrivistes contemporains sont trop prudents, ont trop peur de se faire des ennemis qui pourraient entraver leur carrière. Je parle de la légende mauvaise, de la calomnie qui circule sournoisement, à la dérobée, se répand par la conversation et contre laquelle on reste désarmé, qu'on ignore même le plus souvent et qui, à la longue, établit une réputation erronée, une sorte d'erreur judiciaire morale.

Ne dites pas : cela existe de tout temps. De tout temps, sans doute, il y eut des bavardages méchants, mais l'envie, ce ver rongeur qui s'attache aux racines de toute démocratie, a donné, de nos jours, à la médisance, plus d'acuité, d'étendue et de persistance. Chaque individu, aujourd'hui, quelle que soit sa situation, est environné d'envieux qui l'épient, le suivent, cherchent à la déconsidérer pour prendre sa place. Quand les hommes furent persuadés, à force de l'entendre dire, qu'ils étaient tous égaux, la jalousie et la haine, du haut en bas de la hiérarchie sociale, devant le spectacle d'une inégalité fatale, commencèrent de dévorer les âmes. Mais la peur arrête la plupart ; on n'attaque pas franchement, on déchire, et si férocement que nous ne verrions pas si nous pouvions entendre ce qui se dit de nous en notre absence.

C'est contre ce détestable état moral d'une époque qu'on voudrait réagir, soulever les honnêtes gens. Mais voyez avec quelle légèreté coupable, ceux-ci ferment aussitôt la médisance. Notre caractère est ainsi fait que nous sommes presque toujours disposés à croire un mal, à prêter une oreille amusée aux paroles qui distillent le venin. Et ne croyez pas qu'elles soient sans conséquence. Le temps nous manque pour juger un homme sur son œuvre. L'opinion ou l'impression que nous avons de lui et qui nous dictera à l'occasion notre attitude à son égard repose généralement sur des ragotages. Ainsi se fondent des réputations, et chacun porte dans le dos comme une étiquette d'après laquelle on l'évalue et qu'il est seul à ne point voir.

Médire de quelqu'un, ce simplement colporter à son endroit un propos malveillant constitue donc, au bien des cas, un méfait bien autrement grave, que de lui dérober son porte-monnaie. Ce dernier acte ne porte atteinte qu'à sa fortune ; l'autre endommage sa personnalité morale, son honneur. Méfait d'autant plus lâche qu'il échappe à toute répression.

Ce ne sont pas les ennemis déclarés qui sont le plus à redouter, ce sont ces envieux masqués dont on ne se méfie pas, qui vivent dans notre entourage et qui s'augmentent à mesure qu'on s'élève, qu'on s'affirme quelqu'un.

Nous sentons parfois autour de nous une atmosphère d'antipathie ou d'hostilité qui paralyse notre action, nos efforts, fait que nos échouons en tout ce que nous entreprenons et dont nous cherchons vainement la cause.

N'en doutez pas, elle a été créée par ces calomnies anonymes qui se transmettent de bouche en bouche, font le tour de notre monde, sans que nous en soyons jamais avertis. Et peut-être vaut-il mieux que nous n'en sachions rien, car nous en souffririons sans parvenir à surprendre les coupables.

Ainsi nous sommes nous pas tous plus ou moins jugés sur des on-dit, des légendes qui se répandent contre nous, à notre insu, sans qu'il nous soit permis de nous défendre? Et pourtant, quant nous entendons dauber quelqu'un qui n'est point là, quand nous assistons à cette lâcheté qui accuse l'absent, qui cherche à le salir, tout au moins à le diminuer à nos yeux, avons-nous le moindre mouvement de protestation ? Nullement, nous prêtons, au contraire, une attention complaisante, nous n'exigeons pas de preuve, nous ne demandons pas que l'accusé soit entendu. Cependant, quiconque accepte sans contrôle une médisance ressemble à ces juges qui condamnent sans entendre.

Médisance, calomnie, c'est le poison qui tue. Ne le laissons pas pénétrer dans notre cœur, ne le répandons pas autour de nous. Ne nous faisons pas les complices de ceux qui, dans l'ombre, font le mal. Ne nous laissons pas entraîner à ces jugements téméraires, à ces appréciations malveillantes qui font de la vie un enfer. Ne nous faisons pas les échos de ces bruits qui circulent, de ces propos qui courent, sans nous demander si nous ne sommes pas en train de commettre une injustice, de faire de la peine à quelqu'un qui ne le mérite pas.

Et si nous entendons médire de quelqu'un, si nous sentons que la conversation va prendre un tour malveillant, ayons le courage de protester, de prendre la défense de l'absent, de dire ce que nous savons de bien de lui, ce que nous pensons de bon sur son compte. Ce sera notre meilleure façon de lutter contre la médisance, de la combattre, de la vaincre.

Ch. LAURENT.

---

34 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANROSE

IX

Ce n'était point tout à fait la même chose, tant s'en fallait. Mais il valait encore mieux savoir la vérité qu'un notariat que rien de tout. Elsie, avec une tristesse immense, se considérait une seule : mon père est mort, je ne connaîtrai pas plus mon père que je n'ai connu ma mère. Et elle qui se faisait une fête depuis des années et encore des années du jour où elle aurait le bonheur de se jeter dans les bras de son père, de lui montrer quelle belle, douce, bonne, obéissante enfant le gardien fidèle, Bouvillet, avait conservée comme un trésor dans la solitude du Franchart. La noble fille ne voyait que cela, exclusivement, la perte de son père. A la fortune, que du même coup elle ne pouvait plus espérer, elle n'attachait point son esprit. L'argent c'est beaucoup et ce n'est rien, ce n'est rien quand le cœur, quand l'âme sont en vie.

La nature répara pour la dernière fois ce qu'il avait expliqué chaque année depuis longtemps. Monsieur le comte Adalbert de Longeville lui avait remis en même temps qu'une somme de vingt-cinq mille francs, dont les arrérages devaient constituer une rente de mille francs et ses honoraires, largement, un pli, une sorte de testament destiné à être remis en mains propres à sa fille lorsqu'il n'aurait atteint sa majorité. De cette mission, le notaire venait s'acquitter ce jour là, en versant aussi les derniers cinq cents francs du second semestre. Il tira le pli de sa serviette, un pli à l'enveloppe légèrement jaunie par le bâle des années. La main d'Elsie tremblait en le saisissant. Ses yeux s'emplirent de larmes en apercevant les caractères tracés par son père, caractères de haute allure mais un peu penchés. Ce qui indiquait avec une grande noblesse de sentiments un peu de faiblesse de caractère, des propensions à se laisser abattre. Elle l'ouvrit et lut d'abord pour elle-même, mais parties. Puis elle reprit à haute voix, pour tous ceux qui étaient là : Bouvier, le Maniola, Ferzaud, qu'elle y avait voulus avec elle.

« Si je ne suis point revenu quand ma fille Elsie atteindra sa majorité, c'est que j'aurai succombé à la tâche que je me suis imposée en conformité des dernières volontés de ma chère femme défunte, celle de donner à Mademoiselle de Longeville une existence, de lui permettre d'apporter à son époux une dot, en rapport avec la passé de notre famille, de lui permettre encore de ressusciter ce passé par des œuvres de bienfaisance dans le cercle de Soulanges, par l'entretien, l'embellissement de notre vieux Franchart. Si je ne réussis pas et si par conséquent ma fille ne me revoit plus, je lui demande de garder le souvenir de son père, de garder encore davantage celui de sa mère, de garder plus que tout le souvenir de sa race. Les vingt-cinq mille francs déposés par moi aux mains de Me Leblanc lui seraient acquis comme acquis au reste propriété notre vieux Franchart tel qu'il existe actuellement et consistera alors aux mains de Elsie Bouvier, c'est-à dire tout ce que je possède. En cas de mort de ma fille elle même et de mort de Bouvier, le maire de Soulanges d'attendrait légitime pour se commuer, quitte par elle à continuer à perpétuité l'entretien de la chapelle où reposent ma mère, ma femme, et où reposerait aussi probablement ma fille. Mais j'espère bien revenir avant la date des vingt et un ans d'Elsie. Dans le cas contraire, adieu à tous, adieu pour jamais.

» Longeville ».

Un silence général suivit cette lecture. Un silence pareil aux silences qui règnent dans les maisons en deuil, dans les chambres de mort. La lecture de ce testament n'était en effet comme on l'a fait part du décès de M. de Longeville. Certainement que s'il n'eût point eu connu il fut revenu depuis longtemps en Franchart, il n'y fut trouvé surtout pour cette date importante de la vie de sa fille, date qu'il n'aurait eu oublier. N'en, pas de nouvelles.

Rien et personne. C'était donc fini. Et vraiment, du reste, il fallait la foi robuste de Bouvier, l'espérance sourire toute sereine d'une jeune fille qui n'a plus que son père au monde comme famille et qui rêve de l'embrasser dès sa plus petite enfance pour avoir encore compté sur un retour possible du comte Adalbert à cette date de la majorité. Il y avait presque dix neuf ans qu'il était parti. Et depuis dix-neuf ans on père, et un père connaît de ses devoirs, un père qui avait adoré l'épouse, qui rêva de l'enfant, un père serait resté sans s'inquiéter de sa fille, sans brûler du désir de la revoir ? Non, non ! Il y avait sans doute longtemps que M. de Longeville était mort, qu'il avait succombé dans le fond d'une mine, dans un naufrage ou au travers des solitudes d'un désert quelconque. Elsie prit sa tête dans ses mains et pleura. Personne n'osa l'interrompre par de banales consolations. Elle n'abusa point, du reste, de l'attitude de muette sympathie de ses amis. Les douleurs comme celle qu'elle éprouvait ont besoin de recueillement, et la jeune fille se réservait de solitude dans le secret de son appartement ou dans la chapelle funéraire du parc. Elle se dressa et dit simplement :

— Adieu, Elsie de Longeville, tu es orphelins, tu n'as plus au monde de protecteur naturel, de lien du sang, il ne faut compter que sur toi-même et demander à tes amis de t'aimer encore davantage...

Tous les quatre se levèrent d'un même mouvement pour protester de leur affection dévouée. A tous quatre elle serra également la main. Bouvier, en sa qualité de doyen d'âge et de père nourricier, prit le premier la parole. Il pleurait.

— Mademoiselle, dit-il, si vous saviez que j'ai été, depuis le jour où Monsieur votre père vous a remise entre mes bras, ce qu'a peu près je devais être, je vais vous demander une grâce.

— Elle vous est accordée d'avance, Papa Jean, puisque vous avez été pour moi le meilleur des amis de mon père votre regrettée femme avait été la plus dévouée des mamans nourrices... Demandez...

— Eh bien, mademoiselle, je voudrais moi, l'humble serviteur, le pauvre vieux chien de garde du foyer, faire pour vous. assurer du moins de bien pour vous, ne pas de ce que mon maître, votre père, aurait tant d'accomplir et ce pourra plus, hélas ! jamais !... Je n'ai que vous au monde, moi aussi, je n'aime que vous, vous êtes l'enfant de mon cœur ; alors vous ne me refuserez pas d'être mon héritière.

A suivre.

nent nous prouve et prononcent la révolte de notre conscience.

Je sais bien que ces réflexions ne sont pas d'une actualité brûlante, mais nous nous occupons aussi, chaque jour, soit des scandales, soit des crimes, soit de tout ce qui concernes le progrès mécanique. Le progrès moral, que nous ne faisons guère, à ce qu'il semble, et qui consisterait simplement à devenir meilleur, un peu moins malveillant à l'égard du prochain, mérite aussi d'appeler de temps à autre notre attention.

PAUL BRULAT.

Cour d'Assises

La session d'assises du 4e trimestre, qui s'ouvre aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Gavini, comprend 12 affaires, dans lesquelles se trouvent impliqués 27 accusés dont 2 femmes.

11 accusés appartiennent à l'arrondissement de Bastia, 1 à celui de Calvi, 9 à celui d'Ajaccio, 4 à celui de Corte.

Les chefs d'accusation comportent: 4 assassinats et 1 complicité, 1 émission de fausse monnaie, 1 vol qualifié, 3 meurtres et 4 tentatives, 2 faux en écriture publique et usage de faux.

—oOo—

Audience d'aujourd'hui :

Pieri Charles, Faggianelli Simon, de Bastia, émission de fausse monnaie.

Officier du parquet: M. Le Marc Hadour, avocat général.

Défenseur : Me Moretti.

Noces d'Argent

Mardi, Rogliano était en fête. La population de ce grand chef lieu de canton et le clergé du Cap tiraient les vingt-cinq ans de Décanat de M. l'abbé Paoli, curé doyen de cette paroisse, avec un enthousiasme qui prouve bien de combien de vives sympathies est entouré ce digne ministre du Seigneur, un des membres les plus distingués et les plus instruits du clergé corse.

La veille au soir, après le son de l'Angelus, le gai carillon des cloches annonçait la fête du lendemain. Mardi matin, tout le clergé cantonal se trouvait réuni dans la belle église de Saint'Agnello. Une messe solennelle était célébrée par M. le doyen Paoli, assisté de son excellent vicaire et zélé collaborateur, M. l'abbé Luciani, et de M. l'abbé Palmieri, vicaire de Centuri. L'église était magnifiquement parée. La grand'messe a été chantée avec accompagnement d'orgues par un groupe de prêtres.

La messe terminée, une pieuse paroissienne s'est avancée jusque près de la balustrade et a fait entendre une cantate corse, d'un effet émouvant. Puis M. le Doyen a distribué à tous les assistants des Crucifix et des chapelets.

La cérémonie terminée, M. le Doyen est rentré au presbytère. La foule était massée sur son passage et lui fait l'ovation la plus chaude et la plus sincère.

M. le Doyen a réuni à sa table tous les membres du clergé qui assistaient à la cérémonie et quelques amis personnels. Le déjeuner était excellemment préparé et arrosé de ces vins exquis qu'on ne trouve qu'au Cap.

Au dessert, quelques prêtres ont présenté leurs hommages et leurs vœux à M. le Doyen.

M. Giannoni, curé de Granajole d'Erra principalement, a rappelé en un langage clair et touchant les principales phases de la carrière ecclésiastique de M. le curé Paoli. Il a parlé de ses brillantes études au grand séminaire d'Ajaccio et aux facultés de théologie de Lyon et de Paris où il se prépara à conquérir le grade de docteur en droit canonique.

Puis, il a rappelé l'accueil fait à son important ouvrage : « Etude sur les origines et la nature du Mariage civil, mis en regard de la Doctrine catholique, » qui valut à son auteur les plus chaudes félicitations de la faculté de Paris, en même temps que les plus flatteuses appréciations d'éminents membres du clergé français et insulaire.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire celle de Mgr d'Hulst, doyen de la faculté de Paris : « Le récipiendaire a donné un bon exemple. M. l'abbé Paoli appartient au clergé de la Corse. Venu à Paris, il a fréquenté nos cours et traversé ensuite victorieusement les épreuves orales du doctorat devant notre faculté. Rentré dans son pays, il fut pourvu d'un doyenné, et c'est là que, mêlant les travaux de l'étude à ceux du ministère pastoral, il a élaboré la thèse qu'il va soutenir devant vous. »

« Ce sont les origines historiales et historiques du mariage civil, sa nature, sa valeur, que M. Paoli a voulu rechercher en les mettant en regard de la doctrine et de la pratique catholiques. Contre les erreurs multiples, en la matière, l'auteur établit solidement la doctrine catholique, le droit propre et absolu de l'Eglise sur le mariage élevé par Notre Seigneur à la dignité de Sacrement, son indépendance du pouvoir civil sur ce point, l'inséparabilité du Sacrement d'avec le contrat dans les unions des baptisés. »

En vingt cinq ans de décanat, M. l'abbé Paoli n'a administré que trois paroisses : Bigorno, Oneasa et Rogliano, qu'il occupe depuis sept ans à la satisfaction de la population de ce canton où sa famille compte parmi les plus marquantes et les plus justement estimées.

En se séparant de M. le Doyen, ses confrères lui ont encore renouvelé leurs vœux et les sentiments de respect et d'affection de leurs paroissiens, et particulièrement de ceux de Rogliano qui professent un véritable culte pour leur Pasteur.

Ces paroissiens voient tous les jours M. le doyen Paoli à l'œuvre, ils connaissent son dévouement, son désintéressement ; ils admirent à l'intérieur de Saint-Agnello les nombreuses décorations que l'on doit à son infatigable activité. A son désir que la Maison de Dieu à Rogliano soit une des mieux ornées et des mieux entretenues de l'île. Ils savent les œuvres pieuses qu'il a créées, tout le bien enfin qu'il fait, et ils demandent au Seigneur qu'il veuille bien répandre sur lui toutes ses grâces, satisfaire ses désirs, lui accorder une longue et heureuse vie pour pouvoir célébrer les noces d'or de son décanat.

CYCLISME

Les courses organisées par la Maison Pieraschi ont eu lieu hier, sur la route de Casamozza, et ont pleinement réussi.

Le départ a été donné à 8 h. 10 m. aux plus jeunes.

Le second départ des jeunes gens à 8 h. 16 m.

Voici l'ordre des arrivées :

2e Série : 1er Peinsier, à 8 h. 57 m. ; 2e Giacomoni, à 5 secondes ; 3e Simonpaoli, à 8 h. 59 m 45 s. ; 4e Raif ; 5e Filippi ; 6e Barnacchi.

1re Série : Casinelli, à 9 h. 31 m. ; 2e Casabianca, (16 ans) à 9 h. 34 m. ; 3e Braccoci, à 9 h. 44 m. 45 s.

Classement général : 1er Casinelli, sur bicyclette « Labor » ; 2e Casabianca ; 3e Braccoci.

NOTA. — Les vainqueurs peuvent retirer leur prix dès ce jour sur production de leur extrait de naissance.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 novembre.

Un revirement favorable s'est produit aujourd'hui dans l'attitude de la Bourse en raison des meilleures impressions des places étrangères. Toute la cote finit en reprise plus ou moins appréciable. Notre 3 0/0 se relève vigoureusement à 89.05 contre 89.35. Sauf l'Extérieure qui reste lourde à 90.10, les Fonds Etrangers s'améliorent. Le Serbe passe à 80.70, le Turc à 88 .35, l'Italien à 97.95. Les Emprunts Russes regagnent une fraction importante : Consolidé 90.05.

Banques et Sociétés de Crédit en sensible tendance. Le Crédit Foncier est à 886. Le Crédit Lyonnais monte à 1.500, le Comptoir National d'Escompte à 975. On demande la Société Générale à 915.

Le Sucz oscille aux environs de 5.750. On est beaucoup mieux sur les valeurs de transport et d'Electricité. Charbonnages et Métallurgiques russes en hausse. Nouvelle 4.377. Le compartiment des titres cupréifères est en reprise marquée. Rio 1.841.

En Banque, les mines d'or Sud-Africaines ne profitent guère de l'amélioration générale. Diamantifères mieux disposées. De Beers 497.50. Les caoutchoucs se relèvent. Les Industrielles russes fort maltraitées hier, reprennent sensiblement.

Les actions Butte and Superior Copper Cy viennent d'être introduites en banque avec une majoration exagérée de plus de 200 francs par titre, que rien ne justifie. Pourquoi donc, si cette affaire est tellement avantageuse, les Américains ne gardent ils pas les titres au lieu de chercher à les placer à l'épargne française à laquelle nous ne saurion trop recommander, dans les circonstances actuelles surtout, une prudente abstention.

Chemins Français refermés. Lyon 1.999, Nord 1.810.

Syndicat Agricole de la Corse

Les membres du Syndicat sont informés que son office commercial dispose actuellement de mille kilos de pommes de terre de semence *Royale d'Orléans* provenant du champ d'expériences organisé par le Syndicat à Tattone. Ces pommes de terre seront mises en vente au prix de francs 13 les cent kilos.

Bien protégée

Toutes les femmes seront bien protégées contre les maladies qui frappent si durement le sexe faible, si elles ont à opté l'usage des Pilules Pink. Les Pilules Pink semblent avoir été créées spécialement pour les femmes tellement leur action est appropriée aux faiblesses de leur tempérament. Elles leur donnent du sang et les femmes ont généralement le sang pauvre. Elles leur donnent de l'appétit ; or, il n'y a rien de capricieux comme l'appétit d'une femme. La moindre malaise a immédiatement une influence sur l'appétit de la femme, elle ne se nourrit plus normalement et ses malaises augmentent. Les Pilules Pink font en digérer, et l'estomac de la femme se refuse bien souvent à digérer la nourriture. Elles tonifient le système nerveux et le système nerveux de la femme est comme une sensitive, tout l'impressionne. La femme étant plutôt faible (on a appelé le sexe féminin, le sexe faible) demande beaucoup à ses nerfs, et son système nerveux a toujours besoin d'être soutenu.

Mme Jeanne Neconis, demeurant à l'Isle-sur Sorgues (Vaucluse), rue Brocquière, écrit :

« Depuis longtemps je souffrais d'anémie et de faiblesse nerveuse. J'avais essayé plusieurs traitements et je n'avais pas pu obtenir une simple amélioration dans mon état. Je me suis alors mise au traitement des Pilules Pink et j'ai retrouvé la santé. »

Mme Chambard, à Champagne du Mont-d'Or, café-restaurant du Châlet, nous a écrit :

« J'ai deux filles qui souffraient toutes les deux de maux de tête, de palpitations, de points de côté. Elles étaient toujours pâles, surtout en revenant de classe, et elles se plaignaient d'une grande faiblesse. Comme beaucoup de jeunes filles, elles étaient anémiques. Comme j'avais entendu dire beaucoup de bien des Pilules Pink, je leur ai fait prendre ces pilules. Je n'ai eu qu'à me féliciter de cette décision.

» Ma fille aînée a vu sa santé s'améliorer grandement. Maintenant elle est très forte et tout le monde la complimente sur sa bonne mine. Ma fille cadette, qui a pris les Pilules Pink un peu plus tard, s'en est aussi bien trouvée. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les névralgies, les douleurs rhumatismales, la sciatisthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Bailo, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

TOULON

Samedi matin, à l'arrivée du *Kérambron*, faisant le service de l'Hôpital de Saint-Mandrier, ont eu lieu les obsèques de l'infirmier quartier maître vétéran Lucchetti, décédé subitement à bord de la gabare Faleon.

Le convoi — où dominait l'élément Corse — s'est formé sur le quai Cronstadt.

On remarquait : les lieutenants de vaisseau Dumoulin et de la Druillère ; les adjudants principaux Guerrini, Lenzaja, Le Coz, Thomas, Porte, Jequin, Amaré, etc.

Au cimetière Central, M. le lieutenant de vaisseau Dumoulin St. en termes émus, l'éloge du malheureux Lucchetti.

Un membre de la Société des « Turgaïens » Toulonnais, a dont faisait partie le défunt, dit aussi quelques mots d'adieu.

A son tour, M. Massoni, commis des P. T. T., prit la parole, à titre de compatriote et d'ami personnel du défunt, et, dans un langage émouvant, retraça les qualités du marin de l'Etat et du citoyen.

Nous ne résistons pas au désir de reproduire le passage touchant le petit Lucchetti, âgé de 6 ans, déjà orphelin de mère et qui assistait aux obsèques.

Il impressionna vivement l'assistance : « La Mort impitoyable et aveugle a frappé, sans pitié pour cette créature adorable, déjà très malheureuse — privée de discernement et de force — et qui connaîtra demain toutes les affres de l'isolement !

Cet enfant — que son père idolâtrait et sur qui il fondait les plus belles espérances — sera seul désormais !

Seul !

Conçoit on une situation plus douloureuse, plus lamentable que celle d'un petit être, à qui manquent, au berceau de la vie, les caresses d'une mère, le soutien matériel et moral d'un père ?

Souhaitons que, plus tard, lorsque la vie chantera autour de lui, lorsque son esprit s'émerveillera au spectacle des beautés de la nature ou créées par la main de l'Homme, ce mot affreux ne se dresse devant lui et ne voile ses enthousiasmes et ses rêves !

Certes, les pouvoirs publics, au souvenir des bons services rendus par le père, daigneront se pencher vers le fils, pour lui tendre une main secourable, de même que les parents et les amis se feront un pieux devoir de soutenir ses pas chancelants...

Mais il y a mieux à faire : à mesure que le fils de notre pauvre ami pénétrera dans la vie ; à mesure qu'il en connaîtra les amertumes, nous veillerons à ce qu'il ne trébuche pas ; nous veillerons à former son cœur, à raffermir son caractère, à perfectionner son être moral, à lui inculquer enfin l'idée que l'homme se doit à lui-même de se rendre vraiment digne de ce nom !... »

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 12 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Theures du matin + 10, à midi + 13 5 ; à 6 heures du soir + 10. Maxima + 14 ; Minima + 9.

Baromètre : Theures du matin, 765 mm. — midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, pluvieux.

Une revue touristique

Nous avons reçu le premier numéro de la *Revue des hivernants et touristes de l'île de Beauté* publiée à Ajaccio par le *Tourist Office* sous la direction de M. Lefèvre.

Cette intéressante publication, qui est illustrée de plusieurs photo-gravures, nous paraît appelée à rendre les plus grands services à la cause du tourisme, si elle s'applique notamment à faire connaître, sans aucun parti pris, les beautés des différentes régions de la Corse.

Nous félicitons M. Lefèvre, le sympathique directeur de l'*Agence de Touristes*, de son excellente initiative et nous souhaitons que sa Revue rencontre partout un accueil des plus favorables.

Nouvelles coloniales

M. Dasenti Jean-Hyacinthe, élève breveté de l'école coloniale, est nommé élève administrateur des colonies en Afrique occidentale.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Les membres du groupe de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une des salles du Grand Café de l'Univers le lundi 18 courant, à 8 heures et demie précises du soir.

Ordre du jour : Causerie sur la guerre et organisation intérieure du groupe.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des télégraphes : à Vitry-le-François, M. Potrignani, caporal rengagé à la 15e section de commis d'administration ; à Abbeville, M. Arrighi, sergent rengagé au 8e colonial ; à Dle, M. Rannel, sergent rengagé au 10e.

Ont été nommés facteurs des postes : à Miramas, M. Alfossi, ex-soldat au 4e colonial ; à Rognonas, M. Giordani, ex-soldat à la 15e section de commis d'administration ; à Josefly, M. Pattatini, soldat au 22e colonial ; à Barjols, M. Canale, soldat au 10e colonial ; à la Verdière, M. Daminani soldat au dépôt des isolés des troupes coloniales ; à Colchiterra, M. Mariani, canonnier au 2e d'artillerie coloniale.

Vêtements Dewachter

Lire à la 4e page l'annonce de la Maison *Dewachter Jeune*.

Tapage nocturne

Des jeunes gens bien inoffensifs, V., G.. et P., aiment passionnément la musique, et pour mieux faire entendre leurs voix, ils chantent dans les cours à des heures qui troublent le silence des nuits.

Aussi, dame Police leur intima l'ordre de se taire, et dressa procès-verbal.

Ils comparaîtront prochainement devant M. le Juge de paix, qui aura soin de les convier, par jugement motivé, à ne point troubler le sommeil de leurs semblables.

Au Port

Arrivés du 12 au 15 novembre :

Brick goélette franç. « Apollon, » cap. Stachino, de la Mer, en relâche forcée.

Tartane ital. « Giosué, » cap. Gugliermo, de Gênes, en transit, relâche forcé.

Vap. franç. « Numidia. » cap. Martino, de Livourne, 78 passagers, 2 ton.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrieu, de Marseille, 90 passagers, 210 ton.

Vap. danois « Lucy Andersen, » cap. Nalson, de Nouvrasie, 1.362 ton., charbon de houille.

Vap. ital. « Lombardo, » cap. Borgna, de Livourne, 80 passagers.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrieu, de Livourne. 118 passagers, 3 tons.

Départs du 12 au 15 novembre :

Vap. norvégien « Gothard, » cap. Sandalen, pour Liverpool, 370 tonnes divers.

Vap. franç. « Numidia. » cap. Martino, pour Livourne, passagers, divers.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrieu, pour Livourne, passagers et marchandises.

Vap. franç. «Numidia, » cap. Martino, pour Marseille, passag. et marchandises.

Vap ital. « Lombardo, » cap. Borgna, pour Porto-Torrès, 11 passagers.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrieu, pour Nice, passagers et marchandises

Avis

Magnifiques cockers, blanc-marron et marron, à céder sevrage. Photos Pédigrée, parents chassent. premières origine.

Mlle de Lhomel, Château de La Bruyère, par Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

A louer

Bel appartement de onze pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

MODES

Madame FRIVOLI

Diplômée — Hors Concours

vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.

BASTIA, rue Abbatucci, 1, et rue de l'Opéra, 22, au 1er

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie

Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. Papiers cuir. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Bouzes. Dessins de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Maritimes

Invalides de la Marine

Paris, 17 novembre.

M. Sevmarroni, trésorier des Invalides de la Marine, à Bayonne, est appelé aux mêmes fonctions à Ajaccio.

CONFÉRENCES SOCIALISTES contre la Guerre

Paris, 17 novembre.

Le parti socialiste français avait organisé, pour aujourd'hui, aussi bien en France qu'à l'Etranger, une série de conférences contre la Guerre.

à Berlin

M. Jaurès s'est chargé de porter la bonne parole à Berlin.

Il a donné une conférence, en langue allemande, devant un auditoire composé de plus de 5 000 personnes.

Le leader du parti socialiste unifié a été chaleureusement applaudi.

Le sujet de sa conférence était : « La paix aux peuples ! la guerre à la guerre. »

A PARIS

GRAND MEETING *en plein air*

Les socialistes parisiens et les délégués des socialistes étrangers ont tenu aujourd'hui, en plein air, au Pré Saint-Gervais, un grand meeting, sous la présidence de M. Marcel Sembat, député du 18e arrondissement de Paris.

Plus de 25 000 personnes composaient la guerre et applaudirent chaleureusement les orateurs qui furent très nombreux.

M. Vaillant, député, a parlé au nom des socialistes belges.

M. Sonnenstan, député, qui représentait l'Allemagne, a prononcé un remarquable discours.

M. Macdonald, député, a pris ensuite la parole au nom des socialistes anglais.

M. Pernet, ouvrier, vice président du Reichsrath, qui représentait les socialistes d'Autriche, a fait une conférence qui a été interrompue, maintes fois, par les bruyantes acclamations du public.

Enfin, M. Roubanovich, délégué des socialistes russes, a clos la série des discours des orateurs étrangers.

Arrestation DE GUSTAVE HERVÉ à ROME

Rome, 17 novembre.

Gustave Hervé, qui s'était rendu à Rome pour faire une conférence contre la guerre, a été mis en état d'arrestation par la police italienne.

Il sera reconduit, dans la soirée, à la frontière.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CESSATION DES HOSTILITÉS

L'armistice

D'après une information de Constantinople, puisée à bonne source, les hostilités seraient cessé aujourd'hui autour de Constantinople et de Tchataldja.

La demande d'armistice, adressée par Kiamil-Pacha au roi Ferdinand, aurait été prise en considération.

Un télégramme de Sofia confirme la nouvelle que les négociations au sujet de l'armistice ont été couronnées de succès.

Mais on annonce également que les Bulgares ont pris les mesures nécessaires, afin que les Turcs ne puissent tirer aucun avantage de cet armistice.

EN TURQUIE

Le Choléra

Constantinople, 17 novembre.

Le choléra cause des ravages terribles aux environs de Constantinople.

On serait d'un millier de cas par jour, dont 300 à 400 suivis de mort.

Arrestations *pour crime* DE HAUTE TRAHISON

Le général Mahmoud Chefket-Pacha, ex dictateur ; de nombreux autres Jeunes-Turcs, notamment le rédacteur en chef du journal quotidien « Tanine » ont été arrêtés sous l'inculpation du crime de haute trahison.

AUTOUR DE SCUTARI

La caserne, qui est immense, a été complètement détruite par l'artillerie monténégrine.

Les troupes turques commencent à évacuer la place en prenant des directions différentes.

AUTOUR DE MONASTIR

Les troupes serbes ont occupé toutes les positions dominant Monastir.

Ces troupes, sous les ordres du prince Alexandre, font preuve d'un entrain irrésistible.

L'armée grecque, sous les ordres du Diadoque, a quitté depuis deux jours Salonique, pour se rendre à Monastir.

NOUVEAU CONFLIT AUSTRO-SERBE

Ultimatum de l'Autriche

Vienne, 17 novembre.

Le gouvernement autrichien a donné un délai de 48 heures, à la Serbie, pour retirer le consul autrichien de Prizrend, dont on est sans nouvelles depuis la prise de cette ville par les troupes serbes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Simitch, avait présenté jeudi dernier une plainte officielle contre le consul autrichien à Prizrend, M. Prochaska.

Ce dernier est accusé par la Serbie d'avoir tiré plusieurs coups de feu contre les troupes serbes lorsqu'elles prirent la ville de Prizrend.

Autre grave affaire

Le consul d'Autriche à Mitrowitza est arrivé, à Budapest, dans un état lamentable.

Ce consul raconte qu'aussitôt après leur entrée à Mitrowitza, les troupes serbes ont cerné le consulat d'Autriche et l'ont privé de tout rapport avec le monde extérieur.

Ce n'est qu'après dix jours de séquestration qu'il a réussi à s'enfuir.

Ce consul ajoute que les prétendues atrocités des Turcs, ne sont pas comparables aux atrocités que commettent tous les jours les troupes des Etats balkaniques.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pizzuti Antoine, saunier à la Maison Carbuccia et son fils André

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de

MADAME ROSE PIZZORNI

leur épouse et mère, décédée le 17 novembre, à l'âge de 56 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 18 novembre, à 4 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue des Terrasses.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Ancienne Maison ROUBERT

Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres

Coupe irréprochable

Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons

GRAND CHOIX DE FOURRURES

Lingerie fine et lingerie hygiénique

Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode

PARFUMERIE :

Produits Malaccine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime

pour tout achat de 10 fr.

Bon goût — Elégance — Bon Marché

Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

PHOTO D'ART

Bastia — 22, Boulevard Paoli, 22

Agrandissements photographiques

30 × 40 à 10 francs.

40 × 50 à 12 francs.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Visitez à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuses et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI

Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI

Agent dépositaire à Ile Rousse

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d excellentes conditions.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

DEMANDEZ PARTOUT le délicieux Cigare VIANA

A 10 CENTIMES

Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*

BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

SOUFFREZ-VOUS
de Rhume, Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Mal de gorge, Torticolis, etc.
appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de
THERMOGÈNE
Remède sûr, facile, prompt, n'imposant aucun repos ni régime. Appliquez la feuille d'ouate sur le mal, en forçant qu'elle adhère bien à la peau.
REFUSEZ
toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du "Pierrot crachant le feu", ce ne serait qu'une vulgaire contrefaçon.
Toutes Pharmacies : 1 fr.50.

POUR LES FROIDS
SONGEZ AUX
GRANDS MAGASINS DEWACHTER Jeune
46, 48, 50, Rue Cannebière, MARSEILLE
DAMES + + + + ENFANTS HOMMES + + +
JEUNES FILLES JEUNES GENS +
doivent écrire pour obtenir Echantillons et Catalogues de l'article désiré.
Quelque soit le genre ou l'article demandé Pantalon ou Costume, Fourrure ou Velours, Paletot ou Tailleur, Blouse ou Stole, etc., nos prix seront toujours de 30 0/0 moins cher que partout ailleurs car notre principe de
VENDRE TOUT AU COMPTANT & CONTRE REMBOURSEMENT
nous privant de tout aléa, nous permet de taxer à un prix infime ce que les autres sont obligés de surcharger.
—« Ecrivez aujourd'hui même à ces importants MAGASINS »—

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 221).
« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Velleron, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 153-180).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Ecrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHARDIEU-P

RHUM. FOX-LAND Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Reuilly, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 8 Boulevard de Cardo, 1

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE
N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR DE CORSE qui indique tout pour 40 cts
A. OLIVIER, Editeur, 42, rue Dumas, PARIS

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Fédération d'Actes dans chaque petite Administration de Compétition. — Mise

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque La Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole lyzard en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtaline, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 229 MARDI 19 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décrets, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an... 20 fr. | Six mois... 10 fr. | Trois mois... 5 fr.
Autres Départ. 22 fr. | 11 fr. | 6 fr.
UNION POSTALE, un numéro Paris le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 30 m. — Coucher, 3 h. 55 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Elisabeth.
Fête de Demain : Saint Félix de Valois.

18 NOVEMBRE

LA CRISE DE LA GENDARMERIE

Nous avons montré, dans un précédent article, comment le temps du gendarme est absorbé par des occupations vaines et inutiles, qui ne lui laissent pas le loisir de rechercher les auteurs des crimes et des délits ; comment aussi il est vêtu et armé dans les conditions à la fois les plus désagréables pour lui et les moins propres à lui faciliter la poursuite et l'arrestation d'un malfaiteur. Nous dirons aujourd'hui les froissements qu'il subit du fait d'un règlement que les chefs supérieurs n'ont pas songé encore à mettre au point des exigences du jour. Il en est grand temps cependant, car il est des symptômes dont il convient de tenir compte, celui, par exemple, du nombre décroissant des sous-officiers de l'armée qui demandent à entrer dans la gendarmerie, et il y a d'autant moins à hésiter à aborder franchement le problème que les desiderata de ces braves gens sont des plus modestes et d'une réalisation aisée.

C'est ainsi qu'il suffirait d'alléger le service d'une faible partie des inutilités qui le chargent pour que le repos hebdomadaire, ou tout au moins bi-mensuel, fût rendu possible par l'établissement d'un roulement. Est-il aujourd'hui une seule profession où le loi du repos hebdomadaire soit systématiquement tenue pour lettre morte ? Il est étrange que la gendarmerie, qui a pour mission d'assurer l'exécution des lois, donne l'exemple de leur violation.

Pourquoi aussi interdire au gendarme de porter, en dehors du service, des vêtements civils qui lui permettraient de se promener plus librement avec sa famille, de jouer avec ses enfants, de vivre de la vie de tout le monde ? Toujours et partout avec sa tunique et ses gants blancs, ne pouvoir jamais ni nulle part se départir de la réserve qu'impose l'uniforme, n'est-ce pas une perspective insupportable ?

Que penser de l'obligation de se vêtir pendant les grandes chaleurs de juillet de la même tunique chaudement ouatée que l'on portait en hiver ? N'est-on pas en droit de dire que des chefs d'une sollicitude plus attentive auraient depuis longtemps demandé pour ces braves gens un uniforme d'été, en kaki ou toute autre étoffe légère et non salissante ? Ils auraient également fait droit à ce desideratum des gendarmes de ne plus porter ni gants blancs, ni aiguillettes, ni baïonnette dans le service ordinaire, ces armements inutiles, et, à l'occasion, dangereux, devant être réservés pour les cérémonies de parade.

L'illogique est pour ainsi dire la règle dans ce corps : c'est ainsi que le gendarme à qui l'Etat a fourni sa bicyclette reçoit, en outre, une allocation de 36 francs par an pour l'entretien, et que celui qu'on a mis dans l'obligation d'acheter la sienne de ses propres deniers, ne reçoive aucune allocation. Ne serait-il pas plus rationnel de laisser à chaque gendarme le soin d'acheter son cheval d'acier, moyennant une mensualité d'amortissement et d'entretien à déterminer ?

Oui, c'est aux chefs suprêmes que s'adressent mes critiques. La police des routes, l'arrestation des vagabonds et des criminels ne les préoccupe pas : le temps du gendarme se passera en manœuvres et en revues ; on lui fera faire d'inutiles dictées ; on se préoccupera de la tenue de son cahier d'écriture ; on l'interrogera sur la longueur de la carabine, le poids de la cartouche, le poids du revolver, le nom des os du squelette de son cheval, on lui demandera quels sont les organes de la respiration !

Et *L'Echo de la Gendarmerie Nationale* qui nous donne ces détails, ajoute :

« Aperçoit-on sur la route un cheminot ou tout autre individu suspect, on est souvent contraint de le laisser passer tranquille, car à toute minute on se demande si, le lendemain ou le surlendemain, on n'aura pas la revue du commandant d'arrondissement, du commandant de compagnie, du chef de la légion ou du général inspecteur. Et alors, si on ne veut pas s'attirer les foudres des supérieurs, on doit, avant tout, astiquer et polir le mors de bride, les étriers, les boucles et tout le fourniment, et non pas songer à rédiger des procès-verbaux. Quand l'officier-inspecteur a pu se mirer dans la grenade du poitrail, la giberne et l'étui-revolver ; quand il a constaté que l'étui de manteau ne faisait pas de plis et qu'il était bien d'aplomb, la France est sauvée ! Que les paysans soient dévalisés sur les routes, c'est là chose secondaire. »

Il y a donc à porter la hache dans cette organisation archaïque, si peu faite pour le but auquel elle est destinée, mais qui le fera, qui prendra les initiatives nécessaires ? Le Ministre de l'Intérieur est sans autorité sur la gendarmerie ; celui de la Guerre, responsable de la défense nationale, a bien d'autres soucis en tête que de penser à la sécurité des chemins ; quant aux chefs suprêmes du corps, généreux et colonels, ce sont des soldats qui ont des préoccupations exclusivement militaires. Il n'y a donc personne en France pour penser à cet intérêt, pourtant non négligeable, qui s'appelle la sécurité publique. Le Gouvernement doit aviser et aviser sans retard.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur de la Haute-Savoie,
Ancien Ministre.

Lettre de Paris

Le bruit s'était répandu que le Président du Conseil n'assisterait pas, malgré la promesse qu'il en avait faite, au banquet Mascuraud, le 13 courant.

Or, le « canard » n'était point une invention quelconque et spontanée d'un nouvelliste en peine de remplir son journal.

Il était né dans une volière renommée, où, sacrifiant la quantité à la qualité, on procède par sélection.

Mais n'insistons pas davantage.

La vérité est que nous sommes en face d'une petite manœuvre. Ai-je dit que la volière dont je parlais plus haut est une volière modérée ? Je l'ai omis, c'était un tort. C'était un tort, parce qu'il ne s'agit pas d'une affaire isolée, mais d'une sorte de campagne menée par les progressistes pour brouiller, si cela est possible, le chef du Gouvernement avec les radicaux et les radicaux-socialistes. Ce n'est pas un secret que si M. Poincaré n'est pas modérément Républicain, il doit être classé parmi les Républicains modérés. Un certain nombre de ses amis trouvent évidemment, bien que cela ne soit pas, qu'il fait trop de concessions aux éléments plus avancés du parti républicain.

En un mot, ce qu'ils veulent, c'est tirer à eux la couverture.

Le calcul n'est pas surprise, pas très intelligent, car si les radicaux et les radicaux-socialistes s'accommodent de voir à la tête du Gouvernement un homme qui ne sort pas de leur rang, parce qu'ils en apprécient le très grand mérite, il ne faut pas oublier que sans leurs suffrages librement donnés, M. Poincaré ne serait pas resté une journée de plus au pouvoir.

Il est vrai que le Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture n'est pas à lui tout seul le parti radical et radical socialiste ; mais il se compose en majorité de radicaux socialistes et de radicaux. C'est donc en somme notre parti, que, par dessus la tête du Comité Mascuraud, les progressistes ont voulu atteindre et décoiffer.

D'ailleurs, nos empêcheurs de banqueter sont avisés en la complaisance, la précaution de fournir au Président du Conseil le motif requis pour la dérobade à l'agisane. Les Ministres n'avaient ils pas pris la résolution, acceptée qu'ils étaient d'invitations de toutes sortes, de n'assister à aucune cérémonie pendant la session parlementaire qui vient de s'ouvrir ?

Il leur a été répondu que l'interdiction que s'était faite le Gouvernement ne visait pas le banquet du 13 novembre, et que M. Poincaré prononcerait le grand discours qu'il avait annoncé.

En fait, les modérés ont tout simplement fourni au Président du Conseil l'occasion d'une manifestation de sympathie à l'égard de nos amis radicaux et radicaux socialistes.

Ce n'était pas évidemment le but poursuivi, mais Machiavel lui-même fut quelquefois, nous en gageons, la première victime de ce qu'on appela depuis le machiavélisme.

PASSIM.

Pastels et Souvenirs

TORRA D'AGLIA

C'était par un des derniers jours du mois d'août. Le soleil d'été aux ardents rayons était déjà haut dans le ciel quand quelques amis et moi, nous résolûmes de faire une promenade en mer.

Nous fîmes rapidement nos préparatifs, et nous voilà partis, loin des quais de Propriano, voguant au large, du vent plein la voile, et le cœur débordant de chansons.

Le petit yacht sur lequel nous nous étions embarqués laissait derrière lui un long sillage blanc d'écume où la lumière scintillait en mille fanstres teintes.

Dans le ciel d'un bleu très pur, des grillands au vol rôti, planaient, avec, parfois, de grands coups d'ailes.

Un ensemble d'une harmonie exquise se dégageait de tout ce qui nous entourait : le bien tendre de la mer et du ciel, la blancheur laiteuse du yacht à voile et des goélands. Enfin, là-bas, en face de nous, comme cadre à ce tableau enchanteur, la côte rocheuse au sable brillant d'un éclat fauve et rutilant, se découpait nette, avec ses anses hospitalières.

Puis, au delà des rochers rouges, par dessus les buissons verts, Torra d'Aglia profilait sa masse sombre, et de loin, avec son architecture bizarre, ressemblait à un immense oiseau de proie.

N'ayant jamais fait d'excursion jusqu'à la Torra, je proposai à mes amis d'aller visiter cette vieille tour géoise, autrefois destinée à surveiller l'entrée du golfe de Valinco. Tous acceptèrent avec joie et nous mîmes le cap sur la Torra d'Aglia, ainsi appelée à présent, par corruption du vrai mot Torra « d'Aguila. »

La brise était bonne, nous ne tardâmes pas à jeter l'ancre au bord d'une plage voisine, où les vagues se mouraient avec un léger froissement.

---

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité
par ARMAND DE LANDOSE

IX

J'ai accompagné avec Pélagie, j'ai regrd avec l'aîle du Merlerin, une trentaine de mille francs ; cet argent là je vous demande de le laisser aller à votre Frenchart sous forme de réparations, d'embellissements... Tenez, par exemple, les murs du parc à surélever afin que l'ennemi ne puisse plus franchir, et nos écuries, et nos hangars, qui lui seraient si utiles agrandis, car je m'imagine qu'il nous reviendra ; accepter, le Mexicain et moi, nous ne vous demandons qu'une chose, à vous qui bien maintenant notre patronne, c'est de nous conserver comme vos serviteurs, jusqu'à ce que nous fermions les yeux.... Nous en serons trop heureux de toutes façons et nous n'avons absolument besoin de rien, de rien, grâce à nos petites industries.... C'est convenu, n'est-ce pas, Mademoiselle ma maîtresse ?

Elsie ne put répondre tout de suite. La douleur affreuse, intime de la mort de son père venait de la ressaisir dans un nouvel accès.

« Mon Dieu, mon Dieu, pensait-elle, que n'était donc été bon de connaître la tendresse d'un vrai père, alors que d'humbles serviteurs, deux pauvres étrangers faisaient preuve à son égard d'une aussi généreuse abnégation, de tant de sublime attachement ! » Elle prit une seconde fois les mains de Rouvivet et du Mexicain, les garda dans les siennes et leur dit :

— Oui, oui, mes deux fidèles, oui, oui, désormais de la petite Elsie, oui, oui, mes autres pères, j'accepte et, enfant gâtée, je ne vous remercie même pas puisque nous trois et le Frenchart nous ne faisons qu'un bloc... C'est si naturel que tout ce que vous avez fait à Elsie soit à vous... Restez l'administrateur, Papa Jean, faites le nécessaire au point de vue de la loi et de ses vilaines paperasses, moi je veux tout, j'approuve tout ce que Papa Jean et mon Mexicain décideront au sujet du Frenchart, notre propriété commune... Elsie est à moi, c'est vrai, mais c'est vous autres qui l'avez conservée, qui l'avez faite ce qu'elle est ; il est plus à vous qu'à moi, le Frenchart !...

— Merci, merci, mademoiselle, de l'honneur et du bonheur que vous nous faites en voulant bien nous considérer comme un peu vos parents ! s'écrièrent ensemble Rouvivet et le Mexicain.

— Et tenez, reprit Mademoiselle de Longueville, je vais tout de suite vous honorer encore davantage, vous faire plus heureux, augmenter votre famille, vous donner deux enfants au lieu d'un. Je vous présente le capitaine Fernand comme un autre moi-même, comme un second propriétaire du Frenchart, comme mon mari de demain ; il vous aimera et vous estimera autant que je vous estime et que je vous aime...

La jeune fille n'avait point encore terminé que M. Dubois Lebrun enlevait déjà ses bras aux deux hommes pour leur donner l'accolade.

— Ah, mon capitaine, mon capitaine, quelle chance nous avez eue tout de même de choisir le Frenchart pour vos expériences !... Vous y avez trouvé mieux que tous les cerfs-volants du monde, vous y avez découvert l'oiseau bleu... Vous en aviez digne du reste ; et comme on vous aimera tous deux, sans compter les autres petites Elsie et les autres petits Fernand à venir...

Le vieux sergent était radieux, tout en s'essuyant les yeux. Mexicain Le cependant était peut être encore plus profondément ému. Une défaillance le prit et il fut obligé de s'asseoir. Pourquoi ? Il ne pouvait l'avouer, mais le lecteur, qui sait quel avait été son horrible passé, s'en doute bien. La malheureux pénitent voyait une sorte de pardon dans les paroles de Mademoiselle de Longueville, un pardon que Mary Rodney, sa victime, lui envoyait après dix-huit années d'une expiation sans trêve, lui envoyait du haut du ciel. Elsie et Fernand ne se disent rien de particulier, ils se comprenaient sans paroles et se réservaient pour le moment où ils seraient seuls et libres. Mais la jeune fille voyait dans les yeux de l'officier avec quelle sincérité il partageait la douleur qui l'étouffait, elle y lisait encore dans ses yeux joyeux du soldat combien l'orpheline, qu'elle était désormais, pouvait compter sans réserve, sans ménagement sur celui qui serait tout à la fois son mari, son père, son frère, ainsi qu'elle venait de le dire à la bonne, une autre Elsie, moitié de son âme.

Me Leblanc, notaire et successeur des notaires d'une étude qui était chargée des intérêts des Longueville depuis presque un siècle, donna un regret, à son tour, à la témoignages de la meilleure sympathie. Il se chargea de faire tant le nécessaire au point de vue des trente mille francs dont Rouvivet et le Mexicain voulaient, coûte que coûte, faire don à Mademoiselle de Longueville, trente mille francs déposés en plusieurs divers en son étude et dont il montrait la jeune fille en possession dès que les formalités d'acte et d'enregistrement seraient accomplies. Mais il se réservait en ce qui concernait la propriété du Frenchart et les vingt cinq mille francs du comte de Longueville. Pour lui, pour les gens de loi, en effet, le comte n'était pas mort, Mademoiselle Elsie n'était point encore héritière. Sa mère, cette sorte de testament que l'abbé avait laissé ne prouvait rien légalement. C'était une simple présomption. Présomption pouvant servir de base à une acquisition ultérieure à un jugement de déclaration d'absence, mais voilà tout. Et la pauvre Elsie fut presque heureuse de ces dispositions de la loi qui n'a l'instinct pas assez qu'elle fut orpheline, bien loin d'être contrariée d'un retard dans l'envoi en possession du domaine et de l'argent.

Si c'était vrai, pourtant, que son père, son cher père, ce père inconnu et néanmoins aimé, si c'était vrai, pourtant, qu'il vécût encore malgré toutes les apparences contraires ! Peut-être n'était il pas ! Peut être avait il eu seulement échappé dans ses tentatives de fortune, mais encore était il tombé dans le désespérement, la misère ? Et vieilli, infirme, incapable d'un travail quelconque, préférait-il se cacher à sa fille se priver lui même de l'enfant chérie, plutôt que de lui faire honte, de lui être à charge, de diminuer tout soit peu la faible héritage qu'il lui avait laissé ? Ah grand Dieu, si elle eût pu seulement avoir des soupçons reposant sur quelque chose, à ce sujet, comme elle se fût mise en campagne, comme elle l'eût cherché, ce père bonheur, comme elle lui eût crié que même misérable, même impotent elle l'adorait toujours

A suivre.

Leur complainte monotone et lassée inévitait à la rêverie. L'âme troublée par un charme secret et presque mystique, nous traversâmes un jardin à moitié inculte, tout embaumé des senteurs prenantes de la menthe sauvage, des romarins et des asphodèles aux branches épineuses et aux fruits encore verts.

Nous suivîmes en silence le sentier rocailleux menant à la tour, qui, non loin de nous, à présent, dressait sa silhouette immobile et sévère. Encore un pas et nous voici au pied des murs en granit noircis par la patine des siècles évanouis.

Etant fatigués par la rude marche que nous venions de faire, mes amis préférèrent se reposer tranquillement à l'ombre des buissons feuillus, tandis que, poussé par une curiosité mystérieuse, je gravissais tout seul les marches menant au sommet de la tour.

A mon approche, des centaines de pigeons nichés dans des trous, s'enfuirent à tire-d'ailes avec un roucoulement plaintif et effrayé, comme pour me laisser méditer librement sur la gloire défunte et exécrée de la République de Gênes.

En ce moment suprême, la voix rauque et puissante du mistral s'éleva des profondeurs inconnues de l'atmosphère.

Le ciel se couvrit de gros nuages noirs présageant la tempête. Lui aussi semblait prendre part à l'horreur des souvenirs que j'allais faire revivre en évoquant les pages sanglantes de l'histoire de Gênes, de cette histoire qui nous fait frémir même à présent, non d'un frisson d'épouvante, mais d'un désir atavique de vengeance inassouvie, de Vendetta Corse.

Et l'esprit perdu dans l'évocation effrayante des tueries et des représailles, je vécus inoubliablement toutes les trahisons, toutes les oppressions subies par nos aïeux, cependant que la mer, devenue soudain houleuse sous la poussée du mistral, déferlait avec fracas sur le rivage désert et semblait insulter avec des rejaillissements de bave, la tour funèbre, symbole impérissable de la domination génoise, éternellement maudite.

JEAN MONDOLONI.

Propriano, le 25 octobre 1912.

PASCAL PAOLI

La conférence de M. Fumaroli a eu lieu samedi 16 du courant, au péristyle du Théâtre Municipal.

La Conférencier a passé en revue les principaux fait de l'histoire de Pascal Paoli. De nombreux patriotes se pressaient pour écouter les récits de vieille corse.

La mort de Matra, le banditisme, les bataillons de Borgo et de Ponte Nuovo, nous ont paru résonner ainsi que les projections lumineuses.

Quelques articles de nos anciennes lois criminelles ont fort amusé le public. M. Fumaroli a terminé ainsi :

« La Corse, notre mère est la reine de la Méditerranée par sa position dans le haut bassin occidental, par son caractère, par son renom, par sa beauté et par la vivacité de son intelligence. Les fils de la Gorgone, de Capraja, de l'Elbe, de Pianosa, de Monte-Cristo et de la Sardaigne lui tressent une couronne. Eternellement jeune, elle a excité les convoitises des puissants ; ses fils l'ont défendue en homme de cœur et elle leur a été ravie dans une tourmente effroyable au milieu des cris, des provocations et du carnage...

« En vérité, Mesdames et Messieurs, le sort nous devait une revanche. Les clameurs de Ponte-Nuovo sont de celles que l'abîme entend. Tant de sang généreux ne fut pas perdu ; il engendra des héros. En servant leur nouvelle Patrie avec courage et dévouement, plusieurs d'entr'eux gagnèrent les étoiles d'or, d'autres le bâton de maréchal quand ce n'était pas des couronnes de rois ou d'empereur.

« La Corse vaincue se releva et à son tour commanda à la France et à l'Europe par le génie d'un de ses enfants. Les mânes de nos aïeux se calmèrent alors et les morts de Ponte-Nuovo perdirent leur aspect farouche. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 novembre.

Le mouvement de reprise qui avait marqué la séance d'hier s'est généralisé et accentué aujourd'hui. On est tout à l'optimisme sur la situation politique en présence sous des auspices plus favorables et la différent austro-serbe paraît devoir s'arranger. Berlin, Vienne et Londres reflètent ces mêmes sentiments et sont en progrès sensibles. Sous l'influence d'achats nouveaux et de rachats, la Rente Française gagne une nouvelle fraction à 89.97. Les Emprunts Etrangers sont en avance, mais peu importants sauf pour l'Extérieure à 91.45. La Turc s'inscrit à 81.50, la Serbe à 91.90, l'Italien à 98.05. Fonds Russes très fermes. Le Consolidé passe à 90.75. Nos grandes Institutions de Crédit accentuent leurs bonnes dispositions témoignées la veille. Le Crédit Lyonnais progresse à 1.364, la Société Générale à 619, le Comptoir National d'Escompte à 974. Excellente tenue du Crédit Foncier de France à 884.

Suez 5.725. Transactions actives en valeurs de traction qui gagnent toutes du terrain. Léger progrès des valeurs électriques. Les Charbonnages et Métallurgiques russes s'inscrivent en nouvelle plus value. Sosnowice 1.391. Les aurifères bénéficient de rachats et le Rio monte à 1.851.

Mines du Transvaal soutenues. Les diamantifères réalisent de nouveaux progrès. De Beers 516. Valeurs de caoutchoucs fermes. Tout le groupe Industriel russe est à hausse accentuée.

Chemins de Fer Français soutenus.

Cour d'Assises

Audience du 19 novembre

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Émission de fausse monnaie

La session d'assises du quatrième trimestre de l'année 1912 s'est ouverte aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Gavini, assisté de M. le conseiller Mannini et de M. le juge Vannier de Morelli, en qualité d'assesseurs.

Dès l'ouverture de la séance, M. le greffier Orsatti est appelé à l'appel de Messieurs les Jurés. Quatre d'entre eux, MM. Costa François Brando, entrepreneur à Vivario, Gaetfocci Antoine Valentin, greffier à Venaco, Ausil a Ange, retraité à Calvi et Ventarini Maurice, négociant à Santo-Pietro, sont absents. Ils fournissent des certificats médicaux constatant qu'ils sont dans l'impossibilité physique de se rendre à Bastia. La Cour les dispense du service pour cette session.

Une affaire de faux-monnayage, — chose rare dans notre pays, — qui est soumise aujourd'hui à l'appréciation du jury, est presque sans précédents dans les annales judiciaires de notre département.

Deux jeunes gars, Pieri et Faggianelli, sont inculpés d'avoir mis en circulation une notable quantité de pièces fausses de 10 et 20 francs.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans l'après midi du 9 juillet 1912, le jeune Graziani Dominique voyait entrer dans la buvette tenue à Pietranera par son père momentanément absent, deux jeunes gens, les sieurs Pieri et Faggianelli, qui se firent servir une consommation et un paquet de cigarettes ; en quittant la buvette Faggianelli régla la dépense s'élevant à 0.55 avec une pièce de dix francs à l'effigie de Napoléon III, au millésime de 1866. Le lendemain 10 juillet, Pieri et Faggianelli se rendaient à bicyclette à Pietracorbara et faisaient dans cette localité, ainsi qu'au retour dans celles de Sisco, Erbalunga, Lavasina, Miomo et Griggione des arrêts dans de nombreuses buvettes où l'on en l'autre payaient les consommations avec des pièces de dix francs semblables à celle remise la veille à la buvette Graziani. Toutes ces pièces étaient fausses, constituées par un mélange d'étain, d'antimoine et de plomb, dorées superficiellement. Quelques-uns des commerçants auxquels des pièces de dix francs avaient été remises s'étant aperçus bientôt qu'elles étaient fausses, la gendarmerie de Brando fut prévenue et le soir même les deux accusés étaient arrêtés à l'auberge Filippi, sur le territoire de Ville-de-Pietrabugno. Pieri était porteur d'une somme de 110 fr. 55, comprenant deux pièces de vingt francs au millésime de 1870 et deux pièces de dix francs au millésime de 1866, semblables à celles qui avaient été mises en circulation. Faggianelli a nié, en dépit des déclarations formelles des témoins, avoir participé à l'émission de la fausse monnaie, que Pieri prétend avoir reçue pour bonne à Marseille d'un individu dont il ne peut donner ni le nom ni l'adresse. Les accusés sont des découvrés et des repris de justice.

M. Le Marc Hadour, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti est en barre de la défense.

Interrogatoire

Pieri reconnaît avoir émis quelques pièces fausses. Mais il les croyait bonnes. Elles lui avaient été remises, à Marseille, par un individu qu'il ne connaît pas, dont il ne peut pas donner le signalement, et dont il ne peut en aucune façon fixer l'identité.

Quant à Faggianelli, il nie énergiquement avoir mis en circulation des pièces fausses.

Les Témoins

Simon, maréchal des logis de gendarmerie à Calenzana. — Jétais en garnison à Brando, quand, à un moment donné, divers habitants vinrent se plaindre à la caserne de gendarmerie que deux jeunes gens avaient fait chez eux des achats et les avaient payés avec des pièces fausses. Je sortis aussitôt et trouvais dans un restaurant les deux jeunes gens répondant aux signalements donnés. Fouillés, ils furent trouvés porteurs de pièces fausses. Je les arrêtais.

Graziani Dominique. — Les accusés sont venus consommer chez moi et ont payé avec une pièce de 10 francs. J'ai été désintéressé par la famille.

Damiani Peppo, buvetier à la marine de Sisco. Faggianelli et Pieri sont venus consommer chez moi. Ils m'ont remis pour payer, une pièce de 10 francs. Je me suis aperçu que cette pièce était fausse, je la lui ai rendue immédiatement, et ils m'ont alors remis une pièce de 5 francs, qui n'était pas fausse.

Vincent Gabelli, boucher à Brando. — Les accusés sont venus prendre dans ma buvette un quinquina et pour une dépense de 12 sous m'ont remis une pièce de 10 francs. Cette pièce était fausse. J'ai été payé plus tard par la famille des accusés.

Huit autres témoins viennent ensuite déclarer avoir reçu des accusés en payement de consommations des pièces de 10 francs fausses.

Le brigadier de police Ottavi déclare qu'informé que deux jeunes gens de moralité douteuse étaient partis pour émettre de la fausse monnaie dans le Cap, il partit à leur trousse, mais rencontra en route la gendarmerie de Brando qui les ramenait.

Réquisitoire

M. Le Marc Hadour, récemment nommé avocat général à Bastia, prend aujourd'hui pour la première fois la parole devant la cour d'assises de notre département. M. l'avocat général prononça un très remarquable réquisitoire, et l'on peut dire que pendant plus d'une heure il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole.

L'éminent organe du ministère public convie le Jury à réprimer énergiquement le crime d'émission de fausse monnaie, qui porte une grave atteinte à l'ordre public, et frappe particulièrement les petits commerçants. La culpabilité des accusés est établie et leurs antécédents déplorables ne les recommandent guère à la bienveillance du Jury.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. l'avocat général Le Marc Hadour, qui est pour le parquet de Bastia une précieuse acquisition.

Plaidoirie

Me Moretti plaide pour les deux accusés dont la mauvaise foi n'est pas établie. Il n'y a eu dans cette affaire aucun préjudice, puisque tous ceux qui ont reçu des pièces fausses, ont été désintéressées par les familles, et la peine, prévue par la loi en pareille matière, est trop, pour une peccadille si tant est qu'ils l'ont commise.

LE VERDICT

Reconnus coupables d'émission de pièces fausses après en avoir vérifié les vices, alors cependant qu'ils les avaient reçues comme bonnes, Pieri et Faggianelli sont condamnés à trois cents francs d'amende chacun et à tous les frais du procès.

Audience d'aujourd'hui :

Cini Henri, Pasquini Jean, demeurant à Bastia, voi qualifié.

Officier du parquet : M. Erre, substitut du Procureur général.

Défenseurs : Me de Carafix et de Montera.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres dudit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures à la Bourse du Travail, Route du Cap.

La présence de tous les membres est indispensable.

Le secrétaire, CASTELLO.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3 00

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

Carnet Mondain

Samedi dernier a été célébré, en l'église Saint Ambroise de Paris, le brillant mariage de Mlle Marie Carabin, fille de M. Carabin, pharmacien principal de l'armée et écrivain scientifique de réelle valeur, dont nous avons conservé le meilleur souvenir, et de Mme Carabin, née Marcantoni, avec M. Charles Heigenstein, fils de Mme et M. Heigenstein, le financier bien connu sur la place de Paris.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr Maurier, évêque d'Evreux, parent de la famille, au milieu d'une nombreuse assistance d'amis.

Un repas des plus exquis sortant de la Maison Bouvalet, si réputée à Paris, a réuni les nombreux invités dans les grands salons du Modern Hôtel ; après le repas très joyeuse et délicate ment arrangé a été organisée par l'élégante société, où les riches toilettes sortant des plus grands couturiers parisiens se mêlaient aux brillants uniformes et aux habits noirs distingués.

Le service d'honneur était fait par les charmantes et gracieuses Mlles Marguerite Carabin et Georgette Losthe, assistées de Me Bartolomei, avocat, et de M. Henri Carabin, étudiant en médecine.

Les jeunes époux ont quitté la capitale le soir même, se rendant en Belgique et en Hollande en voyage de noces.

Nos sincères vœux de bonheur les accompagnent.

Syndicat d'Initiative de Bastia

Assemblée générale

Le Syndicat d'Initiative de Bastia s'est réuni samedi soir, en assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Tommasi.

Aussitôt après l'ouverture de la séance le Président a donné la parole à M. A. Ramelli, secrétaire général, qui a fait connaître les principales opérations faites par le Syndicat depuis la dernière réunion. M. Ramelli a fait remarquer en terminant que la publication de la brochure sur les excursions aux environs de Bastia a facilité la tâche du Bureau et que le succès obtenu par cette première publication doit encourager le Syndicat à poursuivre son œuvre.

Ce rapport ayant été approuvé à l'unanimité M. André Santelli, trésorier, a donné lecture de la situation financière de la Société.

Cet exposé très précis et très complet a valu, à M. Santelli les félicitations du Syndicat pour le zèle et le dévouement dont il ne cesse de faire preuve dans l'accomplissement de ses délicates fonctions.

M. le Président a ensuite fait part, aux sociétaires présents, d'un projet d'excursion organisée par le département de la Haute-Loire ainsi que de diverses propositions de voyages qui lui ont été adressées.

Il a été ensuite décidé que la brochure éditée par le Syndicat sera complétée et publiée dans de nouvelles conditions.

M. le Dr Stefani a proposé de faire appel à toutes les Compagnies intéressées pour aider le Syndicat à assurer cette publication.

Après une intéressante discussion à laquelle ont pris part tous les membres présents et les explications fournies par M. Raymond une commission spéciale a été nommée pour procéder à ce travail.

M. Vincent Gregorj a demandé au Syndicat d'émettre un vœu tendant à ce que la Cie Fraissinet veuille bien se charger, ainsi que le fait déjà la Cie des C. F. D., de l'émission de billets circulaires et de l'enregistrement direct à Bastia des bagages pour les principales destinations.

M. Gregorj a ensuite signalé les difficultés que rencontrent les voyageurs à Marseille pour l'enregistrement de leurs bagages. Il a proposé à l'assemblée d'émettre un deuxième vœu tendant à ce que l'enregistrement des bagages soit facilité et que les bureaux soient ouverts au public pour cette opération, à partir de 9 heures du matin, notamment le mercredi, jour de départ du rapide de Bastia. »

Ces deux vœux ont été adoptés à l'unanimité pour être transmis à la Compagnie intéressée.

En fin de séance, l'assemblée générale a confirmé dans leurs pouvoirs respectifs M. Tommasi, en qualité de président ; M. Zoccarelli, comme vice-président ; M. Santelli, comme trésorier ; et M. Auguste Ramelli, comme secrétaire général.

Le Syndicat s'est ajourné à la fin du mois pour l'examen de diverses questions touristiques dont il vient d'être saisi.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 18 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Thermomètre du matin + 10. A midi + 13.5 ; à 6 heures du soir + 9.5. Maxima + 14° ; Minima + 8.7.

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Dans la matinée Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

L'après-midi,

Pluviomètre : 14mm8.

Situation agricole

Le ministère de l'Agriculture publie les renseignements suivants sur la situation agricole du département de la Corse au 1er novembre, d'après le rapport de directeur des services : « Les semailles des céréales d'hiver commencent à être exécutées dans de bonnes conditions. Les pâturages à moutons sont peu abondants. La vendange donnera, en général, des résultats médiocres. Les châtaigniers très souvent n'ont pu grossir leurs fruits. Les céréales ne donneront qu'une demi-récolte. »

Distinctions honorifiques

M. le comte Emile de Poretti della Rocca, directeur de l'Agence politique russe à Paris, a été nommé commandeur de l'ordre impérial et royal de St Stanislas de Russie, pour services exceptionnels rendus à la cause de l'alliance.

Toutes nos félicitations.

Un gros héritage

M. V. Astor, dont le père, le colonel Astor, a perdu la vie dans la catastrophe du *Titanic*, est devenu depuis le 15 novembre, jour de son 21e anniversaire, le jeune homme le plus riche de l'Amérique, puisqu'il vient d'entrer en possession de la fortune des Astor, estimée à 500 millions de francs.

Son revenu sera d'environ 7.000 fr. par jour.

En voilà un qui n'aura pas à redouter les rigueurs du prochain hiver !

Contributions indirectes

Sont nommés préposés des contributions indirectes : à Annecy, M. Bartoli, receveur buraliste à Pleudalméras ; à Tergnier, M. Laufranchi, receveur buraliste à Sens ; à Reims, M. Manfredi, receveur buraliste à Lauinay ; à Escobecques, M. Mariani, receveur buraliste à Brunion ; à Hantay, M. Ghirardi, receveur buraliste à Mallijai ; au Creusot, M. Ornini, receveur buraliste à Bonneborque ; à Sainte Marie Kerque, M. Emmanuelli, receveur buraliste à Beaumont ; à Brie Comte-Robert, M. Gambotti, receveur buraliste à Thoronet ; à Bréauilly, M. Serra, receveur buraliste à Lunay ; à Annonay, M. Torre, receveur buraliste à Lalevade ; à Poitiers, M. Lasinchi, receveur buraliste à Saint Vincent de Paul ; à Pléaz de Roussillon, M. Varese, receveur buraliste à Privas.

Avis

Magnifiques cockers, blanc-marron et marron, à céder ravage. Photos Pédigrée, parents chassant, première origine.

Mlle de Lhomel, Château de La Bruyère, par Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Pensions

M. Arti Jean, sergent, 15 ans 5 mois 3 jours de services. Pension de 400 francs du 9 août 1912.

M. Agati Paul-Martin, gendarme ; 18 ans 2 mois 8 jours de services. Pension de 500 francs du 26 juillet 1912.

M. Giudicelli Jean-Michel, gendarme ; 27 ans 1 mois 2 jours de services. Pension de 608 francs du 11 juillet 1912.

M. Albertini Etienne-Antoine, secondmaître des directions de port ; 26 ans 11 mois 21 jours de services. Pension de 1.100 francs du 1er juillet 1912.

On demande à acheter

Jeunes vaches laitières.

S'adresser, P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

Avis

Perfeure, à domicile.

S'adresser à M. Mattéi Thomas, rue Napoléon, 21.

ETAT-CIVIL

Mariages

Lupi Bastien, journalier, et Poli Marie-Françoise, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissances

Parigi Antoinette-Maria. — Michell François. — Vincenti Louis. — Tognetti Jules-Raphaël. — Grandi Honoré.

Décès

Pizzarni Rose-Marie-Eugénie, tailleuse, 26 ans, de Bastia.

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe) d'Electricité médicale et de Physiothérapie

2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

A LA RÉSERVE

Huîtres & Coquillages

POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huîtres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son comptoir, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes de Marennes. — Huîtres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

VIN DU CAP CORSE

au Quinquina

préparé d'après la formule L.-N. Mattei

Chevalier de la Légion d'honneur Commandeur du Mérite Agricole

Apéritif — Tonique — Fortifiant

Marque déposée - Se méfier des imitations

Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

15 nov. — 18 nov.

Rentes de 3 0/0 amort. . 90.20 — 90.00

— de 3 0/0 ancienn. . 92.25 — inconnu

ex-coupon.

AJACCIO

DÉPART DE M. LE PRÉFET

Ajaccio, 18 novembre.

M. le Préfet de la Corse, accompagné de Mme Louis Thibon et de son fils aîné, est parti pour Paris.

L'absence de M. le Préfet sera d'une quinzaine de jours environ.

Nouvelles Universitaires

Paris, 18 novembre.

Mlle Arbousset, maîtresse chargée du cours de lettres aux Cours secondaires d'Ajaccio, est déléguée dans les mêmes fonctions aux Cours secondaires de Jeunes filles de Bastia, en remplacement de Mlle Casanova.

Nouvelles Militaires

La mission du général Herr

Paris, 18 novembre.

M. le général Herr, commandant l'artillerie du 6e corps d'armée, est parti pour le théâtre de la guerre, afin d'y étudier les effets des projectiles lancés par nos alliés, les Bulgares, et également par les autres alliés balkaniques.

Les Morts du Jour

Le général Tournier

Paris, 18 novembre.

M. le général de division Tournier, du cadre de réserve, Grand' officier de la Légion d'honneur, est décédé à l'âge de 80 ans.

Cet officier général est décédé subitement, à Saint Martin d'Auberoy, au moment où il présidait la cérémonie de la remise des Médailles aux détenteurs de 1870.

BORDEAUX

HORRIBLE DÉCOUVERTE

Bordeaux, 18 novembre.

On vient de découvrir dans un champ, aux environs de Bordeaux, le cadavre, en putréfaction d'un nouveau-né, à demi dévoré par les rats.

Une épingle à chapeau était enfoncée dans le crâne de l'enfant, dans le but probable de supprimer des traces de strangulation.

A LONDRES

GRAND MEETING

Londres, 18 novembre.

Un grand meeting a été tenu hier soir à Trafalgar Square.

Des discours ont été prononcés par les six suffragettes qui ont fait à pied le voyage d'Edimbourg à Londres, soit environ 630 kilomètres.

A la sortie du meeting, les suffragettes ont été portées en triomphe jusqu'à Downing-Street.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre reprend la discussion des chapitres du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 58.

MM. Metin et Mistral présentent quelques observations au sujet de ce chapitre.

On passe ensuite à la discussion du chapitre 59.

Cet article amène à la tribune MM. Beauquier et Pourquery de Boisserin.

M. Reinach monte ensuite à la tribune afin d'insister sur la solution d'une question vitale pour les villes de Marseille et de Toulon, la question des eaux.

M. Pams, ministre de l'Agriculture, promet de soumettre à la Chambre, dans les premiers jours du mois de décembre, un projet de loi sur cette question des eaux.

M. Lefebvre du Prey obtient une réduction de 47 750 francs sur le crédit destiné au traitement des inspecteurs des Sociétés d'assurances mutuelles agricoles.

M. Barthe-Samalens attaque vigoureusement le fonctionnement du Crédit agricole.

M. Charles Dumont monte à la tribune pour répondre aux attaques de M. Barthe Samalens.

Le député du Jura défend l'institution du Crédit agricole, dont l'organisation est parfaite.

Les derniers chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CESSATION DES HOSTILITÉS

Paris, 18 novembre.

Le télégramme publié hier par la « Reichspost, » au sujet de la cessation des hostilités autour de Tchataldja, est loin d'être confirmé aujourd'hui.

Sur tous les théâtres de la guerre, les hostilités se poursuivent avec une très grande intensité.

Les Conditions de paix

Le Journal Officiel de Belgrade annonce que les Alliés Balkaniques, avant de discuter les conditions de paix avec la Turquie, demanderont comme conditions préliminaires, la reddition d'Andrinople, de Scutari et de Monastir.

EN TURQUIE

Le Choléra

5.000 morts par jour

Berlin, 18 novembre.

Le « Berliner Tageblatt » publie de son envoyé spécial à Constantinople, le major Zwiedeker, un long télégramme dont nous extrayons le passage suivant :

Il meurt chaque jour cinq mille Turcs du choléra.

Je chevauche au milieu de tombes grandes, recouvertes de gros tas de pierres.

Je ne vois autour de moi que des visages convulsés, des mains raidies, des bras tendus vers le ciel dans un geste de supplication.

Je vis au milieu d'agonisants. C'est un spectacle infernal.

A Constantinople

Installation des Hôpitaux-Ecoles

Les marines des puissances étrangères, qui viennent de débarquer à Constantinople ont installé, dans chaque légation et ambassade des hôpitaux écoles, destinés à recevoir les nationaux de chaque puissance.

Le Conseil international de santé

Sur la proposition du Conseil international sanitaire, les puissances intéressées défendent l'entrée à Constantinople des armées hongroises et ottomanes, qui y apporteraient certainement le choléra.

Débarquement des marins étrangers

En raison des nouvelles alarmantes qui sont arrivées du théâtre de la guerre, les grandes puissances ont donné l'ordre aux commandants des forces navales de faire débarquer des détachements de marins, afin de protéger les routes qui conduisent à Pera.

AUTOUR DE MONASTIR

La bataille continue autour de Monastir, mais les troupes turques faiblissent de plus en plus.

Les Serbes occupent actuellement des positions importantes qui leur assurent la victoire.

D'ailleurs, les journaux de Belgrade annoncent que Monastir ne tardera pas à tomber entre les mains des Serbes.

ASSASSINAT D'UN CONSUL AUTRICHIEN

Le « Temps » publie un télégramme de son correspondant de Berlin, annonçant l'assassinat de M. Prochaska, consul d'Autriche-Hongrie, à Prizrend.

Si ce bruit sensationnel est confirmé par le Cabinet de Belgrade, qui est obligé de fournir des explications à l'Autriche, sur le manque de nouvelles de M. Prochaska, des complications graves pourraient surgir entre l'Autriche et la Serbie.

On sait que l'Autriche a été au Cabinet de Belgrade un délai de 48 heures pour la réponse.

AUTOUR DE TCHATALDJA

Des combats furieux sont engagés sur toutes les lignes autour de Tchataldja.

On n'a aucune nouvelle précise sur les résultats de ces batailles, les correspondants de guerre des journaux n'ayant plus été autorisés à suivre les opérations turques autour de Tchataldja.

C'est ainsi que les dépêches turques aujourd'hui de Constantinople annoncent la défaite des Bulgares, et celle, du sonneur bulgare, annoncent un nouveau désastre turc.

L'ATTITUDE DES PUISSANCES

Actuellement l'Autriche-Hongrie semble attendre les événements avec patience, mais elle se montre toujours ferme dans ses résolutions

La Russie entend garder sa liberté d'action

L'Allemagne ne ménage pas son appui à l'Autriche.

L'Italie garde toujours une attitude machiavélique.

L'Angleterre est plus que jamais décidée à ne pas se laisser faire.

Quant à la France, — cette bonne mère de famille aux puissantes mamelles, — elle continue à jouer son rôle de médiatrice

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Ne visitez à notre rayon de chaussures simples. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

GRAND BAR SOAVI

Quel de mieux qu'un ;

BAFE & EXPRESS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard des Romains, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR
40 fr.
S. CLAVEL, Imp., 8, rue Bleue, PARIS

Imp.-Gérant Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraplique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et goutières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Lotion Capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en moins deux jours et en une nuit les fait repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur moindre pilosité.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse
CHEVEUX

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 250 MERCREDI 20 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.35

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale).
Lever 6 h. 21 m. — Coucher, 3 h. 54 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Saint Félix de Valois.
Fête de Demain : Prés. de la Ste Vierge.

19 NOVEMBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Un mauvais quart d'heure pour la diplomatie. — L'agonie et la fin d'un Empire. — La marche des armées alliées. — Les prétentions de l'Autriche-Hongrie et les revendications de la Serbie. — La quadruple entente en face de la Triplice. — La situation au Maroc. — Troubles au Brésil. — Une surprise à la Chambre des Communes. — M. Canalejas tombe sous le browning d'un assassin.

La vieille et respectable personne qu'est la diplomatie européenne passa un mauvais quart d'heure. Depuis quelque temps, les événements se font un jeu de déchirer les traités les plus solennellement signés et paraphés, de démentir ses prévisions les mieux affermies et de ruiner ses principes les plus formellement déclarés.

Que reste-t-il aujourd'hui du traité de Berlin ? Que reste-t-il de l'inexprimable règle du statu quo en Orient ? C'était encore le mot d'ordre au début de la guerre. Et maintenant ? La base même « du désintéressement » ne tient plus. Jetons un regard en arrière.

En 1883, au Congrès de Berlin, l'Europe proclame l'indépendance de la Serbie bientôt érigée en royaume, et celle du Monténégro, enrichi de Bolgoritza et de deux ports sur l'Adriatique ; elle constitue la principauté de Bulgarie tributaire de la Porte, mais autonome. La diplomatie fait de l'intégrité territoriale de l'Empire un principe, et c'est, à chaque occasion, un lambeau de son domaine qui se détache.

En 1885, pendant que les Chancelleries discutent sur l'union à la Bulgarie de la Roumélie Orientale, à la suite d'une révolution à Philippopoli, le roi Milan envahit la Bulgarie et se fait battre à Slivnitza par le prince Alexandre de Battemberg. La paix est signée et consacre le fait accompli. La Bulgarie et la Roumélie ne font plus qu'un.

En 1889, la Crète se soulève ; l'Europe intervient et le prince Georges de Grèce est nommé haut commissaire. Dès lors, l'île n'est plus grèce qu'une possession nominale de la Turquie, sous le contrôle des puissances.

En 1908, l'Autriche Hongrie s'empare sans plus de façons à la barbe de l'Europe et en dépit des traités de la Bosnie Herzégovine qu'elle occupait en vertu de l'article 25 du traité de Berlin, et, quelques jours plus tard, le prince Ferdinand, après avoir mis la main sur les chemins de fer ottomans situés en territoire bulgare se faisait proclamer à Tirnovo, Tsar d'une Bulgarie libre et indépendante.

Hier, c'était l'Italie qui s'annexait la Tripolitaine. Ainsi s'effritaient à la fois les traités et l'empire ottoman devant les chancelleries résignées et proclamant le statu quo avec d'autant plus d'énergie qu'il y était fait des brèches plus profondes.

Les victoires des alliés sur les Turcs, les Monténégrins aux portes de Scutari, le roi Pierre à Uskub, les Grecs et les Serbes à Salonique, l'entrée imminente du Tsar Ferdinand à Constantinople ; autant de faits qui rendent infaillible un remaniement de la carte des Balkans, remaniement profond qui met en conflit les intérêts les plus divers et les plus opposés et surprime la Turquie d'Europe de la carte. Déjà l'Autriche-Hongrie fait savoir officieusement, mais très nettement, qu'elle ne permettra pas l'extension du territoire serbe jusqu'à l'Adriatique. Il faut, d'après elle, respecter le principe de l'Albanie aux Albanais. L'Allemagne et l'Italie ont admis ce point de vue. De son côté, la Serbie déclare qu'elle tient sur la mer elle n'a point de garanties pour son existence et pour son développement économique. Elle veut les ports de San Giovanni, Alessio, Durazzo, que possédait l'empire serbe au moyen-âge.

La Russie ne peut pas abandonner la Serbie slave et orthodoxe. « C'est une affaire européenne, » dit M. Asquith, et la France, tout en recherchant avec une bonne volonté passionnée la formule de conciliation dans l'intérêt de la paix, ne peut que rester fidèle à ses amitiés et à son alliance. La Triple-Entente, d'accord avec les Etats de la Ligue balkanique, est en face de la Triple-Alliance. Sommes-nous à l'heure redoutable de ce que Bismark appelait : « la rencontre des deux locomotives ? » Nous ne voulons pas le croire pour l'honneur de la civilisation et de l'humanité, mais il faut avoir le courage de regarder les choses en face.

La France montre en ce moment au Maroc qu'elle est capable de suite et d'énergie dans ses desseins. La situation générale s'améliore du reste dans notre nouveau protectorat, malgré les événements d'Orient qui donnent un élément nouveau de force aux prédications en faveur de la guerre sainte. Le Nord est tranquille ou à peu près, mais au Sud, El Hiba multiplie ses efforts pour reconstituer ses harkas et le caïd Gueiloull continue à nous inquiéter par ses palinodies. De Marrakech et de Tadla, on note les bons effets de l'occupation par nos troupes.

Cette semaine, les journaux d'outre mer nous ont appris que de graves troubles s'étaient produits au Brésil, à Fortaleza, capitale de l'Etat de Ceara. Ils sont dus à la violence de la lutte des factions politiques. On avait mis le feu à la maison et aux fabriques de l'ancien président Nogueira-Accioly. Des familles ayant quitté la ville.

A la Chambre des Communes, par surprise, le gouvernement de M. Asquith a été mis en minorité sur la question du Home Rule. La ministère n'a pas démissionné. Il en appelle d'une minorité de hasard à la majorité réelle.

Au milieu des graves événements qui se précipitent, où s'absorbent les préoccupations des hommes d'Etat et que suit avec angoisse l'opinion publique, un crime épouvantable, imbécile et odieux, vient de s'accomplir à Madrid. M. Canalejas, président du Conseil des ministres, a été assassiné en plein jour et en pleine rue, au sortir du Conseil, par un misérable qui, immédiatement, s'est fait justice. La France s'associe au deuil qui frappe la nation voisine, en songeant que la victime de l'attentat se montra un ami toujours conciliant et courtois de notre pays, même quand la presse madrilène se laissait aller aux inspirations de la mesure la plus outrée et la plus déplaisante.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3 00

N. B. — L'affranchissement en sus.

Carte des Balkans : 75 cent.

LA CORSE

Le volume récemment publié par Philippe Lora, sous le titre : *La Corse illustrée*, est certainement un des plus intéressants de l'importante collection des Guides Joanne. Il s'ouvre et se termine, comme tout guide qui se respecte, par d'utiles renseignements sur les hôtels de la Provence et de la Corse. Une table méthodique précède la partie essentielle dont le texte renferme toutes les indications désirables concernant les divers moyens de transports, promenades et excursions. La partie historique est d'un réel intérêt ; les descriptions de monuments font honneur à l'auteur, qui a fait preuve dans son œuvre d'une patiente et solide érudition.

Grâce aux magnifiques illustrations dont il est orné, cet ouvrage nous montre les monuments intéressants, les coins les plus pittoresques et les sites les plus rustiques de la belle Cyrnos. La plume nous manque, certes, pour détailler toutes ces belles choses, mais qu'il nous soit permis d'assurer le lecteur qu'il apprendra beaucoup dans ce livre, toujours facile à parcourir en raison de l'index alphabétique qui le complète. Une carte de la Corse, savamment dressée par l'auteur, sera d'une grande utilité.

Aussi, après avoir lu ce guide, est-on tenté d'aller visiter « la Perle de la Méditerranée. » Quel splendide coup d'œil de la terrasse du café-eau de la Punta (à 2 heures, en voiture d'Ajaccio), d'où l'on peut contempler de belles vues sur le golfe d'Ajaccio et celui de Sagone. On sait que ce château, construit avec des matériaux provenant de la démolition des Tuileries, a coûté deux millions. Qu'il nous serait agréable de faire le trajet d'Ajaccio à Corte, le plus beau de tous ceux qui peuvent être accomplis en Corse, avec ses gorges grandioses, ses imposantes montagnes alternant avec de sombres cols, de somptueuses forêts ; mais qu'il serait délicieux aussi de parcourir, par mer, le tour de l'île, ravissante avec ses petits pays faisant taches blanches sur les coteaux, tandis que d'autres s'avancent admirables sur la mer.

Voilà un voyage profitable à recommander à nos lecteurs pour les vacances prochaines.

P. MOULIN.

(*Mémorial d'Aix*).

Un Roi ami de la liberté

Ce qu'est la liberté

Les Annales livrent au public cette curieuse page dans laquelle le roi Pierre Ier de Serbie faisait, avant son avènement, un éloge enthousiaste de la liberté.

De tous les principes qui se manifestent dans la vie d'un individu, d'un peuple ou de l'humanité entière, aucun n'est aussi vital que celui de la liberté.

Une loi innée donne à chaque homme le droit de disposer de lui même et de suivre comme il l'entend sa vocation.

L'homme libre seul est capable d'être maître de lui-même, de développer ses dons naturels, de parvenir à la conscience agissante de ses droits et de ses devoirs.

L'homme libre seul est en état de fortifier sa volonté, de lutter pour s'améliorer lui-même, de combattre pour le peuple auquel il appartient dans les mauvais jours comme dans les bons. La liberté d'une nation est fondée sur la liberté individuelle des citoyens qui la composent.

Et la liberté est pour une nation comme pour un individu la source de tout progrès et de toute vertu. Chez un peuple libre les qualités se développent plus vite, plus vigoureusement, plus harmonieusement que chez un peuple asservi.

Dans un pays libre, point de délents qu'on ne voie, et, par conséquent, point de mal qu'on ne puisse guérir. Au physique comme au moral, une nation libre développe normalement sa force et son bien être ; elle se rend capable de collaborer avec les autres nations et de faire avancer l'humanité tout entière vers le but suprême qui est assigné.

Tout ce qui fait l'orgueil de la civilisation moderne, tout ce qui rend les mœurs plus douces, tout ce qui répand l'amour et la fraternité dans le monde, tout ce qui par-

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

IX

Elle l'aboutit même davantage, elle la voulait auprès d'elle pour le soigner, la consoler, l'entretenir, et qu'aussi Bonnivet, la Merlaine et Fernand l'appelaient, la voulaient, s'écartassent à lui faire oublier les heures noires. Ah oui elle l'y allée le chercher, ce père, elle l'eût ramené en Franchart, y eût-il mis pour conditions que... que... qu'elle abdiquerait entre lui et Fernand, qu'elle ne se marierait pas ! Sacrifice équivalent à celui de donner tout son sang, certes, mais sacrifice qu'elle eût accompli puisque c'était le devoir dans l'amour filial, puisqu'à celui qui la lui avait donnée elle devait rendre la vie, à quelque prix que ce fût.

Mais et on n'était point cela ; et vivant tout de même il ne revenait pas tout également parce qu'il avait oublié et Mary et Elsie, qu'il ne se souvenait du passé et de l'avenir qui lui était dûs et pouvait lui échoir du fait de ces deux créatures inoubliables, sœurs, ou femme, ou Elle ?

Alors ?... Oh alors, s'il n'était point mendier de l'amour auprès de qui la méprisait, l'un ou un père, mais elle lui pardonnait, selon le précepte de la Loi de Dieu : « Tes père et mère honoreras ». Elle lui pardonnerait quand même de déshonorer une Elle qui cependant avait fait tous ses efforts pour lui être un doux et suprême orgueil à son retour. Cette incertitude qui planait sur la destinée de comte Adalbert enfin à modérer, pendant le restant de la journée, cette journée d'importance capitale, ce que les regrets de Mademoiselle de Longueil lui avaient déjà. Bonnivet croyait de son devoir de ne pas entretenir les dernières filoseries de Mademoiselle ; lui qui avait connu la comtesse, qui avait assisté à l'enterrement de sa femme, qui avait pu constater sa désespérance pour la mort et sa tendresse passionnée pour tout ce qui lui restait d'elle, la petite Elsie, lui, Bonnivet, n'admettait pas que M. de Longueil vînt encore alors qu'il n'avait point paru à cet a date de la majorité de Mademoiselle. Il admettait encore moins qu'il pût, vivant, avoir reconnu à sa fille et oublié la Franchart, une fille pareille, un château sanguinaire de sa race, ah, non, non !

Aussi Elsie avait-elle des bras et des bas. Tantôt elle croyait à son père, tantôt elle n'y croyait plus. Et enfin, seule avec Fernand, se jeta-t-elle sur la poitrine de l'officier, non en amante mais en réfugiée. Elle lui dit :

— Mon ami, je n'ai plus que vous ; oh traîne je en dehors de vous, que serais-je sans vous ? Prenez moi, gardez moi, défendez-moi contre qui voudra, fût-ce de moi, fille brisée et faible, une vaillante, une intelligente, à votre image, associez-moi, en grande enfant chérie, à votre fière, lumineuse et mélancolique destinée de soldat et de savant de France ... Ce sera un avenir, une fortune, une carrière pour Elsie de Longueville, avenir, fortune, carrière, plus précieux à mon cœur, à son âme, que les trésors autrefois rêvés par mon père... Il n'a point réussi, lui, il me manque à l'obéissance, lui ; vous, ami, vous réussirez, vous, mon mari, vous ne me manquerez jamais !

— Jamais, Elsie, jamais !... Si nous ne réussissons pas, ce ne sera point plus ma faute que la vôtre, vous qui avez montré ce dont vous êtes capable dans le salut de mon aéroplane.

Fernand Debois Labeyre n'avait point une âme vulgaire. Il était digne de la descendante d'une suite de personnages chevaleresques.

Et tout de suite il lui en donna une preuve singulière, mais noblement déliate.

Bien d'autres à sa place eussent immédiatement profité de l'abandon émouvant, presque absolu que lui donnait sur Elsie, sur Bonnivet, sur la Merlaine, sur tout le Franchart, la constatation de la mort du comte Adalbert. En fait, il était le chef de la petite communauté, désormais ; il les tenait tous en main. Et cependant il n'hésita point à abdiquer en quelque sorte, à reculer peut être pour longtemps son mariage avec celle qu'il aimait, à mettre en un mot tous les risques d'un bouleversement dans des projets qui étaient maintenant toute sa vie en disant tout-à-coup et gravement, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains, à Mademoiselle de Longueville :

— Elsie, il est de mon devoir strict de vous avouer quelque chose... un scrupule qui vous paîtera sans doute parce qu'alors on ne comprend plus l'attitude, ce qui n'a pu amener l'oubli de votre père...

— Quoi, mon ami ?

— Je ne crois point à la franchise absolue de notaire Leblanc...

— Oh, mon ami !

— Elsie, le notaire Leblanc sait plus qu'il n'en dit sur votre père...

— Alors... Alors...

— Votre père vivait... peut-être... peut être... Il a, pour moi qui l'observais, trop vite et avec une nuance de satisfaction pas assez complètement dissimulée, objecté l'empêchement légal de votre entrée en possession de l'héritage ... Je puis me tromper sur la cause, sinon sur l'effet... Avec les notaires auxquels un héros le champ libre on ne sait jamais ; peut être qu'il dispose de vos vingt-cinq mille francs et se trouve-t-il heureux d'avoir devant lui dix-huit mois au moins pour les rapporter. Mais encore il eût dû montrer plus de chagrin en apprenant le contenu de la lettre en y constatant qu'un homme qu'il avait vu, connu, estimé, lui, comme Bonnivet, que cet homme était mort, que la lettre était son testament... Pour moi il sait quelque chose, quoi ?

— Quel homme généreux vous êtes, Fernand ! Combien franc et dévoué... Vous dites vous aussi ce que vous avez sur le cœur, ce que vous croyez la vérité, quoi qu'il puisse en advenir... J'apprécie comme il le mérite celui que j'aime. Mais, et c'est pour cela de reste que d'instinct je l'ai tout de suite aimé...

— Vous êtes trop indulgente, Elsie ...

— Non, non !... Vous pourriez entamer la question de la survie de mon père, entamer à fond dans les yeux de Papa Jean, hâter notre mariage ; et pas de tout, vous vous oubliez, vous, vous restez à ce qui est quand ce mariage que vous souhaitez voir se célébrer demain, vous m'ouvrez des horizons qui peuvent m'engager à attendre, à attendre encore ce consentement, cette bénédiction de mon père que j'ai tant souhaité, cela parce que c'est votre devoir de faire de ce mariage un devoir pareil, vous !

A suivre ;

fectionne la vie matérielle des hommes et rehausse leur dignité morale, tout cela n'est qu'une seule et même chose : le fruit de la liberté humaine.

Cour d'Assises

Audience du 20 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

Vol à main armée *sur la route* de Bastia à Pietranera

Vol qualifié

La crime que Messieurs les Jurés ont aujourd'hui à juger est des plus graves et des plus alarmants pour la sécurité des citoyens.

Deux prêtresses de Vénus, que le 16 juin dernier s'étaient aventurées sur la route de Bastia à Pietranera, étaient agressées par les nommés Pasquini J.-D. et Cini H., qui, armés l'un d'un revolver, l'autre d'un couteau vendetta, les obligèrent à leur remettre l'argent qui garnissait leur porte-monnaie.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le dimanche 16 juin 1912, Rosingana Anna quittait vers 5 heures du soir le garni Nicolai, où elle est pensionnaire, et qui est situé à Bastia, route du Cap, pour aller se promener à Pietranera en compagnie de la domestique du dit garni, Rovantini Osema. Après avoir pris une consommation chacune dans le débit de boissons tenu par Franchi Ange-Toussaint, ces deux femmes s'acheminèrent du côté de Bastia ; vers 7 heures du soir, arrivées près de l'endroit où le chemin vicinal de San Martino-de-Lota s'embranche avec la route nationale sur laquelle elles se trouvaient, Rosingana et Rovantini furent rejointes par Cini Henri et Pasquini Jean-Dominique qui les avaient aperçues à Pietranera dans le débit Franchi, où les deux accusés consommaient également. Cini s'adressant brusquement à Rosingana Anna lui ordonna de lui remettre l'argent qu'elle avait sur elle en ajoutant : « Si tu dis un mot je te brûle ! » En même temps Pasquini saisissait Rovantini Osema à la gorge. Prise d'une très grande frayeur, Rosingana remit à son agresseur le contenu de son porte-monnaie, soit trente-deux francs en or et en argent. D'autre part, Pasquini ayant menacé la domestique de « lui faire son affaire » si elle parlait, celle-ci profita du moment où Cini Henri, qui avait saisi Rosingana par le bras, la jetait à terre d'un coup de poing à la tête, pour s'éloigner en courant vers Bastia.

Restée seule avec ces deux malfaiteurs, Rosingana Anna se mit à genoux, les suppliant de ne plus lui faire du mal ; Cini sortit alors de sa poche un revolver et renouvela ses menaces de mort, lui enjoignant de ne pas le dénoncer et lui disant même : « Je veux que tu sois ma femme. » De son côté Pasquini la menaçait à l'aide d'un couteau vendetta. Rosingana Anna ne put échapper aux mains de ses agresseurs que près du bureau d'octroi de Toga, grâce à l'intervention de Grimaldi Marie et Mongeois Marie. A la suite de cette scène Rosingana a été atteinte d'une maladie ou incapacité de travail dont le médecin a évalué la durée à 8 jours.

Les deux accusés ont une très mauvaise réputation. Ils passent pour s'adonner à l'invergnerie et à la débauche. Pasquini a déjà encouru sept condamnations pour violences, coups et blessures, outrages et rébellion.

M. Eyra, substitut du Procureur général, occupe le siège du Ministère public.

Me de Carafla et de Montera sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Pasquini et Cini nient énergiquement les faits qu'on leur reproche. Le 16 juin dernier ils ont, disent-ils, rencontré sur la route de Pietranera ces deux femmes, dont ils ont repoussé les avances. Pour se venger, celles-ci les ont accusés de les avoir dévalisées de leur argent, les armes à la main. Pasquini reconnaît avoir été condamné sept fois.

Les Témoins

Rosingani Anna. — Le dimanche 16 juin, je revenais de Pietranera avec ma bonne, la femme Rovantini. Survinrent Pasquini et Cini. « Comme tu es grande, » me dit ce dernier. « Donne-moi ton argent ou je te brûle, » et il lança sur moi son revolver. Pendant ce temps, son ami Pasquini avait saisi ma bonne par la gorge et la menaçait d'un grand couteau vendetta. J'ai donné l'ordre à ma bonne, qui avait mon porte-monnaie, d'en remettre le contenu à mes agresseurs. Elle a donné à Pasquini la somme de 32 francs garnissant mon porte monnaie et Pasquini a remis l'argent à Cini. Ensuite mes agresseurs m'ont jeté à terre et crossé mon bâton, en me menaçant de mort si je les dénonçais à la police. Pendant ce temps ma bonne, qui avait pu s'enfuir, était venue à Bastia chez Mme Nicolai chercher du secours. La femme Grimaldi vient à ma rencontre, ainsi que Mme Mongeois. Mes agresseurs les menacèrent, mais comme des gens survenaient, ils s'en allèrent.

Rovantini Osema. — Confirme sur tous les points la précédente déclaration.

Grimaldi Marie. — Le 16 juin, vers 9 heures du soir, Rovantini Osema vint chez nous criant que deux hommes armés maltraitaient Rosingani Anna, sur la route de Pietranera ; après l'avoir spoliée, ils voulaient l'assassiner. Je suis aussitôt parti et dès qu'ils m'ont vu, les deux agresseurs, que j'ai trouvés en train de frapper à coups de poings et à coups de pieds Rosingani Anna, s'en allèrent, non sans m'avoir menacé de mort, si je ne gardais pas le silence.

Mme Mongeois, couturière. — J'ai vu revenir en ville la dame Rovantini appelant au secours et disant que deux hommes armés assassinaient Rosingani sur la route de Pietranera. Je suis accourue et si trouvé la fille Rosingani aux prises avec deux individus qui la battaient cruellement, la menaçant de mort si elle révélait ce qui s'était passé. En me voyant ils sont partis non sans m'avoir menacé, si je parlais.

Franchi Ange Toussaint, buvetier à Pietranera. — Je ne puis dire si les accusés ou si la plaignante sont, ainsi qu'ils l'ont affirmé, venus le 16 juin, dans mon établissement.

Réquisitoire

Dans un très éloquent réquisitoire, M. Eyra, substitut du Procureur général, demande au jury de punir comme il convient ces deux malandrins qui n'ont pas craint sur les grandes routes pour détrousser les armes à la main, les paisibles passants.

Les Plaidoiries

Me H. de Montera présente la défense de Pasquini. Il discute toutes les charges de la prévention et établit qu'on ne peut condamner un homme sur basse ou à la réclusion, sur les déclarations intéressées de témoins dont la moralité est plus que douteuse.

Me de Carafla plaide ensuite pour Cini qui est un enfant et qui est victime de dénonciations intéressées de la part de filles perdues, acharnées à sa perte.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif sur toutes les questions, Pasquini et Cini sont acquittés.

—oOo—

Audience d'aujourd'hui :

Orsoni Jean-Antoine, Andreani Pauline-Marie, demeurant à Croce, accusant et tentative de meurtre.

Officier du parquet : M. Le Marc Hadour, avocat général.

Défenseurs : Me de Carafla et Moretti.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Vol avec effraction

Hier, au moment où Mme Mauron, demeurant cours Grandval, 6, s'était rendue à l'église, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits avec effraction dans son logement. Ils ont fouillé tous les meubles, puis se sont rendus dans la cuisine où ils ont ouvert un coffre en bois blanc et volé un millier de francs. Le linge était éparpillé sur le sol ainsi que des obligations au porteur qu'les voleurs n'ont pas emportées.

La Parquet, avisé par les soins de M. le Commissaire de police, s'est rendu sur les lieux.

Nomination

M. Lonzari Paul-Antoine est nommé garde-champêtre à Ajaccio.

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, avides de bonne cuisine, seront bien inspirés en allant faire honneur aux mets délicieux et soins préparés par M. Ramolino, chef cuisinier du Berghese Meliers Hôtel de la Boucherie, actuellement au service du *Grand Hôtel Solferino*, à Ajaccio.

Horrible Assassinat au Pontetto

UNE FILLE DE MŒURS LÉGÈRES EST ÉTRANGLÉE DANS SA CHAMBRE

TROIS ARRESTATIONS

Découverte du crime à la Rue du Colle

Le quartier, tristement célèbre du Pontetto, vient d'être, une fois de plus, le théâtre d'un drame horrible.

Cette poignante et mystérieuse tragédie, dont le mobile reste encore inconnu, s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi, au n° 3 de la rue du Colle, dans les circonstances suivantes :

Depuis lundi soir, la nommée Marguerite Dumont, fille soumise, habitant une chambre de la place du Guadello, n'avait pas été aperçue. C'est en vain que son amant avait, dans la matinée d'hier, frappé à sa porte, qui demeura obstinément close.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, l'agent Graziani fut chargé de remettre, à Marguerite Dumont, une feuille de comparution en tribunal de simple police. Il frappa à la porte de la contrevenante, et, ne recevant point de réponse, il alla s'enquérir auprès des voisins.

En face, est situé un petit restaurant, où la fille Dumont prenait ses repas. Le patron, interrogé déclara, non sans inquiétude, n'avoir pas aperçu sa pensionnaire. En effet, celle-ci n'était pas venue à midi suivant son habitude. La propriétaire du garni, Mme S. A., survint sur ces entrefaites. On frappa de nouveau : pas de réponse. Et voilà qu'en regardant par le trou de la serrure, quelqu'un s'écria : « La lampe est allumée !... »

La police et plusieurs personnes de la maison pénétrèrent dans la chambre par la fenêtre, qui est à une hauteur de 2 mètres, de la rue. Elles se trouvèrent en présence d'un affreux spectacle.

La vision d'un cadavre arracha à tous un cri d'horreur.

Marguerite Dumont, à moitié nue, gisait sur le carreau au pied de son lit. Une ficelle lui enserrait le cou et son visage tuméfié portait des contusions sanguinolentes.

La malheureuse Marguerite Dumont, étendue sur le dos près de la cheminée, présentait un aspect lamentable. Une serviette ensanglantée lui entourait fortement le cou... Les yeux exorbités, reflétaient encore une grande terreur.

Constatations légales

M. Ghirini, substitut et M. Mattei, juge délégué à l'instruction, aussitôt informés, se sont rendus sur les lieux.

Un médecin légiste, aussitôt requis, constata que le décès, dû à la strangulation, devait s'être produit la veille, vers onze heures du soir.

Des premières constatations médicales, il résulte que la mort est due à la strangulation. On a relevé, en outre, sur la tête de la victime, de multiples blessures provenant de coups de crosse d'un revolver.

Le mobile du crime

Il semble qu'on soit en présence d'une vendetta. L'acharnement que mit l'assassin à tuer la malheureuse femme, dénote comme une certaine sauvagerie de la part du criminel.

Bien qu'on ne soit pas fixé sur le mobile du crime, il est probable que le vol n'y soit pas étranger, car les tiroirs étaient bouleversés et aucune somme d'argent n'y a été retrouvée.

Les assassins ont du s'enfuir en sautant de la fenêtre.

Une bonne piste

Après avoir procédé aux constatations légales, le magistrat instructeur commença une information qui ne tarda pas à révéler une piste intéressante.

Un nommé B. M., dangereux apache toulonnais, de passage à Bastia, et dont l'attitude embarrassée aux abords de la chambre du crime avait éveillé la méfiance du juge d'instruction, fut appréhendé et conduit au Palais de Justice

Quelques instants après les sieurs R. D. et A. M. étaient à leur tour arrêtés, dans la salle même de la Cour d'Assises, où ils s'étaient échoués.

A l'Hôpital Civil

Le cadavre de la fille Dumont a été transporté à l'Hôpital civil par les soins de l'Assistance publique.

La Victime

Marguerite Dumont, dite Margot, était âgée de 25 ans, et originaire de Montpellier,

Elle habitait au premier étage du numéro 3 de la rue du Colle, depuis cinq mois environ.

Trois arrestations

Sans que nous voulions dévoiler, d'ores et déjà, les premiers résultats de l'enquête nous savons que les trois individus, dont l'arrestation a été maintenue, sont sous le coup de présomptions des plus graves.

Nous espérons que l'information activement menée par M. le Juge d'Instruction, avec le concours dévoué de M. le Commissaire Central et de ses agents, ne tardera pas à donner des résultats décisifs.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Jeudi, 21 du courant, fête de la Présentation de la Très-Sainte Vierge au cet oratoire. Messe à 10 heures du matin ; Salut à 4 heures et demie du soir.

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — Vendredi, samedi et dimanche auront lieu dans l'oratoire de ce nom les Quarante Heures des Morts pour les confrères, bienfaiteurs et bienfaitrices décédés. Vendredi et samedi : le matin, Messe à 10 heures, Office des Morts à 8 heures et demie, suivi du Salut à 7 heures et demie. Dimanche : le matin, Office des Morts à 8 heures et demie, messe à 10 heures.

Les Retraites pour la vieillesse

se constituent à l'aide d'une rente viagère à effet immédiat ou différé souscrite au Phénix, ancienne et puissante Compagnie française (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), qui paie, chaque année, plus de 17 millions à 22.000 rentiers, et qui n'a cessé d'être désignée par les Tribunaux pour la constitution de rentes viagères. S'adresser au siège social à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 19 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 9.5 à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 11. Maxima + 15.5 ; Minima + 8.5.

Baromètre : 7 heures du matin. 761 mm — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 765.5 mm.

Vent : Dans la matinée Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi,

Pluviomètre : 14mm.

Cités

Battue aux macreuses

Dimanche, 17 courant, a eu lieu à l'étang de Biguglia une battue aux macreuses à laquelle ont été conviés un certain nombre de chasseurs Bastiais.

Grâce à l'amabilité bien connue de Mme de Corsi, ces Nemrods ont passé une journée des plus agréables : un véritable massacre de macreuses a été fait.

Ceux d'entre eux qui chassaient sur la berge remercient tout particulièrement Mme F. la fermière de l'étang de cette marque de sympathie pour les chasseurs.

On annonce pour dimanche prochain une grande battue aux macreuses, à laquelle chacun pourra prendre part.

Nous renouvelons nos remerciements les plus sincères à l'excellente Mme de Corsi.

Obsèques

M. Toussaint Frateani, qui vient de s'éteindre subitement à l'âge de quarante-trois ans, tenait le Café du Kiosque, sur la place Saint-Nicolas, et grâce à son affabilité et à son activité, s'était créé une bonne clientèle.

La plupart de ses clients se sont joints aux parents et aux amis pour accompagner sa dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par M. Ruggieri, son beau-frère, MM. François et Joseph Blanc ses cousins et d'autres parents ; son fils et son frère se trouvent sur le Continent.

A toute cette famille en deuil nous adressons l'expression de nos vifs regrets.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie : Légion de la Corse : Lacoste, ancien brigadier, Deschaux, ancien commolier, Barbier, ancien brigadier, Chiard, Guichemine, Boulon, Congos, Laporte, Visinblain, Clavaud, Bélezy, anciens caporaux ; — légion de l'Algérie : Faclini André, canonnier au 55e d'artillerie, Luciani Pierre, caporal au 27e chasseurs, Casalini Louis, caporal à la section de commis colonisteurs, Santoni Ange-Grand, cavalier au 7e chasseurs d'Afrique, Salvadori Antoine-Jean, maréchal-des-logis au 3e hussards, Giacobbi Pierre-Toussaint, brigadier au 5e escadron du train, Andreï Ignace-Joseph, ancien brigadier au 14e escadron du train, à Meknès, Spinosi François, caporal au 27e bat. de chasseurs, Ferreni Jean, brigadier au 17e escadron du train.

On demande

Une bonne cuisinière, munie de bonnes références, gages 30 francs par mois. Etrangers.

Une femme de ménage, pour la matinée seulement, bonnes références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

A louer

Bel appartement de onze pièces avec jardin et grande terrasse, jolie vue sur la mer.

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, estomac, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Cette visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

ARTICLES DE CHASSE

ARMES — MUNITIONS

LAURENT MARINI

ARMURIER

25, *Bd Paoli (près de la Poste), BASTIA*

Stylets corses

Achats et vente d'armes d'occasion

Réparation d'armes en tous genres

Gravure sur métaux

Prix avantageux

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

A côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois.

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

18 nov. — 19 nov.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 90.00 — 89 95

— de 3 0/0 amortissable . inconnu — 94.00

ex-coupon.

Mort Subite DE L'AMIRAL PRAT

Paris, 19 novembre.

M. le contre amiral Prat, sous-chef d'état major général de la Marine, est décédé subitement aujourd'hui, dans son cabinet de travail.

Il a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Le contre-amiral Prat était âgé de 54 ans.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris 19 novembre.

M. le général de division Charpentier du Mariez est placé, à dater du 20 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état major général de l'armée.

Mouvement Judiciaire

Paris, 19 novembre.

M. Vials, président du tribunal civil de Rochefort, est appelé aux mêmes fonctions à Castres.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 19 novembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Question d'Orient

M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, a entretenu longuement le Conseil de la question d'Orient.

Mouvement judiciaire

Le ministre de la Justice a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

Ce mouvement ne concerne pas le ressort de la Corse.

Légion d'honneur

Le Conseil décide de faire une promotion supplémentaire dans la Légion d'honneur, afin de récompenser les fonctionnaires qui ont rendu des services exceptionnels au Maroc et dans les Balkans.

Affaires extérieures

Le président du Conseil entretient ensuite le Conseil sur diverses questions intéressant la politique extérieure.

Pensions pour les Douaniers et pour les Forestiers

Le Président de la République a approuvé le projet de loi relatif à la liquidation des pensions des Agents et des Préposés du service actif des douanes, ainsi que les pensions de l'administration des EAUX et FORÊTS.

Pour les Instituteurs

M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, fait signer par le Président de la République le décret attribuant aux instituteurs-adjoints, titulaires des écoles primaires supérieures, le titre de professeur-adjoint.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CAPITULATION DE MONASTIR

Trois Pachas-Huit généraux

50.000 Turcs

sont faits prisonniers

Paris, 19 novembre.

Enfin, une dépêche de Belgrade annonce que Monastir, cette belle ville de Macédoine, qui est à 70 kilomètres à l'ouest de Salonique, est tombée aujourd'hui au pouvoir des Serbes.

Trois pachas, huit généraux et 50 000 Turcs ont été faits prisonniers par les troupes du roi Pierre Ier.

La capitale de la Serbie est en fête.

Toutes les maisons sont pavoisées.

Les musiques parcourent les principaux quartiers de Belgrade, en jouant l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*.

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

La réponse des Alliés Balkaniques

Paris, 19 novembre.

Les Alliés balkaniques ont fait savoir aux grandes puissances qu'ils avaient désigné des plénipotentiaires, pour discuter avec la Turquie, les conditions de l'armistice.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE,

Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Agriculture

La Chambre examine les chapitres qui avaient été réservés du budget du ministère de l'Agriculture.

La Protection des forêts

La Chambre vote une augmentation de 50.000 francs pour le crédit destiné à protéger les forêts contre les incendies.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Le Budget

Invalides de la Marine

La Chambre aborde la discussion du budget de la Caisse des invalides de la Marine.

Après quelques explications fournies par M. Aldy, rapporteur, tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Ministère de la Guerre

La Chambre passe ensuite à la discussion du budget des Etablissements de la guerre.

M. Benazet rapporteur, développe longuement les conclusions de son rapport.

Le député de l'Isère fait le procès de la fabrication des poudres.

Le Ministre de la Guerre monte à la tribune.

M. Millerand répond aux critiques qui ont été faites et déclare que la fabrication des poudres est maintenant irréprochable.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer une fabrication parfaite.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Réforme des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la réforme des conseils de guerre.

M. Etienne Flandin sénateur de l'Yonne, et rapporteur du projet de la Commission de l'armée, monte à tribune.

L'orateur développe longuement les conclusions de son rapport, qui sont conformes aux principes posés par Napoléon Ier

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain.

AVIS

M. Joseph Sicotti, peintre, a l'honneur d'aviser sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitraux

Peintures. — Décoration

La Maison offre les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglets dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Vous êtes des enfants gâtés !..

d'avoir votre ordinaire préparé à la **VÉGÉTALINE** produit naturel, bien supérieur aux graisses et saindoux ; mais exigez du fournisseur que le nom Végétaline soit sur tous les emballages !.....

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

En Hiver, la VÉGÉTALINE est vendue en PAINS de 500 grammes.

Réclamez à votre épicier le *Pain* 500 grs VÉGÉTALINE mais l... refusez tout pain qui ne porterait pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

LE CONSERVATEUR.

Compagnie Mutuelle d'assurances sur la Vie à cotisations et frais de gestion limités

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Gérée par Le Conservateur

Cie assurant de gestion d'assurances sur la Vie fondée en 1864

Siège Social à Paris, 18, rue La Fayette

Assurances sur la Vie

Vie entière — Mixte — Dotation — Education

Double Mixte (Assurance Retraite) +

Valeur de Rachat (sans frais) après une année

Valeur de Rachat (sans charges police. Sécurité

Valeur de Prêt (Tranquillité absolue.

Risque de Guerre : sans surprime à assurer en supplément.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux

RÉPARTITION ANNUELLE entre tous les assurés, y compris ceux de rentes viagères, des bénéfices provenant des économies de gestion, de la mortalité et de produit des placements sans aucune majoration du tarif minimum.

Moyenne des répartitions bénéficiaires effectuées à ce jour

aux Assurances de capitaux : 10 0/0 de la cotisation.

aux Rentes viagères : 12 0/0 du montant de la Rente.

Maximum d'avantages

Minimum de cotisations

Pour tous renseignements s'adresser à M. Alexandre MUSSO, Bd du Palais, et 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA.

SOUFFREZ-VOUS
de Rhume, Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Mal de gorge, Torticolis, etc.
appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de
THERMOGÈNE
Remède sûr, facile, prompt, n'imposant aucun repos ni régime. Appliquez la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.
REFUSEZ
toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du "Pierrot crachant le feu", ce ne serait qu'une vulgaire contrefaçon.
Toutes Pharmacies : 4 fr.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 547 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Pt Paoli, BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fût, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Reuilly, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à Barreaux Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Madame,
Je devine que vous êtes à la fois curieuse et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à causer brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent ?
Madame, le Petit Echo de la Mode vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants romans, des articles instructifs et mille recettes utiles de toutes sortes.
Les couturières : couturier médical, couturier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin.
Il sera pour vous un ami et un guide. Il paraît chaque semaine sur 16, et 18 pages, avec un patron gratuit, et ne coûte que 10 centimes. Depuis 30 ans un tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.
ABONNEMENTS FRANCE, 1 an... 6 fr. ETRANGER, 1 an 10 fr.
Directeur : M. MARC LEMAGHAM. Paris (XIVe).
N.-B. L'abonnement d'un an est remboursé par une magnifique garniture de 16 volumes de 1 m. 30 sur 0 m. 45, reproduisant le chef-d'œuvre d'Honoré VERNET.
Le Prière de la Maison d'Ami-et-Lucie

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers forfait all'os autres le Cent 40
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduit
Mimosa doubleto greffé 1 fr. la Douz.
ENTREPRISE de Parcs & Jardins
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR SYMPHONIE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cts
Edition générale complètement mise à jour. Prix : 50 cent. — Abonnement Prix fixe : 1 fr. 5.
A. OLIVIER, Editeur, 43, rue de Dunkerque, PARIS

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires
de tous les temps
et de tous les pays ?
le tout payable à raison de quelques francs par mois, durant peu de mois ? vous
OUI, demandez conditions et Catalogue n° 28 à
La Renaissance du Livre, 78bis, rue GILLEQUIN & Cie, 78, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément
en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
A 20 centimes la tasse

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 331 — JEUDI 21 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 0,50 ; réclames (3e page), 0,75 — Décès, 0,10 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA CARTE DES BALKANS

Les événements historiques qui se déroulent dans les Balkans et qui vont avoir pour conséquence de modifier toute une partie de la carte de l'Europe, passionnent au plus haut degré l'opinion publique.

Pour répondre au désir manifesté par un grand nombre de ses lecteurs, le PETIT BASTIAIS, qui n'hésite pas à s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour leur être agréable, est heureux de pouvoir publier aujourd'hui une carte du Théâtre de la guerre.

Carte du Théâtre de la Guerre

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 31 m. — Coucher, 3 h. 54 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Prés. de la Ste Vierge
Fête de Demain : Sainte Cécile.

20 NOVEMBRE

INDIFFÉRENCE

Mon ami Ponsot trouve que la rentrée des Chambres a été tardive : c'est un sentiment qui l'honore, d'autant plus qu'il n'a guère chômé, durant ses vacances, et que, par la parole ou la plume, il a été sur la brèche constamment. Mais je me demande, non sans inquiétude, si l'opinion partage son sentiment. Nulle part, je n'ai aperçu une trace quelconque de l'impatience publique devant la tardive réouverture des travaux du Parlement.

Pas plus le canon, qui gronde au dehors, que les clameurs intérieures de la grande querelle orpéiste, ne firent le public tourner des regards du côté des portes fermées du Palais-Bourbon ou du Luxembourg.

N'est-ce encore que de l'indifférence, et n'y aurait-il pas à craindre que les Chambres soient tombées dans un véritable discrédit ?

Nous discutons avec véhémence pour ou contre la Proportionnelle, et n'est-ce pas contre le régime parlementaire lui-même que nous déchaînons l'hostilité du Pays ?

Je suis, pour ma part, si passionnément épris de ce régime, que j'éprouve une réelle angoisse à me poser la question. C'en serait fait de la République, de ses institutions et de la souveraineté même du suffrage universel, si la représentation nationale perdait son autorité et son prestige et la confiance qu'un peuple, libre et maître de ses destinées doit mettre dans les élus de la nation.

D'où vient pourtant le fâcheux état d'esprit, qui n'échappe à personne, de l'indifférence dont semble être l'objet, à cette heure, le Parlement ?

Faisons loyalement notre examen de conscience : cette législature a déjà plus de deux années d'existence et qu'a-t-elle fait ?

Elle a consacré la plus grande partie de son temps à la discussion de la réforme électorale.

La question, certes, en valait la peine ; mais, pour la trancher, on a suivi une procédure déplorable, d'où vient tout le mal dont nous souffrons.

Pour combattre les systèmes en présence, on les a, successivement, tous discrédités, sans se rendre compte qu'on discréditait ainsi aussi bien la Chambre actuelle que la Chambre de demain.

Pour les proportionnalistes, le scrutin d'arrondissement n'est plus que celui des mares stagnantes, des députés de clocher, des commissionnaires en faveurs, places et décorations.

Pour les arrondissementiers, la Proportionnelle est une entreprise à la fois révolutionnaire et réactionnaire, un attentat véritable contre la République et la souveraineté du suffrage universel.

Il y a bien un troisième système qui ne comporte, à mon sens, ni les vices de l'un ni les périls de l'autre, c'est le scrutin de liste pur et simple, le plus conforme aux principes et aux traditions du parti républicain ; mais il est sans doute trop pur et trop simple, et la bataille se livre entre proportionnalistes et arrondissementiers.

A force de se dénigrer les uns les autres, ils se font les uns aux autres le même mal, ou plutôt, ils risquent de le faire au régime lui-même. C'est pourquoi, il faudrait le plus rapidement possible en finir.

Et pour rendre au Parlement son prestige, pour lui ramener la faveur et la confiance du pays, c'est à l'heure qu'il doit se mettre de voile, puisqu'a sonné l'heure de la reprise de ses travaux.

Ce qui sera du meilleur effet sur l'opinion, c'est assurément de hâter le vote définitif du budget. Nous devons à l'extrême obligeance du Ministre des Finances, comme aux efforts de la Chambre et de sa Commission du budget, d'avoir déjà, sur ce point, fait de la bonne besogne. Continuons, et si, cette année, nous évitons tout douzième provisoire, les Chambres auront bien mérité du pays.

Entre temps, puisque les événements et les circonstances nous y poussent impérieusement, réglons enfin le statut des fonctionnaires, mettons un terme aux conflits dont se réjouissent les éternels adversaires de nos institutions.

Du même coup organisons la défense laïque. Tout cela peut être fait avant la fin de décembre, et si tout cela est fait, vous verrez que tombera l'indifférence qui se manifeste à la réouverture des travaux du Parlement.

PAUL BOURÉLY,
Député de l'Ardèche.

UNE RUE du Commandant Franchetti

En souvenir de 1870. — Proposition intéressante.

Le président du Conseil municipal, M. Henri Galli, vient de saisir ses collègues d'une intéressante proposition.

Le 2 décembre 1870, a-t-il dit, le général allemand Franseky avait donné l'ordre à ses troupes de reprendre les villages de Bry et de Champigny perdus le 30 novembre.

L'action s'engagea dès la pointe du jour.

A 10 heures du matin, nos soldats n'avaient pas perdu un pouce de terrain, mais les munitions commençaient à manquer à la première ligne de tirailleurs embusqués dans un pli de terrain, à petite distance des murs du parc de Villiers. C'est alors que s'en général en chef envoie quelques détenteurs de son escorte, avec le commandant Franchetti, pour prendre des cartouches dans les caissons arrêtés près du village de Bry.

» Planchés dans des sacs sur l'arçon de la selle, les cartouches sont rapidement apportées et distribuées par nos intrépides cavaliers aux tirailleurs les plus avancés ; c'est en revenant d'accomplir cette mission que le brave Franchetti est atteint d'un éclat d'obus, au moment où il entrait dans le chemin creux qui descend de Villiers sur Bry (midi et demi). » (Général Ducrot, la Défense de Paris).

Il me semble que le valeureux soldat qui a écrit de son sang cette belle page de notre histoire mérite que nous lui témoignions notre reconnaissance en perpétuant son souvenir dans la cité qu'il a héroïquement défendue.

Et M. Galli a terminé en demandant que le nom du commandant Franchetti soit donné à une rue de Paris. La quatrième commission fera certainement le meilleur accueil à cette proposition.

POUR LE TOURISME

Une Démarche DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE CALVI

Avec cet inlassable dévouement auquel nous nous plaisons à rendre hommage, M. Pierre Capifali, l'actif Président du Syndicat d'Initiative de Calvi, vient d'adresser à tous les Représentants de la Corse la lettre suivante que nous tenons à reproduire :

Calvi, le 15 novembre 1912.

Monsieur,

Au nom de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corse, j'ai l'honneur d'appeler toute votre bienveillante attention sur le vœu émis par le dernier Congrès d'Ajaccio, relatif à l'Etablissement, — en attendant la construction du chemin de fer électrique — entre Ajaccio et Calvi et l'Ile Rousse, d'un service bi-hebdomadaire d'auto-cars ou cars alpins en correspondance avec les bateaux Nice Bastia.

Ce service essentiellement touristique fournirait à l'Etat l'occasion de favoriser indirectement l'industrie hôtelière en accordant une subvention assez forte pour exiger de la Société concessionnaire des voitures confortables.

Nous insistons sur l'utilité de ce service qui ne demande aucune construction préalable et par conséquent n'exige de l'Etat aucune mise de fonds importante. Il pourrait être installé aussitôt et permettrait aux touristes de visiter en peu de temps et à frais réduits la partie la plus pittoresque de l'Ile, laissée jusqu'ici dans un état d'abandon regrettable !

De l'avis même des agences de voyage, des excursions fréquentes seraient alors organisées partout de la Côte d'Azur et ayant comme seules étapes Calvi Piana-Ajaccio.

En conséquence, nous vous prions de vouloir bien intervenir de la façon la plus pressante auprès des Pouvoirs Publics pour l'établissement de cette ligne d'auto-cars dans le plus bref délai possible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués et dévoués.

Le Président,
PIERRE CAPIFALI.

Gazette Départementale

NOCARIO. — Un affreux accident vient de jeter la consternation dans cette commune. Une fillette de 13 à 14 ans, Lucie Battesti, faisait la cueillette des châtaignes. Saisie par le froid, elle résolut de faire un peu de feu pour se réchauffer. Elle ramassa du menu bois et l'alluma. Mais n'étant trop rapprochée du foyer et le vent ayant poussé les flammes de son côté, la fen prit à ses jupes et bientôt tous ses vêtements furent en flammes.

Aux cris de détresse qu'elle poussa la jeune Jean-Paul Marcelli, qui se trouvait non loin de là, accourut, fit tout ce qu'il put pour éteindre les flammes, mais ne réussit qu'à brûler ses mains et ses bras sans pouvoir sauver la jeune fille qui, affreusement brûlée, mourut peu après dans des souffrances atroces.

BORGO. — Le Conseil municipal de Borgo a voté la somme de 45 francs destinée au paiement des travaux de réparation du presbytère communal.

CERVIONE. — M. Ignace Virgitti a reçu le brevet et la médaille de 1870.

VALLECALLE. — Le Conseil municipal de Valleculle a voté la somme de 200 francs pour achat d'un mobilier destiné à la nouvelle école de garçons dont la création a été décidée par l'assemblée communale.

SOLARO. — M. Ecobi Joseph-Louis, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe à Lot, passe à la maison forestière de Tova, commune de Solaro, en remplacement de M. Sarti, qui a reçu une autre destination.

GROSSA. — La nuit dernière, vers 3 heures du matin, un incendie d'une violence extraordinaire se déclarait dans une maisonnette, sise à Vanuleccolle, territoire de Grossa, habitée par la famille Paul Tomasi, dit Saligio, cultivateur. Activé par un vent impétueux, le feu qui, paraît-il, provenait d'une étincelle, n'a pas tardé à prendre une grande extension.

Malgré l'énergique intervention de quelques voisins arrivés sur les lieux du sinistre dès les premiers cris d'alarme, on n'a pu malheureusement réussir à circonscrire l'incendie, et rien de tout ce qui se trouvait dans l'immeuble, si ce n'est un peu de linge et quelques petits effets contenus dans une caisse, n'a pu être sauvé. La gendarmerie de la localité, informée par les soins de cette

pauvre famille, s'est immédiatement rendu sur les lieux du désastre pour procéder aux constatations légales. Les pertes éprouvées par les sinistrés — dignes à tous égards de la commisération publique — peuvent être évaluées à un million de francs. Si tous les intéressés méritent qu'on leur vienne en aide, ceux qui sont particulièrement dignes de secours ; leur probité, leur travail assidu, leurs habitudes d'ordre, de tempérance et d'économie les recommandent à tous leurs concitoyens.

Nous appelons sur eux l'attention des Pouvoirs publics. Aucun accident de parcourse à signaler. — J. A.

SANTO PIETRO. — Le Conseil Municipal de Santo-Pietro di Tenda a décidé d'accorder l'autorisation de transformer les écoles spéciales de garçons et de filles en classes mixtes.

PONTE-LECCIA. — Nous enregistrons avec infiniment de plaisir les diverses récompenses obtenues au Concours agricole de Calvi par M. Poli Jean, la sympathique chef de gare de Ponte-Leccia.

a) Vins blancs (1911), *1er prix* : Une médaille de vermeil ;

b) Légumes et primeurs, *8e prix* : Une médaille d'argent ;

c) Fruits frais, *4e prix* : Une médaille de bronze ;

d) Miels et cires, *9e prix* : Une médaille de bronze.

Nos plus sincères félicitations à M. Poli, à qui le Gouvernement de la République a déjà accordé la croix du chevalier du Mérite agricole. — A. P.

PERO. — M. le Maire de Pero-Casevecchie a pris un arrêté décidant la fermeture à huit heures du soir, du 1er octobre au 31 mars, et à 9 heures du soir, du 1er avril au 30 septembre, des cafés, débits de boissons et établissements publics.

CALACUCCIA. — Un décret tout récent a élevé à la troisième classe de son emploi, l'honorable M. Pieri, juge de paix du canton de Calacuccia. Le chef éminent de la magistrature française ne pouvait faire un meilleur choix en accordant au digne Juge de paix la récompense méritée de ses longs et brillants services. Nous tenons ici surtout à faire parvenir à M. le Garde des Sceaux et aux Chefs de la Cour, au nom des justiciables et des républicains de ce canton, nos sentiments de respectueuse sympathie.

M. Pieri, comme l'a dit si bien le décret, a été rencontré au nombre des plus méritants des juges de paix de France ; n'en déplaise à sa modestie, il occupe une place très marquée au sein de cette corporation. Il débuta à Moroaglia, après avoir été maire de Zuani, son pays natal, en 1878, et au cours d'une période si troublée dans ce canton par les luttes très ardentes de la politique, il sut, avec compétence et modération, tenir tête à l'orage, en rendant la justice, et donner au gouvernement de la République des preuves irréfutables de son entier dévouement.

Travailleur infatigable, ami sûr et désintéressé, partisan absolu de l'équité et de la légalité, il est resté fidèle aux traditions de sa vieille famille si honorablement connue en Corse.

Les chefs de la Cour ont constamment eu confiance en lui ; or, dans les différents postes qu'il a si dignement occupés, à Muro, à Prunicorta, il a laissé le souvenir du juste et du grand conciliateur.

A Calacuccia depuis 1904, il donne des preuves de son intégrité, et les justiciables ne manquent pas de l'entourer de respect et de vénération. Pour ce qui est de ses amis, ils resteront toujours ses amis, car ils voient en lui l'homme de l'honneur et du devoir.

Qu'il reçoive donc notre cher juge de paix, nos vives félicitations. — M. C. S.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 novembre.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée avec la plus grande facilité et les excellentes dispositions dont notre marché faisait preuve depuis plusieurs jours se sont encore sensiblement accentuées aujourd'hui. Les nouvelles extérieures sont de reste très encourageantes et toutes les places étrangères nous envoient des cours en hausse. La Rente Française consolide son avance précédente à 90.12. L'Extérieure monte à 86 fr., l'Italien à 98.80, le Serbe à 83.60 et le Turc à 84.15. Séries Russes en nouvelle avance. La Consol-de finit à 92.05.

Sociétés de Crédit réalisent de nouvelles et appréciables plus-values, indice de la confiance qui renait de tous côtés. Le Crédit Foncier passe à 945. Dans sa séance du 12 novembre, le Conseil a autorisé pour 14.314.500 fr. de prêts fonciers et 3.184.700 fr. de prêts communaux. Le Crédit Lyonnais gagne 7 points à 1.285. Comptoir National d'Escompte 900, Société Générale 880.

Au groupe industriel, le Suez passe de 5.850 à 6.110. Valeurs de traction locale fermes. Hausse des valeurs électriques. Les valeurs russes se font remarquer par leur activité et finissent en plus values marquées. Sosnowice 1.370. Les titres cuprifères sont mués par les avis de Wall Street et la bonne tenue du métal, franchissent une nouvelle étape de hausse. Rio 1.915 contre 1.897.

Tendance assez favorable des mines d'or. Les diamantifères consolident leur récente reprise. De Beers 497.50. Valeurs de caoutchouc très fermes. Les Industrielles russes sont calmes, quoique toujours bien ornementées.

Bonne tenue de nos grands Chemins de Fer. Le Lyon à 1.250, le Nord à 1.635.

A la Mémoire de Bonaventure Olivieri

Un homme, qui, au cours de sa vie, ne cessa jamais d'être honnête et bon envers ses semblables. Caractère particulièrement doux, il ne savait brusquer, dans un court moment même d'impatience, ni ses enfants ni personne. Et cette grande bonté d'âme dans un homme qui sut toujours respecter la morale et les convenances sociales, le rendait même extrêmement désintéressé, si peu fortuné qu'il fût. Aussi, quand quelqu'un des siens lui reprochait de ne pas se faire payer une vieille créance ou soit une location de plusieurs mois, il répondait par un haussement d'épaule. Il semblait avoir identifié son caractère avec celui de sa pauvre femme que de belles vertus avaient également distinguée autant qu'elle l'était par sa naissance, une Punzani, par son père, et une Viggiani, par sa mère, de la famille même du chancelier Viggiani, alliée à celle des Giacomoni, de Santa-Lucia-di Tallano, et celle-ci, une belle famille qui a su doubler le prestige de sa vieille noblesse toscane par plus d'un officier supérieur dont un général, très distingué, et un colonel.

Bonaventure Olivieri, décédé le 1er novembre courant, à l'âge de 78 ans, à Santa-Lucia-di-Tallano, était natif de Zicavo. Mais la commune de Tasso est le vrai berceau de la famille Olivieri, qui, si elle n'a pas produit des hommes illustres, nous a tout au moins donné de belles intelligences, voire Mgr Olivieri et le pauvre Charles Olivieri, que j'ai connu à Paris, près la Cour d'appel, docteur en droit, professeur libre de législation, bon orateur, expert public du tribunal civil et sous-chef du bureau à la préfecture de la Seine.

Bonaventure Olivieri me semblait encore le plus particulièrement fier du sang de sa mère, une sœur de feu docteur Piazza — de la Faculté de Pise — qui est toujours, bien courtoisement, rivaliser d'influence avec la famille Abbatucci, dans le canton de Zicavo. La famille Piazza a produit plusieurs bons médecins, et l'un d'entre eux, décédé, il y a seulement quelques années, s'était marié à une Bandry d'Asson, la grande famille bretonne.

Après avoir consacré ces quelques lignes à la mémoire du très regretté Bonaventure Olivieri, nous prions ses deux filles, d'abord Mlle Angéline Olivieri, directrice des écoles communales des filles à Serra-di-Scopamene ; Mme Suzini, receveuse des P. T. T. dans cette même commune ; le docteur Charles Bonchini et son frère, ses gendres ; le docteur Piazza, son cousin, de Zicavo, ainsi que tous les nombreux parents du pauvre défunt, résidant dans cette même commune, de vouloir bien agréer, de la part de tous les amis talleniais et de ceux de Serra-di-Scopamene, si nombreux à Santa-Lucia-di Tallano le jour des funérailles, l'expression sincère de leur condoléance.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'arrivée

M. Perfettini, vice-recteur de la Corse, qui était parti à Aix pour assister au conseil académique, est rentré ce matin par le courrier de Marseille.

Le beau temps

Après une série de deux ou trois jours de pluie, le beau temps est revenu.

Depuis dimanche nous jouissons en effet d'une température clémente et un beau soleil de printemps nous réchauffe de ses gais rayons.

Mort d'un expulsé

Le nommé Fiori Jean, sujet italien, expulsé en 1905 à la suite d'une condamnation pour escroqueries et qui était de nouveau rentré en France, avait été signalé à Bonifacio.

Il fut arrêté à Sartène et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio où il est décédé.

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, arrivés de bonne cuisine, servez bien inspiré en allant faire honneur aux mets délicieux et sains préparés par M. Bussolino, chef cuisinier du Berghese Modern Hôtel de la Bourboule, actuellement au service du *Grand Hôtel Solferino*, à Ajaccio.

Cour d'Assises

Audience du 21 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

L'audience est ouverte à midi et demie

La femme Andreani Pauline-Marie, qui devait répondre aujourd'hui de l'inculpation d'assassinat, devant la Cour d'assises, ne comparaît pas.

Enceinte des œuvres de son amant, auquel elle a donné la mort, elle a accouché, la nuit dernière, à la maison d'arrêt de Bastia ; elle se trouve ainsi dans l'impossibilité physique de venir à l'audience.

Dans ces conditions, M. le Président a renvoyé l'affaire à la suite du rôle, c'est-à-dire à l'audience du 7 décembre prochain.

Audience d'aujourd'hui :

Poggi Antoine, de Monte, meurtre.

Officier du parquet : M. Exna, substitut du Procureur général.

Défenseurs : Me Moretti et Ciacinti.

L'assassinat du Pontetto

NOUVEAUX DÉTAILS

Le drame horrible qui s'est déroulé dans la nuit de lundi à mardi, au Pontetto, continue à défrayer toutes les conversations. Il a profondément ému notre paisible population, et ceci à juste titre. Il ne faudrait pas, pour le bon renom de Bastia, que de pareils crimes se reproduisent souvent.

Un devoir impérieux s'impose : celui de purger notre ville de tous les apaches et les « indésirables », dont le voisinage constitue, pour les honnêtes gens, un danger constant.

L'autopsie

A l'hôpital civil, dans la matinée d'hier, M. le docteur Zuccarelli a procédé à l'autopsie de l'infortunée victime. Cette autopsie a confirmé les premières constatations médicales. La mort, due à la strangulation, devait remonter à plus de douze heures. Le crime a donc été commis entre minuit et quatre heures du matin.

Sur le corps de la victime on a relevé de multiples blessures, et les deux profondes ecchymoses du front et de l'œil gauche ont été produites à l'aide d'un instrument contondant, probablement avec la crosse d'un revolver.

Et sans aucun doute, il y eut lutte entre la victime et ses assassins. Dans un geste instinctif de conservation, la malheureuse Marguerite Dumont a dû se défendre et repousser ses agresseurs... Des contusions très apparentes l'attestent grandement.

Les obsèques de cette infortunée auront lieu aujourd'hui.

L'enquête judiciaire

L'enquête judiciaire, qui se poursuit, ne semble pas donner des résultats sérieux et ce soir le mystère, ou dépit de quelques indices, demeure presque aussi profond que la veille.

Nous espérons que grâce à la sagacité de notre distingué magistrat instructeur et à la diligence de notre police municipale, on pourra faire la lumière complète sur cette mystérieuse et angoissante affaire.

La sauvagerie exceptionnelle avec laquelle le crime fut perpétré démontre clairement l'état d'affolement et la mentalité spéciale des assassins.

Nouvelles arrestations

Trois nouvelles arrestations viennent d'être opérées. L'une, mardi soir et les deux autres dans la matinée d'hier Ce sont trois jeunes gens, et repris de justice dangereux ayant les pires fréquentations. Ils vivaient dans l'intimité de la fille Dumont.

Les arrestations d'avant-hier sont maintenues, celles de M. B., de R. D. et d'A. M. Ce dernier, sur lequel pèsent les plus graves présomptions, nie toute participation au crime. Les écorchures qu'il porte aux mains et au visage, sont, d'après lui, le résultat d'une rixe survenue avec le jeune L. F. Une expertise médicale aura à se prononcer sur la provenance exacte de ces contusions. Détail particulier : A. M. fut arrêté deux heures après la découverte du crime, dans la salle d'audience de la cour d'assises, où il se livrait à des plaisanteries d'un goût douteux sur la personne d'un inoffensif vieillard ..

L'amant de la victime, un certain P. P., soldat au 163e, arrêté, lui aussi, ayant pu justifier sa complète innocence, fut relâché.

A l'Instruction

Hier, dans l'après-midi, M. Fernand Mattei, juge délégué à l'Instruction, a procédé à l'interrogatoire des divers inculpés. Aucun aveu, aucune déposition capitale Rien ! Toujours rien ! Et dans les ténèbres grandissantes même pas une faible lueur...

La maison du crime

La maison où se déroula l'horrible crime est une pauvre masure à deux étages, sise en bas de la rue du Colle et adossée en appentis à l'immeuble donnant d'un côté sur la rue du Nouveau-Marché et de l'autre sur la rue Droite.

L'unique chambre du 1er qu'occupait l'infortunée Marguerite Dumont est un garni misérablement meublé. La fenêtre est à deux mètres du sol et c'est par cette issue que les assassins se sont enfuis.

Le propriétaire du petit restaurant où la fille Dumont avait l'habitude de prendre ses repas, nous a déclaré : « Lundi soir, vers six heures et demie, Marguerite Dumont a dîné chez nous. Nous avons fermé l'établissement à 9 heures... Nous sommes sortis et, dans la rue, nous n'avons aperçu rien d'insolite... Le lendemain, notre pensionnaire resta invisible. Cela nous étonna fort. Vous savez le reste !... »

La tenancière d'un bar de la rue du Colle a vu lundi soir, vers 9 heures, la fille Dumont sur le seuil de sa porte. Cette dernière a appelé à différentes reprises : « Louis ! Louis ! » Ce Louis, pauvre infirme, dégingandé et presque stupide, fait des commissions aux filles soumises.

La Victime

L'infortunée Marguerite Dumont, connue généralement sous le nom de Margot, habitait depuis cinq mois, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, la maison portant le n° 5 de la rue du Nouveau-Marché. Elle avait précédemment occupé le deuxième étage de la dite maison, et ce n'est que depuis un mois qu'elle prit possession de la chambre du 1er, où elle devait trouver la mort en des circonstances aussi mystérieuses.

Margot était, paraît-il, une brune gracieuse, menue, quelque peu maladive et douée d'un bon caractère.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 10 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5 à midi + 13°8 ; à 6 heures du soir + 11° Maxima + 15°5 ; Minima + 8°5.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quasi nuageux. l'après-midi,

Autour de la Statue

On vient de remplacer par une grille au fer forgé la barrière rustique qui entourait la statue de la place St Nicolas.

Ce travail présente assurément des garanties de solidité de nature à inspirer confiance aux plus difficiles et constitue un nouvel embellissement pour notre grande esplanade.

Mais combien notre population ne serait-elle pas reconnaissante à M. le Maire et à nos édiles, si l'on se décidait une fois pour toutes à rendre notre place accessible aux promeneurs.

Les dernières pluies ont de nouveau mis à nu les cailloux roulants, et c'est avec les plus grandes appréhensions que l'on s'aventure à traverser la place.

Un travail d'ensemble serait certainement des plus coûteux, mais pourquoi ne pas procéder au attendant à la mise en état d'une allée !

Nous ne sommes pas bien exigeants, nous s'emble t-il !

Dans les hôpitaux

A la suite du dernier concours qui vient d'avoir lieu à Marseille, MM. Castelli Acquaviva, Nicolai et Battaglini ont été nommés, pour trois ans, externes des hôpitaux de cette ville.

Obsèques

Les sympathique cuisinier de la maison Carbuccia, M. Antoine Pinzuti, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, décédée dans sa vingt-sixième année, après une assez longue maladie.

La mort prématurée de Mme Pinzuti afflige toutes les personnes qui la connaissaient, elle laisse un petit enfant comme unique gage de son affection.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée. Les camarades et les nombreux amis de M. Antoine Pinzuti s'étaient fait un devoir de suivre le convoi funèbre jusqu'à l'église Saint-Jean, où a été donnée l'absoute.

Nos adresses à M. Antoine Pinzuti, à son fils et à sa famille toutes nos condoléances.

Pensions

M. Camille Scopino, ouvrier de la marine : 36 ans 7 mois 0 jours de services. Pension de 583 francs du 17 juin 1912.

M. Alfonsi Jean-Saler, ouvrier de la marine ; 28 ans 7 mois 29 jours de services. Pension de 630 fr. du 8 août 1912.

M. Orticoni Jean Ours Pierre-André, ouvrier de la marine ; 27 ans 11 mois 22 jours de services. Pension de 623 francs du 26 août 1912.

Vignes Américaines

Rapatria Montuccia, Riparia × Rupestris, Jacquez boutures et racinés.

Producteurs directs des meilleures variétés ne craignant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Mandarinier, orangers, qualité sanguine greffé de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Valrose, près Borgo.

A vendre

Cause achat automobile, une voiture italienne à 4 roues toute neuve pour atelier à 1 et 2 chevaux, très légère ; un coupé et une charette anglaise.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande à acheter

Fonnes vaches laitières.

S'adresser, P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

ETAT-CIVIL

Naissances

Sarocchi Madeleine-Eugénie-Lucette.

Décès

Dumond Marguerite, 32 ans, de Montpellier.

Cappalletti Michel, journalier, 88 ans, de Vico.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Jeudi, 21 du courant, fête de la Présentation de la Très-Sainte Vierge au cet oratoire. Messe à 10 heures du matin ; Salut à 4 heures et demie du soir.

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — Vendredi, samedi et dimanche auront lieu dans l'oratoire de ce nom les Quarante Heures des Morts pour les confrères, bienfaiteurs et bienfaitrices décédés. Vendredi et samedi le matin, Messe à 10 heures, Office des Morts, suivi du Salut à 7 heures et demie. Dimanche : le matin, Office des Morts à 8 heures et demie, messe à 10 heures.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes si trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

10 nov. — 10 nov.

Rentes 3 0/0 anciens : 89.95 — 90.00

— de 3 0/0 amortis : 94.00 — 94.50

ex-coupon.

ENREGISTREMENT

Paris, 10 novembre.

M. Colgnard, inspecteur de l'enregistrement à Nantes, est nommé directeur, de 3e classe, à Ajaccio.

Nouvelles Militaires

Paris, 10 novembre.

Le sergent-major Balduschi, de la 15e section des commis et ouvriers d'administration — service de l'intendance — est nommé à l'emploi d'adjudant.

Le sergent Gabrielli, de la 20e section des commis et ouvriers d'administration — service du armement — est nommé à l'emploi de sergent-major.

La Maladie DE L'AMIRAL KRANTZ

Toulon, 10 novembre.

Le vice amiral Krantz, ancien ministre de la marine, qui est actuellement à Toulon, se trouve dans un état de santé qui inspire de très vives inquiétudes à sa famille.

Les médecins ont déclaré son état très alarmant.

Le doyen des amiraux est âgé de 91 ans.

ROCHEFORT

GRAVE MUTINERIE à la Maison d'arrêt

Six Victimes

Paris, 10 novembre.

Une très grave mutinerie a éclaté hier soir, à la maison d'arrêt de Rochefort.

Au moment où le gardien chef Archinard apportait, dans les cachots, le repas du soir aux détenus, ceux-ci s'emparèrent de son revolver et lui tranchèrent la gorge avec un couteau.

La femme de cet infortuné Archinard, étant accourue au bruit de la lutte, subit le même sort que son mari.

Un lieutenant d'infanterie coloniale, attiré par les cris des victimes, pénétra dans l'intérieur des cachots. Les forcenés ne l'épargnèrent pas ; ils le frappèrent de trois coups de couteau ; le malheureux officier tomba grièvement blessé.

Un matelot, en prévention de conseil de guerre, qui n'était pas du complot, voulut intervenir. Mal lui en prit ; il reçut deux coups dans le dos et s'abattit sur le sol.

L'alarme fut donnée en ville.

En quelques instants, la gendarmerie, la police et un piquet d'infanterie accoururent à la maison d'arrêt et l'occupèrent militairement.

Comme il faisait nuit, la force armée éclaira, à l'aide de phares, le théâtre de la rébellion et du carnage.

Les corps des infortunées victimes, qui avaient été rejetés dans les couloirs, répandaient du sang partout.

Enfin, les agents de la force publique enfoncèrent les portes conduisant aux cachots.

Les détenus rugissant aussitôt avec des armes et des hachas

Le commissaire central eut son pardessus coupé ; il riposta par deux coups de revolver, qui abattirent deux révoltés.

Lorsque, à une heure 1/4 avancée de la nuit, les révoltés eurent été mis à la raison, on trouva, dans les couloirs, deux gardiens avec la tête fendue.

La nouvelle de cette sanglante mutinerie produisit en ville la plus douloureuse émotion.

Au « Journal Officiel »

Emplois réservés

Paris, 10 novembre.

Sont nommés ouvriers titulaires du cadre de la fabrication des tabacs aux manufactures ci après :

de Tonnins, M. Solmesi.

de Châteauroux. M. Alexandri.

de Riom, MM. Santelli et Graziosi.

M. Pieraggi, ancien soldat au 8e colonial, est nommé surveillant militaire des pénitenciers coloniaux

Sont nommés commis à l'administration pénitentiaire :

M. Dongrès, ancien sergent au 163e.

M. Pierri, ancien sergent-fourrier au 98e.

M. Camilli, ancien caporal au 141e, en résidence à Cristinacce, est nommé gardien de la paix, à Marseille.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CESSATION DES HOSTILITÉS

Paris, 10 novembre.

Les troupes bulgares, qui sont réunies devant Tchataldja, ont reçu l'ordre de cesser le feu, tout en conservant leurs positions.

Les troupes monténégrines, grecques et serbes ont reçu également l'ordre de rester sur leurs positions.

Vers la Paix

On croit à Sofia que la paix sera signée sur les lignes de Tchataldja.

L'impression prévaut que nous marchons vers la paix générale.

L'ARMISTICE

Les négociations pour l'armistice auront lieu à Hadenkeui.

LES INCIDENTS AUSTRO-SERBES

Les prétentions de l'Autriche

On télégraphie de Vienne que l'Autriche réclame du Cabinet de Belgrade la solution immédiate de la question des Consuls du P. Z rend et de Mitrovi za.

Préparatifs militaires

Un autre télégramme de Vienne annonce que l'Autriche accentue ses préparatifs militaires

Cependant dans les milieux compétents, on a la conviction qu'une détente s'est produite dans les relations austro-serbes.

La réponse Serbe

Le Cabinet de Belgrade a informé le gouvernement autrichien que la Serbie consentait à l'envoi d'enquêteurs autrichiens pour solutionner la question des Consuls

Dans ces conditions, le conflit austro-serbe est appelé à disparaître à bref délai.

Les Morts du Jour

Le général Zugger

Paris, 10 novembre.

On annonce la mort du général de division Zugger, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur.

Cet officier général était âgé de 81 ans.

LES Sous-Vêtements DU DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANZI Frères, à AJACCIO

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI

Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI

Agent dépositaire à Ile-Rousse

A LA RÉSERVE

Huîtres & Coquillages

POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huîtres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiéniques.

Huîtres vertes de Marennes. — Huîtres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la réserve, de midi à 11 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

DEMANDEZ PARTOUT

le délicieux Cigare **VIANA**

A **10** CENTIMES

Pour le **GROS**, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*

BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roquis, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tommettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE
ENTREPRISE de Forts & Jardins

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

JE DONNE 100.000fr. Chauves!

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (LYTE p. 70 et 322).

« Du ce fiot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallores, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLORBA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'*Argus* lit 12.000 journaux par jour.
Écrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Rougon, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHEMINER-P

REVEIL

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 252 — VENDREDI 22 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Devantures, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 ff.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 23 m. — Coucher, 3 h. 53 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cécile.
Fête de Demain : Saint Clément.

21 NOVEMBRE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

C'est le 18 février 1906, que le Président Emile Loubet remit ses pouvoirs au Président Armand Fallières. Or, la Constitution fixant à sept ans la durée du mandat du Président de la République, c'est le 18 février prochain que prendra fin le mandat du Président Fallières.

Mais à quelle date doit se faire la nomination de son successeur par l'Assemblée Nationale, spécialement réunie à cet effet à Versailles? Notre Constitution ne fixe pas pour cela une date précise, et le paragraphe 1er de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 se borne à formuler que : « Un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du Président de la République, les Chambres devront être réunies, en assemblée nationale, pour procéder à l'élection du nouveau Président. »

Dans son remarquable traité de droit politique, électoral et parlementaire qui fait autorité en la matière, M. Eugène Pierre rappelle que la question s'est posée, à l'expiration des pouvoirs concédés à Jules Grévy en 1885 et à la fin du mandat de M. Emile Loubet en 1906, de savoir s'il suffisait pour rentrer dans la lettre et l'esprit de la Constitution de convoquer l'Assemblée Nationale le quatrième du mois précédent correspondant au jour même où prendra fin le mandat du président en fonction.

Or, il fut convenu dans ces deux cas que les termes « un mois au moins avant » le terme légal des pouvoirs du président en fonctions, imposaient un mois entier entre l'expiration de ces pouvoirs et l'élection du nouveau président. Le mandat du président Loubet prenant fin le 18 février 1906, ce fut, non pas le 18, mais le 17 janvier que l'Assemblée Nationale fut convoquée pour élire son successeur.

Ce cas de procédure constitutionnelle se trouvant ainsi tranché par un précédent formel, c'est donc le 17 janvier prochain au plus tard que doit avoir lieu l'élection du futur Président de la République. Mais la Constitution ne fait nullement une obligation au Gouvernement de convoquer pour ce jour précis les deux Chambres en Assemblée Nationale et lui laisse toute liberté pour devancer cette date s'il le juge utile.

Or, une circonstance exceptionnelle pourrait être invoquée pour user cette fois de cette latitude. En effet, la session parlementaire ordinaire de 1913, fixée par la Constitution même au second mardi de janvier, ne s'ouvrira cette année que le 14 janvier. L'année 1913 commençant, en effet, un mercredi, les prochaines vacances du nouvel an seront exceptionnellement longues.

Entre le mardi 14 janvier et le vendredi 17, il reste peu de temps aux groupes parlementaires pour se réunir et se concerter sur les candidatures possibles. Cela, certes, peut avoir ses avantages en limitant les intrigues toujours à redouter en une telle occurrence, mais cela peut aussi présenter de sérieux inconvénients en rendant plus difficile l'entente des républicains, si nécessaire à réaliser.

Il est, d'ailleurs, dans les traditions de convoquer, quelques jours avant l'élection présidentielle, une réunion plénière des gauches pour désigner le candidat des républicains. C'est ainsi que furent désignés les Présidents Loubet et Fallières.

Si l'élection présidentielle a lieu le 17 janvier, il serait par trop prématuré de convoquer cette réunion des gauches à la fin de la session parlementaire extraordinaire. D'autre part, le court délai qui séparera le commencement de la session ordinaire de l'élection du nouveau président pourrait rendre difficile l'entente républicaine, particulièrement délicate à réaliser dans les circonstances actuelles.

Il serait donc utile d'envisager, dès maintenant cette situation et de voir s'il n'y aurait pas intérêt à convoquer l'Assemblée Nationale dans les derniers jours de décembre, avant la clôture de la session extraordinaire. Constitutionnellement, rien ne s'y oppose, et, après avoir consulté, conformément aux précédents, les présidents des deux Chambres, le Gouvernement peut parfaitement en décider ainsi.

Bien entendu, le mandat du Président Fallières ne s'en trouverait nullement abrégé, la transmission des pouvoirs ne pouvant, en tout état de cause, s'effectuer que le 18 février prochain.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Lettre de Paris

L'important discours que M. Raymond Poincaré a prononcé mercredi au banquet du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, en recommande par les qualités habituelles de son auteur éminent : la clarté, la netteté et la droiture. Ce discours est en quelque sorte le complément et la confirmation de celui de Nantes.

Depuis que, du bord de la Loire, le Président du Conseil avait fait entendre au monde la Parole Française, des événements considérables se sont accomplis.

Le devoir du chef de notre Gouvernement était de tenir compte de la victoire des Alliés sur les Turcs, il a montré qu'il avait su tout apprendre en même temps que rien oublier.

M. Poincaré a dit avec éloquence la bonne et patriotique et patriotique en même temps que, d'accord avec le Cabinet tout entier, il avait accompli.

Ses déclarations ont été acclamées avec enthousiasme par les 2.500 républicains réunis autour de lui, qui tous étaient en communion de pensée. Ce sont des paroles de paix qui sont sorties de sa bouche ; mais ce sont en même temps des paroles de fierté et d'honneur. Il s'est exprimé en chef d'une grande nation qui a conscience de sa force, mais aussi de sa mission historique dans l'univers.

D'aucuns, je ne parle pas ici de ses adversaires de mercredi, d'aucuns auraient peut-être souhaité qu'il tint des propos plus guerriers. Mais son rôle n'était point d'attiser l'incendie ; il savait que les courages français n'ont pas besoin d'être excités. La France en toute et pour les batailles, son passé de gloire en fait foi, qu'il faudrait bien peu de chose pour qu'elle fut enclin à les rechercher.

M. Poincaré qui est d'une région où, moins que nulle part, on a perdu l'espoir des grandes revanches, devait dire au fait de cette proposition nationale.

Il est essentiel qu'aucune nation ne put entendre la teste des paroles de M. Poincaré pour recourir à des « mesures précipitées susceptibles de créer des désentiments irréductibles. »

Cette justice sera rendue par tous les hommes et par toutes les collectivités de bonne foi, au Président du Conseil des Ministres de la République française, qu'il n'a pas dit un mot pouvant avoir des conséquences néfastes pour la paix des peuples.

Au surplus, l'accueil fait au discours de M. Poincaré par l'unanimité de la presse, fidèle miroir de l'opinion, prouve au chef du Gouvernement qu'il a traduit avec une exactitude parfaite ce que, tout entière, pense et veut notre grande démocratie.

PASSIM.

LES TRAVAUX DU PORT DE BASTIA

M. le Commandant Gabrielli, président de l'Alliance fédérale des Corses, a reçu de M. le Ministre des Travaux publics la lettre suivante :

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, le 18 novembre 1912.

Monsieur,

Par lettre du 3 octobre dernier, vous avez, en qualité de Président de l'Alliance des Corses, appelé mon attention sur l'urgence des travaux à exécuter pour l'amélioration du port de Bastia.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les travaux d'approfondissement à la cote 6 du bassin Saint Nicolas en avant de l'ancien quai de rive ont été repris ; on peut espérer qu'ils seront terminés à bref délai.

Pour les travaux de construction d'un épi à la pointe Saint Erasme, dont le projet d'exécution doit m'être incessamment soumis, rien ne sera négligé pour qu'une prompte décision intervienne et pour que l'on puisse être bientôt en mesure de mettre la main à l'œuvre.

Enfin je viens de donner mon approbation au projet d'établissement de trois hangards sur les quais du port et les travaux pourront être mis en adjudication dès que les voies et moyens proposés par la Chambre de Commerce auront été homologués par M. le Ministre du Commerce, que j'ai saisi en même temps de ces propositions.

Vous pouvez être assuré que l'Administration ne perdra pas de vue l'intérêt qui s'attache à la prompte exécution des travaux d'amélioration entrepris au port de Bastia.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation,
Le Conseiller d'État
Directeur des Routes et de la Navigation,
S. CHARGUÉRAUD.

Un Artiste Bastiais

Un journal musical, *Le Médiator*, qui se publie à Paris, vient de consacrer à notre excellent concitoyen M. R. Placquet, l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

Nous connaissions déjà l'excellente réputation dont jouit comme mandoliniste et comme compositeur, M. R Placquet, mais il nous est particulièrement agréable de voir combien son talent d'artiste est apprécié dans le monde musical.

Nos Pages Musicales

M. R. PLACQUET

M. R. Placquet est né au Caire, le 6 décembre 1885, mais est venu tout jeune à Bastia, où il a reçu sa première éducation musicale. C'est, comme on le voit, un jeu e artiste et un jeune compositeur, d'un b l avenir. Après avoir travaillé de lui-même, il fit un séjour à Lyon où il eut occasion d

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap AU Quinquina

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 2 centimes la tasse

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Après un Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, 9
Assurances : Vie — Incendie — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités — Bilans
CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques variées sur toutes les questions du jour
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE sur les questions sur la Femme, l'Hygiène, la Santé, la Maison, la Mode, la Cuisine, la Basse-Cour, l'Horticulture et généralités d'intérêt
INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, par ses Chroniques sur le Théâtre, les Arts, la Peinture, la Musique, la Littérature et ses Contes, Nouvelles et Poésies.
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur les Promenades, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et sa Revue Littéraire de la presse hebdomadaire
LA PLUS GRANDE REVUE FÉMINISTE et LA MEILLEURE MAISON
48 Pages grand format — Abonnement 2 fr. par an
Un spécimen est envoyé contre 10 centimes en timbres-poste

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L.N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

37 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité
PAR ARMAND DE LANROSE

IX

— Eh bien, vous en serez récompensé, Fernand... Je suis matière, mon père n'est pas là quand il devrait y être ; nous nous marierons quand vous le voudrez... S'il reparaît jamais, il ne pourra se plaindre que je ne l'ai point attendu, vous serez la meilleure des excuses, soutien nécessaire, mari idéal !

X

Si modeste soit-il, chacun, et ce monde, se croit plus fort que son voisin tout au moins dans les choses qui lui sont personnelles. Elsie croyait mieux connaître le notaire Lebland que ne pouvait le connaître, après une seule entrevue, la capitaine Dubois Lebesse, si d'une intelligence supérieure qu'il fût. Or, elle n'avait rien remarqué d'anormal en lui. Il n'en savait pas plus que les autres sur la survivance de son père. La vente de Longeville était bien, mort, et un ami qu'elle voyait en Franchart depuis son enfance ne lui eût point infligé le supplice de croire soit à la mort, soit pis encore, à l'oubli de son père, s'il eût eu quelque chose. Même malgré une défense de compte, il eût parlé à mots couverts, laissé entrevoir une possibilité d'espérance, en constatant et la douleur réelle de l'orpheline et les conditions particulièrement délicates dans lesquelles elle se trouvait par suite de fâcheuses impérieuses. S'il n'avait rien dit, rien laissé entendre, c'est qu'il n'y avait rien.

Rien, malheureusement.

Et un fait sur lequel Elsie n'avait point compté, dans son ignorance de ces matières, se produisit quelques jours plus tard qui la confirma dans sa croyance à son deuil. Le capitaine était reparti à Langres. Le service l'empêcha de revenir avant trois semaines. Dans cet intervalle, Me Leblanc avait fait la nécessaire au sujet des trente mille francs de la donation Bonnivet Pérez. Il apporta l'argent au Franchart. Et comme la jeune fille l'avait prié aux lointains de passer outre quant à son mariage avec le capitaine, malgré les petites difficultés que cela peut présenter au point de vue du contrat, puisqu'elle ne serait point encore à ce moment en possession de son héritage, le notaire lui apprit qu'elle avait tout avenir basé : de la succession légale de l'absence de son père pour le mariage que pour l'héritage. Il ne manquait que la dispensait point de l'autorisation paternelle.

Il fallait que celui-ci fût reconnu mort, bien mort aux yeux de la loi et ne pouvait plus par conséquent ni donner ni refuser le consentement paternel à sa fille. Elsie protesta de son besoin de ne pas rester plus longtemps dans l'incertitude en face de son fiancé, de ne point continuer à demeurer à l'état de pupille seulement dans des conditions particulièrement délicates où elle se trouvait aux yeux du monde. Le notaire déclara qu'il comprenait parfaitement la situation et qu'il ne dépendrait pas de lui que le jugement de déclaration d'absence du comte de Longeville fût prononcé le plus tôt possible. Son désir de dresser le contrat de mariage des deux jeunes gens paraissait sincère ; il n'y avait aucune hésitation dans ses paroles, aucun embarras dans ses attitudes. Elsie en conclut, plus que jamais, qu'il ne savait rien, qu'il n'y avait plus rien à espérer, que son père était mort et depuis longtemps. Les jours d'hiver et de printemps passèrent. Elsie vécut, un peu triste, et sans trop d'impatience, entre ses deux amis Eddès, Bonnivet et le Matlock. Elle n'avait point trop à se plaindre du reste, si se trouvait dans la position d'une reine de drames ou fabrique la couronne d'or, dont on enlève les perles du collier, dont on tisse la robe de soie et de velours.

Bonnivet et le Matlock transformaient chaque jour le Franchart. Et là-bas, à Langres, le capitaine construisait un autre château. Une maquette dont les ailes rapides et puissantes devaient faire mieux que s'élever à quelques centaines de mètres et que parcourir quelques lieues dans l'espace, un oiseau de mer géant, un oiseau destiné à traverser les océans. Et sa nouvelle machine volante il l'avait nommée « L'Elsie ».

Le vieux nid des ancêtres serait restauré et « L'Elsie » serait prête à voler pour le jour du mariage de la jeune recluse du Franchart avec le soldat-inventeur. Fernand accourait au manoir dès qu'il le pourrait, et Mademoiselle de Longeville, présentée par l'officier à son général, prenait de temps à autre un galop de Fanny, le chemin de la citadelle pour y aller contempler, par permission spéciale, les progrès de « L'Elsie ». Son aventure aérienne, son courage indomptable dans les plus terribles circonstances, en faisaient un personnage des plus hâtées les plus ardues de l'aviation, jointe à sa beauté de statue, à sa modestie, à son nom, à son état d'orpheline, en avaient fait un personnage légendaire.

Le cercle entier des officiers de la garnison l'admirait avec un profond respect, elle semblait voir le ruban rouge sur son corsage. N'avait-elle point deux fois risqué sa vie, donné cent fois l'aile-même plus que dans une bataille, cette jeune fille intrépide ? Et cependant l'espion étranger, s'élançant dans un inconnu formidable, semblait qu'à chaque seconde il pouvait se faire rentrer de son corps splendide qu'une boulet sans nom, tout cela pour conserver une gloire, un secret de défense à la patrie? Chacun suivait le capitaine Dubois Lebesse, mais l'enviait sans haine, parce que chacun l'estimait digne d'une semblable compagne. Le cafetier Georges et Anaïs en crevaient de rage, de jalouse haine, de rancune. Car Bigot avait totalement disparu, et sans doute rejoint son ami Fritz pour ne point s'exposer à des explications avec les agents de la sûreté lancés à sa poursuite, explications qui ne finiront terminées par cinq ans de réclusion. Le « Lion d'Or » avait perdu des clients. Amis au dépeux, « La Grange » d'Ars » son garde. Plus on mange vite tout arrive.

Le jugement prononçant l'absence légale du comte Adelbert de Longeville et permettant de ne plus tenir compte de sa personne civile, de ses droits, fut enfin prononcé à la fin de mois d'avril de la seconde année qui avait suivi le jour de la majorité de Mademoiselle de Longeville. Fernand et Elsie se marièrent en mai, à Strasbourg, au Franchart. Quinze jours plus tard l'aéroplane « L'Elsie » obtenait un tel succès dans des expériences secrètes au camp de Châlons et en présence du Ministre de la Guerre, que le capitaine était décoré de la Légion d'honneur, ce qu'il devait mériter. En même temps qu'il construisait « L'Elsie », il avait dirigé la fabrique d'un engin presque pareil, mais plus puissant au point de vue militaire : « Le Franchart. »

se perfectionner avec un excellent professeur.

Admirablement doué, il se sentit attiré vers la mandoline et la guitare et s'adonna tout spécialement à l'étude de ces instruments. Ses dispositions naturelles et ses grandes aptitudes musicales l'aidant, il ne tarda pas à se familiariser admirablement avec ses instruments, sur lesquels il sut acquérir un talent consommé qui le placerait au premier rang comme virtuose solide. Parmi les morceaux de son répertoire qui lui ont valu de très grands succès, nous citerons les deux préludes de Raffaele Calace et la plupart des œuvres du regretté Carlo Munier.

A son talent d'artiste M. R. Placquet joint celui d'un compositeur délicat, dont déjà plusieurs œuvres ont été publiées avec grand succès. Nous donnons dans ce numéro une jolie mazurka, *Etincelle*, qui recevra certainement le meilleur accueil parmi nos nombreux lecteurs et abonnés.

Disons en terminant que depuis 1910, M. R. Placquet s'est adonné à l'enseignement de la mandoline et de la guitare, et que sa réputation d'excellent professeur et musicien lui a fait prendre, en Corse particulièrement, un rang prépondérant et justement mérité.

J. de N.

Cour d'Assises

Audience du 21 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

Meurtre

A Ferlaja, le 31 juillet dernier, une dispute éclatait entre deux hommes ivres, qui ne tardèrent pas, (Cavalaria Rusticana), vider leur querelle à coups de couteau. Le combat fini, les deux combattants se serraient la main. Mais l'un d'eux, Vincenti, lardé de huit coups de couteau qui lui avaient perforé le foie, l'estomac, l'intestin, succombait le lendemain à l'Hôpital Civil de Bastia où il avait été transporté. Son adversaire, Poggi, qui n'avait que des blessures insignifiantes, put prendre le maquis. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à se constituer prisonnier.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le dimanche 10 août 1912, vers midi, Micaelli Vincenti et Poggi Antoine faisaient une partie de cartes dans la buvette tenue par Micaelli Charles, au hameau de Ferleja, commune de Monte, lorsque Vincenti François-Marie, muletier, âgé de 43 ans, entra dans le débit. Peu après Vincenti et Poggi se prirent de querelle ; le premier, reprochant, au second père commonal, d'avoir donné sa chèvre, lui disait qu'il était en danger malade et qu'il ne lui conduirait plus ses bestiaux. Ces deux individus ne tardèrent pas à en venir aux mains. Poggi griffa Vincenti au visage, vers les yeux. Les personnes présentes, Micaelli Jacques François et Micaelli Vincent réussirent à les séparer. Ou fit sortir Vincenti et l'on retint à grand'peine à l'intérieur de la buvette Poggi qui ne cessait de s'écrier : « Ouvrez-moi cette porte, je veux sortir. » Poggi et Vincenti étaient tous deux pris de boisson. Le jeune Micaelli ayant ouvert du dehors la porte du débit, Poggi en profita pour quitter brusquement la buvette et s'élança vers Vincenti qui se trouvait à une quarantaine de mètres sur la route. Micaelli Charles, Micaelli Vincent et Micaelli Grégoire intervinrent à nouveau pour les séparer, et tandis qu'ils dirigeaient Poggi vers le village en contrebant de la route, Micaelli Jacques François s'efforçait de maintenir Vincenti. Tout à coup et d'un geste presque simultané, les deux quereliers ouvrirent leurs couteaux et se dédièrent réciproquement. Mais Poggi se dégageant de l'étreinte des personnes qui l'entouraient sauta sur la route et porta un premier coup de son arme à Vincenti ; au corps à corps s'engagea entre eux un court duquel Vincenti eut le dessous et roula à terre.

Le témoin Micaelli Lucrèce a fait connaître que pendant que Vincenti était tombé, Poggi s'agenouilla sur lui et tout en l'invitant à lui demander pardon, il lui relava le gilet et lui porta encore des coups de couteau en ventre. Finalement les deux antagonistes se relevèrent et Poggi s'écria : « Je crois bien maintenant que tu dois avoir ton compte. » Il tendit en même temps la main à Vincenti qui la serra après avoir supplié à diverses reprises son adversaire de l'épargner.

Vincenti grièvement blessé essaya de faire quelques pas, mais il s'affaissa et dut être transporté à son domicile et de là conduit à l'hôpital civil de Bastia, où il décéda le lendemain 19 août. Il était marié et père de cinq enfants. Des constatations médicolégales il résulte que la victime a reçu plusieurs coups de couteau, un à l'épaule gauche et trois dans la région abdominale ; le foie, l'estomac et l'intestin perforés en divers endroits ont déterminé une abondante hémorragie interne qui a rapidement amené la mort.

L'accusé s'est tout d'abord soustrait aux recherches de la justice ; il s'est constitué prisonnier le 29 août. Il déclare avoir été à son tour blessé par Vincenti à la région de l'oreille gauche, à la tête et à la main droite. Ces témoins, on supposant qu'elles aient été produites au cours de la rixe, n'ont présenté aucun caractère de gravité.

M. Eros, substitut du Procureur général, occupe le siège du Ministère public.

Mes Moretti et Giacinti sont assis au banc de la défense.

Après la lecture de l'acte d'accusation, Me H. de Montera se constitue partie civile au nom de la famille de la victime.

Interrogatoire

Poggi déclare que Vincenti lui avait cherché querelle dans la buvette Micaelli. Il y eut entre eux un corps à corps à la suite duquel on crut prudent de faire sortir Vincenti. Mais Vincenti attendit dans la rue, et, dès qu'il sortit, il se précipita sur lui avec un couteau et le frappa. Poggi déclare qu'il a frappé, à son tour, pour se défendre.

Les Témoins

M. le docteur Monnier, dit avoir procédé à l'autopsie du cadavre de Vincenti, qui portait huit blessures par un instrument tranchant. Trois de ces blessures étaient mortelles. L'une d'elles était dirigée de haut en bas, les deux autres, horizontales, paraissant indiquer, sans qu'on puisse l'affirmer, qu'elles ont été faites au moment où la victime s'enfuyait.

Micaelli Jacques-François. — J'étais dans la buvette Micaelli où se trouvait Poggi. Vincenti survint et se prit de querelle avec Poggi. Les deux adversaires s'empoignèrent. Il y eut, entre eux, un corps à corps. Nous les séparâmes. On fit sortir Vincenti, tandis qu'on s'efforçait Poggi avec moi dans la buvette. Vincenti du dehors insultait Poggi qui répondit. Mais quelqu'un ayant ouvert la porte, Poggi sortit. Il y eut entre les deux adversaires un deuxième corps à corps, au cours duquel ils échangèrent des coups de couteau. Vincenti tomba. Poggi s'agenouilla sur lui et, lui mettant son couteau sur la gorge, lui dit : « Je pourrais te tuer, je ne le fais pas. » Vincenti se releva et les deux adversaires se serrèrent la main.

Micaelli Lucrèce, 40 ans. — J'ai assisté à une dispute entre Vincenti et Poggi. Il y eut un corps à corps et Poggi égratigna Vincenti près des yeux. Vincenti fut expulsé de la buvette et Poggi y fut enfermé, mais ma petite sœur ayant ouvert la porte de la buvette, Poggi sortit et les deux adversaires se saisissant de nouveau, échangèrent des coups de couteau. Vincenti tomba et son adversaire s'acharna sur lui, lui plongeant son arme dans le ventre. Vincenti demanda pardon à Poggi et les deux adversaires se serrèrent la main.

Micaelli Charles. — Ma fille était venu me prévenir que Poggi et Vincenti se battaient dans la buvette Micaelli, j'accourus. Vincenti était devant la buvette où Poggi était enfermé. A un moment donné la porte s'ouvre et Poggi sort. Aidé de deux autres témoins, nous nous saisissons de lui et l'entraînons dans un sentier voisin. Mais il nous menace de mort si nous continuons à le retenir, et se dégageant, il se précipite sur Vincenti et le frappe d'un coup de couteau. Vincenti riposte. Il y eut alors un terrible corps à corps, un véritable combat à coups de couteau. Vincenti tomba.

Micaelli Vincent. — Sa fille était venu me prévenir que Poggi et Vincenti se battaient dans la buvette Micaelli, j'accourus. Vincenti était devant la buvette où Poggi était enfermé. A un moment donné la porte s'ouvre et Poggi sort. Aidé de deux autres témoins, nous nous saisissons de lui et l'entraînons dans un sentier voisin. Mais il nous menace de mort si nous continuons à le retenir, et se dégageant, il se précipita sur Vincenti et le frappa d'un coup de couteau. Vincenti riposta. Il y eut alors un terrible corps à corps, un véritable combat à coups de couteau. Vincenti tomba.

Micaelli Vincent. — Sa jouais aux cartes dans la buvette Micaelli avec Poggi. Vincenti survint, se querella et se battit avec Poggi qui fut enfermé dans la buvette, tandis qu'on en faisait sortir Vincenti. Vincenti du dehors provoquait Poggi qui lui répondait sur le même ton, puis Poggi ayant réussi à sortir de la buvette, nous essayâmes avec deux membres de la famille Micaelli, de l'entraîner dans un sentier voisin. Il se dégagea et se précipita sur Vincenti qui l'attendait le couteau à la main. Vincenti le premier frappa Poggi de son couteau. Poggi riposta. Ils se battirent à coups de couteau et Vincenti tomba. Les deux adversaires se serrèrent la main après le combat.

La Partie Civile

Me de Montera entre les jurés à répéter avec énergie un crime accompli avec une froide sauvagerie et un raffinement de cruauté peu communs. On ne se laissera pas réduire par l'éloquence convaincante du jeune débutant auquel Me de Montera souhaite la bienvenue.

Réquisitoire

M. Eros, substitut du Procureur général, dans un éloquent réquisitoire, fait un tableau saisissant de la scène du crime et sollicite un verdict sévère.

Les Plaidoiries

Me Giacinti, qui prend, pour la première fois, la parole devant la Cour d'assises, prononce une remarquable plaidoirie. La jeune et brillant défenseur a plaidé avec une aisance que l'on ne trouve guère ordinairement chez un débutant et l'on peut dire que son coup d'essai a été un coup de maître.

Au nom de la Cour, M. le Président lui souhaite la bienvenue en ces termes :

« J'avais déjà eu le plaisir de vous entendre devant une autre juridiction. Les qualités d'une clarté dans l'exposition, de correction dans la diction, de dialectique dans la discussion qui nous avaient frappé, nous les avons retrouvés dans la plaidoirie que vous venez de prononcer.

» Je suis heureux d'avoir à vous transmettre les félicitations de la Cour et je regrette que votre père, que ses fonctions retiennent loin d'ici, n'ait pas pu assister à cette audience et prendre sa part de votre succès.

» Je sais quelles espérances il fonde sur vous. Vous venez de prouver qu'elles ne seront pas vaines. »

Nous félicitons à notre tour Me Giacinti pour ses brillants débuts.

Me Moretti, après avoir souhaité au nom du barreau la bienvenue à son nouveau confrère, discute à son tour les charges de l'accusation et établit que l'accusé a agi en cas de légitime défense. Son acquittement s'impose.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Poggi est condamné à 3 ans de prison et à 1 franc de dommages-intérêts envers la partie civile et aux frais.

Audience d'aujourd'hui :

Raffalli Dominique-Marie, d'Olmi Cappella, meurtre et port d'arme prohibée.

Officier du parquet : M. Le Marc Hadour, avocat général.

Défenseurs : Me de Carsalla, de Montera et Moretti.

L'assassinat du Pontetto

A l'Instruction

L'enquête se poursuit activement autour de cette retentissante affaire.

Le nommé Bour Mathieu, dont nous avons annoncé l'arrestation, est toujours détenu. Des présomptions graves pèsent sur lui.

Cet individu, auquel le séjour des grandes villes de France était interdit à la suite de ses nombreuses condamnations, a débarqué, il y a un mois environ, à Ajaccio, en compagnie d'une fille de 17 ans, la jeune Guidi Noëlie, née à Toulon, de parents italiens.

L'apache Bour s'empressa de « placer » sa compagne dans une maison de tolérance d'Ajaccio. Puis le misérable couple se dirigea vers Corte où, par les soins de Bour, la maison de tolérance de cette dernière ville hospitalisa la fille Guidi.

Enfin, le souteneur et la fille vinrent tout dernièrement à Bastia, où, sur la proposition de Bour, la dame N..., tenancière d'une maison de rendez-vous, accepta comme pensionnaire la gentille Noëlie. Mais au bout de quelques jours, elle signifia à celle-ci son congé.

C'est alors que Bour songea à installer sa « femme » au Guadello, dans la maison même qu'occupait déjà la malheureuse Margot.

L'ignoble individu a-t-il supposé que la présence de Margot dans la même « maison » où il installait Noëlie aurait constitué pour elle une concurrence, de manière à diminuer les « recettes » de l'intéressant « ménage ? »

Et a-t-il jugé à propos de supprimer en un tour de main la gênante Margot ? C'est ce que la suite de l'information nous apprendra.

En dehors de la participation probable à l'assassinat du Pontetto, Bour est, nous l'avons déjà dit, un escarpe des plus redoutables. Il a reconnu devant M. le Juge d'instruction vivre de métier de souteneur et avoir subi d'innombrables condamnations.

Des derniers renseignements recueillis, il paraît que cet individu serait même recherché par le Parquet de Marseille pour meurtre et tentative de meurtre sur des agents de police.

C'est un beau spécimen d'apache qui nous était survenu à Bastia. Comme si les nôtres ne suffisaient pas à notre bonheur !

Quoiqu'il en soit, Bour est de toute façon, de très bonne prise, et M. le juge Mattei a eu la main heureuse, lorsqu'au cours de sa descente sur les lieux du crime, il a ordonné l'arrestation de cet individu.

La compagne de Bour, Guidi Noëlie, a été elle aussi arrêtée hier et écrouée.

Les obsèques de l'infortunée victime du drame du Pontetto ont eu lieu hier matin, à 8 heures, à l'Hôpital Civil.

AGRESSION A MAIN ARMÉE AU NOUVEAU PORT

Un Voyageur de Commerce assailli et dévalisé

Une Arrestation

M. Aaron Emmanuel, originaire de Paris, est un voyageur à peine âgé de 33 ans, qui se trouve depuis quelques jours dans notre ville, et occupe la chambre n° 1, du Grand Hôtel de France.

Il se promenait tranquillement mercredi, entre 6 et 9 heures du soir, du côté du Nouveau Port, lorsqu'il fut, sans qu'il s'en soucie, attiré dans un vrai guet-apens, tout près des Magasins Généraux, dans l'impasse de l'ancienne Station Burnati.

Dans moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il fut violemment agressé par deux artilleurs et un civil, qui le dépouillèrent de tout l'argent qu'il avait sur lui, 160 frs. environ, de sa montre en or, de sa gilet ère et de ses bagues représentant une valeur de huit cents francs.

Les agresseurs firent tous leurs efforts pour achever leur victime par les effets de la strangulation, mais l'agressé put enfin se dégager, non sans avoir mordu à l'index l'un des deux artilleurs.

Se sauvant à toutes jambes, il se réfugia d'abord dans le restaurant tenu par M. Scorbiac, où après avoir narré dans ses détails la lamentable histoire de la triple agression dont il venait d'être l'objet, il fut accompagné au poste de police où le brigadier Laoni recueillit sa déclaration.

Nanti de tous les renseignements donnés, cet excellent agent se rendit sur les lieux, et y trouva la canne du voyageur en fort mauvais état.

M. Aaron, ayant formellement déclaré qu'il aurait pu reconnaître l'un des deux artilleurs, auteur principal de l'agression, il fut conduit à la caserne Marbeuf, où là, il désigna nettement le nommé Balmyne Marius. Celui ci s'est obstiné à ne pas vouloir dénoncer ses complices, mais comme sa culpabilité ne saurait être douteuse, il fut immédiatement mis en cellule.

Tels sont les faits dans leur exacte brutalité. Et ce lâche attentat suit de près le verdict de la Cour d'assises de mardi dernier et l'assassinat de l'infortunée Marguerite Dumont ! !

Petite Gazette

Le Touring Club

Le Touring Club vient de voter une subvention de 300 francs en vue de la construction d'un abri au Monte-d'Oro et une autre subvention de 500 francs pour l'amélioration du sentier forestier reliant Vizzavona au sommet du Monte-d'Oro, par les bergeries de Pozzatelli.

Colis agricoles

La Cie de Chemins de fer départementaux vient de soumettre à l'homologation de M. le Ministre des travaux publics, d'accord avec les grands réseaux et la Cie Fraissinet, une proposition ayant pour objet d'étendre les dispositions du tarif commun pour le transport des colis agricoles dont le poids n'excède pas 40 kilos aux expéditions en provenance ou à destination de la Corse.

Grave accident

Le nommé C. J.-B., dit Pitj, âgé de 23 ans, souffre depuis longtemps d'un terrible mal : l'épilepsie. Journellement cette infirmité lui occasionne des crises plus ou moins violentes.

Dans la matinée d'hier, vers 8 heures, se trouvant sur la Place d'Armes C. J. B. eut la malheureuse inspiration de traverser le terrain vague avoisinant les fortifications imprudence qui faillit lui coûter la vie ! A peine s'était-il aventuré dans l'étroit sentier surplombant le précipice qu'une crise d'épilepsie le surprit. D'une hauteur de douze mètres le malheureux jeune homme roula jusqu'au bord de la mer.

Quelques personnes, témoins de l'accident s'empressèrent de lui porter secours. C. J.-B. gisait ensanglanté au pied du contrefort. On le releva. Mandé en toute hâte, M. le docteur Morucci lui prodigua les premiers soins. C. J.-B. qui se plaint de douleurs internes, a été reconduit à son domicile rue Colonelle.

Détail étrange ; Il y a trois mois C. J.-B. roula dans le même ravin, et en des circonstances identiques. Mais il n'en avait rapporté, alors, que de légères ecchymoses.

Service pénitentiaire

M. Luciani François est nommé dans le personnel de garde de l'administration pénitentiaire.

A vendre

Break et camion, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

On demande

Une bonne cuisinière, munie de bonnes références, gages 30 francs par mois. Etrennes.

Une femme de ménage, pour la matinée seulement bonnes références.

S'adresser au bureau du Petit Sentinis.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorses, obésité des femmes, etc. — 30, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de papiers peints à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglos dorés. Rosaces. Dessus de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

20 nov. — 21 nov.

Rente 3 0/0 amort. 90.05 — 90.15
Rente 3 0/0 perpétuel 94.50 — 94.00
ex-coupon.

L'Escadre à Ajaccio

Ajaccio, 21 novembre.

Les croiseurs cuirassés *Waldeck Rousseau*, *Edgard Quinet* et *Ernest Renan* ont mouillé en rade dans notre port.

Le séjour de ces cuirassés à Ajaccio sera d'une durée de jours environ.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Justices de Paix

Paris, 21 novembre.

Est nommé suppléant de la Justice de paix :

d'Ajaccio, M. Giovannali ;
de Sartène, M. Durazzo ;
de Brando, M. Angeli ;
de Castifao, M. Grimaldi d'Ezdra.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 21 novembre.

M. Serr, élève sortant de l'Ecole Normale Supérieure, est nommé professeur de philosophie au Lycée de Bastia.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Paris, 21 novembre.

La Médaille d'honneur des Marins du Commerce a été décernée au matelot Olive, inscrit à Bastia.

DANS LES PERCEPTIONS

Paris, 21 novembre.

M. Picoli, percepteur des contributions directes, à Soumoulou, Basses-Pyrénées, est appelé aux mêmes fonctions à Cucuron.

Conseil de Cabinet

Paris, 21 novembre.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Poincaré.

Situation extérieure

Presque toute la séance a été consacrée à la question d'Orient, et à d'autres questions de politique extérieure.

Travaux Parlementaires

Les ministres se sont entretenus également des travaux parlementaires en cours, et notamment sur la discussion des interpellations sur la question des instituteurs qui sera reprise demain devant la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL *est entendu* par la Commission du Sénat

Paris, 21 novembre.

M. Poincaré, président du Conseil, a été entendu aujourd'hui par la Commission sénatoriale de la Réforme électorale.

Cette Commission était présidée par M. Clemenceau.

M. Poincaré a retracé les phases par lesquelles a passé la réforme, puis il a défendu les principes essentiels du projet voté par la Chambre.

« Le Gouvernement, a déclaré le président du Conseil, demeure fermement attaché au scrutin de liste avec la représentation des minorités, assurée par le quotient et complétée par des primes à la majorité.

« Le Gouvernement, a ajouté en terminant M. Poincaré, est décidé à se retirer, si le Sénat rejette son projet. »

Le Protectorat de l'Angleterre EN EGYPTE

Paris, 21 novembre.

Le bruit court dans les milieux diplomatiques que l'Angleterre s'apprêterait à proclamer son protectorat sur l'Egypte.

ENTREVUE SECRÈTE du Tsar et du Kaiser

Paris, 21 novembre.

La *Gazette de Cologne* prétend que Guillaume II aurait eu une entrevue avec le Tsar de Russie, en Silésie.

Les deux Souverains se seraient rencontrés, aux environs de Breslau.

Cette entrevue aurait eu lieu, ces temps derniers, pendant que l'Empereur d'Allemagne se livrait à son sport favori, la chasse, en Silésie.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

L'ARMISTICE

Paris, 21 novembre.

Les plénipotentiaires, chargés d'arrêter avec le généralissime des armées turques les conditions d'un armistice, se réuniront demain, à Hadeokeui, pour la signature définitive.

La Conclusion de la paix

Si l'on en croit des bruits sérieux qui circulent, ces mêmes négociateurs seraient chargés de discuter également les conditions de la paix.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. FUECH,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de la Guerre

La Chambre reprend la discussion des chapitres du budget du Ministère de la Guerre concernant les Etablissements de la guerre.

Les derniers chapitres de ce budget sont successivement adoptés.

Troupes Coloniales

La Chambre passe ensuite à la discussion générale des Troupes Coloniales.

M. Raiberti
député des Alpes-Maritimes, et rapporteur de ce budget, monte à la tribune.

L'orateur soutient les conclusions de son rapport.

L'Amiral Biensimé
combat la proposition du rapporteur.

Le député de Paris démontre assez longuement la nécessité de maintenir le principe de l'autonomie de l'armée coloniale.

M. Millerand
ministre de la Guerre, monte à la tribune et soutient la proposition de M. Raiberti.

Se terminant le ministre de la Guerre fait un très bel éloge des troupes noires.

La Chambre passe ensuite à la discussion des chapitres qui sont tous mis aux voix et adoptés.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère des Postes et Télégraphes

La Chambre aborde la discussion générale du Budget des Postes et Télégraphes.

M. Sembat
député socialiste unifié du 17e arrondissement de Paris, monte à la tribune.

L'orateur se livre à des critiques sur « sévères contre ce ministère trafiqué.

M. Dalimier
rapporteur de ce budget, répond à M. Marcel Sembat.

La réplique du député radical-socialiste de Seine-et-Oise, est mi figue, mi raisin.

M. Chaumet
sous secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, monte à son tour à la tribune.

Le ministre répond que son administration ne cesse d'étudier tous les moyens à avoir donner satisfaction au public et à son personnel.

M. Chaumet énumère, en outre, toutes les réformes qui ont été apportées depuis son arrivée au Ministère.

La discussion générale est close.

On passe à la discussion des articles.

Les dix premiers chapitres sont successivement mis aux voix et adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Suppression des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés portant suppression des Conseils de guerre permanents, dans les armées de terre et de mer, et des tribunaux maritimes.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion générale, qui prend fin sur une réplique de M. Etienne Flandin, rapporteur de la Commission spéciale.

Motion Flaissières

Le docteur Flaissières, sénateur des Bouches du Rhône, dépose une motion abolissant toutes les juridictions militaires.

Cette motion est repoussée par mains levées.

Le Sénat abordera demain la discussion des articles.

Ce projet comprend 154 articles.

La séance est levée à 18 heures.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or. Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

L'HERNIE
et ses DANGERS
SA CONTENTION ABSOLUE
Les Appareils de A. CLAVERIE

La hernie est une des infirmités les plus terribles qui existent, car presque toujours elle finit par rendre incapable de travailler celui qui en est atteint.

C'est donc une imprudence terrible de vivre avec une hernie non maintenue, ou mal maintenue, par des bandages ordinaires et défectueux. Aussi les Médecins ont ils tout intérêt à n'accorder leur confiance qu'à des appareils sérieux, ayant fait leurs preuves.

Les Nouveaux Appareils perfectionnés de M. A. CLAVERIE (134, Faub. St-Martin, à Paris) leur donneront toute satisfaction sur :

Seuls les Appareils de M. A. CLAVERIE assurent la contention parfaite de toutes les Hernies même les plus volumineuses.

Seuls ils ne causent aucune gêne et sont supportés par les personnes même les plus sensibles.

Seuls ils se moulent au corps et ne peuvent se déplacer quels que soient les mouvements que l'on a faire.

Seuls ils sont établis sur mesure et d'après les données données de la Science et de l'Hygiène.

Seuls ils sont ordonnés à leurs malades par plus de 5.000 Docteurs Médecins de tous pays.

Seuls ils ont obtenu à l'Exposition de Londres 1912 un *Grand Prix*.

Nous conseillons donc à tous nos lecteurs qui souffrent de *Hernies, Descentes, Efforts, etc.*, de profiter du passage en Corse de M. A. CLAVERIE, qui recevra et fera lui-même l'application de ses admirables appareils de 9 h. à 5 h. à :

AJACCIO, samedi 23 et Dimanche 24 novembre (jusqu'à 3 h.) Hôtel de France.
CORTE, lundi 25, (jusqu'à 4 h.) Hôtel Paoli.
ILE-ROUSSE, mardi 26, Hôtel de Giovanni.
BASTIA, mercredi 27 (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 28, (de 9 h. à midi) Hôtel de France.

Ceintures ventrières perfectionnées pour les déviations des organes de la femme. — Bas pour varices. — Orthopédie, Prothèse.

AUX ÉLÉGANTES

Mme Roubert a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset sur mesure, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause du bon être, de l'aisance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert n'emploie que des matières de 1re choix et de la vraie baleine, ce qui permet au corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé

On se rend également à domicile

4, Boulevard du Palais, au 2e

— BASTIA —

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez assurément les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison *L.-N. MATTEI & Cie* de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'intitulable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 333 SAMEDI 22 NOVEMBRE 1919

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'Agence ci-après du Journal.
Faits divers 1 f. — Troisième page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Pour les Opprimés contre les Oppresseurs

Si on en parlait un peu de ce qui, à l'heure actuelle, remplit les colonnes des journaux des deux hémisphères et bouleverse l'entendement de ces pauvres diplomates.

Braves Turcs ! ils peuvent se vanter ceux-là d'avoir fait couler, avec des flots de sang, des flots d'encre grasse.

Et ici qu'il me soit permis de déplorer une erreur communément répandue. Il est admis comme article de foi que les grandes conflagrations de peuples sont manne céleste pour les directeurs de journaux. Vous entendez dire à des grincheux : « Bon ! voilà du nanan pour les journaleux. » Insondable mal-être ! n'éclaircissez un instant aux affres auxquelles, par leur scandaleux mutisme, les Bulgares condamnent les pauvres directeurs de quotidiens. Je sais bien qu'ils peuvent se rabattre sur les communiqués des élèves de Von der Goltz mais ces communiqués ressemblent par trop à cette dépêche qu'adressait à son souverain certain général malheureux : « Sire, votre armée a été coupée en deux ; il faut nous en réjouir, cela nous fait deux armées. »

A vrai dire, cette badauderie du public n'est qu'apparente et cache un sentiment plus noble et plus grave.

Déjà, au moment d'Agadir, d'avoir été frôlée par le spectre de la guerre, la nation s'est ressaisie. Depuis, bien des nuées qui obscurcissaient le cerveau français en sont dissipées. La guerre balkanique a eu pour effet salutaire de compléter la déroute de ces nuées morbides.

La race, après une longue maladie, revient à la santé.

En ces jours de maladie, avez-vous noté le peu de place que tiennent dans les préoccupations nationales nos éternelles divisions ? Reléguées à l'extrême arrière plan nos querelles et les politiciens qui essaient de les raviver se battent inutilement les flancs. Leur voix n'a plus le timbre des anciens jours : elle détonne dans le concert général comme ces voix d'aïeuls qui murmurent de très vieilles chansons.

Marcel d'abord, Turcs et, Bulgares ensuite, nous ont rendu ce service énorme d'avoir chassé l'air vicié qui empoisonnait la maison française.

Pauvres Turcs ! Battus et qui pis est, indécemment lâchés par leurs meilleurs amis... et fournisseurs de camelotte *made in Germany*.

On a dit : « Guerre de races » Erreur profonde. Bien que cela doive nous paraître un violent anachronisme, la vérité est que nous assistons à une véritable *guerre de religion*. Ce n'est pas un spectacle peu banal que celui d'une croisade survenant dans ce siècle d'incurable scepticisme et larmoyant d'humanitarisme hypocrite.

Les peuples balkaniques, les Turcs compris, appartiennent au même faisceau ethnique. Les traces d'une commune origine ne sont pas difficiles à discerner chez les différents types de cette mosaïque.

Partis des hauts plateaux d'Asie, à l'époque des grandes émigrations humaines, ils se divisèrent aux approches de la mer Caspienne : par le Nord un rameau envahit la grande plaine russe ; les autres, par le Sud, débordèrent sur les plateaux iraniens et l'Asie Mineure.

Pendant leurs pérégrinations ils se convertirent à un idéal religieux absolument opposé qui a élevé entre ces deux rameaux d'un même tronc une barrière infranchissable et en a fait des ennemis férocement irréconciliables.

Chrétiens schismatiques, la foi des confédérés s'est exacerbée au souvenir des plus affreuses persécutions ; chez les Ottomans, le vieux fanatisme s'est attiédi, au moins parmi les classes dirigeantes, au contact de la civilisation occidentale.

Tandis que les plus illustres des moines du célèbre monastère russe du Mont Athos devenaient les conseillers écoutés des souverains alliés, le pouvoir, en Turquie, était livré aux Jeunes Turcs en majorité athées.

Ajoutez encore que l'élément juif, élément étranger et dissolvant par excellence, entre pour une bonne part dans la composition du Comité réformateur Union et Progrès. Quelques premières vedettes du fameux Comité sont des israélites. Le nom musulmanisé de Djavid bey, par exemple, cache mal celui plus sémite de David. Rien qu'à Salonique, forteresse principale du pouvoir dictatorial du Comité Union et Progrès, les Juifs sont au nombre de 80 000 pour 400.000 habitants.

Mais, danger plus grave de désagrégation, sur dix millions d'habitants que compte la Turquie d'Europe, deux millions à peine sont musulmans. Tôt ou tard, l'éviction de cette minorité devait s'imposer.

La suprême ruse de tous les sultans et d'Abdul-Hamid notamment, a consisté précisément à entretenir soigneusement la plus parfaite désunion entre tous les peuples balkaniques.

Le résultat immédiat de l'accession au pouvoir des Jeunes Turcs a été de provoquer cette union étroite et puissante de tous les opprimés.

Les Turcs n'ont pas voulu du rôle civilisateur dévolu à tous les peuples conquérants. Dans leur infortune même, ils n'ont rien fait pour mériter cette propension naturelle qui nous porte à plaindre les vaincus. Ils quitteront l'Europe comme ils y sont entrés, laissant un sillage d'ingratitude et de sang.

Comment en vouloir aux petits peuples balkaniques d'abuser de leur victoire ? Songez ce que peuvent amonceler de haines des siècles de la plus dure oppression que l'Histoire ait mentionnée.

« La vengeance, a-t-on dit, est un plat qui se mange froid. » Les peuples balkaniques, et plus particulièrement les Bulgares, doivent à l'heure actuelle savourer à haute dose cette joie sauvage.

Préparée dans l'ombre, en refrénant les impatiences et à la barbe d'une Europe égoïste et lâche, cette vengeance de peuples, hier encore vassaux contre le maître féroce, mieux qu'une revanche de l'Histoire, est tout un symbole.

« C'est une guerre au couteau, » me dit un ami qui revient de la Macédoine, après un séjour de six années. Et, en effet, il a vu des blessures horribles faites de bas en haut par les longs couteaux bulgares, dans les corps à corps fréquents.

Le long martyrologe des peuples aujourd hui vainqueurs peut seul expliquer ces atroces représailles.

Joseph FERRANDI.

AU PAYS CORSE

De Corte à l'autre mer

De Corte, je ne veux pas regagner Bastia sans voir le nord-est de la Corse. D'où une route mène à Bonifacio, par l'arête, telle cette « Route des Alpes, » orgueil du P. L. M., découverte du Touring Club, composée parfaitement de jonctions successives, col à col et vallée à vallée. On pourrait lui comparer celle de l'Ile, passant et repassant de versant à versant.

Fen ai parcouru l'extrémité, m'éloignant de Zicavo par l'Ospedale, et il me plaît d'en voir le début, de Corte à Ghisoni.

Une première section est la route Bastia-Ajaccio, où je reconnais les pays ages du chemin de fer, où je comprendrai davantages l'effort de sa construction.

Dès le départ, nous nous octopons. L'auto escalade les brusques lacets aux aspects simplonniens. Des châtaigniers et des oliviers garnissent tous les coins de cette ascension, vers le col de Calzero San-Cervone, qui me met sur la fameuse descente au Vecchio. A droite, tous les viaducs de la ligne s'incurvent à ravir dans tous les ravins de la montagne.

Je traverse Vaiuco, entouré de cultures et de hameaux, afin de plonger dans la ravine qu'orne le haut viaduc métallique, sous lequel je passe et repasse, afin d'user du pont plus modeste.

Puis, je grimpe vers Vivario, négligeant la vaste bonnie du railway. Ses tranchées à même le granit sont impressionnantes. Après-regare, je contemple encore, gravissant dans un sens inverse, ce qui me mène vers Marmociole, que je laisse également en dehors. Au col de la Serra, j'opte pour la route forestière, celle de Vizzavone, n'en allant à droite. Ce col n'est qu'un échelon, où débute la rude étape, plus rude que celle du Vergio.

La forêt de Sorba est plaquée sur un mont, qu'on attaque directement, verticalement. A chaque éclaircie, le paysage descend davantage dans le gouffre. Des lieux lui-même par où par là. Heureusement ils meurent d'eux-mêmes. Gare au tournant !...

Des cantonniers rechargent les ornières que creusent charretiers et charbonniers. Encore un coup de reins !... Je suis au col de Sorba, au vrai col, à 1.325 mètres, d'où je plonge soudain sur la mer Tyrrhénienne, 18 bas, 18 bas.

De cette hauteur, les dépressions se distinguent mal à des replis. La masse aux rudes chicots, qui est devant moi, c'est celle du Kyrie Eleison et du Christe Eleison. Nulles dolomites en Tyrol ne se découpent mieux sur le ciel.

Il faut me rappeler les aiguilles de Popolasca, celles de Bavella, celle de l'Asinao, et sans pouvoir choisir. La Corse est trop riche vraiment dans ce genre fantasque. Il serait poétique discuter comme les attitudes.

Cette descente est d'ailleurs très alpestre sur le lit rapide du Casapietrone, au fond de la forêt de Chiavenetti, et l'apparition soudaine de Ghisoni, tassé au fond, enfermé de partout, a un charme non moins alpestre, plus même que pour aucun bourg rencontré de la sorte, depuis que je brûle de l'essence sur des chemins divers.

De là celui de Bocognano remonte à Zicavo par le col de Verde, le plus élevé de l'Ile. Sur le versant méditerranéen, à Aullène, une branche rejoint Zonza par le col de Serra. Ainsi s'accomplirait la traversée cordiale par les crêtes.

Le farouche Fium-Orbo dut s'évaler de cet entonnoir en forant le défilé de l'Inzecca, très célèbre, trop à mon gré, car je le trouve moins long et pas plus impressionnant que celui de Santa Regina, sortie du Niolo.

Ce qui frappe davantage, sans doute, est-ce l'étroitesse de cette route, large de quatre mètres à peine, qu'un charroi de matériers suffit à barrer.

Mais n'en rencontrons point, nous filons sur les à pic, nous exécutons des virages adroits.

Cette brèche dure à peine une douzaine. J'accomptais une issue brutale sur la plaine orientale. Nenni !... Fallut ne se poursuit en vallée, ondulatoirement desséchée et dominée, jusqu'à la traverse de Saint-Antoine, d'où je file à plat, follement, fuyant les moustiques, fuyant la malaria, en l'une droite, à travers un ravage déplorable.

La maison de passage à niveau de la voie ferrée de Ghisonnaccia est une ruine, où on retrouva les cadavres calcinés de la garde-barrière et de ses enfants.

La halte de Prunicchello dessert des bains d'une vertu anti-syphilitique aussi extraordinaire que leur malfaisante thermale, que l'ignorance où on les abandonne. Sa route commune sur Aleria, qui fut une belle ville phocéenne, puis une riche cité romaine, qui fut l'Arcachon des Césars, et dont l'étang de Diana dégage la fièvre paludéenne. Je pique au nord, au nord, vite, vite.

Cette région, qui rouge aujourd'hui les travailleurs qu'elle devrait enrichir, est superbement trompeuse. Les végétations d'arbres y prospèrent. Au bord des rivières Eucalyptus, de maigres lambeaux sont aux trois quarts vides. Le merveilleux pénitencier de Casabianca doit être évacué. Ses cultures et ses immeubles sont gérés par les ponts et chaussées.

Ceci n'est pourtant point formellement nul. Des développements s'y succèdent. Sur un mamelon, le phare et le sémaphore d'Alistro dominent l'ensemble. Il faut se raisonner pour éviter avec tant de hâte un semblable lieu.

Les villages riants sur les monts parallèles sont la leçon permanente de ce désarroi inexplicable, qui est notre faute, la plus grosse commise en Corse.

Les haies misérables de Prunelle sont à la mer, mais une route gagne Cervione sur les contreforts. Elle est ravissante, boisée, parmi : châtaigniers, oliviers et vignes. Quant au bourg, haut déjà de 386 mètres, ses jolies propriétés le distinguent aussitôt.

Je n'ai rien vu encore, lui en ai Cap-Corse, d'aussi semblable à nos pays de la Riviera de Gênes, rien vu d'aussi Italien d'aspect et d'aussi coquet.

Tout le monde y est riche. Des maisons pointues et des villas claires se cossent à l'entour du noyau des ruelles grimpantes et de l'église qui chevauche une placette déclive. L'hôtel enfin a de fins airs d'importance dans l'immeuble dont il partage la façade.

La route elle-même forme terrasse sur les collines, sur la plaine opulemment verdoyante, sur la splendeur d'une mer d'azur où trois ombres se profilent.

Ces silhouettes imprécises, ce sont les îles toscanes : Monte-Cristo à droite, Capraïa à gauche et Elbe au milieu, Elbe où je passe un instant l'Aigle corse, avant d'expirer après un suprême et fol essor impuissant.

Armand GREBAUVAL.

VISION D'ENFER

L'Agonie du Soldat turc

Nous venons d'assister à la faillite du soldat turc. Cet homme que l'on donnait comme le meilleur combattant du monde, si sobre, disait-on, qu'il pouvait presque se passer de manger, dur à la fatigue, insensible aux douleurs physiques, héroïquement tenace et indifférent à la mort, nous l'avons vu mourant de faim, épuisé, écrasé par la souffrance et au fond, après avoir abandonné de lui-même sa place de combat. Ceci n'est pas un réquisitoire, car le blâme doit être adressé à d'autres, beaucoup plus haut, mais simplement la constatation d'un excès de misère et l'expression d'une infinie pitié.

Je ne crois pas en effet que l'on ait jamais eu sous les yeux une image plus saisissante de la détresse humaine que celle donnée par ces malheureux, sans intendance, sans service sanitaire, presque sans chefs, jetés et quelque sorte sans armes dans la plus terrible des guerres comme abandonnés de tous, des hommes et de Dieu. Il y a eu là un véritable calvaire dont quelques tableaux resteront longtemps gravés dans ma mémoire.

Je vois encore, dans la station de Soldier, où nous passâmes des heures tragiques, ce soldat dont la main avait été emportée et qui, n'ayant pas reçu de pansement, avait fait lier par une ficelle le bas de la manche de sa capote. Très pâle, à bout de forces, il venait vers nous et nous tendait, nous prenant sans doute pour des médecins, cette espèce de poche d'où s'en allait tout son sang en grosses gouttes pressées. Puis, c'est la longue série d'affamés qui, le soir, venaient jusqu'à nos tentes demander un morceau de pain et qui, lorsque nous ne leur en donnions pas, parce que nous n'en avions presque pas pour nous-mêmes, partaient sans mot de reproche et de plainte. Et tous ceux que nous avons vus, en allant vers la bataille de Lule-Bourgas, étendus sans mouvement au bord du chemin, succombés de privations et de fatigues, et qui étaient tombés là, comme les bêtes qui jamais ne relèvent la route, sans pouvoir avancer plus loin. Et les innombrables blessés qui, couverts de sang, se traînaient dans la direction de Tchorlou et faisaient, on ne sait par quel miracle, une trentaine de kilomètres pour monter dans un train, raidis par l'espoir d'une telle docilité d'enfants et si compréhensifs ! La plupart de ces êtres étaient ainsi sans défense, dans la panique qui les emportait, que nous en avons vus de nombreux groupes aux deux cavaliers, sabre au poing, s'efforcer à faire retourner, et sans un mouvement de résistance, sans un mot, ils revenaient vers le front.

Mais le spectacle le plus impressionnant, le plus sinistre, nous l'avons eu dans la soirée de samedi dernier qui a précédé mon départ à cheval pour Rodosto. L'armée turque refluait en désordre dans Tchorlou. La pluie et le vent faisaient rage. Hagard-vraie cohue d'hommes s'entassant pêle-mêle dans l'eau, sans savoir où se rendre pour manger et trouver un abri. Personne ne s'occupait d'eux. Dans nos boulangeries voisines où l'on voit où je me trouvais, on a fait

pourtant une distribution de pains. On les jetait à la foule amassée des soldats, qui se battaient pour les avoir, et lorsqu'il n'en est plus resté, plus de la moitié de ces pauvres diables n'avaient rien. Toutes les maisons étaient fermées, presque toute la population partie, et ceux qui étaient encore restés chez eux se tenaient cloîtrés morts, tremblants de peur.

Les soldats frappaient aux portes, qui demeuraient closes ; ils s'entassaient, comme des bêtes moutonnières, sous la poussée des derniers, qui ne s'ouvraient pas davantage. En certains endroits, ils défonçaient des boutique, dévorant tout ce qu'ils trouvaient, des légumes crus, des boogies, du bois. Jamais on n'eut une telle vision d'enfer. L'un de nos misérables errants parvint à se glisser dans la maison où je me trouvais. Jeune, âgé de 22 à 23 ans, de fière mine, il aurait pu faire un magnifique soldat, et il se tenait devant moi, tremblant de tout son corps, claquant des dents, transi et mouillé jusqu'aux os. A mon domestique, qui lui ordonnait de sortir, il dit, dans un élan : « Tiens, prends tout l'argent que j'ai sur moi, prends tout, mes vêtements même, si tu veux ; mais je t'en supplie, donne-moi un morceau de pain ! » Je le fis interroger. Il était d'Asie Mineure, et il n'avait pas mangé depuis huit jours ! Je lui donnai la moitié d'un pain qui me restait, une tablette de chocolat, quelques piastres, et il s'en alla dans la pluie et le vent, dans le courant qui emportait irrésistiblement en arrière cette malheureuse armée. Le lendemain, quand je partis, j'eus à fendre et à remonter une cohue aussi désordonnée et aussi pitoyable. C'était bien la débâcle et la fin.

Tel m'est apparu, au cours de ces deux semaines, le soldat turc. Il ne m'a frappé par aucun de ces gestes héroïques qui plaisent à nos races et les consolent de la défaite ; il m'a semblé n'avoir à aucun degré conscience du grand drame historique au quel il prenait part ; je n'ai pas vu en lui beaucoup d'âme, mais son infinie misère, son horrible détresse animale m'ont littéralement brisé le cœur. Et il faut ajouter autre chose : on a accusé les troupes turques de massacres sur divers points éloignés. Je ne sais si ces accusations sont exactes, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'ici, jusqu'à présent, non seulement elles n'ont commis rien de pareil, mais on peut dire que pas une armée au monde, dans d'aussi affreuses circonstances, n'eût été si docile, si modérée et ne se fût livrée à moins d'exactions.

JEAN RODES.

(Le Temps).

Gazette de la Balagne

CALVI

Carnet mondain

Samedi dernier, a eu lieu à Calvi, le mariage civil et religieux de Mlle Marie Paolini, fille du négociant si avantageusement connu dans notre ville, et de Mme Paolini née Fabiglia, avec M. Antoine Giansily, un de plus sympathiques sous officiers de la section spéciale.

La cérémonie religieuse a été célébrée par M. l'abbé Angelini, en l'église Sainte-Marie, au milieu d'une assistance aussi élégante que nombreuse ; on y remarquait l'élite de la société Calvaise qui avait tenu à témoigner aux jeunes époux toute sa vive sympathie.

La mariée, qui portait avec grâce et distinction une superbe toilette de crêpe de chine, rehaussée de fines dentelles, a été conduite à l'autel par M. J.-B. Tassara, son beau-frère.

Les témoins étaient pour le marié : MM. le lieutenant Huot, commandant la section spéciale, et Antoine Fabiani, membre du Conseil général de la Corse ; pour la mariée : MM. J. Robaglia, adjoint municipal de Calenzana, et Sébastien Benedetti, ses cousins.

Le service d'honneur a été fait avec beaucoup de tact par Mlles L. Robaglia et Angèle Mille, MM. Antoine Fabiani et Fauton d'Ancion.

A l'effetoire, un groupe de charmantes jeunes filles, amies de la mariée, nous a charmé dans un cantique, chanté avec ensemble et harmonie, et accompagné par M. Maggi, l'organiste bien connu.

Remarqué dans le cortège nuptial, de riches et élégantes toilettes qui jetaient une note gaie parmi les habits noirs et les uniformes des militaires.

Un déjeuner des plus succulents a été servi aux nombreux invités de M. et Mme Paolini dans la vaste salle du Grand Hôtel, décorée artistement de fleurs et de plantes vertes.

Au champagne M. Versin, notre sympathique sous-préfet, dans une improvisation des plus spirituelles, a levé sa coupe en l'honneur des jeunes mariés.

Après le repas et jusqu'à une heure très avancée dans la nuit, on a dansé avec le plus bel entrain.

Nous recevrons à M. et Mme Giansily nos vœux de bonheur les plus ardents. X.

Acte de probité

Mme Marchetti Toussaints, ayant trouvé une petite pochette en argent contenant la somme de 300 francs, s'est empressée de la remettre à la propriétaire Mme Graziani, femme de M. l'adjudant du génie.

Nous adressons nos félicitations à Mme Marchetti et nous profitons de cette occasion pour féliciter également notre zélé et sympathique commissaire de police M. Battaglini qui, comme toujours, n'a rien négligé pour faire retrouver l'objet perdu.

ILE-ROUSSE

La Société philharmonique *La Joyeuse* a organisé, pour demain dimanche, un beau programme de fête, à l'occasion de la Sainte Cécile.

A 8 heures du matin, tour de ville par les clairons, les tambours et la musique annonçant l'ouverture de la fête.

La musique exécutera les morceaux suivants pendant la grand'messe :

Il seraglio,	Mozart.
Antienne religieuse,	Henri Gonse.
Le Saint Sacrement, and.,	Richard.
L'Ecolâtre, pas redoublé,	Boisson.

A 11 heures et demie, apéritif fraternel.

A 2 heures de l'après-midi, concert sur la Place Paoli, avec le programme suivant :

Belle Défense, pas red.,	Stampa.
La Grotte de Calypso, ouv.,	Amourdedieu.
Gloria Victis, mosaïque,	Richard.
La Fée joyeuse, fant.	Labalie.
La Fête au village, fant. imit. avec chant,	Fajalles.
Rêve d'Automne, polka,	Scimpi.

Le soir à 7 heures, un grand banquet réunira tous les membres exécutants si nécessaires au Grand Hôtel de la Poste, qui promet d'être des plus réussis.

A 10 heures, retraite aux flambeaux.

Cour d'Assises

Audience du 22 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

Meurtre et port d'arme prohibé

Raffaldi Dominique-Marie, jeune homme de vingt ans, est accusé d'avoir, le 11 avril dernier, sur le territoire de Belgodère, volontairement donné la mort à un homme de 62 ans, Cristini Antoine-Félix.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 11 avril 1912, vers dix heures du matin, le berger Giamarchi Charles gardait ses brebis sur le territoire de la commune de Belgodère, lorsqu'il entendit dans la direction du lieu dit Canarella une détonation d'arme à feu. Quelques instants après il aperçut à quatre cents mètres devant lui le sieur Cristini Antoine qui se sauvait poursuivi par Dominique Raffaldi. Les deux hommes disparurent derrière des broussailles et peu après deux nouvelles détonations retentirent. Quatre ou cinq minutes plus tard Raffaldi revint seul et s'approcha de Giamarchi ; celui-ci l'interrogeant sur ce qui s'était passé, Raffaldi répondit : « Rien, » et continua son chemin ; puis, revenant sur ses pas, il dit à Giamarchi : « J'ai tiré Cristini à faire sortir son troupeau de notre propriété ; il a introduit sa main dans sa poche en disant : « Tu crois me faire peur avec ton bâton ? » alors..... » Le cadavre de Cristini était bientôt retrouvé sur le territoire de Canarella.

L'autopsie a démontré qu'il avait eu le bras gauche traversé par une première balle et que la mort avait été consécutive par deux autres coups de feu tirés à bout portant et dont l'un avait pénétré dans le crâne et l'autre avait atteint l'artère sous-clavière et perforé le poumon gauche. Il résulte manifestement des constatations faites que Raffaldi ayant tiré sur Cristini une balle qui l'avait atteint au bras gauche, le vieillard avait pris la fuite, mais avait été rejoint par son adversaire qui l'avait abattu de deux nouveaux coups de revolver ; un projectile ainsi a un effet été retrouvé dans la poitrine, l'autre étant resté dans la boîte crânienne.

Contrairement à l'événement, l'accusé prétend avoir agi en état de légitime défense, alléguant qu'ayant tué pour se défendre au premier coup de revolver il avait pris la fuite et, étant poursuivi par Cristini, avait tiré à nouveau deux coups de feu. Ce système est resté incontestable par les déclarations de Giamarchi. D'où à noter d'ailleurs que Cristini était âgé de 62 ans et ne portait aucune arme à feu n'ayant sur lui qu'un simple couteau de poche. L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

M. Le Marc Hadour, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Mes de Caraffa, Moretti et de Montera prennent place à la barre.

Après la lecture de l'acte d'accusation, Me Antoine Angeli se constitue partie civile au procès au nom des fils de la victime.

Interrogatoire

J'étais dans ma propriété, quand le berger Cristini s'y introduisit avec son troupeau de chèvres. J'essayais de chasser ces animaux avec une canne, quand Cristini s'écria : « Crois-tu me faire peur avec la canne, » et il mit la main droite dans la poche. Affolé à la pensée qu'il pourrait en sortir une arme, je m'armais moi même de mon revolver et tirais, pour l'effrayer, un coup dans sa direction, puis, je pris la fuite, poursuivi par Cristini. Au moment où celui-ci allait me rejoindre, pris de peur, je me retournai et tirai dans sa direction deux coups de revolver. Cristini, qui était un homme redoutable, me terrorisait depuis longtemps par ses menaces.

Les Témoins

M. le docteur Barthélemy Massoni a procédé à l'autopsie du cadavre de l'infortuné Cristini qui avait été frappé par trois projectiles de revolver dont l'un lui avait traversé le bras, l'autre l'avait atteint à la tempe gauche et le troisième au-dessus de la clavicule. Les blessures avaient une direction d'avant en arrière et avaient été faites à bout portant.

M. le maréchal des logis Mural a après le crime procédé aux premières constatations. Il a trouvé le cadavre à l'endroit où il avait été frappé, étendu sur le côté gauche, le bras gauche allongé sous le corps, le bras droit étendu dessus. Le corps portait trois blessures par arme à feu. Les constatations qu'il a faites et les témoignages qu'il a recueillis lui permettent de penser que Raffaldi a dû tirer sur sa victime un premier coup de feu qui l'a atteinte au bras. Cristini a fui, poursuivi par Raffaldi qui le dépasse et lui tire à bout portant deux autres coups de feu.

Giamarchi Charles-Jean. — Le 11 avril 1912, j'étais à la garde de mes brebis, au lieu dit « Marsiglio, » quand soudain j'entends retentir un coup d'arme à feu. Je me retourne vers l'endroit où la détonation avait retenti, et je vis à 400 mètres environ de moi, la victime Cristini qui fuyait devant Raffaldi. L'un et l'autre disparurent dans des broussailles, et j'entendis retentir deux autres coups de feu. Peu après, Raffaldi vient vers moi, et me dit : « Prévenez mon grand père de ce qui m'arrive. » Cristini avait introduit ses chèvres dans ma propriété, j'ai voulu les chasser. Mais Cristini m'a menacé en mettant la main dans la poche. Alors..... Et après avoir dit ces mots, Raffaldi s'est éloigné pour achever sa phrase.

Témoins à décharge

Secchetti André. — J'étais présent quand Cristini introduit son troupeau de chèvres dans une propriété que nous avons en commun Raffaldi et moi. Raffaldi ayant menacé Cristini de lancer ses chiens à la poursuite de ses chèvres pour les chasser de la propriété, Cristini lui répondit : « Si tu fais cela, tu ne mangeras plus, je te tuerai » Cristini était un mauvais sujet qui, plus de cinquante fois, avait eu maille à partir avec la justice.

Grimaldi Noël. — Le 11 août, j'étais en compagnie de mon associé Gandosi, quand Giamarchi vient nous dire : « Prévenez le grand-père de Raffaldi que mon petit fils a tué Cristini qui, à diverses reprises, et particulièrement au moment du drame, l'a menacé à main armée. L'accusé était un brave garçon. La victime un mauvais sujet.

La Partie Civile

Me Angeli, au nom de la famille de la victime, adjure le Jury de ce pas couvrir d'impunité le meurtre sans excuse, d'un homme assassinée par un jeune homme de 20 ans.

Réquisitoire

M. l'avocat général Le Marc Hadour prononce un très remarquable réquisitoire. L'éminent organe du ministère public convie le Jury à mettre fin à cette série rouge qui ensanglante la Corse. Il fait un tableau des plus impressionnants de la notion de crime et, dans son argumentation magistrale, démontre que le crime de l'accusé est sans excuse.

Les Plaidoiries

Mes de Caraffa, Moretti et de Montera présentent la défense de Raffaldi, qui n'a agi que pour repousser l'agression dont il était l'objet de la part d'un homme particulièrement redoutable qui depuis longtemps la terrorisait par ses menaces.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Raffaldi est condamné à 5 ans de prison.

Après l'audience, la Cour dispense du service MM. Santoni et Poli, jurés titulaires.

M. Andreani est dispensé du service temporairement.

Audience d'aujourd'hui :

Mussoi Pierre, 47 ans, journalier à Bast'a, complicité d'assassinat et tentative de meurtre avec concomitance.

Officier du parquet : M. Evan, substitut du Procureur général.

Défenseur : Me de Caraffa.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 24 novembre, à 3 heures

Marche Américaine,	Sousa.
Sainte-Cécile, ouv.,	Chic.
Passe Pied,	Gillet.
Werther, fant.,	Massenet.
Défilé,	Wetge.

(avec tambours et clairons)

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia.
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11 à midi + 18 5 ; à 6 heures du soir + 11. Maxima + 14 5 ; Minima + 9.

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, nord est.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Félicitations

Le général commandant le 15e corps d'armée a adressé des félicitations à MM. le capitaine Clémens et le lieutenant Deranque, du 163e, et lieutenant Righetti, du 3e d'artillerie coloniale, qui se sont fait particulièrement remarquer par leur zèle et par les résultats obtenus dans la préparation des candidats aux écoles de sous-officiers dites officiers.

Examens de droit

M. Henri Pomonti, fils de M. le professeur Pomonti, qui vient de terminer très brillamment ses études de licencie en droit devant la faculté d'Aix, s'est fait inscrire au barreau de Paris, où il compte continuer ses études de droit en vue d'obtenir le grade de docteur.

Nous adressons toutes nos félicitations au jeune avocat.

Pour le Bon-Pasteur

Demain, dimanche, à 3 heures et demie, dans l'église paroissiale de Ste Marie, un sermon de charité sera prononcé par M. l'abbé Morsarini, curé-doyen d'Omessa, au profit de l'Orphelinat du Bon-Pasteur.

La quête sera faite par Mmes Pascal Zuccarelli, Jacques Mingalon, Jacques Olivari, Mlle Marie Bourgeois.

Nous recommandons vivement à nos concitoyens cette quête destinée à subvenir aux nécessités charitables les plus pressantes de cet établissement, dont les besoins sont si grands et les ressources si minimes.

Les personnes qui ne pourront assister au sermon sont priées de vouloir bien adresser leur offrande aux Dames quêteuses ou à Mme la Supérieure de l'Orphelinat.

La Sainte Cécile au 163e

Les musiciens du 163e se sont réunis hier soir pour célébrer, en un banquet, la fête de la Sainte Cécile.

Pendant toute la durée du repas une franche gaîté a régné parmi eux et cette charmante soirée s'est terminée par un concert musical des plus applaudis.

Docteur en médecine

M. Charles Marsily vient de subir avec succès son deuxième examen de doctorat en médecine devant la faculté de Montpellier et a reçu les félicitations du jury.

Sermon de charité

Un sermon des plus choisis se prêchait dimanche à 4 heures dans la grande nef de l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste pour entendre la parole éloquente de M. l'abbé Vial, dont le haut talent est égal à la modestie de ses vertus.

Une voix claire et vibrante, un geste sobre, des auroles superbes, et une impeccable diction, telles sont les principales qualités de cet orateur sacré.

Son appel à la charité fut d'autant plus entendu que le thème de son remarquable sermon : « Bonne qui intelligis pauperem, » a été agrémenté d'exemples frappants comme ceux de François Borgia, de Henri IV et de Grand Empereur.

Les veuves sous leur voile de deuil, les mères et les filles en pleurs, ont dû être particulièrement touchées en pensant que le Christ qui protège ceux qui souffrent, assurera une heureuse éternité à ceux dont, il y a quelque jours, elles couvraient de fleurs les tombes et les mausolées.

La péroraison fut si simple mais émouvante.

M. l'abbé Vial a vraiment charmé ses auditeurs, et nous l'en félicitons bien vivement.

Malade dans la rue

Sur le rapport fourni par M. l'inspecteur de police Canori, M. le Maire a fait admettre d'urgence à l'Hôpital civil, la nommée Peggi Jacquinette, âgée de soixante-dix ans.

Cette malheureuse a été trouvée gravement malade sur la place des Platanes. Elle est native d'Ajaccio et inscrite au rôle des assistés de cette ville.

Cour malpropre

La cour attenant à l'immeuble portant le n° 8 de la rue St-Joseph est d'une malpropreté repoussante. Et par ces jours de pluie elle devient un cloaque infect. Il serait temps de mettre un terme à un état de choses aussi lamentable.

A vendre

Break et camion, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

On demande à acheter

Bonnes vaches laitières.

S'adresser, P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

Département de la Corse

Mairie de Bastia

Adjudication d'une parcelle de terrain

sise au Nord du Théâtre

Le Maire de la Ville de Bastia fait savoir que le lundi 23 décembre 1912, à 2 heures du soir, il sera procédé, à la Mairie, à la vente par adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une parcelle de terrain sise au Nord du Théâtre.

La mise à prix est fixée à 20 000 fr.

Les enchères ne pourront être de moins de 50 francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au Secrétariat de la Mairie où il sera donné connaissance aux personnes qui le requerront, tous les jours non fériés, aux heures de bureau.

Bastia le 23 novembre 1912.

Le Maire,
J.-B. de CARAFFA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 nov. — 22 nov.
Rente 3 0/0 ancien :	90.15 — 90.80
— 3 0/0 amortissable :	84.50 — 84.60

au comptant.

AJACCIO

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Ajaccio, 22 novembre.

Le Conseil de préfecture s'est réuni ce matin, à 9 heures, sous la présidence de M. Nardini, qui était assisté de MM. Martelli et de Paredi, conseillers de préfecture.

M. Gallard, secrétaire général, occupait le siège du Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil a annulé l'élection du maire de Z..., qui a eu lieu le 20 octobre dernier, sur l'appel de M. le Préfet de la Corse.

Le Conseil a condamné diverses communes à payer les sommes dues à M. Santamaria, architecte.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris 22 novembre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

du cuirassé *Patrie* le capitaine de vaisseau Fouit

du cuirassé *Saint Louis*, le capitaine de vaisseau Lauzac.

Le lieutenant de vaisseau Dufeuvre est nommé au commandement de la défense fixe de Fort-de-France.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 22 novembre.

M. le général Pinson est nommé au commandement supérieur, à titre provisoire, des troupes du groupe de l'Afrique Occidentale, à Dakar.

Un Drame de Famille

Paris, 22 novembre.

M. Baguary, ancien procureur de la République, voulant abréger les souffrances intolérables de son épouse, qui était paralysée depuis de nombreuses années, la tua, la nuit dernière, en lui logeant une balle de revolver au cœur.

M. Baguary s'est constitué prisonnier ce matin.

M. MILLERAND interviewé

Paris, 22 novembre.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a été interviewé par quelques journalistes au sujet d'une interpellation qui a été déposée à la rentrée des Chambres, sur la suppression de l'unité des appellations dans l'armée.

M. Millerand a déclaré qu'il surveillerait à rétablir tout ce qui pourrait être considéré comme unité d'appellation, mais qu'il examinerait avec attention les projets qu'on lui soumettrai tendant à donner aux officiers des différentes armes une appellation nouvelle.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

L'ARMISTICE

Paris, 22 novembre.

Les 48 heures de trêve pour enterrer les morts ont expiré ce matin.

Un télégramme de Constantinople annonce que la Turquie a rejeté les conditions de paix proposées par les Alliés balkaniques, parce que trop dures.

Dans les cercles diplomatiques le bruit court qu'il est très probable que les Alliés balkaniques modifieront leurs conditions.

LA REPRISE des HOSTILITÉS

On mande de Constantinople que le Gouvernement ottoman a envoyé l'ordre à Nesim Pacha, commandant en chef de l'armée, de reprendre les opérations de guerre.

AUTOUR DE TCHATALDJA

Un télégramme, arrivé dans la soirée, annonce que la bataille a repris furieusement autour de Tchataldja.

Il se confirme que les Bulgares ont subi dans leurs attaques contre les lignes de Tchataldja un échec, mais non une défaite.

L'armée turque reste trois et quatre jours sans ravitailler.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DRON,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère des Postes et Télégraphes

La Chambre reprend la discussion des chapitres du Budget des Postes et Télégraphes.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 11 et suivants.

Des nombreuses observations sont présentées par MM. Fournol, Sembat, Mutral, Paturaud-Mirand et Thivier, relativement au fonctionnement du matériel et à la situation du personnel.

Les derniers chapitres de ce budget sont mis successivement aux voix et adoptés.

Caisse Nationale d'Epargne

Tous les chapitres du budget de la Caisse nationale d'Epargne sont également mis aux voix et adoptés.

Ministère de l'Intérieur

La Chambre aborde la discussion générale du budget du Ministère de l'Intérieur.

Après les explications de M. Félix Chautemps, député de la Savoie, et rapporteur de ce budget, la séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA QUESTION DES INSTITUTEURS

Les Interpellations

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Grousseau, sur la distribution des secours aux indigents des écoles privées.

2. de M. Paul Puglissi-Conti, sur l'affaire des Instituteurs.

3 de M. Colly, sur la défense des instituteurs.

4e de M. Le Bail sur la réforme de l'enseignement primaire, l'enseignement postscolaire et l'amélioration des traitements des membres de l'enseignement public.

5e de M. Roux-Costadau sur la circulaire du ministre de l'Instruction publique, du 20 août 1912, visant les doctrines antipatriotiques reprochées aux instituteurs.

M. Raffin-Dugens continue le discours qu'il avait commencé à la séance de vendredi dernier.

L'orateur, qui est un ancien instituteur de village, ne cesse de faire l'éloge des instituteurs.

« Personne, dit l'orateur, ne peut se rendre compte de la longue tâche qui est imposée quotidiennement à l'instituteur. »

M. Raffin-Dugens déclare que nombreux sont les instituteurs qui accomplissent des œuvres dégoût, et qu'il ne cessera de répéter que l'instituteur est presque un « surhomme. »

M. Raffin-Dugens termine son discours au débitant des choses ridicules, sans pourtant lasser la patience de la Chambre.

Le Ministre de l'Instruction publique monte à la tribune.

M. Guist'hau commence par faire allusion à un orateur qui a comparé le Ministre de l'Instruction publique à un mari, de sa connaissance, aimant les brunes, et qui, ayant épousé une blonde tirant sur le roux, devint, pour ce fait, de la plus méchante humeur (Hilarité sur tous les bancs.)

Le Ministre donne des explications sur sa circulaire d'août 1912, visant les doctrines antipatriotiques, et répond aux observations qui ont été présentées à la tribune par MM. Grousseau et Paul Puglissi-Conti.

M. Ferdinand Buisson succède à la tribune au ministre de l'Instruction publique.

Le député de la Seine prononce un magistral discours en faveur des instituteurs, discours qui occupe toute la fin de la séance.

M. Ferdinand Buisson soutient que le parti républicain ne doit pas éloigner les instituteurs de la classe ouvrière.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Suppression des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant suppression des Conseils de guerre permanents, dans les armées de terre et de mer, et des tribunaux maritimes.

Contre-projet Flandin

M. Flandin, rapporteur de la Commission spéciale, répond aux orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Le président met ensuite aux voix le contre-projet déposé par Flandin.

Ce contre-projet est repoussé par mains levées.

Article 1er

Le Sénat aborde ensuite la discussion de l'article 1er, portant suppression des conseils de guerre en temps de paix.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

Après une assez longue discussion, l'article est mis aux voix et adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Tirages financiers

Communales 1912

Paris, 22 novembre.

L'obligation portant le numéro 1.174 836 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Transports - Déménagements
POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ETRANGER
TARIF TRÈS RÉDUIT
CADRES A LOCATION
On traite de domicile à domicile
Locations d'Appartements et Villas
Bureau : T. CAVATTI, 30, rue Saint-Angelo, *BASTIA*.

A LA VILLE DE NICE
14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA
Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur
Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté
Ceintures sous-ventrières. — Corsets orthopédiques et Tricots. — Corsets de maternité, de repos, etc. — Equilibres. — Redresseurs.
CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS
Costumes Tailleur. — Manteaux
Chemisiers. — Corsages.
PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans
Velours. — Cols mode
PARFUMERIE :
Produits Malaccine et Berthuin
OUVRAGES DE DAMES
N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.
Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
68, rue Napoléon, au 2e, Bastia

OCCASIONS
A VENDRE
Grande et belle épicerie pouvant donner 30 francs de bénéfices nets par jour, belle situation, facilités.
Autre épicerie, belles recettes, bonne affaire pour une famille, prix très modérés.
Fabrique de pâtes alimentaires, état neuf, belle situation, bonnes références, conditions modérées et facilités.
Boulangerie, très bien située, très bonne affaire pour famille, très ancienne, clientèle de comptant ; se hâter.
On demande des immeubles à *viager* ; des propriétés aux environs de Bastia.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.
Prêts avantageux
Le vapeur *Saint-Mathieu* arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

ARTICLES DE CHASSE
ARMES — MUNITIONS
LAURENT MARINI
ARMURIER
30, Rd Paoli (près de la Poste), BASTIA
Stylets corses
Achats et vente d'armes d'occasion
Réparation d'armes en tous genres
Gravure sur métaux
Prix avantageux

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Reuilly, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Rue Paoli, BASTIA

SOUFFREZ-VOUS
de Rhume, Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Mal de gorge, Torticolis, etc.
appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de
THERMOGÈNE
Rapide, sûr, facile, prompt, n'incommode aucun organe ni régime. Appliquer la feuille d'ouate sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau.
REFUSEZ
toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du "Pierrot criant le fer", ce ne serait qu'une vulgaire contrefaçon.
Toutes Pharmacies : 1fr.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement : ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.
Comptoir Baromètre « EXACT »
Morteau (Doubs) France

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. Ollagnier.

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »
J.-B. PAUL, Marseille
SAVON GARANTI PUR
MARQUE DÉPOSÉE

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque LE FER A CHEVAL.
En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.
Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commendeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 334 — DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (2e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CORSE

Nous commencerons *prochainement* un feuilleton nouvellement paru et d'un exceptionnel intérêt :

Mam'zelle Catastrophe

Roman dramatique

par RENÉ GROUGÉ

Cette œuvre, aussi remarquable par la puissance des émotions que par la curiosité des spectacles, passionnera tous nos lecteurs, quels qu'ils soient ; elle est écrite pour tous.

Il nous suffira de mentionner les titres des quatre parties : **La fin d'un rêve à la villa Kermaria — Quinze ans après — Entre une gille et un batacr — L'honneur de la mère** — pour donner une idée de ses péripéties grandissantes être et assuré de l'empressement avec lequel cette œuvre sera accueillie par tous nos lecteurs.

LE SOLDAT !

CONTE DU DIMANCHE

Jacques est un homme de six ans qui n'a pas la langue dans sa poche. Il parle des heures entières avec une volubilité qui ne cède en rien à celle de son père, avocat à la Cour.

Mais, parfois aussi, il songe, et dans ses méditations, il retire toujours une idée qu'il aime à exprimer ensuite, avec des circonlocutions.

On venait de lui faire comprendre que dans la vie, il était indispensable de rester poli et courtois, et que si de subits malaises se plaisaient parfois à le tourmenter impérieusement, il devait éviter d'employer, pour appeler à l'aide, des mots aux syllabes.....

sonores et d'avoir seulement : « grosse commission ; » on comprendrait...

Il est maintenant à la fenêtre de sa chambre qui donne sur la rue ; il s'amuse à regarder passer l'ombre dont les gros parcheurons glissent sur le pavé ; après leur passage, des moineaux s'abattent sur la chaussée et semblent manger gloutonnement.

Jacques songe... immobile comme une statue ; tout un travail s'opère dans sa petite tête !

Soudain, il se retourne :

— Papa, écoute, je vais te dire quelque chose...

— Eh ! bien, dis...

— Je vais te dire que les oiseaux, ils mangent la grosse commission à les chevaux !..

Un soir, ses parents avaient un dîner. Sur les supplications de Jacques, on l'avait autorisé à assister au repas, comme un homme, à la condition qu'il serait bien poli, qu'il ne dirait pas de bêtises, qu'il mangerait proprement sa soupe et n'insisterait pas pour avoir deux fois du dessert.

Les choses que donne Maître Mercier sont d'une distinction extrême. Il n'invite que des convives dont la bonne tenue, la réserve, la conversation choisie, l'esprit lettré lui assurent à l'avance une parfaite communauté d'idées avec les siennes.

Il est l'auteur de deux ou trois ouvrages où la hauteur de sa pensée s'allie à une sychologie raffinée et à un esprit très subtil.

Les façons de Madame Mercier sont en tous points celles de son mari ; elle est distinguée jusqu'au bout des ongles et pousse même cette distinction si loin que ses entretiens se gardent je ne sais quoi de si retenu, de si pondéré, de si insensible, qu'ils ont toujours pour effet de jeter un froid sur l'assistance.

On était au dessert. Maître Mercier avait tenu les invités sous le charme de sa parole. Quel goût sûr ! Quelles idées neuves sur bien des questions poignantes !

Maintenant la conversation languissait. Une jeune dame somnolait presque ; pour la vingtième fois un monsieur frisait sa moustache ; un autre tortillait avec frénésie sa chaîne de montre ; une vieille femme de lettres venait de chasser du bout de son éventail une grosse mouche à viande qui s'obstinait à venir sucer les bords de son verre.

Jacques, lui, n'avait pas encore soufflé mot. Il semblait plongé dans des réflexions très profondes.

Soudain, au milieu du silence général, il s'écria :

— Dis donc, maman, je vais te dire quelque chose : on s'a rudement amusé, hier soir, dans la cuisine, avec Ulalie...

Chacun avait relevé la tête : on écoutait. Mais, d'un regard dur, Madame Mercier avait imposé silence à son fils...

Maître Mercier dérida chacun avec une histoire de tribunaux, comique à la façon de Jules Moinaux.

Nouveau silence.

Mais Jacques tenait à son idée :

— Ecoute, maman, je vais te dire quelque chose. On s'a bien amusé l'autre jour, à la cuisine, avec Ulalie et le soldat !

A ce mot de soldat Maître Mercier suspenda et regarda sa femme, pendant que celle ci lançait à Jacques des regards furibonds dont ce dernier semblait ne pas comprendre la signification, car il avait surpris les sourires railleurs de l'assistance, et était fier de produire aussi son petit effet.

Alors, Madame Mercier sent qu'elle court à l'abîme, qu'inévitablement leur fils va les ouvrir de ridicule ; elle balbutie, parle du temps trop chaud qui était vraiment trop froid il y a huit jours et Maître Mercier se lance à corps perdu dans les considérations inattendues sur le nouvel uniforme de l'armée.

Madame Mercier respire, maintenant ; Jacques semble avoir abandonné l'idée de narrer son histoire déplacée.

Mais à peine son père a-t-il terminé qu'il s'écrie d'une voix perçante :

— Alors, on était assis tous les deux dans la cuisine avec Ulalie et le soldat...

Ça y est ; plus rien à faire ; Madame Mercier prend ce qu'on appelle le tanrean par les cornes ; mieux vaut, pense-t elle, tirer la chose au clair devant les invités, quitte à punir ensuite Jacques sévèrement et à s'attrister publiquement sur l'immoralité des domestiques.

— Au fait, qu'est-ce donc, mon enfant, que cette histoire de soldat, dit elle.

Jacques ne se le fait pas dire deux fois et il commence :

— Alors, on était assis dans la cuisine avec Ulalie et le soldat...

— Mais comment était-il, ce soldat ?

— Blond, avec des moustaches. Il n'a toujours... Moi, je mangeais ma soupe... C'était du rachaout. Je dis à Ulalie : j'aime pas le rachaout... — Vous n'aimez pas le rachaout, qu'elle dit... — Non, j'aime pas le rachaout, que je lui fais. — Voulez vous vous dépêcher, vilain enfant, qu'elle redit comme ça ; mangez vite, ou bien, pour vous punir, vous ne viendrez plus jamais manger ici : on ira dans la salle à manger.

Voilà que je me mets à pleurer comme sainte Madeleine. C'est si amusant, la cuisine, on fait des salades avec l'eau du rubinet.

— Mais le soldat, hasarde Madame Mercier.

— Le soldat, il ne disait rien : il riait. Alors Ulalie elle dit : Tenez, le soldat est bien plus gentil que vous ; n'est lui qui la mangerait bien, la soupe. — Non, que je fais. — Si. — Non ! — Si ! — Non !

— Voilà qu'elle prend le soldat sur ses genoux...

(Maître Mercier tousse, Madame Mercier larmoie et voudrait être au fond de la cave ou au haut de la tour Eiffel).

— Et puis qu'elle le fait manger, histoire de rire, tu comprends. Il trouvait ça bon, le sale. Et elle lui en donnait si vite que ça lui barbouillait toute la figure...

— Assez fait, Jacques, dit Maître Mercier...

— Non, j'ai pas fini. Et Ulalie disait : Voyez-vous comme il est gentil, comme il mange bien. Et puis, elle l'a embrassé, et puis, elle avait aussi la figure pleine de soupe, et moi je riais... je riais...

Clic, clac... Ce sont deux gifles magistrales que Maître Mercier vient d'administrer à son fils qui pleure maintenant à chaudes larmes...

Le soir même, Madame Mercier sonne Eulalie qui se présente aussitôt.

C'était une de ces filles impénétrables, assez jolie, à qui l'habitude de nettoyer des gens élégants avait donné comme un vernis de distinction et de bonnes manières.

— Je vous donne vos huit jours...

— Bien, Madame. Mais Madame me permettra-t elle de lui demander la raison d'un renvoi aussi brusque ?

— Comment, malheureuse ! Vous osez introduire un soldat chez moi, dans ma cuisine, et au risque de faner pour toujours l'âme de mon enfant, vous le rendez témoin de scènes odieuses...

— Je n'ai rien à répondre. Je partirai, dit Eulalie.

Mais, très flegmant, elle ajouta :

— J'avoue à Madame que ce soldat a toutes mes sympathies. Il est ici ce soir. Madame veut elle me permettre de le lui présenter. Je suis certaine...

— Oh ! bien sûr. Faites-le venir, et de suite, reprit Madame Mercier. Je vais lui dire son fait, à ce troupier...

Eulalie s'absenta quelques instants et rentra bientôt, portant dans ses bras un amour de petit fantassin aux yeux bleus, à la face idéalement rose comme celle de toutes les poupées et la bouche encore pleine du rachaout de bébé.

Madame Mercier ne put s'empêcher de rire aux larmes, et Maître Mercier, qui a la plume très alerte, fit de cette histoire une nouvelle qui connut par la suite la plus abondante des reproductions.

Pierre CLARMUN.

La Galerie des Bustes

L'Excelsior dans un de ses derniers numéros nous propose le portrait tout vif d'un des plus grands écrivains qui honorent de nos temps la littérature française. Et cet écrivain, — si Corse par son alliance avec les Bizarelli, dont le souvenir demeure à jamais impérissable, — n'est autre que M. Joseph Bédier, devenu aujourd'hui successeur de Gaston Paris à la chaire du Collège de France.

Joseph Bédier, qui siège au Jury de la Seine, est aujourd'hui un des écrivains qui honorent le mieux les lettres françaises. Il n'a pas depuis longtemps dépassé la quarantaine. Sorti des premiers de l'Ecole Normale Supérieure à 22 ans, il était, sept ans après, nommé maître de conférences à la Sorbonne. A trente-neuf ans il succédait à Gaston Paris, son maître et son ami, dans sa chaire du Collège de France. Les étapes si rapides de sa carrière ne lui ont pas fait un sourcil parce que la hauteur de son caractère est à l'égal de son talent.

Ses travaux font autorité ; on les attend, on les discute passionnément dans le monde savant.

Son premier ouvrage, les *Fabliaux*, était déjà le fruit d'une méthode sûre et réfléchie.

Officier de la Légion d'honneur, il a obtenu le prix Gobert pour les deux premiers volumes des « Légendes épiques. » Il est à rivé à la grande notoriété par son ouvrage intitulé le *Roman de Tristan par Thomas*, trouvère anglo normand du douzième siècle, précédé d'une étude substantielle sur les différentes formes de la légende.

Tristan et Iseult, roman délicieux, sera prochainement mis à la scène. Le succès n'est par douteux, si les adapteurs savent conserver au drame toutes les grâces du livre.

L. A.

Gazette Départementale

CORBARA. — Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni dernièrement pour délibérer sur le choix des répartiteurs, question très grave, par les temps que nous traversons. M. l'adjoint f. f. de président ayant présenté une liste qui n'agréait pas à

---

38 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par Armand de Lanoge

X

Celui-ci l'abandonna à l'armée, ce fut son cadeau de noces à la patrie. Mais l'inventeur voulait une plus grande liberté d'allures ; il voulait sa femme mêlée intimement à ses moindres travaux, confidente de toutes ses pensées. Et cela ne se pouvait guère en restant au service. Il donna sa démission, s'installa au Frenchart, où Bonnivet et la Mexicain lui avaient préparé une paisible immeuse, des hangars, un atelier. Et le créateur d'oiseaux humains, l'inventeur d'aéroplanes se mit à travailler sans relâche. Cette fortune pour la plus grande gloire des Longevilla, qui avait été le rêve de Mary Hudson, qui avait été la tâche pour l'accomplissement de laquelle le comte Adalbert avait sans doute succombé, cette fortune il voulait la conquérir pour sa chère femme.

Des offres ébouissantes lui étaient arrivées de divers côtés tout aussitôt que l'on avait appris qu'il était libre de ses travaux, qu'il ne faisait plus partie de l'armée, qu'il n'était plus lié par un secret professionnel infrangible. Mais Fernand Dubois Labesse était toujours resté le soldat patriote. Il n'écouta aucune des propositions des peuples voisins de la France, des peuples qui pouvaient être demain les ennemis de pays natal.

Après avoir consulté Elsie, il résolut de partir pour l'Amérique, pour les Etats-Unis, qui étaient on peu la patrie de la fille de Miss Mary Hudson, pour ces Etats-Unis où le comte Adalbert avait dû retourner et succomber. Tout était déjà convenu et préparé. Mais il y a des mystères de la destinée auxquels on n'échappe ou vain d'échapper. Au cours de la dernière semaine avant son embarquement pour New-York, une dépêche parvint à l'inventeur de Frenchart. Cette dépêche avait été lancée en Amérique, mais dans une Amérique qui n'était point les Etats Unis, dans une Amérique australe française et qui est toujours, de cœur, un peu et même beaucoup la France. Cette dépêche avait été lancée du Canada. Elle disait des choses magnifiques pour décider le célèbre aviateur français à s'y rendre.

Des fêtes superbes devaient avoir lieu incessamment à Québec et à Montréal et les organisateurs de ces fêtes voulaient donner à leur public le régal des machines volantes les plus perfectionnées. Moins pour la magnificence des offres que par sympathie pour le Canada, Fernand et Elsie se décidèrent tout de suite pour ce théâtre de leurs expériences. Ils changèrent donc la direction de leurs préparatifs. Le Mexicain, très prôdoux par ses connaissances de l'Amérique, des langues anglaise et espagnole, des dialectes indiens, devait les accompagner. Bonnivet demeurait au Frenchart comme gardien des propriétés et représentant de la famille. Deux aéroplanes furent embarqués : « L'Elsie » et un autre plus puissant, plus pratique pour des expériences scientifiques, des reconnaissances militaires, mais moins rapides et moins gracieux, « L'Albatros ». Trois semaines plus tard les trois voyageurs français étaient complètement installés à Québec. Les Canadiens, toujours si gracieux avec les hôtes, leur avaient fait un chaleureux accueil.

M. Dubois Labesse vola plusieurs fois avec « L'Albatros » puis se transporta avec ses deux oiseaux à Montréal où nous le suivrons de préférence, parce que c'était à Montréal que devait se produire une des péripéties les plus inattendues de ce drame de la famille des Longevilla, péripéties groupées sous le titre de : « L'Oiseau Fantôme ». Pièce splendide dans ce décor incomparable des paysages canadiens aux immensités grandioses, entre quelque pour les évolutions des machines aériennes, toujours les plus perfectionnées, les prodigieuses de vitalité, d'enthousiasme. Le temps est splendide. Depuis trois jours, des voix variées ont eu lieu, mais ce jour là le spectacle devait être particulièrement intéressant. L'avant veille, en effet, un des commissaires du parc aux expériences avait dit à M. Dubois Labesse :

— Vous n'en trop modeste, vous ne parlez jamais de vous ; il faut que ce soit par hasard, à force d'interruptions et de la bouche de votre ami dit le Mexicain que j'apprends vos exploits au pilotage au service de Madame... Elle n'a été l'héroïne d'un vol extraordinaire, elle aussi aussi bien que vous, paraît-il, le maniement des appareils, ne vendrait-elle pas nous donner le spectacle, encore plus rare que celui de vos vols superbes, d'une aviatrice féminine, si courte soit-elle ?

— Oh, ma femme, répondit l'ancien officier français, ne recherait jamais devant rien, mais c'est moi qui crois devoir la retenir, autant que sa vie est trop précieuse pour lui permettre de l'exposer...

— Ve l'affirmons énormément qu'accessoirement d'attraction je m'engagerais volontiers à vous verser, en plus de nos conventions, vingt mille francs de votre monnaie...

— Vous êtes généreux, comme on l'est toujours au Canada, mais je ne me reconnais pas le droit d'accepter... En cas d'un accident, d'une chute toujours possibles, je ne me pardonnerais jamais d'avoir compromis, et si je perdais ma vaillante compagne, mon deuil serait éternel...

— Ne permettez vous en moins de lui en parler ?

— Par devantage, parce que je suis certain d'avance qu'elle accepterait...

Les deux hommes se croisaient seuls. Ils parlaient dans le hall de l'hôtel où les Français étaient descendus, vestibule encombré de salle, de caisses, d'arbustes, lieu plein du mouvement des domestiques, des visiteurs, et n'avaient point remarqué qu'Elsie n'était pas à peu rapprochée d'eux. Tout à coup, une voix se fit entendre derrière leur dos. Et cette voix disait :

— Avec une permission que vous n'aurez lui refuser, mon ami, votre femme accepte un effet les offres de monsieur... Je propose même ceci qui donnera du plaisir à mon intervention : nous volerons de concert, mon mari et moi, lui sur « L'Albatros », moi sur « L'Elsie ». Je serai l'oiseau plus faible, la colombe qui fait devant l'oiseau de proie, le faucon ; il me donnera la chasse ; et tantôt nous planerons, tantôt nous monterons très haut, tantôt nous fuirons à tire d'aile, tantôt nous fondrons sur le sol... Vous verrez que cette lutte des deux oiseaux humains passionnera le public enfin.

— Très bien, très bien s'écria la compagnie des Miss.

A suivre.

toute l'assemblée, la séance devint orageuse et les choses s'envenimèrent à tel point que deux défis des plus influents en vinrent aux mains. On s'empressa d'intervenir, mais force fut de constater qu'il était déjà trop tard, l'affaire s'était déjà terminée sanglante. Les deux adversaires avaient déjà été sérieusement échangés et l'on dut se séparer en milieu du tumulte.

La population a été vivement impressionnée par ce regrettable incident.

PIEDICORTE. — M. Antoniotti est nommé notaire à Piedicorte-di-Gaggio.

Toutes nos félicitations.

SILVAREccio. — La médaille de 1870 a été décernée à M. Jean Agostini.

POGGIO. — Dans sa dernière séance le Conseil municipal de Poggio d'Ostta a pris une délibération pour remplacer par une taxe vicinale les journées de prestation.

LA VASINA. — Aujourd'hui, 24 novembre, à 2 heures, aura lieu dans le Sanctuaire de Notre-Dame de La Vasina, restauré et remis à neuf par un artiste de grand mérite, M. Combe, peintre photographe très apprécié à Bastia, la réception du Christ des Miracles (Cristo morto).

Le Christ sera porté processionnellement de la fontaine au Sanctuaire.

La chorale des demoiselles d'Erbalunga, dont les chants ont été si remarqués lors des fêtes de Jeanne d'Arc, exécutera des cantiques de circonstance.

Sermon suivi du Saint solennel.

RAPALE. — Par une récente délibération, le Conseil municipal de Rapale a voté un crédit de 60 francs pour achat d'objets destinés à compléter le matériel scolaire.

Cour d'Assises

Audience du 22 novembre

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

LE DRAME
DE QUERCIOLO

C'est encore un des nombreux drames qui ont ensanglanté la commune de Vescovato que Messieurs les Jurés ont aujourd'hui à juger. Un jeune homme de 17 ans, Massei Pierre, dont le père était, l'an dernier, lâchement assassiné, estimait-il avoir, avec préméditation et guet à pens, donné la mort au nommé Finalt eri.

La famille Massei appartient à la tribu des Paoli. Celle de la victime Finaltieri à celle des Sanguinetti.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Depuis 1888, le canton de Vescovato est troublé par la sanglante inimitié qui s'est élevée entre les familles Sanguinetti et Paoli. De part et d'autre, les représailles s'étendent même à des personnes soupçonnées à tort ou à raison d'avoir des relations d'amitié avec l'un ou l'autre des deux groupes adverses. Le 21 juillet 1912, vers 3 heures du matin, Finaltieri Pierre-Paul, cultivateur, demeurant à Querciolo, quittait son domicile où il laissait sa femme couchée avec ses enfants, pour aller chercher son mulet dans les champs voisins, transporter du blé à l'aire.

Quelques minutes après son départ une détonation retentit à une centaine de mètres environ. Sa femme Marie Begotti se leva précipitamment et courut vers l'endroit. Chemin faisant, elle entendit deux nouveaux coups de feu très rapprochés l'un de l'autre. Arrivée à une quinzaine de mètres de l'entrée de l'enclos, elle aperçut, posté derrière un figuier, un compagnon d'un autre individu, l'accusé Massei Pierre, âgé de 17 ans, qui, immédiatement tira sur elle deux coups de feu ; elle ne fut pas blessée, car elle eut la présence d'esprit de se jeter à terre. La femme Finaltieri remarqua, au même instant, à une dizaine de mètres de l'entrée et vers le milieu de l'enclos, deux autres hommes qu'elle prit tout d'abord pour les nommés Albertini Ours-André et Bacchini François, mais qui sont demeurés inconnus.

Dès que ces quatre individus, tous armés de leur fusil, parmi lesquels elle reconnut très nettement Massei, se furent sauvés du côté de la mer, en traversant la voie ferrée, Marie Begotti, épouse Finaltieri, revint en criant vers sa maison. Sa fille aînée Félicité ne tarda pas à la rejoindre et toutes deux trouvèrent au milieu de l'enclos leur malheureux mari et père, Finaltieri Pierre-Paul, étendu sur le ventre, les bras repliés sous la poitrine, baignant dans son sang, il ne donnait plus signe de vie.

De l'autopsie à laquelle il a été procédé, il est résulté que la victime a été atteinte par quatre coups de feu : 1° un projectile, après avoir traversé la cheminée et la toiture, a sillonné superficiellement le bras droit, à peu près à la hauteur du coude ; 2° un second projectile de fort calibre traversant le bras droit en sciton, a pénétré dans le thorax, lésé les deux poumons et est ressorti au dessous du sein gauche, ce second coup de feu a été tiré de droite à gauche et légèrement d'arrière en avant ; 3° sur le dos près du bord postérieur de l'omoplate droit, un troisième projectile de gros calibre qui a traversé la cage thoracique et perforé le poumon droit, est allé sortir à la hauteur du sein droit, ce coup de feu a été également tiré d'arrière en avant et légèrement de droite à gauche ; 4° enfin, à l'épaule gauche, un projectile de calibre moyen après avoir perforé l'extrémité supérieure de l'humérus, a pénétré dans l'aisselle, dans le thorax, lésé le poumon gauche, traversé le cœur et le foie, puis est sorti à droite près du rebord des fausses côtes, suivant une direction de haut en bas et de gauche à droite. L'homme de l'art indique que ce dernier coup de feu a été tiré lorsque Finaltieri était à terre, déjà mortellement blessé.

Tous les éléments de la procédure démontrent que l'assassinat de Finaltieri est imputable à des individus faisant partie de la bande du contumax Paoli Jean-Thomas, fugitif.

La 2 septembre 1910, le bandit Sanguinetti Dominique avait donné la mort au nommé Albertini Jean-Marie, gendre de Massei Jean et beau frère de Massei Pierre. A la date du 10 août 1911, Massei Jean, père de l'accusé fut assassiné aux environs de Loreto di Casinca, et cet homicide a été également imputé à Sanguinetti. Massei Pierre déclara au témoin Giamarchi Paul-André, quelques instants après l'assassinat ci-dessus rappelé de son père, que Finaltieri Pierre-Paul avait fait tuer celui-ci par le bandit Sanguinetti, et qu'il était décidé à le venger.

Cette accusation portée sur Massei contre Finaltieri ne reposait sur aucun fondement. Aux charges très graves qui pèsent sur lui, l'accusé a essayé d'opposer un alibi qui ne détruit nullement sa participation à l'assassinat de Finaltieri, ni de la tentative de meurtre commise par lui dans les mêmes circonstances sur la personne de la femme de ce dernier. Il semblerait qu'il se trouvait à Bastia la veille du crime, c'est-à-dire le 20 juillet au soir, et que on l'y a vu de nouveau le lendemain vers 6 heures du matin.

Massei a tenu, non sans une certaine ostentation qui pourra paraître suspecte aux esprits observateurs, à marquer sa présence à Bastia avant et après cet odieux assassinat. Mais si ce fait est constant, il n'en est pas moins vrai que la distance qui sépare Querciolo de Bastia n'est que de 27 kilomètres ; il lui a été facile de rentrer à Bastia en quelques heures, soit par la voie de terre, soit même en barque par mer, et de s'y montrer ostensiblement à diverses personnes, le 21 juillet, après 6 heures du matin.

M. Ecu, substitut du Procureur général, occupe le siège du Ministère public.

Me de Caraffa et Bernardini sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Massei Pierre nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés. Il se défend d'avoir, en quoi que ce soit, contribué à la mort de l'infortuné Finaltieri. Si la veuve de ce dernier l'accuse, elle obéit à un sentiment de haine.

Les Témoins

M. Luciani, brigadier de gendarmerie. — J'ai procédé aux premières constatations et reconnu, immédiatement après le crime, la déposition de la veuve Finaltieri. Celle ci, accusera un bruit d'un coups meurtriers, déclara avoir reconnu quatre d'entre eux. Albertini, Bacchini, Petrignani et Massei.

Les deux premiers, Bacchini et Petrignani, se trouvaient au moment du crime, en compagnie de la gendarmerie à la poursuite des bandits Paoli, ils ne pouvaient donc pas avoir participé à l'assassinat de Finaltieri. Le troisième, Albertini, établit un alibi et bénéficia d'une ordonnance de non lieu. Le quatrième n'est autre que Massei, aujourd'hui poursuivi.

Begotti Marie, veuve Finaltieri. — Le 21 juillet dernier, à 3 heures et demie du matin, mon mari venait de sortir, quand plusieurs coups de feu retentirent. Je sortis aussitôt et me trouvais en présence du cadavre de mon pauvre mari percé de plusieurs projectiles d'armes à feu. Je vis alors parfaitement, embusqués, quatre des assassins. C'étaient Bacchini, Petrignani, Albertini et Massei. Je puis m'être trompée en ce qui concerne les trois premiers et les avoir accusés par erreur. Mais je suis certaine d'avoir reconnu Massei Pierre.

Tambarini Alexandre et Cruciani Jean, ont, après le crime, transporté dans sa demeure le corps du malheureux Finaltieri. La femme de celui ci ne leur a pas dit qu'elle avait reconnu les assassins de son mari.

Giamarchi Paul André. — Un jour, j'ai rencontré Massei Pierre qui m'a déclaré qu'il était décidé à venger son père, victime d'un lâche assassinat, et il a ajouté qu'à son avis Finaltieri était coupables autours de ce meurtre.

Gladinelli Joseph, coiffeur. — Le 21 juillet, jour où, à 3 heures et demie du matin, Finaltieri était assassiné à Venzolasca, Massei est venu vers 6 heures du matin, se raser à l'ouverture du magasin de coiffure que je dirige à Bastia.

M. le docteur Zaccarelli a procédé à l'autopsie du cadavre de l'infortuné Finaltieri, qui avait succombé à plusieurs blessures par armes à feu.

Enfin M. Poggiale, aujourd'hui Procureur de la République, mais qui était juge d'instruction au moment du crime, donne au jury quelques explications sur la place du fils de Finaltieri, dressé par lui, lors de son transport sur les lieux du crime.

Réquisitoire

M. Ecu, substitut du Procureur général, dans un admirable réquisitoire, adjure le jury de se montrer d'autant plus sévère qu'il s'agit encore d'un de ces nombreux crimes qui ont ensanglanté la région de Vescovatos.

Les Plaidoiries

Me Bernardini qui faisait aujourd'hui ses débuts devant la Cour d'Assises, a plaidé avec l'assurance d'un vieux maître, depuis longtemps rompu aux luttes oratoires de la Cour d'Assises.

Son argumentation est claire, sa discussion serrée. Il démontre que l'accusation est vide de preuves et sollicite l'acquittement de son client.

M. le Président adresse en ces termes à Me Bernardini les félicitations de la Cour :

Me Bernardini,

L'affaire que vous venez de plaider se rattache à l'intimité qui, depuis de longues années, désole un des plus beaux cantons de la Corse. Il me sera permis, je dire du haut de ce siège que ces crimes qui revêtent tous le même caractère de sauvage lâcheté, sont une honte pour notre pays. Puissent ceux du Querciolo être les derniers de cette série sanglante.

Vous avez vite compris qu'il n'était pas possible d'excuser de pareils forfaits et vous vous êtes uniquement efforcé d'établir que votre client y était étranger. Serez vous parvenu à convaincre vos juges ? Je ne le sais pas. Mais vous avez fait preuve d'un réel talent qui nous donne le droit d'espérer que vous ne tarderez pas à prendre rang parmi les meilleurs au Barreau de notre Cour d'appel dont nous apprécions chaque jour la haute valeur.

A Bastia, où vous êtes né, où votre famille compte de si nombreux amis, on sera heureux d'applaudir à vos succès.

Me de Caraffa, après avoir souhaité la bienvenue au jeune débutant, discute, à son tour, les charges de la prévention qui, dit-il, n'a pas fait la preuve qui lui incombe.

LE VERDICT

Le verdict du Jury étant négatif, Massei Pierre est acquitté.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures, route du Cap.

Ordre du jour : Renouvellement du Bureau. — Questions diverses.

Le Président, GIUSTI.

La Sainte Cécile

Ce matin, à 10 heures précises, en l'église Saint Jean Baptiste, la *Lyre Bastiaise* fêtera solennellement la fête de Sainte-Cécile.

Elle exécutera pendant la célébration de la messe les morceaux les plus délicats, les plus choisis, de son beau répertoire.

Et à l'élévation, les âmes pieuses seront ravies, en écoutant, dans une admirable extase, une composition toute d'inspiration dont l'un des fondateurs de cette société musicale, M. Cacchi, fut le célèbre auteur.

Un concert musical sera donné à 2 heures et demie, sur la Place Saint-Nicolas, et les sociétaires de la *Lyre* se réuniront le soir dans un banquet fraternel, à l'Hôtel de la Croix de Malte, où ils pourront, dans une bien douce et franche gaîté, resserrer les liens de leur belle Association.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Lyre Bastiaise

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 24 novembre, à 2 h. 1/2

Cyrnos, allégro,	XX.
Faust, fant.,	Gounod.
Cavatine pour piston,	Bléger.
Lakmé, fant.,	Delibes.
Polka pour piston,	Michel.

L'Affaire
DU NOUVEAU PORT

Les résultats de l'enquête

L'affaire du Nouveau-Port vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Voici exactement ce qui se serait passé :

M. Aaron, voyageur de commerce, fit jeudi dernier, vers 2 heures, la rencontre de l'artilleur Barzarau, avec lequel il lia conversation.

Le voyageur lui posa certaines questions, et se montra étonné de voir cet artilleur en costume civil. Après quelques explications, artilleur et voyageur se rendirent dans un débit de boissons près de l'Hôtel de Ville.

Au moment de se séparer, on se donna rendez-vous pour huit heures du soir.

Il y eut exactitude de part et d'autre.

Mais, entre temps, l'artilleur Barzarau fit part de sa rencontre à deux de ses camarades, et l'on se promit de faire chanter le voyageur en quête d'aventures.

On sait ce qui s'est passé depuis.

L'heure des aveux devait enfin sonner, grâce à l'intelligente perspicacité de M. le Commissaire central Denjean et des agents placés sous ses ordres qui avaient décidé d'éclaircir cette mystérieuse affaire.

L'artilleur Barzarau a dénoncé hier ses complices, et a déclaré que l'un d'eux avait même rempli les fonctions d'agent de la Sûreté.

Interrogé sur le point de savoir où étaient les objets volés, Barzaran a formellement déclaré qu'ils étaient cachés dans un coin de la caserne Marbeuf.

Muni de ces renseignements, on perquisitionna, vers 4 heures, à l'endroit indiqué, mais on n'y trouva qu'une faible partie des objets volés.

Ajoutons, en terminant, que cette agression, dans laquelle ne se trouve impliqué aucun civil, relève exclusivement de l'autorité militaire. C'est donc à elle seule qu'incombe le soin d'instruire cette délicate affaire.

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la Mairie, le 3 décembre 1912, sur le projet de traité qui consolide à la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France l'autorisation :

1° d'établir à ses frais, sur le territoire de la commune, un abattoir public avec ses dépendances, pour les bouchers, charcutiers, triperiers, etc.

2° d'exploiter cet abattoir et ses dépendances pendant soixante années consécutives, aux diverses conditions stipulées au traité de concession.

M. Bastianelli, agent-voyer d'arrondissement à Bastia, nommé commissaire enquêteur, recevra, à la Mairie, pendant toute la journée du 3 décembre, et aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir, les dépositions qui pourront intervenir.

Le dossier est déposé au Secrétariat de la Mairie où tout habitant pourra en prendre connaissance.

Bastia, le 23 novembre 1912.

Le Maire,
L.-B. de CARAFFA.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 5 à midi + 11 5 ; à 6 heures du soir + 11 3 Maxima + 12 5 ; Minima + 7.

Baromètre : 7 heures du matin, 705 mm. — midi, 706 mm. — 6 h. du soir, 706 mm.

Vent : Dans la matinée, Nord-Est.

Dans l'après-midi, nord est.

Etat du ciel : le matin, Quasi nuageux. l'après-midi, id.

Le Boulevard de Toga

La carrière de pierres qui depuis trop longtemps déjà tient lieu du boulevard en question, constitue, la nuit venue, un véritable casse-cou.

La canalisation du gaz passe à faible distance. Pourquoi n'installerait-on pas quelques réverbères qui par leur clarté bienfaisante allégeraient au moins les malheureux passants à ne pas s'égarer au milieu d'un véritable dédale de pierres amoncelées ?

Etudes supérieures

Nous apprenons avec plaisir le brillant succès de M. Joseph Marchioni qui s'est satisfait aux examens du P. C. N. devant la faculté des sciences d'Alger et a été classé second.

M. Joseph Marchioni est le fils de notre bien regretté collaborateur et ami M. Marchioni, agrégé de l'Université, qu'une mort prématurée a enlevé à sa famille et à ses amis. Nous sommes heureux de voir que son fils se montre digne de lui, et nous nous en réjouissons sincèrement.

Pour le Bon-Pasteur

Aujourd'hui dimanche à 3 heures et demie, dans l'église paroissiale de Ste Marie, un sermon de charité sera prononcé par M. l'abbé Morazzani, curé-doyen d'Omessa, au profit de l'Orphelinat du Bon-Pasteur.

La quête sera faite par Mmes Pascal Zoccarelli, Jacques Mingalon, Jacques Oliveri, Mlle Marie Bourgeois.

Nous recommandons vivement à nos concitoyens cette quête destinée à subvenir aux nécessités les plus pressantes de cet établissement charitable, dont les besoins sont si grands et les ressources si minimes.

Les personnes qui ne pourront assister au sermon sont priées de vouloir bien adresser leur offrande aux Dames quêteuses ou à Mme la Supérieure de l'Orphelinat.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Quilici, 10, boulevard du Palais.

Cabinet du Docteur Puccinelli

Le Cabinet du Docteur Puccinelli, externe de l'hôpital Saint-Joseph, est ouvert tous les jours de 2 heures à 4 heures, 15, Place Saint-Nicolas, pour la médecine générale.

Lundi, mercredi et vendredi, de 9 à 11 heures, consultations spéciales pour toutes les maladies de la femme.

Mardi, jeudi et samedi, consultations des voies urinaires et des maladies de la peau.

Mercredi de 2 à 3 heures pour les intelligents

ETAT-CIVIL

Naissances

Politi Albert-Paul. — Politi André-Jeanne. — Rossi Jacques.

Décès

Franzini Sylvestre, 22 ans, de Bastia.
Bernardini Marie-Laurence, 81 ans, de Bastia.
Vannucci Napoléon, retraité, 63 ans, de Corte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	22 nov. — 23 nov.
Rente 3 0/0 ancien	90.00 — 90 00
— 3 0/0 amortis.	94.00 — 94.00

ex-coupon.

Dans l'Armée

M. Millerand, ministre de la Guerre, a soumis à la signature présidentielle, plusieurs décrets de nominations dans l'armée.

Travaux Parlementaires

Le Conseil s'est entretenu des questions à l'ordre du jour des deux Chambres.

M. Poincaré, président du Conseil, a rendu compte de ce qui s'était passé, jeudi dernier, à la Commission sénatoriale de la Réforme électorale.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'Escadre à Ajaccio

Ajaccio, 23 novembre.

M. l'amiral Auvert, commandant en chef l'escadre légère, a offert ce soir, à bord du croiseur cuirassé *Waldeck Rousseau*, un grand dîner, auquel assistaient : MM. Pughani Conti, député maire d'Ajaccio ; Caillard, secrétaire général de la Préfecture de la Corse ; Jaffre, chef du Cabinet de M. le Préfet ; le chef d'escadron d'artillerie Dubessy, commandant d'armes.

Au « Journal Officiel »

Commissaires de police

Paris, 23 novembre.

M. Sebastiani, inspecteur de police spéciale, est nommé commissaire spécial de police adjoint à la gare Saint Lazare, à Paris.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 23 novembre.

M. le colonel Grandjean, breveté, commandant le 3e bataillon, est promu au grade de général de brigade.

Le général Granjean est nommé au commandement de la 2e brigade d'infanterie.

Le colonel Bernard, commandant le 59e régiment d'artillerie, est nommé au commandement, par intérim, de l'artillerie du 16e corps d'armée, à Alger.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 novembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

Le Président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

AUTOUR
de
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les Candidats

Paris, 23 novembre.

Dans les milieux politiques le bruit courait que M. Clémenceau ne voulait, à aucun prix, poser sa candidature à la présidence de la République.

La *France* affirme, dans son numéro de ce jour, que M. Clémenceau serait très heureux d'aller s'installer, pendant sept ans, au Palais de l'Elysée, et qu'il travaille sérieusement à assurer son élection.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

Les Négociations de Paix

Paris, 23 novembre.

Un télégramme de Constantinople dit que les négociations turco-bulgares auraient repris ce matin.

D'autre part, une dépêche de Sofia annonce que le Gouvernement a donné des ordres pour la reprise immédiate de l'action militaire contre Constantinople.

Le sentiment populaire bulgare demande l'entrée des troupes dans la capitale ottomane.

AUTOUR
DE TCHATALDJA

L'attaché militaire allemand, à Constantinople, profita des quarante-huit heures de trêve pour se rendre à Tchataldja.

Cet attaché militaire procéda à une inspection minutieuse des lignes de défense, et donna de nombreuses indications rectificatives au sujet des dispositions prises par les Turcs pour la lutte à outrance.

Après un combat très vif, qui a duré plus de huit heures, le feu a cessé de part et d'autre.

Ce renseignement est donné par l'Agence Reuter.

La Résistance
D'ANDRINOPLE

Au sud d'Andrinople, les Turcs font des tentatives pour briser les lignes d'investissement, mais ils ne peuvent réussir.

Les deux armées ennemies se gênent de bombarder la forteresse, qui résiste toujours.

Le typhus fait rage à Andrinople, et chaque habitant ne reçoit un morceau de pain que tous les trois jours.

LES ARMEMENTS
DE L'AUTRICHE

Les chefs d'état major de l'armée allemande et de l'armée autrichienne ont eu hier une longue conférence, à Berlin.

On affirme, de source certaine, que sept corps de l'armée autrichienne seraient en pleine mobilisation, si, cependant, dans les sphères autorisées de Vienne et de Budapest on déclare que les informations relatives à la mobilisation sont inexactes.

MODES

Madame FRIVOLI

Diplômée — Hors Concours

vient d'arriver avec des modèles de Paris à des prix très avantageux.

BASTIA, rue Abbatucci, 1, et rue de l'Opéra, 22, au 1er

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Jérômine Magnaschi ; M. Salvator Magnaschi, professeur honoraire, et Mme S. Magnaschi ; M. Antoine Magnaschi, professeur honoraire, Mme A. Magnaschi et leurs enfants ; Mme Sauveur Ayano, née Ezra, M. S. Ayano, négociant, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE JOSEPH MAGNASCHI

leur mère, belle-mère, grand'mère et aïeule, décédée dans sa 90e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu lundi, 25 novembre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 34 Boulevard Paoli.

La famille ne reçoit pas.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Allez visiter la notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Fondée en 1819

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de Garantie : 930 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES

ASSURANCES DOTALES

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

Inspecteur à Bastia, A. M. BITTERLIN, agent principal, 2 bis, nouveau Port.

A Ajaccio, A. M. Alphonse MARIANI, 24, rue Fesch.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORTINI
Représentant à Bastia

M. F.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile Rousse

RICQLÈS — PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable — Seul véritable ALCOOL DE MENTHE

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia.*

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dépôt Bastia, M. Paoli. Dépôt : M. rue Etienne-Marcel, Paris

DEMANDEZ PARTOUT

le délicieux Cigare **VIANA**

A 10 CENTIMES

Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*

BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

BANQUE GREGORJ Frères

BASTIA (Corse)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Messieurs GREGORJ FRERES mettent à la disposition du public, dans le rez-de-chaussée de leurs Bureaux, des compartiments de **coffres-forts** de diverses contenances destinés à renfermer des papiers, des titres de toute nature ou des objets précieux.

Chacun de ces compartiments est muni d'une serrure dont le locataire peut faire varier la combinaison à sa convenance et d'une clef spéciale qui lui est délivrée lors de la location.

Ces compartiments peuvent être ouverts tous les jours (Dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

TARIF DE LA LOCATION

DIMENSIONS			PRIX			
HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	UN MOIS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
0m,25	0m,25	0m,50	5 francs	14 francs	25 francs	40 francs
0m,25	0m,50	0m,50	10 —	25 —	40 —	60 —
0m,50	0m,50	0m,50	15 —	35 —	50 —	100 —

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
10, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Loyers — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Mises

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini

APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Forte remise au comptant

Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (LYTE p. 70 et 323).

« De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallora, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »

PAUL ALEXIS (VALLORIA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »

(Lettre du marquis de Morès, 1892).

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Entrée : Faubourg Montmartre, 27, rue Bergère, PARIS.

Adresse Télégraphique : ACHARNES-P

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre
S'adresser 28 Boulevard de Roquebillière à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000fr.

Chauves ! à qui prouvera que la célèbre Kérydine du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et en fait pousser en trois semaines.

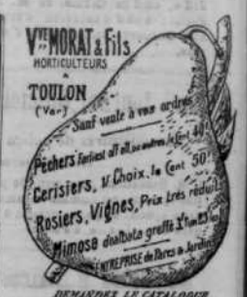

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE 40m

QUI INDIQUE TOUT POUR

CHEVERNY — Parfum

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 335 — LUNDI 25 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames 0,25 — Réclames, 0,50 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	5f	10f	15f
AUTRES DÉPART.	7f	12	20

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Nous commencerons *prochainement* un feuilleton nouvellement paru et d'un exceptionnel intérêt :

Mam'zelle Catastrophe

Roman dramatique

par RENÉ GROUGÉ

Cette œuvre, aussi remarquable par la puissance des émotions que par la curiosité des spectacles, passionnera tous nos lecteurs, quels qu'ils soient ; elle est écrite pour tous.

Il nous suffira de mentionner les titres des quatre parties : **La fin d'un rêve à la villa Kermaria — Quinze ans après — Entre une gifle et un baiser — L'honneur de la mère** — pour donner une idée de ses péripéties grandissantes être et assuré de l'empressement avec lequel cette œuvre sera accueillie par tous nos lecteurs.

LES VRAIES LEÇONS d'une Guerre

La plupart des journaux épiloguent sur les causes du désastre que viennent de subir les armées turques. Ils négligent le plus souvent la principale de toutes, la force de l'adversaire. Le commandement des troupes ottomanes eût-il été cent fois meilleur et les services administratifs se fussent-ils montrés à hauteur de leur tâche que la partie restait inégale. C'est que chacun des partenaires allait au combat avec une mentalité différente : on a, je crois, abusé du terme de Croisade pour qualifier l'assaut donné par les populations balkaniques à l'empire du Croissant. Serbes et Bulgares, Grecs et Monténégrins avaient surtout soif de justice et de liberté : leur tactique allait être celle des gens qui poursuivent sans défaillance un règlement de comptes réparateur ; ils revendiquaient des droits, les armes à la main. Les Turcs avaient à défendre un bien, sinon mal acquis, du moins très mal exploité. Voilà pourquoi les mouvements des confédérés se sont toujours traduits par des marches offensives, alors que la Turquie dispersa ses efforts pour se cramponner au pays dont elle vivait, et ce fut une guerre d'affamés se ruant vers un domaine où les possesseurs s'étaient frappés eux-mêmes de déchéance.

Il existe une corrélation étroite et facile à constater entre les causes d'une guerre et la tactique des belligérants. Lorsqu'un pays accepte joyeusement ces extrémités redoutables qui brisent pendant quelque temps la vie des nations, c'est que l'objectif est présent devant tous les yeux et pour l'atteindre, le commandement sait très bien quelles directions il doit orienter l'armée. Il ne s'agit plus d'exécuter de savantes manœuvres et de « monter » des attaques avec un art plus ou moins consommé. Le peuple sous les armes comprend et veut comprendre et le talent des généraux ne consiste plus qu'à profiter de l'élan naturel des troupes.

Un officier bulgare, stagiaire à notre Ecole de Guerre faisait, il y a un mois, ses adieux à ses camarades. L'un d'eux, en exprimant ses vœux de réussite, ajouta qu'il demanderait un congé pour suivre au mois de décembre les opérations des armées balkaniques. Vous arriverez trop tard, répliqua l'officier des Balkans. Au mois de décembre, la guerre sera finie et nous serons à Constantinople. L'objectif était connu d'avance, et du généralissime jusqu'au dernier soldat, chacun savait qu'il fallait, coûte que coûte, arriver sous les murs de la capitale. Aussi, ne relève-t-on pas la moindre hésitation dans la marche des peuples alliés. « Nous entrerons à Constantinople et à Salonique, malgré toutes les armées qu'on nous opposera. » En stratégie comme en tactique, dans la concentration comme sur le champ de bataille, le dispositif reste le même : on marche en échelons, la gauche en avant. Tout le monde sait que Dimitrieff a pour mission d'arriver au plus tôt sur le Bosphore, et pour lui permettre d'accomplir cette mission, les autres armées attaqueront les forces ottomanes avec la dernière énergie.

On part, l'élan est donné. La place d'Andrinople barre la route. Mais lorsqu'un torrent se bute au rocher, il contourne l'obstacle et continue son chemin. L'armée bulgare a manœuvré simplement comme une force de la nature, et c'est là tout le secret de sa victoire.

Sa jeune artillerie ne fut pas entravée par la routine des vieux stratèges. Savoff, Dimitrieff, Kotentcheff sont les généraux les plus âgés ; ils ont à peine 50 ans. Ivanoff en a 46 et Fitchef, le chef d'Etat-Major, 45. Et tous sont populaires, depuis Savof qui risqua sa carrière sans aucune arrière-pensée dans l'œuvre de relèvement de son pays, jusqu'à Kuttencheff, l'officier de troupe par excellence, jusqu'à Dimitrieff que les soldats connaissent par les surnoms familiers de « Napoléontchefe » et de « Radkoto. »

Ivanoff disait à l'un de nos confrères : « Nos soldats marchent comme vos anciens volontaires de 1792. » Aucune comparaison n'est plus exacte, et l'issue de la guerre ne pouvait être douteuse. Le grand enseignement des batailles qui viennent de se livrer est l'éternelle leçon de la sagesse sociale : un peuple est vainqueur lorsqu'il sent la nécessité de la guerre. Pour faire valoir ses droits, il doit passer à l'offensive. La manœuvre est couronnée de succès quand elle est simple et connue de tous. Enfin, la partie n'est gagnée que des généraux ardents et jeunes. Que par notre gouvernement admette ces principes et nous envisagerons sans crainte les éventualités que l'avenir nous réserve.

CHARLES HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.

LE PROBLÈME DE L'ENSEIGNEMENT

Le problème de l'enseignement à tous les degrés est un de ceux qui méritent le plus d'attention, il décèle chez un peuple le souci d'une culture intellectuelle toujours plus affinée et le désir d'accroître par l'étude de ses dons naturels de l'esprit. Si l'on tâche de combler les divers besoins régionaux à l'aide d'une juste répartition, on arrive à doter le pays d'écoles, de collèges et d'universités en nombre suffisant pour éviter tout excès.

On a longuement discuté, en Corse, ces derniers temps, sur l'établissement d'écoles professionnelles, d'écoles primaires supérieures et sur l'amélioration des écoles primaires existantes. Sans aucun doute il y a là beaucoup d'innovations et de réformes à accomplir, surtout du côté des écoles professionnelles et des simples écoles primaires du village ; mais il est permis de se demander pour les premières s'il ne faudrait pas, sous peine d'échec, développer le commerce, l'industrie et l'agriculture avant de pouvoir à leur installation.

Au contraire, on a fait silence sur un vrai besoin de la Corse qu'il faudrait doter d'une Université.

Bien des raisons militent en sa faveur : des raisons historiques qui montrent la continuité et la permanence de ce besoin, des raisons actuelles qui ne sont que les premières transformées, une raison d'analogie tirée de la comparaison avec un pays voisin.

Pascal Paoli, après avoir réglé dans sa constitution qui reste un modèle d'esprit organisateur le fonctionnement de la vie publique, s'assura la formation d'une élite intellectuelle par la création d'une Université à Corte, alors centre du Gouvernement. La théologie, la philosophie, le droit romain, le droit canon et toutes les sciences de l'époque jugées les plus utiles y étaient enseignées avec succès.

Paoli tombé, les relations avec le Gouvernement de Versailles devinrent régulières et, en 1775, une députation des Etats de Corse à la Cour de France rappelait au roi « que dès la première assemblée des Etats du Royaume de Corse, Sa Majesté a bien voulu faire espérer l'établissement d'une Université et elle a fait renouveler cette assurance dans les Etats suivants ; que si sa sagesse l'a déterminée à faire différer, elle est très humblement priée d'en accélérer le terme. »

Plus tard, en 1789, lorsque la Corse fut envoyer des députés aux Etats Généraux, le cahier du Tiers-Etat mentionne en première ligne parmi les objets d'utilité publique, l'établissement d'une Université à Corte et l'affectation à sa subsistance des biens provenant de certains congrégations qui ne résidaient dans l'île. Le cahier de la noblesse demande aussi *che sia stabilita a Corte un'Università, al qual effetto Sua Maestà è supplicata di deliberare le sue lettere patenti, e di abbandonare a questo stabilimento il reddito del marchesato di Marbeuf.*

De nos jours personne ne vante l'utilité d'une pareille institution pour notre pays ; pourtant, un rectorat spécial à la Corse centraliserait mieux, d'abord, la jeunesse studieuse du pays en évitant de la disperser dans plusieurs Universités voisines. Sans insister sur les avantages d'économie trop évidents, quel plaisir n'aurait-on pas à voir nos joyeux « scolari » rappelant les gais escholiers du temps jadis, parcourir en fête les rues de la ville qui serait choisie ! Quelle animation dont bénéficierait aussi toute l'île ! On se plaint que la Corse est pauvre et l'on ne se rend pas compte qu'on aggrave sa situation si l'on porte ailleurs une partie des maigres revenus qu'elle donne. Que de commerçants tireraient de cette situation une source de revenus appartant chez certains l'aisance, chez d'autres l'ardeur au travail et chez tous l'encouragement à l'esprit d'initiative.

Il y aurait un peu trop de docteurs et d'avocats, mais il faut développer les tendances louables et non les contrarier. Ce n'est pas dans un siècle où l'on cherche tous les jours à répandre l'instruction qu'il faut parler de contrarier ce mouvement, ou du moins, de ne pas lui faire rendre partout son maximum. L'instruction ne nuit jamais ; pour le moment, la Corse est obligé de s'expatrier, mais il est hardi : si on lui donne les moyens de s'instruire, il se trouvera dans de meilleures conditions, à l'étranger ou aux colonies, pour gagner sa vie et fera rayonner le nom de la patrie.

L'agriculture en souffrira, dit-on, mais, dans les conditions actuelles, elle rend si peu que tout le monde la délaisse. Et puis, qui sait ? peut-être, grâce au mouvement des affaires et à la prospérité qui renaîtrait, s'attacherait-on davantage à la culture du sol, car on obtiendrait certainement des résultats plus satisfaisants grâce à cette nouvelle

---

38 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANDOSE

X

— Oui, mais moi je n'ai point encore consenti, ajouta M. Dubois Labesse.

— A la grâce de Dieu, mon ami, c'est pour le Francbort que nous travaillons, n'est pour que les Longeville puissent continuer leurs traditions charitables, faire du bien autour d'eux ; ma pauvre mère n'espérait chaque jour sur des cheveux longuets pour atteindre à ce but de relever les Longeville, et cependant elle n'en était point une, serez-vous moins Longeville que Mary Hastone, vous que j'ai fait la chef de notre maison en vous épousant ?

C'était première Fernand par le côté fier et généreux de sa nature.

— Il sera fait comme vous le désirez, Elsie, répondit-il, vous êtes la maîtresse... Dieu nous garde !

Et vive la France ! ajoutait galamment le Canadien, qui courait sans retard chez les imprimeurs pour le tirage d'affiches spéciales.

Affiches que l'on colla partout le lendemain. Le surlendemain, à deux heures de l'après midi, dans un parc auprès duquel les plaines de Champagne n'avaient remisé qu'une poignée de jardiniers, des milliers et milliers des milliers de spectateurs se pressaient.

« L'Albatros » avec Fernand s'était déjà envolé et perdu dans les profondeurs de l'horizon, afin de réapparaître dès que « L'Elsie » avec la jeune femme se montrerait et de fondre sur elle, de prendre sa poursuite. Au premier rang des gens qui regardent, dans la plus luxueuse des tribunes, un homme de haute taille, distingué, grisonnait, se tient debout parmi un essaim d'enfants superbes, filles et garçons. L'homme peut avoir cinquante, cinquante-cinq ans, plus ou moins, les enfants ont de huit ou dix ans jusqu'à quinze. L'homme est le père, évidemment, et doit appartenir à la société cosmopolite la plus distinguée et la plus riche. On ne voit point la mère. Il a bravé de puissantes jumelles de marine dans la direction où « L'Albatros » a disparu et semble le suivre, le chercher. En fait, c'est le second disque, c'est « L'Elsie » qu'il examine, en devenir. « L'Elsie » s'envole. L'homme devient affreusement pâle, les jumelles tremblent dans ses mains.

Et c'est moins l'oiseau qu'il regarde que la femme qui en dirige le vol, cette femme si jeune, si belle, si énergique, et qui vient de France. Cette jeune femme que le programme appelle : « Madame Dubois Labesse. » Ce nom n'apprend rien à l'homme. Mais ce qui a éveillé son attention, ce qui l'inquiète jusqu'à l'angoisse n'est le nom ni l'aéroplane : Elsie. C'est la physionomie de la jeune femme qui porte ce nom de Dubois Labesse. L'oiseau léger, svelte, rapide, s'est envolé. Et les aides divers qui avaient facilité son départ quittent le milieu de la piste. Parmi eux se trouve la Mexicain, le Mexicain qui « a sa libre circulation partout comme représentant immédiat et unique des Gaez aviateurs, en ce moment dans l'espace. Avec son œil de coureur des prairies américaines, le Mexicain fouille les masses de Canadiens. Il se demande si parmi cette foule quelques survivants de ses ancêtres tournées à travers le Nouveau Monde ne seraient point présents. Et tout à coup il tressaille. Il en reconnu un. Et un plus important que tous les autres ensemble. Un qui est un véritable revenant. Mais est-ce bien lui ? N'y a-t-il point d'illusion dans son cerveau porté à retrouver des connaissances partout depuis qu'il a roulé les pieds en Amérique ?

Le Mexicain s'approche, s'approche par un détour, avec prudence. Il regarde son personnage de loin d'abord, puis de plus près, par devant, par derrière, tout en se dissimulant lui-même au milieu des aliants et venants. Le personnage a vieilli, mais c'est bien lui. Grand Dieu, c'est lui ! Que fait-il faire pour bien faire ? Que va-t-il se passer ? Le Mexicain réfléchit pendant quelques secondes, puis il se décide. Il se glisse au long de la balustrade de cette tribune de milieu sur le rebord de laquelle son personnage s'est penché pour mieux voir. Ce personnage, c'est l'homme aux jumelles de marine, le monsieur élégant, père de la bande de jeunes gentilshommes et de mineures. Quand il est parvenu à sa hauteur, il relève la tête et lui dit en anglais :

— Pourriez-vous, sir, descendre pendant quelques instants et me rejoindre sur la piste ; j'aurais à vous parler ; c'est très grave...

L'homme abaisse ses jumelles, fixe le Mexicain avec des yeux aussi effrayés que scrutateurs. On dirait que cet appel d'un étranger lui fait peur. Pour lui, citoyen puissant, riche, entouré des siens, en plein jour. Et pourquoi ? Ah, c'est que peut-être cet appel de quelqu'un d'inconnu, qui tout à coup, sur ce champ d'aviation française, veut lui communiquer quelque chose de grave, peut-être que cet appel ne fait que le confirmer dans ses précédents soupçons. Soupçons devenus de l'angoisse, de la terreur sans nom, tout au fond de lui-même...

— Mais... mais qui êtes-vous donc ? balbutie-t-il.

— Descendez déjà, je vous le dirai... Quelque'un qui a vous a vue jeune fille, quelque chose, mais qui se rappelle parfaitement de vous... Venez, il le faut !

Le monsieur passe ses jumelles à un de ses enfants, sa fille aînée, laquelle regarde, elle aussi, le Mexicain avec inquiétude. Pourquoi ? Parce que le Mexicain n'a déjà songée d'un mot qui a parfois des douleurs et a traumatisé, traumatisé tout comme quand il n'a plus douté que le monsieur, le père, fût celui qu'il croyait être. Avec son instinct de femme, instinct mystérieux mais bien réel, elle devine un danger, une menace dans la personne du Mexicain. Elle voudrait empêcher son père de partir. L'en empêcher en son nom, au nom de ses frères et de ses sœurs, au nom de la mère absente. Mais l'homme semble de se dominer et la rapasse avec un sourire. Un sourire grimaçant. Car cet homme souffre, souffre horriblement.

— Vous reviendrez, père ?

— Mais oui, chérie, mais oui !... Je ne m'en vais pas de route... Cet individu veut sans doute me communiquer quelque chose relativement aux appareils d'aviation ; c'était lui qui, tout à l'heure, dirigeait la manœuvre... Je le rejoins là, en face de vous, sur la piste...

— Etes-vous souffrant ? Vous êtes pâle...

— Des crampes d'estomac... Ce n'est rien...

velle division du travail qui répartirait mieux les énergies.

Ne cherchons pas si l'on obéit à ces diverses raisons lorsqu'on fonda l'Université de Cagliari en Sardaigne. Toujours est il que l'on comprit l'utilité de faciliter et de développer les études sur place dans une île dont les relations avec le continent sont en général difficiles. On permet ainsi aux habitants d'avoir les compétences et les méthodes « sous la main, » pouvaient dire, afin de profiter de toutes les améliorations qui se produisent dans chaque ordre de la science. Et c'est encore pour des motifs analogues que le gouvernement danois vient de créer et ouvrir une Université à Reykiavik en Islande.

En Corse, c'est une des réformes les plus importantes, car elle met en jeu l'influence intellectuelle de ce pays où l'on comprend les bienfaits du savoir et où l'on fait de gros sacrifices pour l'instruction de la jeunesse. On doit louer et encourager ces bonnes dispositions : elles sont le reste d'une culture héréditaire façonnée pendant des siècles.

G. PADOVANI,
Licencié en droit de lettres

Grosseto-Prugna, 18 novembre 1912.

L'EMBELLISSEMENT de la Place Saint-Nicolas

Les membres des Commissions des Finances et des Travaux publics du Conseil municipal se sont réunis, le mercredi 20 novembre, pour examiner la question de l'embellissement de la place Saint Nicolas.

Après examen de diverses propositions, la Commission s'est arrêtée au projet suivant :

La place serait divisée en trois parties.

Au Nord — en face l'hôtel Cyrnos Palace — on établirait un jardin de 100 mètres de longueur, au centre duquel s'élèverait le monument à la mémoire des Corses morts pour la Patrie, depuis trop longtemps projeté.

Au Sud — en face la maison Orengo — un square en pelouses et jets d'eau.

Le jardin et le square seraient entourés d'une grille.

Il resterait au milieu une place de 200 mètres de longueur et au centre de laquelle se trouverait le kiosque à musique.

Cette place serait défoncée à 40 centimètres de profondeur, de manière à faire disparaître à tout jamais les cailloux qui ont fait — à juste titre — l'objet de tant de récriminations, et comblée de terre dans le genre de la terre-gazon, qui s'agglutine et forme une surface unie et régulière, puisqu'établirait des allées pavées, constituant une promenade douce et agréable pour les pieds délicats.

Il ne serait pas touché à la longueur de l'allée des palmiers ni de l'allée qui borde la route nationale.

Ce projet, dont l'auteur est M. le maire de Carafla, sera soumis à l'approbation du Conseil municipal à une de ses prochaines séances.

Dès qu'il sera approuvé, toutes les démarches administratives seront faites d'urgence de manière à commencer les travaux de la place le plus tôt possible.

La dépense est estimée approximativement à 60.000 francs, elle serait couverte au moyen d'un emprunt gagé par un impôt de 3 centimes additionnels.

Et lorsque le travail sera achevé, la ville de Bastia pourra se flatter d'avoir une place que beaucoup de grandes villes du Continent pourront lui envier.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 novembre.

Après une certaine indécision à l'ouverture, le marché s'est raffermi et clôture en tendance très soutenue sur la généralité des valeurs. Les places étrangères sont irrégulières, tandis que Pétersbourg est très ferme. Londres et Berlin sont calmes et Vienne est faible. Malgré un achat des Caisses de 41.000 frs de rentes au comptant, notre 3 0/0 abandonne encore cinq centimes à 89.92. Seul le Turc en avance d'un demi point à 84.10, l'hésitation domine au groupe des Emprunts Etrangers. Extérieure à 91.40, Serbe 81.95, Italien 98.65. Fonds Russes cependant résistants. Les titres de nos grandes banques conservent ou accentuent leurs bonnes dispositions, signe de la reprise prochaine des affaires. Le Crédit Lyonnais progresse à 1.586. On a traité le Comptoir National d'Escompte à 1.002 et la Société Générale à 832.

Le Crédit Foncier a décidé à nouveau d'accorder temporairement la libération intégrale des Communales 1912, à partir du 25 novembre jusqu'au 15 décembre prochain.

L'or Sous est demandé à 6.105. Valeurs de transports calmes. Fermeté des valeurs d'électricité. Les Charbonnages russes se tiennent guère tandis que les Métallurgiques réalisent de nouveaux progrès. On est plus calme mais toujours bien orienté sur les cuivres. La Rio s'inscrit à 4 9/16.

Le compartiment Sud-Africaines est lourd. Valeurs diamantifères notamment De Beers 531. Les dispositions restent satisfaisantes sur les valeurs de caoutchouc. Les Industrielles russes ont été particulièrement favorisées aujourd'hui et certaines d'entre elles gagnent une fraction appréciable.

Peu d'affaires en Chemins Français. Lyon 1.255, Nord 1.638.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Service de la Police

Par arrêté de M. le Maire en date du 19 novembre, M. Giammini Martin, agent de police, est suspendu de ses fonctions pendant un mois et privé de son traitement.

Vol avec effraction

Un nouveau vol avec effraction a été commis dans la journée d'hier entre 3 et 4 heures du soir.

Des malfaiteurs se sont introduits dans le logement de Mme veuve Aliqui Angèle-Marie, demeurant rue des Ecoles n° 5, au 3e étage.

Les voleurs ont fait sauter la panne de la serrure à l'aide d'une pince. On remarqua deux trous de percées à la porte d'entrée.

Une fois dans l'intérieur ils se sont emparés d'un porte monnaie contenant 25 fr., d'une montre en argent, de deux paires de boucles d'oreilles en or et d'un tour de cou.

Ces objets se trouvaient dans le tiroir d'une commode.

Une enquête est ouverte.

Nos hôtes

Sont arrivés et descendus à l'Hôtel Solferino : MM. Cachat, Coulet, Carien, Devoussoud, ingénieurs, de Chamonix ; Mme Colonna de Leca ; M. Moochet, M. Etier.

Autres hôtels : M. Eisenberg Adam ; M. et Mlle Jakobsen ; M. Pouchot ; M. Pouchol ; M. Deiar ; M. et Mme Chauvel.

CYCLISME

Match Cassinelli-Alberti

Le match de ces deux coureurs a eu lieu hier ; le départ a été donné à 8 h. 21 m.

Voici l'ordre d'arrivée :

Le vainqueur Cassinelli Jacques est arrivé à 9 h. 37 sur bicyclette « Labor ».

Son adversaire Alberti est arrivé à 9 h. 40.

La superbe machine couleur d'orange « Labor » a remporté sa victoire de 17 novembre dernier en couvrant les 40 kilomètres en 1 h. 16 m.

Société Corse
POUR LE
Traitement des Bois

MM. les Actionnaires de la Société Corse pour le Traitement des Bois sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social à Bastia, Magasins Généraux, le 12 décembre 1912, à deux heures après-midi.

Objet de la réunion :

Projet de fusion comportant dissolution anticipée de la Société.

Bastia, le 25 novembre 1912.

MATRA

Le Sergent Franceschi

Un télégramme apporta à Mme veuve Attilia Franceschi, de Matra, l'affreuse nouvelle de la mort de son fils Pierre-Simon, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, tombé vaillamment au champ d'honneur, au combat de Tounjine-Mazzir, (Maroc).

La consternation fut d'autant plus profonde dans notre village que cette malheureuse mère avait déjà perdu, il y a à peine quatre ans, un fils qui était également sous les drapeaux. Sur sa demande, le gouvernement fit transporter le corps à Matra, son village natal, où des funérailles imposantes lui furent réservées.

Le commandant de compagnie de notre pauvre compatriote, le capitaine Cecconi, un vrai Corse celui là, adressa à la famille et au Maire de la commune de Matra des lettres pleines de douleur et de patriotisme et où il exaltait la conduite de son vaillant sous officier, modèle qui, dit il, avait provoqué l'admiration générale. Elle lui inspira même des vers qui ont été lus par M. Lomoni, instituteur de Matra, dans un discours qu'il prononça le jour des obsèques après celui de M. Louis de Matra, administrateur en chef des Colonies, maire de Matra, et de M. André Dominique, propriétaire à Mola.

Un Ami.

Discours de M. Louis de Matra

Mes amis, Messieurs,

Mes pauvres Pierre,

Ma douleur est profonde, elle s'avive dans l'ambiance des regrets que je sens autour de moi.

J'ai, en effet, aujourd'hui la pénible mission de me faire l'interprète de la population de Matra, tout entière pour dire la sympathie aimante à un des nôtres, à un des plus chers enfants de la commune, au sergent Franceschi Pierre-Simon, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, qui trouva au Maroc, au combat de Toudjine, le 2 mai dernier, la mort dans les circonstances les plus glorieuses, en tombant vaillamment au champ d'honneur.

Je crois traduire le sentiment général en disant que notre pauvre Pierre était l'enfant chéri de notre village ; il avait au depuis longtemps nous inspirer à tous par ses belles qualités de cœur et de l'esprit une affection des plus sincères ; aussi, si d'un côté ma mission est des plus pénibles à remplir, elle me fait par ailleurs éprouver un légitime orgueil, car je suis fier, comme Maire de la commune de Matra, d'avoir à prendre la parole sur cette tombe si prématurément ouverte pour glorifier l'acte d'héroïsme accompli par notre brave sous-officier qui, placé à la tête de sa section, réussit par un geste des plus résolus à électriser sa jeune troupe et faire reculer l'adversaire étonné par tant de bravoure tenace, bravoure qui hélas ! devait lui coûter la vie.

Sa conduite est d'autant plus digne de notre admiration que rien ne l'appelait à ce poste aussi périlleux.

Notre cher disparu, qui était le plus jeune de la famille, aurait pu vivre heureux avec sa vénérable mère qui était toute seule et qui ne demandait par conséquent qu'à l'avoir à ses côtés ; mais comme il appartenait à une famille qui avait fourni à la France ses meilleurs soldats aux heures les plus sombres de notre histoire, il a préféré, en s'engageant dans l'armée d'Afrique, suivre les nobles traditions laissées par tous les siens, et en particulier celles de son regretté père qui a gagné la croix de la Légion d'honneur sur les champs de bataille de Crimée, d'Italie, du Mexique et d'Afrique.

Notre Pierre avait déjà fait un premier séjour au Maroc, où il s'était distingué et avait été cité à l'ordre général des troupes de débarquement ; rien, même au point de vue de son avenir, ne nécessitait donc plus son retour dans cette contrée, mais comme il estimait qu'il n'avait pas fait assez pour la France qu'il rêvait toujours plus belle et plus grande, il n'hésita pas à se faire désigner de nouveau pour servir dans ce Maroc qui allait lui être si funeste. Le sacrifice de sa vie paraissait à ces braves garçon un geste tout naturel ; aussi nous ne saurions nous incliner trop bas devant tant de dévouement, tant d'abnégation de soi même.

Son chef lui même, M. le capitaine Cecaldi, dont la douleur égale la nôtre, avait pour lui la plus grande admiration, sa correspondance prouve qu'il le considérait comme un véritable ami ; il est désolé de n'avoir pu l'accompagner jusqu'ici et m'a chargé d'être son interprète sur sa tombe pour lui dire combien il regrettait de ne pouvoir lui adresser lui-même, tant en son nom qu'en celui de tous ses gradés et de ses hommes, un adieu ému, combien il appréciait son pauvre et brave sous officier et combien enfin il lui rendait son affection méritée et dévouée.

A cette heure ci, cet officier mêle ses larmes aux nôtres, son âme vibre avec les nôtres et, pour employer sa propre expression, le glas de nos cloches a, soyez en certains, un écho dans son cœur fraternellement attristé.

Et maintenant il me reste à dire à la famille, aux présents comme aux absents, qui a été déjà si durement éprouvée, combien tous nous compatissons à sa douleur. Toute notre pitié va vers elle et va particulier vers cette infortunée mère qui a eu jusqu'ici si stoïquement supporter les terribles coups qu'elle a reçus du sort. Il y a à peine quatre ans elle a perdu son enfant du même âge et qui était également sous les drapeaux. Nous la supplions de continuer à se montrer aussi forte et aussi courageuse dans ce nouveau malheur, en puisant dans la foi même de notre pauvre Pierre l'énergie nécessaire pour surmonter sa douleur qui est aussi la nôtre, car la mort de notre cher disparu honore non seulement sa famille, son village natal, mais aussi la Corse et la France entière, le sous-officier Franceschi Pierre-Simon étant tombé victime de l'attachement qu'il avait voué à sa Patrie.

Adieu, mon pauvre Pierre, tu étais parti il y a à peine deux ans le cœur souriant et plein d'espoir en l'avenir, et tu nous reviens aujourd'hui enfermé dans cette froide bière, aussi l'émotion que tes souvenirs personnels ne font qu'augmenter, ne me permet pas de trouver des paroles assez sublimes et assez élevées pour célébrer, comme il conviendrait, tes mâles vertus.

Dors en paix dans l'au delà et sois assuré que tous ceux qui se pressent aujourd'hui autour de ton cercueil auront la mort aussi belle que glorieuse.

Tu nous quittes en emportant tes regrets, l'affection, l'estime et l'admiration de tous ceux qui l'ont connu, c'est la meilleure consolation que nous puissions offrir à ta famille éplorée.

Au nom de tes parents, de tes amis, au nom de tous ici présents, au nom de ton capitaine, au nom de tous tes frères d'armes et en mon nom personnel je te réitère un éternel adieu.

Adieu, mon pauvre Pierre, adieu.

Le Drapeau salue la tombe.

RHUM ST-JAMES

« St James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Geronimi Marie Antoinette, de Cargese, assassinat.

Officier du parquet : M. Le Marc Hadour, avocat général.

Défenseur : Me Scamponi.

Société de Champlain

MM. les Actionnaires de la Société de Champlain sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social à Bastia, 9, rue du Nouveau Port, le 27 décembre 1912, à 2 heures après midi.

Objet de la réunion :

Projet de fusion, augmentation de capital, division des actions.

Bastia, le 25 novembre 1912.

SERVICE VICINAL

Département de la Corse

Le public est prévenu que le jeudi, 12 décembre 1912, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, à Bastia, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, d'un lot de construction du chemin d'intérêt commun n° 17, (territoire de Silvareccio).

Les entrepreneurs pourront prendre communication des pièces du projet dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en chef et de M. l'Agent Voyer d'arrondissement de Bastia.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 24 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Thermomètre du matin + 10-5 à midi + 13 5 ; à 6 heures du soir + 10 Maxima + 14 ; Minima + 9°.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Nos commissionnaires

Bastia est vraiment la ville la plus argent hospitalière de France et de Navarre.

Les étrangers, notamment nos voisins les Sardes, sont admis chez nous sans qu'on exige d'eux des papiers qui garantissent leur moralité.

Tous y reçoivent un asile en quelque sorte inviolable et sacré.

Et comme si cela ne suffisait point, nous assistons très souvent à des scènes vraiment scandaleuses dont bon nombre de commissionnaires sont les héros, à l'arrivée des trains et de nos courriers maritimes.

Qu'on exige enfin de la part de ceux qui exercent ce métier des garanties de moralité. Et s'il en est parmi eux qui ne remplissent pas les conditions voulues qu'on les oblige à déguerpir.

Bastia, certes, n'y perdrait rien..

Nouvelles maritimes

M. Leonardi Pierre-Paul, commis de 4e classe de l'inscription maritime au Havre, passe à Nice.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Tavera, embarqué sur le « Mirabeau, » est désigné pour prendre le commandement du « Pei-ho, » dans la division navale d'Extrême-Orient.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie : Légion de l'Algérie : Lepidi Pierre-François, soldat au 17e escadron du train, Giudicelli Pierre-Simon, brigadier au 6e groupe d'artillerie à pied d'Afrique, Mariani François-Marie, canonnier au 3e d'artillerie coloniale, Poggionovo Paul-Baptiste, sapeur au régiment de sapeurs pompiers de la ville de Paris. Catani Jean-Antoine, sergent au 112e, Capitani Ours-Pierre, canonnier au 2e d'artilleria, Simoni Joseph, brigadier au 15e d'artillerie, Leccia Ange-Antoine, ancien canonnier au 3e d'artillerie coloniale, Nicolai René-Jean, soldat au 15e escadron du train, Luciani Pascal, canonnier au 12e d'artillerie.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses dépuratives, toniques, laxatives, nettoient l'estomac, fortifient le corps, purifient le sang.

Au Port

Arrivées du 19 au 22 novembre :

Vap. angl. « Drabi, » cap. Carter de Gênes, lest.

Goélette ital. « San Francesco, » cap. Di Fazio, de Marseille, dois charger 10 à 15 tonnes d'anguilles à Pisello.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Martino, de Livourne, 3 tonnes, 147 passagers.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, de Marseille, 258 tons. 91 passagers.

Vap. allem. « Mailland, cap. Vommaset, de Gênes, lest.

Brik goélette ital. « Alberto, » cap. Vannochi, de Spezia, lest.

Goélette ital. « Ida. R., » cap. Franza, de Spezia, lest.

Vap. ital. « Lombardo, » cap. Bergna, de Livourne, 54 pas., 1 ton.

Goélette ital. « Gennaro Padre, » cap. Di Fazio, de Porto, dois charger 8 ton, anguilles à Biguglia.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, de Livourne, 54 passagers, 2 tons.

Vap. franç. « Harmonie, » cap. Ambrosetti de Nice, 200 ton. de farine.

Départs du 19 au 22 novembre :

Vaisseau ital. « Clara V., » cap. Milanelli, pour Livourne, 44 ton charbon.

Brik goélette franç. « Apollon » cap. Stachino pour Solenzara, en relache.

Vap. danois « Lucy Andersen, » cap. Vulsen, pour Bône, lest.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Martino, pour Livourne, marchand., passagers.

Cutter ital. « Unica famiglia, » cap. Portoghese G. pour Solenzara, lest.

Vap. angl. « Drako, » cap. Carter, pour Naples, 208 tonnes.

Goélette ital. « San Francesco, » cap. Di Fazio, pour Naples, 12 tonneaux anguilles chargée à Pisetto.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Martino, pour Marseille, tonnes, passagers.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Porto-Torrès, passag., marchand.

Vap. ital. « Lombardo, » cap. Borgna, pour Livourne, 11 passagers.

Vap. franç. « Corte II, » capo Carrière, de Nice, tonnes, passagers.

Avis

Monsieur seul, désire prendre pension avec jeune homme célibataire, libéré du service, à la campagne — prix très modéré. — Par suite on pourrait s'associer pour faire l'élevage de la volaille.

Ecrire détails M. Alfred S. de J., 5, rue d'Alger, Nice.

On demande à acheter

Bonnes vaches laitières.

S'adresser, P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

Avis

Magnifiques cockers, blanc-marron et marron, à cédar service. Photos-Pédigrée, parents chassant, première origine.

Mlle de Lhomel, Château de La Bruyère, par Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

A vendre

Break et camion, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

Mœurs déplorables

De tous temps, la contrefaçon s'est attaquée aux produits sérieux consacrés par le succès et l'on voit chaque jour des gens sans scrupules, tentés par l'appât d'un gain malhonnête, fabriquer et jeter sur le marché des produits sans aucune valeur, mais dont l'aspect et même la *dénomination* se rapprochent d'une grande marque connue. C'est ainsi que le *Tarrenoise*, ce remède populaire à la fois si actif et si commode, vient de constater que l'on vendait sous le nom de « Ouate Thermogène » des saloperies contrefaites.

Pour être certain de n'être pas trompé, demandez non plus de la « Ouate thermogène, » mais tout simplement *Ua Thermogène* : de plus, assurez-vous bien que la boîte jaune porte au dos le portrait du « Pierrot crachant le feu. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 24 novembre.

M. le Lieutenant Le Goat de Saint Haouen, du 163e, passe au 2e tirailleurs.

LE COLONEL LARGEAU

Paris, 24 novembre.

Le colonel Largeau, commandant supérieur au Tchad, est arrivé à Paris.

Le colonel Largeau a rendu visite aux ministres de la Guerre et des Colonies.

Au « Journal Officiel »

Paris, 24 novembre.

MM. Figoli et Vassalo obtiennent le diplôme de maître mineur.

DANS LE GARD

TERRIBLE COUP DE GRISOU

24 Victimes

Paris, 24 novembre.

Un terrible coup de grisou vient de se produire aux mines de Saint-Marzin de Valgalgues, non loin d'Alais.

Fort heureusement l'explosion n'est produite au moment où le plus grand nombre de mineurs ne se trouvait plus dans le puits.

Cependant on a à déplorer la mort de 24 mineurs.

Les télégrammes sont muets sur le nombre des blessés.

La nouvelle de ce terrible accident a produit une profonde émotion dans la région et dans les centres miniers.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 24 novembre.

Tout fait espérer que la nouvelle réunion des plénipotentiaires turco bulgares portera ses fruits, et que la paix ne tardera pas à être conclue.

Les intérêts des vainqueurs et des vaincus concordent aujourd'hui pour la paix.

D'un côté, le Bulgarie a modifié ses premières conditions relatives à l'armistice.

On affirme même que les Bulgares ont renoncé à la stérile et odieuse manifestation d'une entrée à Constantinople ; ils sont fatigués, leur réservoir d'hommes est épuisé, et devant eux le choléra fait de tels ravages qu'ils ne peuvent avancer sans risquer une contamination plus désastreuse que toutes les batailles.

D'autre part la Turquie sait parfaitement que la Macédoine et la Thrace sont définitivement perdues pour elle ; que le choléra décime ses troupes et que la prise de Constantinople serait le commencement de la fin de l'empire ottoman.

Si la paix entre les alliés balkaniques et la Turquie paraît proche, celle de l'Europe n'est pas encore assurée.

L'ARMISTICE

Bien qu'ordre ait été donné par le gouvernement turc de reprendre les hostilités, le généralissime est chargé de continuer les négociations de l'armistice, si les Bulgares veulent bien en modifier les termes.

Le correspondant du « Daily Mail » à Sofia télégraphie que les conditions d'armistice, imposées par la Bulgarie, seront acceptées par Nazim Pacha.

Les plénipotentiaires turco-bulgares se sont de nouveau rencontrés aujourd'hui.

Les plénipotentiaires bulgares sont : le général Savoff, généralissime de l'armée bulgare, qui est accompagné du général Fidchaff, chef d'état-major général, et d'un secrétaire du ministère des Affaires étrangères de Bulgarie.

Les plénipotentiaires turcs sont : Nazim pacha, généralissime des forces turques, qui est assisté dans sa mission par Essat pacha, chef d'état-major de l'armée, Osman Nizami pacha, ambassadeur de Turquie à Berlin, et Chadou bey, conseiller d'Etat et conseiller juriste de la Sublime-Porte, en qualité de secrétaire.

Comme la première fois, les plénipotentiaires turco-bulgares se sont réunis au quartier général ottoman, à Hademkeui.

EN SERBIE

RETOUR TRIOMPHAL DU ROI PIERRE Ier à Belgrade

Paris, 24 novembre.

Le roi Pierre Ier est retourné à Belgrade.

Ce retour a donné lieu à des manifestations délirantes.

Toute la population de Belgrade s'était portée aux devants du roi Pierre.

Aux portes de la ville, le Maire a prononcé un discours très belliqueux.

Discours du Maire

Dans son discours, le Maire a fait ses déclarations suivantes :

« Ou la Serbie jouira complètement de ses conquêtes, ou la Serbie cessera d'exister.

» Si on veut nous contester les fruits de nos victoires, ni Belgrade, ni la patrie tout entière n'hésiteront à verser leur sang plus largement, plus chèrement encore. »

A ces mots, tous les membres du Gouvernement s'écrièrent : « Parfaitement, très bien. »

Discours du Roi

S. M. Pierre Ier a répondu au discours du maire de Belgrade.

Sa réponse peut se résumer ainsi :

« Nous voulons garder et étendre légèrement nos possessions vers la frontière autrichienne. »

LES ARMEMENTS DE L'AUTRICHE

Nouvelles alarmistes

Paris, 24 novembre.

Depuis quelques jours les journaux publient des correspondances alarmistes de Vienne.

Hier, on annonçait que sept corps d'armée autrichiens procédaient à une mobilisation générale.

Aujourd'hui ces mêmes journaux annoncent la convocation de tous les réservistes.

LYON

LE CONGRÈS DE L'ACTION LIBÉRALE

Lyon, 24 novembre.

Au Congrès de l'Action libérale qui a été tenu aujourd'hui à Lyon, M. Pion a prononcé un remarquable discours, qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

M. Pion a déclaré que, d'après les nombreuses élections législatives qui ont eu lieu depuis mai 1910, il constate tous les jours l'effondrement du parti combiste d'un côté, et, de l'autre, l'action prépondérante des idées de liberté.

« Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

PHOTO D'ART

Bastia — 22, Boulevard Paoli, 22

Agrandissements photographiques

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

AVIS DE DECÈS

Mlle Jérômine Magnanchi ; M. Salvator Magnanchi, professeur honoraire, et Mme S. Magnanchi ; M. Antoine Magnanchi, professeur honoraire, Mme A. Magnanchi et leurs enfants ; Mme Sauveur Ayme, née Ersa, M. S. Ayme, négociant, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE JOSEPH MAGNANCHI

leur mère, belle-mère, grand'mère et aïeule, décédée dans sa 90e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu lundi, 25 novembre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 74, Boulevard Paoli.

La famille ne reçoit pas.

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d excellentes conditions.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Mathieu* arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

ARTICLES DE CHASSE

LAURENT MARINI
ARMURIER
25, Rue Paoli (près de la Poste), BASTIA

Stylets corses
Achats et vente d'armes d'occasion

Réparation d'armes en tous genres

Gravure sur métaux

Prix avantageux

A LA RÉSERVE

Huîtres & Coquillages
POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huîtres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à ses convenir, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes de Marennes. — Huîtres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 14 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

LE CABINET DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er Etage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, de 1er au 9 de chaque mois.

BANQUE GREGORJ Frères

BASTIA (Corse)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Messieurs GREGORJ FRÈRES mettant à la disposition du public, dans le rez-de-chaussée de leurs Bureaux, des compartiments de **coffres-forts** de diverses contenances destinés à renfermer des papiers, des titres de toute nature ou des objets précieux.

Chacun de ces compartiments est muni d'une serrure dont le locataire peut faire varier la combinaison à sa convenance et d'une clef spéciale qui lui est délivrée lors de la location.

Ces compartiments peuvent être ouverts tous les jours (Dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

TARIF DE LA LOCATION

DIMENSIONS			PRIX			
HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	UN MOIS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
0m,25	0m,25	0m,50	5 francs	14 francs	25 francs	40 francs
0m,25	0m,50	0m,50	10 —	25 —	40 —	60 —
0m,50	0m,50	0m,50	15 —	35 —	50 —	100 —

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, vis-à-vis
Assurances — Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements à l'amiable. — Ventes d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'actes sous seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Mises

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini

APPAREILLEUR A GAZ

BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés au gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Forte remise au comptant

Vente de bec, verres, manchons, abonnement pour l'extinction de l'éclairage.

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (EXTE p. 70 et 283).

« De ce fait montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Valloria, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 12.000 journaux par jour.

Ecrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.

Adresse Télégraphique : ACHEMENER-P

RHUM. FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Reuilly à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément sa présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000 fr.

Chauves ! à qui pourrons que la célèbre Eau capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les cas les plus désespérés.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)

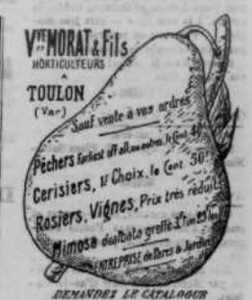

DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 c.

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 336 — MARDI 26 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à Paris et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

Nous commencerons *prochainement* un feuilleton nouvellement paru et d'un exceptionnel intérêt :

Mam'zelle Catastrophe

Roman dramatique

par RENÉ GROUGÉ

Cette œuvre, aussi remarquable par la puissance des émotions que par la curiosité des spectacles, passionnera tous nos lecteurs, quels qu'ils soient ; elle est écrite pour tous.

Il nous suffira de mentionner les titres des quatre parties : **La fin d'un rêve à la villa Mermaris — Quinze ans après — Entre une gifle et un baiser — L'honneur de la mère** — pour donner une idée de ses péripéties grandissantes être et assuré de l'empressement avec lequel cette œuvre sera accueillie par tous nos lecteurs.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 27 m. — Coucher, 3 h. 31 m.
Premier quart, le 16 — Pleine Lune, le 24
Fête d'Aujourd'hui : Saint Sylvestre.
Fête de Demain : Saint Léocard.

25 NOVEMBRE

LE DÉPEUPLEMENT des Rivières

Les rivières de France se dépeuplent : c'est la faute de notre législation sur la pêche, législation surannée, remplie d'idées fausses.

Il est urgent de la modifier, si nous ne voulons pas que, dans quelques années, le poisson soit aussi rare dans nos rivières que les cailles dans la banlieue de Paris.

La loi sur la pêche repose sur cette conception étrange que les cours d'eau sont des propriétés d'un genre spécial qu'il n'est pas utile d'entretenir. Il est acquis, dans notre jurisprudence fluviale et dans le grand public, que les rivières doivent fournir des poissons, toujours et toujours, quelles que soient les méthodes destructives des espèces piscicoles qu'emploient les pêcheurs.

Le poisson est *res nullius* ; il ne sied pas de s'en occuper. Un lot d'un cours d'eau est adjugé à un entrepreneur de pêcherie ; celui-ci peut dépeupler la partie qui lui est amodiée, en toute impunité.

Le défaut de l'ancienne et de l'actuelle législation est tout simplement une inexacte notion de la nature des fleuves et des rivières, considérés au point de vue de la pisciculture. Un lot de pêche est une propriété qu'il faut soigner comme un champ cultivable. Il ne « rend » pas indéfiniment son produit. Il faut ensemencer. Et l'ensemencement est l'immersion des alevins, l'aménagement du lit du cours d'eau pour faciliter un peuplement rapide et fructueux. Si le locataire du lot de pêche n'agit pas de la sorte, en « bon père de famille, » suivant l'expression du Code Civil, en quelques années, un secteur de rivière est complètement dépourvu de poissons.

C'est le cas général. Et la *valeur nutritive* de nos cours d'eau a baissé, dans d'inquiétantes proportions.

Les sociétés de pêche à la ligne sont excellentes pour le repeuplement de nos rivières. Mais elles ne peuvent suffire à tout et étendre leur protection sur les centaines de mille de kilomètres de notre réseau fluvial.

Une idée intéressante rencontre de nombreuses adhésions. Sa réalisation serait de nature à solutionner cette question qui présente un très vif intérêt.

C'est celle de la mise en communauté de sections de rivières. Des sociétés comprenant tous les pêcheurs de plusieurs communes seraient propriétaires responsables de quelques kilomètres de cours d'eau, par le fait de l'adjudication. Elles disposeraient de leur lot, comme elles l'entendraient, suivant les instructions qui leur seraient données par le Service des eaux et forêts. Elles pourraient procéder à de grandes pêches au filet, à certaines époques, ou céder une partie de leur concession à des professionnels. L'Etat conférait à la collectivité des pêcheurs une certaine étendue de ses cours d'eau domaniaux ; ce serait comme une commune de pêche dans laquelle auraient droit d'entrée tous les amis de la rivière. L'initiative individuelle, l'activité de la Société, le souci qu'aurait chaque organisation de défendre son patrimoine seraient la meilleure sauvegarde et le plus utile entretien de la valeur nutritive des rivières et fleuves de France.

L'expérience de cette législation a été faite en Angleterre et en Allemagne. Elle a donné d'excellents résultats.

Le ministre de l'Agriculture a étudié des textes fort intéressants dans le sens que j'indique. Nous espérons qu'ils viendront en discussion devant la Chambre.

Une partie de la richesse nationale de notre pays disparaît. Il faut la sauver. Notre excellent ministre de l'Agriculture, le très avisé M. Pams, ne manquera pas de prendre les mesures nécessitées à cet effet dans l'ordre d'idées que je viens d'indiquer, et qu'il a, nous le savons, déjà mises au point.

Gaspard PONSOT,
Député du Jura.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3 00

Conseil Général

La Subvention extraordinaire de 500.000 francs

Discours de M. Landry

La question de l'emploi de la Subvention extraordinaire de 500.000 francs présentant une importance capitale, nous tenons à publier le remarquable discours prononcé par M. Adolphe Landry, député et conseiller général de Calvi, au cours de la session d'octobre de notre assemblée départementale.

Messieurs,

Les observations que je désire vous soumettre sont sommaires. Il m'a paru, et vous avez partagé mon avis, qu'il y avait lieu d'instituer une discussion générale sur l'emploi de la subvention extraordinaire de 500.000 fr., d'une part pour dégager quelques idées directrices et pour éluider certaines questions de principe qu'il faut tout d'abord trancher, d'autre part pour éclairer les populations que nous représentons et pour leur permettre d'apprécier sainement les décisions que nous aurons à prendre. Mais cette discussion, qui m'a paru et qui vous a paru nécessaire, peut être brève. C'est qu'en effet notre tâche est singulièrement facilitée par le remarquable rapport que M. le Préfet nous a présenté.

Arrivé depuis peu de temps dans notre département, M. le Préfet a su, en peu de mois, connaître nos besoins, déterminer leur importance relative, mettre sur pied les combinaisons financières propres à en assurer la satisfaction, faire accepter ces combinaisons par l'Administration Centrale.

C'est la première fois, ce me semble, qu'un effort aussi sérieux est fait pour débrouiller une situation financière obscure, et qui à beaucoup paraissait inextricable.

Par le courage avec lequel il a entrepris une tâche si ardue, par l'activité qu'il a déployée dans l'accomplissement de cette tâche, par les résultats qu'il a obtenus, M. le Préfet s'est acquis des titres de premier ordre à notre reconnaissance et à celle de toute la Corse. Je suis heureux d'avoir l'occasion de le proclamer à la tribune. (Applaudissements).

Messieurs, qu'allons-nous faire de cette subvention annuelle de 500.000 fr. ?

Nous l'emploierons, cela va sans dire, aux plus utiles des travaux d'intérêt public que l'on nous demande. C'est là un principe qu'il n'est pas besoin d'énoncer. Mais à côté de ce premier principe, qui s'impose de lui même, il est des principes accessoires que je voudrais essayer d'établir.

En premier lieu, il faudrait, à mon avis, autant que possible, que nous n'engagions pas avec la subvention de 500.000 fr. des dépenses qui pourraient être mises à la charge de l'Etat. Et, tout de suite, je vais faire l'application de ce que je viens de dire en considérant la grave question des chemins vicinaux.

Notre réseau vicinal est insuffisant. De toutes parts, dans tous les cantons, on demande la construction de routes nouvelles. Dans quelles conditions, actuellement, les chemins vicinaux sont-ils construits ? Ils sont construits par le département, mais avec l'aide d'une subvention de l'Etat. La part contributive de l'Etat est très élevée. Les charges que le département a à supporter se montent à 27.86 0/0 seulement quand il s'agit de chemins vicinaux ordinaires et à 38.25 0/0 quand il s'agit de chemins d'intérêt commun ou de grande communication.

Si nous désirons construire notre réseau vicinal le plus vite possible, comment faut-il procéder ? Nous demanderons, cela va de soi, une augmentation de la subvention vicinale de l'Etat ; et il est permis d'espérer que cette subvention sera portée au-delà du chiffre de 180.000 fr. qui a été arrêté pour 1913. Mais ne nous faisons pas trop d'illusions : quelques efforts que nous fassions, nous les représentants de la Corse au Parlement, quelques efforts que fasse le chef de l'Administration départementale, il est à craindre que nous ne puissions pas aller beaucoup plus loin que le chiffre où nous sommes aujourd'hui. Et alors pour compléter notre réseau vicinal, pour construire tous ces chemins qu'on nous demande, prendrons-nous sur la subvention de 500.000 fr., je veux dire : devons-nous construire des chemins dont la construction serait entièrement à la charge du département ? C'est une question qu'il est nécessaire de poser ici. Et pour ma part, j'y réponds négativement. Pour avoir des routes, qui seraient très certainement utiles, quelques années plus tôt que nous ne les aurons autrement, mettre la construction de ces routes entièrement à la charge du département, c'est multiplier la dépense par trois, c'est faire une opération certainement très désavantageuse.

J'ajoute que si nous sortions dans cette voie, il serait à craindre qu'il ne devînt tout à fait impossible d'obtenir un relèvement de la subvention de 180.000 fr. On ne marquerait pas, en effet, de nous dire au Ministère de l'Intérieur : « Vous avez une subvention de 500.000 fr. ; vous prélevez sur cette subvention des sommes qui vous permettent de construire des chemins vicinaux sans que l'Etat ait à fournir sa part contributive ordinaire ; dans ces conditions, il est tout à fait inutile que nous augmentions le montant de cette subvention vicinale. » Et il nous serait très difficile, à nous représentants, de répondre à une objection de cette sorte.

J'ai parlé de la construction des chemins vicinaux. Il y a, à côté de cette question, la question de la réfection, de l'empierrement, de la mise en état de viabilité.

Cette question se présente d'une manière analogue à la première, mais cependant pas tout à fait d'une manière semblable. Entre les deux questions, il existe des différences sur lesquelles je tiens à appeler votre attention.

S'il s'agit de la mise en état de viabilité du réseau, nous sommes en face d'une dépense limitée, dont le montant peut être déterminé.

D'autre part, pour cette mise en état du réseau existant, nous pouvons prendre les sommes nécessaires sur la subvention extraordinaire de 500.000 fr. sans craindre de provoquer par là, lorsque nous demanderions un relèvement de la subvention vicinale de 180.000 fr., l'objection que je prévoyais tout à l'heure. Car la grande difficulté que l'on nous fait lorsque nous demandons que cette augmentation soit augmentée, c'est qu'on construit en Corse des chemins vicinaux et que ces chemins vicinaux, une fois construits, on ne les entretient pas, on on les entretient d'une manière insuffisante. Ainsi donc, prélevant sur la subvention annuelle de 500.000 fr. la somme nécessaire pour procéder à la mise en état de viabilité complète du réseau vicinal existant, nous pourrions dire au Ministre de l'Intérieur : « Voyez le souci que nous avons d'assurer l'entretien de notre réseau vicinal, » et nous serions plus forts pour obtenir le relèvement de la subvention vicinale.

Mais, à côté de ces perspectives d'amélioration, il y a des causes qui tendent à aggraver notre situation financière. Je ne vous parlerai pas de telle loi nouvelle d'assistance qui pourrait être votée un jour prochain et qui aggraverait les charges du département. Mais il est tout à fait nécessaire d'augmenter le budget des chemins vicinaux, de manière à assurer un entretien sérieux de ces chemins. La chose est nécessaire au plus haut point ; elle est importante également au point de vue où je me place tout à l'heure, afin de nous permettre d'obtenir du Ministère de l'Intérieur un relèvement de la subvention vicinale. D'autre part, il y a dans le personnel du département des catégories très intéressantes qui demandent des améliorations de leur situation matérielle : il y a les cantonniers dont vous connaissez le sort tout à fait misérable ; il y a les agents voyers, qui se plaignent, non sans raison, que leurs traitements sont insuffisants. Enfin, vous savez comme moi qu'il est quantité de choses que nous voudrions pouvoir faire, afin de favoriser dans ce département le développement de l'Agriculture et du Tourisme.

Donc, Messieurs, nous devons, et c'est ce que je voulais vous indiquer tout à l'heure, en réglant l'emploi de la subvention de 500.000 fr., chercher, si la chose est possible, à alléger notre budget, à rétablir notre situation budgétaire.

Cette loi du juillet dernier nous interdit d'employer d'une manière directe la subvention de 500.000 fr. à assurer l'équilibre de notre budget. Mais si, parmi les travaux qu'il peut être question pour le département d'entreprendre, il en était dont l'exécution eût pour conséquence de diminuer les charges du budget, on arriverait alors, d'une manière indirecte, à ce résultat qui me paraît éminemment désirable, d'assainir notre situation budgétaire.

M. le Préfet a indiqué ce qu'on pourrait faire dans cet ordre d'idées. On pourrait prélever sur la subvention la part contributive que le département doit fournir pour la construction des chemins vicinaux. Par là, sans doute, on ne réduirait pas positivement les charges du budget départemental, mais on empêcherait qu'elles augmentent, on dispenserait le département d'avoir à contracter des emprunts pour la construction des chemins vicinaux, comme il fait depuis longtemps. Et on pourrait alléger le budget d'une manière positive si, par exemple, on construisait des casernes de gendarmerie pour le compte du département. La location des casernes coûte au département 188.000 fr. environ. Si l'on pouvait, en construisant, faire disparaître la moitié, les deux tiers, que sais je, de cette charge, ce serait là évidemment un facteur très important pour le relèvement de nos finances.

J'arrive à la troisième question que je voulais discuter. C'est la question de l'opportunité d'un emprunt. Le sentiment général, sur cette question, a varié depuis le vote de la loi. Tout d'abord, si j'ai bien suivi les mouvements de l'opinion publique corse, on a été partisan, d'une manière générale, de la réalisation immédiate, par le moyen de l'emprunt de ces 25 millions que l'Etat avait décidé de nous verser par annuités de 500.000 frs.

Et puis on est revenu de ce premier sentiment, et, à ce qu'il m'a semblé, on en est revenu lorsqu'on s'est aperçu qu'en contractant un emprunt, le département aurait à sa disposition, non plus 25 millions, mais une somme moindre. Il m'a paru que beaucoup de gens mis en présence de ce fait se étaient en quelque sorte ressaisis.

Le fait en lui-même n'a rien que de tout à fait naturel, de tout à fait normal. Lorsqu'on veut avoir, par anticipation, la disposition d'une somme qui, d'après des conventions établies, ne devrait vous revenir qu'à des dates échelonnées, on est obligé de subir une réduction sur le montant de cette somme pour la même raison qui fait que celui qui emprunte, lorsqu'il rembourse au bout d'un certain temps la dette qu'il a contractée, se trouve, ayant payé les intérêts de sa dette, avoir versé à son prêteur plus d'argent qu'il n'en avait reçu de lui. Il y a là des faits économiques élémentaires contre lesquels on ne peut rien.

J'ajoute d'ailleurs que cette opération de l'emprunt peut être, malgré les charges que l'emprunt entraîne, une opération utile. Elle pourra même devenir pour nous une opération nécessaire : à un moment donné des exigences financières pourraient se produire, de fait des engagements que nous avons contractés, ce que nous aurons amenés à contracter en vue de l'aménagement et de la construction de nos chemins

de fer, qui nous mettraient dans l'obligation, une année durant, de payer plus que le montant de l'allocation de 500.000 fr. En dehors de cette nécessité, qui pourrait se présenter, l'utilité éventuelle d'un emprunt est suffisamment apparente, si l'on songe que l'on emprunte doivent être employées à des travaux productifs. Si, par exemple, nous décidons de prélever sur la subvention de 500.000 fr. la somme nécessaire pour remettre en état notre réseau vicinal, j'estime que cette opération est de celles qu'il y aurait lieu de conduire d'une manière très rapide, et pour y arriver, il y aurait lieu, à mon avis, de contracter un emprunt.

(La fin à demain.)

Cour d'Assises

Audience du 25 novembre

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Assassinat

Une jeune fille de 20 ans, Marie-Antoinette Geronimi, d'origine italienne, a aujourd'hui à répondre devant le Jury d'avoir, un soir d'août dernier, à Cargese, tué à coups de hâche, son amant, un Sarde, nommé Pinna.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans le courant du mois d'août 1912 Marie Antoinette Geronimi quittait le domicile des époux Colonna, chez lesquels elle était domestique à Cargese, pour vivre maritalement avec Philippe Pinna, jardinier dans cette localité. L'harmonie ne régna pas longtemps dans le nouveau ménage et, dès le premier jour de la vie commune, les voisins purent entendre le bruit des violentes discussions qui se produisaient constamment entre Pinna et sa maîtresse.

Dans la nuit du 11 au 12 août la veuve Loca, qui habitait dans la même maison un logement situé immédiatement au dessous de celui de Pinna, entendit marcher dans la chambre de ses voisins d'où provenait un bruit de gémissements ; s'étant ensuite aperçue que l'on balayait le plancher au dessus d'elle, la dame Loca interpella l'accusée qui lui dit que son amant avait uriné dans la chambre. Le lendemain matin vers quatre heures, Marie Geronimi allait prévenir un sieur Perreda, ami et compatriote de Pinna, que celui-ci avait été massacré la veille par des individus qui avaient pénétré chez lui. Pinna était, en effet, étendu sur le plancher de sa chambre et on donnait plus signe de vie ; la tête et le visage portaient des blessures multiples et profondes ; l'autopsie a permis de constater que quatre de ces blessures devaient être immédiatement mortelles ayant causé des fractures du crâne et atteint la matière cérébrale.

Une hâche ensanglantée trouvée dans la chambre sous un paquet de vieux linges avait été manifestement l'instrument du crime. L'auteur de ce crime ne pouvait être que Marie Geronimi qui seule s'était trouvée pendant la nuit en compagnie de la victime ; lorsqu'elle vit arriver les gendarmes elle se jeta par la fenêtre en se faisant qu'une blessure insignifiante. Elle a fini par déclarer qu'elle avait tué son amant à coups de hâche pour éviter d'être elle-même tuée par lui ; Pinna l'avait, prétend-elle, menacée dans la soirée avec son fusil chargé qu'il tenait à la main ; profitant, à un moment donné, de ce qu'il s'était assis près du lit son fusil entre les jambes et la tête appuyée sur l'oreiller, elle saisit la hâche et l'en frappa à la tête. Cette déclaration est partiellement contredite par les résultats de l'information.

Il paraît certain que l'accusée avait résolu de se débarrasser de son amant et l'a frappé alors qu'il était étendu sur son lit ; elle avait eu la veille la précaution de demander à sa voisine la veuve Loca où l'on pouvait jeter les eaux sales et les balayures ; elle voulait évidemment se renseigner pour faire disparaître ultérieurement les traces du crime qu'elle préméditait.

L'accusée n'a pas subi de condamnations antérieures. Elle était considérée comme étant de mœurs légères.

M. Le Marc Hadour, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Scamponi est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusée déclare que, cédant aux instances de Pinna, elle se fit enlever par lui, devint sa maîtresse et vécut maritalement avec lui. Non seulement celui-ci ne l'épousait pas, mais il lui faisait souffrir toutes sortes de misères. Très souvent il la battait cruellement. Une nuit il voulut lui tirer avec son fusil. Alors, affolée, elle s'arma d'une hâche et le frappa.

Les Témoins

Pirreda Basilio. — L'accusée un matin vint chez moi vers 4 heures, disant : « On est entré chez moi et on a tué Philippe. » « Va prévenir la gendarmerie », lui dis-je ; puis je me rendis au domicile de l'accusée, vivant en concubinage avec son amant. Celui-ci gisait inanimé, son corps entièrement massacré. Quelques jours avant Pinna avait renvoyé de chez lui sa maîtresse, parce qu'elle ne voulait pas travailler. Pinna m'avait dit un jour qu'il épouserait Marie Geronimi.

Le docteur Gafcin a procédé à l'autopsie du cadavre de l'infortuné Pinna qui avait été massacré à coups de hâche. La direction et la situation des blessures semblent prouver que Pinna a été frappé pendant qu'il était couché.

Le maréchal des logis Franchi a fait les premières constatations après le drame, quand il se trouva en présence du cadavre ensanglanté de Pinna. Ses soupçons se portèrent immédiatement sur la maîtresse de ce dernier. Le maréchal des logis constata qu'elle avait le bras ensanglanté. Quand elle comprit qu'elle était soupçonnée, Geronimi Marie se jeta par la fenêtre, mais elle ne se fit point de graves contusions. Mise en état d'arrestation, elle déclara que son amant menaçait de la tuer avec son fusil, elle se défendit avec une hâche.

La veuve Loca était la voisine du faux ménage Pinna. La nuit du crime elle entendit des gémissements venant de l'appartement de Pinna. Elle n'y fit point cas, mais ayant constaté un moment après qu'on lavait le plancher, elle interrogea Marie Geronimi qui répondit : « Je lave par terre parce que Pinna a uriné par terre. »

Réquisitoire

M. Le Marc Hadour, avocat général, dans un éloquent réquisitoire soutient l'accusation et réclame de la justice du jury un châtiment sévère.

Plaidoirie

Très habilement Me Scamponi présente la défense de Marie Geronimi. Cette malheureuse, que Pinna avait arrachée à sa famille vivait sous la terreur et a frappé pour se défendre.

LE VERDICT

Reconnue coupable de meurtre, Geronimi Marie-Antoinette est condamnée à dix ans de réclusion.

—SOS—

Audience d'aujourd'hui :

Lombardi François, demeurant à Furiani, assassinat.

Officier du parquet : M. Ezzo, substitut du Procureur général.

Défenseurs : Me de Monti Rossi et Raffalli.

Cette affaire occupera deux audiences.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 novembre.

L'accès de faiblesse du marché sera été de courte durée puisqu'on regagne aujourd'hui tout ou partie du terrain perdu la veille. La cause de ce brusque revirement est l'armistice intervenu entre la Turquie et les Etats Balkaniques qui implique virtuellement la fin de la guerre. Il ne faut pas oublier toutefois que le différend austro-serbe est loin d'être aplani et qu'il laisse la porte ouverte à des complications.

Notre 3 0/0 se relève vivement à 89.05 contre 89.72. Les Fonds d'Etats Etrangers sont entreprise générale. L'Extérieure monte à 91.70, la Turc à 84.45, la Serbe à 82.30, l'Italien à 98.70. Amélioration sensible des Emprunts Russes : Consolidé 93.25.

Les actions de nos grandes Banques regagnent et au-delà le terrain perdu. Le Crédit Foncier s'avance à 860, Crédit Lyonnais à 1.592. On recherche le Comptoir National d'Escompte à 1.102 et la Société Générale à 825.

Hausse du Suez à 6.245. Les valeurs de transports local finissent en progrès notables. Bonne tenue du groupe électricité. Charbonnages Métallurgiques et Pétrolifères restent en avance. Importante reprise des cuivres accentuée encore par la diminution des stocks européens et la hausse de 1/8 du métal : Le Rio passe de 1.886 à 1.893.

En Banques, léger relèvement des mines d'or Sud-Africaines. Parmi les diamantifères, la De Beers s'inscrit à 531. Les valeurs caoutchoucs gagnent quelques points. Les Industrielles russes ne gardent plus guère trace de la réaction qu'elles avaient subie la veille.

Hausse des Chemins Français : Nord 1.847, Lyon 1.830, Orléans 1.210.

Nécrologie

Madame MAGNASCHI

MM. les professeurs honoraires Salvator et Antoine Magnaschi viennent d'avoir le douleur de perdre leur vénérée mère, âgée de quatre vingt-quinze ans. Elle était veuve du regretté entrepreneur M. Joseph Magnaschi, décédé il y a déjà quelques années.

Cette bonne nonagénaire se ressentait peu du poids des ans qui lui avaient laissé son intelligence intacte. Fille, fille, belles-filles, petits enfants l'entouraient de toutes leurs prévenances et ont rendu heureux ses derniers jours.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée. Le deuil était conduit par le fils, M. Antoine Magnaschi, les petits-enfants, MM. Magnaschi et Sauveur Aymo, le sympathique directeur de la *Lyre Bastiaise*, M. le substitut Chilini et d'autres parents. Dans le très nombreux cortège on remarquait plusieurs membres de l'enseignement et la plupart des membres de la fanfare.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous présentons toutes nos condoléances à MM. Magnaschi, Aymo et à leur famille.

Sans les Pilules Pink je ne serais plus de ce monde

C'est ainsi que s'exprime au sujet des Pilules Pink Mme Vve Roy, lorsqu'on vient à parler de maladies et des moyens de s'en débarrasser. Le jour où Mme Vve Roy a commencé le traitement des Pilules Pink a été un jour heureux, puisque c'est de ce jour que sa santé bien chancelante n'a) commencé de s'améliorer.

« Depuis longtemps, nous écrivait-elle, j'étais dans un mauvais état de santé et mon organisme était tout désemparé. Toutes mes fonctions avaient subi une sorte de ralentissement et mon sang était évidemment très appauvri. Aussi, j'étais toujours pâle, mes joues, mes lèvres était décolorées, ma peau était froide et cela indiquait bien qu'un sang peu riche circulait dans mes veines. Je n'avais pas beaucoup de forces et je remplissais avec peine et trop grande fatigue mes devoirs de ménagère. Je sortais peu, c'était trop fatigant. Ne pouvant faire les longues promenades salutaires où l'on respire et gagne de l'appétit, je mangeais du bout des lèvres et pas suffisamment pour réparer mes forces. J'avais eu outre des digestions pénibles, je me plaignais de migraines fréquentes, de poigts de côté, de vertiges, de nombreux malaises qui rendent la vie désagréable. On m'avait soigné, mais on n'avait pu me guérir et cet insuccès m'avait très affectée. A la suite de la lecture de nombreuses attestations concernant les Pilules Pink publiées par les journaux, j'ai voulu essayer ce remède. Je suis heureuse de vous dire que les Pilules Pink ont été d'une efficacité merveilleuse. Quelques jours de traitement ont suffi pour me faire éprouver une amélioration notable qui m'a rempli de joie et d'espoir. Les Pilules Pink m'ont parfaitement guérie et m'ont rendu cette bonne santé que je pensais à tout jamais perdue. »

Mme Vve Roy habite Bar-sj-Aube (Aube), 6, rue des Perriers.

A l'entrée de la saison d'hiver, saison propice aux épidémies, aux attaques du mal se manifestant diversement, nous ne saurions trop recommander à toutes les personnes qui ne se sentent pas très bien, à toutes les personnes à qui leur état de santé ne donne pas entière satisfaction, de faire une cure avec les Pilules Pink, qui remettront tout leur organisme en bon état de force et de résistance. Faire la cure des Pilules Pink à l'entrée de la mauvaise saison, c'est prendre une assurance contre les périls de cette période.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabilin, 23, rue Bailly, Paris, à fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 25 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures de matin + 10. à midi + 13 2, à 6 heures du soir + 10 Maxima + 14 2 ; Minima + 8°8.

Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. — midi, 763 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

La Saison théâtrale

Oui, l'ouverture officielle de notre saison théâtrale aura lieu, irrévocablement, samedi, 30 du courant.

Nous aurons, comme cela fut annoncé, une troupe excellente, un directeur d'orchestre des plus habiles et un programme varié.

On jouera *Manon* et *Fedora*, et l'on nous assure même que nous pourrons obtenir autre chose encore.

Si tout cela se réalise, et nous l'espérons bien, on ne s'ennuiera pas cet hiver, et, tout en s'amusant, ceux qui riront songeront un peu à ceux qui pourraient pleurer.

L'hygiène à l'école

Elle préoccupe parents et pédagogues. Or, malgré les incessantes améliorations apportées, nos classes sont encore bien loin de remplir les conditions requises pour soustraire les écoliers aux maladies provenant d'installations défectueuses.

Au troisième Congrès international d'hygiène scolaire, on a observé que dans certaines écoles le pourcentage des enfants affaiblis ou menacés atteint 80 à 90 %. En Prusse, où on fit une enquête, en 1895, on trouva sur 7.000 enfants mis en observation 50 %, atteints de diverses maladies. En Angleterre, sur 6 millions d'élèves observés en 1900, on ne trouve qu'un tuberculeux sur cent, mais, par contre, 10 avaient une vue défectueuse 10 avaient une mauvaise dentition, 25 %, étaient atteints d'une maladie de cœur et 4 %, entendaient mal.

Une bien belle innovation

Nos édiles auront enfin leurs lavoirs.

Et ce ne sera pas trop tôt.

Une ville telle que la nôtre ne pouvait point ne jamais en vouloir.

Ce caractère distinctif leur donnera un plus précieux cachet. On ne les confondra plus avec le commun des mortels !

Ils se dévouent tant et si bien à la cause publique, que nous serons très heureux, dans les cérémonies officielles, de les voir en quelque sorte décorés comme ils le méritent.

Troupes coloniales

Sont nommés au grade de sergent dans l'infanterie coloniale, les caporaux : Serra Don François, du 24e Brandizi Pierre-Mathieu, du 3e de marche, au Maroc, Carlotti Alexandre, du 10e, Agostini Antoine, du 11e, Santoni Jean-Louis, du 10e, Massoni Jean-Pierre, du 8e, Leca Paul-Mathieu, du 1er de marche au Maroc, Antoni Jean, du 7e, Luciani Jacques-Sébastien, du 22e, Nicoli Don Simon, du 9e, Poggi Jean-Charles, du 4e, Galvoni Charles, du bat. de l'Ouyrne, Bertolini Pierre, du 22e.

Les Annales

M. Frédéric Masson raconte, cette semaine, aux lecteurs des *Annales*, l'histoire de l' « Habit Vert », c'est-à-dire du costume de l'Institut. De curieuses images illustrent cette intéressante page d'histoire Le reste du numéro est consacré à la Grèce, « ennemie des Turcs ». D'admirables articles d'E. ils Pagnet, Maurice Barrès et Mme Adam y analysent l'âme de l'antique et de la Hellade... Enfin, le supplément *Les Jours et les Ris* donne une délicieuse petite pièce mêlée de chant, à monter pour les fêtes de Noël.

En vente partout : 25 centimes.

Douanes

M. Ottavi Pierre-Félix, adjudant au 153e, est nommé commis des douanes de 2e classe, à Jeumont-gare.

Avendre

Break et cannon, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde malade.

S'adresser : Rue de la Gare, n° 6, au 2me.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

Avis

LE MASSAGE est ordonné pour une foule de maladies : douleurs, entorses, obésité des femmes, etc. — 35, rue de l'Opéra, au 3me, Bastia.

ETAT-CIVIL

Naissances

Dané Noëlie Angèle. — Mari Germaine-Cécile. — Francesconi Joseph.

Décès

Cappuro Marie Toussainte, ménagère, 64 ans, de Bastia.

Magnasci Marie-Antoinette, 94 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

(VENZOLASCA)

M. Lucien Nicolai ; M. l'abbé J. F. Nicolai, curé de Porri-di-Castica ; M. et Mme Ignace Nicolai et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANGÈLE NICOLAI

Née ANTONETTI

leur épouse et mère, décédée à Porri, le 24 novembre 1912, à l'âge de 76 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

Prier pour elle !

LA HERNIE

PORTÉE HUMANITAIRE D'UNE BELLE DÉCOUVERTE

La nouvelle découverte du grand Spécialiste M. A. CLAVERIE de Paris est une de celles dont l'importance et la portée sont les plus considérables, si l'on songe au nombre incalculable de personnes qui sont atteintes de cette gênante et *grave* infirmité que l'on nomme la hernie.

Plus de 5.000 Docteurs-Médecins ordonnent journellement à leurs malades les appareils de A. CLAVERIE.

Plus de deux millions de blessés les ont adoptés avec enthousiasme.

Les Hôpitaux, les grandes *Administrations*, les *Sociétés de Secours Mutuels* les fournissent à leurs malades, à leurs employés ou à leurs membres.

Enfin chaque jour des centaines de *témoignages enthousiastes* de personnes soulagées et guéries parviennent à l'adresse du renommé Spécialiste.

Dans notre contrée notamment où la personnalité de M. A. CLAVERIE est depuis longtemps connue et hautement appréciée, nombreux sont les blessés qu'il a délivrés à tout jamais de *souffrances, des inquiétudes et des misères causées* par cette déplorable infirmité.

C'est pourquoi nous sommes heureux de rappeler la présence au Corse du renommé Spécialiste qui fera l'application de ses appareils perfectionnés en donnant à chacun tous conseils et renseignements désirés, de 9 h. à 5 h. à :

ILE-ROUSSE, mardi 26, Hôtel de Giovanni.

BASTIA, mercredi 27 (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 28, (de 9 h. à midi) Hôtel de France.

Ceintures-Matelots CLAVERIE, pour tous les déplacements des organes chez la Femme (*Hernies ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Reins mobile etc.*)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

CORBARA

Tentative de Meurtre

Calvi, 25 novembre.

Une tentative de meurtre a été commise hier soir, vers 6 heures, dans la commune de Corbara.

Au cours d'une rixe, le nommé Guidicelli François, âgé de 24 ans, de Santa Reparata, a reçu deux coups de couteau, l'un au front, l'autre au côté gauche, au dessus de la hanche.

La première blessure ne présente aucune gravité ; la seconde, quoique non mortelle, serait assez grave.

L'auteur présumé de cette tentative de meurtre est le nommé Raffi Jérôme, de Corbara, qui a pris la fuite.

Les autorités judiciaires se sont rendues sur les lieux.

BOURSE DE PARIS

23 nov. — 25 nov.

Rentes 3 0/0 ancien : 90 00 — 89.90
Id. 3 0/0 nouvelle : 94.00 — 93.95 ex-coupon

Nouvelles Militaires

Paris, 25 novembre.

M. Bolelli, chef de bataillon breveté au 134e d'infanterie, passe au 23e rég. de même arme.

M. Germano, officier d'administration du service de santé, de retour du Maroc, est affecté à la réserve de médicaments de Marseille.

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Paris, 25 novembre.

Plusieurs journaux annoncent que M. Clémenceau aurait décidé à lancer la candidature de M. Stephen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères.

Bien entendu, le nom de M. Stephen Pichon ne serait mis en avant, que lorsque M. Clemenceau aurait la preuve certaine que les portes de l'Elysée ne s'ouvriront pas pour lui, le 18 février 1913.

LA BOURSE

Paris, 25 novembre.

La Bourse n'est ressentie aujourd'hui de tous ces bruits d'armements ; on débute en hausse, et on clôture de même.

Peu de modifications à noter dans les principaux compartiments industriels.

Tirages financiers

Ville de Paris 1912

Paris, 25 novembre

L'obligation portant le numéro 38 541 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

A BILBAO

UNE REPRÉSENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE *accidentée*

42 enfants morts
55 enfants blessés

Paris, 25 novembre.

Un cablogramme de Bilbao annonce qu'un bien douloureux événement s'est produit au cours d'une représentation cinématographique, donnée pour les enfants, au Cirque de Bilbao.

La salle était archicomble ; au beau milieu de la représentation, les cris de : « Au feu » sont poussés.

Un affolement indescriptible s'empara de tous les spectateurs qui se précipitèrent vers les portes de sortie.

Les pauvres garçonnets et fillettes furent écrasés. Aussi, lorsque l'ordre fut rétabli, on eut la grande douleur de constater que 42 garçonnets et fillettes étaient morts et que 55 autres étaient blessés plus ou moins grièvement.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

EN TURQUIE

Les Officiers Allemands

Constantinople, 25 novembre.

Six officiers instructeurs allemands viennent d'arriver à Constantinople.

Ces officiers se rendront demain à Tchataldja.

La Terreur

Les journaux annoncent que le régime de la terreur règne à Constantinople.

Dans une seule journée, on a procédé à l'arrestation d'une centaine de Jeunes-Turcs des plus militants.

L'ARMISTICE

La signature de l'armistice est imminente.

Les plénipotentiaires turco-bulgares sont tombés d'accord cette fois.

Les Négociations de Paix

Aussi dès après la signature de l'armistice, les plénipotentiaires bulgares, serbes, grecs et turcs commenceront à discuter les conditions de la paix.

LA SERBIE *resterait intransigeante*

Les correspondants des journaux à Belgrade télégraphient que la Serbie, soutenue par la Russie, comme l'Autriche est soutenue par l'Allemagne, resterait intransigeante.

A Belgrade, le courant d'opinion s'oppose à ce que la nationalité serbe soit étouffée par la politique autrichienne qu'on qualifie très sévèrement.

La vie de la Serbie est en jeu !

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Question Constant

A l'ouverture de la séance M. Emile Constant pose une question au Ministre de l'Intérieur au sujet de l'attitude de certains préfets.

Le Ministre de l'Intérieur répond à M. Emile Constant que les Préfets ont reçu l'ordre de s'abstenir d'assister aux cérémonies où la loi sur la Réforme électorale serait critiquée.

Le député de la Gironde se déclare satisfait.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Intérieur

La Chambre reprend la discussion générale du budget du Ministère de l'Intérieur.

La Conservation des Eglises

M. Maurice Barrès

monte à la tribune.

Le député de Paris tient, pendant plus de trois heures, la Chambre sous le charme de sa parole éloquente et incisive.

Dans un discours d'une très haute élévation de pensée, l'éminent Académicien insiste sur la conservation des églises.

« Ce trésor national, dit l'orateur, ce patrimoine indélébile, l'Etat a le devoir de supporter la principale responsabilité des réparations, en accentuant et en provoquant la coopération des communes et des particuliers.

M. Joseph Reinach

député des Basses Alpes, soutient la proposition du député de Paris.

M. Marcel Sembat

appuie également la proposition de Maurice Barrès, mais en unissant l'œuvre aux églises qui existaient au moment du vote de la Loi de séparation.

Le Ministre de l'Intérieur demande le renvoi de toutes ces questions à la Commission du budget.

M. Beauquier

député radical-socialiste du Doubs, revendique la propriété complète des églises pour les communes.

Ordre du Jour

Plusieurs autres orateurs défilent à la tribune.

Finalement le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par 291 voix contre 245.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE Austro-Russe

Paris, 25 novembre.

Malgré certaines notes optimistes, les cercles diplomatiques de Paris estiment que la situation est très critique.

La Russie est fermement décidée à appuyer énergiquement les exigences de la Serbie.

Le sentiment dominant en Russie est favorable à la résistance serbe contre les exigences autrichiennes et aux aspirations de la Serbie justifiées par le succès de ses armes.

Les armements de l'Autriche

La presse officielle austro hongroise dément formellement les informations des journaux étrangers relatives à des mobilisations de troupes.

Malgré ces démentis, plusieurs journaux allemands persistent à affirmer que la capitale de l'Autriche est dans une émotion indescriptible, que sept corps d'armée sont en pleine mobilisation et que tous les réservistes ont été appelés sous les drapeaux.

Les armements de la Russie

Des journaux annoncent que la Russie met sur le pied de guerre onze corps d'armée, qui seront tous dirigés sur la frontière russo-allemande.

Cette mobilisation est démentie également par la presse officielle russe, mais ce démenti n'est pas très catégorique.

Les journaux disent, en effet, que la Russie se tient simplement prête à toute éventualité, désireuse surtout de contribuer, de concert avec les autres puissances de la Triple Entente, à une solution pacifique, équitable et juste du différend austro serbe.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Mathieu* arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1796

Commune de Novella

Chemins Vicinaux ordinaires numéros 4 et 7, de Novella aux routes nationales numéros 197 et 199.

Acquisition de terrains pour cause d'utilité publique

Par actes des 17 mars 1911 et 3 juillet 1912, enregistrés à Bastia le 28 août 1912, la commune de Novella, représentée par M. Ottaviani, maire, en vertu d'une déclaration d'utilité publique et pour servir à la construction des chemins vicinaux ordinaires n.os 4 et 7, de Novella aux routes nationales n.os 197 et 199 a acquis :

De MM. Padovani Philippe, Padovani François-Xavier, Malaspina Pierre-François, Massiani Jean-Louis, tous majeurs, demeurant à Novella, les parcelles de terrains ci-après désignées savoir :

1° Soixante centiares dans la parcelle n° 906, lieu dit Novella, section B.

2° Soixante centiares dans la parcelle n° 909, lieu dit Novella, section B.

3° Un are, quatre-vingts centiares, dans la parcelle n° 808, lieu dit Novella, section B.

4° Neuf ares, vingt cinq centiares, dans les parcelles n.os 107 à 109, 116, 117, 122, 123, au lieu dit Campovecchio, section A.

Le tout moyennant la somme de quatre mille quatre cents soixante seize francs.

La présente publication est faite en conformité des articles 15 à 19 de la loi du 3 mai 1841.

Novella, le 21 novembre 1912.

Le Maire,
Dr ORABONA.

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA, 4, Bd du Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

SOUFFREZ-VOUS
de Rhume, Douleurs,
Rhumatismes, Lumbago,
Mal de gorge, Torticolis, etc.
appliquez sur votre mal, avant qu'il ait pu s'aggraver, un bon paquet de
THERMOGÈNE
Remède sûr, facile, prompt, n'imposant aucun repos ni régime. Appliquez la feuille d'ouate sur la nuit, de façon qu'elle adhère bien à la peau.
REFUSEZ
toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du "Pierrot crachant le feu", ce ne serait qu'une vulgaire contrefaçon.
Toutes Pharmacies : 1 fr.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
455 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Rabat, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cette garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils isolateurs de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers Tardifs 40 Cent.
Cerisiers, 1er Choix, le Cent. 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doubleta greffé
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fres
A. BLAVET, Editeur, 68, rue Bichat, PARIS

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que le célèbre Dr... n'emploie pas de dermatogène F. OLLÉ
n'emploie pas le chiffre des chercheurs en leurs jours et ne les fait pas repousser
à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur moindre primitive.

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 393).
« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallorsa, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLORSA, p. 185-186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Écrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ARGAMUSE-P

Ne pas oublier que l'Amaro Matteï est utile pendant l'été : indispensable pendant l'hiver.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Immeubles : Fds. — Locations. — Ventes
Contentieux
Recouvrements à l'amiable — Gérance d'immeubles
Locations, Ventes et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de bacs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 337 — MERCREDI 27 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 3 h. 51 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune, le 6
Fête d'Aujourd'hui : Saint Léonard.
Fête de Demain : Saint Jacques.

26 NOVEMBRE

LA DATE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'article que j'ai récemment consacré à cette question a soulevé dans les milieux politiques une émotion vraiment exagérée et à laquelle, je l'avoue, j'étais loin de m'attendre.

Certains n'ont-ils pas voulu découvrir dans mon article la trame d'une ténébreuse manœuvre arrondissementière, destinée à faciliter le succès de je ne sais quel adversaire déclaré de la proportionnelle.

Or, avant d'écrire cet article, je n'avais parlé de la question à aucun de mes amis majoritaires, et je n'ai jamais eu l'intention de la soulever sous la seule forme parlementaire possible d'un projet de résolution invitant le gouvernement à convoquer le Congrès pour une date quelconque.

Préoccupé, comme toujours, de la nécessité de réaliser l'union de tous les républicains de gauche dans une circonstance particulièrement difficile, j'ai simplement voulu signaler en temps voulu, aux républicains, les conditions exceptionnelles dans lesquelles se fera cette fois l'élection du Président de la République.

Si, comme il y a sept ans, le Congrès est convoqué exactement un mois avant l'expiration des pouvoirs du Président en fonction, il se déroulera en quatre jours une série d'événements parlementaires qu'il serait peut-être préférable d'échelonner davantage.

Le mardi 14 janvier aura lieu l'ouverture de la session parlementaire et l'élection du Président de la Chambre des députés.

Le mercredi 15 janvier sera certainement convoquée la réunion plénière traditionnelle des républicains des deux Chambres chargée de désigner le candidat des gauches à la Présidence de la République.

Le jeudi 16 janvier aura lieu, suivant l'habitude, l'élection du Président du Sénat qui n'a jamais lieu au Luxembourg, le jour même de la rentrée.

Enfin, le vendredi 17 janvier, l'Assemblée Nationale, constituée par la fusion momentanée des deux Chambres, se réunira à Versailles pour nommer le successeur du Président Fallières.

Voilà les faits que je me suis borné à signaler à l'attention des républicains, leur demandant d'y réfléchir et de voir si ces événements précipités et le peu de temps qui devait s'écouler entre la rentrée des Chambres et l'élection présidentielle n'étaient pas de nature à rendre plus difficile la concentration nécessaire des voix républicaines.

Je signalais en même temps que la Constitution permettait d'éviter cette succession anormale d'élections présidentielles en laissant au gouvernement le soin de fixer la date de l'élection du Président de la République. Une seule condition doit être remplie, c'est que cette élection ait lieu un mois au moins avant le terme du mandat du Président actuel.

J'indiquais d'ailleurs que, comme le voulaient tous les précédents, le gouvernement devrait, préalablement, prendre l'avis des présidents des deux Chambres. Ce qui, en la circonstance, est d'autant plus piquant que ces deux présidents seront désignés par tous comme des candidats possibles, pour ne pas dire probables, à la Présidence de la République.

D'ailleurs, si M. Paul Deschanel est certain de se voir réélu le 14 janvier président de la Chambre, sans que personne ne songe à lui disputer son fauteuil présidentiel, il n'est pas douteux que M. Antonin Dubost sera réélu dans les mêmes conditions, le 16 janvier, président du Sénat. Si tous deux sont le lendemain candidats à la présidence de la République, l'effet moral produit par leur réélection ne pourra donc que se contrebalancer.

Contre ma suggestion de convoquer l'Assemblée Nationale dans les derniers jours de décembre, on invoque surtout l'inconvénient qu'il y aurait à prolonger la période durant laquelle la France posséderait deux Présidents de la République, l'un en fonction, l'autre en expectative. Je pourrais objecter que cette période est infiniment plus longue en Amérique, où elle présente pourtant beaucoup plus d'inconvénients, par suite de la violence de la campagne présidentielle à laquelle prend souvent part le président en fonction qui peut sortir, comme c'est le cas en ce moment, considérablement diminué de la lutte électorale.

Rien de semblable ne se produit chez nous, d'autant plus qu'il devient de tradition que nos présidents ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat. Et jusqu'au dernier jour de son mandat, quelle que soit la date choisie pour l'élection de son successeur, le Président Fallières remplira sa fonction, entouré de l'estime, de la considération et de la sympathie générales, avec toute l'autorité nécessaire.

Je n'en pense pas moins, d'ailleurs, que la Constitution a tort d'imposer une élection si prématurée, et je crois qu'il serait infiniment préférable qu'elle laisse au gouvernement plus de latitude pour fixer la date de l'élection du futur Président.

Quoiqu'il en soit, cette date est chose secondaire, la seule chose essentielle c'est que les républicains s'entendent et s'unissent pour que, en dehors de toutes considérations personnelles, la prochaine élection présidentielle soit une claire et éclatante victoire républicaine.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Conseil Général

La Subvention extraordinaire de 500.000 francs

Discours de M. Landry
(Suite et fin)

Comme conclusion à ces observations, je dirai qu'à mon avis, il y a lieu, pour l'extension de notre réseau vicinal, de s'en tenir strictement à la subvention vicinale qu'on pourra obtenir de l'Etat, augmentée de la contribution du département qui doit s'y ajouter ; que, pour ce qui est, au contraire, de la réfection et de la mise en état de viabilité du réseau existant, il n'y a pas d'inconvénient très sérieux, il y a d'autre part des avantages notables à aller vite, et qu'en conséquence on pourrait prélever les sommes nécessaires sur la subvention annuelle de 500.000 francs.

Messieurs, je viens de poser, et aussi de justifier un premier principe. Je passe maintenant au deuxième. Ce deuxième principe, c'est que dans le règlement de l'emploi de la subvention de 500.000 francs, nous devons avoir sans cesse en vue la question de l'équilibre budgétaire. Et loi, Messieurs, j'abonderai tout à fait dans les vues que M. le Préfet a exposées.

La situation financière du département est très mauvaise. Pour l'exercice 1913, dont nous avons à discuter le budget, nous nous trouvons en face d'un déficit réel de 40.000 francs, le crédit nécessaire à l'extinction de nos aliénés ayant été absorbé de 40.000 francs au dessous de la somme nécessaire. Et à côté de ce déficit de 40.000 francs, nous avons un arriéré qui s'élève à 260.000 francs environ, savoir 100.000 fr. pour les aliénés, et 160.000 francs pour les dépenses pharmaceutiques de l'assistance médicale gratuite. Notez que cet arriéré n'est pas de ceux qu'on ne peut pas payer en contractant un emprunt. Il s'agit d'un arriéré du budget ordinaire, qui ne peut disparaître que si on trouve dans le budget ordinaire des excédents avec lesquels on payerait les dettes dont je vous parlais.

Donc, situation budgétaire extrêmement mauvaise, presque désastreuse.

A la vérité, il y a des perspectives d'amélioration. M. le Préfet nous a indiqué que par le jeu de l'amortissement successif de nos emprunts, d'ici 1921, dans un espace de neuf années par conséquent, 89.000 francs de disponibilités apparaîtraient. Et il y a encore autre chose ; il y a les économies qu'on peut effectuer, conformément aux indications que le Préfet nous a données, en se montrant plus difficiles quand il s'agit d'envoyer des aliénés à l'Asile des Bouches-du-Rhône, ou encore en réduisant le nombre des cantonniers du service vicinal.

Messieurs, voilà quels sont les principes que je tenais à poser et à justifier devant vous.

Voulez vous me permettre après cela et avant de terminer de jeter un coup d'œil rapide sur les différentes dépenses d'intérêt public qui nous sollicitent?

Il y a, en vue de l'assainissement, la dépense de l'acquisition des terrains. Aux termes de la loi qui concerne l'assainissement de la côte orientale, le département doit acquérir à ses frais les terrains nécessaires pour l'exécution des travaux. C'est là un engagement que nous avons pris et qu'il faut tenir.

Aujourd'hui, M. le Ministre de l'Agriculture se déclare tout prêt, ainsi que M. le Préfet nous l'a fait savoir, à opérer l'assainissement de la côte occidentale et on nous demande de prendre le même engagement que pour la côte orientale. Nous n'hésitons certainement pas à le faire.

Après l'assainissement, il y a les chemins de fer. En ce qui concerne le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio, le département s'est engagé à supporter le tiers de la dépense d'acquisition des terrains ; et si cette dépense dépasse un million, tout le dépassement sera à sa charge.

Vous savez, d'autre part, Messieurs, que les études de la ligne projetée entre Ajaccio et Bonifacio sont extrêmement avancées. Et vous savez que le Gouvernement est tout disposé à construire, dans les mêmes conditions financières où va être construite la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, cette ligne électrique d'Ajaccio à Bonifacio. Nous aurons cette dernière ligne — permettez m.i d'introduire cette réserve — à moins que, contrairement à l'attente de tous les honnêtes gens et de tous les bons Corses, les expropriations, qui vont avoir lieu en vue de la construction de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, ne donnent des résultats tels qu'ils découragent à jamais les pouvoirs publics de faire de nouveaux sacrifices pour notre île. Et si, comme je l'espère, la construction de cette ligne d'Ajaccio à Bonifacio doit être entreprise, nous devrons supporter pour elle les mêmes charges que pour le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio.

Voilà donc deux lignes qui pourront être construites.

Maintenant, après ces lignes, il y en a d'autres qu'on réclame.

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité
par ARMAND DE LANDOSE

XI

Le public des tribunes était content, il ne voulait point être dérangé, attentif qu'il était au vol des deux aéroplanes. La personnage lancé par le Mexicain à venir le rejoindre ne pouvait songer à faire sa cet planer la masse de gens qui le pressaient à droite, à gauche, par derrière, afin de gagner son tour ouvrant sur la piste. Il n'en leva sur les poignets et franchit la balustrade. Le Mexicain, sans affectation, s'était éloigné vers le point d'où s'étaient partis les aviateurs et où ils devaient revenir. Il répondait aussi bien que possible aux inquiétudes du personnage et semblait vouloir l'entretenir d'aviation.

Celui-ci le rejoignit sans hâte, afin de ne point trop attirer l'attention des spectateurs qui, du reste, ne s'occupaient de guère autre chose que des oiseaux artificiels. Le Mexicain ne doutait plus qu'il eût bien affaire à la personne qu'il avait d'abord hésité à reconnaître, depuis que le monsieur avait ouvert la bouche. L'homme, lui, cherchait toujours à deviner quel pouvait bien être cet aviateur ou employé d'aviateur français qui désirait l'entretenir.

— Comment vous comptez-vous donc? demanda-t-il encore, et immédiatement.

— Je suis l'ancien clown Pain d'Epice du Cirque Louisianais, répondit le Mexicain en le regardant bien en face.

L'homme eut un léger mouvement de recul. Cependant il continua sans vouloir paraître ému, sans vouloir paraître comprendre que le Cirque Louisianais signifiât quelque chose pour lui :

— Je ne vois point en quoi votre passé de clown dans un cirque quelconque peut m'intéresser et ce qui a pu vous pousser à un rapprochement de moi qui ne vous ai jamais...

— Si, vous m'avez vu, si vous me connaissez, si, vous savez parfaitement ce qu'était le Cirque Louisianais... Vous êtes le comte Adalbert de Longueville, vous aviez épousé une écuyère de cirque en question, Miss Mary Hewton, et vous l'avez perdue par suite d'un accouchement auquel j'ai assisté, à Paris. Il y a une vingtaine d'années... Est-ce vrai, cela?

Et tout en parlant, le Mexicain semblait montrer de la main à son compagnon, le sol de la piste, les poteaux, les voitures, les cordages, les leviers, les bâches qui avaient servi aux aéroplanes, l'autre ne chosse de l'aviation. Le personnage de la haute société canadienne qu'il avait ainsi entraîné à sa suite et auquel il citait des noms, rappelait des faits, avait d'abord été secoué par une émotion violente. Mais il s'était vite ressaisi. Et prenant une mine froide, avec un port de tête hautain, il déclara :

— Vous me confondez certainement avec un de mes cousins ; je suis bien en effet un Longueville, mais ma femme ne s'appelle nullement du nom que vous venez de prononcer, je ne suis jamais allé à Paris et n'ai perdu aucun des miens dans un accident de cirque... Une ressemblance vous abuse...

Le Mexicain savait maintenant à quoi s'en tenir. Le comte Adalbert de Longueville avait, pour une raison quelconque, rompu avec le passé ; il était marié, père de famille, riche négociant ou agriculteur du Canada, et il ne voulait, à aucun prix, que quelque chose des souvenirs d'autrefois parvint aux siens, aux gens de sa nouvelle vie, fût même rappelé à sa propre mémoire où sommeillaient seulement des remords, des remords dont la soudaine évocation pouvait faire une torture atroce.

Il luttait, il luttait pour son repos, pour l'ignorance des siens, de ses concitoyens, et il mentait, il était réduit à mentir, à donner le change, à protester que ce comte de Longueville dont lui parlait l'ancien clown, et lui faisait deux personnages différents. La partie était perdue pour Elsie. Son père ne la reconnaîtrait pas, ne voudrait point la reconnaître. Et avait elle même maintenant un intérêt à être reconnue par ce père, chef d'une autre famille, par ce père dont le cœur s'était donné à une épouse, à des enfants contre la puissance effective desquels les très vieux souvenirs, les souvenirs d'un autre monde de la mort de Grace Louisianais et de la fillette de Franchart étaient peu de chose, à peine un brouillard dans le recul des années ? Ne valait-il pas mieux qu'Elsie crût toujours mort et bien mort un père qui l'était bien en effet pour elle, qui était même plus que mort, qui était rénégat, elle souffrait moins ? Et même de temps qu'il n'en faut pour la rapporter, le Mexicain se dit tout cela. Pourquoi essayer d'ouvrir les yeux et de désboucher les oreilles à qui ne voulait ni voir ni entendre ? Il est seulement pour l'homme un regard tout à la fois de pitié et de mépris. Puis d'une voix âpre, sur un ton sarcastique qui indiquait bien qu'il n'était point dupe des réponses fausses de personnage, il termina la conversation en disant :

— Ah, ma foi, j'aurais bien cru cependant ne point faire erreur... Allons, tant pis, tant pis, et tant pis non point pour moi mais pour vous, monsieur, tant pis parce que si vous étiez tel, comme je le croyais, le comte de Longueville, époux de l'écuyère du Cirque Louisianais, vous auriez été en même temps le père de la plus belle et de la plus vaillante des jeunes femmes de France, la père de Madame Dubois Lebesse, née Elsie de Longueville, de l'héroïne qui vole en ce moment, qui vole pour gagner de l'argent, pour relever, au péril de sa vie, les ruines d'un passé glorieux... : Et quand on a du cœur, on est toujours fier d'être la père d'une pareille créature ; tant pis donc pour vous, si vous ne lui êtes rien... Tant pis, tant pis, on peut-être tant mieux, car cela vous aurait trop de peine si vous la voyiez tout à l'heure dégringoler depuis les nuages et s'écraboüiller à vos pieds... Excusez moi, monsieur, de vous avoir dérangé, excusez-moi... une erreur n'est pas, n'est point, du reste, une injure. Je vous salue...

Et, sans paraître s'occuper davantage de monsieur, le Mexicain lui tournait le dos et s'ouvrait dans la direction d'où revenait à titre d'aile la automobile « L'Elsie » pourvue par le fameux « L'Albatros ». Le Mexicain n'avait point voulu jouir de son triomphe. Il avait voulu donner à l'homme le temps de se remettre, ne pas lui imposer un effort de dissimulation par trop cruelle. Mais il ne doutait pas que ce fût un véritable coup de poignard qu'il lui avait porté avec ses durs à ses paroles. Assurément cet homme, qu'il persistait à croire comme le comte Adalbert de Longueville, allait être contraint à

A suivre ;

Il y a, en premier lieu, la ligne Ajaccio-Vico-Evisa-Calvi. Je suis de ceux qui désirent très ardemment que cette ligne soit construite. Dans quelles conditions pourrons-nous arriver à ce résultat? M. le Préfet a mis dans son rapport la lettre que M. le Ministre des Travaux publics lui a écrite relativement à cette ligne. Et la réponse du Ministre des Travaux publics est pour nous donner quelque crainte que, de très longtemps, l'Etat ne puisse classer une ligne Ajaccio Vico-Calvi dans le réseau d'intérêt général.

L'Etat tend à construire de moins en moins des chemins de fer d'intérêt général. De 1870 à 1895, le nombre moyen de kilomètres de chemins de fer d'intérêt général construits en France a été de 830, de 1895 à 1905, il est tombé à 285.

J'ajoute tout de suite que, tandis que le nombre de kilomètres de chemins de fer d'intérêt général diminuait dans cette proportion, le nombre de kilomètres de chemin d'intérêt local construits augmentait beaucoup et passait de 285 à 770.

Messieurs, l'Etat nous donne ou s'apprête à nous donner 35 millions pour deux chemins de fer d'intérêt général, alors que le programme général qui, à l'heure actuelle, se trouve établi pour toute la France s'élève seulement à 800 millions. Je ne sais, dès lors, si nous devons espérer que de si tôt nous pourrons obtenir le classement comme ligne d'intérêt général de la ligne Ajaccio-Vico-Calvi.

Mais, Messieurs, si les efforts que nous poursuivons, mes collègues et moi, pour obtenir ce classement, devaient rester impuissants, nous pourrions arriver à un résultat qui, moins avantageux, financièrement parlant, pour le département, serait identique néanmoins au point de vue de l'intérêt du commerce et des transports, en construisant la ligne dont je vous parle comme chemin de fer d'intérêt local, comme le tramway. Car le tramway électrique, c'est quelque chose qui serait à peu près identique à ce que sera le chemin de fer électrique d'Ajaccio à Bonifacio.

La question des chemins de fer d'intérêt local est régie par une loi de 1880 qui permet à l'Etat de subventionner la construction de ces chemins de fer. Aux termes de la loi de 1880, l'Etat pourrait donner pour la construction de nos chemins de fer d'intérêt local une subvention égale à celle que le département aurait fournie. Et cette loi est à la veille d'être modifiée. Il y a un projet de loi déjà voté par la Chambre, et qui actuellement est en instance devant le Sénat, lequel, certainement, le votera à son tour un jour prochain. Aux termes de ce projet, la subvention de l'Etat pour la construction des chemins de fer d'intérêt local pourrait aller jusqu'à 75 0/0 des dépenses de construction, de telle sorte que le département n'aurait à fournir que 25 0/0.

Messieurs, faisant état du vote imminent de cette loi nouvelle qui régira la matière, je crois que nous devons nous préoccuper le plus tôt possible d'établir un petit programme de construction de chemins de fer d'intérêt local.

Et pour ma part je tiens à indiquer que je vois ici quatre lignes dont la construction serait particulièrement nécessaire.

Il y aurait la ligne d'Ajaccio Evisa avec embranchement sur Vico, ligne qui ultérieurement pourrait être prolongée jusqu'à Calvi, ceci, je le répète une fois de plus, pour le cas où nous ne réussirions pas à faire classer cette ligne comme chemin de fer d'intérêt général.

2° La ligne de Calvi Belgodere par Calenzana et Muro. Cette ligne traverserait le long chapelet de villages des trois cantons de Calenzana, Muro et Belgodere, c'est à dire la partie la plus peuplée et la mieux cultivée de la Balagne.

3° La ligne Bastia-Cap-Corse.

4° Une ligne qui relierait Orezza d'une part à Morosaglia et Ponte Leccia.

M. Orsatti. — Il y en a certainement d'autres, mon cher collègue.

M. Landry. — Je me suis borné à indiquer celles qui sont particulièrement urgentes.

Voilà pour l'assainissement, les chemins de fer, les tramways. Viennent ensuite les chemins vicinaux et les casernes de gendarmerie: mais je vous en ai parlé, il y a un moment; je juge inutile d'y revenir.

Messieurs, je vous ai présenté une esquisse du programme de travaux qu'il y aurait lieu de dresser.

Ce programme est limité. Il ne comprend pas tous les travaux d'intérêt général que l'on désirerait entreprendre, et qui pourraient être profitables à notre département.

Mais quoique limité, il est vaste cependant. Et quand on le considère, il apparaît, si l'on n'est pas aveuglé par le parti pris, que la loi de juillet sera pour la Corse une loi bienfaisante, que cette loi complète de la manière la plus nécessaire et la plus heureuse les deux lois qui l'ont précédée.

Que maintenant l'initiative privée réponde aux sacrifices que l'Etat s'est imposés et aux efforts de cette assemblée, où toujours, quoi qu'on en ait pu dire parfois, les intérêts de la Corse ont été jalousement défendus et utilement servis, et nous pourrons voir notre pays s'acheminer vers cette ère de prospérité où tous d'un même cœur nous souhaitons le voir entrer. (Vifs applaudissements).

Cour d'Assises

Audience du 26 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

LE DRAME DE FURIANI

Assassinat

Bastia, depuis quelque temps, paraît une ville peu sûre. Au début de la session d'assises, MM. les jurés, après avoir jugé deux jeunes gens sur le compte desquels étaient donnés les plus mauvais renseignements et qui parcouraient les environs de la ville en distribuant des pièces fausses, ont eu à s'occuper d'une agression à main armée suivie de vol, aux portes de la ville.

Le jour même où les débats de cette affaire retentissante se déroulaient devant notre cour d'assises, on découvrait dans une chambre du Pontetto une femme galante étranglée. Le vol avait été le mobile du crime. Enfin, il y a quelques jours, un commis voyageur était agressé et dévalisé au Nouveau Port.

Aujourd'hui, c'est encore un crime épouvantable, suivi de vol commis dans un petit village du canton de Bastia, à quelques kilomètres de cette ville, que MM. les jurés ont à juger.

Un jeune homme de 19 ans, déjà repris de justice, est accusé d'avoir tué un garçon de 17 ans pour lui voler sa montre et quinze francs.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits:

Acte d'accusation

Le trois septembre mil neuf cent douze, le jeune Bertoncini Jean Simon, de la commune de Furiani, se rendait, vers cinq heures et demie du matin, dans l'enclos loué par son père Bertoncini Thomas et situé au lieu dit «Bastio,» près la gare de Furiani. Il remarqua sur le cabriolet, que sa famille avait l'habitude de laisser à cette place, une personne couchée sur le côté droit et en partie dissimulée sous du foin. S'étant approché, il constata avec frayeur que c'était le cadavre de Mattei François, jeune homme de 17 ans. Mattei portait à la tête et à la gorge de profondes blessures; son visage était presque entièrement maculé de sang coagulé; sur le cabriolet, se trouvait un gros morceau de bois dit «Tarazelle» de charretier en partie ensanglanté et auquel adhéraient encore des mèches de cheveux. Sous le cabriolet maculé de taches sanglantes et de débris de cervelle, s'étendait une large flaque de sang; par terre deux couteaux «Vendetta» également ensanglantés et un coup de poing américain; plus loin un porte-monnaie vide appartenant à la victime.

L'autopsie à laquelle procéda le médecin légiste a révélé les lésions suivantes: 1° à la tête, dans la région occipito-pariétale droite deux plaies pénétrantes faites à l'aide du gros morceau de bois saisi sur les lieux; les os du crâne étaient détachés en plusieurs endroits. 2° En avant de l'oreille droite, plusieurs plaies contuses produites par le coup de poing américain. 3° au dessus de la même oreille une autre plaie assez profonde; 4° à la paupière supérieure droite une plaie superficielle; 5° au côté gauche du cou, une plaie profonde, la carotide tranchée a donné lieu à une forte hémorragie; 6° au côté droit du cou une autre plaie profonde. Ces quatre dernières blessures ont été faites avec un couteau vendetta.

L'information a établi que l'auteur de cet horrible assassinat, précédé ou suivi de vol, n'est autre que Lombardi François, demeurant à Furiani. Il avait passé une grande partie de la journée du 1er septembre en compagnie de la victime. Ce jour-là en effet était un dimanche et Bertoncini Jean-Simon rencontrait vers six heures du matin, aux environs de Furiani, Lombardi qui se disposait à prendre la mule de Belgodere François, pour se rendre à Bastia. Bertoncini l'ayant informé qu'il comptait aller, lui aussi, à la ville avec son camarade Valentini Georges, Lombardi lui proposa d'atteler la mule au cabriolet de la famille Bertoncini qui se trouvait au lieu dit «Bastio.» Bertoncini accepta cette offre, et, accompagné par Valentini, se dirigea vers la propriété Bastio, tandis que Lombardi allait chercher la mule. Chemin faisant les deux premiers rencontrèrent Mattei François qui voulait également se rendre à la ville et qui demanda une place sur le cabriolet; quelques instants après, Lombardi, Valentini, Mattei et Bertoncini quittèrent Bastio sur le véhicule attelé et arrivèrent à Bastia vers 8 heures et demie du matin. Ils se séparèrent place du marché en deux groupes, Lombardi et Mattei d'un côté, Valentini et Bertoncini de l'autre, se donnant rendez-vous sur la place d'Armes pour repartir à Furiani entre onze heures et midi.

Après avoir, en compagnie de Simoni Simon-Paul, consommé dans différents débits, Mattei et Lombardi allèrent déjeuner ensemble chez la dame Galletti Gertrude, rue Campanari, où ils burent trois litres de vin pendant le repas. Ce fut Mattei qui régla le montant de la dépense, soit trois francs.

Vers midi ou midi et demi, pris de boisson l'un et l'autre ils rejoignirent leurs camarades sur la place d'Armes et tous les quatre se mirent en route sur le cabriolet. Après le cimetière Lombardi et Mattei firent arrêter un instant le cabriolet et descendirent prendre une consommation chez Garibaldi Sauveur. Une fois encore Mattei François paya la dépense. En cours de route il déclara qu'il lui restait en poche quinze frs et quelques sous. Avant d'arriver à destination Lombardi demanda à Bertoncini de lui confier son cabriolet pour l'après-midi, en disant que Mattei et lui devaient aller quelque part, mais Bertoncini refusa, donnant comme motif que son père ne le lui aurait pas permis. La distance qui sépare Bastia de la propriété Bertoncini est de six kilomètres. Il était environ deux heures de l'après midi, lorsqu'ils arrivèrent à la dite propriété; ils dételèrent la mule, puis Valentini et Bertoncini, montés chacun sur leur âne, s'acheminèrent vers Furiani, tandis que Lombardi sellait la mule. Quand à Mattei, qui avait peine à conserver son équilibre, il s'assit sur une pierre puis se coucha sur le cabriolet où il s'endormit. Lombardi rejoignit Valentini et Bertoncini et tous trois s'arrêtèrent à Furiani, vers deux heures et demie.

Peu d'instants après, l'accusé quitte ses camarades et toujours monté sur la mule de Belgodere, laquelle est de robe rouge, il revient au lieu dit Bastio, où il a laissé Mattei, il commet son crime entre 3 heures et trois heures et demie. Valentini Sylvestre le rencontre vers trois heures sur le chemin vicinal de Furiani, à cheval sur la mule, se dirigeant vers Bastio. Rinaldi Antoine voit un jeune homme, habillé de bleu, stationner devant le cabriolet dételé, il lance un coup de sifflet pour que cet homme se retourne, mais ce dernier, quittant sa position et lui tournant le dos, va se cacher dans le hangar voisin du cabriolet. Ce jour là Lombardi était vêtu de toile bleue.

Antonetti Jean-Baptiste le voit aussi à la même heure sur les lieux du crime. Le témoin Gualtell… Joseph est plus précis encore. Un peu avant quatre heures du soir, il a aperçu, à Bastio, l'accusé monter à cheval sur la mule, puis gagner la route vicinale vers Furiani, et s'engager ensuite dans le vieux chemin qui conduit à l'écurie de Belgodere; au moment où, marchant au grand trot, Lombardi croise Gualtelli sur le chemin, il prend la précaution d'abaisser sa casquette pour se couvrir le visage, attitude suspecte qui conduit immédiatement le témoin à penser que Lombardi vient de faire un mauvais coup.

Vers quatre heures et quart ou quatre heures et demie, Lombardi rentre à Furiani. Il avait touché l'avant veille 30 août, de Belgodere Félix François, vingt-et-un francs cinquante; sur cette somme il avait remis le lendemain samedi, vingt francs à sa mère, et n'avait gardé sur lui qu'un franc cinquante, afin, a-t-il dit, de se rendre le lendemain dimanche, à Bastia. Tandis que dans la matinée du 1er septembre, Lombardi n'a que peu ou point d'argent, et que son camarade Mattei règle toutes les dépenses faites par eux, il déclare à plusieurs témoins de Furiani, après quatre heures de l'après midi, qu'il possède de l'argent; dans la soirée il joue aux cartes, paye des consommations et essaye même d'entraîner avec lui, à Bastia, des camarades après sept heures du soir, en leur disant: «Ne tremblez pas pour l'argent, car j'en ai moi, et pour ce soir, vous n'avez rien à craindre de ce côté là.»

Le 3 septembre, au moment de son arrestation, Lombardi est trouvé porteur de la somme de neuf francs cinquante centimes, dont il n'a pu justifier la provenance. Enfin, à Sainte-Marie-de-Lota, il se livre à des dépenses exagérées, et on le voit en possession d'une montre et d'une chaîne, qu'il a eu soin de faire disparaître.

L'accusé nie être l'auteur du crime qui lui est reproché; ses explications sont pour la plupart contradictoires et invraisemblables. L'on ne peut pas contester la véracité des témoignages accusateurs. Lombardi a une mauvaise réputation, il est adonné à l'ivrognerie et, bien qu'il ne soit âgé que de 19 ans, il a encouru deux condamnations pour vol en 1910 et 1911, la première à 2 mois de prison, la deuxième à 4 mois d'emprisonnement, prononcées par le tribunal correctionnel de Bastia.

M. Erre, substitut du Procureur général, occupe le siège du Ministère public.

MMes de Nouti-Rossi et Raffalli sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé Lombardi proteste très énergiquement de son innocence. Il n'avait pas de mauvais rapports avec la victime qui était plutôt son ami. Jamais il n'aurait eu le courage d'assassiner d'une façon aussi sauvage son camarade pour lui voler une misérable somme d'argent.

Les Témoins

M. le docteur Monnier s'est rendu sur les lieux du crime, avec le magistrat instructeur et a procédé à l'autopsie du cadavre de l'infortuné Mattei qui avait la tête couverte de blessures faites à l'aide d'un instrument tranchant.

Le gendarme Pinel, arrivé le premier sur les lieux du crime a fait d'importantes constatations. Il a trouvé tout d'abord sur un cabriolet le cadavre dont la tête était affreusement mutilée. Près du cabriolet, deux couteaux-vendetta, un porte-monnaie vide, à une boutonnière du gilet un anneau indiquant que la chaîne, qui y était attachée, avait été arrachée.

Mattei Angèle Marie, mère de la victime, demande aux jurés justice contre le misérable assassin de son fils. Celui ci avait quitté la maison avec un porte-monnaie garni d'une somme de 15 à 20 francs. Il avait une montre retenue par une chaîne. Le tout lui a été volé. Son enfant avait encore un couteau trouvé sur les lieux du crime. Son fils est parti heureux et content, et on le lui a rapporté mort et horriblement mutilé.

Me de Caraffa se constitue partie civile au nom du père de la victime.

Bertoncini Dom-Simon. — Le dimanche 3 septembre, dans la matinée, je partis sur un cabriolet avec l'accusé Lombardi, la victime Mattei et un de mes camarades Valentini. Nous rentrâmes à Furiani le soir vers trois heures. En route, Mattei nous avait dit devant Lombardi qu'il avait quinze francs en poche. C'est moi qui le 3 septembre ai découvert le cadavre.

Valentini Georges. — Le 3 septembre, je descendais à Bastia avec Bertoncini. Nous avons, en sortant du village, trouvé Mattei, qui s'est joint à nous, et plus bas Lombardi. Nous avons été tous quatre ensemble au marché, puis Lombardi et Mattei sont allés de leur côté. Bertoncini et moi les avons retrouvés vers 1 heure, et tous ensemble sommes repartis pour Furiani. Au cimetière, Lombardi et Mattei sont entrés dans une buvette. C'est Mattei qui a payé. Nous sommes repartis, et vers deux heures et demie, nous sommes tous ensemble arrivés à Furiani. En chemin, Mattei nous a dit qu'il avait en poche 15 francs. A la nouvelle de l'assassinat de Mattei, surtout quand on a appris que le vol a été le mobile de ce crime, tous les soupçons se sont portés sur Lombardi qui avait très mauvaise réputation.

Simoni Simon-Paul. — Le 3 septembre, jour du crime, j'ai trouvé vers 10 heures du matin, Lombardi et Mattei. Nous avons bu ensemble à la buvette Raibaldi. J'ai payé les consommations, quoique Lombardi ait offert de le faire. Je suis rentré immédiatement à Furiani. Lombardi y arrivait vers 2 heures et demie. Le soir, à la veillée, Lombardi m'a prié de le réveiller le lendemain de très bonne heure, en allant travailler. Je l'ai fait.

Galletti Gertrude. — Le 1er septembre, vers 11 heures et demie, Mattei et Lombardi sont venus manger dans mon restaurant. Le prix du repas qui était de 3 francs fut réglé par Mattei.

Potentini Sylvestre. — Lombardi m'a, le 1er septembre, rencontré en gare de Furiani, au moment du passage du train de 2 heures à… Il prenait la direction de Bastio.

Antoine Rinaldi. — M'approchant près du cabriolet où devait être trouvé le mort j'ai vu une personne debout à proximité du véhicule. Croyant que c'était le propriétaire du cabriolet que je connaissais très bien, je l'ai sifflé, mais l'individu a pris aussitôt la fuite.

L'audience est renvoyée en continuation à demain à midi et demie.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 26 novembre

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre: 7 heures du matin + 9 8 à midi + 13 5, à 6 heures du soir + 11.
Maxima + 14 2; Minima + 8.
Baromètre: 7 heures du matin, 760 mm, — midi 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.
Vent: Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel: le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Germaine Luciani, la toute charmante fille de Mme Veuve Marie Luciani, de la Haute Ville, avec M. Antoine Colonna, d'Oletta, sous-officier au 163e d'infanterie.

Les fiancés appartiennent à deux honorables familles de l'arrondissement de Bastia.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juillet la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 8 voyages de Bastia et Ile-Rousse, 8 d'Ajaccio, Propriano et Calvi. (A cause de la grève).

Le nombre des passagers a été de 1.433 de Bastia et Ile-Rousse, 1.155 d'Ajaccio, Propriano et Calvi; total, 2.588.

Il a été transporté: de Bastia et Ile-Rousse, 725 tonnes; d'Ajaccio, Propriano et Calvi, 613; total, 1.338.

Vignes Américaines

Rupestris Montcols, Riparia × Rupestris, Jacquez boutures et racinés

Producteurs directs des meilleures variétés ne nécessitant aucun traitement, raisin excellent et abondant.

Mandariniers, orangers, qualité sanguine, greffe de deux ans 1.50 pièce.

S'adresser au Régisseur du domaine de Vaircola, près Borgo.

A louer

Appartement au 1er étage communiquant avec rez-de-chaussée, cave, jeu de boule, etc.

Très belle situation pouvant convenir à restaurateur, marchand de vin, etc

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

On demande à acheter

Bonnes vaches laitières.

S'adresser, P. Ajaccio, 3, Place Saint-Nicolas.

A vendre

Break et camion, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

ETAT-CIVIL

Naissances

Giustini Annonciade. — Defendini Roger.

Décès

Ceccoli Jean Dominique, retraité, 69 ans, de Lucciana.

Transports - Déménagements

POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ETRANGER

TARIF TRÈS RÉDUIT

CADRES A LOCATION

On traite de domicile à domicile

Locations d'Appartements et Villas

Bureau: T. GIAVATTI, 30, rue Saint Angelo, BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	25 nov.	26 nov.
Rentes de 3 0/0 ancien	88.90	90 00
— de 3 0/0 amortis.	93.95	94.00
		ex-coupon.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LE PROCÈS DE 19 ANTIMILITARISTES

Paris, 26 novembre.

La Cour d'assises de la Seine a condamné, aujourd'hui, à trois mois de prison et à cent francs d'amende, 19 antimilitaristes, membres du Comité intersyndical de l'Ameublement de la Seine.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 26 novembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la question d'Orient.

M. Poincaré a fait connaître également les rapports verbaux qui lui ont été faits par le général Lyautey et le colonel Largeau sur notre situation au Maroc et au Tchad.

Travaux parlementaires

Le Conseil s'est entretenu de diverses questions à l'ordre du jour des deux Chambres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

EN BELGIQUE

MORT de la Comtesse de Flandre

Bruxelles, 26 novembre.

La Comtesse de Flandre, mère du Roi des Belges, est décédée ce matin.

LA GUERRE Austro-Russe

Les armements

Paris, 26 novembre.

Les armements se poursuivent aussi bien en Autriche qu'en Russie.

Vienne continue à lancer, par une porte, les nouvelles les plus alarmantes, et, par l'autre porte, des démentis.

La vérité, c'est qu'on fait des préparatifs sérieux, et c'est qu'on désire vivement que la Russie en ait une connaissance pleine et entière.

Aussi des mouvements de troupes importants ont lieu également en Russie.

Sans être trop pessimiste, il est impossible de ne pas reconnaître que la situation est fort embrouillée, car, chaque mouvement de l'Autriche a sa contre-partie en Russie, et c'est là qu'est le terrible danger.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 26 novembre.

On se bat d'un côté et on cause de l'autre; c'est le côté curieux de la situation.

Pendant que les plénipotentiaires turcs et ceux des alliés balkaniques discutent aux environs de Tchataldja, un combat acharné se livre autour de Scutari et les troupes grecques s'emparent de l'île de Chio, de cette île qui se dispute l'honneur d'avoir donné le jour à Homère.

La résistance des Turcs est encouragée par la collaboration active de nombreux officiers allemands sur les lignes de Tchataldja et par le concours financier de banques allemandes.

AUTOUR DE SCUTARI

Le siège de Scutari continue.

Les opérations ont été reprises avec une grande vigueur par les troupes monténégrines.

Les batteries turques défendent également la place avec une activité remarquable.

Une violente canonnade est entendue depuis hier.

Les télégrammes de Cettigné et de Constantinople ne donnent aucune nouvelle sur la reprise des opérations autour de Scutari.

Le Trône d'Albanie AU PRINCE VICTOR NAPOLÉON

Le bruit court que S. A. le prince Victor Napoléon, lieutenant général de l'armée russe, serait candidat au trône d'Albanie.

Il y a quelques jours, le chef albanais Ismail Kemal bey, envoyé par l'Autriche à Durazzo, a proclamé dans ce port l'indépendance de l'Albanie, au nom de toutes les familles résidant dans le pays.

L'occupation DE L'ILE DE CHIO

Les troupes grecques n'ont pas voulu rester inactives.

D'Athènes, le diadoque, qui vient d'être promu au grade de général en chef, a voulu répondre à cette marque de confiance du gouvernement par un nouveau succès des troupes qu'il commande.

Un télégramme, reçu aujourd'hui d'Athènes, annonce que l'armée du diadoque s'est emparée de l'île de Chio.

Un combat de quelques heures a suffi pour obtenir la capitulation de la place.

AUTOUR DE TCHATALDJA

Sur les lignes de Tchataldja, où les conversations se tiennent entre les avant postes des armées turques et bulgares, il y a un temps d'arrêt. Cela ne veut pas dire qu'en arrière de leurs lignes d'avant-postes chacun des adversaires n'effectue pas des mouvements importants.

Il est certain que les Alliés et les Turcs se préparent, pendant que les pourparlers continuent, à reprendre la lutte avec la plus grande énergie, si les négociations échouent.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. MASSÉ, Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Ministère de l'Intérieur

La Chambre reprend la discussion des chapitres du budget du Ministère de l'Intérieur.

Les chapitres 1 à 40 sont successivement mis aux voix et adoptés après quelques courtes observations.

La Suppression des Sous-Préfets

L'éternelle question de la suppression des Sous Préfets donne lieu à un très vif débat.

La discussion close, le président met aux voix l'amendement portant la suppression des Sous-Préfets.

Le scrutin donne les résultats suivants:

Nombre des votants	535
Majorité absolue	268
Pour l'adoption	269
Contre	266

La suppression des Sous-Préfets est votée par 4 voix de majorité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Le Budget

Ministère de l'Intérieur

La Chambre continue la discussion des chapitres du budget du Ministère de l'Intérieur.

Les Fonds Secrets

Toute la séance de cette après-midi est encore consacrée à une sempiternelle question, celle de l'emploi des *Fonds secrets*.

M. Bracke

monte à la tribune et soutient longuement le projet de résolution qu'il a déposé tendant à l'organisation d'un contrôle des *Fonds Secrets*.

M. Marin

qui a signé également ce projet de résolution, succède à la tribune à M. Bracke.

L'orateur supplie ses collègues de voter ce projet qui permettra à la Chambre de contrôler l'emploi des Fonds Secrets qui sont généralement bien mal distribués.

Le Ministre de l'Intérieur

monte à la tribune.

Dans un remarquable discours, M. Steeg combat énergiquement le projet de résolution déposé par MM. Bracke et Marin.

En terminant, le Ministre de l'Intérieur pose la question de confiance.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix le projet de résolution Bracke Marin tendant à l'organisation d'un contrôle des *fonds secrets*.

Ce projet est repoussé par *plus de 400 voix de majorité*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Suppression des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant suppression des Conseils de guerre permanents, dans les armées de terre et de mer, et des tribunaux maritimes.

Disposition additionnelle

Le général Mercier soutient la disposition additionnelle à l'article 1er qu'il a déposée.

Cette disposition est repoussée.

Article 2

La discussion s'ouvre sur l'article 2 qui est adopté après une assez courte discussion.

Articles 3 à 7

Les articles 3 à 7 sont successivement mis aux voix et adoptés, après plusieurs observations.

Article 8

L'article 8 donne lieu à une vive discussion.

Le Ministre de la Guerre

intervient dans le débat.

Après les longues et claires observations de M. Millerand, le Sénat rejette le principe de l'appel des causes devant des cours d'appel militaires.

Ce rejet oblige la Commission compétente à élaborer un nouveau texte.

En conséquence la suite de la discussion est renvoyée à la séance du jeudi 5 décembre.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. [illegible], 7, Route [illegible]

BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Lydie Ceccoli, née Rosa; M. Charles Ceccoli, comptable à la Cie P. L. M. à Arles, et Mme Charles Ceccoli; M. Sampiero Ceccoli, employé à la Cie P. L. M. à Arles, Mme Sampiero Ceccoli et leur enfant; M. Jean Marc Ceccoli, comptable à la Cie des Eaux de Bastia, Mme Jean Marc Ceccoli et leurs filles; M. Ange Louis Ceccoli, commis principal des Ponts et Chaussées, conseiller municipal, Mme Ange Louis Ceccoli et leurs enfants; M. et Mme Joseph Santelli, née Ceccoli; M. et Mme Henri Boi, née Ceccoli, et leur enfant, de Marseille; Mme veuve Louis Rosa; M. et Mme Joseph Rosa, de la Porta; Mme M. et André Rosa, secrétaire général de l'Union générale des Corses à Paris; M. et Mme Ours-Paul Rosa de Marseille; M. et Mme Ange Rosa de Cette; M. et Mme Vesperini, née Rosa de Marseille; M. et Mme Bernardi, née Rosa d'Ortiporio;

Les familles Paoli, Franceschi Félix, de La Porta, Rosa, de Quercitello, Bartoli Henri, Taddei Jean Thomas, Santucci Paul et Vintimilla, de Bastia, Orsoni Antoine-Dominique, Amadei et Graziani, de Lucciana, Viale Philibert, de Bastia, Veuve Pasqualini Comtesse, Ferrali Ulysse, de Campile, Scoffoni Jacques, de Lodine,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR DOMINIQUE CECCOLI

Retraité des Postes

leur époux, père, frère, grand-père, oncle, gendre, beau frère et cousin, décédé dans la 69e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, route du Cap.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Jean Mandrichi, coiffeur; M. Dominique Mandrichi, greffier à Bamako; Mme Brémond, née Colombo;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME MARIE MANDRICHI

Née COLOMBO

leur épouse, mère et sœur, décédée à l'âge de 70 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, Boulevard du Palais.

ARTICLES DE CHASSE

ARMES

MUNITIONS

LAURENT MARINI

ARMURIER

33, Bd Paoli (près de la Poste), BASTIA

Stylets corses

Achats et vente d'armes d'occasion

Réparation d'armes en tous genres

Gravure sur métaux

Prix avantageux

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse:

M. Pierre VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Frêts avantageux

Le vapeur Saint-Mathieu arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roquebrune, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 337 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
A TOULON (Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers tardifs et Abricotiers hâtifs greffés
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 30f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doubles greffés sur Acacia
DEMANDEZ LE CATALOGUE

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cts
A. OLIVE, Editeur, 22, rue de Rivoli, PARIS
CHEVEUX SAUVÉS par les Produits MARS

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !
à qui prouvera que le célèbre Dr Ky spécialiste en dermatologie F. OLIVE n'emploie pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dont leur racines primitives.
Pour recevoir gratuitement une flacon l'essai de la brillante lotion avec les Cils Merveilleux, écrire à F. OLIVE, 22, rue de Rivoli, PARIS

Ne pas oublier que l'AMARO Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 338
JEUDI 28 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Remises de page, 0.75 — Discours, 0.30 — Judic... 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 3 h. 50 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune, le 8
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jacques.
Fête de Demain : Saint Galaxie.

27 NOVEMBRE

UN HÉROS CORSE

Nous détachons du dernier numéro de *La Méditerranée*, dont le directeur est M. le député Henri Pierangeli, un remarquable article sur le général Gaffori, de notre excellent confrère M. Antoine Nicolai, l'auteur bien connu des *Foyers perdus*.

Cet article est illustré de belles vues dues au distingué photographe J. Moretti.

D'étape en étape, à travers la Corse, je me trouve à Corte, l'antique capitale de l'Ile, d'aspect féodal et guerrier, érigée comme une acropole aux pieds de laquelle les bardes et les condottieres autonomistes le paan triomphal à la gloire des héros.

Le magie des clartés méditerranéennes enrichit et poétise les paysages qu'elle dore de ses reflets. Dans la joie et l'allégresse du soleil, Corte émerge de sa cuvette immense que bordent les massifs du Cinto et du Monte Rotondo. La beauté de la vie s'offre à mes regards dans la magnificence d'une nature chaude et rayonnante. Je voudrais oublier les morts, laisser dormir les grands ancêtres dans leur linceul de gloire, mais leur âme, toujours vivante, m'environne dans ces murs. Je la sens se prolonger en moi dans une atmosphère de poésie flottante. Les voix lointaines de la tradition accompagnent mes pas. A mesure que je pénètre dans la citadelle, vibrante de souvenirs historiques, aux maisons couleur de poudre, dont les murs semblent écorchés par les balles, je me laisse envelopper par le passé. Je parcours le cycle douloureux des guerres de l'indépendance sur la terre de Cyrnos, mutilée et sanglante, où l'effigie de la Tête de Maure invincible s'aligeait magnifiquement, au soleil, dans le frisson glorieux des étendards.

Dès le lever de l'aube, dans la gloire vierge des cimes, toutes les conques marines soufflaient ensemble leur fanfare guerrière, tandis que les cloches des monastères sonnaient les tocsins d'alarme, de village en village, aux échos des monts. Du sommet des tours, les patriotes scrutaient de leurs regards les horizons marins et surveillaient l'ennemi sur les côtes.

Dans le mirage évanoui des offrandes lointaines surgit à mes yeux la vision des phalanges de volontaires qui s'en allaient, au hasard des ecormouches, longeant les rives de la Restonica aux cascades bondissantes, où roulent les galets sonores ; gravissant les cimes neigeuses du Cinto ou du Monte Rotondo, où, dès allumaient, le soir, de grands feux, à la lueur des étoiles. J'évoque le souvenir des héroïnes de Corte, qui jurèrent de ne pas se marier pendant que le pays serait sous le joug étranger, pour ne pas donner le jour à des esclaves ; la bravoure des tisserandes de Niolo, désertant l'intimité des longues veillées d'hiver, où elles tissent, fil à fil, en œuvres lentes, la laine des brebis, pour tirer le coup de fusil libérateur en compagnie des bergers nomades.

Du haut de la citadelle, médiévale et symbolique, avec la couronne de son passé glorieux, ma pensée, pieuse et recueillie, évoque l'héroïque journée où le général Gaffori s'immortalisa par un acte d'héroïsme d'une grandeur unique. Dans la vaste perspective des monts hérissés et abrupts qui dominent le Tavignano, le décor de la scène s'estompe en lignes fortes.

Au cours des années glorieuses où les noms de Gaffori, d'Hyacinthe Paoli et de Gaffori symbolisaient l'insurrection de la résistance devant l'ennemi, Corte, debout sur son rocher, dérobait ses hâtives tavioles et vit l'héroïque effort de ses défenseurs momentanément vaincu. La Ville historique subissait l'humiliation de voir le drapeau génois flotter sur les murs de la citadelle.

Dans une grande levée d'armes, le général Gaffori sonna le rappel des insurgés et, à la tête de son intrépide phalange, il encercla la ville. Pendant plusieurs jours, la lutte se poursuivit avec un entêtement d'héroïsme invincible. La fou des patriotes redoublait d'intensité. Alors, pour frapper Gaffori et l'émouvoir par un spectacle inattendu, le commandant génois qu'irritait la longueur de la lutte, ordonna d'amener le fils retenu en otage et le fit placer au point le plus exposé par l'art liérie ennemie.

Les assiégeants, terrifiés de voir cet enfant exposé à leurs balles, suspendirent aussitôt le bombardement. Jamais ils n'avaient à ce point senti quels liens de solidarité les unissaient à leur chef.

— Lâches Génois ! Bourreaux ! s'écrièrent les femmes de Corte, échevelées comme des furies.

Un vieillard à barbe blanche dinait :

— Je suis devenu vieux pour voir cela !

Et puis il se fit un grand silence dans la campagne désolée. Les patriotes immobilisés se tenaient muets.

Soudain, de cette masse d'hommes, une voix ferme, maîtrisant son émotion, s'éleva :

— Soldats de l'Indépendance, restez-vous immobiles devant l'ennemi ?...

La voix de Gaffori s'arrêta pour éclater avec plus de force :

— L'ennemi nous regarde et il faut délivrer la ville.

Un appel de conque marine vibra, égrenant ses notes larges et chantantes, répercutées, de roc en roc, dans un magnissement sonore. Gaffori commanda le feu.

Le bombardement de la ville reprit avec fureur. Une détonation terrible ébranla le rempart, creusant une trouée béante. Des gerbes de flammes jaillirent et les insurgés virent apparaître l'enfant, sauvé comme par miracle, au milieu des ruines fumantes.

La mélancolie pénétrante qui s'exhale des antiques demeures, mûres et patinées par le temps, témoins amers des grandeurs disparues, monte en nous devant la haute et sombre façade de la maison Gaffori, toute criblée de balles, qui rappelle l'héroïsme de la femme du général, assiégée par les Génois en 1758. La vie du preux de Cyrnos en qui se prolongeait l'âme de Sampiero ressurgit tout entière dans nos évocations.

Et la voix de la pensée errante dans les régions du souvenir s'arrête un instant sur le cadre rustique de cette maison où le héros aimait à revenir et à se reposer des fatigues de la guerre.

L'écho victorieux de ses exploits, sa vaillance et son entrain ordinaire le désignaient à la haine de l'envahisseur. Pour vaincre le patriotisme des chefs qu'ils redoutaient le plus, les Génois avaient accoutumé de retenir en otages leurs familles. Ils essayèrent ainsi de s'emparer de Faustine Gaffori.

Véhémente et fière, douée de l'héroïsme des femmes corses qui surent si bien défendre pendant les guerres de l'indépendance le sol ancestral et historique, la femme du général se retranche dans sa demeure. Le mousquet en main, elle organise la résistance avec une poignée d'amis qu'elle exhortait au courage de se défendre jusqu'à la dernière goutte de sang. Une foi vengeresse la soulevait dans cette odyssée héroïque. Entourés dans leur forteresse, les assiégés répondaient, coup pour coup, au feu crépitant de l'ennemi.

La lutte durait depuis plusieurs jours. Le bombardement de l'ennemi augmentait et la situation des patriotes devenait plus grave d'heure en heure. Les volontés fléchissaient. Quelques-uns parlèrent de se rendre.

Mais Faustine Gaffori préférait mourir dans un dernier sursaut de résistance héroïque plutôt que de capituler. Non ! Elle ne voulait pas se livrer à l'ennemi.

Alors elle fit porter un baril de poudre dans une chambre souterraine et, vaillamment une mèche allumée, elle jura de faire sauter la maison si on cessait le feu contre les assaillants.

Ce serait l'acte ultime et fatal de ce drame héroïque. La maison vomirait des reflets rouges d'incendie. Il ne resterait plus rien que des ruines noircies par le feu ou un pan de poussière éparse dans le vent.

Devant ces menaces, les assiégés prolongèrent la résistance. Ils devaient bientôt être secourus. Quelques heures plus tard, Gaffori rentra dans Corte à la tête de son corsage d'insurgés, mit l'ennemi en déroute et vint les délivrer.

Pétrie passionné des villes historiques, je m'incline avec reconnaissance devant Corte et je lui apporte avec ferveur mon tribut de pieuse admiration. Hautaine et fière citadelle, où vit le souvenir sacré des héros de la Patrie, chaînes du Cinto et du Rotondo aux crêtes harmonieusement dentelées, pyramides altières d'où le regard ébloui se plonge dans le large et lumineux horizon de la mer Tyrrhénienne, quel vent salubre d'enthousiasme souffle de votre ciel au cœur de Corse resté fidèle à la mémoire des grands aïeux !

A. NICOLAI.

SILHOUETTES

Le Président Fallières

On parle beaucoup de lui, depuis qu'il se dispose à quitter l'Elysée. Jamais nous n'avons connu de président qui se soit plus effacé... Il joue à la perfection son rôle de premier magistrat de la République. On pourrait dire de lui ce qu'un historien disait de Mérovée : « Roi oisif, qui a donné son nom à la dynastie des Mérovingiens ; son existence est douteuse. »

Les journaux réactionnaires lui reprochent la lourdeur de ses formes, le manque de distinction dans son allure. Pourquoi ne pas lui pardonner son volume, puisqu'il tient si peu de place ?

Son règne n'a été marqué par aucune manifestation éclatante de sa volonté. Ce n'est ni le président des intrigues, ni le président des scandales ; son septennat fut incolore. Arrivé au pouvoir sans savoir pourquoi ni comment, il s'en ira sans savoir pourquoi ni comment. Ce qui l'étonne le plus lui-même, c'est d'avoir été choisi pour représenter la France.

On ne peut cependant lui nier une certaine majesté dans le maintien, et au cours de certaines réceptions de gala, il sut faire un effort pour maintenir intacte la réputation de la galanterie française.

Dans les manifestations populaires, M. Fallières a conquis, sans difficulté, le titre de « bon papa. » De mœurs patriarcales, il montre toute sa tendresse de bon père de famille, quand il va faire ses vendanges au Loupillon...

Notre président affecte d'être las du pouvoir. Mais s'il était réélu dans deux mois, on pourra dire de lui à la fin de son second septennat : M. Fallières a continué à être président de la République. Rien de plus.

A. A.

Lettre de Paris

Les voyages ne forment pas seulement la jeunesse, ils forment aussi l'âge mûr. M. Gustave Hervé nous en fournit aujourd'hui la preuve.

On connaît son aventure ou plus proprement sa mésaventure : parti en Italie pour y faire une conférence, il a été cueilli par la police du roi Emmanuel, fourré au *carcere duro* comme un criminel de droit commun, et par dessus le marché, mesuré, puis finalement reconduit à la frontière, mais *militari* sans le moindre égard.

De retour en France, notre farouche antipatriote a copieusement exalté son ressentiment pour les mœurs de la sœur latine ; et finalement, ce cri du cœur lui est échappé : « Vive la République, mes enfants, la République quand même. »

M. Gustave Hervé, qui est un homme exceptionnellement instruit, n'a pas dû être autrement étonné des traverses qu'il a subies de l'autre côté des Alpes ; mais nombre de ses disciples ne laissent pas d'être ébahis. Eh bien, il n'est pas mauvais que les égarés dont l'aveugle ignorance se figure que dans les pays de monarchie, on jouit des mêmes libertés, j'allais dire des mêmes licences que sur le territoire de la République, soient bien et dûment édifiés. Il n'est pas rare d'entendre MM. les Internationalistes dire qu'ils se moquent d'être Allemands, Autrichiens, Italiens ou Français. Qu'ils sachent donc, que s'ils étaient Italiens, ils ne se seraient pas plus tôt livrés à leurs contumaces écarts de langage que la maréchaussée leur mettrait la main au collet. Ai-je besoin d'ajouter qu'en Autriche et en Allemagne, ils éprouveraient une disgrâce identique ?

Non, ces gens ne connaissent pas leur bonheur.

S'ils le connaissaient d'ailleurs — ils ne pèchent pas en général par l'absence de ressort et d'énergie — ils seraient les premiers à préconiser la défense héroïque de la France républicaine. Ils seraient prêts à mourir pour le maintien de droits que, quotidiennement, ils outre-passent, et qui, sous tout autre ciel, leur seraient brutalement dénié.

Révolutionnaires anarchisants, permettez nous de vous le dire, vous nous faites pitié quand vous vous instituez les apôtres de l'insurrection et de la désertion devant l'ennemi. Vous prenez à nos yeux figures de loups qui tendrement stupidement le cou pour qu'on les jugule. Le collier de la servitude vous tente-t-il donc si fort ?

PASSIM.

Le Monument des Corses Morts pour la Patrie

Le nouveau Comité du monument des Corses morts pour la Patrie était convoqué lundi à la mairie, sous la présidence de M. J.-B. de Caraffa, maire.

Après avoir donné connaissance de la situation financière, qui est à cette date de 22.400 francs, sans compter les 15 000 francs qui doivent être versés par la ville, M. le Maire communique à l'assemblée la demande de MM. L. Patriarche et J.-M. Pekle, tendant à obtenir l'honneur de glorifier, sur la pierre dure, les enfants de la Corse tombés au champ d'honneur.

Ces deux artistes sont des compatriotes qui ont fait leurs preuves.

M. Patriarche a obtenu la première médaille au salon de 1913, il est donc hors concours et membre du jury. Ces titres nous disposent à faire son éloge.

M. J.-M. Pekle est le sculpteur bastiais qui a créé les bustes des grands hommes qui décorent la salle des séances du Conseil général.

Ils sont tous deux boursiers du legs Stoco et pupilles de la ville de Bastia.

Ces considérations décident le Comité à leur confier l'exécution du monument qui sera élevé sur la place Saint-Nicolas, dans le jardin Nord à créer.

L'esquisse sera soumise au Comité dans un délai assez prochain pour permettre de commencer les travaux au printemps de 1913.

Nous avons donc le droit d'espérer que l'inauguration du monument aura lieu vers la fin de 1914.

Le Comité et les artistes sont animés d'un zèle admirable qui donnera satisfaction aux vœux de la Corse.

Cour d'Assises

Audience du 27 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

LE DRAME DE FURIANI

Assassinat

Les Témoins

L'audition des témoins continue :

Antonetti J.-B. — Le jour du crime, vers 5 ou 6 heures du soir, j'ai vu un mulet rouge près d'un cabriolet sur lequel un homme était étendu. Ce devait être le cadavre de la victime.

Guaitella Joseph. — En rentrant de ma propriété, sur l'ancienne route nationale, j'ai vu à 200 ou 300 mètres un homme dans la propriété de la victime où elle a été tuée, qui fila précipitamment. Quand cet homme, qui marchait dans ma direction, est arrivé près de moi, il s'est masqué la figure avec son chapeau. J'ai cependant reconnu Lombardi. Celui-ci avait autrefois travaillé chez moi. J'ai reconnu le mulet sur lequel était Lombardi pour être celui de M. Bolgo fère.

Belgodere Félix François. — Le samedi, veille du crime, j'ai laissé mon mulet près du lieu du crime et je suis allé à Oletta. Au retour, le lundi, j'ai trouvé mon mulet à un autre endroit, tout fatigué. Décidément quelqu'un l'avait pris et s'en était servi.

Rossi Joachim, garde-me à Bastia. — Deux jours après le crime, je me suis rendu à San Martino-de-Lota, muni d'un mandat d'amener pour mettre en état d'arrestation Lombardi. J'étais accompagné de mon camarade Bastia. L'accusé n'avait pas sur lui ses effets. Il avait endossé un costume de son père. Quant à ses habits, ils étaient en train de sécher devant le feu et, chose bizarre, très sec derrière. Ils étaient mouillés sur le devant, ce qui prouve qu'ils n'avaient pas été entièrement lavés, mais simplement devant.

Antonarchi Marianne. — Un samedi soir, le 31 août, Lombardi rentra chez lui et, en ma présence, remit à sa mère une pièce de 20 francs en lui disant : « Tiens, maman, je ne te donne jamais rien. » Le lendemain le crime avait lieu. J'ajoute qu'en donnant les 20 francs à sa mère Lombardi dit : « Il me reste 30 sous qui me serviront demain à mon voyage à Bastia. »

Bertoncini Dominique. — Le 1er septembre, jour du crime, Lombardi est venu vers 4 heures et demie du soir sur la place de l'église où nous jouions au ruma. Il voulut jouer aussi. Il perdit un franc et se gagna 5. Nous nous opposâmes à ce qu'il joua encore, car il était entièrement ivre.

Semidei Ange-Marie. — Le jour du crime, vers 4 heures, Lombardi vint sur la place de l'église et joua avec Bertoncini et

Valentini. Ces deux étant partis, nous jouâmes ensemble. J'allais avec quelques-uns dans la buvette où Lombardi me suivit de suite et me dit : « Ne payez tu rien ? » Le soir on me proposa d'aller à Bastia. Lombardi, paraît-il, devait nous donner un motet pour le voyage. Nous étions prêts à partir, quand vint le père de Lombardi qui me dit : « Pourquoi allez vous à Bastia ? » Je renonçai à ce voyage. Le matin que nous offrait Lombardi était celui de Bélvédère. Bertuccini avait dit à un moment donné : « A quoi bon aller à Bastia, puisque nous n'avons pas d'argent. » J'ai si, » répondit Lombardi. Ceci se passait la soir du crime.

Valentini Hyacinthe. — La soir du jour où le crime avait eu lieu, Lombardi arrive sur la place de l'église où je jouais avec quelques camarades. Il voulut jouer aussi si, comme je m'y opposais, voyant qu'il avait un air bizarre et paraissait ivre, il me dit alors en se tapant sur le gousset : « Vous croyez que je n'ai pas d'argent, j'en ai. »

Canaga. — Deux jours après le crime, Lombardi vint à San-Martino di-Lota. Il paya à boire à mon fils et à quelques camarades, et ceux-ci le virent à un moment donné sortir une montre de sa poche.

Agostini Antoine Jacques. — Je me suis un jour trouvé sur le passage de la gendarmerie conduisant Lombardi à l'instruction. Un nommé Canaga, qui était là, nous raconta que le surlendemain du crime Lombardi avait payé à boire à des jeunes gens, devant lesquels il sortit de sa poche une montre dépourvue de chaîne.

Gavini Antoine François. — Le lendemain du crime, Lombardi est arrivé à la Figarella. Il avait une chaîne de montre à son gilet.

L'accusé prétendant que la chaîne n'est pas celle de la victime qu'était la sienne et qu'à l'instruction elle était encore suspendue à son gilet.

On entend *M. Sarrocchi*, greffier à l'instruction, qui déclare que jamais on a vu à l'instruction la chaîne dont parle l'accusé.

La Partie Civile

Me de Carafla adjure le jury de se montrer inexorable contre ce misérable assassin qui n'a pas craint de sacrifier l'existence d'un jeune homme de 17 ans, son camarade, pour lui voler une montre et quelques sous.

Réquisitoire

M. Ern, substitut du Procureur général, prononce encore un de ces merveilleux réquisitoires dont il a le secret. L'éminent organe du Ministère public discute les charges de la prévention, puis fait un saisissant tableau de la scène du crime et adjure le Jury de se montrer sans pitié pour l'assassin de Lombardi.

Les Plaidoiries

Me Achille Rifaïli plaide la fond de l'affaire. La jeune et sympathique défenseur discute très habilement, et à fond, ce grave procès et s'efforce de démontrer qu'on n'a pas apporté la preuve de la culpabilité.

Me de Monti Rossi intervenant, à son tour, discute les antécédents de Lombardi et l'autopsie. Le jeune défenseur démontre, en terminant, l'innocence de son client.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant affirmatif sur toutes les questions, mais mitigé par les circonstances atténuantes, la Cour condamne Lombardi à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Audience d'aujourd'hui :

Bonifaci Ange-François, Bonifaci Ange-Jean d'Ange-Antoine, Bonifaci Ange-Jean de Marcel, Bonifaci Antoine-Dominique, meurtre et tentatives de meurtre avec concomitance.

Officier du parquet : M. Le Marc Hadour, avocat général.

Défenseurs : Me de Carafla, de Monti-Rossi, de Moniera et Moretti.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 novembre.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le mauvais n'a pas été affecté outre mesure par la nouvelle de la rupture des pourparlers de paix et les cours n'ont fléchi que dans des proportions insignifiantes. La continuation de la guerre n'effraie pas la Bourse qui voit là une manœuvre de la Turquie pour obtenir de meilleures conditions. La Rente Française est calme à 89.85. Parmi les Emprunts Etrangers, le Serbe est le seul qui soit un peu touché à 82.45. L'Extérieure, le Turc, l'Italien et les Russes ne perdent que quelques centimes.

Bonne tenue des Etablissements de Crédit. Le Crédit Lyonnais s'établit à 1.580, le Crédit Foncier à 960. Nous retrouvons le Comptoir National d'Escompte à 1.008 et la Société Générale à 595.

Sous 6.3/0. Un peu de lourdeur sur les valeurs de traction. Les valeurs d'électricité restent bien orientées. Charbonnages et Métallurgiques russes sans changement appréciable. Sosnowice 1.445. Après un début faible, les titres caoutchoucs clôturent aux environs de leurs cours de la veille : Rio 1.913 contre 1.920.

Mines d'or Sud-Africaines indécises. Les diamantifères sont résistantes. De Beers 529. Les caoutchoucs n'agrégnant que des fluctuations peu importantes. Quelques réalisations pèsent sur les Industrielles russes.

Nos Chemins de Fer se tarsent. Nord 1.643, Lyon 1.344.

Autour de l'agression du Nouveau-Port

La juridiction civile s'étant dessaisie de l'affaire du Nouveau Port, la juridiction militaire en a été chargée.

M. le capitaine Pantaleoni, commandant la 3e batterie d'artillerie, dont chacun connaît la sagacité et l'intelligence, a su diriger cette enquête avec la plus grande habileté.

Secondé par un excellent greffier, le maréchal des logis chef Filippi, du 2e rég. d'artillerie, il a procédé à l'information avec une perspicacité digne de tous éloges.

Les inculpés Rasse et Blanc ont fini par faire des aveux complets.

Les révélations faites devant notre dévoué commissaire central, M. Derjean, par Balsaro, ont mis la justice militaire sur la voie qui a permis de découvrir les complices de l'agression et du vol. Les objets volés ont été retrouvés et à l'heure actuelle l'enquête est entièrement close.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. le capitaine Pantaleoni pour la tête dont il a fait preuve au cours de cette enquête. C'est grâce à lui qu'on a pu recueillir les aveux des prévenus et retrouver tous les objets volés.

Me Valentini est chargé des intérêts de Balsaro, canonnier au 2e rég. d'artillerie, l'un des inculpés.

La Sainte Cécile à la « Lyre Bastiaise »

C'est par une journée ensoleillée que les membres de la *Lyre Bastiaise* ont pieusement et gaiement honoré leur auguste Patronne, Sainte Cécile, dont ils ont fêté dimanche, selon la tradition, l'annuelle commémoration.

Suivie par une foule enthousiaste, tambours et clairons en tête, ils quittèrent le siège de leur Société, bannière déployée, et traversèrent les principales artères de la ville en jouant les pas redoublés les plus entraînants.

Ce fut sous un flot de douces et bruyantes harmonies que l'on arriva dans la vaste église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Paoli, curé doyen de Lori, a tenu, comme ancien premier vicaire de la paroisse, à présider la cérémonie religieuse.

Et nous pûmes, à l'heure sublime de l'Elévation, dans l'adoration du plus grand des mystères, entendre avec un bien tendre recueillement, une des meilleures compositions musicales du célèbre Cecchi, qui fut, on le sait, un des premiers fondateurs de la *Lyre*.

Nos excellents philharmonistes Bastiais furent accompagnés, jusque dans leur salle d'audition, par toute une jeunesse joyeuse et enthousiaste.

A deux heures et demie, eut lieu, sur la place Saint Nicolas, un concert des plus choisis et des mieux goûtés.

Et le soir, à huit heures, un grand banquet réunissait tous les membres de la *Lyre*, à l'hôtel de la Croix de Malte.

Le repas fut des plus succulents :

Consommé de Bretagne
Bouchées à la Reigare
Pâtes de Florence à la mode du Cantal
Vous de lait à l'Orientale
Perdrix et Faisans
Salade Italienne
Desserts assortis

M. Rousset, président de la Société, sut, dans une allocution des plus touchantes, remercier la Presse et féliciter les membres de la Corporation de leur fraternelle union. Il les engagea à persévérer dans une si belle voie, et fut au bonheur aussi bien qu'à la prospérité de la *Lyre Bastiaise*.

M. Sauveur Historcci, très touché des paroles aimables de l'infatigable Président à l'adresse du *Petit Bastiais*, prit à son tour la parole, et répondit à peu près en ces termes :

« Les paroles si douces, si aimables que vous venez tout particulièrement d'adresser au très distingué Directeur du *Petit Bastiais*, dont je suis, par délégation, le très faible interprète, sont de celles qui prouvent surabondamment que vous savez reconnaître à bon droit, tout l'intérêt que vous témoigne, depuis trente-huit ans, cet organe qui est le plus ancien quotidien de notre Ile bien-aimée.

« Vous avez dignement fêté votre auguste Protectrice, et votre musique délicate, harmonieuse, enchanteresse, a charmé tous ceux qui ont eu le bonheur de vous entendre.

« Persévérez dans l'Union, luttes sans trêve et sans découragement et de plus glorieux succès viendront couronner vos intéressables efforts.

« Bien dirigés, vous serez soutenus par ceux qui savent loyalement reconnaître le vrai mérite.

« Et le *Petit Bastiais* sera toujours heureux de vous prêter son plus ferme et plus fidèle appui.

Je lève donc mon verre en votre honneur. Et... Vive la Lyre Bastiaise. »

Ce toast a été salué par les applaudissements de tous les convives.

M. l'abbé Zattora membre honoraire, et, en quelque sorte, gardien de l'association, prononça une brève allocution d'une éloquence vraiment évangélique.

On se rendit aussitôt après dans le salon admirablement décoré du *Grand Bar Soavi*, où chacun put goûter avec un réel plaisir le délicieux *café-express*.

Chants, monologues humoristiques, causeries, rien ne manqua à la fête.

Et cette inoubliable journée prit fin dans la coquette Brasserie de M. Gazparini, qui voulut réserver à nos sympathiques musiciens, un de ces accueils qui caractérisent si bien cet excellent ami, admirateur de tout ce qui charme l'idée et peut élever l'esprit.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Accident

Hier, un officier de marine, qui traversait le Cours Grandval à cheval, a buté en passant Mme Martinaggi qui a été projetée assez violemment à terre.

La victime a été soignée à la pharmacie Pompeani, ses blessures sont sans gravité.

L'encombrement du quai

Depuis huit jours que l'escadre est à Ajaccio, la plupart de nos quais sont restés encombrés par des bateaux de commerce, sans qu'un seul des escaliers de débarquement soit resté libre.

C'est ainsi que l'amiral Aubert, qui descendait à terre, hier, avec sa fille Mme Pogon, qui est de passage dans notre ville, et notre concitoyen, M. Poggiale, mécanicien principal de la Marine en retraite, dût faire de la gymnastique pour pouvoir arriver sur le quai.

Il donna même l'ordre à son embarcation de venir le prendre, pour le rembarquement, à la jetée du Maroncaja.

Il n'est pas possible que sans porter atteinte à la liberté des navires de commerce on ne puisse pas faire débarrasser au moins un escalier sur les sept ou huit que nous avons.

Nous sommes persuadé qu'il nous aura suffi de signaler ces faits pour que des mesures soient prises par M. le Capitaine du port.

Notre budget

Les Ajacciens apprendront avec plaisir que notre budget, qui a été voté hier au soir, par le Conseil municipal, va se boucler cette année avec six centimes additionnels de moins que l'année dernière.

En effet, alors que nous avons payé 90 centimes en 1912, nous n'en payerons que 90 en 1913, et cela malgré les 18 centimes supplémentaires qu'il a fallu voter pour l'emprunt nécessaire à la construction de notre collège.

L'ère des économies commence, tant mieux !

Avis important

Les voyageurs, les touristes, les gourmets, avides de bonne cuisine, seront bien inspirés en allant faire honneur aux mets délicieux et subs préparés par M. Sansolino, chef cuisinier du Bonjasse-Modern-Hôtel de la Bonthourie, actuellement au service du Grand Hôtel Solférino, à Ajaccio.

Surveillance des étalons

L'itinéraire que suivra la Commission chargée d'examiner les étalons particuliers, destinés à faire la monte en 1913, dans notre département, est réglé ainsi qu'il suit :

Sartene, 28 novembre, 11 heures et demie, à la gendarmerie.

Ajaccio, 29 novembre, 3 heures et demie, au haras.

Corte, 30 novembre, 1 heure, nouvelle traverse.

Calvi, 1 décembre, 1 heure, à la Gare.

Bastia, 2 décembre, 10 heures, place Saint-Nicolas.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 27 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11 à midi + 14 ; à 6 heures du soir + 11 2
Maxima + 14 8 ; Minima + 9 5.
Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. — midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quasi nuageux.
l'après-midi, id.

Décès

Nous apprenons avec regret le décès de M. Alfred Thuillier, ancien Conseiller municipal de Paris, ancien Président du Conseil Général de la Seine, ancien Sénateur, officier de la Légion d'honneur, qui s'est éteint à Paris le 24 novembre.

M. Thuillier était le beau-père de M. Adolphe Landry, député de Calvi, et de Mme Thuillier, sœur de celui-ci.

Nous prions les familles Landry et Thuillier d'agréer nos bien sincères et respectueuses condoléances.

La Saison Théâtrale

La troupe Chelleschi est arrivée hier, par le courrier d'Italie. Elle fera ses débuts, au Grand Théâtre Municipal, samedi, 30 du courant, avec la *Traviata*, de Verdi.

Félicitations

Nous apprenons avec plaisir que M. Félix Panzani, fils du distingué conseiller à la Cour d'appel, vient d'être reçu brillamment à ses examens de 3e année de licence en droit devant la Faculté de Montpellier.

Le jeune lauréat, auquel nous adressons nos plus cordiales félicitations, ne manquera pas de suivre le noble exemple de son père, l'un de nos meilleurs magistrats, qui jouit dans notre ville de l'estime générale.

Obsèques

A une heure de relevée les nombreux parents et amis des familles Cecconi et Rosa se trouvaient réunis devant la maison mortuaire pour rendre les derniers devoirs à M. Jean-Dominique Cecconi, retraité des postes, décédé dans sa soixante-douzième année, après une maladie qui a duré presque un an. C'était un serviteur probe et dévoué, qui avait laissé d'excellents souvenirs dans l'administration des postes où il avait servi pendant une trentaine d'années. Excellent époux, très bon père, il n'avait reculé devant aucun effort pour assurer à ses enfants une instruction convenable, et ses efforts ont été récompensés, car il les a vus occuper des situations qui assurent honorablement leur avenir.

Aux amis de la famille s'étaient joints les anciens collègues du défunt, des agents des postes et télégraphes, M. le maire et les membres du conseil municipal, le personnel des ponts et chaussées, celui de la Compagnie des eaux.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Jean-Marc Cecconi, comptable à la Cie des Eaux, Ange-Louis Cecconi, commis principal des ponts et chaussées, membre du conseil municipal ; leur beau-frère M. Joseph Santelli, et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en l'église du Nouveau-Port.

Nous présentons à MM. Cecconi frères, à MM. Santelli, Bel et Rosa, notre part bien sincère de regrets et nos douloureuses sympathies.

— Mme Marie Mandrichi née Colombo, la dévouée compagne du sympathique coiffeur Jean Mandrichi, a été frappée mardi, dans la matinée, par une congestion ; tous les soins ont été inutiles ; dans la journée elle rendait le dernier soupir.

Cette femme de bien sera regrettée par tous ceux qui la connaissaient.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. M. Jean Mandrichi était entouré de son fils, de ses parents, de ses camarades, de ses amis et de ses nombreux clients, qui ont suivi le cortège jusqu'à l'église Saint Jean-Baptiste, où a été donnée l'absoute.

Nous adressons nos condoléances à M. Jean Mandrichi, à son fils, M. Dominique Mandrichi, greffier à Bastia, et à la famille Colombo.

Nouvelles judiciaires

MM. Fabiani et Malaspina viennent d'être déclarés aptes aux fonctions judiciaires, à la suite de l'examen professionnel institué par le décret du 13 février 1908, 2e session de 1912.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

De l'eau S. V. P.

Au carrefour des rues Saint-Joseph et Colonella, dans cette partie du quartier dénommée pittoresquement Cimbalo, se trouve une borne-fontaine dont l'eau de Suerta *dessoverait* les ménagères.

Depuis quinze jours cette fontaine est complètement tarie... Pas la moindre goutte d'eau ! Les habitants du faubourg sont obligés d'aller puiser de l'eau à Finajola, là-bas, au fond de l'anse.

Nous espérons que l'administration compétente voudra mettre, sans retard, un terme à un état de choses aussi lamentable.

Long-Cours

Nous apprenons avec un réel plaisir que M. Clément Carabin vient de subir avec succès, à Paris, son examen de lieutenant au long-cours, avec le numéro 1.

Rappelons que notre jeune ami, aimant ardemment son métier de marins, fut un des courageux sauveteurs des passagers du *Sirio*, courrier d'Amérique du Sud, qui fit naufrage près des îles Hormigas avec 1.200 personnes.

Parmi les récompenses largement méritées qu'il reçut pour cet acte de courage, citons la croix d'argent du Mérite naval d'Espagne que S. M. Alphonse XIII lui décerna en cette occasion.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

A louer

Appartement au 1er étage communiquant avec rez-de-chaussée, cave, jeu de boule, etc..

Très belle situation pouvant convenir à restaurateur, marchand de vin, etc

S'adresser à M. de Casabianca, ruelle du Dragon n° 3, Citadelle.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commencera vendredi, 29 novembre.

Le matin, à 5 heures et demie, messe et sermon ; trois autres messes seront dites à 8, 9 et 10 heures.

Le soir, à 4 heures et demie, Bénédiction du Très Saint Sacrement.

ETAT-CIVIL

Mariages

Dosé Sauveur, commerçant, de Bastia, et Germaini Laure-Marie de Pero Casevecchie.

Rossi Pierre-Libero, cordonnier, de Mollazzano (Italie), et Carragnini Catherine, employé de commerce, de Bastia.

Naissances

Gasparini Marthe Pauline Antoinette. — Gandolfi Joséphine. — Fabretti Marius-Louis.

Décès

Mandrighi Marie, ménagère, 78 ans, de Bastia.

Simoni Jean Martin, cultivateur, 61 ans, de Sorio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00662

BOURSE DE PARIS

26 nov. — 27 nov.
Rente 3 0/0 ancien . 90 05 — 90 05
» 3 0/0 amortis . 94,00 — 93,00
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Caserniers du Génie

Paris, 27 novembre.

Sont nommés casernières :

à la direction du génie de Reims, le sergent Lanfranchi, du 44e d'infanterie.

à la direction du génie de Toulon, le sergent Agostini.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Paris, 27 novembre

Le Président de la République a offert aujourd'hui une chasse, en l'honneur de M. Emile Loubet, dans les tirés de Marly.

GRAVE ÉMOTION à NANCY

L'ERREUR D'UN GENDARME

Paris, 27 novembre.

Par suite de l'erreur d'un brigadier de gendarmerie, tous les réservistes des régions de Nancy et de Belfort ont répondu à une convocation de mobilisation.

Cet appel provoque dans ces régions une très profonde et bien compréhensible émotion.

Fort heureusement, elle ne fut pas de longue durée. Dès l'arrivée des premiers réservistes, l'erreur du brigadier de gendarmerie fut vite reconnue, et des ordres furent immédiatement donnés pour arrêter le départ des autres catégories de réservistes.

M. POINCARÉ ET LES INSTITUTEURS

Paris, 27 novembre.

M. Raymond Poincaré a présidé hier soir le banquet du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement.

A cette occasion, le président du Conseil a prononcé un discours dans lequel il a précisé les intentions du Gouvernement à l'égard des instituteurs.

A L'ÉLYSÉE

Paris, 27 novembre.

Le Président de la République reçoit demain les membres de la Mission militaire Américaine, qui lui seront présentés par l'Ambassadeur des Etats Unis à Paris.

Cette mission militaire a été envoyée en France par le gouvernement américain pour étudier nos méthodes de combat

LE CONFLIT Austro-Russe

Les armements de l'Autriche

Paris, 27 novembre.

Dans les milieux politiques bien informés, on considère que la situation ne s'est pas améliorée. L'Autriche continue ses armements, et la Russie ne reste pas inactive.

D'après des renseignements puisés à une source certaine, l'Autriche aurait déjà convoqué 180.000 réservistes.

MORT DE M. CAZOT

Paris, 27 novembre.

M. Théodore-Jules Cazot, sénateur inamovible, est décédé ce matin à l'âge de 91 ans.

M. Cazot prit en 1848, dans le Gard, une part active au mouvement républicain. Il y plaida de nombreux procès politiques.

Arrêté après le Coup d'Etat de décembre 1851, il fut bientôt remis en liberté. Il quitta le Gard et vint se fixer à Paris, où il se consacra à l'enseignement libre du droit, jusqu'à la chute de l'Empire.

Après le 4 septembre, il fut nommé secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, et suivit en cette qualité la délégation du Gouvernement à Tours, puis à Bordeaux.

Député du Gard à l'Assemblée nationale, il fut élu sénateur inamovible le 16 décembre 1875.

Ministre de la Justice dans les Cabinets de Freycinet, Jules Ferry, Gambetta, il fut nommé Premier Président de la Cour de Cassation le 12 avril 1883 ; il démissionna en octobre 1884

Membre (jusqu'en 1908) de la Commission d'instruction de la Haute Cour, dans les procès Boulanger, Paul Déroulède et Marcel Habert, il fut élu président de la dite Commission en 1904.

Il fut élu Questeur du Sénat du 16 janvier 1890 au 14 janvier 1904.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

L'ARMISTICE

Paris, 27 novembre.

Malgré tous les bruits qui sont mis en circulation, malgré les télégrammes publiés par certains journaux, aucune nouvelle officielle n'est encore parvenue à Paris, au sujet de l'armistice.

Ce que l'on sait de précis c'est que les pourparlers ont commencé le 25 courant près de Tchataldja.

EN TURQUIE

NOUVELLES ARRESTATIONS

Constantinople, 27 novembre.

Les arrestations des membres du Comité Union et Progrès continuent.

Le Gouvernement ottoman ne veut pas rencontrer d'opposition, du côté des Jeunes-Turcs, pour la conclusion de la Paix.

LES HOSTILITÉS

Les journaux n'enregistrent aujourd'hui aucune opération militaire.

Les hostilités seraient arrêtées par le choléra d'un côté, et par les bruits d'armistice de l'autre.

AUTOUR D'ANDRINOPLE

Dans les milieux ottomans, on est persuadé que cette place forte peut résister encore, sur les Bulgares se trouvent devant les ouvrages de défense les plus récents.

Les assiégeants seraient environ 80.000.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Righetti et ses enfants ;

Mme et M. Joseph Righetti, percepteur à Toulouse, et leur famille ;

M. Joseph Righetti, sellier à Bastia ;

Les familles Davoti, Mattei, Tamo, Vecchi, Castagnini, Cuneo, Buffignani de Marseille, Dandé, Feretti, Schmelin, Viniguerra, Favale ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE LOUISE FAVALE
Née RIGHETTI

leur tante, cousine, belle-sœur, décédée à Bastia, à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 33, rue Napoléon.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

— *LE CABINET* —
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
32, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prêts avantageux

Le vapeur *Saint-Mathieu* arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussure s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les têtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

Dr GELORMINI
Représentant à Bastia
M. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile Rousse

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Dessins de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A **10** CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roquebrune, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers greffés d'Yellow-Hatch
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 30 f.
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doublons greffés 1 an 3 à 4 m.
ENTREPRISE de Parcs et Jardins
DEMANDER LE CATALOGUE

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE
bulletin mensuel 16 pages droit usuel, renseignements utiles, leçons, défenses et informations du commerce, très intéressant pour commerçants. Demandez spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
ancien 1er Tribunal de commerce
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
Vente dans tous les bureaux de poste.

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui pourvue que la célèbre Revy spécialiste de dermatologie F. OLLÉ guérisse pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser
à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les moindres poils
Pour nous prononcer avec un brevet Expert de la Méthode, notre avis ne peut coûter
Rue Vivienne, 2 bis, PARIS

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

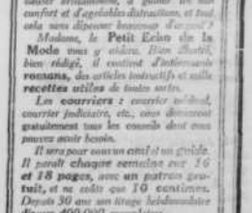
Madame,
Je devine que vous êtes à la fois curieuse et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à sauver brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent?
Madame, le Petit Echo de la Mode vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants romans, des articles instructifs et mille recettes utiles de toute sorte.
Les couvriers : courrier médical, courrier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pourrez avoir besoin.
Il vous pour onze centimes par semaine.
Il paraît chaque semaine sur 16 et 18 pages, avec un patron gratuit, et ne coûte que 10 centimes.
Depuis 30 ans un tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.
ABONNEMENTS FRANCE, 1 an... 6 fr.
ETRANGER, 1 an... 10 fr.
Direction : 2, RUE LEMERCIER, Paris (17e).
N.-B. L'abonnement d'un an est cadeau par une magnifique gravure en 18 couleurs de 1 m. 30 sur 0 m. 45, reproduisant le chef-d'œuvre d'Horace VERNET.
La Prise de la Smala d'Abd-el-Kader

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 20 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Heures : Vu. — lundis. — fériés
Contentieux
Recouvrements à vue. — Vente à l'amiable
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 282).
« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Ecrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Dorée, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHARNUS-P

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DE CORSE
qui indique tout pour 40 cm
S. OLIVIER, Editeur, 63, rue Dauphine, PARIS

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 339
VENDREDI 29 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les abonnés sont payables d'avance au reçus aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 31 m. — Coucher, 3 h. 50 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune, le 8
Fête d'Aujourd'hui : Saint Galacio.
Fête de Demain : Saint André, apôtre.

28 NOVEMBRE

Autriche et Serbie

La situation extérieure, qui semblait s'être détendue ces jours derniers du côté des Balkans, apparaît de nouveau comme assez compliquée, et les chancelleries se demandent avec inquiétude ce que produira l'antagonisme de plus en plus marqué qui se manifeste entre l'Autriche et la Serbie. La victoire des Etats confédérés semble avoir singulièrement augmenté les appétits de ceux qui, au début des hostilités, déclaraient n'avoir en vue aucun accroissement de territoire.

Les Serbes ont réclamé un port sur l'Adriatique. Mais l'Autriche a déclaré ne pas pouvoir souscrire à cette prétention. Des négociations officieuses ont été engagées et l'accord semblait à peu près fait. On aurait laissé les marchandises à destination ou en provenance de la Serbie circuler en franchise entre l'Adriatique et le royaume Serbe. De cette façon, le roi Pierre eût obtenu pour son pays les avantages économiques qu'il poursuit et l'Autriche n'aurait pas vu couper, par une puissance étrangère, le territoire qu'elle considère comme se trouvant dans sa sphère d'influence.

Mais ces pourparlers officieux qui paraissaient avoir donné satisfaction aux deux partis, ou bien n'ont pas procuré les résultats qu'on en attendait, ou bien semblent devoir être considérés comme non avenus par la Serbie. La hâte qu'elle a de s'installer sur la rive de l'Adriatique, l'activité déployée par le Monténégro dans la même région, le retard qu'apportent les Etats confédérés à répondre aux ouvertures de paix qui leur ont été faites, et qui semble n'avoir d'autre but que de permettre à la Serbie de conquérir de nouveaux avantages, sont autant d'indices qui laissent supposer que les choses ne s'arrangeront pas toutes seules lorsque sonnera l'heure du règlement définitif. Il semble cependant que l'opinion unanime en Europe soit qu'une guerre ne peut éclater entre les Grandes Puissances au sujet d'une question aussi secondaire que celle qui se pose aujourd'hui. Cette question se résume, en effet, sur le point de savoir dans quelles conditions, plus favorables que la veille, la Serbie pourra, au lendemain de sa victoire, exporter les viandes de porc qu'elle produit en abondance.

C'est là le fond de l'affaire, et les grands mots qui sont prononcés dans certains journaux où l'on parle de la nécessité pour la Russie de seconder le mouvement d'expansion des peuples slaves et pour nous de ne pas abandonner notre alliée le jour où elle fera appel à notre concours, ne sont destinés qu'à masquer des intérêts beaucoup plus terre à terre.

On doit, en Allemagne et en Russie, se rendre compte de ce qu'aurait de contraire au bon sens une guerre basée sur des questions d'aussi mince importance pour les pays qui ne sont pas directement mêlés à la question.

Déjà certains journaux, à Berlin comme à Saint-Pétersbourg, ont traduit ce sentiment en reproduisant des articles empruntés à la grande presse de Londres et dans lesquels on dit très nettement qu'une guerre européenne ne peut s'engager sous des prétextes aussi spécieux.

La vérité, c'est que si c'est là le motif réel de l'antagonisme qui existe entre la Serbie et l'Autriche, ce ne sera pas du moins le prétexte invoqué. On trouvera moyen, comme déjà on le fait, dans certains journaux, de le dissimuler sous des aspirations plus nobles et plus élevées. La réalité n'en est pas moins telle. Les gouvernements, et celui de la France, en particulier, ont le devoir de ne pas se prêter aux combinaisons et aux calculs de ceux qui ne rêvent — et il y en a dans tous les pays — que conflits mettant aux prises une partie de l'Europe contre l'autre.

La prudence et l'expectative sont, en pareil cas, des qualités que doivent posséder au premier chef les hommes d'Etat. Ils doivent se garder de prendre des initiatives qui risqueraient d'être mal interprétées, mais leur prudence ne doit pas se manifester seulement dans les directions qu'ils s'imposent à eux-mêmes : ils doivent encore conseiller aux Cabinets sur lesquels ils ont quelque influence de faire preuve de la même prudence et de la même expectative.

C'est à ce prix seulement que de nouvelles difficultés pourront être évitées et que l'on verra se régler pacifiquement, pour le reste de l'Europe, les incidents qui ont mis récemment le feu aux Balkans.

ALFRED MASSÉ,
Député de la Nièvre,
Ancien Ministre.

COTE D'AZUR-CORSE

On dit que la Corse faisait partie autrefois du continent, si qu'un cataclysme l'en aurait détachée. Notre île serait un tombeau enlevé à la Côte d'Azur, abandonné au milieu des flots comme un canot d'un grand navire.

Nous ne savons ce qu'il en est, au juste, de ces indications de la science, dont il n'est pas irrespectueux de dire, après M. Henri Poincaré, que les découvertes sont provisoires. Mais si nous ne pouvons rétablir l'union physique révélée par ces hypothèses, il nous est, du moins, permis de nous rattacher plus étroitement à la Côte d'Azur par les liens de toute sorte dont la civilisation moderne dispose.

N'est-ce pas, d'ailleurs, la condition la plus favorable à de semblables desseins que notre sympathie pour cette ville de Nice où nous venons en si grand nombre, nous autres Corses, attirés par ses agréments, nos occupations, ou les ressources qu'elle nous offre pour l'éducation de nos enfants ?

Nous y retrouvons notre soleil éclatant, les aspects de notre sol, et, en même temps, les somptueux attraits d'un séjour élu, entre tous, par les oisifs et les gens de goût du monde entier.

C'est sans doute à cette sympathie, comme aussi à ma qualité de président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse, que je dois la grand honneur d'être invité à parler de la Corse dans ce journal, où les affaires insulaires ont toujours été considérées avec la plus grande bienveillance. Et, à ce propos, je ne saurais lui exprimer aussi éloquemment qu'il le faudrait toute ma reconnaissance, celle de nos groupements et de nos compatriotes pour l'immense bienfait que représente pour nous le concours si désintéressé du grand organe du Sud-Est.

Cette précieuse amitié nous vaudra, je l'espère, de voir diminuer notre éloignement de la terre continentale par l'effet des améliorations qui pourront être successivement réalisées.

Nous entrevoyons une ère nouvelle où les relations entre Nice et la Corse seront multipliées.

A notre dernier Congrès d'Ajaccio, des rapports intéressants ont été présentés par MM. Grassi, premier président ; Pietri, président de la Cyrnée de Beau-Soleil ; Santandrea, membre du Conseil d'administration du Comité Corse de Nice. Ces rapports sont venus fortifier les vœux émis par le Syndicat des Propriétaires de Nice, et je suis convaincu qu'ils seront soutenus par le dévoué et distingué président de la Ligue Nationale de Défense du Commerce et de l'Alimentation, M. Henri Cassin.

Nous voudrions, en Corse, que nos relations avec la Côte d'Azur soient assez fréquentes et assez agréables pour que les touristes considèrent la courte traversée de la Méditerranée comme une véritable partie de plaisir. Déjà la Compagnie Fraissinet nous a dotés de paquebots dont nous n'hésitons pas à reconnaître le confort et même le luxe, au risque d'encourir le blâme de ceux de nos compatriotes qui ne sont jamais satisfaits de ce que nous donnent l'Etat et les Compagnies, et qui, contondés dans ce rôle de critiques, toujours plus commode, se gardent de faire aucun effort personnel et de s'initier eux-mêmes aux difficultés des réalisations.

Au point de vue des passagers, ce ne sont guère que des modifications de détails qui nous restent à obtenir et ces modifications ne dépendent pas que de la Compagnie Fraissinet.

Ce qu'il appartient à cette dernière seule de nous accorder, ce sont certains abaissements de tarifs que nous obtiendrons d'autant plus facilement, j'espère, que nous aurons la collaboration du Syndicat des Propriétaires, de la Chambre de Commerce et de la Municipalité de Nice.

Des liens plus étroits entre la Corse et la Côte d'Azur vaudront à l'une et à l'autre des avantages illimités. La première pourra compter sur le développement touristique au vu duquel notre Fédération s'est fondée, et dont la préoccupation nous a amenés à construire l'hôtel de Piana, prochainement ouvert, au milieu des « Calanches, » en face de cet admirable golfe de Porto dont aucune description ne saurait donner une idée. Nous y gagnera d'augmenter le nombre de ses visiteurs en rapprochant d'elle des beautés d'un pittoresque différent de celui qu'elle offre dans ses paysages plus sévères. Elle s'annexera, pour ainsi dire, la Corse, avec ses montagnes aux flancs rudes et sombres, avec la sauvagerie de ses rocs noirs et les charmes solitaires et mélancoliques de ses rivages.

Nos produits agricoles pourront être transportés sans retard et économiquement sur les marchés de la Côte d'Azur et contribueront à un abaissement du prix des denrées.

Et les uns et les autres, nous profiterons davantage des déplacements des privilégiés de la fortune qui font, sur leur passage, éclore les fleurs les plus rares, y compris (le lecteur me pardonne cette image risquée !) celles de la solidarité et de la Coopération.

Sylvestre FRASSETO.
(Le Petit Niçois).

Le Traitement des Instituteurs

Le 23 septembre dernier, le Gouvernement faisait annoncer dans toute la presse qu'un effort financier important allait être fait en notre faveur. Dans l'esprit du public, cet effort devait se traduire par « 40 millions aux instituteurs. »

Le projet ministériel est loin de réaliser la promesse faite. Son application n'entraînerait qu'un relèvement de crédits de 20 millions environ en six années.

Il faudra ajouter à cette somme, dans les années ultérieures, 4.470.000 fr. pour le jeu normal du nouveau régime, après la période transitoire.

Nous sommes loin des 40 millions annoncés.

En réalité, le relèvement proposé se

---

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité
par ARMAND DE LANDROE

XI

Et en effet l'homme avait porté ses deux mains à sa poitrine dans un geste brusque, violent. On eût dit qu'il voulait l'ouvrir en grand large, y faire entrer un peu d'air et qu'il allait être étouffé par un spasme irrépressible. Il chancela sur ses jambes, que cependant il essayait de faire se mouvoir pour le ramener vers les tribunes. Et puis ses yeux, ses yeux agrandis par l'épouvante, fouillaient l'horizon du côté où le Mexicain s'en était allé, du côté où « L'Etoile » fendait l'air avec un sifflement strident, fouillaient l'horizon encore pour bien s'assurer que l'oiseau-femme y était toujours dans l'espace, qu'il ne s'était point, qu'il n'allait pas s'écraser sur le sol. Cependant il avait pu se retourner. Et au-dessus de cet autre côté, le côté des tribunes, le côté des tribunes où on publia immenses applaudissements avaient frénésie le retour des deux aéroplanes, on y aperçut un enfant, le groupe charmant et inquiet de ses fils, de ses filles, l'homme retrouva la force de rester debout, de marcher, de sourire. Il le fallait, il le fallait pour eux tous, pour leur mère. Leur mère absente.

Mais absente par un calcul de père, du père qui avait désiré amener lui-même et amener seul les enfants en aperçu de ces aéroplanes, de ces deux machines d'aviateurs français, dont l'une, chose bizarre, s'appelait d'un nom de mise américaine : Etoile. Pourquoi donc écarter sa femme ? Pourquoi avoir voulu être seul pour assister aux prouesses de la jeune aéronaute qui devait monter dans le ballon « L'Etoile », pourquoi ?

Le Mexicain ne s'était il donc pas trompé, ce personnage retrouvé par lui au Canada avait donc quelque chose de commun avec le mari de Miss Mary Hudson, avec ce comte Adalbert de Longueville, que nous avons vu il après de l'époque, si accablé au moment de sa mort et remettant leur petite enfant à tous deux aux mains dévouées de Beaulieu. S'il ne donc cet homme dont la douleur était telle qu'il n'avait pu vivre qu'en retournant aux lieux où il avait connu la chère défunte, et y retournant avec la désir unique d'accomplir ses dernières volontés, dernières volontés qui étaient de retrouver sa maison à lui, boulevard de Ménerville, tout au-faisant le brûleur de l'autre côté même, du portrait en miniature qu'elle lui laissait, leur Etoile Etoile ! Qu'a paru-il ainsi inexplicable. Et cependant le comte Adalbert n'avait point réparu au Franchart, alors que d'autres côté n'y était parvenu à Boucivet commentateurs de pièces l'informent pertinemment de son décès. La suite du récit éclaircira ce problème. Les deux oiseaux humains terminèrent heureusement leurs évolutions au milieu d'un tonnerre de bravos prolongés. Pendant qu'il s'occupait avec M. Dubois Lebesse et sa femme de rentrer les aéroplanes à l'abri sous leurs hôtes, le Mexicain avait, sans qu'il y parût, joué plusieurs regards dans la direction des tribunes, vers la place qu'y occupait précédemment l'homme qu'il considérait comme l'ancien époux de l'infortunée jeune femme dont lui, Pérez, avait causé la mort.

Celui-ci y avait repris sa place au milieu de ses enfants, après en avoir sauté qui de la plate l'avait rejeté au delà de la balustrade. Et comme la foule, toujours avide de voir les aviateurs et leurs machines, ne s'écoulait que lentement, le personnage et les siens étaient encore là, présentiers. Le Mexicain constata que le monsieur était calme, qu'il semblait ne s'occuper du ballon « L'Etoile » et de Madame Dubois Lebesse que comme tous les voisins, et plus qu'eux, qu'il cherchait même à encourager son monde le plus ici que la cohue le lui permettrait. Et au peu plus tard, il le vit encore monter dans une superbe calèche à deux chevaux, avec dessus quoi en livrée, y installer soigneusement filles et garçons et s'éloigner dans un flot de poussière sans paraître remarquer que la voiture qui devait emporter le couple Dubois Lebesse et lui même, le Mexicain, n'était qu'à quelques pas de la sienne et qu'il pouvait, s'il voulait attendre pendant quelques secondes, y voir Madame Dubois Lebesse, la femme ci-avec de « L'Etoile », de très près. Les mouvements de l'homme étaient maintenant si naturels, il semblait avoir tellement oublié l'incident de son dialogue avec lui que le Mexicain en vint à se demander s'il ne se trompait pas. M. de Longueville, le père d'Elsie ; serait-il pu en effet résister au désir de se rapprocher de la jeune femme, de la serrer contre son cœur ? Tandis que l'homme des tribunes semblait s'en éloigner avec une froideur totale et pour toujours. Et cependant une heure auparavant il avait été dans jusqu'à sa portière pour ainsi dire connaissance et il était pâle comme la Mort elle-même quand l'ancien clown du Cirque Loulianais lui avait accompagné ses dames. Pourquoi, alors, si l'Elsie de l'aéroplane, si Miss Mary lui avaient été étrangères ? En tous cas le mieux, pour lui, Pérez, était de ne pas souffler mot de l'aventure, puisque si Madame Elsie, si Monsieur ne savaient qu'il eût jamais été dans la compagnie de Miss Mary et du comte de Longueville, puisque celui qu'il avait pris pour le père de sa maîtresse adorée restait son enfant et que c'eût été faire à la jeune femme un chagrin aussi affreux qu'inutile de lui mettre en présence.

Il était alors cinq heures de l'après-midi environ. Vers dix heures, M. Dubois Lebesse et sa femme, un peu fatigués, étaient remontés dans leur chambre, le Mexicain se promenait, tout en lumant, dans le vaste hall de l'hôtel, quand un cavalier en bottes bottées éperonnées, en large feutre rabattu sur les yeux, enveloppé dans un ample manteau dont les plis rejetés sur l'épaule lui cachaient la bas du visage, s'approcha de lui.

— Je désirerais reprendre avec vous la conversation de cet après-midi, elle a fait naître de l'inquiétude dans mon esprit, dit-il simplement... Soyez assez bon pour m'accorder quelques minutes d'entretien...

Puis il marcha aussitôt vers la première porte de sortie. A la voix, à la taille, le Mexicain avait reconnu son personnage des tribunes. Il le suivit sans nouvelles réflexions. L'homme se dirigeait à grands pas vers les allées, très sombres et désertes à pareille heure, d'un square voisin. La nuit était froide, pas à peu elle-même, les ombrages épais. Quand il fut parvenu au rond-point central, le cavalier s'arrêta. Le Mexicain le rejoignit alors. Le cavalier se dégagea des plis de son manteau, même et dit :

A suivre.

comprend guère : qu'une accélération dans l'avancement de classe, la création d'une hors classe (à laquelle n'accéderaient au choix qu'une très faible partie du personnel enseignant) et un secours annuel aux institutrices veuves ou divorcées avec enfants.

Les avantages accordés par le projet consistaient (pour le personnel qui jouirait intégralement du nouveau régime) en un relèvement annuel de traitement de 302 fr. pour les instituteurs et de 192 fr. pour les institutrices.

Nous ne sommes nullement satisfaits de ce qu'on nous offre et nous protestons contre ce projet de loi :

1° Parce que le projet ministériel, non seulement refuse l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices de même classe, mais aggrave l'inégalité. Avec l'ancien régime, l'institutrice, pendant 20 ans de services, gagnait moins que l'instituteur et avait l'égalité pendant 8 ans (stagiaire et 5e classe). Avec le nouveau projet, elle aurait l'inégalité pendant 34 ans, et aurait seulement l'égalité pendant les trois ans où elle serait stagiaire ;

2° Parce qu'il ignore le relèvement du personnel, et ainsi ne répare pas les retards de carrière ;

3° Parce qu'il n'améliore pas suffisamment la situation du personnel ancien, déjà sacrifié dans les réformes antérieures, et dont le mérite est d'avoir fondé l'école laïque ;

4° Parce qu'il réalise surtout la réforme par des majorations d'ancienneté ;

5° Parce qu'il n'apporte qu'une augmentation moyenne généralement inférieure à 200 fr. et d'autant plus inférieure que le maître appelé à en bénéficier est plus ancien dans le service ;

6° Parce qu'il fait état d'indemnités fixes que ne reçoit pas l'immense majorité du personnel ;

7° Parce qu'il fait état d'indemnités facultatives tout à fait aléatoires et variables avec le bon vouloir des municipalités dont les budgets, déjà trop surchargés par suite de l'application des nouvelles lois sociales, ne permettent pas facilement ces libéralités ;

8° Parce qu'il est insuffisant pour attirer les jeunes gens vers la carrière difficile de l'enseignement ;

9° Parce que, comparativement aux autres projets adoptés par la Chambre, il met l'instituteur en état d'infériorité de traitements avec de nombreux agents d'autres services publics ;

10° Parce que, mis en parallèle avec la législation scolaire de l'étranger, il laisse la France loin derrière la plupart des états européens dans les sacrifices budgétaires consentis en faveur du personnel enseignant.

Nous informerons d'urgence les Parlementaires de notre département et nous les prierons de vouloir bien se faire les défenseurs du projet des Amicales :

Adoption d'une échelle de traitements allant de 1.500 à 3.300 fr. ; réalisation de l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices ; et reclassement du personnel.

Nous espérons que le Gouvernement de la République française qui se vante, à bon droit, de son école publique, qui en maintes occasions l'a proclamée comme la base même de son régime, ne fera pas moins dans cette voie que la France royale qui, dernièrement encore, augmentait sa une seule annuité son budget du personnel enseignant primaire de 62 millions 1/2 pour porter le maximum du traitement d'Etat à 4.125 fr. par an.

Par le Conseil d'Administration,
Le Président de l'Amicale,
F. GIACOBBI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 novembre.

Les nouvelles politiques ne sont pas des plus rassurantes, car le conflit austro serbe semble prendre d'inquiétantes proportions et nul ne peut prévoir de quelle façon il sera solutionné. Aussi les places étrangères, principalement Vienne et Berlin, nous avisent des cours en forte réaction. Cette accentuation de pessimisme se répercutera naturellement sur notre marché et c'est en nouvelle et parfois importante baisse que s'effectue la clôture. Malgré un achat de 28.000 frs de rente au comptant, le 3 0/0 Français perd 20 centimes à 88.70. Recul général des Fonds d'Etats Etrangers. Le Serbe et le Turc sont particulièrement atteints : le premier à 80.05 contre 81.55 et le second à 84.80, en perte de 65 centimes sur samedi. L'Extérieure lâchit à 90.87, l'Italien à 98.45. Nouvelle baisse des Emprunts Russes ; Consolidé 90.65.

Les Etablissements de Crédit tout en se conformant à l'ambiance générale se montrent très résistants. Le Crédit Foncier s'établit aux environs de 850. Crédit Lyonnais 1.870, Comptoir National d'Escompte 695, Société Générale 595.

Le Suez revient à 6.020. Les valeurs de traction supportent de nombreuses offres. Le groupe électrique reste assez ferme. Recul important des Charbonnages et pétrolifères russes. Somovoiex 1.4 3. Le compartiment des titres coloniaux est particulièrement faible. Rio 1.871.

Les mines d'or s'affritent peu à peu. Nouveau recul des diamantifères. De Beers 222. Les valeurs de caoutchouc perdent quelques points. Les Industrielles russes paient également leur tribut à la baisse.

Lenteur des Chemins de Fer Français. Nord 1.630, Lyon 1.345.

Champs d'expériences agricoles
de la Corse

Les personnes qui ont organisé des champs d'expériences en collaboration avec le service de l'Agriculture, sont instamment priées de faire connaître, dans un rapport spécial, adressé au professeur départemental d'Agriculture, les résultats qu'elles ont obtenus.

Celles qui ne se conformeraient pas au présent avis, *avant le 1er janvier 1913*, seront rayées de la liste des expérimentateurs pour l'exercice prochain.

Ajaccio, le 26 novembre 1912.

Le Directeur des Services Agricoles,
Ch. FASQUELLE.

Cour d'Assises

Audience du 28 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

Sang'ante bagarre à Ortale
Meurtre
et tentatives de meurtre
avec concomitance

C'est un combat en règle qui a été livré dans le village d'Ortale, le 8 mai dernier. D'un côté, deux hommes armés de fusils, dans leur demeure respective ; de l'autre, échangeant des coups de feu avec un groupe d'autres personnes qui, de la rue, tiraient sur les deux maisons et même à côté, il y eut un mort, il faillit y en avoir plusieurs.

Le mobile de cet étrange combat serait en apparence insignifiant. Une écurie qu'un oncle refusait de laisser au service de son neveu ; mais au fond il y a une question de politique locale. Les élections municipales avaient eu lieu la veille, divisant les membres d'une même famille, au point de raisir le premier prétexte venu pour se battre à coups de fusil et de revolver.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 8 mai 1912, Bonifaci Ange Jean de Marcel, demeurant à Ortale, qui avait eu la veille une discussion avec son oncle, Bonifaci Ange-François dit Pasceco, alla retirer de l'écurie de celui-ci les harnais de ses mules, qu'il y avait laissé. Il sortait de l'écurie, lorsqu'il aperçut à la fenêtre de sa maison, Bonifaci Ange-Jean d'Ange-Antoine, auquel il reprocha d'avoir contribué à l'empêcher son oncle contre lui. Une discussion s'éleva entre les deux hommes et les témoins, accourus au bruit de la dispute, aperçurent, à sa fenêtre, Bonifaci Ange Jean d'Ange-Antoine, qui tenait dans les mains un fusil dont les canons reposaient sur l'appui de cette ouverture.

Pendant ce temps Bonifaci Ange-Jean de Marcel se trouvait sur la route près de la charrette de Bonifaci Antoine Dominique qui arrivait à Ortale suivi de près par la charrette du sieur Arrighi. Voyant l'attitude menaçante de Bonifaci Ange d'Antoine, Arrighi se réfugia derrière sa charrette et cria à Bonifaci Dominique et Bonifaci Ange de Marcel : « Sauvez-vous, car il va tirer sur vous ! » Aussitôt plusieurs coups de feu retentirent. Ils étaient partis à la fois de la fenêtre près de laquelle se tenait Bonifaci Ange Jean d'Ange-Antoine de l'angle de la maison de Bonifaci Ange-François dit Pasceco, et de l'endroit où se trouvait sur la route Bonifaci Ange-Jean de Marcel. En même temps qu'Ange-Jean d'Ange-Antoine, Bonifaci Ange-François avait, en effet, tiré des coups de fusil sur Bonifaci Antoine Dominique et sur Bonifaci Ange-Jean de Marcel ; ce dernier avait été blessé au front, tandis que Antoine Dominique était blessé à la hanche gauche. Bonifaci Ange-Jean de Marcel de son côté, avait tiré de nombreux coups de feu, à l'aide d'une arme de poche, dans la direction des fenêtres du logement de Bonifaci Ange Jean d'Ange Antoine. Bonifaci Antoine-Dominique blessé, put-rait chez lui et en sortait bientôt armé d'un fusil ; il allait s'agenouiller sur le bord de la route près de sa charrette, en face de la maison de Bonifaci Ange-Jean d'Ange Antoine, et échangeait avec celui-ci plusieurs coups de feu.

Un sieur Ciamari Jean qui se trouvait on l'on dit Collo, à cent cinquante mètres en contre bas de la route, voyait tout à coup Bonifaci Antoine Dominique diriger son arme vers lui et faire feu. Un projectile de gros calibre lui fracassait la cuisse gauche et tandis que les voisins accouraient à ses cris Bonifaci Antoine-Dominique continuait à tirer dans la direction du malheureux Ciamari. Celui-ci a succombé à sa blessure après une quarantaine de jours de souffrances. Tous les accusés, à l'exception de Bonifaci d'Ange-François, prenaient la fuite, Bonifaci Ange Jean de Marcel a été arrêté le 19 octobre dernier.

M. Le Marc Haffner, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Casalta, Moretti, de Montera et de Monti Rossi sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Bonifaci Ange Jean, fils de Marcel. — Le 7 mai dernier, mon oncle Bonifaci Ange-François me signifia d'avoir à abandonner une écurie qu'il avait jusqu'à ce jour mise à ma disposition. J'enlevai le mulet de l'écurie, et pendant ce temps deux coups de feu retentissaient, tirés probablement par mon oncle.

Le lendemain je me rendis de nouveau à l'écurie prendre les harnais de mon mulet, et au retour, apercevant à sa fenêtre Bonifaci Ange Jean d'Ange-Antoine, que je considérais comme l'instigateur de la mesure prise contre moi par mon oncle, je lui dis : « Vous pouvez occuper l'écurie, j'ai enlevé mon mulet, portez y votre âne ». Il me répondit grossièrement et, s'armant d'un fusil, tirait dans ma direction et blessait Bonifaci Antoine-Dominique qui venait d'arriver avec sa charrette.

D'autres coups retentissaient provenant de la maison de mon oncle Bonifaci Ange-François. Je fus atteint au front. Il y eut après d'autres coups de feu, je ne sais par qui ils étaient tirés.

Bonifaci Antoine-Dominique. — J'arrivais avec ma charrette devant la maison de Bonifaci Ange Jean, d'Ange-Antoine, quand celui ci, faisant feu de sa fenêtre, me blessa à la hanche. Ma femme me porta alors mon fusil. Des coups de feu continuèrent à retentir, mais ce n'était pas moi qui si tôt l'infortuné Ciammari Jean.

Bonifaci Ange Jean, d'Ange-Antoine. — Le 8 mai dernier, j'étais à ma fenêtre quand Bonifaci Ange, de Marcel, m'apostropha en ces termes : « J'ai enlevé mon mulet de l'écurie, tu peux y porter ton âne ! Tu es la pire ordure du village. Descends, si tu l'oses, espèce de lâche ! » Puis il sortit un pistolet automatique et tira plusieurs coups dans ma direction. Saisissant mon fusil, je ripostai, puis fermai mes fenêtres. Plusieurs coups de feu retentirent encore dans la rue.

Bonifaci Ange-François, dit Pasceo. — Ayant besoin de mon écurie, que j'avais usque-là cédée à mon neveu Ange Jean, fils de Marcel, je le priai d'y enlever sa mule. Il le prit de très haut, et dès que je suis rentré chez moi ma femme me prévint que deux coups de feu (que ma surdité m'avait empêché d'entendre) venaient d'être tirés. Le lendemain j'étais chez moi, quand j'entendis mon neveu Ange Jean de Marcel chercher sottement querelle à Bonifaci Ange-Jean d'Antoine. Ini reprocher de m'avoir insulté à lui enlever la disposition de l'écurie. Je crus à mon neveu d'être plus raisonnable et lui envoyai même un émissaire pour l'inciter au calme, mais celui ci sortant son pistolet tira dans la direction de Bonifaci Ange Jean d'Ange Antoine, qui riposta. Le Maire, excitant un groupe de ses partisans, s'écria : « Brûlons-les tous, » et joignant le geste à la parole, tira dans la direction de ma maison, qui subit un véritable feu de peloton. Je sortis alors armé de mon fusil et tirai moi-même un coup de feu.

L'audience est renvoyée en continuation à demain, à une heure.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commencera vendredi, 29 novembre.

Le matin, à 5 heures et demie, messe et sermon ; trois autres messes seront dites à 8, 9 et 10 heures.

Le soir, à 4 heures et demie, Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Conférence Agricole

Le Président du Syndicat Agricole de la Corse informe le public que M. Pasquelis, directeur des Services Agricoles de la Corse, fera dimanche prochain 1er décembre, à 2 heures 30, dans la salle de la Mairie, une conférence sur l'Agriculture de la Corse et la subvention de 500 000 francs.

Il engage le public à assister à cette conférence qui ne peut qu'être des plus intéressantes.

Fragilité

Mlle Camille Bellalame, dont nous reproduisons ici la physionomie gracieuse, est une jeune fille de 13 ans et demi, habitant Paris, 6, Passage Dubrunfaut, avec ses parents. Cette jeune fille a toujours été de complexion plutôt faible avec tendance à la nervosité, comme cela se rencontre presque toujours chez les personnes d'un tempérament un peu frêle.

Mlle Bellemme était toujours anémiée et n'était pas aussi forte qu'elle aurait dû être. Sans souffrir positivement, elle n'avait jamais cette impression de bien-être qu'éprouvent les personnes qui sont en parfaite santé. Elle se plaignait toujours de petites malaises, migraines, vertiges, sensations de froid, insomnies, manque d'appétit, digestions lentes qui indiquaient bien la fragilité de son organisme.

Cette fragilité, si elle ne présente pas de danger immédiat au temps ordinaire, devient redoutable à certaines périodes critiques comme l'âge de la croissance, de la formation, par exemple, où l'organisme a des exigences plus impérieuses. Aussi, pendant la période de croissance, Mlle Camille Bellalame fut elle très éprouvée. C'est alors qu'on lui ordonna les Pilules Pink et on peut dire que, du jour où elle eut pris les Pilules Pink, un grand changement s'est opéré en elle.

Les Pilules Pink ont donné du sang et des forces à cette jeune personne fragile. Grâce au traitement des Pilules Pink, Mlle Bellalame a acquis une bonne mine, un excellent appétit et elle ne souffre plus de tous ces petits malaises qui rendent l'existence désagréable. Mlle Bellalame est maintenant en parfaite santé et si on interroge ses parents et ses amis, on peut se rendre compte qu'ils sont tous surpris d'un changement aussi favorable produit en si peu de temps.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Bailly, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 28 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5 à midi + 13° ; à 6 heures du soir + 10°8
Maxima + 13°8 ; Minima + 9°.
Baromètre : 7 heures du matin, 756 mm. — midi, 754 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.
Vent : Dans la matinée, N.-E.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre : 1mm.

Chambre de Commerce

Les électeurs de Bastia, Calvi et Corte sont convoqués pour le dimanche 15 décembre 1912, à l'effet de procéder à la nomination de quatre membres de la Chambre de commerce de Bastia, en remplacement de MM. Thiers Dominique, Lemaître Lucien, Orengo Charles et Lecuta Charles, dont les pouvoirs sont expirés.

Tribunal de Commerce

Les électeurs commerçants de l'arrondissement de Bastia sont convoqués pour le dimanche 15 décembre 1912, à l'effet de procéder à la nomination de deux juges titulaires et de deux juges suppléants au tribunal de commerce de Bastia, en remplacement de MM. Gregori Vincent et Milan Louis juges titulaires ; Bonelli Alexandre et Valery Joseph, juges suppléants, dont les pouvoirs sont expirés

Nouvelles maritimes

M. l'ingénieur de 1re classe du génie maritime Arrighi de Casanova est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur principal, et M. Rossi Henri, officier d'administration de 2e classe de la section des comptables, pour le grade d'officier d'administration de 1re classe.

Obsèques

A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Louise Pavalo née Righetti ; elle était âgée de quatre-vingts ans et malade depuis longtemps. Toute la regretté greffier du Tribunal Civil, elle vivait avec sa veuve et ses enfants ; ce sont eux qui l'ont constamment assistée et soignée jusqu'à ses derniers moments.

Le deuil était conduit par M. Joseph Righetti et ses cousins, suivis de leurs nombreux amis et connaissances.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste.

Nous adressons à Mme Righetti et ses enfants, à M. Jules Righetti et à leur famille toutes nos condoléances.

Respect aux vieillards

Des enfants turbulents, dépourvus de toute bonne éducation, prennent souvent plaisir à poursuivre d'infortunés vieillards, dont la raison est légèrement ébranlée par la souffrance et le fardeau des ans, et traînent en ville une bien triste existence.

Et quand des âmes charitables se font un devoir d'intervenir pour mettre fin à un si lamentable spectacle, ces êtres, perfidement inhumains, les accablent volontiers de leurs sarcasmes, et tiennent un langage qui vous révolte, et contre lequel il conviendrait de sévir.

Les parents, civilement responsables d'une si grave inconduite, devraient être poursuivis, car il ne faut pas oublier qu'une leçon bien donnée porte toujours ses fruits.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0,40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures.

A vendre

Cause achat automobile, une voiture italienne à 4 roues toute neuve pour atteler à 1 et 2 chevaux, très légère ; un coupé et une charette anglaise.

S'adresser pour renseignements au bureau du Petit Bastiais.

A vendre

Break et camion, pour cause de départ. S'adresser au Café des Gourmets.

ETAT-CIVIL

Décès

Favale Marie-Louise, 79 ans, de Bastia.

Bogugnani Marie, ménagère, 69 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. François Bogugnani, employé de commerce à la Maison Barthuy,

A l'honneur de faire part à tous ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

MADAME MARIE BOGUGNANI
Née NICOLAI

décédée dans sa 70e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi 29 courant, à 1 heure précise.

On se réunira à la maison mortuaire, 18, rue Saint-Joseph.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

PIEDICROCE
CAPTURE
du bandit Paoli Pierre-Jean

Piedicroce, 28 novembre.

Le bandit Paoli Pierre-Jean, de Nocario, qui gardait la campagne depuis le 27 octobre, pour double tentative de meurtre, commises sur la nommé Stefani Dare François, négociant à Carcheto, a été arrêté par la brigade de gendarmerie de Piedicroce, ayant à sa tête le brave maréchal des logis chef Audounet.

Ayant été informé que le bandit Paoli faisait des visites fréquentes dans les communes de Campana et de Noca-lo, le maréchal des logis Audounet plaça deux embuscades, la nuit dernière, aux environs de Nocario.

Entre 10 et 11 heures du soir, le maréchal des logis se trouvait seul sur la route, mais non loin de ses hommes. Il vit venir à lui un groupe de cinq personnes parmi lesquelles il reconnut le bandit Paoli Pierre.

Au signal convenu les gendarmes se précipitèrent sur les cinq individus et les mirent en état d'arrestation.

Le bandit Paoli a été trouvé porteur d'un *Hamerless*, chargé de cinq balles.

On parvint du bandit était également armé d'un revolver.

Cette arrestation, qui a produit une vive émotion dans le canton de Piedicroce, fait le plus grand honneur au maréchal des logis chef Audounet, au brigadier Morat, et aux gendarmes Andréi, Fiamma, Perret, Dalbon, Bost, Mazère et Lapayse-Barot.

BOURSE DE PARIS

	27 nov.	28 nov.
Rente 3 0/0 amort.	90,60	90 60
— de 3 0/0 ancien.	94,00	94,00
	en reprise.	

Naturalisation

Par décret du Président de la République, M. Ben Omar-Ahmet, négociant, demeurant rue Napoléon, 18, à Bastia, a été naturalisé Français.

Nouvelles Maritimes

Paris 28 novembre.

L'agent technique de 2e classe Lecloni est promu agent technique de 1re classe des travaux à l'arsenal de Sidi-Adballah.

L'agent technique de 3e classe Léonet est promu agent technique de 2e classe des travaux à l'arsenal de Toulon.

Commandements à la mer

Le lieutenant de vaisseau Liné est nommé au commandement du submersible *Opale*.

Conseil de Cabinet

Paris, 28 novembre.

Les Ministres et Sous secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

Situation extérieure

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 28 novembre.

M. le général de brigade Heymann est placé, à dater du 29 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le général de brigade Saski est placé, à dater du 29 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Artillerie

Le lieutenant d'artillerie de réserve Sauvaige, du 7e rég à pied, en Corse, passe au 11e rég. à Briançon.

NANCY
Nos bons Lorrains
L'APPEL DES RÉSERVISTES
Réconfortante Constatation

Paris, 28 novembre.

Nous avons annoncé hier dans nos télégrammes que, par suite d'une erreur d'un brigadier de gendarmerie, une catégorie de réservistes avait été appelée sous les drapeaux, à Nancy.

Il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé que cette erreur a été commise par l'employé du télégraphe qui transmettait l'ordre télégraphique envoyé par le ministre de la Guerre.

Mais il convient de se féliciter de cette erreur de transmission télégraphique.

Elle permit, en effet, de constater que nos hommes, pas un seul Lorrain ne manquant à l'appel.

Tous ces braves patriotes étaient là, le sourire aux lèvres, poussant ces cris de joie : « Vive la Revanche ! Vive la France ! »

Maintenant, seulement, l'heure de la Revanche n'avait pas encore sonné !

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'année 1913.

Ministère des Beaux-Arts

La Chambre aborde la discussion générale du budget du ministère des Beaux-Arts.

M. Danielou

signale de nombreux désordres dans cette administration.

L'orateur regrette que des mesures sévères n'aient pas été prises pour remédier à un si lamentable état de choses.

M. Auriol

député de la Haute-Garonne, demande, au nom de la décentralisation artistique, une subvention pour les théâtres des grandes villes.

M. Paul Meunier

se plaint que le Théâtre Français fasse une part trop infime au répertoire classique.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

La séance est levée à 11 h. 50 et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA LOI DES CADRES

L'ordre du jour appelle la discussion, en première délibération, sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'*infanterie*.

M. Hesse

monte à la tribune, qu'il occupe pendant toute la séance.

L'orateur critique le projet qui est soumis à l'examen de la Chambre.

« Ce projet, déclare M. Hesse, ne remédiera pas à la crise de l'avancement.

» Pour remédier à cette crise, conclut en terminant l'orateur, il faut absolument arriver à créer des vacances proportionnelles, à abaisser la limite d'âge, et à faire passer par anticipation, dans le cadre de réserve, les généraux mêmes. »

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Séance demain.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS
Les Négociations de Paix
Nouvelle Rupture

Paris, 28 novembre.

Une dépêche de Vienne annonce que la rupture des pourparlers turco bulgares serait imminente.

Les plénipotentiaires bulgares seraient partis, il très larges pour tout ce qui concerne les questions de forme, religions, croyances, etc., mais pour l'ensemble des revendications matérielles, ils se tiendraient aux demandes primitives.

SUCCÈS DES SERBES
Occupation de Durazzo

La colonne Serbe, qui s'était emparée ces jours derniers de Mirdita, a occupé aujourd hui Durazzo.

Les habitants de cette importante ville d'Albanie n'ont opposé, d'ailleurs, aucune résistance aux troupes serbes.

L'Autriche était décidée à occuper Durazzo par la force

LE CONFLIT
Austro-Russe
Mobilisation Russe

Paris, 28 novembre.

Un grand nombre de sujets russes, habitant Paris, ayant reçu leur ordre de mobilisation, sont partis aujourd'hui pour Saint Pétersbourg

Détente probable

Dans les milieux officiels, on assure que l'Autriche et la Serbie auraient ajourné le règlement de leur querelle, après la fin des hostilités.

Conférence Européenne

On annonce officiellement que l'Angleterre aurait pris l'initiative d'une Conférence européenne.

On assure même qu'elle aurait déjà reçu l'adhésion de la France, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Italie.

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prix avantageux

Le vapeur Saint-Mathieu arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
33, rue Napoléon, au 1er, Bastia

OCCASION
A VENDRE

Grande et belle épicerie pouvant donner 30 francs de bénéfices nets par jour, belle situation, facilités.

Autre épicerie, belles recettes, bonne affaire pour une famille, prix très modérés.

Fabrique de pâtes alimentaires, établissement, belle situation, bonnes références, conditions modérées et facilités.

Boulangerie, très bien située, très bonne affaire pour famille, très ancienne, clientèle de comptant ; se hâter.

On demande des Immeubles à *louer* ; des propriétés aux environs de Bastia.

VIN DU CAP CORSE
au Quinquina
préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Apéritif — Tonique — Fortifiant
Marque déposée — Se méfier des imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP.

Maison Carbuccia et Fils

Vous nous êtes bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins les assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes, et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

HOTEL LASTRAJOLI
30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

La Science de la Cuisine moderne...

En Hiver, la VÉGÉTALINE est vendue en PAINS de 500 grammes.

Réclamez à votre épicier la *Reine* 500 grs VÉGÉTALINE mais !... refusez tout pain qui ne porterait pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fcs, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 340 — SAMEDI 30 NOVEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Laffite et Cie, Agents de Publicité, 8, Place de la Bourse, à Paris.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Nous commencerons *prochainement* un feuilleton nouvellement paru et d'un exceptionnel intérêt :

Mam'zelle Catastrophe

Roman dramatique

par RENÉ GROUGÉ

Cette œuvre, aussi remarquable par la puissance des émotions que par la curiosité des spectacles, passionnera tous nos lecteurs, quels qu'ils soient ; elle est écrite pour tous.

Il nous suffira de mentionner les titres des quatre parties : **La fin d'un rêve à la villa Mermaria — Quinze ans après — Entre une gifle et un baiser — L'honneur de la mère** — pour donner une idée de ses péripéties grandissantes être et assuré de l'empressement avec equel cette œuvre sera accueillie par tous nos lecteurs.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 34 m. — Coucher, 7 h. 49 m.
Dernier quart, le 30. — Nouv. Lune, le 8
Fête d'Aujourd'hui : Saint André, apôtre.
Fête de Demain : Saint Eloi.

29 NOVEMBRE

LE ROLE ALIMENTAIRE DU VIN

Le rôle alimentaire du vin reste très discuté. Tel docteur interdira strictement à ses malades l'usage du vin dont il ordonnera le remplacement par l'eau filtrée ou l'eau minérale : tel autre le permettra, mais avec beaucoup de parcimonie, à l'état, si j'ose dire, d'eau rougie ; tel autre enfin, ne changera rien au régime habituel de son client si celui-ci se contente d'absorber, en quantité restreinte et proportionnée à sa dépense de forces, le vieux breuvage français. Les théories médicales ne sont pas absolues : elles tiennent compte, dans la mesure qui convient, du « tempérament ; elles se plient aux contingences nécessaires. Mais il semblait pourtant, à un moment donné, que, par une sorte de snobisme fâcheux, on fût arrivé à considérer le vin comme une boisson dangereuse, dont l'absorption, même modérée, pouvait provoquer à la longue des troubles organiques. Tout ce qui touchait à l'alcool, de près ou de loin, était condamnable. On qualifiait d'alcoolique sans le savoir, et le travailleur qui, faisant un effort continu, boit journellement son « kilo » et le bon bourgeois qui arrose d'un verre de bordeaux ou de bourgogne un repas suffisant. Il paraît bien à tous les gens de sens rassis, qu'une proscription aussi absolue du vin n'est pas soutenable et qu'en pareille matière la vérité se trouve comme de coutume entre les deux extrêmes : pas d'excès, mais une consommation variable, très faible pour le sédentaire et qui peut être relativement élevée si celui qui, vivant en plein air, a besoin de récupérer les calories qu'il brûle.

Les hygiénistes d'autrefois n'avaient point de telles préoccupations. Il est vrai que, jusqu'au milieu du siècle dernier, les observations empiriques seules dirigeaient dans la fixation des rations alimentaire des l'homme. Le dosage minutieux des mets n'était pas leur fait. Il a fallu les progrès de la science, « l'application des règles » de la méthode expérimentale pour résoudre le problème qui se posait. Les recherches, devenues classiques, d'un savant d'outre-Rhin, ont permis tout d'abord d'établir l'origine de la chaleur animale — fautement considérée, depuis la nuit des temps, comme une propriété vitale, — et de démontrer qu'elle est la résultante de la combustion des principes constitutifs des aliments. Le même savant a tiré de ses expériences des données pratiques quant à la valeur nutritive des substances que nous ingurgitons. La viande, par exemple, n'a pas le coefficient nutritif élevé qu'on lui accorde généralement : elle est loin, sous ce rapport, de valoir les matières féculentes. De nouveaux essais poursuivis par des spécialistes français dégagèrent l'importance alimentaire d'autres éléments, tel que le sucre. Enfin, deux savants américains, Atiwater et Bénédict, entreprirent de déterminer « l'action physiologique de l'alcool dans ses rapports avec la production de l'énergie animale, »

Leurs expériences, auxquelles Duclaux attacha plus tard son nom, ce qui lui valut, d'ailleurs, des critiques passionnées, — ont permis de défendre la formule célèbre de » l'alcool-aliment, « trop brève d'ailleurs, et qu'il ne faudrait point appliquer hors de propos. Elles font justice des exagérations manifestes d'une certaine école et donnent le moyen de préciser la part qu'il faut attribuer à l'alcool dans la ration alimentaire. Si l'alcool est un « aliment, » en abuser est cependant très dangereux, surtout lorsqu'on y incorpore certaines essences dont l'action nocive sur l'organisme n'est pas douteuse. Mais la réprobation qui atteint l'abus de l'alcool ne doit pas frapper l'usage du vin, du vin pur, du vin produit, comme le définit la loi, par la « fermentation des raisins frais. » Le vin ne saurait être proscrit, par la science, de la consommation. Les inconvénients qu'on a complaisamment exposés à ce sujet n'existent pas, pourrait-on dire. Duclaux affirme que le vin ne vaut pas seulement par l'alcool qu'il contient — de sept à dix pour cent du volume — mais aussi par d'autres éléments nutritifs, d'une incontestable utilité : la glycérine dont chaque litre renferme trois ou quatre grammes, et l'acide tartrique sous forme de crème de tartre.

De plus, il faut faire une place à l'action antiseptique du vin, dont les vieux médecins tiraient empiriquement profit, et que certaines expériences effectuées à Vienne, à Berlin, et, il y a quelques années, à l'Institut d'hygiène de Madône, ont établi scientifiquement : les vibrions cholériques sont détruits en quelques minutes par le vin pur. Le bacille de la fièvre typhoïde est tué en un quart d'heure. Le vin pur est donc non seulement un aliment, mais un agent prophylactique d'une incontestable valeur. Evidemment, cela ne signifie pas que tout buveur de vin, quand il abuse de ce breuvage bienfaisant, puisse s'excuser de son état en alléguant qu'il a voulu « tuer le microbe, » comme le buveur d'eau-de-vie allègue qu'il « tue le ver. » L'excès de tout liquide alcoolique ne saurait se justifier. Mais il ne faut pas, par crainte d'un alcoolisme douteux, prohiber une consommation nécessaire.

Un docteur réputé, M. Maurisc, de Bordeaux, a admirablement mis en lumière tous les services qu'on peut attendre de l'usage rationnel du vin dans l'hygiène courante, comme dans le traitement des maladies. Il résume, en ces termes, une opinion qu'il étaye de solides arguments : « De même qu'il existe une hydrothérapie ou traitement des maladies par l'eau, il doit y avoir une *vinothérapie* ou traitement des maladies par le vin. »

Et ce n'est pas aux seuls malades qu'il faut conseiller de boire raisonnablement du vin, du bon vieux vin de France...

ADRIEN DARIAC,
Député de l'Orne,
Inspecteur Général Honoraire de l'Agriculture.

L'Assassinat par Charité

M. Emile Béguery, ancien magistrat, n'y va pas par quatre chemins. Tranquillement, et sous le prétexte que sa femme, dévorée par une affreuse et incurable maladie, le lui demandait quotidiennement, il a libéré des contingences terrestres avec une belle décharge. Trois balles, et c'est tout. Voilà Mme Béguery ramenée pour l'éternité. On aurait pu croire les hommes de loi moins capables d'un tel dévouement.

Sans doute, le problème que soulève ce meurtre est peu trop spécial est complexe, mais il n'en est pas moins facile à résoudre. Et il est étonnant que M. Emile Béguery, habitué pourtant par métier à disséquer tous les actes, ne soit permis de faire fonction d'assassin. Il y a des gestes trop énergiques pour qu'on puisse les risquer à tout propos. Celui de l'ancien magistrat en est un de cette catégorie. Comment a-t-il pu l'oublier ?

Il serait vraiment trop facile de se débarrasser des gens encombrants si, sur un simple désir exprimé par eux, on prenait le droit de les délivrer de tous les maux qui nous accablent. Le feu ne purifie pas tout, principalement quand il sort d'un canon de revolver.

D'ailleurs, cette pauvre Mme Béguery devait être comme toutes les femmes. Possédant admirablement une merveilleuse faculté d'exagération, elles ont assez l'habitude de demander la mort pour un rendez vous manqué ou pour une petite rage de dents. S'il devenait ordinaire qu'on les prît au mot, je ne sais plus ce que deviendrait notre pauvre humanité. Il suffirait d'une année pour que nous restions seuls devant le soleil.

M. Béguery n'a pas pensé à tout cela. Le cher homme n'a vu, en l'occasion, qu'une bonne action à accomplir. Il ne l'a pas manquée. On est surpris, cependant, de voir qu'il ait attendu si longtemps avant de « sauver » sa femme. Pourquoi ne l'a-t-il pas tuée dès les débuts ? C'eût été meilleur secours. Si on peut supprimer radicalement la souffrance, on doit le faire avant qu'elle n'ait causé déjà des ravages terribles !

Oui, mais qui donc a le droit de tuer !

M. Béguery, ancien magistrat, et c'est un titre auquel il semble tenir, est mieux placé que personne pour répondre. Il sait où il a un qu'aucun motif n'est véritablement valable pour excuser l'assassinat. Ainsi, les hommes les plus renseignés sont quelquefois ceux qui le paraissent le moins. Mais la légalité ne concerne peut être pas les anciens procureurs.

Quand il leur plaît de manifester leur égoïsme, toutes les manières, si brutales qu'elles fussent, leur sembleraient elles bonnes ?

Car, en gratifiant de quelques balles blindées la tête de sa femme, M. Béguery a surtout montré qu'il était un parfait égoïste. Le spectacle qui s'offrait à lui tous les jours, la vue de cette malheureuse qui hurlait sur son lit de douleur ne devaient pas certes être des plus gais. On le comprend facilement, mais ce qu'on comprend moins, c'est que pour s'échapper de cet enfer, il ait pris n'importe quelle porte de sortie.

Si, maintenant, nous avons le crime par amour, après le crime par charité où allons-nous ?

La plus drôle dans cette sinistre histoire, c'est que la rosse de la victime, car c'en est bien une tout de même, a appâtail, bruyamment, à l'autre de son beau frère.

Celle-là, au moins, aurait pu se tenir tranquille. Pernicieuse ou non que M. Béguery avait bien agi, il lui convenait d'abord de pleurer la morte avant d'encenser le vivant.

Et puis, ses exclamations et ses cris peuvent laisser supposer tant de choses...

Dans tous les cas, M. Béguery, lui-même, semblera vainement de se disculper. Sa femme, malade, très malade, avait droit aux quelques minutes qui lui restaient à vivre. Aucun raisonnement, sentimental ou autre, ne prouvera le contraire.

D'ailleurs,

Mieux vaut souffrir que mourir :
C'est la devise des hommes.

Mais ce n'est peut-être pas celle de M. Béguery.

MATHIEU BIGOT.

La Liberté provisoire

Le Sénat vient d'adopter définitivement le projet de loi sur la liberté provisoire qui est ainsi conçu :

Article unique. — L'article 116 du code d'instruction criminelle est complété et rédigé ainsi qu'il suit :

Art. 116. — La mise en liberté provisoire peut être demandée en tout état de cause : au tribunal correctionnel, si l'affaire y a été renvoyée, à la chambre des appels de police correctionnelle de la cour d'appel, si appel a été interjeté du jugement sur le fond.

Elle peut également, en tout état de cause, être demandée par l'accusé à la chambre des mises en accusation et ce jusqu'à la comparution devant la Cour d'assises. Lorsque la Cour d'assises a renvoyé l'affaire à une autre session sans statuer sur la mise en liberté provisoire, ou si l'arrêt a été cassé, cette mise en liberté peut encore être demandée à la chambre des mises en accusation qui a rendu l'arrêt de renvoi.

Lorsque la demande, pour rendre son pourvoi admissible, conformément à l'art. 418 du présent code, voudra réclamer sa mise en liberté, il portera sa demande devant la Cour ou devant le tribunal qui aura prononcé la peine.

Cour d'Assises

Audience du 29 novembre

Présidence de M. Gavini, conseiller

Sang'ante bagarre à Ortale

Meurtre
et tentatives de meurtre
avec concomitance

Les Témoins

M. le Président procède à l'audition des témoins.

M. le docteur Marcantoni fut appelé auprès du malheureux Giammari et constata qu'il portait à la cuisse gauche une blessure béante produite par un projectile de gros calibre qui avait fracturé le fémur. L'amputation était nécessaire.

M. le docteur Casalta, assigné à décharge par Bonifaci Antoine-Dominique, déclare que le lendemain du drame il reçut la visite de Bonifaci Ange-Jean de Marcel et Bonifaci Antoine-Dominique. Le premier avait reçu probablement de ricochet un projectile d'arme à feu qui s'était logé entre la peau du front et l'os frontal. Le second portait à la hanche une ecchymose ronde comme si elle avait été faite par le choc d'une balle qui n'avait pas pénétré, la blessure n'ayant pas saigné.

Perfetti Luc-Antoine. — Le 8 mai j'étais à l'auberge Anziani, quand Bonifaci Ange Jean de Marcel dit à Bonifaci Ange-Jean d'Ange-Antoine dit Maliza : « Tu peux mettre maintenant tes bras dans l'écurie de mon oncle. » « Je n'ai pas, répondit Maliza, à me méfier des affaires qui vous diriment avec votre oncle. » Peu après j'étais en train de soigner mes bêtes, lorsque des coups de feu retentirent et Bonifaci Ange-Jean de Marcel, que je retrouvai plus tard dans la buvette Anziani, me dit qu'il avait été blessé à la hanche par son oncle Pasqueo.

Paoli Jean Thomas, maire d'Ortale. — J'étais à la mairie quand j'entendis le bruit d'une dispute entre Paoli Ange Jean de Marcel et son homonyme dit Maliza. Etant accouru, je vis celui ci tirer de sa fenêtre sur Bonifaci Antoine-Dominique, tandis que des coups venant de la maison de Bonifaci Ange François, dit Pasqueo, atteignaient Ange Jean de Marcel. Je suis rentré précipitamment chez moi et je n'ai plus rien vu de ce qui s'est passé.

Anziani Antoine Sales fait une déposition identique au précédent.

Anziani François. — J'ai entendu une discussion entre Bonifaci Ange-François et son homonyme. Un rassemblement se forma et quelqu'un s'écria : « Prenez garde, il vous tire. » Je me sauvai avec mes enfants dans un débit, où peu après venaient successivement Bonifaci Antoine-Dominique disant : « Je suis blessé » et Bonifaci Ange-Jean de Marcel disant : « Je suis blessé par mon oncle. »

Leoni Antoine-André. — Le 8 mai j'ai entendu une discussion entre Ange-Jean de Marcel et son homonyme dit Maliza. Des coups de feu retentirent soudain. Maliza de sa fenêtre blessa Bonifaci Antoine Dominique qui alla s'armer d'un fusil, et presque aussitôt des coups vinrent de la maison de Pasqueo atteignant Ange Jean de Marcel.

Ventura Joseph. — J'étais arrivé Ortale venant de Cervione avec ma charrette. Je m'étais arrêté à la buvette Anziani où se trouvait Bonifaci Ange-Jean de Marcel qui me dit qu'il voulait aller prendre les haricots de son maïs dans l'écurie de son oncle. Je l'accompagnai et à l'écurie nous rencontrâmes Pasqueo, oncle d'Ange-Jean de Marcel, qui lui demanda pourquoi il prenait ses haricots. « Parce que, répondit celui-ci, mes maïs ne sont pas encore de retour dans votre écurie. » Je restai avec Pasqueo, tandis que Ange Jean de Marcel allait chez

cher querelle à son homonyme dit Malia, auquel il reprochait de l'avoir desservi auprès de son oncle. Pacoco insistait son neveu au calme, lui demandant instamment de cesser cette querelle. J'allais atteler ma charrette pour partir et je passais avec mon attelage devant la maison de Pacoco quand des coups de feu nombreux retentirent. Pacoco à ce moment là sortit avec un fusil, mais je le fis rentrer. Je continuai ma route et j'entendis plusieurs coups retentir encore.

Anziani Nance-Marie. — A été blessé les bêtes attelées aux charrettes stationnant sur les lieux du drame et qui, effrayées par les coups de feu bondissaient.

Veuve Giammari Jean. — Le 8 mai, j'ai entendu le bruit d'une dispute entre Bonifaci Ange Jean de Marcel et son homonyme dit Malinx. Celui ci devant l'attitude provocante de son parent qui lui disait : « Tu es la pire ordure du village, descendu, si tu l'ose, espèce de lâche ; » lui répondait avec calme : « Va-t-en, je ne veux pas tremper mes mains dans le sang d'un des miens. » Mais Bonifaci Ange-Jean de Marcel, sortant un pistolet automatique de sa poche, tira plusieurs coups vers Malinia qui, de sa fenêtre, riposta par deux coups de feu. A un moment donné plusieurs individus faisant partie du groupe de Bonifaci Arge-Jean de Marcel et Bonifaci Antoine-Dominique tirèrent plusieurs coups de feu, et je vis en dernier à l'affût tirer dans la direction de mon mari qui tomba mortellement blessé. J'accourus avec quelques personnes pour le relever, et pendant que nous le transportions, on tira encore sur nous et un projectile, qui a été d'ailleurs saisi, vint frapper le mur à côté de nous.

Giammari Sylvestre, frère de la victime. — Confirme la précédente déposition et ajoute que quand il allait déposer au cabinet d'instruction, il fit la rencontre du meurtrier de son frère en compagnie de Bonifaci Ange-Jean de Marcel, qui gardait la maquis et qui le menacèrent de lui faire un mauvais parti s'il ne déposait pas comme il convenait.

Témoins à décharge

Padovani Don-Ange. — Le 8 mai, j'assistai dans la rue à une dispute entre Bonifaci Ange-Jean de Marcel et son homonyme Malinia. Le premier s'écriait : « Descends si tu as du courage, espèce de lâche, tu es la pire ordure du village. » Puis il sortit un pistolet automatique de sa poche et tira vers Malinia, qui riposta de deux coups de fusil. De nombreux coups retentirent, alors très des maisons et de Pacoco et de Malinia. Les deux derniers coups, qui ont d'ailleurs retenti, paraissaient venir de Pacoco. J'ai constaté près de la maison de Pacoco une balle logée dans une poutre.

Bonifaci Charles François. — Je me trouvais avec M. Tedeschi sur la place « Cotti », quand nous entendîmes une dispute entre Bonifaci Ange-Jean de Marcel et son homonyme dit Malinia. Le premier s'écriait : « Descends si tu as du courage, espèce de lâche, tu es la pire ordure du village. » Puis il sortit un pistolet automatique de sa poche et tira vers Malizia, qui riposta de deux coups de fusil. De nombreux coups retentirent, alors très des maisons et de Pacoco et de Malinia. Les deux derniers coups, qui ont d'ailleurs retenti, paraissaient venir de Pacoco. J'ai constaté près de la maison de Pacoco une balle logée dans une poutre.

A quelques pas de nous, l'infortuné Giammari Jean tomba mortellement frappé.

Tedeschi Ours-Pierre. — Confirme la précédente déposition.

Lanfranchi Charles Jérôme. — J'étais sur la place « Gollo » d'où j'ai très bien vu Bonifaci Ange-Jean de Marcel passer, puis revenir armé d'un pistolet et tirer dans la direction de la maison de son oncle, à différentes reprises. Puis j'entendis deux fortes détonations, c'était Malinia qui sans doute ripostait. Ceux qui étaient dans la rue continuaient à tirer et près de moi le malheureux Giammari tomba mortellement blessé.

Réquisitoire

M. Le Marc Haliour, avocat général, dans un très beau réquisitoire soutient très énergiquement l'accusation

Dans la première partie de son réquisitoire, M. l'Avocat général démontre que toute la responsabilité de ce drame sanglant doit peser sur Bonifaci Ange-Jean, dit Malinia et sur Bonifaci Ange François dit Pacoco qui, sans raisons plausibles, ont, alors qu'ils étaient chez eux, à l'abri de toutes agressions, tiré des coups de feu dans la direction de leurs deux homonymes Antoine Dominique et Ange Jean de Marcel.

Dans la seconde partie de son réquisitoire, M. l'Avocat général, dans une discussion inattaquable, démontre que l'auteur de la mort de l'infortuné Giammari n'est autre que Bonifaci Antoine Dominique.

En terminant, M. l'Avocat général demande dans un intérêt de réparations sociales la condamnation de tous les accusés.

Les Plaidoiries

Me du Mont-Ros a défend Bonifaci Antoine-Dominique qui n'a rien à se reprocher dans cette malheureuse affaire, il ne s'est d'avoir été blessé à la hanche par un coup d'arme à feu.

Me de Montera plaide pour Bonifaci Arge-François dit Pacoco et Bonifaci Arge-Jean dit Malizia. l'un et l'autre ont repoussé un assaut en règle, dirigé contre leurs maisons. Ils ont agi pour se défendre et accompli partant un acte légitime.

Incident

Me de Montera vexait depuis un quart d'heure de commencer sa plaidoirie quand, dans la salle, un vieillard, le nommé Vincenti, de Castellare, perd connaissance. Il ne donne même plus aucun signe de vie, à tel point qu'on se demande s'il n'est pas mort.

La séance est suspendue. MM les docteurs Casalta et Marcantoni donnent leurs soins au vieillard qui venait de perdre connaissance. Il avait eu une syncope assez forte mais qu heureusement n'a rien de grave.

A la reprise de la séance, Me de Montera reprend sa plaidoirie, discute toutes les charges de la prévention et sollicite du jury l'acquittement de ses deux clients.

Me Moretti intervient à son tour dans l'intérêt de Bonifaci Ange François dit Pacoco. Il est inadmissible de faire accepter que celui-ci ne s'est à aucun moment servi d'une arme à feu. Il a au contraire été blessé par un coup de feu qui lui a logé une balle dans le front.

LE VERDICT

Le verdict du Jury étant négatif tous les accusés sont acquittés.

Audience d'aujourd'hui :

Olivieri Paul-Dominique et sept autres, de Tavera, faux en écriture publique et usage de faux.

Officier du parquet : M. Erre, substitut du Procureur général.

Défenseur : Me Moretti.

Cette affaire occupera deux audiences.

Après avoir souffert pendant quinze années d'un désordre d'estomac,

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS M'A GUÉRIE

La Tisane Américaine des Shakers bannit la maladie et la douleur, rend la santé et les forces à ceux qui les ont perdues et les maintiendra forts et bien portants. Parmi les heureux qui ont constaté que la Tisane américaine des Shakers chasse les douleurs et les misères de la dyspepsie se trouve Mme Eulalie Bouzou, à Gigoussac (Tot).

Le 11 juin 1913 elle s'exprimait comme suit : « Comment se peut-il qu'il y ait encore des gens qui souffrent de maladies d'estomac alors qu'ils pourraient se guérir rapidement en ayant recours à la Tisane américaine des Shakers ? Après avoir souffert pendant quinze ans de graves désordres digestifs, me voilà maintenant guérie grâce à deux flacons de ce merveilleux remède. Jusqu'au jour où j'ai fait usage de votre Tisane les aliments me faisaient endurer de vives douleurs à l'estomac et parfois j'avais des nausées et des vomis. Je vous remercie sincèrement de cet heureux résultat. »

La Tisane américaine des Shakers, introduite en France par M. Feuyas, pharmacien à Lille, se compose des extraits curatifs de certaines racines, écorces et feuilles qui tonifient, fortifient et stimulent l'estomac, le foie et les intestins. Ainsi elle guérit d'une façon naturelle et prompte les maladies telles que : migraines, douleurs après les repas, flatulences, constipation, taux de tête, vomissements, insomnies, acidité, vertiges, dépression et langueur. Faites-en l'essai aujourd'hui !

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 1er et 8 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2e.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er décembre, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie, recette mensuelle.

Admission de nouveaux adhérents.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres dudit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures à la Bourse du Travail, Route du Cap.

La présence de tous les membres est indispensable.

Le secrétaire, CASTELLO.

Gazette Départementale

VALLECALLE. — Dans sa dernière séance le Conseil municipal de Vallecalle a désigné M. Orsoni Joseph pour faire partie de la commission qui doit procéder à la revision de la statistique agricole en 1913.

SAN-NICOLAO — La médaille de 1870 a été accordée à M. Filippi Ferdinand.

VEZZANI. — Mercredi, alors qu'elle prenait son repas près de la cheminée, la fillette de M. Anselli vit tout à coup le feu se communiquer à sa robe. Ses quelques secondes, les flammes entourèrent l'enfant.

La mère affolée, au se portant au secours de sa fille, allait elle même être victime du feu lorsque M. Casari, receveur de l'enregistrement, intervint et put éviter que l'accident ne fît deux victimes au lieu d'une.

La petite Anselli est décédée dans des souffrances atroces. La mère est grièvement brûlée aux mains.

PALNECA. — M. Susini Simon-Paul, garde domanial des eaux et forêts de 2e classe à Jaupens, est désigné pour la maison forestière de Saint Antoine, commune de Palneca, en remplacement de M. Giacomoni Toussaint, garde de 2e classe, qui passe au poste de Conca.

PORTA. — Par arrêté du maire de La Porta, le sieur Parfetti François-Xavier a été nommé garde champêtre communal.

BOCOGNANO. — Un incendie s'est déclaré à la mairie, dont plusieurs pièces ont été détruites, entre autres le cabinet des archives.

Les registres de l'état civil et autres documents importants ont été sauvés.

Les services de la mairie sont interrompus jusqu'à nouvel ordre.

Il n'y a aucun accident de personnes à déplorer.

OMESSA. — M. Lamé, surnuméraire de l'enregistrement à Malestroit (Morbihan), est nommé receveur à Omessa.

BORGO. — Un arrêté de M. le Maire décide la fermeture des cafés et buvettes à 8 heures du soir du 1er octobre au 30 avril, et 9 heures du soir du 1er mai au 30 septembre.

BRANDO. — M. Angeli Dominique-Roch est nommé suppléant du juge de paix de Brando, en remplacement de M. Damiani, décédé.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir samedi

Débuts de la Troupe

LA TRAVIATA

Opéra en 3 actes de Verdi

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Croix Rouge Française

Dispensaire-Ecole de Bastia

Les cours pour l'obtention du brevet d'infirmières de la Croix Rouge Française commenceront au Dispensaire Ecole le 15 janvier 1913. Ces cours ont une durée de quatre mois.

Les Dames ou Demoiselles qui désirent suivre ces cours sont priées de se faire inscrire avant le 15 décembre, au Dispensaire-Ecole, 24, rue de l'Opéra. Elles pourront s'y adresser tous les lundis, mercredis et vendredis de 9 heures et demie à 11 heures et demie, à l'infirmière de service qui leur donnera tous les renseignements utiles.

Le Secrétaire,
Charles LEPINE.

Conférence Agricole

Le Président du Syndicat Agricole de la Corse informe le public que M. Pasquelis, directeur des Services Agricoles de la Corse, fera dimanche prochain 1er décembre, à 2 heures 30, dans la salle de la Mairie, une conférence sur l'Agriculture de la Corse et la subvention de 500 000 francs.

Il engage le public à assister à cette conférence qui ne peut qu'être des plus intéressantes.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 1er décembre, à 3 heures

Luna de Miel, marche,	Rosey.
La Muette de Portici, ouv.,	Auber.
Lycistrata, (gavotte ballet),	Lincke.
Si j'étais Roi, fant.,	Adam.
Polka des Clowns,	Allier.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Voulez-vous augmenter vos revenus ?

Recevoir, toute votre vie, une rente de 7 à 15 francs et plus, suivant l'âge, pour 100 francs versés ?... Demandez un contrat de Rente viagère au « Phénix, » Compagnie française ancienne, des plus puissantes et des plus honorablement connues (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat). Vos rentes seront payées ponctuellement, sans frais ni formalités d'aucune sorte, en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, à Paris, rue Lafayette, 23, et aux agences de province.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 29 novembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 8·5 à midi + 12 ; à 6 heures du soir + 11· Maxima + 13·8 ; Minima + 7·.

Baromètre : 7 heures du matin, 757 mm. — midi, 757 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
L'après-midi, id.
Pluviométre : 1mm5.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marie Jourdan-Pietri, la toute charmante fille de M. Jourdan-Pietri, ancien conseiller khédivial, et de Madame née Gavini, avec M. Louis de Poretti della Rocca, docteur en droit, conseiller de préfecture de la Corse.

Le fiancé appartient à l'une des meilleures familles de l'arrondissement de Sartène, c'est le fils de M. Don Charles de Poretti della Rocca, ancien maire de Sartène, juge de paix de Portovecchio, et de Madame née de Rocca-Serra.

Nous offrons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et nos félicitations bien sincères.

Banque de France

M. Hugues, directeur de la succursale de Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Chambéry.

M. Meyer, contrôleur de la succursale du Havre, est nommé directeur à Bastia.

Arrestations d'Italiens

M. Carbini, entrepreneur de bois et charbons à Portovecchio, avait tout récemment accepté les offres de service de huit Italiens qui lui promirent de mener à bonne fin l'exécution des travaux de la saison.

Confiant dans la parole donnée, il consentit, pour mieux les mettre à l'aise, à leur fournir à titre de provisions une avance de 400 francs.

Mais, dès que ces étrangers furent en possession de cette somme, ils s'éclipsèrent furtivement, et se rendirent à Bastia avec l'intention arrêtée de regagner leurs pénates.

Mais la police prévenue les saisit au passage, et, après leur avoir fait subir un premier interrogatoire dans le bureau de M. le Commissaire Central, les a mis sans retard à la disposition du Parquet.

Obsèques

A une heure de l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme Marie Bugugnani, née Nicolai, décédée dans sa soixante-dixième année.

Le deuil était conduit par son mari, M. François Bugugnani, employé de la maison Darthuy, et ses parents. De nombreux amis de la famille ont suivi le cortège jusqu'à l'église Sainte-Marie.

Nous adressons nos condoléances à M. François Bugugnani et à sa famille

Suicide

Le sergent rengagé Pierre-Paul Ventarin, du 61e d'infanterie, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver à la tête ; ayant abandonné son poste étant de planton à l'hôpital militaire de Marseille, il préféra se donner la mort que d'être traduit devant un conseil de guerre.

On demande

Une bonne cuisinière, munie de bonnes références, gages 20 francs par mois. Etrennes.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

Avis

Pédicure, à domicile.
S'adresser à M. Mattei Thomas, rue Napoléon, 21.

ETAT-CIVIL

Naissances

Raibaldi Julie.

Décès

Leandri Marie-Aimable, 10 ans, de Bastia.

AUX ÉLÉGANTES

Mme Roubert a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle pour le Corset sur mesure, qu'elle vient de recevoir un nouveau patron de Corset.

C'est le dernier cri ; il a obtenu dès son apparition un très grand succès auprès du public féminin et beaucoup de dames l'ont déjà adopté avec enthousiasme à cause du bon être, de l'aisance dans les mouvements et de la ligne élégante qu'il procure.

Mme Roubert s'emploie que des matières de 1re choix et de la vraie baleine, ce qui permet au corset de ne jamais se déformer.

Salon d'essayage chauffé

On se rend également à domicile
4, Boulevard du Palais, au 2e

— BASTIA —

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Mathieu* arrivera à Bastia le 5 décembre directement de Nantes et repartira directement pour Rouen, Le Havre et Anvers

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au 6e t, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers anis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Dessins de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier teinturier est attaché à la Maison.

UNE GRAVE AFFAIRE

Un Assassinat
à Paese-Novo

Un honnête travailleur, Parriggi Antoine, âgé de 74 ans, était trouvé, mercredi, dans l'écurie de sa maison de campagne, située au Paese-Novo, portant sur diverses parties du corps de nombreuses blessures qui paraissaient avoir été faites à l'aide d'un corps contondant.

On avait cru d'abord à un accident, mais à l'heure actuelle cette opinion doit être écartée et l'on a pu établir que l'on se trouve en présence d'un crime.

Dans la journée d'hier, en effet, le Parquet, saisi de cette affaire, commettait M. le juge d'instruction Mattei qui se transportait aussitôt sur les lieux.

Ce distingué magistrat a relevé des traces de sang sur la porte de l'écurie qui paraissaient avoir été laissées par les mains du ou des auteurs de ce crime au moment où ils prenaient la fuite.

Des traces bien apparentes de lutte ont été également relevées dans l'intérieur de l'écurie.

BASTIA LA NUIT

L'ASSASSINAT DE LA RUE DU COLLE

Nouvelle Arrestation

Hier au soir, vers neuf heures, le brigadier Ottavi et les agents Poggi Roch et Pinelli ont procédé, au Nouveau-Port, avant le départ du courrier de Nice, à l'arrestation de Giustiniani Antoine, accusé de complicité dans le lâche assassinat de la malheureuse Marguerite Dumont.

Depuis longtemps recherché par la police, l'inséparable ami de Bour a pu enfin tomber entre les mains de la Justice.

Cette arrestation fait réellement honneur à leurs auteurs.

Aussi les en félicitons-nous vivement. Nous serions très heureux de les voir largement récompensés.

Ce sera bien mérité.

De Sarlène à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* laissant le service postal quotidien entre Sartène et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartène continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

Remerciements

Mlle Jérômine Magnanchi ; M. Salvator Magnanchi ; M. Antoine Magnanchi ; Mme Sauveur Ayme, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

MADAME JOSEPH MAGNANCHI

leur regrettée mère et grand'mère.

GRAND BAR SOAVI
Le Plus Coquet.
Le Mieux Situé.
Le Plus Fréquenté.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 29 novembre

M. le général de brigade Ancelle est placé, à dater du 30 novembre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état major général de l'armée.

VINCENNES

Accident Mortel au polygone

Deux artilleurs tués
Un artilleur blessé

Paris, 29 novembre.

Un terrible accident s'est produit ce matin, au polygone de Vincennes, au cours des exercices de tir.

Par suite d'une erreur matérielle dans le chargement du mousqueton, deux artilleurs ont été tués, et un troisième blessé légèrement.

Atteint à la tête par une balle, M. Fighiera n'a pas tardé à succomber à sa blessure.

C'est aux environs de la ville de Gessan, dans le grand duché de Hesse, qu'cut lieu cet te rencontre.

LE PARLEMENT

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Eloge funèbre de M. Cazot

A l'ouverture de la séance, le président prononce un long et remarquable éloge de M. Cazot.

A la fin de son discours, le président propose au Sénat de lever la séance en signe de deuil.

« C'est un hommage, dit il, que nous devons rendre au Doyen d'âge du Sénat, au Fondateur de la République. »

La séance est levée en signe de deuil, et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. MASSÉ,
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

LA LOI DES CADRES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion, en première délibération, sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'*infanterie*.

M. Joseph Reinach

député des Basses Alpes, soutient que cette loi est nécessaire et utile à la Défense de la Patrie, car son but est d'encadrer les réserves, et de préparer la loi organique sur l'avancement.

M. Briquet

député socialiste, fait le plus grand éloge de la milice suisse et déclare qu'il serait heureux de voir le gouvernement français adopter ce système.

M. Raiberti

député des Alpes Maritime, estime que la loi des cadres, qui est soumise actuellement au vote du Parlement, ne remédiera pas à la crise de l'avancement.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA QUESTION DES INSTITUTEURS

Les Interpellations

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

M. Louis Dubois

proteste contre l'esprit antimilitariste dont sont animés un très grand nombre d'instituteurs.

L'orateur lit et commente de nombreux documents qui soulèvent l'indignation générale.

Les socialistes se livrent à un vacarme épouvantable, afin de couvrir la voix de l'orateur. Ils sont très contrariés que ces documents soient portés à la connaissance des patriotes français.

M. Messimy

succède à la tribune à M. Louis Dubois.

L'ancien ministre de la Guerre flétrit énergiquement les agitateurs qui ont adhéré au *Sou du Soldat*, dont la propagande antimilitariste a été fructueuse.

« Depuis la création, en 1900, du *Sou du Soldat*, déclare l'orateur, le nombre des déserteurs et des insoumis a augmenté d'une manière formidable

« Actuellement le chiffre total des insoumis et déserteurs, recherchés par le Ministre de la Guerre, atteint le chiffre énorme de *quatre vingt mille* ; il n'était en 1900 que de *quatorze mille*.

M. Vaillant

député socialiste unifié de la Seine, s'écrie de son banc :

« Il n'y en a pas encore assez »

Le Président

flétrit, comme il en avait le droit et le devoir, l'interruption du député de Paris.

« Voilà d'abominables paroles que je ne tolérerai pas, s'écrie M. Deschanel »

Toute la Chambre — excepté les socialistes — applaudit le président.

M. Messimy

continue son discours.

Il donne lecture de nombreuses lettres de soldats, bénéficiaires d'un *Sou du Soldat*, occupant des postes de confiance dans les bureaux de mobilisation, qui s'engageaient à subtiliser tous les papiers.

« Ces hommes, s'écrie M. Messimy, n'auraient pas hésité pendant une guerre à frapper mortellement la Patrie.

« Voilà l'œuvre criminelle à laquelle les instituteurs du Congrès de Chambéry ont adhéré. »

M. Messimy parle ensuite de la crise que subit l'école laïque, et il avoue qu'elle est due, en grande partie, à l'œuvre sourde menée contre elle par les ennemis du régime républicain.

« L'école, dit en terminant M. Messimy, sortira grandie et plus vivante de cette crise, car les instituteurs égarés reviendront à des sentiments plus justes de leurs devoirs et de leurs responsabilités. »

Interpellation Jaurès

M. Jaurès demande à interpeller le Gouvernement sur la situation extérieure.

EN ALLEMAGNE

UN DUEL SENSATIONNEL

Un Etudiant Parisien est tué par un Officier

Berlin, 29 novembre.

Les journaux de Berlin annoncent qu'une rencontre au pistolet a eu lieu entre le lieutenant Liermann, en garnison à Mayence, et M. Fighiera, étudiant en droit à Paris.

Sous-Vêtements DU DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Leandri, cultivateur, et ses enfants ; Mme Leandri, née Vasilenchi ; M. et Mme Hugues Tiarry et leurs enfants ; M. et Mme Elisée Tiarry et leurs enfants, de Corte ; M. et Mme Bernardi et leurs enfants ; M. et Mme Colfari et leurs enfants ; M. Nicolas Tiarry ; Mme veuve Soffiri ; Mme et M. Stefani, employé au Crédit Lyonnais ; Mme et M. Canavaggia, commissaire de police à Alger, et leurs enfants ; Mlle Canavaggia, d'Olmo ; Mme et M. Raccani, instituteur à Saint-Florent, et leurs enfants ; M. et Mme Toussaint Colombani et leurs enfants ;

Les familles Leandri, Bandacchi, Vallicioni, Colombani, Falconi d'Olmo, Asta ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MARIE-AIMABLE LEANDRI

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 29 courant, dans sa onzième année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 17, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Marie-Joséphine Parriggi ; Mlles Marie-Jérômine et Marianne Parriggi ; Mme et M. Paul Parriggi, employé à l'Usine à Gaz, et leurs enfants ; M. et Mme Michel Parriggi et ses enfants ; Mme veuve Antoinette Marie Raibaldi ; M. et Mme Dominique Parriggi et sa famille ; Mme veuve Marianne Cortepassi ; M. Toussaint-Mathieu Giustiniani et sa famille ; Mme et M. Jean Simon Parriggi, brigadier de gendarmerie à Saint-André (Alpes-Maritimes), et leurs enfants ;

Les familles Parriggi, Antis, Giudicelli de Castellare de Mercurio, M. Ange Parriggi de Bustanico, Santini d'Erbajolo, Massimi, Rinieri et Simoni de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE CAROLINE VIDAL
Née ROSSI

leur mère, belle-mère et sœur, décédée à Bastia, le 30 du courant, à l'âge de 66 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dimanche, 1er décembre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 33, Boulevard Paoli.

Transports - Déménagements
POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ETRANGER
TARIF TRÈS RÉDUIT
CADRES A LOCATION
On traite de domicile à domicile
Locations d'Appartements et Villas
Bureau : T. CIAVATTI, 30, rue Saint-Angelo, BASTIA.

Mme Tony Manfredi, née Vidal, M. Tony Manfredi, commissaire de police à Bastia ; Mlle Julie Rossi ; Mme Marie Vidal, de Denver ; M. Henri Vidal, avocat à Pueblo, Mme Henri Vidal et leurs enfants ; M. et Mme Numa Vidal et leurs enfants ; Mme Robert Tray, née Vidal, M. Robert Tray, ingénieur à Denver, et leurs enfants ; M. Thomas Austin Hayes et leurs enfants ; Mme Vidal, de Marseille, et ses enfants ; M. Don Jean Santini, receveur principal des postes et télégraphes à Bône ;

Les familles Manfredi, Vidal et Rossi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE CAROLINE VIDAL
Née ROSSI

leur mère, belle-mère et sœur, décédée à Bastia, le 30 du courant, à l'âge de 66 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dimanche, 1er décembre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 33, Boulevard Paoli.

Banque GREGORJ Frères
BASTIA (Corse)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Messieurs GREGORJ Frères mettent à la disposition du public, dans le rez-de-chaussée de leurs Bureaux, des compartiments de coffres-forts de diverses contenances destinés à renfermer des papiers, des titres de toute nature ou des objets précieux.

Chacun de ces compartiments est muni d'une serrure dont le locataire peut faire varier la combinaison et d'une clef spéciale qui lui est délivrée lors de la location.

Ces compartiments peuvent être ouverts tous les jours (Dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

TARIF DE LA LOCATION

DIMENSIONS			PRIX			
Hauteur	Largeur	Profondeur	UN MOIS	Trois Mois	SIX MOIS	UN AN
0m.25	0m.25	0m.50	5 fr.	14 fr.	25 fr.	40 fr.
0m.25	0m.50	0m.50	10 fr.	25 fr.	40 fr.	60 fr.
0m.50	0m.50	0m.50	15 fr.	35 fr.	40 fr.	100 fr.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Roquebrune, à Nice

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves ! à qui prouvera que la célèbre Lotion capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les cas les plus désespérés.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

Savonneries à Vapeur du « Fer à Cheval »
J.-B. PAUL, Marseille

SAVON GARANTI PUR
MARQUE DÉPOSÉE

EN PRÉSENCE DES SAVONS MAL COMPOSÉS RENFERMANT RÉSINE, talc, silicate, etc., par conséquent de qualité inférieure, livrés à un BON MARCHÉ APPARENT, nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation du linge, l'emploi du Savon GARANTI PUR, 72 0/0; HUILE ET ALCALI, SANS RÉSINE, marque *LE FER A CHEVAL*.

En vente chez les Négociants de gros et dans toutes les bonnes Epiceries.

Agent Général pour les arrondissements de Bastia et de Corte
Antoine MOZER, 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à bazeur: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

CONSULTATIONS
AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Contentieux, Affaires, Recouvrements, Divorces.
Me MAESTRACCI
11, rue Napoléon, BASTIA
Ancien Premier Clerc

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain
demander tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Boîte marche garantie. Très belle garniture pour chambre.
Comptoir Barométrique « EXACT »
Morteau (Doubs) France

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR-GUIDE
QUI INDIQUE TOUT POUR
40 cent.
En vente chez tous les Libraires de la Corse et à la Librairie CH. BLAVET, Editeur, 15, rue Bonaparte, PARIS

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 331 — DIMANCHE 1er DÉCEMBRE 1912

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Laffite, Bullier et Cie, 8, Place de la Bourse, à Paris, et dans les Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 32 m. — Coucher, 3 h. 49 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune, le 8
Fête d'Aujourd'hui : Saint Eloi.
Fête de Demain : Saint Sabas.

30 NOVEMBRE

Les Trois Canonniers

(Episode de la Guerre des Balkans)

CONTE DU DIMANCHE

Au milieu de leurs canons et des chevaux attachés par groupes de dorze, les artilleurs Serbes campaient autour de grands feux.

Las de poursuivre un ennemi qui se dérobait sans cesse, ils avaient décidé de l'attendre de pied ferme et de le provoquer dans ses derniers retranchements.

A quelques kilomètres se trouvaient les positions turques.

La journée tirait à sa fin, il faisait sombre et froid.

Harassés de fatigue, les hommes, pour la plupart, dormaient, enroulés dans leurs couvertures.

Le petit nombre, ceux qui veillaient, causaient entre eux à voix basse.

Il y en avait de tous âges, des vieux qui grisonnaient, des adultes qui tiraient nonchalamment leurs longues moustaches blondes, et des enfants imberbes qui ressemblaient à des filles.

Tout à fait aux avant postes, cinq canonniers dissimulés avec leurs pièces, devisaient tout bas. Par instants, ils esquissaient un geste vague, un simple hochement de tête.

Un vol de corbeaux leur fit hausser les épaules.

Ces pillards de charniers sont les seuls compagnons du soldat sur les champs de bataille.

— Quelle compagne, Boris !... fit l'un.

— Et quel accueil !

Un autre fit :

— Qui aurait cru ça, Ivan ?

— Nitchevo !... répondit ce dernier, un grand garçon à la carrure de cosaque.

— Quel temps, ce soir... pourvu pas il y aurait des étoiles, s'écria le plus jeune, presque un gosse, qui se tenait debout, la toque d'astrakan collée sur l'oreille.

Petit et gringalet, sifflotant sans cesse, il paraissait encore plus frêle au milieu de ces géants slaves, silencieux et fataliste.

— Comment l'appelles-tu ?... dit doucement Ivan en s'adressant au jeune homme.

— Pierre, répondit l'enfant.

— Comme Sa Majesté, fit le cosaque en esquissant un salut.

Les trois autres l'imitèrent.

— Et ton pays ?...

L'interpellé sembla hésiter, il regarda les soldats bien en face, puis il risqua : Paris !. Engagé volontaire.

Ils levèrent alors vers lui de grands yeux gris étonnés.

Une sorte de crainte s'emparait d'eux, à la vue du Français venu de si loin, du pays de leurs canons, pour combattre parmi eux.

Avec transport ils l'étreignirent l'un après l'autre sur leur large poitrine.

— Merci, frère !... dirent les artilleurs.

La présentation ainsi faite, ils se sentaient plus unis.

Longuement alors les Serbes interrogèrent Pierre sur son pays, « la belle France. »

Lui, tout heureux et fier, s'emballait, il exaltait sa patrie trahie, vaincue, morcelée pendant une campagne désastreuse.

Lui et toute sa génération, les jeunes, se livreraient comme un seul homme, en une ruée formidable, pour la défendre et la revancher.

Empoigné par l'enthousiasme de l'enfant, ses auditeurs ouvraient la bouche et serraient les poings.

Ils savaient que leur Roi s'était battu autrefois dans les rangs de l'armée française, et qu'il en parlait quelquefois avec les officiers.

— Ils sont braves, tes frères, dit soudain Ivan.

— Oui, et généreux, répondit Pierre.

— Leurs canons sont braves aussi, murmura Boris, nous les appelons des « Françaises », parce qu'elles chantent bien ces merveilleuses pièces.

— C'est vrai, dit Ivan, elles chantent bien, ce sont de braves filles et nous les aimons.

L'ombre s'étendait maintenant sur la plaine.

Là bas, au loin, un murmure s'élevait derrière les collines.

Une mélopée lente et triste qui semblait une longue plainte.

— Voilà les Mauiuans qui font leur prière... dit Ivan, ils nous attaqueront sûrement à la pointe du jour ; puis, se tournant vers Pierre :

— Et chez toi, est ce qu'ils prient, tes frères, avant de combattre ?...

A cette interrogation le petit Parisien, d'un bond fut sur la pièce, et son bonnet à la main, comme pour invoquer la victoire, à plein poumon il entonna la *Marseillaise*.

Dans leur langue, les soldats reprenaient le refrain qui se répercutait de distances en distances, comme un écho perdu dans la nuit.

Boûm... Boûm... Boûm... Boûm.....

Ce sont les « Françaises » qui se réveillent et tonnent à l'unisson.

A la pointe du jour, les Turcs tentent un effort désespéré pour rompre les lignes qui les encerrent.

Ils s'élancent en hurlant, éparpillés, sans ordre.

La lutte rouge de leurs feux surgit de tous côtés.

On dirait un champ mouvant de coquelicots gigantesques.

La lutte est acharnée, les hommes tombent en masse.

Les salves des Serbes scandent de leur voix rauque le crépitement de la fusillade.

Les Turcs tirent mal, très mal, leurs obus ne portent pas.

Ils se ruent à l'assaut, leur attaque est furibonde, on sent qu'ils risquent leur va-tout.

Corps à corps, les combattants s'éventrent à coups de couteau, se mordent à la gorge comme des chiens furieux.

A l'arrière de la pièce, Pierre fait feu sans relâche.

Deux servants sont tués, Ivan et Boris restent seuls debout près de lui.

Sous une pluie de schrapnels, une cinquantaine de Turcs, conduits par un grand officier à la barbe rousse, s'élancent sur le petit canonnier.

Il est entouré... il se sent perdu... mais il vendra chèrement sa vie.

Saisissant sa carabine, il fait feu sans interruption, et abat ses ennemis les plus proches.

Mais, l'officier écorme, bâti en hercule, fonce sur Pierre et lui assène un coup de sabre sur la tête...

— Vive la France !... hurle l'enfant en tombant.

— Francuss, Teufel ! (1) rugit l'officier.

Le petit Français rassemble toute son énergie, il écarte d'un revers de main le sang qui l'aveugle, il ajuste son adversaire et fait feu au moment précis où celui ci allait lui porter un dernier coup.

Le géant bat l'air de ses bras et roule sur le sol en gémissant :

— Mein gott... mein gott !

— Chien d'Allemand... s'écrie l'enfant... je peux mourir maintenant, j'ai tué un Prussien...

Repoussés, les Turcs s'enfuient en désordre.

Ils jettent leurs fusils pour courir plus vite.

C'est la déroute.

Au loin, les clairons sonnent : « Cessez le feu ! »

La bataille est gagnée.

Le jour est entièrement levé.

Un remous énorme... les soldats se redressent, des commandements brefs éclatent de tous côtés, les tambours battent aux champs.

Le fol Pierre en personne vient féliciter son armée.

Souriant dans sa forte moustache grise, il marche à pas lents.

Chaque fois qu'il passe près d'un mort, il porte la main à sa toque blanche.

Boris est accroupi, soutenant sur son bras la tête de l'enfant toujours évanoui.

De temps en temps, il lui frotte les tempes avec de l'eau-de vie qu'il prend dans sa gourde.

Ivan se tient au port d'arme et fait le salut militaire devant le roi...

— Pauvre petit, fait ce dernier, à la vue du gosse, qui ouvre les yeux... Ton nom ?... demande t-il avec intérêt.

— Pierre Simon... répond l'enfant d'une voix faible... et du doigt montre l'Allemand étendu sans vie à ses pieds.

Le roi ne peut retenir un sursaut.

— Ton âge ?... fait il.

— Dix sept ans... engagé volontaire, dit le jeune artilleur qui reprend peu à peu ses sens... Français, comme mon canon, au service de Votre Majesté.

Le roi Pierre considère un instant la figure du commandant turc que la gosse invective...

— Prussien... Prussien, répète-t il avec des éclairs dans les yeux.

Le Souverain a compris, il parle à voix basse et l'on distingue dans sa phrase, le mot : « Revanche. »

Lui aussi se souvient peut être !

Soudain, se tournant vers un officier de sa suite :

— Est il vrai, capitaine, que les hommes s'embrassent leurs armes après la bataille ?

— Il paraît, c'est une coutume répandue chez nos artilleurs, répond ce dernier en s'inclinant respectueusement.

Alors le roi Pierre, tête nue, se courba vers la pièce du petit Français et l'embrassa à plusieurs reprises, sous les acclamations des soldats en délire. Puis, sans mot dire, écartant son manteau de laine grise, il détacha de sa tunique une croix, décora l'enfant et lui donna l'accolade.

ARNAUD DE LAPORTE.

(1) Français, Diable !...

VERS LE RELÈVEMENT

Singulier Oubli

Le Ministère de l'Agriculture publie les résultats d'une enquête ouverte au sujet de la production et du commerce fécutuel des pommes de terre pour la campagne 1911-1912.

Tous les départements n'y trouvent compris ; on a distingué les départements exportateurs dont la production est supérieure aux besoins, et les départements importateurs, qui se trouvent dans la situation contraire.

Pour chacun de ces départements, on a indiqué les chiffres des excédents ou des déficits de la production par rapport aux besoins, et les noms des principaux vendeurs ou acheteurs. On a, en outre, pour certains d'entre eux, mentionné les cours moyens actuels.

Comme on le voit, c'est un travail assez complet, et destiné à bien renseigner tous ceux qui s'intéressent à la production et au commerce de la pomme de terre.

Nous aurions voulu donner à nos lecteurs les chiffres qui concernent la Corse. Malheureusement notre département ne se trouve pas compris dans les résultats de l'enquête où figurent d'ailleurs tous les autres départements français.

La Corse n'est donc plus un département français ?

Lettre de Paris

Jeudi a eu lieu le premier contact du Gouvernement avec la Commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de réforme électorale voté par la Chambre des députés.

Ce n'a pas été, pour employer le mot spirituel de M. Henry Bérenger dans l'*Action*, une embrassade, mais ce n'a pas été non plus, une collision.

Le Gouvernement était représenté par son chef M. Raymond Poincaré, et aussi par M. Steeg, l'un et l'autre énergiquement sympathiques à la majorité républicaine de la Haute Assemblée. Le Président du Conseil a fait comme il convenait l'historique de la Réforme. Il l'a prise à sa naissance et l'a suivie à travers les diverses phases qu'elle a traversées, cependant que trois Gouvernement républicains, successivement se la léguaient en héritage.

Aussi bien d'ailleurs, est exposé n'a rien appris aux auditeurs de M. Poincaré. Ils con

---

42 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'OISEAU FANTOME

Grand roman d'actualité

par ARMAND DE LANROSE

XI

— Je suis revenu des environs de Montréal et j'avais loin pour vous parler, à cœur ouvert, de ce dont vous m'avez touché quelques mots sur la piste des aéroplanes, cela vous importune-t-il, monsieur ?

— Nullement, monsieur, répondit le Mexicain.

— Vous m'avez dit être un des artistes du Cirque Louisiane auquel aurait appartenu jadis Miss Mary Hudson plus tard épouse du comte Adalbert de Longueville et mère de Mademoiselle Elsie, aujourd'hui Madame Dubois Labasse.

— C'est cela même.

— Mais comment se fait-il qu'après tant d'années écoulées, vous, alors de cirque, vous vous trouviez encore en compagnie de la fille de Miss Mary, orpheline de mère et, selon toutes apparences, abandonnée de son père ?

— Parce que je lui succours ma vie !

— Pourquoi ?

— Ceci est mon secret.

— Vous l'aimez donc bien ?

— Je l'aime plus que et elle était ma propre enfant ; j'ai pour elle un respect absolu et un dévouement que rien au monde ne saurait entamer ou rebuter...

— Vous ne la quitterez jamais ?

— Jamais que pour mourir !

— Et elle ?.. Vous est-elle reconnaissante ?

— Elle. Madame Elsie, elle !.. Elle me fait l'honneur de me considérer, de nous considérer, un autre fidèle serviteur, nommé Boutivet, et moi comme ses plus chers amis, comme des pères nourriciers... Bon mari, excellent et digne d'elle, elle-même et nous deux, les vieux serviteurs, les gardiens du berceau de famille des Longueville, nous ne faisons qu'un bloc...

— C'est bien, j'en suis assez, je puis me soulager du poids qui m'étouffe... Mais voulez-vous que nous nous asseyons sur un de ces bancs, je redoute de ne point avoir la force de rester debout ?

— Allons !

Les deux hommes s'enfoncèrent sur un banc écarté de tout bosquet, en pleine paisance ; personne ne pouvait s'approcher d'eux ou les écouter sans qu'ils s'en rendissent compte. A peine assis, le cavalier mit sa tête dans ses deux mains et sanglota. Il s'était affaissé sur ses deux genoux, se courbant presque jusqu'à terre et comme écrasé par une douleur immense. Des frissons violents le secouaient. Le Mexicain resta muet, immobile, respectant ce chagrin, ce repentir sans doute qu'il fallait laisser à lui même. Ne savait il pas, l'ancien cicerone assassin, ce que sont les regrets et la honte de la faute commise, de la faute irréparable ? Et ce qu'il avait souffert, lui. Il se doutait que cet homme le souffrait aussi, le souffrait pour des raisons pareilles. Dix, vingt minutes s'écoulèrent. Enfin le cavalier releva son buste. Il poussa un soupir de détresse infinie, comme de suprême allégement, se frappa le front dans une protestation de volonté définitive et repentie :

— Père, prenez moi la main, une main d'ami afin de me donner le courage de vous faire ma confession...

— La voici, monsieur.

— Je suis le comte Adalbert de Longueville, le mari de Miss Mary Hudson, le père d'Elsie Dubois Labasse...

— Je m'en doutais bien, et maintenant je ne saurais plus en douter, maintenant que vous avouez m'avoir connu au Cirque Louisiane où on m'appelait par mon véritable nom de Pérez, nom que personne ne sait plus...

— Oui... Puisque vous êtes un ami de Franchart, un ami sûr de Boutivet et de ma fille je n'ai rien à vous apprendre du passé ni d'abord de ce qui me conserve...

Quand j'eus quitté le Franchart, Boutivet, sa femme, Elsie, les tombes de ma mère et de Mary, j'errai pendant des mois dans les lieux où j'avais connu, aimé ma pauvre chère défunte... Ah, je l'aimais de souvenir bien exclusivement, ah, je vous l'avais la fatalité qui me l'avait arrachée en pleine jeunesse dans des conditions atroces, et j'étais inconscient de révolte à tout tenter pour parvenir au but qu'elle même eût désiré atteindre : refaire la fortune et la gloire des Longueville avec un mariage princier pour cette petite reine qu'était notre Elsie...

La comte s'arrête. Des bouffées de tristesse lui rencontestaient au cœur et l'étouffaient. Il avait senti la main de Pérez se crisper dans la sienne quand il avait fait allusion à la mort atroce de l'époux. Il croyant simplement à une sympathie éveillée de l'ancien clown, n'en lui présenait affectueusement, longuement, pour l'en remercier, pour se donner du courage à continuer ses aveux. Car il courbait d'avance la tête de honte en songeant à ce qu'il lui restait à dire à Pérez. Ah, s'il avait su ! Pérez, lui, ne pouvait que se montrer attentif alors que s'il ne se fût point retenu il serait tombé aux genoux du comte Adalbert pour lui faire une confession bien autrement terrible que celle dont se dernier espérait l'honneur. Le mieux était de laisser le père d'Elsie continuer ses aveux à celui qu'il considérait, avec Boutivet, comme un ente lui-même auprès de son enfant, par par dévouement. Après on verrait s'il ne fallait point tout lui révéler, lui dire que ce dévouement n'était qu'une expiation, lui demander pardon. Ah, quel pardon !

— Continuez, monsieur, continuez, prie Pérez d'une voix tremblante, d'une voix mouillée de larmes, continuez... Vous ne saurez vous adresser à quelqu'un qui soit plus disposé que moi à vous absoudre des fautes que vous m'annoncez...

— Merci... Merci... Et cependant j'ai été un lâche en abandonnant ce que j'avais cru être l'inévitable programme de ma destinée, de notre destinée, à ma fille et à moi : Des Etats-Unis où il n'y avait plus grand chose à faire comme fortune considérable et rapide, je vins dans ces terres de vieille France que le Canada est resté, le Canada hospitalier, aux intelligences d'élite, aux régions fécondes, à l'avenir moral et financier splendide... Je ne comptais point y rester mais montez encore plus haut vers les mines d'or de l'Alaska... Le hasard en décida autrement en me faisant connaître un compatriote, un Français, qui exploitait une des plus magnifiques forêt de la région ; je lui plu, il me fit des offres superbes et je restai chez lui avec la permission de visiter des bâtisses importantes en quelques années.

A suivre.